NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016

00081684

A MŌNSEIGNEUR
L'ARCHEVÊQUE,
ET
A MESSIEURS
LES ADMINISTRATEURS
DU COLLÉGE D'ARLES.

V - 2 - 11 81684

MONSEIGNEUR,
MESSIEURS,

La Traduction que je mets au jour, est le premier fruit des intervalles de loisir que me laissoient les importantes fonctions dont vous m'aviez chargé.

Il est donc naturel que cet Ouvrage vous soit consacré, et qu'il paroisse sous vos auspices.

Je m'empresse de vous l'offrir, dans la persuasion que vous le recevrez avec bonté.

Je fonde l'espoir d'un accueil aussi doux et aussi flatteur pour moi, sur votre zèle actif et éclairé dans le gouvernement de votre Collége, où vous inspirez aux Maîtres qui le

conduisent sous vos yeux, l'amour des Lettres, le goût des études solides, et cette noble emulation qui soutient l'édifice de l'enseignement.

Regardez, je vous prie, ce foible hommage comme une preuve des efforts que je n'discesserai de faire pour contribuer aux progrès de l'éducation, et comme un gage de la juste et vive reconnoissance que m'ont inspirée les sentimens de bienveillance dont m'honorent les personnes respectables qui composent le Bureau d'Administration.

Je suis, avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,
MESSIEURS,

Votre très-humble et très-obéissant servit
l'Abbé PAUL

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

JUSTIN vivoit sous *Antonin* le pieux. C'est tout ce qu'on sait touchant sa personne.

Il abrégea la grande Histoire de *Trogue-Pompée*. Il promène son Lecteur de siècle en siècle, d'empire en empire, de nation en nation, et trace une esquisse rapide des mœurs des peuples conquérans, et des grandes révolutions.

Quelques-uns l'ont accusé de la perte de l'original qu'il a réduit. Mais pourroit-on le convaincre de ce crime littéraire? Comment et pourquoi s'en seroit-il rendu coupable?

Son style en général est pur, élégant, naturel, mais un peu monotone. Sa narration est nette; ses réflexions sages, quoique communes; ses peintures quelquefois très-vives. On trouve chez lui plusieurs morceaux de la plus grande beauté. Seulement

il aime un peu trop l'antithèse, la plus froide des figures quand on la prodigue. Je regrette aussi qu'il rapporte quelquefois des traits minutieux ou absurdes.

Les versions qui existoient déja de son ouvrage ne m'ont point découragé. La traduction de *Colomby*, donnée en 1666, est écrite d'un style qui n'est plus supportable de nos jours; elle est d'ailleurs assez souvent infidelle. Celle d'un Anonyme se disant de Port-Royal, publiée en 1693, me paroît contrainte et enflée; celle d'un autre Anonyme, imprimée en 1726, prolixe et froide; et celle de M. l'Abbé *Favier*, qui vit le jour en 1737, incorrecte et traînante. J'ajoute qu'en bien des endroits les trois derniers Traducteurs sont aussi peu fidèles que *Colomby*; ce qu'il ne me seroit pas difficile de prouver, si je ne craignois d'excéder les bornes d'un simple Avertissement. Au reste, je suis très-éloigné de me flatter d'avoir évité tous les écueils du genre. Je sais qu'en matière de traduction, il y a cent manières de mal faire, et qu'il y a même cent manières de les juger.

Notre Auteur n'est pas toujours assez modeste dans ses expressions et dans ses images. Comme la Langue françoise est plus réservée que la latine, et que j'ai travaillé en partie pour les jeunes gens, je me suis fait un devoir d'adoucir la force de certains termes, et de gaser les endroits trop libres. Un Traducteur doit se piquer de fidélité, mais non pas jusqu'au point de souiller sa plume.

On pourra s'appercevoir que les Sommaires latins des Chapitres, fait par un ancien Commentateur, ne sont pas quelquefois assez justes. J'ai tâché de les redresser dans le françois.

Pour ne pas trop grossir les volumes, je n'ai accompagné la traduction que de notes courtes et nécessaires. J'ai pris dans l'édition dauphine du P. *Cantel*, Jésuite, la substance du plus grand nombre des notes.

Quant au Texte latin, j'ai traduit sur celui de l'édition de *Barbou*, et c'est le même que je représente ici.

Nous avons jugé à propos, pour la commodité et l'utilité des Lecteurs, d'ajouter au travail de M. l'Abbé Paul, une Table alphabétique des Matières à la fin de chaque volume, et un Dictionnaire géographique dans le second.

N. B. Quoique je traduise indifféremment dans le cours de cette Histoire *Phocenses* et *Phocœenses* par *Phocéens*, il est bon de savoir que ce sont deux peuples différents. Les premiers habitoient la Phocide, et les seconds Phocée en Ionie.

HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE JUSTIN
EXTRAITE
DE TROGUE-POMPÉE.

PRÆFATIO

JUSTINI.

Quum multi ex Romanis, etiam Consularis dignitatis viri, res Romanas Græco peregrinoque sermone in historiam contulissent; sive æmulatione gloriæ, sive varietate et novitate operis delectâtus, vir priscæ eloquentiæ, *Trogus-Pompeius*, Græcas, et totius orbis historias Latino sermone composuit, ut, quum nostra Græcâ, Græca quoque nostrâ linguâ legi possent: prorsus rem magni et animi et corporis adgressus. Nam quum plerisque Auctoribus, singulorum regum vel populorum res gestas scribentibus, opus suum ardui laboris videatur; nonne nobis *Pompeius Herculeâ* audaciâ, orbem terrarum adgressus, videri debet: cujus libris omnium seculorum, regum, nationum, populorumque res gestæ continentur? Et quæ historici Græcorum, prout commodum cuique fuit, inter se segregati occupaverunt, omissis quæ sine fructu erant, ea omnia *Pompeius* divisa temporibus, et serie rerum digesta, composuit. Horum igitur quatuor et quadraginta voluminum (nam totidem edidit) per otium, quo in urbe versabamur, cognitione quæque dignissima excerpsi: et omissis his, quæ nec

PRÉFACE

DE JUSTIN.

Plusieurs Romains, et même (1) des Consuls ont écrit l'Histoire Romaine en grec. *Trogue-Pompée*, homme aussi éloigné que les Anciens, aspirant à leur gloire, ou entraîné par le plaisir de faire un ouvrage aussi piquant par sa variété que par sa nouveauté, écrivit en latin l'Histoire de la Grèce et du monde entier, afin qu'on pût lire les actions des Grecs en notre langue, comme on lisoit en grec celles des Romains. Une pareille entreprise exigeoit à la fois et un grand génie et un grand travail. Car, si la plupart des Auteurs regardent l'histoire particulière d'un Prince ou d'une Nation, comme un ouvrage très-difficile, ne doit-on pas supposer dans *Trogue-Pompée* le courage et l'audace d'*Hercule*, puisque, envisageant l'univers, il a embrassé les événemens de tous les siècles, les actions de tous les Rois et de tous les Peuples, et enchaîné dans un ordre chronologique et distinct, en n'omettant que les choses inutiles, toute cette suite de faits, dont les Historiens Grecs ont détaché chacun une partie, et qu'ils ont écrits séparément et de

(1) Entr'autres, *A. Posthumius Albinus*, et *P. Rutilius Rufus*.

cognoscendi voluptate jucunda, nec exemplo erant necessaria, breve veluti florum corpusculum feci, ut haberent, et qui Græca didicissent, quo admonerentur, et qui non didicissent, quo instruerentur. Quod ad te, imperator Antonine, non tam cognoscendi, quàm emendandi causâ transmisi; simul ut et otii mei, cujus et *Cato* reddendam operam putat, apud te ratio constaret. Sufficit enim mihi in hoc tempore judicium tuum, apud posteros, quum obtrectationis invidia decesserit, industriæ testimonium habituro.

la manière qui leur a été la plus commode ? Pour moi, pendant le loisir dont je jouissois à Rome, j'ai extrait des quarante-quatre livres qu'il a publiés, tout ce qui m'a paru mériter d'être connu, sans toucher à ce qui s'y trouve de peu agréable ou de peu utile, et j'en ai fait en quelque sorte un petit bouquet de fleurs, m'étant proposé par-là de rappeller l'Histoire Grecque à ceux qui la savent, et de l'apprendre à ceux qui l'ignorent. Je vous présente (2), Seigneur, cet ouvrage, non pour vous instruire, mais pour le soumettre à vos lumières, et pour vous montrer en même temps, suivant le précepte de *Caton*, l'emploi que j'ai fait de mon loisir. Votre suffrage suffit présentement : la postérité, quand l'envie se sera tue, réglera son jugement sur le vôtre.

(2) Il s'adresse à l'Empereur *Antonin*.

JUSTINI HISTORIARUM EX TROGO-POMPEIO LIBER I.

Breviarium Capitum.

1 *Assyriorum prima Monarchia sub Nino.*
2. *Semiramidis a filio tandem interfectæ imperium.*
3 *Postremus Assyriorum Rex Sardanapalus.*
4 *Medorum Monarchia sub Astyage Cyri avo.*
5 *Cyri pueritia, adolescentia; et Harpagi ad Cyrum admonitio, etc.*
6 *Sybarem belli comitem Cyrus nobili præmio donat, et Astyagem regno spoliat.*
7 *Crœsum vincit, et Lydos debellat, ac sub jugo astutè retinet. Candaulis tragœdia.*
8 *Bellum Scythicum, in quo initia Cyro felicia, finis autem luctuosissimus.*
9 *Cambyses Cyro succedit et suomet gladio conficitur. Legitimo herede Mergide sublato,*

HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE JUSTIN
EXTRAITE
DE TROGUE-POMPÉE.
LIVRE I.

Sommaires des Chapitres.

1 *Première Monarchie des Assyriens sous Ninus.*
2 *Regne de Sémiramis. Elle est enfin assassinée par son fils.*
3 *Sardanapale, dernier Roi d'Assyrie.*
4 *Monarchie des Medes sous Astyage, aïeul de Cyrus.*
5 *Enfance et jeunesse de Cyrus. Avis que lui donne Harpage, etc.*
6 *Il associe Sybaris, à ses entreprises; il le récompense noblement, et détrône Astiage.*
7 *Il bat Crésus, soumet la Lydie, et la retient adroitement sous le joug. Mort tragique de Candaule.*
8 *Guerre de Cyrus contre les Scythes. Il la fait d'abord avec succès, mais il y périt ensuite d'une manière déplorable.*
9 *Cambyse, son successeur, se perce par hasard de sa propre épée. Les Mages tuent Mergis,*

Magi rerum potiuntur. Osthanes aliorum principum operâ adjutus, Magos de medio tollit.

10 *Darius ex equi hinnitu, servuli industriâ, fit tertius Persarum Rex, etc.*

CAP. I. PRINCIPIO rerum, gentium nationumque imperium penes reges erat : quos ad fastigium hujus majestatis non ambitio popularis, sed spectata inter bonos moderatio provehebat. Populus nullis legibus tenebatur : arbitria principum pro legibus erant. Fines imperii tueri magis, quàm proferre, mos erat ; intra suam cuique patriam regna finiebantur. Primus omnium Ninus, rex Assyriorum, veterem, et quasi avitum gentibus morem, nova imperii cupiditate mutavit. Hic primus intulit bella finitimis, et rudes adhuc ad resistendum populos, terminos usque Libyæ perdomuit. Fuere quidem temporibus antiquiores, Vexoris Ægypti, et Scythiæ rex Tanaüs ; quorum alter in Pontum, alter usque Ægyptum excessit. Sed longinqua, non finitima bella gerebant : nec imperium sibi, sed populis suis gloriam quærebant ; contentique victoriâ, imperio abstinebant. Ninus magnitudinem quæsitæ dominationis, continuâ possessione firmavit. Domitis igitur proximis, quum accessione virium fortior ad alios transiret, et proxima quæque victoria, instrumentum sequentis

(1) Fils de *Bélus*, fondateur de Babylone.
(2) Pays d'Asie.
(3) Les Assyriens.
(4) Pays d'Afrique.

son héritier légitime, et s'emparent du trône. Ils périssent de la main d'Ostane, secondé par d'autres Grands de la Perse.

10 *Darius devient troisième Roi de la Perse, par l'adresse d'un de ses domestiques, qui fait hennir à propos son cheval, etc.*

CHAP. I. Tous les gouvernemens furent d'abord monarchiques. On ne s'élevoit point à la souveraine puissance par les brigues et les factions populaires, mais par la modération et l'estime des gens de bien. Les peuples étoient sans loix; les volontés des princes leur en tenoient lieu. On s'attachoit plus à défendre ses frontières qu'à les reculer, et les bornes de la Patrie étoient aussi celles de l'État. (1) *Ninus*, roi d'Assyrie (2), le premier des princes ambitieux, renversa cette coutume antique, et, pour ainsi dire, héréditaire parmi les différentes nations. Il porta la guerre chez ses (3) voisins, soumit des peuples qui ne savoient pas encore se défendre, et poussa ses conquêtes jusqu'aux extrémités de la Lybie (4). *Vexoris* (5), roi d'Egypte (6), et Tanaüs, roi de Scythie (7), avoient été conquérans avant lui; l'un pénétra jusqu'au Pont (8), l'autre jusqu'en Egypte. Mais ils n'attaquoient que des nations éloignées, et respectoient leurs voisins. Ils vouloient illustrer leurs peuples, et non aggrandir leur empire; et satisfaits de vaincre, ils ne dominoient pas. *Ninus* affermit ses conquêtes par une longue possession. Maître des nations limitrophes, passant des unes chez les autres avec des forces nouvelles, et se servant d'une

(5) Seroit-ce l'ancien *Sésostris*?
(6) Pays d'Afrique.
(7) Région septentrionale de l'Asie.
(8) Pays de l'Asie mineure.

esset, totius Orientis populos subegit. Postremum illi bellum cum Zoroastre, rege Bactrianorum fuit, qui primus dicitur artes magicas invenisse, et mundi principia, siderumque motus diligentissimè spectasse. Hoc occiso, et ipse decessit, relicto impubere adhuc filio Ninia, et uxore Semiramide.

CAP. II. Hæc nec immaturo ausa tradere imperium, nec ipsa palàm tractare, tot ac tantis gentibus vix patienter uni viro, ne dum feminæ, parituris, simulàt se pro uxore Nini, filium; pro femina, puerum. Nam et statura utrique mediocris, et vox pariter gracilis, et lineamentorum qualitas matri ac filio similis. Igitur brachia ac crura velamentis, caput tiara tegit; et ne novo habitu aliquid occultare videretur, eodem ornatu et populum vestiri jubet: quem morem vestis, exinde gens universa tenet. Sic primis initiis sexum mentita, puer esse credita est. Magnas deinde res gessit: quarum amplitudine, ubi invidiam superatam putat, quæ sit fatetur, quemve simulasset. Nec hoc illi dignitatem regni ademit, sed admirationem auxit; quòd mulier non feminas modò virtute, sed etiam viros anteiret. Hæc Babyloniam condidit murumque urbi cocto latere circumdedit, arenæ vice, bitumine interstrato: quæ materia in illis locis passim è terra exæstuat. Multa et alia præclara hujus reginæ fuere. Siquidem non contenta

(9) Anciens peuples de la Perse.
(1) Cela n'est guère croyable.
(2) Ce fut proprement *Bélus*; *Sémiramis* la décora.
(3) Capitale de la Chaldée sur l'Euphrate.

première victoire pour en remporter une seconde, il subjugua tout l'Orient. Il finit par faire la guerre à *Zoroastre*, roi des Bactriens (9), qui inventa, dit-on, la magie, et se livra le premier à la recherche des principes du monde et à l'étude de l'astronomie. *Ninus* mourut après avoir tué ce prince, et laissa dans l'enfance son fils *Ninias*, qu'il avoit eu de sa femme *Sémiramis*.

CHAP. II. Cette princesse n'osa ni livrer le gouvernement de l'empire à un fils encore trop jeune, ni s'en charger ouvertement elle-même. Une simple femme, et même un homme fait, auroit difficilement contenu dans l'obéissance des nations si puissantes et si nombreuses. Elle prit donc le parti de déguiser son sexe, et l'épouse de *Ninus* passa pour son fils. La mère et le fils étoient également d'une taille médiocre; ils avoient tous les deux la voix grêle et les mêmes traits de visage. *Sémiramis* se revêtit les bras et les jambes, et couvrit sa tête d'une tiare; et de peur que ce nouvel habillement ne parût cacher quelque mystère, elle le fit prendre à tous ses sujets, qui en ont depuis conservé l'usage. S'étant ainsi déguisée au commencement de son règne, on la prit pour son fils (*a*). Lorsqu'elle crut avoir triomphé de l'envie par la grandeur des actions qu'elle fit ensuite, elle déclara son sexe et son déguisement. Cet aveu rehaussa l'éclat imposant de son règne, loin de le ternir. On admira qu'une femme se fût non-seulement élevée par son courage au-dessus de son sexe, mais eût éclipsé les héros. C'est elle qui (2) fonda Babylone (3), et qui l'enferma d'un rempart de brique liée, non avec du sable, mais avec du bitume, matière qui sort en bouillonnant de la terre de ce pays. Elle s'illustra par beaucoup d'autres actions mémorables. Peu contente de conser-

acquisitos viro regni terminos tueri, Æthiopiam quoque imperio adjecit. Sed et Indiæ bellum intulit; quò præter illam et Alexandrum Magnum nemo intravit. Ad postremum, quum concubitum filii petiisset, ab eodem interfecta est, duos et quadraginta annos post Ninum regno potita. Filius ejus Ninya, contentus elaborato a parentibus imperio, belli studia deposuit, et veluti sexum cum matre mutasset, rarò a viris visus, in feminarum turba consenuit. Posteri quoque ejus, id exemplum sequuti, responsa gentibus per internuntios dabant. Imperium Assyrii, qui postea Syri dicti sunt, mille trecentis annis tenuere.

Cap. III. Postremus apud eos regnavit Sardanapalus, vir muliere corruptior. Ad hunc videndum (quod nemini ante eum permissum fuerat) præfectus ipsius, Medis præpositus, nomine Arbactus, quum admitti magnâ ambitione ægrè obtinuisset; invenit eum inter scortorum greges purpuram colo nentem, et muliebri habitu, quum mollitiâ corporis, et oculorum lasciviâ, omnes feminas anteiret, pensa inter virgines partientem. Quibus visis, indignatus tali feminæ tantum virorum subjectum, tractantique lanam, ferrum et arma portantes parêre, progressus ad socios, quid viderit refert: negat se ei parêre posse, qui se feminam malit esse, quàm virum. Fit igitur conjuratio: bellum Sardanapalo infertur; quo ille audito, non ut vir regnum defensurus,

(4) Pays d'Afrique.
(5) Vaste contrée d'Asie.

ver les conquêtes de son époux, elle fit aussi celle dans l'Ethiopie (4); elle porta même ses armes dans les Indes (5), où le seul *Alexandre* pénétra depuis. La passion qu'elle conçut pour son fils, la fit enfin périr de la propre main de ce prince, après avoir régné 22 ans depuis la mort de *Ninus*. *Ninias* se bornant à posséder un empire que ses parens avoient laborieusement formé, ne montra nul goût pour la guerre. Comme s'il eût effet changé de sexe avec sa mère, il se rendit presque invisible aux hommes, et vieillit honteusement dans une cour composée de femmes. Ses successeurs imitèrent son exemple; ils répondirent par des interprètes aux demandes des peuples. L'empire des Assyriens, appellés depuis Syriens, subsista 1300 ans.

CHAP. III. Leur dernier roi fut *Sardanapale*, homme plus efféminé qu'une femme même. *Arbace*, Gouverneur de la Médie (6), ayant, à force de sollicitations, obtenu de le voir dans son appartement (ce qui, avant lui, n'avoit été accordé à personne,) le trouva habillé en femme dans un cercle de concubines, filant de la pourpre, et distribuant sa tâche à chacune d'elles; il les effaçoit toutes par la mollesse de ses attitudes et la lubricité de ses regards. Indigné à cette vue que tant d'hommes fussent soumis à une femme, et que des gens qui manioient le fer et les armes, obéissent à un maître qui ne touchoit que de la laine, il va trouver ses amis, et leur rapporte ce qu'il a vu. Il ajoute qu'il ne sauroit se résoudre à subir les loix d'un prince qui aime mieux vivre en femme qu'en homme. On conspire, on s'arme contre *Sardanapale*, qui, l'ayant appris, se conduit, non en homme déterminé à défendre sa cou-

(6) Pays d'Asie.

sed ut metu mortis mulieres solent, primò latebras circumspicit; mox deinde cum paucis et incompositis, in bellum progreditur. Victus, in regiam se recipit; et exstructâ incensâque pyrâ, et se et divitias suas in incendium mittit: hoc solo imitatus virum. Post hunc rex constituitur interfector ejus Arbactus, qui præfectus Medorum fuerat. Is imperium ab Assyriis ad Medos transfert.

Cap. IV. Post multos deinde reges, per ordinem successionis regnum ad Astiagen descendit. Hic per somnum vidit ex naturalibus filiæ, quam unicam habebat, vitem enatam, cujus palmite omnis Asia obumbraretur. Consulti harioli, ex eadem filia nepotem ei futurum, cujus magnitudo prænuntietur, regnique ei amissionem portendi responderunt. Hoc responso exterritus, neque claro viro, neque civi filiam, ne paterna maternaque nobilitas nepoti animos extolleret; sed ex gente, obscurâ tunc temporis, Persarum, Cambysi mediocri viro in matrimonium tradidit. Ac ne sic quidem somni metu deposito, gravidam ad se filiam arcessit, ut sub avi potissimum oculis partus necaretur. Natus infans datur occidendus Harpago, regis arcanorum participi. Is veritus, si ad filiam, mortuo rege, venisset imperium, quia nullum Astiages virilis sexûs genuerat, ne illa necati infantis ultionem, quam a patre non potuisset, a ministro exigeret; pastori regii pecoris puerum exponendum tradit. Fortè eodem tempore et ipsi pastori fi-

(7) Elle s'appelloit *Mandane*. Voyez la *Cyropédie de Xénophon*.

ronne, mais en femme qui craint la mort. Il cherche d'abord à se cacher, puis il se met en campagne avec une poignée de gens marchant en désordre. Vaincu par *Arbace*, il se réfugie dans son palais, y élève un bûcher, et s'y précipite avec ses trésors. Ce fut la seule circonstance de sa vie où il agit en homme. *Arbace*, l'auteur de sa mort, occupe son trône après lui, et transfere l'empire des Assyriens aux Medes qu'il gouvernoit.

CHAP. IV. Le sceptre, après avoir passé par ordre de succession en les mains de plusieurs rois, parvint dans celles d'*Astyage*. Ce prince vit en songe sortir du sein de sa fille unique (7) une vigne dont le feuillage ombrageoit toute l'Asie. Les devins qu'il consulta là-dessus, lui répondirent que le ciel lui annonçoit par-là la naissance et la grandeur future d'un petit-fils à qui cette même fille donneroit le jour, et la perte de son empire. *Astiage*, effrayé de cette réponse, maria sa fille, non à un homme distingué ou du pays, de peur que la noblesse du père et de la mère, n'élevat les sentimens et le courage de son petit-fils, mais à *Cambyse*, homme d'une condition médiocre et de la nation des Perses (8), laquelle étoit alors obscure. Cette précaution n'ayant point dissipé ses craintes, il fit venir chez lui sa fille pendant sa grossesse, afin d'en faire périr l'enfant sous ses propres yeux. Dès qu'il fut né, il le mit entre les mains d'*Harpage*, son ministre, avec ordre de le tuer. Celui-ci, craignant que si la fille régnoit après la mort du roi, lequel n'avoit point d'enfant mâle, elle ne vengeât sur le ministre le sang de son fils, ne pouvant s'en prendre à son père, le remit au berger des troupeaux d'*Astyage*, et le chargea de l'exposer aux bêtes sauvages. Par hasard il étoit né un fils au berger dans le même temps. Sa

(8) Anciens peuples d'Asie.

lius natus erat. Ejus igitur uxor auditâ regii infantis expositione, summis precibus rogat, sibi afferri ostendique puerum: cujus precibus fatigatus pastor, reversus in silvam, invenit juxta infantem canem feminam, parvulo ubera præbentem, et a feris alitibusque defendentem. Motus et ipse misericordiâ, quâ motam etiam canem viderat, puerum defert ad stabulâ, eadem cane anxiè prosequente. Quem ubi in manum mulier accepit, veluti ad nos tam puer allusit, tantusque in illo vigor, et dulcis quidam blandientis infantis risus apparuit, ut pastorem uxor ultrò rogaret, (quo suum partum pro illo exponeret) permitteret (que) sibi, sive fortunæ ipsius, sive spei suæ puerum nutrire. Atque ita permutatâ sorte parvulorum, hic pro filio pastoris educatur; ille pro nepote regis exponitur. Nutrici Spacos postea nomen fuit, quia canem Persæ sic vocant.

Cap. V. Puer deinde, quum inter pastores esset, Cyri nomen accepit. Mox rex inter ludentes sorte delectus; quum per lasciviam contumaces flagellis cecidisset, a parentibus puerorum querela est regi delata, indignantibus a servo regio, ingenuos homines servilibus verberibus affectos. Ille arcessito puero et interrogato, quum, nihil mutato vultu, *fecisse se ut regem* respondisset; admiratus constantiam, in memoriam somnii responsique revocatur. Atque ita quum et vultûs similitudo, et expositionis tempora, et pastoris con-

(9) C'est sur ce conte qu'a été peut-être bâti celui de la louve de *Romulus*.

femme

femme apprenant l'exposition du jeune prince, conjure son mari de le lui apporter pour le voir. Fatigué de ses prières, celui-ci retourne à la forêt. Il trouve auprès de l'enfant une (9) chienne qui lui tendoit la mammelle, et le défendoit des bêtes féroces et des oiseaux de proie. La pitié de cet animal l'attendrit lui-même ; il rapporte l'enfant dans sa cabane ; la chienne le suit avec inquiétude. Lorsque la femme l'eut pris entre ses bras, il la caressa comme s'il l'eût connue. Ses gestes enfantins étoient si vifs et si touchans, son rire si doux et si gracieux, que soit respect, soit ambition, elle pria son mari de lui permettre d'exposer son propre fils, et de nourrir celui-ci. Les deux enfans ayant ainsi changé de sort, l'un fut élevé comme fils du berger, l'autre exposé comme petit-fils du roi. La nourrice fut depuis appellée *Spacos*, mot qui signifie *chienne* chez les Perses.

CHAP. V. L'enfant, élevé parmi les bergers, fut ensuite nommé *Cyrus*. Ayant été élu roi par le sort en jouant avec des enfans de son âge, il enfouetta quelques-uns qui avoient osé lui désobéir. Leurs parens, indignés qu'un esclave du roi eût fait subir à des enfans libres une punition si avilissante, en porterent leurs plaintes à ce prince. *Astyage*, l'ayant mandé et interrogé sur cette action, *Cyrus* lui répondit sans changer de visage, qu'*il l'avoit faite en qualité de roi*. Le prince, surpris d'une telle fermeté, se rappella le songe qu'il avoit eu, et l'interprétation que les devins y avoient donnée. La ressemblance des traits de l'enfant, le temps de son exposition, l'aveu du berger, tout s'accordoit

fessio convenirent, nepotem agnovit. Et quoniam defunctus sibi somnio videretur, agitato inter pastores regno, animum minacem duntaxat in illo fregit. Cæterùm Harpago amico suo infestus, in ultionem servati nepotis, filium ejus interfecit, epulandumque patri tradidit. Sed Harpagus ad præsens tempus dissimulato dolore, odium regis in vindictæ occasionem distulit. Interjecto deinde tempore, quum adolevisset Cyrus, dolore orbitatis admonitus, scribit ei, *ut ablegatus in Persas ab avo fuerit • ut occidi cum parvulum avus jusserit : ut beneficio suo servatus sit : ut regem offenderit : ut filium amiserit.* Hortatur *exercitum paret, et pronam ad regnum viam ingrediatur*, Medorum transitionem pollicitus. Epistola, quia palam ferri nequibat, regis custodibus omnes aditus obsidentibus, exinterato lepori inseritur, lepusque in Persas Cyro ferendus, fido servo traditur : addita retia, ut sub specie venatoris dolus lateret.

Cap. VI. Lectis ille epistolis, eadem somnio aggredi jussus est ; sed præmonitus, ut quem primum posterâ die obvium habuisset, socium cœptis assumeret. Igitur antelucano tempore ruri iter ingressus, obvium habuit servum de ergastulo cujusdam Medi, nomine Sybarem. Hujus requisitâ origine, ut in Persis genitum audivit, demptis compedibus, assumptoque comite, Persepolim (1) regreditur. Ibi convocato populo, jubet omnes

(1) Capitale de l'ancienne Perse.

si bien qu'il reconnut son petit-fils. Comme il croyoit son songe réalisé et accompli par la royauté fortuite à laquelle *Cyrus* avoit été élevé parmi les bergers, il se contenta d'humilier sa fierté. Mais ulcéré contre *Harpage*, il ordonna la mort de son fils, pour le punir d'avoir sauvé *Cyrus*, et le lui fit servir à table. *Harpage* dissimula sa douleur dans le moment, et son ressentiment attendit l'occasion de la venger. La triste privation de son fils le réveilla quelque temps après. Il écrivit à *Cyrus* alors plus âgé, *que son aïeul l'avoit relégué chez les Perses; que dans son enfance il avoit voulu le faire périr; que lui, Harpage, l'avoit sauvé, qu'il s'étoit attiré par-là la haine du roi, lequel avoit fait tuer son propre fils.* Il l'exhorta à lever des troupes et à prendre le chemin du trône, l'assurant que les Medes viendroient se ranger sous ses drapeaux. Ne pouvant faire porter ouvertement cette lettre, parce que tous les passages étoient occupés par les gardes du roi, il l'enferma dans un lièvre éventré qu'il remit à un domestique affidé pour le présenter à *Cyrus*. Il lui donna même des filets pour cacher le stratagême sous un équipage de chasseur.

CHAP. VI. *Cyrus* lut la lettre. Il fut averti en songe de suivre le conseil d'*Harpage*, en associant à son entreprise le premier homme qui s'offriroit à lui le lendemain. Il prend avant le jour le chemin de la campagne, et rencontre un esclave appellé *Sybaris*, qui appartenoit à un Mede. Il lui demande son origine : à peine a-t-il appris de lui qu'il est né en Perse, qu'il lui ôte ses fers, s'en fait suivre, et retourne à Persépolis (1). Là, il assemble les habitans, et il leur ordonne à tous de se tenir prêts avec des

præsto cum securibus adesse, et silvam viæ circumdatam excidere. Quod quum strenuè fecissent, eosdem postero die apparatis epulis invitat : deinde, quum alacriores ipso convivio factos videret, rogat, *Si conditio proponatur, utrius vitæ sortem legant, hesterni laboris, an præsentium epularum : præsentium*, ut acclamavere omnes ; ait, *Herterno similem laborem omnem vitam acturos, quoad Medis pareant : se sequutos, hodiernis epulis.* Lætis omnibus, Medis bellum infert. Astyages meriti sui in Harpagum oblitus, (2) summam belli eidem committit, qui exercitum acceptum statim Cyro per deditionem tradidit, regisque crudelitatem perfidiâ defectionis ulciscitur. Quod ubi Astyages audivit, contractis undique auxiliis, ipse in Persas proficiscitur ; et repetito alacriùs certamine, pugnantibus suis, partem exercitus a tergo ponit, et tergiversantes, ferro agi in hostes jubet, ac denuntiat suis : *Ni vincerent, non minùs fortes etiam post terga inventuros, quàm a frontibus viros ; proinde videant, fugientibus hæc, an illa pugnantibus acies rumpenda sit.* Ingens, post necessitatem pugnandi, animus exercitui ejus accessit. Pulsa itaque quum Persarum acies paulatim cederet ; matres et uxores eorum obviam occurrunt : orant in prælium rever-

(2) Est-il possible qu'il l'eût en effet oublié ? J'aimerois mieux croire que ce trait est faux.

haches pour abattre la forêt qui embarrassoit les chemins. Cet ordre exécuté tout de suite, il fait préparer un festin le jour d'après, et les y invite tous. Comme il les voit égayés par le plaisir de la table, il leur demande quelle sorte de vie ils préféreroient s'ils en avoient le choix; s'ils aimeroient mieux travailler comme le jour précédent, ou faire bonne chere comme alors. S'écriant tous qu'ils choisiroient ce dernier genre de vie; *Eh bien*, reprend-il, *tant que vous serez soumis aux Medes, tous vos jours seront laborieux comme celui d'hier; si, au contraire, vous me suivez, ils seront tous agréables comme celui-ci.* Ces mots ayant versé la joie dans tous les cœurs, *Cyrus* porte la guerre chez les Medes. *Astyage*, qui avoit oublié l'injure qu'il avoit faite à *Harpage* (2), le met à la tête de ses troupes : celui-ci les livre à *Cyrus*, et se venge de la cruauté du roi par la défection et la perfidie. *Astyage* en étant informé, ramasse de tout côté de nouvelles forces, et marche en personne contre les Perses. Après avoir vigoureusement engagé la bataille avec ses premieres lignes, il place à leur dos un corps de troupes auquel il ordonne de recevoir les lâches l'épée à la main, et de les repousser vers l'ennemi; et revenant ensuite à ses combattans, il leur annonce que *s'ils ne sont vainqueurs, ils trouveront derriere eux des hommes aussi vaillans que ceux qu'ils ont devant eux, qu'ils considerent donc s'ils doivent plutôt se résoudre à percer en fuyant le corps qu'ils ont à dos, qu'à enfoncer en combattant celui qu'ils ont en tête.* Ces paroles et la nécessité de vaincre, redoublent le courage de ses troupes. Les Perses plient et reculent insensiblement; leurs meres et leurs femmes accourent vers eux, les prient de revenir à la charge; et

tantur : cunctantibus, sublatâ veste, obscœna corporis ostendunt, rogantes, *num in uteros matrum vel uxorum velint refugere.* Hac repressi castigatione, in prælium redeunt : et factâ impressione, quos fugiebant, fugere compellunt. In eo prælio Astyages capitur : cui Cyrus nihil aliud quàm regnum abstulit ; nepotemque in illo magis, quàm victorem egit : eumque maximæ genti Hyrcanorum præposuit. Nam in Medos reverti ipse noluit. Hic finis Medorum imperii fuit. Regnaverunt annos CCCL.

Cap. VII. Initio regni, Cyrus Sybarim cœptorum socium, quem juxta nocturnum visum ergastulo liberaverat, Persis præposuit, sororemque suam ei in matrimonium dedit. Sed civitates, quæ Medorum tributariæ fuerant, mutato imperio, etiam conditionem suam mutatam arbitrantes, a Cyro defecerunt : quæ res multorum bellorum Cyro causa et origo fuit. Domitis demum plerisque, quum adversus Babylonios bellum gereret, Babyloniis rex Lydorum Crœsus, cujus opes et divitiæ insignes (3) tempestate erant in auxilium venit ; victusque jam de se sollicitus, in regnum refugit. Cyrus quoque post victoriam, compositis in Babylonia rebus, bellum transfert in Lydiam. Ibi fortunâ prioris prælii perculsum jam Crœsi exercitum, nullo negotio fundit : Crœsus ipse capitur. Sed quantò bellum minoris periculi, tantò et mitior victoria fuit.

(3) J'ai adouci l'expression latine.

les voyant balancer, leur présentent les flancs qui les ont portés (3), et leur demandent *s'ils veulent se réfugier dans le sein de leurs meres et de leurs épouses.* Retenus par ce reproche, ils retournent au combat, chargent les Medes, et mettent en fuite un ennemi devant lequel ils fuyoient eux-mêmes. *Astyage* fut pris dans la bataille. *Cyrus* ne lui enleva que son royaume; il se conduisit à son égard plutôt en petit-fils qu'en vainqueur. Car ce prince n'ayant plus voulu retourner dans la Médie, il le fit Gouverneur de la grande province d'Hyrcanie (4). Ainsi finit la Monarchie des Medes, après avoir subsisté 350 ans.

CHAP. VII. *Cyrus* en commençant à régner, donna le gouvernement de la Perse, et sa sœur en mariage à *Sybaris* qu'il avoit mis en liberté, conformément au songe qu'il avoit eu, et dont il avoit fait le compagnon de toutes ses entreprises. Les villes tributaires des Medes, s'imaginant que leur sort avoit changé avec celui de l'empire, voulurent se soustraire à son obéissance. Cette rébellion fut pour *Cyrus* la cause et la source de plusieurs guerres. Après avoir soumis la plupart de ses villes, il attaqua Babylone. *Crésus*, roi de Lydie (5), Prince alors fameux par sa puissance et par ses richesses, vint au secours des Babyloniens. Il fut vaincu; et inquiet sur son propre sort, il reprit en fuyant le chemin de son royaume. *Cyrus*, vainqueur, y porta la guerre après avoir mis ordre aux affaires de Babylone. Il battit sans peine l'armée de *Crésus*, encore épouvanté de sa premiere défaite. *Crésus* lui-même fut pris. Mais *Cyrus* usa d'autant plus modérément de la victoire, qu'elle

(4) C'étoit une partie du pays des Parthes.
(5) Pays de l'Asie mineure.

Crœso et vita, et patrimonii partes, et urbs Barce concessa sunt; in qua etsi non regiâm vitam, proximam tamen majestati regiæ degeret. Hæc clementia non minùs victori quàm victo utilis fuit. Quippe ex universa Græcia cognito quòd illatum Crœso bellum esset, auxilia velut ad commune extinguendum incendium confluebant. Tantus Crœsi amor apud omnes urbes erat: passurusque Cyrus grave bellum Græciæ fuit, si quid in Crœsum crudelius consuluisset. Interjecto deinde tempore, occupato in aliis bellis Cyro, Lydi rebellavere: quibus iterum victis, arma et equi adempti, jussique cauponas, et ludicras artes, et lenocinia exercere. Et sic gens industriâ quondam potens, et manu strenua, effeminata mollitie luxuriâque, virtutem pristinam perdidit; et quos ante Cyrum invictos bella præstiterant, in luxuriam lapsos otium ac desidia superavit. Fuere Lydis multi ante Crœsum reges, variis casibus memorabiles; nullus tamen fortunæ Candauli comparandus. Hic uxorem, quam propter formæ pulchritudinem deperibat, prædicare omnibus solebat, non contentus voluptatum suarum tacitâ conscientiâ, nisi etiam matrimonii reticenda publicaret: prorsus quasi silentium damnum pulchritudinis esset. Ad postremum, ut affirmationi suæ fidem faceret, nudam sodali suo

(6) La bataille fut pourtant sanglante, au rapport d'*Herodote*.

(7) Ville de la Pentapole, entre la Palestine et l'Arabie. Il y avoit six Pentapoles, c'est-à-dire, six

lui avoit moins coûté (6). Il laissa à ce prince la vie, une partie de son domaine, et la ville de Barce (7), où il lui fut permis de vivre presque en roi. Cette clémence fut aussi utile au vainqueur qu'au vaincu. Toute la Grece, à la nouvelle de la guerre qui avoit fondu sur *Crésus*, étoient accourue avec de nombreux secours, comme pour éteindre un incendie commun; et ce prince étoit si généralement aimé, que si *Cyrus* l'eût trop maltraité, il auoit eu sur les bras une guerre formidable. Quelque temps après et tandis que *Cyrus* étoit occupé à d'autres expéditions, les Lydiens se révolterent. Ce prince, après les avoir vaincus une seconde fois, leur ôta leur armes et leurs chevaux, et les réduisit à exercer les vils métiers de cabaretiers, de baladins et de corrupteurs de la jeunesse. Ce peuple autrefois industrieux et guerrier, énervé depuis par la mollesse et la volupté, perdit ainsi son ancienne vertu; et invincible avant *Cyrus*, il fut vaincu par la débauche et par l'oisiveté. Il étoit arrivé à plusieurs rois de Lydie, prédécesseurs de *Crésus*, plusieurs aventures mémorables; mais celle de *Candaule* est sans exemple (8). Ce prince aimoit éperdûment sa femme à cause de sa beauté. Peu content de goûter en particulier les douceurs du mariage sans en révéler les secrets, il vantoit publiquement les charmes de la reine, comme si son silence en eût pu diminuer l'éclat. Pour confirmer enfin ce qu'il en disoit, il l'exposa aux regards de *Gy-*

pays différens ainsi appellés à cause des cinq villes dont ils étoient composés.

(8) J'ai gasé, autant qu'il m'a été possible, cette anecdote, qui d'ailleurs figureroit mieux dans un roman que dans une histoire.

Gygi ostendit. Quo facto, et amicum in adulterium uxoris sollicitatum, hostem sibi fecit : et uxorem, veluti tradito sui amore, a se alienavit. Namque brevi post tempore cædes Candauli, nuptiarum præmium fuit, et uxor mariti sanguine dotata, regnum viri eo se pariter adultero tradidit.

Cap. VIII. Cyrus subactâ Asiâ, et universo Oriente in potestatem redacto, Scythis bellum infert. Erat eo tempore Scytharum regina Tamyris, quæ non muliebriter adventu hostium territa, quum prohibere eos transitu Araxis fluminis posset, transire permisit, et sibi faciliorem pugnam intrà regni sui terminos rata, et hostibus objectu fluminis fugam difficiliorem. Itaque Cyrus trajectis copiis, quum aliquantisper in Scythiam processisset, castra metatus est. Dein posterâ die simulato metu, quasi refugiens castra deseruisset, ita vini affatim, et ea quæ epulis erant necessaria, reliquit. Quod quum nuntiatum reginæ esset, adolescentulum filium, ad insequendum eum cum tertia parte copiarum mittit. Quum ventum ad Cyri castra esset, ignarus rei militaris adolescens, veluti ad epulas, non ad prælium venisset, omissis hostibus, insuetos barbaros vino se onerare patitur : priusque Scythæ ebrietate, quam bello vincuntur. Nam cognitis his, Cyrus reversus per noctem securos opprimit, omnesque Scythas, cum reginæ filio interficit. Amisso tanto exer-

(9) Fleuve de la grande Arménie.

gès, son ami. Cette imprudence lui fut fatale. *Gygès* devint son rival et son ennemi ; et sa femme se voyant comme livrée aux desirs d'un étranger, cessa de lui être attachée. Peu de temps après, [illegible] fait assassiner *Candaule* par *Gygès*, elle le récompensa de ce meurtre en l'épousant ; et dotée, pour ainsi dire, du sang de son époux, elle livra ses États et sa personne à son amant adultere.

CHAP. VIII. *Cyrus*, après avoir soumis l'Asie et tout l'Orient, porte la guerre dans la Scythie. *Tamyris* y régnoit alors. Cette princesse ne s'effraya pas comme une femme de l'approche des ennemis. Quoiqu'elle pût leur fermer le passage de l'Araxe (9), elle le leur laissa franchir, se flattant et de combattre avec plus de facilité dans ses propres États, et de rendre la fuite plus difficile à l'ennemi par l'obstacle du fleuve. *Cyrus* le fait passer à son armée, avance un peu dans la Scythie, et y campe. Feignant le jour d'après une alarme, il abandonne son camp, en y laissant une grande quantité de vin et toute sorte de provisions de bouche, comme s'il eût décampé en fuyant. La reine, avertie de sa retraite, envoie à ses trousses son fils encore fort jeune, avec le tiers de son armée. Ce jeune prince ignoroit la guerre : arrivé au camp de *Cyrus*, il ne pense plus à le poursuivre ; et comme s'il fût venu à un festin et non à un combat, il souffre que ses Scythes, qui ne connoissoient pas l'usage du vin, en boivent avec excès. Aussi furent-ils vaincus par l'intempérance avant de l'être par le fer. *Cyrus*, informé de leur imprudence, revient sur ses pas pendant la nuit, tombe sur ces soldats enivrés, et les taille en pieces. Le fils de la reine est aussi tué. *Tamyris* n'exhale point sa douleur

citu, et, quod gravius dolendum, unico filio, Tamyris orbitatis dolorem non in lacrymas effudit; sed in ultionis solatia intendit hostesque recenti victoriâ exsultantes, pari insidiarum fraude circumvenit. Dissimulatâ diffidentiâ propter vulnus acceptum, refugiens, Cyrum ad angustias usque perduxit. Ibi compositis in montibus insidiis, undecim millia Persarum cum ipso rege trucidavit. In qua victoria etiam illud memorabile fuit, quod ne nuntius quidem tantæ cladis superfuit. Caput Cyri amputatum, in utrem humano sanguine repletum conjici regina jubet, cum hac exprobratione crudelitatis: *Satia te*, inquit, *sanguine quem sitisti, cujusque insatiabilis semper fuisti.* Cyrus regnavit annos xxx, non initio tantùm regni, sed continuo totius temporis successu, admirabiliter insignis.

Cap. IX. Huic successit filius Cambyses, qui imperio patris Ægyptum adjecit: sed offensus superstitionibus Ægyptiorum, Apis ceterorumque deorum ædes dirui jubet. Ad Ammonis quoque nobilissimum templum expugnandum, exercitum mittit; qui tempestatibus et arenarum molibus oppressus, interiit. Post hæc per quietem vidit fratrem suum Mergim regnaturum. Quo somnio exterritus, non dubitavit post sacrilegia etiam parricidium facere. Erat enim difficile, ut

(1) Son histoire a été mêlée de fables.

(2) On l'adoroit sous la figure d'un bœuf. On l'appeloit aussi *Osiris* et *Sérapis*.

en larmes inutiles, après la perte d'une si grande armée, et, ce qui étoit plus triste encore, après la mort de son fils : elle cherche sa consolation dans la vengeance ; elle rend ruse pour ruse, et dresse à son tour des embûches à un ennemi enflé d'une victoire récente. Feignant d'être découragée par son malheur, elle recule et attire *Cyrus* jusqu'aux défilés de ses montagnes ; elle y embusque ses troupes et taille en pieces deux cent mille Perses. *Cyrus* y périt lui-même. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette sanglante défaite, c'est qu'il ne se sauva du carnage aucun soldat qui pût en répandre la nouvelle. La reine fit couper et mettre dans un outre plein de sang humain la tête de *Cyrus*, en lui reprochant ainsi sa cruauté : *Rassasie-toi maintenant de ce sang dont tu fus toujours si altéré, et qui ne put jamais étancher ta soif.* *Cyrus* avoit régné trente ans. Son regne, depuis son élévation au trône jusqu'à sa mort, fut un tissu d'actions étonnantes et merveilleuses (1).

CHAP. IX. *Cambyse*, son fils et son successeur, ajouta l'Egypte à son empire. Ce prince, choqué des superstitions égyptiennes, fit abattre le temple d'*Apis* (2) et ceux des autres dieux du pays. Il envoya même une armée contre celui d'*Ammon*, le plus célebre de tous ; mais elle périt : une partie succomba à la violence des ouragans, l'autre fut ensevelie sous des monceaux de sable. *Cambyse*, après ces événemens, rêva une nuit (3) que son frere *Mergis* devoit régner. Effrayé de ce songe, il n'hésita pas à joindre un parricide à tant de sacrileges. Un

(3) Rien n'est plus commun dans l'Histoire ancienne que ces songes mystérieux. On ne rêve plus tant aujourd'hui.

parceret suis, qui cum contemptu religionis, grassatus etiam adversus deos fuerat. Ad hoc tam crudele ministerium, Magum quemdam ex amicis delegit, nomine Cometem. Interim ipse gladio suâ sponte evaginato, in femore graviter vulneratus, occubuit; pœnasque luit, seu imperati parricidii, seu sacrilegii perpetrati. Quo nuntio accepto, Magus ante famam amissi regis occupat facinus; prostratoque Mergide, cui regnum debebatur, fratrem suum subjecit Oropasten. Erat enim et oris, et corporis lineamentis persimilis; ac nemine subesse dolum arbitrante, pro Mergide rex Oropasta constituitur. Quæ res eo occultior fuit, quod apud Persas persona regis sub specie majestatis occulitur. Igitur Magi, ad favorem populi conciliandum, tributa et militiæ vacationem in triennium permittunt; ut regnum, quod fraude quæsierant, indulgentiâ et largitionibus confirmarent. Quæ res suspecta primò Ostani, viro nobili, et in conjecturis sagacissimo, fuit. Itaque per internuntios quærit de filia, quæ inter regias pellices erat, an Cyri regis filius rex esset. Illa, *nec se ipsam scire*, ait, *nec ex alia posse cognoscere, quin singulæ separatim recludantur.* Tum pertractare dormienti caput jubet, nam Mago Cambyses aures utrasque præciderat. Factus deinde per filiam certior, sine auribus esse regem, optimatibus Persarum rem indicat; et in cædem falsi regis impulsos, sacramenti religione obstringit. Septem tantùm conscii fuere hujus conjurationis, qui ex continenti,

homme qui avoit méprisé la religion et outragé les dieux, ne pouvoit guere ménager ses parens. Il choisit pour une exécution aussi cruelle, un mage de ses amis, nommé *Cométe*. Sur ces entrefaites, son épée s'étant par hasard échappée du fourreau, il en fut tellement blessé qu'il en mourut. Ainsi fut-il puni et du parricide qu'il avoit ordonné, ou du sacrilege qu'il avoit commis. Le mage, instruit de sa mort, se hâte de consommer le crime avant qu'elle se répande. Il assassine *Mergis* à qui la couronne étoit due, et lui substitue *Oropaste*, son propre frere. Ce dernier est mis sur le trône sans que personne soupçonne la fraude; car il avoit la figure et la taille de *Mergis*. La chose fut d'autant plus aisée à cacher, que les rois de Perse ont le visage voilé pour rendre leur personne plus auguste. Les mages, dans le dessein de s'attacher le peuple, l'exemptent pour trois ans des impôts et du service militaire, cherchant à affermir par l'indulgence et les libéralités, une domination usurpée. *Ostane*, seigneur d'un esprit très-pénétrant, fut le premier qui soupçonna le mystere. Il fit demander à sa fille, l'une des concubines du Prince, si celui-ci étoit fils de *Cyrus*. Elle répondit *qu'elle l'ignoroit, et qu'étant toutes renfermées dans des appartemens séparés, elle ne pouvoit le savoir d'un autre*. Il lui recommanda alors de toucher les oreilles du prince pendant son sommeil : *Cambyse* les avoit fait couper au mage. Ayant appris de sa fille que le prince n'en avoit point, il en instruit les Grands de la Perse, et leur fait jurer solennellement la mort de l'imposteur. Les conspirateurs étoient au nombre de sept. Pour ne pas

ne dato in pœnitentiam spatio, res per quem quam narraretur, occultato sub veste ferro, ad regiam pergunt. Ibi obviis interfectis, ab Magos perveniunt; quibus ne ipsis quidem animus in auxilium sui defuit: siquidem stricto ferro duos de conjuratis interficiunt. Ipsi tamen corripiuntur a pluribus, quorum alterum Gobrias medium amplexus, cunctantibus sociis, ne ipsum pro Mago transfoderent, quia res obscuro loco gerebatur, vel per suum corpus adigi Mago ferrum jussit: fortuna tamen ita regente, illo incolumi Magus interficitur.

Cap. X. Occisis Magis, magna quidem gloria recepti regni principium fuit: sed multò major in eo, quod quum de regno ambigerent, concordare potuerunt. Erant enim virtute et nobilitate ita pares, ut difficilem ex his populo electionem æqualitas faceret. Ipsi igitur viam invenerunt, quâ de se judicium religioni et fortunæ committerent. Pactique inter se sunt, ut die statutâ omnes equos ante regiam primo mane perducerent; et cujus equus inter Solis ortum hinnitum primus edidisset, is rex esset. Nam et Solem Persæ unum Deum esse credunt; et equos eidem Deo sacratos ferunt. Erat inter conjuratos Darius, Hystaspis filius, cui de regno sollicito equi custos ait: *Si ea res victoriam moderetur, nihil negotii superesse:*

laisser de temps au remords et à l'infidélité, ils courent sur-le-champ au palais, ayant chacun un poignard caché sous leur robe. Après avoir tué les premiers qu'ils trouvent sur leurs pas, ils pénètrent jusqu'aux mages. Ceux-ci, mettant l'épée à la main, se défendent avec courage; ils étendent à leurs pieds deux des conjurés. Ils sont pourtant enveloppés par le nombre. *Gobrias* en saisit un par le milieu du corps. Ses compagnons craignant de le percer lui-même au-lieu du mage, à cause de l'obscurité de l'endroit où ceci se passoit, il leur ordonne de se faire un chemin jusqu'aux flancs du mage, au travers même de son corps. Mais le fer, conduit par le hasard, tua le mage sans blesser *Gobrias*.

Chap. X. S'ils fut glorieux pour les Grands de la Perse d'en avoir recouvré le sceptre par la mort des usurpateurs, ils se firent bien plus d'honneur encore en s'accordant ensemble, lorsqu'il fut question de le mettre en d'autres mains. Absolument égaux en mérite et en noblesse, le peuple étoit très-embarassé sur le choix. Ils imaginerent eux-mêmes un expédient: ce fut de remettre la décision de cette affaire à la religion et à la fortune. Ils convinrent de se rendre tous à cheval de grand matin, à un jour marqué, devant le palais; et de reconnoître pour roi celui d'entr'eux dont le cheval hennniroit le premier au lever du soleil. Les Perses regardent cet astre comme un dieu, et les chevaux comme des animaux qui lui sont consacrés. *Darius*, fils d'*Hystaspe*, l'un des seigneurs qui avoient conspiré contre les mages, désirant beaucoup d'être roi, son écuyer lui dit que, *si la victoire ne tenoit qu'à cette circonstance, rien n'étoit plus sûr que le succès*. Il

per noctem deinde equum pridie constitutam diem ad eumdem locum ducit, ibique equæ admittit, ratus ex voluptate Veneris futurum, quod evenit. Posterâ die itaque, quum ad statutam horam omnes convenissent, Darii equus, cognito loco, ex desiderio fœminæ hinnitum statim edidit; et segnibus aliis, felix auspicium domino primus emisit. Tanta moderatio ceteris fuit, audito auspitio, ut confestim equis desilierint, et Darium regem salutaverint. Populus quoque universus, secutus judicium principum, eumdem regem constituit. Sic regnum Persarum, septem nobilissimorum virorum virtute quæsitum, tam levi momento, in unum collatum est. Incredibile prorsus tantâ patientiâ cessisse eo, quod ut eriperint Magis, mori non recusaverint. Quamquam præter formam, virtutemque hoc imperio dignam, etiam cognatio Dario juncta cum pristinis regibus fuit. Principio igitur regni, Cyri regis filiam in matrimonium recepit, regalibus nuptiis regnum firmaturus; ut non tam in extraneum transiatum, quàm in familiam Cyri reversum videretur. Interjecto deinde tempore, quum Assyrii domuissent, et Babyloniam occupassent, difficilisque urbis expugnatio esset; æstuante rege, unus de interfectoribus Magorum, Zopyrus, domi se verberibus lacerari toto corpore jubet: nasum, aures, et labia sibi præcidi; atque ita regi inopinanti se offert. Attonitum,

(4) *Atosse*. *Hérodote* lui fait épouser *Phédime*, fille d'*Othane*.

conduit son cheval pendant la nuit au lieu désigné, la veille du jour qu'on avoit fixé, et là il lui abandonne une jument, dans l'espoir que le sentiment du plaisir qu'il auroit goûté, produiroit ce qui ne manqua pas d'arriver. Le lendemain tous les seigneurs s'étant trouvés au rendez-vous à l'heure marquée, le cheval de *Darius* reconnoît l'endroit, entre en chaleur, se met sur-le-champ à hennir, et tandis que les autres chevaux étoient muets, décide l'augure en faveur de son maître. Telle fut la modération des concurrens de *Darius*, qu'après avoir entendu le signal, ils descendirent aussi-tôt de cheval, et le saluerent roi. Tout le peuple, à l'exemple des Seigneurs, s'accorda à le placer sur le trône. C'est ainsi que le sceptre de la Perse, recouvré par le courage de sept grands de l'État, fut remis entre les mains d'un seul d'entr'eux pour une raison aussi légere. Il est inconcevable qu'ils ayent cédé si tranquillement un trône qu'ils venoient d'arracher aux mages, au péril même de leur vie. Cependant *Darius* étoit digne de régner par la noblesse de sa figure et la grandeur de son courage; il étoit d'ailleurs parent des anciens rois. Au commencement de son regne, il épousa la fille (4) de *Cyrus*, afin d'affermir sa puissance en s'alliant au sang royal, et de montrer que le sceptre, au lieu de passer à un étranger, étoit rentré dans la famille de *Cyrus*. Quelque temps après les Assyriens s'étant révoltés, s'emparerent de Babylone. Il n'étoit pas aisé de la reprendre, et le roi étoit fort inquiet. *Zopire*, l'un des meurtriers des mages, se fit déchirer le corps à coups de fouet, et parut inopinément devant le roi, le nez, les levres et les oreilles coupées. *Darius* saisi

et quærentem Darium causas, auctoremque tam fœdæ lacerationis, tacitus quo proposito fecerit, edocet; formatoque in futura consilio, transfugæ titulo Babyloniam profiscitur. Ibi ostendit populo laniatum corpus: queritur crudelitatem regis, a quo in regni petitione, non virtute, sed auspicio; non judicio hominum, sed hinnitu equi superatus sit: jubet illos ex amicis exemplum capere, quid hostibus cavendum sit: hortatur, non mœnibus magis quàm armis confidant, patianturque se communi bellum recentiore irâ gerere. Nota nobilitas viris pariter et virtus omnibus erat: nec de fide timebant, cujus veluti pignora, vulnera corporis, et injuriæ notas habebant. Constituitur ergo dux omnium suffragio, et acceptâ parvâ manu, semel atque iterum cedentibus consultò Persis, secunda prœlia facit: at postremò universum sibi creditum exercitum Dario prodit, urbemque ipsam in potestatem ejus redigit. Post hæc Darius bellum Scythis infert, quod sequenti volumine referetur.

d'étonnement, lui demandant pour quelle raison et par qui il avoit été si horriblement maltraité, ce Seigneur lui déclare en particulier qu'il s'est ainsi mutilé lui-même, et l'instruit du dessein qu'il a formé. Il concerte son entreprise avec *Darius*, et partant pour Babylone, il s'y produit comme transfuge. Il montre aux habitans son corps déchiré; il se plaint de la cruauté du roi, ajoutant que celui-ci l'avoit emporté sur lui dans la poursuite du trône par le hasard et non par le mérite; par le hennissement d'un cheval et non par la voix des hommes. Il leur fait considérer par son exemple à quel traitement doivent s'attendre les ennemis de *Darius*, puisqu'il traite ainsi ses amis. Il les exhorte à moins compter sur leurs remparts que sur leurs armes, et à permettre qu'un homme récemment ulcéré contre *Darius*, se joigne à eux pour le combattre. Tout le monde connoissoit la naissance et la valeur de *Zopire*: on le croit sans peine: ses plaies, marques de l'outrage qu'il avoit essuyé, étoient comme les gages de sa foi. On lui remet d'une commune voix le commandement de l'armée. Il fait d'abord deux sorties heureuses avec peu de troupes, les Perses reculant exprès. Toute l'armée lui ayant enfin été confiée, il la livre à *Darius*, qu'il rend aussi maître de Babylone. *Darius*, après cette expédition, fit la guerre aux Scythes, comme on le verra dans le livre suivant.

LIBER II.

Breviarium Capitum.

1 *Scytharum origo et antiquitas, de qua cum Ægyptiis contendunt.*

2 *Descriptio Scythiæ, et morum gentis, quæ in plaustris degens justitiam colit et continentiam.*

3 *Scytharum fortitudo bellica: Ægyptios fugant, Asiamque reddunt tributariam.*

4 *Amazonum a Scythis origo, reginæ, res gestæ.*

5 *Bellum Scytharum adversùs servos, quos lepido stratagemate reprimunt. Darius Scythis, deinde Ionibus et Atheniensibus arma infert.*

6 *Atheniensium origo gloriatio, industria, artes, reges.*

7 *Respublica Atheniensis Solonis legibus et politico stratagemate firmata.*

8 *Pisistratus post fortiter gesta in Megarenses tyrannidem per 33 annos occupat.*

9 *Ejusdem filius Hippias, patria pulsus, Persarum exercitum in Græciam adduxit. Inde nobilis illa Marathonia pugna, in qua victi Persæ, Athenienses victores duce Miltiade.*

10 *Dissidium fraternum de regno inter Darii filios. Xerxes bellum adversùs Græcos instaurat validissimo exercitu.*

11 *Fortitudine Spartanorum, quorum rex Leonidas Persæ ad Thermopylas maximâ clade afficiuntur.*

12 *Themistoclis industriâ Persarum classis ad*

LIVRE II.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Origine des Scythes : leur antiquité et leur dispute à ce sujet avec les Égyptiens.*
2 *Description de la Scythie : mœurs de ses peuples : ils sont justes et tempérans, et n'ont d'autres maisons que des chariots.*
3 *Valeur des Scythes : ils mettent en fuite les Égyptiens, et rendent l'Asie tributaire.*
4 *Les Amazones issues des Scythes : leurs reines, leurs exploits.*
5 *Guerre des Scythes contre leurs esclaves : plaisant stratagême qu'ils emploient pour les réprimer. Darius fait la guerre aux Scythes, et ensuite aux Ioniens et aux Athéniens.*
6 *Prétentions des Athéniens sur leur origine : leur industrie, leurs arts, leurs rois.*
7 *Leur République est affermie par les loix et la ruse politique de Solon.*
8 *Pisistrate, après avoir signalé sa valeur contre les Mégariens, s'empare de la tyrannie, et en jouit 33 ans.*
9 *Son fils Hyppias, chassé d'Athenes, conduit une armée de Perses dans la Grece : de-là la célèbre bataille de Marathon ; les Perses y sont vaincus, et les Athéniens vainqueurs sous la conduite de Miltiade.*
10 *Les fils de Darius se disputent le trône de leur pere. Xercès se prépare à marcher contre la Grece avec une armée formidable.*
11 *Les Spartiates, commandés par leur roi Léonidas, font un affreux carnage des Perses au défilé des Thermopyles.*
12 *La flotte des Perses est battue dans le détroit*

Salaminium fretum navali prælio victor, post multam stragem fugâ sibi consulit.

13 *Mardonio terrestris exercitus commissus, Xerxes ægrè evadit piscatoriâ cymbâ, ejusdem pedestris exercitus fame obruitur: unde nova clades.*

14 *Mardonius in Bœotia ad Plateas, cum Persis a Græcorum copiis victus, cum paucis profugit. Eodem ferè momento adversùs Persas in Asia feliciter dimicatum est.*

15 *Athenienses Spartanis delusis, urbem ex integro restaurant. Spartani Persarum fines depopulantur. Pausanias defectionis reus damnatur. Aristides proditoris consilia discutit. Xerxes iterum arma movet infeliciter, a Cimone navali prælio superatus.*

CAP. I. IN relatione rerum ab Scythis gestarum, quæ satis amplæ magnificæque fuerunt, principium ab origine repetendum est. Non enim minùs illustria initia, quàm imperium habuere; nec virorum imperio magis, quàm feminarum virtutibus claruere: quippe quum ipsi Parthos Bactrianosque, feminæ autem eorum Amazonum progna condiderint; prorsus ut res gestæ virorum mulierumque considerantibus incertum sit, uter apud eos sexus illustrior fuerit. Scytharum gens antiquissima semper habita: quamquam inter Scythas et Ægyptios diu contentio de generis vetustate fuerit: Ægyptiis

(1) Peuples d'Asie.

de

de Salamine par l'adresse de Thémistocle. Elle s'enfuit après avoir beaucoup souffert.

13 *Xercès confie à Mardonius le commandement de son armée de terre. Ce prince se jette dans une barque de pêcheur, et ne se sauve qu'avec peine. Son infanterie est détruite par la faim et par la peste.*

14 *Bataille de Platée en Béotie; Mardonius y est battu par les Grecs; il s'enfuit avec un petit nombre de soldats. Presque à la même heure, les Grecs remportent de grands avantages sur les Perses en Asie.*

15 *Les Athéniens trompent les Spartiates, et rétablissent leur ville. Ces derniers vont ravager les frontieres de la Perse. Condamnation de Pausanias, dont la trahison est découverte par Aristide. Xercès attaque encore les Grecs, mais son expédition est malheureuse: Cimon le bat sur mer et sur terre.*

CHAP. I. En rappellant les grandes actions des Scythes il est à propos de remonter jusqu'à leur origine. Leurs commencemens furent aussi brillans que leur empire, et chez eux les femmes ne furent pas moins illustres que les hommes. Si ceux-ci créerent les Parthes (1) et les Bactriens, celles-là fonderent le royaume des Amazones (2); ensorte que si l'on considere les exploits des deux sexes, on ne saura lequel des deux s'est le plus illustré. Les Scythes ont toujours passé pour le peuple le plus ancien de la terre. Cependant les Égyptiens leur ont longtemps disputé cette gloire. Ces derniers préten-

(2) Femmes guerrieres qui habitoient le long du Pont-Euxin.

prædicantibus : *Initio rerum, quum aliæ terræ nimio fervore solis arderent, aliæ rigerent frigoris immanitate, ita ut non modò pomæ generare homines, sed ne advenas quidem recipere ac tueri possent, priusquam adversùs calorem vel frigus velamenta corporis invenirentur, vel locorum vitia quæsitis arte remediis mollirentur: Ægyptum ita temperatam semper fuisse, ut neque hyberna frigora, nec æstivi solis ardores incolas ejus premerent; solum ita fecundum, ut alimentorum in usum hominum nulla terra feracior fuerit. Jure igitur ibi primùm homines natos videri debere, ubi educari facillimè possent.* Contra, Scythæ cœli temperamentum, nullum esse vetustatis argumentum putabant : *Quippe naturam, quum primum incrementa caloris ac frigoris regionibus distinxit, statim ad locorum patientiam, animalia quoque generasse : sed et arborum atque frugum, pro regionum conditione, aptè genera variata. Et quantò Scythis sit cœlum asperius quàm Ægyptiis, tantò et corpora et ingenia esse duriora. Ceterum si mundi, quæ nunc partes sunt, aliquando unitas fuit : sive illuvies aquarum principio rerum terras obruta tenuit : sive ignis, qui et mundum genuit, cuncta possedit, utriusque primordii Scythas origine præstare. Nam si ignis prima possessio rerum fuit, qui paulatim extinctus, sedem terris dedit : nullam priùs quàm septentrionalem partem, hyemis rigore ab igne secretam; adeò ut nunc quoque nulla magis rigeat frigoribus. Ægyptum verò, et totum Orientem, tardissimè temperatum;*

(3) Comme le pensoit *Héraclide.*

doient *qu'au commencement du monde les différens climats étoient ou brûlans ou glacés à un tel point que loin que les hommes pussent y naître, les étrangers ne pouvoient s'y établir ni s'y conserver, avant que l'art eût défendu les corps contre les impressions du chaud et du froid, par l'invention des vêtemens, ou corrigé les incommodités des lieux par d'autres moyens nouveaux; mais que le ciel de l'Egypte étoit, au contraire, si tempéré, que ses habitans ne souffroient ni des rigueurs de l'hiver ni des feux de l'été, et que le sol y étoit plus fécond que par-tout ailleurs en toutes sortes d'alimens nécessaires à la vie; qu'il étoit donc raisonnable de penser que la première patrie des hommes devoit être le pays où il leur étoit si facile de subsister.* Les Scythes soutenoient de leur côté, *que la température du climat ne prouvoit nullement qu'une contrée eût été la plus anciennement habitée; que lorsque la nature distingua les différentes régions par les divers degrés de chaud ou de froid, elle donna en même temps la vie à des animaux capables de supporter chaque disposition de l'air, et diversifia sagement les espèces d'arbres et de fruits, selon la qualité des climats; que si le ciel de la Scythie étoit plus âpre que celui de l'Egypte, les Scythes avoient aussi le corps et l'esprit plus vigoureux que les Egyptiens: qu'au reste, si le monde aujourd'hui divisé en plusieurs parties, ne formoit autrefois qu'un seul tout, soit qu'originairement les eaux en eussent couvert toute la surface, soit que le feu, principe de l'univers (3), l'eût totalement occupé, dans l'une et l'autre supposition, les Scythes étoient la nation la plus ancienne. Car, si le monde avoit d'abord été rempli par le feu, la terre où il s'étoit éteint peu à peu, avoit été la première habitable; que les contrées*

quippe qui etiam nunc torrenti calore solis exæstuet. Quod si omnes quondam terræ [illegible] profundo fuerunt; profectò editissimam quamque partem decurrentibus aquis primùm defectam: humillimo autem solo eamdem aquam diutissimè immoratam; et quantò prior quæque pars terrarum siccata sit, tantò priùs animalia generare cœpisse. Porro Scythiam adeo editiorem omnibus terris esse, ut cunctâ flumina ibi nata, in Mœotim, tum deinde in Ponticum et Ægyptium mare decurrant: Ægyptum autem, quæ tot seculorum curâ impensâque munita sit, et adversùm vim incurrentium aquarum tantis structa molibus, tot fossis conscissa, ut quum his arceantur, illis recipiantur aquæ, nihilominus coli, nisi excluso Nilo, non potuerit, non posse videri hominum vetustate ultimam, quæ, sive ex aggerationibus regum, sive Nili trahentis limum, terrarum recentissima videatur. His igitur argumentis superatis Ægyptiis, antiquiores semper Scythæ visi.

Cap. II. Scythia autem in Orientem porrecta includitur ab uno latere Ponto, et alio altero montibus Riphæis, a tergo Asiâ et

(4) La mer de Zabache, entre l'Europe et l'Asie.
(5) Pays d'Asie.
(6) Fleuve d'Ethiopie, de Nubie et d'Egypte.
(7) Montagnes situées aux extrémités septentrionales de la Scythie.

septentrionales avoient été, plutôt que les autres, dévorées du feu par la rigueur du froid, puisque aujourd'hui même le septentrion est la partie du monde la plus froide; qu'au contraire, l'Egypte et tout l'orient avoient été tempérés plus tard que toutes les autres régions, étant encore brûlés par les feux ardens du soleil; que si la terre avoit été jadis entièrement submergée par les eaux, il n'étoit pas douteux que ses parties les plus élevées n'eussent été plutôt desséchées par l'écoulement de ces eaux, lesquelles durent séjourner très-long-temps dans les plus basses, et que la contrée qui avoit été desséchée la première, n'eût été aussi la première à produire des animaux; que la Scythie étoit si évidemment la région la plus élevée du monde, que tous les fleuves qui en sortent vont se décharger dans les Palus Méotides (4), *et de-là dans les mers du Pont* (5) *et d'Egypte. Mais que l'Egypte ne pouvoit passer pour la plus ancienne des terres habitées, puisque, malgré les soins et les dépenses de tant de Rois, qui avoient travaillé pendant tant de siècles à la défendre contre le torrent des eaux, soit en la munissant de hautes chaussées, soit en la coupant de nombreux fossés, afin que les eaux retenues d'un côté pussent s'écouler de l'autre, elle n'étoit capable de culture qu'après la retraite du Nil* (6); *qu'il sembloit, au contraire, et par les digues qui avoient été faites par ses Rois, et par les tas de limon que le fleuve y charie, qu'elle étoit la contrée du monde la plus moderne.* Ces raisonnemens supérieur à ceux des Egyptiens, ont toujours fait regarder les Scythes comme un peuple plus ancien qu'eux.

CHAP. II. La Scythie s'étend vers l'Orient. Bornée d'un côté par le Pont, de l'autre par les monts Riphées (7), elle a à dos l'Asie et le

Phasi flumine. Multum in longitudinem [illegible] latitudinem patet. Hominibus inter [illegible]li fines, neque enim agrum exercent [illegible]nec domus illis ulla; aut tectum, aut sedes [illegible]st, armenta et pecora semper pascentibus, et per incultas solitudines errare solitis. Uxores liberosque secum in plaustris vehunt, quibus coriis, imbrium hyemisque causâ tectis, pro domibus utuntur. Justitia, gentis ingeniis culta, non legibus. Nullum scelus apud eos furto gravius, quippe sine tecti munimento pecora et armenta habentibus, quid salvum esset, si furari liceret? Aurum et argentum perinde aspernantur ac reliqui mortales appetunt. Lacte et melle vescuntur. Lanæ iis usus, ac vestium ignotus: et quamquam continuis frigoribus urantur, pellibus tamen ferinis aut murinis utuntur. Hæc continentia illis morum quoque justitiam edidit, nihil alienum concupiscentibus. Quippe ibidem divitiarum cupido est, ubi et usus. Atque utinam reliquis mortalibus similis moderatio, et abstinentia alieni foret! Profectò non tantum bellorum per omnia secula terris omnibus continuaretur, neque plus hominum ferrum et arma, quàm naturalis fatorum conditio raperet. Prorsus et admirabile videatur, hoc illis naturam dare, quod Græci longâ sapientium doctrinâ præceptisque philosophorum consequi nequeunt: apudque illos mores incultæ barbariæ collatione superari. Tantò plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio virtutis.

[redacted]ase (8). Elle est fort longue et fort large. Ses [redacted]itans ne cultivant point la terre, les champs [redacted]y sont pas séparés par des limites. Ils n'ont ni [redacted]sons, ni cabanes, ni demeures fixes; ils errent [redacted]leurs troupeaux dans des déserts incultes. [redacted]aînent avec eux leurs femmes et leurs en- [redacted]dans des chariots qu'ils couvrent de cuir [redacted]ur se garantir du froid et de la pluie, et qui [redacted]eur tiennent lieu de maisons. L'équité leur est naturelle, et non commandée par des loix. Ils regardent le vol comme le plus énorme de tous les crimes. N'ayant en effet que du bétail et de gros troupeaux sans clôture et à l'abandon, que leur resteroit-il si le vol étoit permis? Ils n'ont pas, comme les autres hommes, la soif de l'or et de l'argent. Ils vivent de lait et de miel. Ils ignorent l'usage de la laine et des habits, et ne se munissent contre le froid perpétuel de leur pays, qu'avec des peaux de bêtes fauves (9). Cette austérité de mœurs les a rendus justes, et indifférens pour le bien d'autrui; car le desir des richesses en suppose l'usage. Plut aux Dieux que le reste des hommes, également modéré, n'enviât point ce qui ne lui appartient pas! L'univers ne seroit pas toujours le théâtre des combats, et la guerre moissonneroit moins d'hommes que la mort naturelle. Il est sans doute étonnant que la nature seule ait donné aux Scythes une sagesse que les Grecs n'ont pu encore puiser dans les préceptes de leur morale et dans les leçons de leur philosophie, et qu'une nation barbare l'emporte en cela sur un peuple civilisé. Toutefois il est vrai que les Scythes ont plus gagné à ignorer le vice, que les Grecs à connoître la vertu.

(8) Fleuve de Colchide.

(9) Le texte ajoute *Murinis*: ce sont des peaux de martres, de hérisseaux, de petits renards etc.

Cap. III. Imperium Asiæ ter quæsiver[illegible] ipsi perpetuò ab alieno imperio aut [illegible] aut invicti mansere. Darium, regem Pers[illegible] rum, turpi ab Scythia summoverunt fu[illegible] Cyrum cum omni exercitu trucidaver[illegible] Alexandri Magni ducem Sopyriona par[illegible] tione cum copiis universis deleverunt: l[illegible] manorum audivere, non sensere arma. Par[illegible] thicum et Bactrianum imperium ipsi cond[illegible] derunt. Gens laboribus et bellis aspera: vires corporum immensæ: Nihil parare, quod amittere timeant: nihil victores præter gloriam concupiscunt. Primus Scythis bellum indixit Vexoris, rex Ægyptius, missis primò legatis, qui hostibus parendi legem dicerent. Sed Scythæ, jam ante de adventu regis a finitimis certiores facti, legatis respondent: *Tam opulenti populi ducem stolidè adversùs inopes occupasse bellum, quod magis domi fuerit illi timendum: quòd belli certamen anceps, præmia victor[illegible]e nulla, damna manifesta sint. Igitur non expectaturos Scythas dum ad se veniatur, quum tantò sibi plura in hoste concupiscenda sint; utroque prædæ ituros obviam.* Nec dicta, res morata: quos quum tanta celeritate venire rex addidicisset, in fugam vertitur, exercituque cum omni apparatu belli relicto, in regnum trepidus se recepit. Scythas ab Ægypto paludes prohibuere: inde reversi, Asiam perdomitam [illegible] tigalem fecere, modico tributo, magis [illegible] titulum imperii, quàm in victoriæ præmium imposito. Quindecim annis per[illegible]andæ Asiæ immorati, uxorum flagitatione [illegible] vocantur,

CHAP. III. Les Scythes ont conquis trois fois l'Asie, et ils ont toujours été ou respectés ou vainqueurs des autres peuples. Ils réduisirent *Darius*, roi de Perse, à s'enfuir honteusement de leur pays; ils taillèrent en pièces toute l'armée de *Cyrus*, qui périt lui-même, ainsi que celle de *Sopirion*, Général d'*Alexandre*. Ils ouïrent le bruit des armes Romaines sans en éprouver la force. Ils sont les fondateurs de l'empire des Parthes et des Bactriens. Infatigables, guerriers et robustes, ils ne veulent rien acquérir qu'ils craignent de perdre, et ne cherchent dans la victoire que le seul honneur d'avoir vaincu. *Vexoris*, roi d'Égypte, fut le premier qui leur déclara la guerre. Il commença par leur envoyer des Ambassadeurs pour les sommer de se soumettre à lui. Les Scythes, déjà avertis par leurs voisins, de l'approche de l'ennemi, leur répondirent, qu'*un prince qui régnoit sur un peuple aussi opulent, étoit bien insensé de venir tomber sur une nation pauvre; qu'il devroit craindre plutôt d'être attaqué chez lui; que le sort des combats étoit incertain; qu'il ne gagneroit rien à vaincre, et risqueroit tout à être battu; que pour eux, puisqu'ils pouvoient espérer de si riches dépouilles, ils n'appréhendoient pas que l'ennemi fût entré sur leurs terres, qu'ils iroient au-devant du butin qui leur étoit offert.* L'exécution suivit aussi-tôt le projet. *Vexoris* étant informé qu'ils s'avançoient à grandes journées, abandonne son armée et tout son bagage, prend la fuite, et se sauve dans ses Etats. Les marais de l'Egypte empêchèrent les Scythes d'y pénétrer. En revenant sur leurs pas, ils soumirent l'Asie, et lui imposèrent un tribut modique, moins pour se payer de leur victoire, que pour consacrer leur domination. Après avoir employé quinze ans à pacifier le pays conquis,

per legatos denuntiantium, *Ni redeant, sob[illegible]lem se ex finitissimis quæsituras, nec p[illegible] ut in posteritatem, Scytharum genus per fem[illegible]nas intercidat.* His igitur Asia per mille qu[illegible]ngentos annos vectigalis fuit. Pendendi tributi finem Ninus, Rex Assyriorum, imposuit.

Cap. IV. Sed apud Scythas medio tempore duo regii juvenes, Ylinos et Scolopitus, per factionem optimatum, domo pulsi, in[illegible]gentem juventutem secum traxere, et in Cappadociæ ora, juxta amnem Thermodonta consederunt, subjectosque Themiscyreos campos occupavere. Ibi per multos annos spoliare finitimos assueti, conspiratione populorum per insidias trucidantur. Horum uxores, quum viderent exsilio additam orbitatem, arma sumunt, finesque suos, summoventes primò, mox etiam inferentes bella, defendunt. Nubendi quoque finitimis animum omisere; servitutem, non matrimonium appellantes. Singulare omnium seculorum exemplum ausæ, auxere rempublicam sine viris: jam etiam cum contemptu virorum se tuentur. Et ne feliciores aliæ aliis viderentur; viros qui domi remanserant, interficiunt. Ultionem quoque cæsorum conjugum, excidio finitimorum consequuntur. Tum pace armis quæsitâ, ne genus interiret, concubitum finitimorum ineunt. Si qui mares nascerentur, interficiebant [illegible]gines in eumdem ipsis morem, no[illegible]ne

(1) Ou plutôt de 28 ans.
(2) Pays de l'Asie mineure.
(3) Capitale des Amazones.

furent rappelés chez eux par les instantes prières de leurs femmes, qui leur firent dire par des envoyés, que s'ils ne revenoient en Scythie, elles chercheroient des époux chez leurs voisins, ne pouvant se résoudre à laisser éteindre la nation Scythe par leur faute. L'Asie paya le tribut aux Scythes l'espace de 1500 ans (1). Elle fut ensuite affranchie par *Ninus*, roi d'Assyrie.

CHAP. IV. Cependant deux jeunes princes Scythes, *Ylinos* et *Scolopite*, ayant été chassés par une faction des Grands, emmenèrent avec eux une nombreuse jeunesse. Ils s'arrêtèrent d'abord vers la Cappadoce (2), près du Thermodon, et s'emparèrent des plaines de Themyscire (3), situées sous les bords du fleuve. Après avoir pillé pendant plusieurs années les nations voisines, celles-ci se liguèrent contre eux, et les firent périr dans des embûches. Leurs femmes se voyant à la fois exilées et veuves, prirent les armes; elles défendirent d'abord leurs frontières; et puis firent des excursions ailleurs. Elles dédaignèrent d'épouser leurs voisins, appelant le mariage une servitude; et par un exemple à jamais mémorable, elles agrandirent leur Etat sans le secours des hommes, et le conservèrent en les méprisant. Pour ne pas paroître plus heureuses les unes que les autres, elles égorgèrent le peu d'hommes qui leur restoient encore, et vengèrent par la ruine de leurs voisins le massacre de leurs maris. Après avoir acquis la paix par la voix de la guerre, elles partagèrent leurs lits avec les peuples limitrophes, pour ne pas laisser périr leur race. S'il leur naissoit des enfans mâles, elles les tuoient. Quant aux filles, elles les formoient à leur genre de vie, leur interdisoient l'oisiveté et les ouvrages de femmes, et les exerçoient à manier les armes, à monter à cheval et

que lanificio ; sed armis, equis, venationibus exercebant, inustis infantum dexterioribus mammis, ne sagittarum jactus impediretur, unde Amazones dictæ sunt. Duæ his reginæ fuere, Marthesia et Lampedo : quæ in duas partes agmine diviso, inclytæ jam opibus, vicibus gerebant bella, solæ terminos alternis defendentes ; et ne successibus deesset auctoritas, genitas se Marte prædicabant. Itaque majore parte Europæ subactâ, Asiæ quoque nonnullas civitates occupavere. Ibi Epheso, multisque aliis urbibus conditis partem exercitûs cum ingenti præda domum dimittunt. Reliquæ, quæ ad tuendum Asiæ imperium remanserant, concursu Barbarorum cum Marthesia regina interficiuntur. In hujus locum filia ejus Orithya regno succedit ; cui præter singularem belli scientiam, eximia servatæ in omne ævum virginitatis admiratio fuit. Hujus virtute tantum additum gloriæ et famæ Amazonum est, ut Herculi Regi, cui XII stipendia debebat, quasi impossibile, imperaverit, ut arma reginæ Amazonum sibi afferret. Eò igitur profectus longis novem navibus, comitante principum Græciæ juventute, inopinantes aggreditur. Duæ tum sorores Amazonum regna tractabant, Antiope et Orithya ; sed Orithya foris bellum

(4) Ce mot est grec. Il est composé de l'*a* privatif et de *Mazòs* : mammelle.

(5) Il s'en faut de beaucoup qu'elles ayent fait tant de conquêtes. Tout ceci tient plus à la fable qu'à l'histoire.

(6) Ville d'Ionie.

à chasser ; et pour leur faciliter l'usage de l'arc, elles leur brûloient dans leur enfance la mamelle droite ; ce qui leur a fait donner le nom d'*Amazones* (4). Deux de leurs reines, *Martésie* et *Lampéto*, devenues très-puissantes, ayant partagé leur armée en deux corps, firent la guerre et défendirent leur royaume tour à tour. Pour rendre leur succès plus imposans, elles se disoient filles de *Mars*. Après avoir subjugué la plus grande partie de l'Europe (5), elles s'emparèrent encore de quelques places de l'Asie. Elles y bâtirent la ville d'Ephèse (6) et plusieurs autres, et renvoyèrent dans leur pays une partie de leurs troupes avec de riches dépouilles. Celles qui restèrent en Asie pour en garder les conquêtes, furent taillées en pieces dans une irruption de Barbares ; la reine *Marthésie* y périt. *Orithye* sa fille lui succéda. Cette princesse s'attira l'admiration et par sa grande connoissance de la guerre, et par le soin qu'elle eut de conserver toujours sa virginité. Sa valeur rehaussa si fort la gloire des Amazones, que le roi (7) auquel *Hercule* devoit les *douze travaux*, lui commanda, comme une chose impossible, de lui apporter les armes d'*Orithye*. *Hercule* partit avec neuf galères, accompagné de l'élite de la jeunesse grecque, et surprit les Amazones. Elles étoient gouvernées par deux sœurs, *Antiope* et *Orithye* ; mais cette dernière faisoit alors la guerre hors du royaume. Lorsque *Hercule* aborda dans leur pays, *Antiope*, ne craignant aucune hostilité, se trouvoit sur le rivage avec un petit nombre d'Amazones. Ces héroïnes, surprises de cette soudaine irruption, s'armèrent à la hâte, et sont aisément vaincues. Plusieurs sont

(7) *Eurystée*, roi de Mycènes. Rien n'est plus connu que ces douze travaux d'*Hercule*.

gerebat igitur quum Hercules ad littus Amazonum applicuit, infrequens multitudo cum Antiopa regina, nihil hostile metuente, erat. Quâ re effectum est, ut paucæ repentino tumultu excitæ, arma sumerent, facilemque victoriam hostibus darent. Multæ itaque cæsæ captæque. In his duæ Antiopæ sorores captæ sunt, Menalippe ab Hercule, Hippolyte a Theseo. Sed Theseus, obtentâ in prætium captivâ, eamdem in matrimonium assumpsit, et ex ea genuit Hippolytum. Hercules, post victoriam, Menalipen captivam sorori reddidit, et pretium arma reginæ accepit. Atque ita functus imperio, ad regem revertitur. Sed Orithya, ubi comperit bellum sororibus illatum, et raptorem esse Atheniensium principem; hortatur comites frustraque et Ponti sinum, et Asiam edomitam esse dicit, si Græcorum non tam bellis, quàm rapinis pateant. Auxilium deinde a Sagillo, rege Scythiæ, petit: Genus se Scytharum esse: cladem virorum, necessitatem armorum, belli causas ostendit; assequutasque virtute, ne segniores viris feminas habere Scythæ viderentur. Motus ille domesticâ gloriâ, mittit cum ingenti equitatu filium Panasagorum in auxilium. Sed ante prælium, dissentione ortâ, ab auxiliis desertæ, bello ab Atheniensibus vincuntur; receptaculum tamen habuere castra sociorum, quorum auxilio intactæ ab aliis gentibus [illegible]

(8) Ville de l'Asie mineure, fameuse par le siège qu'elle soutint dix ans, et par les poëmes d'*Homère*.

tuées ou prises. Deux sœurs d'*Antiope*, *Mélanippe* et *Hippolyte*, tombent entre les mains, l'une d'*Hercule*, l'autre de *Thésée*. Celui-ci, maître de sa captive, en fit son épouse, et en eut *Hippolyte*. *Hercule*, après la victoire, rendit sa prisonnière *Mélanippe* à la reine, sa sœur, qui lui en paya la rançon en lui donnant ses armes. Ce héros retourna chez *Eurysthée*, après avoir ainsi exécuté son ordre. Cependant *Orithye*, apprenant qu'un chef Athénien avoit attaqué ses sœurs et en avoit enlevé une, exhorte ses compagnes à la vengeance, en leur disant qu'inutilement elles auront subjugué le Pont et l'Asie, si leur propre pays reste exposé aux armes ou plutôt aux brigandages des Grecs. Elle demande ensuite du secours à *Sagille*, roi de Scythie; elle lui représente que les Amazones sont issues des Scythes; que leurs maris ont été massacrés; que leur mort les a forcées elles-mêmes de prendre les armes: elle l'instruit des autres motifs de leurs guerres, et lui prouve par ce détail, qu'elles ont montré que chez les Scythes les femmes sont aussi courageuses que les hommes. *Sagille*, touché de la gloire de sa nation, lui envoie *Panasagore*, son fils, à la tête d'une nombreuse cavalerie. Mais la division s'étant mise, avant la bataille, entre ses troupes et celles de la reine, les Amazones privées de ce secours, furent battues par les Athéniens. Elles trouvèrent pourtant un asyle dans le camp de leurs alliés, sous l'escorte desquels elles revinrent dans leur pays, sans être inquiétées dans leur marche par les autres peuples. Après *Orithye* régna *Penthésilée*, qui secourut Troie (8) contre les Grecs, et ne se signala pas moins que les plus grands héros. Cette princesse ayant été tuée et son armée détruite, le reste d'Amazones qui étoit resté dans son royau-

regnum revertuntur. Post Orithyam, Penthesilea regno potita est, cujus Trojano bello inter fortissimos viros, quum auxilium adversùs Græcos ferret, magna virtutis documenta exstitere. Interfectâ demum Penthesileâ, exercituque ejus absumpto; paucæ, quæ in regno remanserant, ægrè sed adversùs finitimos defendentes, usque tempora Alexandri Magni duraverunt. Harum Minithya, sive Thalestris regina, concubitu Alexandri per dies XIII ad sobolem ex eo generandam, obtento, reversa in regnum, brevi tempore cum omni Amazonum nomine intercidit.

CAP. V. Scythæ autem tertiâ expeditione Asianâ, quum annis octo a conjugibus et liberis abfuissent, servili bello domi excipiuntur. Quippe conjuges eorum longâ exspectatione virorum fessæ; nec jam teneri bello, sed deletos rati, servis ad custodiam pecorum relictis nubunt; qui reversos cum victoria dominos, velut advenas, armati finibus prohibent. Quibus quum varia victoria fuisset, admonentur Scythæ mutare genus pugnæ, memores non cum hostibus, sed cum servis prœliandum, nec armorum, sed dominorum jure incendos: verbera in aciem, non arma adferenda; omissoque ferro, virgas ac flagella, cetera servilis metûs, paranda instrumenta. Probato omnes consilio, instructi sicut præceptum erat, postquam ad hostem accessere, inopinantibus verbera intentant; adeoque illos perculerunt, quos ferro non poterant, metu ver-

me, ne se maintint qu'avec peine contre les peuples voisins, et ne subsista que jusqu'au règne d'Alexandre. *Minithye* ou *Thalestris*, leur dernière reine, partagea le lit de ce prince pendant treize jours pour en avoir un enfant; revenue ensuite dans ses Etats, elle y mourut bientôt après. Le nom des Amazones périt avec elle.

CHAP. V. Les Scythes restèrent huit ans loin de leurs femmes et de leurs enfans, dans leur troisième expédition d'Asie. Leurs femmes, lasses d'attendre leurs maris, et les croyant, non pas arrêtés par la guerre, mais exterminés, épousèrent les esclaves qu'ils avoient laissés en Scythie pour la garde de leurs troupeaux. A leur retour, ils trouvèrent ces pâtres armés contre eux; et quoiqu'ils fussent leurs maîtres et de plus vainqueurs, ils furent repoussés par eux des frontières de la Scythie, comme s'ils eussent été des étrangers. Après des succès balancés, comme ils avoient affaire moins à de vrais ennemis qu'à des esclaves révoltés contre lesquels il falloit agir, non en guerriers, mais en maîtres, on leur conseilla de changer leur manière de les combattre, et de se servir contre eux, non du fer et des armes ordinaires, mais du fouet, de la verge, et des autres instrumens qui sont propres à effrayer des ames serviles. Cet avis ayant été généralement approuvé, ils se munirent des armes désignées, et lorsqu'ils furent en présence des ennemis, ils les leur montrèrent tout à coup et sans qu'ils s'y attendissent. Ils les épouvantèrent si fort par le spectacle de ses armes, qu'ils vainquirent par la seule crainte de la verge, des gens qu'ils n'avoient pu vaincre par le fer, et que ceux-ci prirent la fuite; non comme des ennemis battus, mais comme des esclaves échappés. Tous ceux qui purent être pris furent pendus. Les femmes

berum vincerent ; fugamque non ut hostes victi, sed ut fugitivi servi capesserent. Quos cumque capi potuerunt, supplicia crucib[us] luerunt. Mulieres quoque malè sibi consc[ias], partim ferro, partim suspendio, vitam finierunt. Post hæc pax apud Scythas fuit, usque tempora Jancyri regis. Huic Darius rex Persarum, sicut suprà dictum est, quum filiæ ejus nuptias non obtinuisset, bellum intulit : et armatis septingentis millibus hominum Scythiam ingressus, non facientibus hostibus pugnæ potestatem, metuens, ne interrupto ponte Istri, reditus sibi intercluderetur, amissis octoginta millibus hominum trepidus refugit : quæ jactura, abundante multitudine, inter damna numerata non est. Inde Asiam et Macedoniam domuit : Ionas quoque navali prœlio superat. Deinde cognito quòd Athenienses Ioniis auxilium contra se tulissent, omnem impetum belli in eos convertit.

Cap. VI. Nunc, quoniam ad bella Atheniensium ventum est, quæ non modò ultra spem gerendi, verùm etiam ultra gesti fidem patrata sunt ; operaque Atheniensium effectu majora quàm voto fuere ; paucis urbis origo repetenda est : quia non, ut ceteræ gentes, a sordidis initiis ad summa crevere. Soli enim, præterquam incremento, etiam origine gloriantur. Quippe non advenæ, neque passim collecta populi colluvies origi[nem]

(9) Le Danube, fleuve d'Allemagne.
(1) Capitale de l'Attique, pays de la Grèce.
(2) J'ai tâché d'être plus précis que le texte.

se sentant coupables, les unes se poignardèrent [illegible] autres s'étranglèrent. Les Scythes furent [illegible] paix jusqu'au règne de *Jancyre*. *Darius*, roi de Perse, à qui ce prince avoit refusé sa fille en mariage, lui déclara la guerre comme je l'ai déja dit. Il entra dans la Scythie avec une armée de 700 mille hommes. Mais comme les Scythes évitoient toujours d'en venir aux mains, il craignit qu'on ne lui coupât le Pont de l'*Ister* (9) pour l'empêcher de retourner sur ses pas; il prit la fuite en tremblant, après avoir perdu 80 mille hommes, malheur qui, vu le nombre prodigieux de ses troupes, lui parut léger. Il assujettit, en revenant, l'Asie et la Macédoine, et battit sur mer les Ioniens. Ayant ensuite appris que les Athéniens avoient secouru ces derniers contre lui, il tourna toute la force de ses armes contre Athènes (1).

CHAP. VI. Puisque nous en sommes aux guerres des Athéniens, dont les exploits furent étonnans, et surpassèrent non-seulement leurs espérances, mais leurs vœux (2), il faut s'arrêter un peu sur l'origine de leur ville. Leur grandeur n'a pas eu des commencemens obscurs comme celle des autres nations. Ils sont les seuls peuples de l'univers qui puissent se glorifier de joindre à de grands accroissemens une extraction éclatante. Athènes ne doit son origine ni à des étrangers, ni à un ramas confus de vile populace; elle est l'ouvrage de ses propres habitans, qui sont réellement indigènes. Inventeurs de la manufacture des laines et de la fabrication de l'huile et du vin, ils apprirent encore aux hommes, qui ne vivoient alors que de glands, l'art de cultiver et d'ensemencer les terres. Athènes est, pour ainsi dire, le temple des lettres, de l'éloquence et de la politique. Avant le siècle de *Deucalion*, elle fut

urbi dedit; sed eodem innati solo, quod in-colunt; et quæ illis sedes, eadem origo est. Primi, lanificii, et olei, et vini usum doc-re. Arare quoque, et serere frumenta, gl-dem vescentibus monstrarunt. Litteræ vertè ac facundia et hic civilis ordo disciplinæ, veluti templum Athenas habent. Ante Deucalionis tempora regem habuere Cecropem: quem, ut omnis antiquitas fabulosa est, biformem tradidere, quia primus mares feminæ matrimonio junxit. Huic successit Cranaus, cujus filia Athis regioni nomen dedit. Post hunc Amphiction regnavit, qui primus Minervæ urbem sacravit, et nomen civitati Athenas dedit. Hujus temporibus, aquarum illuvies majorem partem populorum Græciæ absumpsit. Superfuerunt, quos refugia montium receperunt, aut ad regem Thessaliæ Deucalionem ratibus evecti sunt; a quo propterea genus hominum conditum dicitur. Per ordinem deinde successionis regnum ad Erectheum descendit, sub quo frumenti satio apud Eleusin a Triptolemo reperta est, in cujus muneris honorem noctes initiorum sacratæ. Tenuit et Ægeus, Thesei pater, Athenis regnum, a quo per divortium decedens Medea, propter adultam privigni ætatem, Colchos cum Medio filio, ex Ægeo suscepto, concessit. Post Ægeum Theseus, ac deinceps Thesei filius Demophoon, qui auxilium Græcis adversùs Trojanos tulit, regnum possedit. Erant inter Athenienses et Dorienses simultatum veteres offensæ, quas vindicaturi bello Dorien-

gouvernée par le roi *Cécrops*, à qui l'histoire ancienne, toujours mêlée de fables, donne deux visages, parce qu'il fut le premier qui unit l'homme à la femme par les liens du mariage. Il eut pour successeur *Cranaüs*, dont la fille appelée *Athis* donna son nom à l'Attique. Après *Cranaüs*, régna *Amphyction*, qui le premier consacra la ville à *Minerve* et l'appela *Athènes* (3). Sous le règne de ce Prince, la plupart des peuples de la Grèce furent submergés par un déluge (4). Il ne se sauva des eaux que ceux qui se réfugièrent sur le sommet des montagnes, ou qui abordèrent sur des vaisseaux chez *Deucalion*, roi de Thessalie (5), à qui, pour cette raison, on attribue la réparation du genre humain. Le sceptre d'Athènes parvint ensuite, par ordre de succession, à *Erechthée*. Ce fut sous ce prince que *Triptoleme* inventa à Eleusis (6) l'art de semer le blé, et que la reconnoissance publique lui consacra les *Eleusinies* (7). Le trône fut ensuite occupé par *Egée*, père de *Thésée*. *Médée*, sa femme, haïssant son beau-fils devenu grand, fit divorce avec lui, le quitta et se retira à Colchos avec son fils *Médius* qu'elle avoit eu de lui. Après la mort de ce prince, Athènes eut successivement pour rois *Thésée* et *Démophoon*, son fils, qui secourut les Grecs au siège de Troie. Les Athéniens et les Doriens étoient depuis long-temps ulcérés les uns contre les autres. Ces derniers, déterminés à se venger par la voie des armes, consultèrent l'Oracle sur

(3) Les Grecs appeloient de ce nom cette Déesse.
(4) C'est celui qui arriva sous *Ogygès*, et dont la fable a tant parlé.
(5) Pays de l'ancienne Grèce sur la mer Egée.
(6) Ville de l'Attique.
(7) Fêtes qui s'appelloient par excellence les *Mystères*.

ses de eventu prœlii oracula consuluerunt. Responsum *superiores fore, ni regem Atheniensium occidissent.* Quum ventum esset in bellum, militibus ante omnia, custodia regis præcipitur. Atheniensibus eo tempore rex Codrus erat, qui et responso Dei et præceptis hostium cognitis, permutato regis habitu, pannosus, sarmenta collo gerens, castra hostium ingreditur : ibi in turba obsistentium, a milite, quem falce astu convulneraverat, interficitur. Cognito regis corpore, Dorienses sine prœlio discedunt. Atque ita Athenienses virtute ducis, bello liberantur.

Cap. VII. Post Codrum nemo Athenis regnavit ; quod memoriæ nominis ejus tributum est. Administratio reipublicæ annuis magistratibus permissa. Sed civitati nullæ tunc leges erant ; quia libido regum pro legibus habebatur. Legitur itaque Solon vir justitiæ insignis, qui velut novam civitatem legibus conderet ; qui tanto temperamento inter plebem senatumque egit (quum, si quid pro altero ordine tulisset, alteri displicitúrum videretur), ut ab utrisque parem gratiam traheret. Hujus viri inter multa egregia, illud memorabile fuit : inter Athenienses et Megarenses de proprietate Salaminæ insulæ, prope usque interitum armis dimicatum fuerat. Post clades multas capitale esse

(8) *Justin* omet trois rois d'Athènes, *Oxinthe*, *Aphidas* et *Mélanthe*.

(9) Ou les appeloit *Archontes*.

(1) Elle avoit celles de *Dracon* ; mais elle trouvoit ce législateur trop sévère.

le succès de la guerre qu'ils méditoient. Il leur fut répondu *qu'ils seroient vainqueurs, s'ils ne tuoient pas le roi des Athéniens* avant de donner la bataille. Leurs chefs recommandèrent donc très-expressément aux soldats de respecter la vie de ce prince. *Codrus*, qui régnoit alors à Athènes, instruit de la réponse de l'Oracle, et de l'ordre donné par les chefs Doriens, quite ses habits royaux, se revêt de haillons, charge son dos de sarmens, et entre en cet état dans l'armée ennemie. Là, voulant se faire jour à travers la foule, il est tué par un soldat qu'il avoit exprès blessé d'un coup de faucille. Les Doriens, reconnoissant le corps du roi, se retirent sans livrer bataille, et les Athéniens se voient délivrés de la guerre par le courage d'un chef qui se dévoue à la mort pour la patrie.

CHAP. VII. La royauté fut abolie à Athènes (8) après la mort de *Codrus*, pour honorer la mémoire de ce prince. L'Etat, devenu républicain, fut gouverné par des magistrats annuels (9). La ville se trouvant alors sans loix (1), parce que les volontés de ses rois en avoient auparavant tenu lieu, le juste *Solon* fut chargé d'en faire, comme pour une ville toute nouvelle. Telle fut l'habileté du législateur à balancer les intérêts du peuple et ceux du Sénat pour ne pas déplaire à l'un en favorisant l'autre, qu'il se concilia également l'effection des deux ordres. Parmi les beaux traits de la vie de ce grand homme, celui-ci mérite surtout d'être rappelé. Les Athéniens et ceux de Mégare (2) s'étoient disputé la propriété de l'île de Salamine (3) par des guerres si sanglantes, qu'elles avoient failli perdre les deux peuples. Les Athé-

(2) Ville d'Achaïe.
(3) Ile de l'Attique.

apud Athenienses cœpit, si quis legem de vindicanda insula tulisset. Sollicitus igitur Solon, ne aut tacendo, parum reipublicæ consuleret; aut censendo, sibi: subitam dementiam simulat, cujus veniâ non dicturus modò prohibita, sed et facturus erat. Deformis habitu, more vecordium in publicum evolat; factoque concursu hominum, quò magis consilium dissimularet, insolitis sibi versibus suadere populo cœpit, quot vetabatur: omniumque animos ita cepit, ut extemplò bellum adversùs Megarenses decerneretur, insulaque, devictis hostibus, Atheniensium fieret.

Cap. VIII. Interea Megarenses memores illati ab Atheniensibus belli, et veriti, ne frustra arma movisse viderentur, matronas Atheniensium in Eleusinis sacris noctu oppressuri naves conscendunt. Quâ re cognitâ, dux Atheniensium Pisistratus juventutem in insidiis locat, jussis matronis solito clamore et strepitu etiam in accessu hostium, ne intellectos se sentiant, sacra celebrare; egressosque navibus Megarenses inopinantes aggressus, delevit: ac protinus classe captivâ intermixtis mulieribus, ut speciem captarum matronarum præberent, Megaram contendit. Illi quum et navium formam, et petitam prædam cognoscerent, obvii portum procedunt, quibus cæsis, Pisistratus paulum a capienda urbe abfuit. Ita Megarenses suis dolis hosti victoriam dedère. Sed Pisistratus, quasi sibi, non patriæ vicisset, Tyrannidem per dolum occupat; quippe volun-

tatem,

[illegible]s, après avoir essuyé bien des revers, statuent la peine de mort contre quiconque proposeroit désormais un décret pour le recouvrement de l'île. Cette ordonnance inquiéta *Solon*, qui craignit, ou de négliger les intérêts de la république en se taisant, ou d'exposer sa vie en ouvrant la bouche sur cet objet. Il feint tout à coup un accès de démence, à la faveur duquel il put non-seulement parler, mais agir contre la défense. Vêtu d'un méchant habit, il court les rues comme un insensé. Le peuple s'attroupant autour de lui, il l'exhorte à transgresser l'ordonnance, en déclamant des vers contre son usage pour mieux cacher son intention; il échauffe si fort tous les cœurs, que les Athéniens déclarent sur-le-champ la guerre à ceux de Mégare, remportent la victoire, et reprennent l'île de Salamine.

CHAP. VIII. Ces derniers se rappelant qu'ils avoient fait la guerre aux Athéniens, et ne voulant pas l'avoir faite en vain, se mettent en mer dans le dessein de surprendre et d'enlever de nuit les femmes Athéniennes, pendant qu'elles seroient occupées aux sacrifices d'Eleusis. Leur projet ayant été su, *Pisistrate*, chef des Athéniens, fait mettre les jeunes gens en embuscade, et ordonne aux femmes assemblées de célébrer leurs mystères avec le bruit et les cris ordinaires, aux approches même des ennemis, qui, sans cette précaution, pourroient se croire découverts. A peine ont-ils débarqué, qu'il tombe inopinément sur eux et les taille en pièces. Il se saisit aussi-tôt de leurs vaisseaux, y embarque avec ses soldats quelques femmes en forme de prisonnières, et fait voile vers Mégare. Les habitans reconnoissant leur flotte, et prenant ces femmes pour la proie qu'ils s'étoient proposé d'enlever,

riis verberibus domi affectus, laceratâ corpore, in publicum progreditur: advocatâ concione vulnera populo ostendit: de crudelitate principum, a quibus hæc se passum simulabat, queritur: adduntur vocibus lacrymæ, et invidiosâ oratione multitudo credula accenditur: amore plebis invisum se senatui affirmat: obtinet ad custodiam corporis sui satellitum auxilium; per quos occupatâ Tyrannide per annos XXXIII regnavit.

Cap. IX. Post ejus mortem Diocles, alter ex filiis, per vim stupratâ virgine, a fratre puellæ interficitur. Alter, Hippias nomine, quum imperium paternum teneret, interfectorem fratris comprehendi jubet; qui quum per tormenta conscios cædis nominare cogeretur, omnes amicos tyranni nominavit: quibus interfectis, quærenti tyranno, *An adhuc aliqui conscii essent; neminem* ait *superesse, quem amplius mori gestiat, quàm ipsum tyrannum.* Quâ voce ejusdem se tyranni victorem, post vindictam pudicitiæ sororis, ostendit. Hujus virtute quum admonita civitas libertatis esset, tandem Hippias regno pulsus, in exsilium agitur: qui profectus in Persas, ducem se Dario, inferenti Atheniensibus bellum sicuti supra significatum est, adversùs patriam suam offert. Igitur Athenienses, audito Darii adventu, auxilium a Lacedæmoniis, sociâ tum civitate, petive-

(4) Par lequel il vouloit animer le peuple contre le Sénat.

(5) Peuples de la Grèce, célèbres par leur bravoure et l'austérité de leurs mœurs.

se rendirent sur le port. *Pisistrate* les passa au fil de l'épée, et faillit prendre la ville. C'est ainsi que la ruse de ceux de Mégare procura la victoire aux Athéniens. Mais comme si *Pisistrate* avoit vaincu pour lui-même et non pour la patrie, il se servit aussi de la ruse pour s'élever à la tyrannie. Il se fait sècrètement battre de verges dans l'intérieur de sa maison; et le corps déchiré de coups, il se produit en public. Le peuple assemblé, il lui montre ses plaies, se plaint de la cruauté des Grands qu'il feint l'avoir maltraité de la sorte; il joint les larmes aux plaintes; il dit qu'il n'est haï du Sénat que parce qu'il aime le peuple. Ayant enfin enflammé par ce discours séditieux (4), une multitude crédule, il en obtint des gardes pour la sûreté de sa personne, et s'empara par eux du gouvernement, dont il jouit trente-trois ans.

CHAP. IX. Après sa mort, *Dioclès*, l'un de ses fils, fut tué par le frère d'une fille qu'il avoit violée. Son frère *Hippias*, qui lui succéda, fit saisir le meurtrier. Celui-ci, forcé par la question de révéler ses complices, nomma tous les amis du tyran. *Hippias* les ayant fait mourir, lui demanda *s'il ne restoit plus de coupables. Non*, répondit-il, *il n'y a plus que toi, tyran, que je voulusse voir mourir.* C'est ainsi qu'après avoir vengé l'honneur de sa sœur, il triompha du tyran même par cette réponse courageuse. Sa fermeté ayant réveillé le desir de la liberté dans le cœur de ses concitoyens, *Hippias* fut enfin détrôné et banni. Il se rendit en Perse, où il s'offrit à *Darius* pour général de ses troupes contre sa patrie, dans la guerre que ce prince faisoit à Athènes, comme je l'ai dit plus haut. Les Athéniens, informé de l'approche de *Darius*, demandèrent d'abord du secours aux Spartiates (5),

runt. Quos ubi viderunt quatridui teneri religione, non exspectato auxilio, instructis decem millibus civium, et Platæensibus auxiliaribus mille, adversùs sexcenta millia hostium, in campos Marathonios in prœlium egrediuntur Miltiades et dux belli erat, et auctor non exspectandi auxilii; quem tanta fiducia ceperat, ut plus præsidii in celeritate, quàm in sociis duceret. Magna igitur in pugnam euntibus alacritas animorum fuit, adeo ut, quum mille passus inter duas acies essent, citato cursu ante jactum sagittarum ad hostem venerint: nec audaciæ ejus eventus defuit. Pugnatum est enim tantâ virtute, ut hinc viros, inde pecudes putares. Victi Persæ in naves confugerunt; ex quibus multæ suppressæ, multæ captæ sunt. In eo prœlio tanta virtus singulorum fuit, ut cujus laus prima esset difficile judicium videretur. Inter ceteros tamen Themistoclis adolescentis gloria emicuit, in quo jam tunc indoles futuræ imperatoriæ dignitatis apparuit. Gynægiri quoque militis Atheniensis gloria, magnis scriptorum laudibus celebrata est; qui post prœlii innumeras cædes, quum fugientes hostes ad naves egisset, onustam navem dextrâ manu tenuit, nec priùs dimisit, quàm (manum) amitteret: tum quoque amputatâ dextrâ, navem sinistrâ comprehendit, quam et ipsam quum amisisset, ad postremum morsu

(6) Ils attendoient que la lune fût dans son plein, avant de s'engager dans une nouvelle guerre.

(7) Peuples situés près du mont Cithéron en Béotie.

(8) Ville de l'Attique.

qui étoient alors leurs alliés. Mais comme ceux-ci se faisoient un point de religion de remettre l'envoi du secours à quatre jours de-là (6), ils prirent le parti de ne pas l'attendre ; et ayant armé dix mille citoyens soutenus de mille Platéens (7), pour combattre six cent mille hommes, ils marchèrent vers la plaine de Marathon (8), déterminés à livrer bataille. *Miltiade* étoit à leur tête ; c'étoit lui qui avoit été d'avis de ne point attendre le secours de Sparte. Flatté de l'espoir de la victoire, il comptoit plus sur sa célérité que sur les forces des alliés. Ses troupes emportées par l'ardeur qu'il leur avoit inspirée, franchirent rapidement l'espace de mille pas pour joindre l'armée ennemie, et passant la portée du trait, fondirent impétueusement sur elle, avant qu'on eût lancé aucune flèche. Le succès répondit à leur courage, elles se battirent avec une valeur héroïque ; on eût dit qu'il n'y avoit des hommes que de leur côté, et que de l'autre il n'y avoit que des animaux stupides. Les Perses, vaincus, se sauvèrent sur leurs vaisseaux, dont un grand nombre fut pris ou coulé à fond. Chaque guerrier Athénien signala tellement son courage dans cette bataille, qu'il seroit difficile de décider lequel d'entr'eux se distingua le plus. Cependant le jeune *Thémistocle* brilla entre tous les autres, et on vit dès-lors qu'il étoit né pour commander un jour les armées. L'histoire a aussi beaucoup vanté l'action glorieuse d'un soldat nommé *Cynégire* : après avoir tué des milliers d'ennemis, il poursuivit les fuyards jusque sur leurs vaisseaux, saisit de sa main droite une de leurs barques chargées, et ne lâcha prise qu'après qu'on lui eût coupé cette main ; il l'accrocha ensuite avec sa main gauche, et ayant encore perdu celle-ci, il retint enfin la barque avec les

navem detinuit. Tantam in eo virtutem fuisse, ut non tot cædibus fatigatus, non duabus manibus amissis victus, truncus ad postremum, veluti et rabida fera, dentibus dimicaverit. Ducenta millia Persæ eo prœlio, sive naufragio, amisere. Cecidit et Hippias, tyrannus Atheniensis, auctor et concitor ejus belli; diis patriæ ultoribus pœnas repetentibus.

Cap. X. Interea et Darius, quum bellum restauraret, in ipso apparatu decedit, relictis multis filiis, et in regno, et ante regnum susceptis. Ex his Artemenes maximus natu, ætatis privilegio, regnum sibi vindicabat; quod jus, et ordo nascendi, et natura ipsa gentibus (dedit). Porro Xerxes controversiam non de ordine, sed de nascendi felicitate referebat. *Namque Artemenem primum quidem Dario, sed privato provenisse: sibi regi primum natum. Fratres itaque suos, qui antè geniti essent, privatum patrimonium, quod eo tempore Darius habuisset, non regnum sibi vindicare posse: se esse, quem primum in regno jam rex pater sustulerit. Huc accedere, quod Artemenes non patre tantùm, sed et matre privatâ adhuc fortunæ, avi quoque materno privato, procreatus sit: se verò et matre reginá natum, et patrem non nisi regem vidisse; avum quoque maternum Cyrum se regem habuisse non heredem, sed conditorem tanti regni; et si in æquo jure utrumque fratrem pater reliquisset,*

(9) Selon *Suidas* il se sauva dans l'île de Lemnos, où il devint aveugle et périt misérablement.

dens. Telle fut sa constance, que sans être fatigué du carnage affreux qu'il avoit fait, sans être dompté par la perte de ses deux mains, et son corps n'étant plus qu'un tronc mutilé, il employa les armes dont se sert une bête féroce enragée. Les Perses perdirent deux cent mille hommes ou par le fer ou par la tempête. Le tyran d'Athènes, *Hippias*, l'artisan et le flambeau de la guerre, y périt (9), et fut ainsi puni par les dieux vengeurs de la patrie.

CHAP. X. Cependant *Darius* pensant à rallumer la guerre, mourut lorsqu'il étoit occupé à en faire les préparatifs. Il laissa plusieurs fils qu'il avoit eus avant et après qu'il fût roi. *Artamène* (1), l'aîné d'entr'eux, prétendoit à la couronne, alléguant en sa faveur le privilège de son âge, fondé sur le droit commun et naturel. *Xercès*, son frère, soutenoit de son côté, que pour la décision de ce différend, il falloit moins avoir égard à l'ordre qu'aux circonstances heureuses de la naissance. *Qu'à la vérité, Artamène étoit le fils aîné de Darius, mais de Darius simple particulier; et que lui, Xercès, l'étoit de Darius devenu roi. Que ses frères aînés pouvoient revendiquer les biens que Darius possédoit avant de régner, mais qu'étant lui seul fils du roi, la couronne n'appartenoit qu'à lui seul. Qu'au surplus, non-seulement Artemene étoit né d'un homme privé, mais que sa mère et son aïeul maternel l'étoient aussi; au-lieu qu'il étoit né, lui, d'une mère qui étoit reine, et qu'il n'avoit vu son père que roi; que Cyrus, non l'héritier, mais le fondateur d'un si vaste empire, étoit son aïeul maternel; et que leur père les eût-il laissés avec*

(1) Ou plutôt *Artabazane*. Du reste, cette dispute eut lieu du vivant de *Darius*, qui la termina.

materno tamen se jure et avito vincere. Hoc certamen concordi animo ad patruum suum Artaphernem, veluti ad domesticum judicem, deferunt : qui domi cognitâ causâ, Xerxem præposuit : adeoque fraterna contentio fuit, ut nec victor insultaverit, nec victus doluerit ; ipsoque litis tempore invicem munera miserint ; jucunda quoque inter se non solùm, sed credula convivia habuerint ; judicium quoque ipsum sine arbitris, sine convitio fuerit. Tantò moderatiùs tum fratres inter se regna maxima dividebant, quàm nunc exigua patrimonia partiuntur. Igitur Xerxes bellum a patre cœptum adversùs Græciam, quinquennium instruxit. Quod ubi primùm didicit Demaratus, rex Lacedæmoniorum, qui apud Xerxem exsulabat, amicior patriæ post fugam, quàm regi post beneficia, ne inopinato bello opprimerentur, omnia in tabellis ligneis magistratui perscribit, easdemque cerâ superinductâ delet ; ne aut scriptura sine tegmine judicium daret, aut recens cera dolum proderet : fido deinde servo perferendas tradit, jusso, magistratui Spartanorum tradere. Quibus perlatis, Lacedæmone quæstioni res diu fuit, quòd neque scriptum aliquid viderent, nec frustra missas suspicarentur, tantòque rem majorem, quantò sit occultior, putabant. Hærentibus in conjectura viris, soror regis Leonidæ consilium scribentis invenit.

(2) Il avoit été détrôné et chassé par *Cléomène*, et s'étoit retiré à Suse.

un droit égal au trône, la qualité de sa mère et de son aïeul donnoit l'avantage au sien. Les deux frères convinrent de bonne foi de s'en rapporter à la décision d'*Artapherne*, leur oncle paternel, et de subir le jugement de ce tribunal domestique. *Artapherne*, après avoir discuté chez lui cette affaire, adjugea le sceptre à *Xercès*. Les deux concurrens oublièrent si peu qu'ils étoient frères, que l'un occupa le trône sans orgueil, et l'autre s'en vit privé sans chagrin. Dans le cours même de leur contestation, ils se firent mutuellement des présens, et se donnèrent tour-à-tour des repas, où régna non-seulement la joie, mais la plus sincère confiance. Ils attendirent enfin le jugement de leur affaire, sans consulter d'autres personnes que leur oncle, et sans se permettre réciproquement la moindre parole offensante. C'est ainsi que dans ces temps-là les frères se disputoient de vastes empires avec plus de modération qu'on ne se partage de nos jours les plus petits héritages. *Xercès* travailla pendant cinq ans aux préparatifs de la guerre que son père avoit entreprise contre la Grèce. *Démarate*, roi de Lacédémone, qui vivoit alors en exil (2) à la cour de ce prince, et qui étoit plus attaché encore à une patrie qui l'avoit banni, qu'à un roi qui l'avoit comblé de bienfaits, ne fut pas plutôt instruit de son dessein, que dans la crainte de voir les Spartiates tout-à-coup surpris et accablés par les forces de *Xercès*, il écrivit tout à leur magistrat sur des tablettes de bois, sur lesquelles il étendit une couche de vieille cire, pour n'être pas trahi par l'apparition de l'écriture ou par la fraîcheur de la cire. Il les confia à un esclave affidé, avec ordre de les remettre au magistrat de Sparte. Quand elles lui furent parvenues, on chercha

Erasâ igitur cerâ, belli consilia deteguntur. Jam Xerxes septingenta millia de regno armaverat, et trecenta millia de auxiliis; ut non immeritò proditum sit, flumina ab exercitu ejus siccata, Græciamque onnem vix capere exercitum ejus potuisse. Naves quoque mille ducentas numero habuisse dicitur. Huic tanto agmini dux defuit. Cæterùm, si regem spectes, divitias, non ducem laudes; quarum tanta copia in regno ejus fuit, ut, quum flumina multitudine consumerentur, opes tamen regiæ superessent. Ipse autem primus in fuga, postremus in prœlio semper visus est, in periculis timidus; sicubi metus abesset, inflatus, denique ante experimentum belli, fiduciâ virium, veluti naturæ ipsius dominus, et montes in planum ducebat et convexa vallium æquabat, et quædam maria pontibus sternebat, quædam ad navigationis commodum per compendium ducebat.

Cap. XI. Cujus introitus in Græciam quàm terribilis, tam turpis ac fœdus discessus fuit. Nam quum Leonida, rex Spartanorum, cum quatuor millibus [illegible] angustias Thermopylarum occupasset, Xerxes contemptu paucitatis, eos pugnam capes-

(3) Il perça le mont Athos.
(4) Sur l'Hellespont.
(5) Passage du mont Œta pour aller dans la Phocide.

temps ce qu'elles pouvoient signifier ; on n'y voyoit rien d'écrit, mais on soupçonnoit bien qu'elles n'avoient pas été envoyées sans dessein ; on présumoit que le mystère étoit d'autant plus important, qu'il étoit plus caché. Tandis qu'on s'épuisoit en conjectures, la sœur du roi *Léonidas* devina l'intention de *Démarate* : la cire fut enlevée, et le projet de la guerre découvert. *Xercès* avoit déja armé sept cent mille Perses, et trois cent mille hommes de troupes auxiliaires ; ensorte qu'on a eu quelque raison de dire que son armée avoit desséché les fleuves, et que toute l'étendue de la Grèce avoit à peine suffi pour la contenir. On rapporte aussi que sa flotte étoit composée de douze cens voiles. Il manquoit un chef à une armée aussi nombreuse. On trouvoit dans *Xercès* le monarque opulent, mais non le général habile. Ses richesses étoient immenses, au point que des troupes assez prodigieuses pour tarir les rivières, ne pouvoient épuiser ses trésors. Mais pour lui, il étoit le premier à fuir, le dernier à combattre ; timide dans les périls, insolent quand il n'avoit rien à craindre ; plein de confiance sur ses forces avant d'avoir tenté le sort des combats, et s'érigeant en quelque sorte en maître de la nature, il applanissoit les montagnes (3), combloit les vallées ; jetoit des ponts sur quelques mers (4), et en détournoit d'autres en creusant des canaux pour ouvrir à sa flotte une route plus courte et plus commode.

CHAP. XI. Autant l'entrée de *Xercès* dans la Grèce avoit été effrayante, autant sa retraite fut honteuse. *Léonidas*, roi de Sparte, s'étant posté avec quatre mille hommes au défilé des Thermopyles (5), il méprisa ce petit nombre de gens, et les fit attaquer par ceux de ses soldats,

sere jubet, quorum cognati Mara[illegible] pugnâ interfecti fuerant; qui dum ultrò sciscisci suos quærunt, principium cladis fuere? succedente deinde inutili turbâ, major cædes editur. Triduo ibi cum dolore et indignatione Persarum dimicatum: quartâ die, quum nuntiatum esset Leonidæ, a xx millibus hostium summum cacumen teneri, tunc hortatur socios, *Recedant, et se ad meliora patriæ tempora reservent: sibi cum Spartanis fortunam experiendam; plura se patriæ quàm vitæ debere: ceteros ad præsidia Græciæ servandos.* Audito regis imperio discessere ceteri, soli Lacedæmonii remanserunt. Initio hujus belli sciscitantibus Delphis, oracula, responsum fuerat, aut regi Spartanorum, aut urbi cadendum. Et idcirco rex Leonida, quum in bellum proficisceretur, ita suos firmaverat, ut ire se parato ad moriendum animo scirent. Angustias propterea occupaverat, ut cum paucis aut majore gloria vinceret, aut minore damno reipublicæ caderet. Dimissis igitur sociis, hortatur Spartanos, *Meminerint, qualitercumque prœliantibus, cadendum esse: caverent, ne fortiùs mansisse, quàm dimicasse videantur; nec exspectandum, ut ab hoste circumvenirentur, sed dum nox occasionem daret, securis et lætis superveniendum: nusquam victores honestiùs, quàm ex castris hostium perituros.* Nihil erat difficile persuadere persuasis mori: statim arma capiunt, et sexcenti viri, castra quingentorum mil-

(6) Ville d'Achaïe au pied du Parnasse.

[redacted]és parens avoient été tués à la journée de Marathon. Ceux-ci cherchant à venger leur sang, furent les premières victimes ; ayant ensuite été remplacés par d'autres troupes impuissantes, le carnage devint plus horrible. Les Perses combattirent pendant trois jours avec une indignation douloureuse. Au quatrième jour, *Léonidas* apprenant qu'un de leurs corps, composé de vingt mille hommes, s'étoit saisi des hauteurs, prie ses alliés *de se retirer et de se reserver pour un meilleur temps ; que pour lui, il doit tenter la fortune avec ses Spartiates, et sacrifier sa vie à la patrie ; mais que les autres doivent se conserver pour servir de rempart à la Grèce.* A cet ordre du roi, les alliés se retirent, et les Lacédémoniens restent seuls. Au commencement de cette guerre, l'Oracle de Delphes (6), interrogé sur ses suites, avoit répondu que Sparte ou son roi devoit périr. *Léonidas*, en partant, avoit donc affermi le courage de ses soldats, en leur déclarant qu'il étoit résolu lui-même à perdre la vie. Il s'étoit emparé du passage des Thermopyles avec un petit nombre de gens, pour rendre, ou sa victoire plus glorieuse, ou sa défaite moins fatale à la république. Après avoir donc renvoyé ses troupes auxiliaires, il exhorte les Spartiates *à se bien persuader que de quelque manière qu'ils se battent, ils sont destinés à périr ; à montrer autant de courage à combattre les ennemis, qu'à les attendre ; à ne pas leur laisser le temps de les envelopper, à tomber sur eux à la faveur de la nuit, de leur joie tumultueuse et de leur sécurité. En remportant la victoire,* leur ajouta-t-il, *vous ne sauriez périr plus glorieusement qu'au milieu du camp ennemi.* Il étoit aisé de persuader des gens déja déterminés à mourir. Ils prennent aussi-tôt les armes, et six cens hommes

lium irrumpunt, statimque regis præ[illegible] petunt, aut cum illo, aut si ipsi oppressi essent, in ipsius potissimùm sede morituri. Tumultus totis castris oritur. Spartanis posteaquam regem non inveniunt, per omnia castra victores vagantur; cædunt, sternuntque omnia: ut qui sciant se pugnare non spe victoriæ, sed in mortis ultionem. Prœlium a principio noctis in majorem partem diei tractum. Ad postremum non victi, sed vincendo fatigati, inter ingentes stratorum hostium catervas occiderunt. Xerxes duobus vulneribus terrestri prœlio acceptis, experiri maris fortunam statuit.

Cap. XII. Sed Atheniensium dux Themistocles, quum animadvertisset Ionas, propter quos bellum Persarum susceperant, in auxilium regis classe venisse; sollicitare eos in partes suas statuit. Et, quum colloquendi copiam non haberet; quò applicituri erant, symbolos proponi, saxis proscribi curat, *Quæ vos, Iones, dementia tenet? quod facinus agitatis? bellum inferre olim conditoribus vestris, nuper etiam vindicibus, cogitatis? An ideo mœnia vestra condidimus, ut essent qui nostra delerent? quid si non hæc et Dario priùs, et nunc Xerxi, belli causa nobiscum foret, quòd vos rebellantes [illegible] timus. Quin vos in hæc nostra castra ex ista obsidione transitis? Aut hoc parum tutum exstat, vos commisso prœlio ite cessim, inhibete remos, et a bello discedite.* Ante navalis prœlii congressionem miserat Xerxes quatuor

dans un camp de cinq cent mille. Ils volent à la tente du roi, résolus à lui ôter la vie, ou à périr eux-mêmes sous ses yeux, s'ils étoient accablés par le nombre. Tout le camp est en tumulte. Les Spartiates ne trouvant point le roi, courent en vainqueurs dans tous les quartiers; ils tuent et renversent, tout ce qu'ils rencontrent, cherchant moins à remporter la victoire, qu'à venger d'avance leur mort. Ils combattirent depuis l'entrée de la nuit jusqu'à la plus grande partie du jour suivant. Enfin, plutôt lassés de vaincre que vaincus, ils tombèrent morts sur des tas affreux de cadavres, dont ils avoient jonché la place. *Xercès* ayant essuyé sur terre deux défaites, prit le parti de tenter la fortune sur la mer.

CHAP. XII. *Thémistocle*, chefs des Athéniens, sachant que les Ioniens, pour lesquels ils s'étoient armés contre les Perses, venoient avec une flotte au secours de *Xercès*, résolut de les attirer dans son parti. Comme il n'étoit pas à portée de s'expliquer avec eux de vive voix, il fit placer des signaux, et graver ses paroles sur des rochers auprès desquels ils devoient aborder: *O Ioniens! quelle est votre folie? quel crime méditez-vous? quoi! vous pensez à faire la guerre à des gens qui furent jadis vos fondateurs, et depuis peu ont été vos défenseurs? Avons-nous bâti vos murs, afin qu'ils servissent à détruire les nôtres? N'est-ce pas pour vous avoir soutenus dans votre révolte contre les Perses, que Darius d'abord, et puis Xercès nous ont attaqués? Au-lieu de vous déclarer contre nous, venez joindre vos vaisseaux aux nôtres; ou si ce parti ne vous paroît pas sûr, reculez dès que l'action sera engagée, et retirez-vous.* Avant que la bataille navale se donnât, *Xercès*, avoit détaché quatre mille hommes pour

millia armatorum Delphos, ad templum Apollinis diripiendum: prorsus, quasi non cum Græcis tantùm, sed et cum diis immortalibus bellum gereret: quæ manus tota imbribus et fulminibus deleta est, ut intelligeret, quàm nullæ essent hominum adversùs deos vires. Post hæc Thespias, et Platæas et Athenas vacuas hominibus incendit; et quoniam ferro in homines non poterat, in ædificia igne grassatur. Namque Athenienses post pugnam Marathoniam, præmonente Themistocle, victoriam illam de Persis, non finem, sed causam majoris belli fore, cc naves fabricaverant. Adventante igitur Xerxe, consulentibus Delphis oraculum, responsum fuerat, *Salutem muris ligneis tuerentur.* Themistocles navium præsidium demonstratum ratus, persuadet omnibus, *Patriam municipes esse, non mœnia; civitatemque non in ædificiis, sed in civibus positam. Meliùs itaque salutem navibus, quàm urbi commissuros. Hujus sententiæ etiam Deum auctorem esse.* Probato consilio, conjuges liberosque, cum pretiosissimis rebus, abditis insulis, relictâ urbe, demandant: ipsi naves armati conscendunt. Exemplum Atheniensium et aliæ urbes imitatæ. Itaque quum adunata omnis sociorum classis, et intenta in bellum navale esset; angustiasque Salaminii freti, ne circumveniri a multitudine posset, occupassent; dissentio inter civitatum prin-

(7) Ville d'Achaïe.
(8) A Trézene, à Salamine, etc.

aller piller le temple de Delphes, comme si, non content de faire la guerre aux Grecs, il l'eût aussi faite aux Dieux mêmes; mais ce corps de troupe périt tout entier par les pluies et par la foudre; événement qui lui apprit combien l'homme est impuissant lorsqu'il attaque les Dieux. Il brûla depuis les villes de Thespie (7), de Platée et d'Athènes, désertées par leurs habitans. Ne pouvant employer le fer contre les hommes, il se servoit du feu contre les édifices. Après la bataille de Marathon, *Thémistocle* ayant prédit aux Athéniens que leur victoire enflammeroit la guerre au-lieu de l'éteindre, ils avoient construit une flotte de deux cens vaisseaux. Aux approches de *Xercès*, l'oracle de Delphes, consulté par eux, leur avoit répondu *de chercher leur salut dans des murailles de bois. Thémistocle*, persuadé que l'oracle entendoit par-là des vaisseaux, remontra aux Athéniens que *la patrie consiste uniquement dans les citoyens, et non dans les remparts et les maisons; qu'ils seroient donc plus en sûreté dans leurs vaisseaux que dans les murs de leur ville, que c'étoit là la pensée et le conseil d'Apollon.* Les Athéniens, suivant son avis, avoient envoyé leurs femmes, leurs enfants et leurs effets les plus précieux dans des isles écartées (8). Ils avoient ensuite abandonné leur ville, et s'étoient embarqués bien armés dans leurs vaisseaux. Les autres villes avoient suivi l'exemple d'Athènes. Les flottes alliées s'étoient déjà jointes dans le détroit de Salamine, pour n'être pas investies par celle de *Xercès*, laquelle étoit plus nombreuse, et elles étoient disposées à livrer bataille, lorsque la division se mit parmi les différens chefs. Chacun d'eux songeoit à se retirer pour aller défendre son propre pays. *Thémistocle* craignant que le départ de ses alliés

cipes admittitur : qui quum, deserto [illegible] sua tuenda delabi vellent, timens Themistocles, ne discessu sociorum vires minuerentur, per servum fidum Xerxi nuntiat, *Uno in loco eum contractam Græciam capere facillimè posse. Quòd si civitates, quæ jam abire vellent, dissipentur; majore labore ei singulas consectandas.* Hoc dolo impellit regem signum pugnæ dare. Græci quoque adventu hostium occupati, prœlium collatis viribus capessunt. Interea rex, velut spectator pugnæ, cum parte navium in littore remanet. Artemisia autem regina Halicarnassi, quæ in auxilium Xerxi venerat, inter primos duces bellum acerrimè ciebat : *Quippe ut in viro muliebrem timorem, ita in muliere virilem audaciam cerneres.* Quum anceps prœlium esset, Iones juxta præceptum Themistoclis, pugnæ se paulatim subtrahere cœperunt : quorum defectio animos ceterorum fregit. Itaque circumspicientes fugam pelluntur Persæ, et mox prœlio victi, in fugam vertuntur. In qua trepidatione multæ captæ naves, multæ mersæ ; plures tamen non minùs sævitiam regis, quàm hostem timentes, domum dilabuntur.

Cap. XIII. Hac clade perculsum, et dubium consilii Xerxem Mardonius aggreditur. Hortatur *in regnum abeat, ne quæ seditionis moveat fama adversi belli, in majus, sicuti mos est, omnia extollens : sibi ccc millia armatorum lecta ex omnibus copiis relinquat,*

(9) Ville de Carie.

[illegible] ses forces, mande à *Xercès* par un esclave [illegible]ssidé, *que tous les Grecs étant rassemblés dans un seul endroit, il lui seroit très-aisé de s'en rendre maître; que si les vaisseaux de chaque ville, qui méditoient déjà leur retraite, venoient en effet à se disperser, il auroit bien plus de peine à les poursuivre et à les vaincre l'un après l'autre.* Le roi, trompé par cette ruse, donne le signal du combat. Les Grecs ainsi prévenus par l'approche de l'ennemi, se rallient alors et combattent ensemble. *Xercès* se contentant d'être spectateur de la bataille se tient sur le rivage avec quelques vaisseaux. Mais *Artemise*, reine d'Halicarnasse (9), qui lui avoit amené du secours, fait des prodiges de valeur parmi les premiers chefs de l'armée; *et tandis qu'un homme montre la lâcheté d'une femme, une femme déploie l'intrépidité d'un héros.* Comme la victoire, balançoit encore, les Ioniens, conformément au conseil de *Thémistocle*, se dégagent insensiblement de la mêlée; leur défection abat le courage des Perses, qui, s'occupant à les suivre des yeux, sont d'abord enfoncés et bientôt après mis en fuite. Plusieurs de leurs vaisseaux sont pris dans cette déroute, plusieurs sont coulés à fond; et le plus grand nombre ne redoutant pas moins la colère cruelle de *Xercès* que l'ennemi, fit voile vers la Perse.

CHAP. XII. Tandis que ce prince étoit épouvanté de cette défaite, et qu'il ne savoit quel parti prendre, *Mardonius* l'aborda et lui conseilla *de retourner dans la Perse, afin de prévenir les révoltes qui pourroit occasionner la nouvelle de son malheur, que la renommée accoutumée à tout grossir, ne manqueroit pas d'exagérer, et de lui laisser trois cent mille hommes choisis parmi toutes ses troupes;* ajoutant *que s'il sou-*

quâ manu aut cum gloria ejus perdomitus sit Græciam : aut, si aliter eventus ferat, sine ejusdem infamia hostibus cessurum. Probato consilio, Mardonio exercitus traditur, reliquas copias rex ipse reducere in regnum parat. Sed Græci, auditâ regis fugâ, consilium ineunt pontis interrumpendi, quem ille Abydo, veluti victor maris, fecerat; ut interclusо reditu, aut cum exercitu deleretur, aut desperatione rerum, pacem victus petere cogeretur. Sed Themistocles, timens, ne interclusi hostes desperationem in virtutem verterent, et iter quod aliter non pateret, ferro patefacerent; *Satis multos hostes in Græcia remanere* dictitans, *nec augeri numerum retinendo oportere*, quum vincere consilio ceteros non posset, eumdem servum ad Xerxem mittit, certioremque consilii facit; et occupare transitum maturâ fugâ jubet. Ille perculsus nuntio, tradit ducibus milites perducendos; ipse cum paucis Abydon contendit. Ubi quum solutum pontem hibernis tempestatibus offendisset, piscatoriâ scaphâ trepidus trajecit. Erat res spectaculo digna, et æstimatione sortis humanæ, rerum varietate miranda, in exiguo latentem videre navigio, quem paulò ante vix æquor omne capiebat; carentem etiam omni servorum ministerio, cujus exercitus propter multitudinem, terris graves erant. Nec pedestribus copiis, quas ducibus assignaverat, felicius iter fuit: siquidem quotidiano labori

(1) Ville de Phrygie sur le Bosphore.

mettoit la Grèce avec cette armée, il en recueilleroit, quoiqu'absent, toute la gloire; ou que si la fortune en ordonnoit autrement, son nom ne seroit point flétri par la défaite de son général. *Xercès*, déférant à son conseil, lui remit cette armée, et se disposa de son côté à ramener le reste de ses troupes dans ses États. Les Grecs, informés de sa fuite, prirent la résolution de rompre le pont qu'il avoit construit à Abydos (1), lorsqu'il se regardoit comme le maître de la mer. Ils espéroient, en lui fermant le retour dans son royaume, ou de le détruire avec son armée, ou de le réduire tellement au désespoir, qu'il demandât la paix comme vaincu. Mais *Thémistocle* craignant que les ennemis ainsi enfermés ne tournassent leur désespoir en courage, et ne fussent forcés de s'ouvrir un passage par le fer, leur représenta *qu'il ne restoit que trop d'ennemis dans la Grèce, sans en augmenter le nombre en y retenant ceux-ci;* et comme son avis ne prévaloit pas, il dépêcha à *Xercès* le même esclave dont il s'étoit déja servi, pour l'instruire du dessein des Grecs, et pour l'exhorter à saisir au plutôt le passage en accélérant sa fuite. *Xercès*, effrayé de cet avis, remet à ses officiers la conduite de son armée, et gagne Abydos avec quelques hommes. Trouvant le pont détruit par les orages, il passe en tremblant le détroit dans une nacelle de pêcheur. C'étoit un spectacle bien propre à montrer l'inconstance de la fortune et la vicissitude des choses humaines, que *Xercès* dans un simple esquif et sans aucun domestique à sa suite; *Xercès*, dont peu auparavant les vaisseaux avoient couvert la mer, et dont l'armée innombrable avoit surchargé la terre. Ses troupes à pied, qu'il avoit confiées à ses Lieutenans, ne furent pas plus heureuses dans leur route.

(neque enim ulla est metuentibus quies) etiam fames accesserat. Multorum deinde dierum inopiâ contraxerat et pestem : tantaque fœditas morientium fuit, ut viæ cadaveribus implerentur, alitesque et bestiæ, illecebris sollicitatæ exercitum sequerentur.

Cap. XIV. Interim Mardonius in Græcia Olynthum expugnat. Athenienses quoque in spem pacis, amicitiamque regis sollicitat, spondens incensæ eorum urbis etiam in majus restitutionem. Posteaquam nullo pretio libertatem videt his venalem, incensis quæ ædificare cœperant, copias in Bœotiam transfert. Eo et Græcorum exercitus, qui centum millium fuit, sequutus est : ibique prœlium commissum. Sed fortuna regis cum duce mutata non est. Nam victus Mardonius, veluti ex naufragio, cum paucis profugit. Castra referta regalis opulentiæ capta. Unde primùm Græcos, diviso inter se auro Persico, divitiarum luxuria cepit. Eodem fortè die, quo Mardonii copiæ deletæ sunt, etiam navali prœlio in Asia sub monte Mycale, adversùs Persas dimicatum est. Ibi ante congressionem, quum classes ex adverso starent, fama ad utrumque exercitum venit, vicisse Græcos, et Mardonii copias occidione occidisse. Tantam famæ velocitatem fuisse, ut quum matutino tempore prœlium in Bœotia commissum sit, meridianis horis in Asiam, per tot maria, et tantum spatii, tam brevi

(2) Ville de Macédoine.
(3) Pays situé entre l'Attique et la Thessalie.
(4) En Ionie.

Déjà harrassées par les marches forcées qu'elles faisoient tous les jours (car des gens que la crainte poursuit, ne pensent pas à faire halte), elles furent encore assaillies de la famine, qui, ayant duré plusieurs jours, amena la peste. Les chemins furent jonchés de mourans et de morts, dont la puanteur infecta tellement les airs, que les oiseaux de proie et les bêtes féroces attirés par cet horrible appât, ne cessèrent de suivre l'armée.

Chap. XIV. Cependant *Mardonius*, dans la Grèce, se rendit maître d'Olynthe (2). Il tenta d'engager les Athéniens à demander la paix et l'amitié de *Xercès*, leur promettant de relever et d'agrandir leur ville, laquelle avoit été brûlée. Mais comme il les vit déterminés à ne vendre leur liberté à aucun prix, il mit le feu aux maisons qu'ils avoient commencé à rebâtir, et passa ensuite dans la Beotie (3). Les Grecs l'y ayant suivi au nombre de cent mille hommes, lui livrèrent bataille. Les troupes de *Xercès*, en changeant de chef, n'avoient point changé de fortune. *Mardonius* fut défait et réduit à se sauver avec un petit nombre de soldats, comme un homme échappé d'un naufrage. Les vainqueurs pillèrent son camp qui regorgeoit des richesses du roi. Le partage qu'ils firent entr'eux de l'or de la Perse, fut l'époque du luxe et de la corruption de la Grèce. Le même jour que l'armée de *Mardonius* fut taillée en pièce, les Grecs livrèrent aussi une bataille navale aux Perses en Asie sous le mont Mycale (4). Avant que l'action fut engagée, on apprit dans l'une et l'autre armée la victoire des Grecs et la sanglante défaite de *Mardonius*. La renommée franchit en si peu de temps et avec une telle rapidité l'espace immense des mers et des terres, que, quoique la bataille se fût donnée le matin même en Béotie, on reçut en

horarum momento, de victoria nuntiatum sit. Confecto bello, quum de præmiis civitatum ageretur, omnium judicio, Atheniensium virtus ceteris prælata. Inter duces quoque Themistocles princeps, civitatum testimonio judicatus, gloriam patriæ suæ auxit.

CAP. XV. Igitur Athenienses aucti, et præmiis belli, et gloriâ, urbem ex integro condere moliuntur. Quum mœnia majora complexi fuissent, suspecti esse Lacedæmoniis cœpere, rectè reputantibus, quibus ruina urbis tantùm incrementi dedisset, quantùm sit datura munita civitas. Mittunt ergo legatos, qui monerent, *Ne munimenta hostibus et receptacula futuri belli extruant.* Themistocles, ut vidit spei urbis invideri, non existimans abruptè agendum, respondit legatis, *Ituros Lacedæmonem, qui de ea re pariter cum illis consulant.* Sic dimissis Spartanis, hortatur suos *opus maturent.* Ipse, interjecto tempore, in legationem proficiscitur, et nunc in itinere infirmitate simulatâ, nunc tarditatem collegarum accusans, sine quibus agi jure nihil possit, diem de die proferendo, spatium consummando operi quærebat; quum interim nuntiatur Spartanis, opus Athenis maturari, propter quod denuò legatos mittunt ad inspiciendam rem. Tum Themistocles per servum magistratibus scribit Atheniensium, *Legatos vinciant, pignusque teneant, ne in se gravius consulatur.* Adiit deinde concionem Lacedæmoniorum: *Indicat permunitas Athenas esse, et posse jam illatum bellum non armis tantùm, sed etiam*

sic

sie sut le midi la nouvelle de la victoire. Lorsqu'il fut question, après la guerre, de décerner des récompenses aux villes et aux généraux qui l'avoient faite, on commença, d'une voix unanime, par Athènes et par *Thémistocle*, lequel ajouta par-là un nouveau lustre à la gloire de sa patrie.

CHAP. XV. Les Athéniens s'étant enrichis et illustrés dans cette guerre, entreprirent de rebâtir entièrement leur ville. Comme ils donnèrent plus d'étendue à l'enceinte de leur remparts; ils se rendirent suspects aux Lacédémoniens, lesquels prévoyoient, non sans raison, qu'une ville qui s'étoit si fort accrue après sa ruine, deviendroit bien plus puissante encore après être fortifiée. Ils leur envoyèrent donc des députés pour leur conseiller *de ne pas élever des murs qui pussent servir à l'avenir de rempart et de retraite aux Perses*. *Thémistocle* pénétra leur jalousie; mais ne jugeant pas à propos de les brusquer, il répondit à leurs députés qu'on *enverroit des Ambassadeurs à Lacédémone pour y conférer avec eux sur cet objet*. Après les avoir ainsi renvoyés, il exhorte les Athéniens à *presser l'ouvrage*. Quelque temps après, il part lui-même pour cette ambassade. Mais ne cherchant au fond qu'à gagner du temps, pour que l'ouvrage pût se finir; tantôt il prétexte dans sa route une indisposition, tantôt il se plaint de la lenteur de ses collègues, sans lesquels il ne peut, dit-il, rien conclure. Cependant les Spartiates, avertis que les Athéniens avancent toujours la construction de leurs remparts, envoyoient d'autres députés pour le vérifier. *Thémistocle* écrit alors par un esclave aux magistrats d'Athènes, *d'arrêter ces envoyés et de les retenir en ôtage, de peur d'être maltraité lui-même à Lacédémone.*

muris sustinere : Si quid ob eam rem de se cr[illegible] deliùs statuerent, legatos eorum in hoc pign[illegible] Athenis retentos. Graviter deinde castigat eos, *Quòd non virtute sed imbecillitate sociorum potentiam quærerent.* Sic dimissus, veluti triumphatis Spartanis, a civibus exc[illegible]. Post hæc Spartani, ne vires otio corrumperent, et ut bis illatum a Persis Græciæ bellum ulciscerentur, ultro fines eorum depopulantur. Ducem suo, sociorumque exercitui deligunt Pausaniam, qui pro duc[illegible], regnum Græciæ affectans, proditionis præmium cum Xerxe, nuptias filiæ ejus pacisciter, redditis captivis, ut fides regis aliquo beneficio obstringeretur. Scribit præterea Xerxi, *Quoscumque ad se nuntios misisset, interficeret : ne res loquacitate hominum proderetur.* Sed dux Atheniensium Aristides, belli socius, collegæ conatibus obviam eundo, simul et in rem sapienter consulendo, proditionis consilia discussit. Nec multò post accusatus Pausanias damnatur. Igitur Xerxes, quum proditionis dolum publicatum videret, ex integro bellum instituit. Græci quoque ducem constituunt Cimonem Atheniensem filium Miltiadis, quo duce apud Marathonem pugnatum est, juvenem, cujus magnitudinem futuram pietatis documenta prodiderunt. Quippe patrem ob crimen peculatûs in carcerem conjectum, ibique defunctum, translatis in se vinculis, ad sepul-

se rend ensuite au Sénat de cette ville, et lui dit *que qu'Athènes est fortifiée et se trouve en état de faire face à ses ennemis, non plus seulement par la force de ses armes, mais par celle de ses murailles; que s'il pensoit pour cette raison à attenter sur sa personne, il lui apprenoit que ses députés étoient retenus en ôtage à Athènes pour sa propre sûreté.* Il lui reproche ensuite avec force, *de chercher à établir la puissance de Sparte, non sur son courage, mais sur la foiblesse de ses alliés.* Il fut ensuite renvoyé de Lacédémone, et fut reçu de ses concitoyens comme s'il eût triomphé des Spartiates. Après cet évènement, les Spartiates, craignant de s'amollir par le repos, et voulant d'ailleurs venger la Grèce des deux guerres que les Perses avoient faites contre elle, vont ravager d'eux-mêmes leurs frontières. *Pausanias*, qu'ils avoient mis à la tête de leur armée et de celle de leurs alliés, peu content de ce commandement, affecta l'empire de la Grèce. Il convint avec *Xercès* de trahir sa patrie, à condition que ce Prince lui feroit épouser sa fille; et pour le lier encore par quelque service, il lui renvoya sans rançon les prisonniers Perses. Il lui écrivit, outre cela, de faire mourir tous ses courriers, de peur qu'ils ne parlassent et ne découvrissent le complot. Mais *Aristide*, qui partageoit avec lui le commandement de l'armée, renversa son projet de trahison, soit en résistant à ses efforts, soit en prenant de sages et d'utiles mesures. Peu de temps après, *Pausanias* fut cité en jugement, et condamné à mort. *Xercès*, voyant sa trame découverte, recommença la guerre. Les Grecs mirent à leur tête le jeune *Cimon*, fils de ce *Miltiade* qui avoit battu les Perses à Marathon. La preuve qu'il avoit donnée de sa piété filiale, annonça

turam redemit. Nec in bello judicium deligentium fefellit : siquidem non inferior virtutibus patris, Xerxem terrestri navalique bello superatum, trepidum recipere se in regnum coegit.

LIBER III.

Breviarium Capitum.

1 *Xercis et Artabani præfecti perfidi tragicus interitus.*
2 *Bellorum inter Lacedæmonios et Athenienses origo. Spartæ respublica, et legislator.*
3 *Leges a Lycurgo Spartanis latæ, quomodo ratæ fiant et habeantur.*
4 *Bellum Messeniis illatum ob stupratas virgines; et spuriorum Spartanorum in Italiam migratio.*
5 *Messenii scelerum suorum luunt pœnas; et bellum instaurant, ac tandem superantur.*
6 *Tertium bellum Messenium; Peloponnesiacum item, in quo multæ eventuum variorum facies.*
7 *Pacis fœdus ruptum. Spartani premuntur Periclis virtute, cujus egregia in rempublicam merita describuntur. Iterum pax sancita et violata : unde bellum Siculum.*

Cap. I. Xerxes, rex Persarum, terror antea gentium, bello in Græciam infeliciter gesto, etiam suis contemptui esse cœpit. Quippe

il seroit un jour un grand homme. Son père étant mort dans la prison où on l'avoit jetté pour le crime de péculat, il se constitua lui-même prisonnier pour racheter son corps et pour l'inhumer. Il justifia le choix qu'on avoit fait de lui pour la conduite dans la guerre. Aussi grand capitaine que son père, il battit *Xercès* sur terre et sur mer, et le força de se sauver avec effroi dans son royaume.

LIVRE III.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Mort tragique de Xercès, et celle d'Artabane, son lieutenant, dans la Perse.*

2 *Origine de la guerre que se firent les Spartiates et les Athéniens. République de Sparte : son législateur.*

3 *Loix de Licurgue ; comment reçues et ratifiées.*

4 *Les Spartiates font la guerre aux Messéniens, lesquels avoient déshonoré leurs filles. Transmigration de leurs bâtards en Italie.*

5 *Les Messéniens sont punis de leurs crimes. Ils reprennent les armes, et sont enfin vaincus.*

6 *Troisième guerre de Messène. Celle du Péloponnèse : événemens divers.*

7 *Rupture d'un traité de paix. Les Spartiates vivement pressés par Périclès. Services rendus par ce héros à la République. Autre paix violée encore, et guerre de Sicile.*

CHAP. I. XERCÈS, malheureux dans la Grèce, après avoir été la terreur des nations, devint enfin méprisable aux yeux de ses propres sujets.

81684

Artabanus præfectus ejus, deficiente quo die regis majestate, in spem regni adductus, cum septem robustissimis filiis regiam vesperi ingreditur; (nam amicitiæ jure semper illi patebat) trucidatoque rege, voto suo obsistentes filios ejus dolo adgreditur. Secrior de Artaxerxe, puero admodum, fingit regem a Dario, qui erat adolescens, quò maturiùs regno potiretur, occisum; impellit Artaxerxem parricidium parricidio vindicare. Quum ventum ad domum Darii esset, dormiens inventus, quasi somnum fingeret, interficitur. Dein quum unum ex regis filiis sceleri suo superesse Artabanus videret, metueretque de regno certamina principum, assumit in societatem consilii Bacabasum; qui præsenti statu contentus, rem prodit Artaxerxi, *ut pater occisus; ut ipse falsâ parricidii suspicione oppressus; ut denique ipsi pararentur insidiæ.* His cognitis Artaxerxes, verens Artabani numerum filiorum, in postremum diem paratum esse armatum exercitum jubet, recogniturus et numerum militum, et in armis industriam singulorum. Itaque quum inter ceteros et ipse Artabanus armatus assisteret, rex simulat se breviorem loricam habere: jubet Artabanum secum commutare, exuentem se, ac nudatum, gladio trajicit: tum et filios ejus corripi jubet. Atque ita egregius adolescens, et

(1) Ce trait n'est pas vraisemblable.

Artabane, son lieutenant dans la Perse, voyant affoiblir de jour en jour la majesté royale, conçut l'espoir de régner. Il s'introduit un soir dans le palais, dont sa qualité de favori de *Xercès* lui ouvroit la porte à toute heure, ayant avec lui sept de ses fils, jeunes gens également hardis et vigoureux, et y égorge le roi. Les enfans du Prince étant un obstacle à l'exécution de ses projets, il emploie contre eux le stratagème. Tranquille sur *Artaxerce*, qui étoit encore dans l'enfance, il lui fait accroire que son frère *Darius*, qui alors étoit un jeune homme, a tué le roi pour monter plutôt sur le trône, et il l'engage à venger ce parricide par un autre. On se transporte à l'appartement de *Darius* qu'on trouve dormant, et on le tue en supposant que son sommeil étoit feint. *Artaban* voyant qu'il ne lui restoit plus à égorger qu'un seul enfant du roi, et craignant la rivalité des grands du royaume, communique son secret à *Bacabase*. Mais celui-ci, satisfait de sa fortune actuelle, le révèle à *Artaxerce*. Il lui apprend comment son père a été tué, comment son frère a péri sur un faux soupçon de parricide, et enfin quel est le piège qu'on tend à sa propre vie. Sur cet avis *Artaxerce*, qui craignoit le grand nombre des fils d'*Artabane*, ordonne à ses troupes de se tenir le lendemain sous les armes, feignant d'en vouloir faire la revue pour savoir le nombre de ses soldats, et voir l'adresse de chacun d'eux à manier les armes. *Artabane* s'y trouvant armé parmi les autres, le prince feignit que sa cuirasse étoit trop courte, et ordonna à *Artabane* de lui remettre la sienne (1). Celui-ci s'étant alors désarmé, il lui passa son épée au travers du corps, et fit en même temps arrêter ses fils. C'est ainsi que le courage de ce jeune prince vengea le meurtre de

cædem patris, et necem fratris, et se ab in[illegible] diis Artabani vindicavit.

Cap. II. Dum hæc in Persis geruntur intereà Græcia omnis, ducibus Lacedæmoniis et Athieniensibus, in duas divisa partes, ab externis bellis, velut in viscera sua, arma convertit: Fiunt igitur de uno populo duo corpora; et eorumdem castrorum homines, in duos hostiles exercitus dividuntur. Hinc Lacedæmonii communia quondam civitatum auxilia, ad vires suas trahebant: [illegible] Athenienses, et vetustate gentis, et gestis rebus illustres, propriis viribus confidebant. Atque ita duo potentissimi Græciæ populi, institutis Solonis, et Lycurgi legibus pares, ex [illegible]ne virium in bellum ruebant. Namque Lycurgus, quum fratri suo Polybitæ, Spartanorum regi, successisset, regnumque sibi vindicare potuisset, Charillo, filio ejus, qui natus posthumus fuerat, quum ad ætatem adultam pervenisset, regnum summâ fide restituit; ut intelligerent omnes, quantò plus apud bonos pietatis jura, quàm omnes opes valerent. Medio igitur tempore dum infans convalescit, tutelamque ejus administrat, non habentibus Spartanis leges instituit, non inventione earum magis, quàm exemplo clarior; siquidem nihil lege ullà in alios sanxit, cujus non ipse primus in se documenta daret. Populum in obsequia principum, principes ad justitiam imperiorum formavit. Parcimoniam omnibus suasit existimans, laborem militiæ assiduâ fruga

[redacted] père et de son frère, et le mit lui-même à couvert des embûches d'*Artabane*.

CHAP. II. Pendant que cela se passoit dans la Perse, la Grèce fut divisée en deux partis par les Athéniens et les Spartiates; et libres des guerres étrangères, elle tourna ses armes contre elle-même. D'un seul peuple il s'en forma deux, et des hommes qui avoient auparavant marché sous les mêmes enseignes, se partagèrent alors en deux armées ennemies. D'un côté les Spartiates attiroient à eux seuls les secours des républiques grecques, employés autrefois à la défense commune; de l'autre, les Athéniens illustres par l'antiquité de leur origine et par l'éclat de leurs exploits, mettoient toute leur confiance en leurs propres forces. Ainsi la rivalité des deux plus puissans peuples de la Grèce, égalés l'un à l'autre par les institutions de *Solon* et par les loix de *Licurgue*, les précipitoit dans la guerre. *Licurgue*, successeur de son frère *Polybite* (2) au trône de Sparte, auroit pu l'occuper après lui. Mais pour montrer à tous ses concitoyens que la probité préfère les droits de la justice à la possession des plus grandes richesses, il le remit fidèlement à *Charille*, fils posthume de son frère, lorsqu'il eut atteint l'âge de régner. Vers le milieu de sa régence et de la minorité de son pupille, il donna des loix aux Spartiates, qui n'en avoit point encore; il fut aussi grand par ses exemples que par ses préceptes, n'imposant aucune loi qu'il ne suivit lui-même le premier. Il apprit aux peuples à être soumis, aux rois à être justes. Persuadé qu'une vie constamment sobre allège les fatigues de la guerre, il recommanda la frugalité à tout le monde. Il voulut que

(2) Ou plutôt *Polydecte*.

litatis consuetudine faciliorem fore. singula non pecuniâ, sed compensatione mercium jussit. Auri argentique usum, velut omnium scelerum materiam, sustulit.

Cap. III. Administrationem reipublicæ per ordines divisit: Regibus potestatem bellorum, magistratibus judicia per annuas successiones, senatui custodiam legum, populo sublegendi senatum, vel creandi quos vellet magistratus, potestatem permisit. Fundos omnium æqualiter inter omnes divisit, ut æquata patrimonia neminem potentiorem altero redderent. Convivari omnes publicè jussit, ne cujus divitiæ vel luxuria in occulto essent. Juvenibus non ampliùs unâ veste uti toto anno permisit, nec quemquam cultiùs quàm alterum progredi, nec epulari opulentiùs, ne imitatio in luxuriam verteretur. Pueros puberes non in forum, sed in agrum deduci præcepit, ut primos annos non in luxuria, sed in opere et laboribus agerent. Nihil eos somni causâ substernere, et vitam sine pulmento degere, neque priùs in urbem redire, quàm viri facti essent, statuit. Virgines sine dote nubere jussit, ut uxores eligerentur, non pecuniæ; severiùsque matrimonia sua viri coercerent, quum nullis dotis frænis tenerentur. Maximum honorem non divitum et potentium, sed pro gradu ætatis senum esse voluit. Nec sanè usquam terrarum locum honoratiorem senectùs habet. Hæc quoniam primò, solutis antea moribus, dura videbat esse, auctorem eorum Apollinem Delphicum fingit, et inde se ea c[illegible]

tous les achats se fissent par échange, et non de la monnoie. Il proscrivit l'or et l'argent, comme la source et l'instrument de tous les crimes.

CHAP. III. Il partagea l'administration publique entre les divers ordres de l'État. Il attribua aux rois le pouvoir de faire la guerre, aux magistrats annuels celui de juger, au Sénat la garde et la protection des loix, et au peuple l'élection des sénateurs et la création arbitraire des magistrats. Pour maintenir l'égalité civile et celle des biens, il fit une distribution égale des terres à tous les citoyens. Il voulut que tous les repas fussent publics, afin de fermer toute retraite à la profusion et à l'intempérance. Il défendit aux jeunes gens d'avoir plus d'un habit par an, ou d'en porter de plus propres les uns aux uns que les autres, ou d'user de mets plus délicats, de peur que l'attrait de l'exemple n'enfantât le luxe. Il ordonna d'élever les pubères, non dans la ville, mais à la campagne, pour qu'ils passassent leur première jeunesse dans le travail et la fatigue, et non dans les plaisirs; ne leur permettant ni d'avoir des lits pour le sommeil, ni de manger d'aucun ragoût, ni de revenir à Sparte avant l'âge viril. Il proscrivit la dot matrimoniale, afin qu'en se choisissant une femme, on épousât sa personne et non ses biens, et que le mari n'ayant rien reçu de son épouse, usât librement de l'autorité que le mariage lui donnoit sur elle. Il n'attacha pas la considération aux richesses ou à la puissance, mais à l'âge. Aussi la vieillesse n'est nulle part plus respectée qu'à Lacédémone. *Lycurgue*, prévoyant que ces loix paroîtroient d'abord trop rigides à un peuple qui avoit vécu jusqu'alors dans la licence, feignit de les tenir d'Apollon même, et de les

præcepto numinis detulisse, ut consuescerent tædium metus religionis vincat. Dein ut æternitatem legibus suis daret, jurejurando obligat civitatem, nihil eos de ejus legibus mutaturos, priusquam reverteretur; et simulat se ad oraculum Delphicum proficisci, consulturum, quid addendum mutandumque legibus videretur. Proficiscitur autem Cretam, ibique perpetuum exsilium egit, abjicique in mare ossa sua moriens jussit, ne relati Lacedæmonem, solutos se Spartanos religione jurisjurandi in dissolvendis legibus arbitrarentur.

Cap. IV. His igitur moribus ita brevi civitas convaluit, ut, cum Messenis propter stupratas virgines suas in solemni Messeniorum sacrificio, bellum intulissent, gravissimâ se exsecratione obstrinxerint, non priùs quàm Messenam expugnassent, reversuros, tantùm sibi vel de viribus suis, vel de fortuna spondentes. Quæ res initium dissensionis Græciæ, et intestini belli causa et origo fuit. Itaque, quum contra præsumptionem suam annis decem in obsidione urbis tenerentur, et querelis uxorum post tam longam viduitatem revocarentur; veriti sunt, ne hac perseverantia belli, graviùs sibi quàm Messeniis nocerent: quippe illis quantum juventutis bello intercidat, mulierum fecunditate suppleri; sibi et belli damna assidua, et fecunditatem uxorum, absentibus viris, nullam esse. Itaque legunt juvenes

(3) Isle de la Méditerranée

voir apportées de Delphes par l'ordre exprès de ce Dieu, afin de vaincre ses premiers dégoûts par une crainte religieuse. Pour les rendre d'ailleurs éternelles, il fit promettre avec serment à la république de n'y rien changer jusqu'à son retour; et prétextant un voyage à Delphes dans le dessein d'y consulter l'Oracle sur les additions ou les changemens dont elles pourroient être susceptibles, il se rendit en Crète (3) où il s'exila pour toujours. Il recommanda même en mourant qu'on jettât ses os dans la mer, de peur que s'ils étoient transférés à Sparte, la république ne se crût dégagée de la religion de son serment, et n'abolît ses loix.

CHAP. IV. Une législation aussi sévère rendit bientôt les Spartiates si puissans, qu'en déclarant la guerre aux Messéniens, qui avoient abusé de leurs filles dans un de leurs sacrifices solennels, ils s'engagèrent par le serment le plus sacré à ne retourner chez eux qu'après avoir détruit Messène (4), tant ils espéroient de leurs forces ou du bonheur de leurs armes. C'est de-là que naquirent les dissentions et les guerres intestines de la Grèce. L'attente des Spartiates fut trompée; le siège de Messène les retint dix ans. Ils étoient rappelés chez eux par les plaintes de leurs femmes, ennuyées d'une aussi longue viduité. Ils craignoient d'ailleurs que leur obstination à continuer la guerre ne leur fût plus funeste à eux-mêmes qu'aux Messéniens; puisque ceux-ci réparoient la perte de leurs soldats par la fécondité de leurs femmes, et qu'eux ne voyant point les leurs dans leur absence, dépérissoient journellement sans pouvoir se refaire. Ils firent donc un choix des jeunes soldats qui

(3) L'île de la Méditerranée.
(4) Ville du Péloponèse.

ex eo genere militum, qui post jusjurandi[illegible] in supplementum venerant, quibus Spartam remissis promiscuos omnium feminarum concubitus permisere : maturiorem futurum conceptionem rati, si eam singulæ per plures viros experirentur. Ex his nati, ob notam materni pudoris, Partheniæ vocati. Qui quum ad annos xxx pervenissent, metu inopiæ (nulli enim pater existebat, cujus in patrimonium successio speraretur) ducem Palantum assumunt, filium Araci, qui [illegible] tor Spartanis fuerat, juventutis ad generandam sobolem domum remittendæ ; ut sicuti dudum patrem ejus nascendi auctorem habuissent, sic ipsum spei ac dignitatis suæ haberent. Itaque [illegible] salutatis matribus, e quarum adulterio infamia [illegible] videbantur, ad sedes inquirendas proficiscuntur ; diuque et per varios casus jactati, tandem in Italiam deferuntur, et occupata arce Tarentinorum, expugnatis veteribus incolis, sedes ibi constituunt. Sed post annos plurimos dux eorum Palantus, per seditionem in exsilium proturbatus, Brundisium se contulit, quò expulsi sedibus suis veteres Tarentini concesserant. Hic moriens persuadet, *ut ossa sua, postremasque reliquias conterant, et tacitè spargi in foro Tarentinorum curent. Hoc enim modo recuperare illos patriam suam posse, Apollinem Delphis cecinisse.* Illi arbitrantes eum in ultionem sui, civium fata

(5) Parce que leurs mères n'avoient pas été mariées, du mot grec *Parthenos*, qui signifie *fille*.

venus recruter leur armée depuis l'émis[illegible]e leur serment, et les renvoyant à Sparte, ils leur permirent d'user indistinctement de toutes les filles, se flattant que chacune d'elles concevroit plutôt en voyant plusieurs hommes. Les enfans qui naquirent de ces unions, furent appelés Parthéniens (5), à cause de l'infamie de leurs mères. Lorsqu'ils furent parvenus à l'âge de trente ans, la crainte de l'indigence à laquelle ils se voyoient infailliblement exposés par le défaut de toute succession paternelle, puisqu'aucun d'eux ne connoissoit son père, leur fit choisir pour leur chef *Palante* (6), fils de cet *Aracus* qui avoit conseillé aux Spartiates de renvoyer chez eux leurs jeunes gens pour avoir des enfans; ils se flattoient d'être heureux et de s'illustrer sous la conduite du fils, après avoir autrefois dû leur naissance au conseil du père. Ils partirent sans prendre congé de leurs mères, dont le déshonneur avoit en quelque sorte rejailli sur eux, et allèrent chercher de nouvelles demeures. Après avoir long-temps erré, et essuyé mille traverses sur les mers, ils furent enfin portés en Italie. Ils se rendirent maître de Tarente (7), en chassèrent les habitans et s'y fixèrent. Long-temps après, *Palante*, leur chef, contre lequel ils s'étoient soulevés et qu'ils avoient banni, se retire à Brindes, dont les anciens Tarentins avoient fait leur asyle. Il leur persuade de *broyer ses os et ses derniers restes, et d'en faire répandre secrètement la cendre sur la place publique de Tarente*; leur ajoutant que l'*Oracle de Delphes avoit déclaré qu'ils pourroient par ce moyen recouvrer leur patrie*. Ceux-ci suivent son conseil, dans l'idée que le desir de se venger de ses con-

(6) Ou plutôt *Phalante*.
(7) Ville de Calabre, ainsi que Brindes.

prodidisse, præceptis paruere : sed o[illegible] diversa sententia fuerat. Perpetuitatem enim urbis, non amissionem hoc facto promiserat. Ita ducis exsulis consilio, et hostium ministerio, possessio Tarentina Partheniis in æternum fundata; ob cujus beneficii memoriam Palanto divinos honores decrevere.

Cap. V. Interea Messenii, quum virtute non possent, per insidias expugnantur [illegible], quum per annos LXXX gravia servitutis verbera, plerumque et vincula, ceteraque captæ civitatis mala perpessi essent, post longam pœnarum patientiam, bellum restaurant. Lacedæmonii quoque eò conspiratiùs ad arma concurrunt, quod adversùs servos dimicaturi videbantur. Itaque quum hinc injuria, inde indignitas animos acueret; Lacedæmonii de belli eventu oraculo Delphis consulto, jubentur ducem belli ab Atheniensibus petere. Porro Athenienses, quum responsum cognovissent, in contemptum Spartanorum, Tyrtæum poetam, claudum pede, misère; qui tribus prœliis fusus, eò usque desperationis Spartanos adduxit, ut ad supplementum exercitûs, servos suos manumitterent, hisque interfectorum matrimonia pollicerentur; ut non numero tantùm amissorum civium; sed et dignitati succederent. Sed reges Lacedæmoniorum, ne contra fortunam pugnando, majora de-

citoyens, lui avoit fait révéler le secret de leur destinée. Mais le sens de l'Oracle étoit absolument contraire. Car cette action devoit, selon lui, assurer pour toujours aux Parthéniens la possession de Tarente, au-lieu de la leur faire perdre. Aussi cette ville leur resta-t-elle à jamais par le conseil de leur chef exilé, et par le ministère même de leurs ennemis. En mémoire de ce bienfait, ils décernèrent à *Palante* les honneurs divins.

CHAP. V. Cependant les Spartiates n'ayant pu se rendre maîtres de Messène par la force, y entrèrent enfin par la ruse. Les Messéniens traités en esclaves, souffrirent pendant quatre-vingts ans les coups, les chaînes et toutes les indignités auxquelles se trouve exposée une ville réduite en servitude. Mais une si longue patience s'étant épuisée, ils renouvellèrent la guerre. Les Spartiates de leur côté reprirent les armes avec d'autant plus de confiance, qu'ils se figuroient de n'avoir que leurs propres esclaves à combattre. Les deux peuples également animés, l'un par l'outrage qu'il avoit reçu, l'autre par les indignes traitemens qu'il avoit soufferts, les Spartiates consultèrent sur l'issue de cette guerre l'Oracle de Delphes, qui leur ordonna de demander un chef aux Athéniens. Ces derniers, informés de cet ordre de l'Oracle, leur envoyèrent, pour se moquer d'eux, le poëte *Tyrtée*, qui étoit boiteux. Trois défaites essuyées sous ce général, réduisirent les Spartiates à un tel désespoir, que pour recruter leur armée, ils affranchirent leurs esclaves, et leur promirent de leur faire épouser les veuves des citoyens tués dans les batailles, et même de les revêtir de leurs emplois et de leurs dignités : cependant les rois de Sparte, craignant de causer de plus grands

trimenta civitati infligerent, reducere exercitum voluerunt; ni intervenisset Tyrtæus, qui composita carmina exercitui pro concione recitavit, in quibus hortamenta virtutis, damnorum solatia, belli consilia conscripserat. Itaque tantum ardorem militibus injecit, ut non de salute, sed de sepultura solliciti, tesseras, insculptis suis et patrum nominibus, dextro brachio deligarent; ut, si omnes adversum prœlium consumpsisset, et temporis spatio confusa corporum lineamenta essent, ex indicio titulorum tradi sepulturæ possent. Quum sic animatum reges exercitum viderent, curant rem hostibus nuntiari. Messeniis autem non timorem res, sed æmulationem mutuam dedit. Itaque tantis animis concursum est, ut rarò umquam cruentius prœlium fierit. Ad postremum tamen victoria Lacedæmoniorum fuit.

Cap. VI. Interjecto tempore, tertium quoque bellum Messenii reparavere: in cujus auxilium Lacedæmonii, inter reliquos socios, etiam Athenienses adhibuere; quorum fidem quum suspectam haberent, supervacaneos simulantes, à bello eosdem dimiserunt. Hanc rem Athenienses graviter ferentes, pecuniam, quæ erat in stipendium Persici belli ab universa Græcia collata, a Delo Athenas transferunt, ne deficientibus a fide societatis Lacedæmoniis, prædæ ac rapinæ esset. Sed nec Lacedæmonii quievere: qui

(8) Isle de la mer Egée.

malheurs encore à la république, s'ils s'obstinoient à lutter contre la fortune, auroient ramené l'armée, sans le poëte *Tyrtée*, qui prononça à la tête des troupes des vers qu'il avoit faits pour les exhorter à reprendre courage, les consoler de leurs pertes, et leur indiquer les moyens de continuer la guerre avec succès. Cette harangue poétique échauffa tellement le cœur des soldats, qu'oubliant le soin de leur vie et ne pensant plus qu'à leur sépulture, ils attachèrent à leurs bras droits un cachet où étoit gravé leur nom et celui de leurs pères, afin que s'ils périssoient tous dans le combat, et que le temps confondît les traits de leurs visages, on pût les distinguer à ces marques, et les inhumer. Les deux rois voyant leurs troupes ainsi animées, eurent soin d'en faire informer les ennemis. Mais cette nouvelle, au lieu de leur inspirer de la crainte, excita leur émulation; et l'on se battit de part et d'autre avec tant de fureur, qu'il n'a guère été de bataille plus sanglante. La victoire se déclara cependant pour les Spartiates.

CHAP. VI. Quelques temps après, les Messéniens reprirent les armes pour la troisième fois. Les Spartiates demandèrent du secours à leurs alliés, et entr'autres aux Athéniens; mais ayant suspecté leur foi, ils congédièrent leurs troupes comme superflues. Ces derniers, indignés de ce procédé, transportèrent de Délos (ö) à Athènes l'argent que toutes les républiques de la Grèce y avoient déposé en commun pour fournir aux dépenses de la guerre contre les Perses, de peur que les Spartiates ne s'en emparassent, s'ils venoient à se détacher de leur alliance. Mais ceux-ci ne s'endormirent pas. Quoiqu'ils fussent occupés à faire la guerre aux Messéniens, ils susci-

quum Messeniorum bello occupati essent, Peloponnenses immisere, qui bellum Atheniensibus facerent. Parvæ tunc temporis, classe in Ægyptum missâ, vires Atheniensibus erant : itaque navali prœlio dimicantes, facilè superantur. Interjecto deinde tempore, post reditum suorum aucti et classis et militum robore, prœlium reparavere. Jam et Lacedæmonii, omissis Messeniis, adversùs Athenienses arma verterant. Diu varia victoria fuit : ad postremum æquo Marte utrimque discessum. Inde revocati Lacedæmonii ad Messeniorum bellum, ne medium tempus otiosum Atheniensibus relinquerent, cum Thebanis pacisciuntur, ut Bœotiorum imperium his restituerent, quod temporibus Persici belli amiserant, ut illi Atheniensium bella susciperent. Tantus furor Spartanorum erat, ut duobus bellis impliciti, suscipere tertium non recusarent, dummodo inimicis suis hostes acquirerent. Igitur Athenienses, adversùs tantam tempestatem, belli duos duces deligunt, Periclem spectatæ virtutis virum, et Sophoclem scriptorem tragœdiarum : qui diviso exercitu, et Spartanorum agros vastaverunt, et multas Achaïæ civitates Atheniensium imperio adjecerunt.

Cap. VII. His malis fracti Lacedæmonii in annos xxx pepigerunt pacem : sed tam longum otium inimicitiæ non tulerunt. Ita quintodecimo anno, rupto fœdere, cum contemptu deorum hominumque, fines At-

(9) Province et presqu'isle de la Grèce.

tèrent contre eux les habitans du Péloponnèse (9). Les forces des Athéniens étoient alors peu de chose, à cause de l'éloignement de leurs vaisseaux qu'ils avoient envoyés en Égypte (1). Aussi furent-ils aisément battus sur mer. Mais renforcés quelque temps après par le retour de leur flotte et de leurs soldats, ils réparèrent leurs pertes dans une seconde bataille. Les Spartiates laissant les Messéniens en repos, avoient alors tourné leurs armes contre eux. La victoire balança long-temps, et les deux armées se retirèrent enfin avec un avantage égal. Les Spartiates revinrent aux Messéniens; mais pour ne pas laisser les Athéniens tranquilles pendant cette guerre, ils firent un traité avec les Thébains, par lequel ils s'obligeoient à leur restituer la Béotie qu'ils avoient perdue dans la guerre des Perses, à condition que les Thébains se déclareroient contre Athènes. Telle étoit leur fureur, qu'ayant déja deux guerres sur les bras, ils ne balançoient point à en entreprendre une troisième, pourvu qu'ils suscitassent des ennemis à leurs ennemis. Les Athéniens, pour faire face à un si violent orage, mirent à la tête de leur armée *Périclès*, guerrier d'une valeur reconnue, et le poëte *Sophocle*, célèbre par ses tragédies. Ces deux généraux s'étant partagé les troupes, ravagèrent le territoire de Sparte, et prirent plusieurs villes d'Achaïe (*).

CHAP. VII. Les Spartiates, épuisés par ces pertes, firent un traité de paix de trente ans. Mais ce temps paru trop long à leur haine. Ils rompirent la trève dès la quinzième année, dévastèrent les frontières de l'Attique, au mépris

(1) Ils fournissoient des secours aux Égyptiens contre *Artaxerce*.

(*) Pays du Péloponèse.

ticos populantur; et ne prædam potiùs, quàm pugnam expetisse viderentur, hostes ad prœlium provocant. Sed Athenienses, consilio Periclis ducis, populationis injuriam differunt in tempus ultionis; supervacuam pugnam existimantes, quum ulcisci hostem sine periculo possent. Deinde interjectis diebus, naves conscendunt, et nihil sentientibus Lacedæmoniis, totam Spartam deprædantur, multòque plura auferunt, quàm amiserant. Prorsus ut in comparatione damnorum longè pluris fuerit ultio, quàm injuria. Clara quidem hæc Periclis expeditio habita; sed multò clarior privati patrimonii contemptus fuit. Hujus agros, in populatione ceterorum, intactos, hostes reliquerant, sperantes acquirere se illi posse aut periculum ex invidia, aut ex suspicione proditionis infamiam. Quod antè prospiciens Pericles, et futurum populo prædixerat, et ad invidiæ impetum declinandum, agros ipsos dono reipublicæ dederat: atque ita, unde periculum quæsitum fuerat, ibi maximam gloriam invenit. Post hæc interjectis diebus, navali prœlio dimicatum est: victi Lacedæmonii fugerunt. Nec cessatum deinceps est, quin aut terrâ, aut mari, variâ prœliorum fortunâ invicem se trucidarent. Denique fessi tot malis, pacem in annos quinquaginta fecere, quam non nisi sex annis servaverunt. Nam inducias, quas proprio nomine condixerant, ex sociorum persona rumpebant: quippe quasi minus perjurii contraherent, si ferentes so-

des loix divines et humaines, et pour se montrer plutôt en guerriers qu'en brigands, ils présentèrent la bataille aux Athéniens. Mais ceux-ci, dirigés par les sages avis de *Périclès*, remirent à un autre temps la vengeance de cette injuste irruption; ne pensant pas devoir risquer une bataille, tandis qu'ils pouvoient rendre la pareille sans péril. Quelque temps après ils s'embarquèrent, et à l'insçu des Spartiates, ils pillèrent tout leur pays; leur butin surpassa leur pertes, et à comparer les dommages reçus et rendus, la vengeance alla plus loin que l'injure. Cette expédition fit beaucoup d'honneur à *Périclès;* mais son généreux mépris pour ses propres biens, l'illustra plus encore. Les ennemis ravageant les terres des autres citoyens d'Athènes, avoient respecté les siennes, dans l'espérance ou de le perdre en l'exposant aux traits de l'envie, ou au moins de le déshonorer en le rendant suspect de trahison. *Périclès*, qui l'avoit prévu, en avoit averti d'avance le peuple, et pour se mettre à l'abri de la haine publique, il avoit donné ses terres à l'Etat; ensorte que le piège même qu'on lui avoit tendu, fut l'occasion et l'instrument de sa plus grande gloire. Quelques jours après, il y eut un combat naval. Les Spartiates furent battus et prirent la fuite. Cette bataille fut suivie de plusieurs autres sur terre et sur mer, où les deux peuples, tantôt vainqueurs et tantôt vaincus, ne cessèrent de s'entr'égorger. Lassés enfin de tant de pertes réciproques, ils firent la paix pour cinquante ans; mais ils ne l'observèrent que six années, la faisant rompre par leurs alliés respectifs après l'avoir personnellement signée, comme s'ils eussent été moins parjures en fournissant du secours, qu'en combattant ouverte-

ciis auxilia, potiùs quàm si aperto prœlio dimicassent. Hinc bellum in Siciliam translatum : quod priusquam expono, de Siciliæ situ pauca dicenda sint.

LIBER IV.

Breviarium Capitum.

1 *Siciliæ insulæ situs, soli natura. Ætnæ item montis ac Scyllæ et Charybdis miraculum.*

2 *Nomina, incolæ veteres, tyranni Siciliæ, cui Carthaginienses inhiant.*

3 *Rheginenses ab Himeranis oppressi. Athenienses imperium Siciliæ ambiunt, et prosperè agunt initio.*

4 *In incepto pergentes, Syracusani Lacedæmonios accersunt. Græcorum concursus fit, et bellum in Siciliam transfertur.*

5 *Athenienses a Gylippo, Lacedæmoniorum duce, terrâ marique franguntur, ducibus Demosthene et Nicia indecoro fato sublatis.*

Cap. I. Siciliam ferunt angustis quondam faucibus Italiæ adhæsisse; direptamque velut a corpore, majore impetu superi maris, quod toto undarum onere illuc vehitur. Est autem ipsa terra tenuis ac fragilis, et cavernis

(1) Adriatique.

ment eux-mêmes. La guerre fut ensuite transférée en Sicile (3). Mais avant d'en exposer les détails, je vais faire une courte description de ce pays.

(3) La plus grande des îles de la Méditerranée.

LIVRE IV.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

Situation de l'île de Sicile; nature de son terrain. Prodige de l'Etna, de Sylla et de Charybde.

2 *Différens noms de la Sicile; ses anciens habitans; ses tyrans. Elle est l'objet de l'ambition des Carthaginois.*

3 *Les habitans de Rhège surpris et égorgés par la garnison d'Himère. Les Athéniens tentent de s'emparer de la Sicile. Leurs premiers succès.*

4 *Ils poursuivent leur entreprise. Syracuse appelle les Lacédémoniens à son secours. Conquête des Grecs en Sicile, elle devient le théâtre de la guerre.*

5 *Les Athéniens sont entièrement défaits sur terre et sur mer par Gylippe, général des Spartiates. Sort de Démosthène et de Nicias, chefs des Athéniens.*

CHAP. I. ON dit que la Sicile tenoit autrefois à l'Italie, et qu'elle en fut séparée comme un membre de son corps, par un choc plus impétueux de la mer supérieure (1), qui porte de ce côté-là toute la charge de ses flots. La terre y

quibusdam fistulisque ita penetrabilis, ut ventorum tota fermè flatibus pateat; necnon et ignibus generandis nutriendisque soli ipsius naturalis materia : quippe intrinsecùs stratum sulphure et bitumine traditur : quæ res facit, ut spiritu cum igne inter interiora luctante, frequenter et complurib[illegible] loci[illegible] nunc flammas, nunc vaporem, nunc fumum eructet. Inde denique Ætnæ montis per tot secula durat incendium. Et ubi acrior per spiramenta cavernarum ventus incubu[illegible] arenarum moles eguntur. Proximum Italiæ promontorium, Rhegium dicitur, ideo, quia Græcè abrupta hoc nomine pronuntiantur. Nec mirum si fabulosa est loci hujus antiquitas, in quem res tot coïere miræ. Primùm quòd nusquam aliàs tam torrens fretum, nec solùm citato impetu, verùm etiam sævo; neque experientibus modò terribile, verùm etiam procul videntibus. Undarum porro in se concurrentium tanta pugna est, ut alias veluti terga dantes in imum desidere; alias quasi victrices in sublime ferri videas : nunc hîc fremitum ferventis æstûs, nunc illic gemitum in voraginem desidentis exaudias. Accedunt vicini, et perpetui Ætnæ montis ignes, et insularum Æolidum, veluti ipsis undis alatur incendium. Neque enim in tam angustis terminis aliter durare tot seculis tantus ignis potuisset, nisi humoris nutrimentis aleretur. Hinc igitur fabulæ Scyllam et Charybdin peperere; hinc latratus

(2) Montagne de Sicile.
(3) Isle de Lipari.

est légère et friable : elle est si crevassée et si caverneuse, qu'il en sort des vents dans presque toute son étendue. Elle est naturellement propre à engendrer et à nourrir le feu, son fond étant, dit-on, composé de couches de soufre et de bitume. Ce qui fait que le combat interne de l'air et du feu, occasionne en beaucoup d'endroits de fréquentes éruptions de flammes, de vapeurs ou de fumée. De-là viennent les volcans de l'Etna (2) qui existent depuis tant de siècles. Lorsque le vent s'échappe avec plus d'impétuosité des soupiraux de ses cavernes, il en pousse devant lui des monceaux affreux de sable. Le Promontoire le plus voisin de l'Italie s'appelle Rhégium, d'un mot grec qui signifie *arraché, escarpé*. Il n'est pas surprenant que l'Antiquité ait débité tant de fables sur un lieu qui offre tant de choses étonnantes. D'abord, aucune mer n'est plus impétueuse; ses flots ne sont pas seulement rapides, ils sont furieux; on les passe, on les regarde même de loin avec effroi. Leur choc est si violent, qu'on voit les uns, comme vaincus, s'affaisser et se précipiter dans l'abîme, et les autres, comme vainqueurs, s'élever jusqu'au ciel. On entend ici le mugissement de l'onde qui s'enfle et qui s'élance; là, le gémissement de l'onde qui s'engouffre et qui s'engloutit. Joignez-y les feux continuels de l'Etna et des isles Eoliennes (3) qui sont dans le voisinage. Ils semblent se nourrir de l'eau même; car comment un si grand incendie auroit il pu subsister depuis tant de siècles, si elle ne lui servoit pas d'aliment? De-là les fables de Charybde et de Scylla (4); de-là ces aboiemens qu'on croyoit entendre, et ces monstres qu'on croyoit voir. Les navigateurs effrayés des vastes abîmes qui s'ouvroient sous les ondes, prenoient pour des hurle-

(2) Le premier est un gouffre, et le second un écueil.

anditus; hinc monstri credita simulacra, dum navigantes magnis vorticibus pelagi desidentis exterriti, latrare putant undas, quas sorbentis æstus vorago conlidit. Eadem causa etiam Ætnæ montis perpetuos ignes facit. Nam aquarum ille concursus, raptum secum spiritum in imum fundum tralit, atque ibi suffocatum tamdiu tenet, donec per spiramenta terræ diffusus, nutrimenta ignis incendat. Jam ipsa Italiæ Siciliæque vicinitas, jam promontoriorum altitudo ipsa ita similis est, ut quantum nunc admirationis, tantum antiquis terroris dederit; credentibus, coëuntibus in se promontoriis, ac rursum discedentibus, solida intercipi absumique navigia. Neque hoc ab antiquis in dulcedinem fabulæ compositum, sed metu et admiratione transeuntium. Ea est enim procul inspicientibus natura loci, ut sinum maris, non transitum putes; quò quum accesseris, discedere ac sejungi promontoria, quæ antea juncta fuerant, arbitrere.

Cap. II. Siciliæ primò Trinacriæ nomen fuit; postea Sicania cognominata est. Hæc a principio patria Cyclopum fuit; quibus exstinctis, Cocalus regnum insulæ occupavit; post quem singulæ civitates in tyrannorum imperium concesserunt, quorum nulla terra feracior fuit. Horum ex numero Anaxilaüs justitiâ cum ceterorum crudelitate certabat; cujus moderationis haud mediocrem fructum tulit; quippe decedens quum filios parvulos reliquisset, tutelamque eorum Micalo, spectatæ fidei servo, commisisset; tantus [illegible]or

mens le bruit qu'elles font en se brisant et en s'engouffrant dans ces abîmes. La même cause perpétue les feux de l'Etna ; les vagues qui s'entrechoquent, entraînent avec elles au fond de la mer une partie d'air qui y reste comme enchaîné, jusqu'au moment qu'il se fait jour par les soupiraux souterrains, et allume les matières. La Sicile et l'Italie sont si voisines, et les promontoires qui bordent les deux rivages sont tellement égaux en hauteur, qu'ils inspiroient autrefois autant de terreur aux Anciens, qu'ils nous causent aujourd'hui d'admiration. Ils se figuroient que les promontoires se rapprochoient et se joignoient pour intercepter, fracasser et engloutir les vaisseaux, et se séparoient ensuite ; fiction moins imaginée par le desir d'embellir la fable, qu'enfantée par l'étonnement et la crainte des voyageurs. Ce bras de mer paroît en effet de loin plutôt un gouffre qu'un passage ; et à mesure qu'on en approche, on croiroit que ces promontoires qui paroissoient d'abord n'en faire qu'un, reculent l'un et l'autre, et se divisent en deux.

CHAP. II. La Sicile porta d'abord le nom de Trinacrie (5) : elle fut ensuite appellée Sicanie (6). Ses premiers habitans furent les Cyclopes, après l'extinction desquels *Cocalus* s'empara de l'isle et y règna. Quand ce Prince fut mort, chaque ville tomba sous la domination particulière d'un tyran : car aucun pays n'en a produit un plus grand nombre. *Anaxilaüs*, l'un d'entr'eux, étoit aussi juste et aussi humain que les autres étoient cruels. Aussi sa modération fut-elle amplement récompensée. Ayant laissé après sa mort des enfans en bas âge, qu'il avoit mis sous la tutelle de *Micale*, esclave d'une fidélité et d'une probité reconnues,

(5) A cause de la forme triangulaire.

(6) Des Sicaniens qui vinrent d'Espagne s'y établir.

memoriæ ejus apud omnes fuit, ut parêre servo, quàm deserere regis filios malent; principesque civitatis obliti dignitatis suæ, regni majestatem administrari per servum paterentur. Imperium Siciliæ etiam Carthaginenses tentavere, diuque variâ victoriâ cum tyrannis dimicatum. Ad postremum amisso Hamilcare imperatore cum exercitu, aliquantisper quievere victi.

Cap. III. Medio tempore quum Rhegini discordiâ laborarent, civitasque per dissensionem divisa in duas partes esset; veterani ex altera parte ab Himera in auxilium vocati, pulsis civitate, contra quos implorati fuerant; et mox cæsis, quibus tulerant auxilium, urbem cum conjugibus et liberis sociorum occupavere; ausi facinus nulli tyranno comparandum: quippe ut Rheginis melius fuerit vinci, quàm vicisse. Nam sive victoribus captivitatis jure servissent, sive amissâ patriâ exsulare necesse habuissent; non tamen, inter aras et patrios lares trucidati, crudelissimis tyrannis patriam cum conjugibus ac liberis prædam reliquissent. Catinienses quoque quum Syracusanos graves paterentur, diffisi viribus suis, auxilium ab Atheniensibus petivere: qui, seu studio majoris imperii, quo Asiam Græciamque penitus occuparent, seu metu factæ pridem a Syracusanis classis, ne Lacedæmoniis illæ vires accederent, Lamponium ducem cum

(7) Capitale de la Calabre ultérieure.
(8) Ville de Sicile.
(9) Ville de Sicile.

sa mémoire fut tellement chère à tous ses sujets, qu'ils aimèrent mieux obéir à un esclave, que l'abandonner le fils de leur Roi, et que les Grands eux-mêmes oublièrent la dignité de leur rang jusqu'à souffrir que des mains aussi viles tinssent les rênes augustes du Gouvernement. Les Carthaginois tentèrent aussi d'envahir la Sicile, et firent long-temps la guerre à ses tyrans avec des succès divers. Mais après la mort d'*Amilcar* et la perte de leur armée, ils se regardèrent comme vaincus, et posèrent les armes pour un temps.

CHAP. III. Sur ces entrefaites la discorde ayant divisé les habitans de Rhege (7) en deux partis, l'un des deux implora le secours des vieux soldats d'Himère (8). Ceux-ci, après avoir chassé la faction opposée, et fait passer ensuite au fil de l'épée ceux mêmes qui les avoient appelés, s'emparèrent de leur ville, de leurs femmes et de leurs enfans: crime incomparablement plus atroce qu'aucun des tyrans. Ces malheureux citoyens eussent sans doute plus gagné à être vaincus qu'à vaincre de la sorte. Le parti vainqueur auroit bien pu par la loi du plus fort leur faire subir le joug de l'esclavage, ou les proscrire et les bannir; mais ils n'eussent ni péri par le fer au pied de leurs Autels et devant leurs Dieux domestiques, ni laissé en proie aux plus barbares tyrans leur patrie, leurs femmes et leurs enfans. Ceux de Catane (9), opprimés par les Syracusains, se sentant trop foibles contre eux, demandèrent du secours aux Athéniens. Soit que ceux-ci désirassent d'étendre leur domination, et de se rendre entièrement maîtres de l'Asie et de la Grèce; soit qu'ils craignissent que Syracuse (1) ne joignît aux forces navales de Lacédémone une flotte qu'elle avoit construite depuis long-temps, ils en envoyèrent une en Sicile sous

(1) Ville de Sicile.

classe in Siciliam misere, ut sub specie ferendi Catiniensibus auxilii, tentarent Siciliæ imperium. Et quoniam prima initia, frequenter cæsis hostibus, prospera fuerunt, majore denuo classe, et robustiore exercitu, Lachete et Chariade ducibus, Siciliam petivere: sed Catinienses, sive metu Atheniensium, sive tædio belli, pacem cum Syracusanis, remissis Atheniensium auxiliis, fecerunt.

Cap. IV. Interjecto deinde tempore, quum fides pacis a Syracusanis non servaretur, denuo legatos Athenas mittunt, qui sordidâ veste, capillo barbâque promissis, et omni squaloris habitu ad misericordiam commovendam acquisito, concionem deformes adeunt: adduntur precibus lacrymæ, et ita misericordem populum supplices movent, ut damnarentur duces, qui ab his auxilia deduxerant. Igitur classis ingens decernitur: creantur duces Nicias, et Alcibiades, et Lamachus, tantisque viribus Sicilia repetitur; ut ipsis terrori essent, in quorum auxilia mittebantur. Brevi post tempore, revocato ob reatum Alcibiade, duo prœlia pedestria secunda Nicias et Lamachus faciunt: munitionibus deinde circumdatis, hostes etiam marinis commeatibus in urbe clausos intercludunt. Quibus rebus fracti Syracusani, auxilium a Lacedæmoniis petiverunt. Ab his mittitur Gylippus, solus, sed in quo instar omnium auxiliorum erat. Is audito in itinere belli jam inclinato statu, auxiliis partim in Græcia, partim in Sicilia contractis, opportuna bello loca occupat. Duobus deinde

les ordres de *Lamponius*, qui, sous prétexte de secourir Catane, devoit tenter la conquête de l'isle. Comme ils battirent souvent les ennemis, ces premiers succès les engagèrent à faire encore passer la mer à *Lachès* et à *Chariade* avec plus de vaisseaux et de soldats. Mais Catane, se défiant d'eux, ou ennuyée de la guerre, renvoya ce secours et fit la paix avec Syracuse.

CHAP. IV. Les Syracusains l'ayant violée quelque temps après, Catane députe encore vers les Athéniens. Les envoyés se présentent au Sénat en habit de deuil, la barbe et les cheveux longs, la tristesse sur le visage, enfin dans l'extérieur le plus propre à exciter la compassion, ils prient, ils pleurent; et le peuple enclin à la pitié, est si touché de leurs plaintes, qu'il casse les généraux qui avoient ramené le secours qui leur étoit destiné. On ordonne l'armement d'une puissante flotte; on nomme pour la commander *Nicias*, *Alcibiade* et *Lamachus*, et on regagne la Sicile avec de si grandes forces, que Catane elle-même en est effrayée. Peu de temps après, et lorsque *Alcibiade* eut été rappelé pour comparoître en jugement (2), *Nicias* et *Lamachus* battirent deux fois les ennemis sur terre. Ils firent ensuite des lignes de circonvallation pour les enfermer dans Syracuse, et leur coupèrent avec leur flotte les vivres qui pouvoient leur venir par mer. Réduits à l'extrémité par cette opération, les Syracusains s'adressèrent aux Spartiates, lesquels se contentèrent de leur envoyer *Gylippe*, qui seul valoit autant que tous les secours. Ce général s'étant instruit de l'état de cette guerre, et voyant Syracuse pencher vers sa ruine, ramasse de nouvelles forces dans la Grèce et dans la Sicile, et se saisit

(2) On l'accusoit tout à la fois d'avoir affecté la tyrannie et d'avoir révélé les mystères de *Cérès*.

liis victus, congressus tertio, occiso Lamacho, et hostes in fugam compulit, et socios obsidione liberavit. Sed quum Athenienses a bello terrestri in navale se transtulissent, Gylippus classem Lacedæmone cum auxiliis arcessit : quo cognito, et ipsi Atheniences in locum amissi ducis Demosthenem et Eurymedonta, cum supplemento copiarum miserunt : Peloponnesii quoque, communi civitatum decreto, ingentia Syracusanis auxilia misere ; et quasi Græciæ bellum in Siciliam translatum esset, ita ex utraque parte summis viribus dimicabatur.

Cap. V. Primâ igitur congressione navalis certaminis, Athenienses vincuntur. Castra quoque cum omni publica ac privata pecunia amittunt. Super hæc mala, quum etiam terrestri prælio victi essent, tunc Demosthenes censere cœpit, *ut abirent Sicilia, dum res, quamvis afflictæ, nondum tamen perditæ forent : neque in bello malè auspicato ampliùs perseverandum esse ; domi graviora, et forsitan infeliciora bella, in quæ servare hos urbis apparatus oporteat.* Nicias, seu pudore malè actæ rei, seu metu destitutæ spei civium, seu impellente fato, manere contendit. Reparatur igitur navale bellum, et animi a prioris fortunæ procellâ, ad spem certaminis revocantur : sed inscitiâ ducum, qui inter angustias maris tuentes se Syracusanos aggressi

(3) Les Corinthiens sur-tout, grands ennemis d'Athenes.

(4) Ils avoient un corps de troupes campé sur les bords de la mer.

des meilleurs postes. Il fut vaincu deux fois; mais dans une troisième bataille où *Lamachus* fut tué, il m[illegible] les Athéniens en fuite et délivra Syracuse. [illegible] derniers ayant transporté le théâtre de la [illegible]erre sur la mer, *Gylippe* fit venir de Sparte une [illegible]te et des soldats. Lorsqu'on le sut à Athenes, [illegible] envoya *Démosthène* et *Eurymédon* pour rem[illegible]cer le chef qu'on avoit perdu, et avec eux un [illegible]veau renfort de troupes. Les villes de Pélo[illegible]se (3) fournirent aussi, par un décret géné[illegible] de puissans secours aux Syracusains; et [illegible]e si la guerre de la Grèce eût été trans[illegible]portée en Sicile, on y combattit de part et d'autre avec les plus grands efforts.

CHAP. V. Les Athéniens furent battus dans le premier combat naval. Ils perdirent même leur camp (4), et tout l'argent public ou particulier qui s'y trouvoit. Pour surcroît de malheurs, ils furent encore défaits sur terre. C'est alors que *Démosthene* leur conseilla *d'abandonner la Sicile, tandis que leur situation, quoique d'ailleurs déplorable, n'étoit pas encore absolument désespérée; de ne point continuer une guerre dont les commencemens étoient si funestes; qu'ils en trouveroient chez eux de plus redoutables, et peut-être de plus malheureuses, et que c'étoit pour [illegible] qu'ils devoient réserver le reste des forces qu'ils avoient ramassées contre Syracuse.* Mais, soit honte de ses disgraces, soit crainte du ressentiment de sa patrie dont il avoit trompé l'espoir; soit fatalité, *Nicias* s'obstina à demeurer en Sicile. On se disposa donc à continuer la guerre sur la mer, et après avoir essuyé les plus grands revers, on se flatta de la victoire. Mais on fut aisément battu par l'imprudence des chefs qui attaquèrent les Syracusains lorsqu'ils étoient retran-

fuerant, facilè vincuntur. Eurymedon dux in prima acie fortissimè dimicans, primus cadit : trigenta naves, quibus præfuerat, incenduntur. Demosthenes et Nicias, victi, exercitum in terram deponunt, tutiorem fugam rati itinere terrestri. Ab his relictas centum triginta naves Gylippus invasit, ipsos deinde insequitur : fugientes partim capit, partim cædit. Demosthenes, a exercitu, a captivitate, gladio et volu morte se vindicat : Nicias autem ne D thenis quidem exemplo, ut sibi consuleret, admonitus, cladem suorum auxit dedecore captivitatis.

(5) Il fut pris par les ennemis pendant qu'il songeoit à se tuer.

LIBER V.

Breviarium Capitum.

1 *Alcibiades Siculi belli concitor in exsilium conjectus, Lacedæmonios ad bellum Atheniensibus inferendum impellit. Huic bello Darius rex Persarum accedit socius Lacedæmoniis.*

2 *Alcibiadis rex gestæ in patriam ; Lacedæmoniis suspectus, negotium illi facessit Tissafernis operâ.*

3 *Alcibiades statum reipub. mutat, deinde classe instructâ in bellum pergit adversùs Lacedæmonios.*

4 *Navalis pugna, et præclara de Lacedæmoniis*

chés dans des détroits. *Eurymédon*, qui menoit l'avant-garde, fut tué le premier, en faisant des prodiges de valeur, et les trente vaisseaux qu'il commandoit furent brûlés. *Demosthene* et *Nicias*, vaincus à leur tour, débarquent leurs troupes, dans l'espoir de rendre leur fuite plus sûre en les faisant sauver par terre. *Gylippe* s'empare d'abord des cent trente vaisseaux qu'ils avoient abandonnés, et poursuivant ensuite les fuyards, il fait les uns prisonniers, et taille en pièces les autres. *Démosthene*, se voyant sans armée, se garantit de la captivité par une mort volontaire, en se passant son épée au travers du corps (5). *Nicias*, vainement sollicité par l'exemple de son collegue à sauver aussi son honneur, augmenta le malheur des siens par la honte de ses fers (6).

(6) Les Syracusains le firent mourir avec *Démosthene*.

LIVRE V.

Sommaires des Chapitres.

Alcibiade exilé pour avoir été l'auteur de la guerre de Sicile, engage les Spartiates à attaquer les Athéniens. Darius, roi de Perse, se ligue avec les premiers.

Exploits d'Alcibiade contre sa patrie. Devenu suspect aux Spartiates, il leur suscite des affaires par le moyen de Tissapherne.

Il change le gouvernement d'Athenes, équippe une flotte, et marche contre les Spartiates.

Combat naval où il remporte sur eux une

victis ab Alcibiade reportata victoria. Is desideratus civibus suis Athenas reversus summa cum omnium lætitia excipitur.

5 *Lacedæmonii Persarum freti auxilio exercitus Atheniensium in Asia sparsum [illegible] Alcibiades ob rem male gestam veritus populi impetum denuo in voluntarium exilium proficiscitur.*

6 *Canon, Alcibiadis successor, invalidos et novos milites nactus, infeliciter rem gerit: et navali prælio superatus concedit ad Cyzagoram.*

7 *Atheniensium tot cladibus fractorum pusillanimitas.*

8 *Lacedæmonii victores urbe Athenarum deditione potiuntur. Lysander statum reipublicæ mutat: inde xxx tyranni, et cædes Alcibiadis.*

9 *Theramenes, Tyrannorum unus, vir moderatus, a collegis trucidatur. Thrasybulus rempublicam collapsam restituit, et, prælio commisso, xxx tyrannorum sævissimos, Critiam et Hippolochum, mactat.*

10 *Thrasybulus populares fugientes placidè revocat: superstites tyrannos urbe pellit; qui, dum bellum reparare student, comprehensi trucidantur, ἀμνηστία, id est, discordiarum oblivione, inter cives sancita.*

11 *Darii mors, inter cujus filios, Artaxerxem et Cyrum, lis de regno, quæ priùs in occultum, deinde verò in apertum bellum erumpente, Artaxerxes demum, fratre occiso, et victoriâ et regno potitur.*

CAP. I. DUM Athenienses in Sicilia bellum per biennium cupidiùs, quàm feliciùs gerunt

(1) C'est ici l'un des livres les plus intéressans cette histoire.

victoire signalée. Ses concitoyens le rappelent, et le reçoivent avec les plus vifs transports de joie.

5 *Ses troupes sont taillées en pièces en Asie, par les Spartiates soutenus des Perses, lorsqu'elles s'étoient dispersées pour fourager. Craignant alors ce revers ne l'expose à la colere du peuple, il s'exile une seconde fois.*

6 *Conon, son successeur, n'ayant que de mauvaises troupes, est battu sur mer, et se retire chez Evagoras.*

Consternation d'Athenes après tant de malheurs.

8 *Les Spartiates vainqueurs se rendent maîtres d'Athenes; Lysandre change l'état de la République; établissement des trente tyrans; meurtre d'Alcibiade.*

9 *Théramene, l'un des tyrans, mais homme modéré, est massacré par ses collegues. Thrasybule releve la République, donne un combat, et fait périr Critias et Hippoloque les plus cruels des trente tyrans.*

10 *Thrasybule rappelle avec douceur ses concitoyens qui fuyoient devant lui. Il chasse d'Athenes le reste des tyrans, qui sont ensuite saisis et égorgés, comme ils se disposoient à reprendre les armes. Les Athéniens font une loi pour éteindre le souvenir de leurs discordes passées.*

11 *Mort de Darius. Artaxerce et Cyrus, ses enfans, se disputent l'Empire. Préparatifs secrets, et puis guerre ouverte. Cyrus est tué; Artaxerce est vainqueur et roi.*

CHAP. I. (1) PENDANT que les Athéniens faisoient depuis deux ans la guerre en Sicile avec plus d'ardeur et d'ambition que de succès, *Alci-*

interim concitor et dux ejus Alcibiades absens Athenis insimulatur, mysteria Cereris Initiorum sacra, nullo magis quàm sile[illegible]io solennia, enuntiavisse. Revocatusque a[illegible] ad judicium, sive conscientiam, sive indignitatem rei non ferens, tacitus in exsilium [illegible]dem profectus est. Inde, ubi [illegible] damnatum se tantùm, verùm etiam diris, per omnium sacerdotum religiones devotum cognovit, Lacedæmona se contulit : ibique regem Lacedæmoniorum impellit, turbatis Atheniensibus adverso Siciliæ prœlio, ultro bellum inferre. Quo facto, omnia Græciæ regna, velut ad exstinguendum commune incendium, concurrunt : tantum odii Atheniensis immoderati imperii crudelitate contraxerant. Darius quoque rex Persarum, memor paterni avitique in hanc urbem odii, factâ cum Lacedæmoniis per Tissaphernem, præfectum Lydiæ, societate, omnem sumptum belli pollicetur. Et erat hic quidem titulus cum Græcis coeundi : re autem verâ timebat, ne, victis Atheniensibus, ad se Lacedæmonii arma transferrent. Quis igitur miretur, tam florentes Atheniensium opes fuisse, quum ad opprimendam unam urbem, totius Orientis vires concurrerent ? Non tamen inerti, neque incremento cecidere bello ; sed prœliati ad ultimum, victores etiam interdum, consumpti magis fortunæ varietate, quàm vi victi sunt. Principio belli omnes ab his,

(2) Pays de Péloponese.
(3) Les Eumolpides, prêtres de *Cérès*.
(4) Bâtard d'*Artaxerxes Longue-main*.

biade, qui l'avoit excitée et conduite, fut accusé à Athènes dans son absence d'avoir révélé les mystères de *Cérès*, qui sont principalement augustes par le silence religieux qu'ils imposent. Rappelé de l'armée pour comparoître en justice, il s'exila secrètement en Élide (2), soit qu'il ne pût résister à ses remords, soit qu'il fût outré d'une accusation aussi indigne. Ayant su depuis qu'il avoit subi non-seulement la condamnation des Juges, mais l'anathème de tous les prêtres (3), qui l'avoient maudit avec les cérémonies usitées, il se rendit à Lacédémone, et y engagea le roi à faire la guerre aux Athéniens, encore troublés des revers qu'ils avoient essuyés en Sicile. Toutes les républiques de la Grèce s'empressèrent alors à l'envi de se joindre aux Spartiates, comme s'il eût été question d'éteindre un incendie universel: tant les Athéniens s'étoient rendus odieux par leur domination cruelle et tyrannique. *Darius* (4), roi de Perse, se rappelant qu'ils avoient été haïs de son père et de son aïeul, s'allia de même avec les Spartiates par le ministère de *Tissapherne*, Satrape de Lydie, et promit de fournir à tous les frais de la guerre. La haine de sa famille pour Athènes n'étoit, au reste, que le prétexte de son union avec les Grecs; il craignoit au fond que les Spartiates, après avoir défait les Athéniens, ne tournassent leurs armes contre lui. Est-il étonnant qu'une ville aussi puissante qu'Athènes ait succombé, puisque tout l'Orient se ligua contre elle seule, et conjura sa ruine? Sa résistance pourtant ne fut point molle, et sa chûte coûta des flots de sang. Elle combattit jusqu'au dernier soupir, elle vainquit quelquefois, et céda plutôt à la capricieuse inconstance de la fortune, qu'à la force de ses ennemis. A peine avoit-elle pris les armes, qu'elle se vit universellement aban-

etiam socii, desciverant, ut fit: quò se fortuna, eòdem etiam favor hominum inclinat.

Cap. II. Alcibiades quoque motus, adversùs patriam bellum, non gregarii militis operâ, sed imperatoriis virtutibus adjuvat. Quippe acceptis quinque navibus in Asiam contendit, et tributarias Atheniensium civitates, auctoritate nominis sui ad defectionem compellit. Sciebant enim domi clarum, nec exsilio videbant factum minorem; nec tam ablatum Atheniensibus ducem, quàm Lacedæmoniis traditum; partaque cum amissis imperia pensabant. Sed apud Lacedæmonios virtus Alcibiadis plus invidiæ quàm gratiæ contraxit. Itaque quum principes, velut æmulum gloriæ suæ, interficiendum insidiis mandassent, cognitâ re Alcibiades per uxorem Agidis regis, quam adulterio cognoverat, ad Tissafernem præfectum Darii regis, profugit; cui se celeriter officii comitate, et obsequendi gratiâ insinuavit. Erat enim et ætatis flore, et formæ veneratione, nec minus eloquentiâ, etiam inter Athenienses, insignis; sed in conciliandis amicitiarum studiis, quàm in retinendis vir melior: quia morum vitia sub umbra eloquentiæ primò latebant. Igitur persuadet Tissaferni, *ne tanta stipendia classi Lacedæmoniorum præberet. Vocandos enim in portionem muneris Ionios, quorum pro libertate, quum tributa Atheniensibus penderent, bellum susceptum sit. Sed nec auxiliis nimis enixè Lacedæmonios juvandos; quippe*

(5) Les Milésiens, les Ioniens, etc.

donnée ; ses alliés même la trahirent. Tel est l'usage des hommes, ils se rangent toujours du côté du parti heureux.

CHAP. II. *Alcibiade*, après avoir allumé cette guerre contre sa patrie, la soutint non avec la bravoure d'un simple soldat, mais avec les talens d'un grand capitaine. Il équippa cinq vaisseaux, fit voile vers l'Asie, et par l'autorité seule de son nom, souleva les villes tributaires (5) des Athéniens. Elles savoient qu'il avoit été dans sa patrie un personnage illustre, et elles voyoient que l'exil n'avoit point obscurci sa gloire ; elles le regardoient comme un général qui avoit moins été enlevé aux Athéniens, que donné aux Spartiates, et son pouvoir actuel lui paroissoit aussi grand que celui qu'il avoit perdu. Mais son mérite excita plus de jalousie que de bienveillance dans le cœur des Spartiates. Les principaux d'entr'eux le regardant comme leur rival, donnèrent des ordres pour le faire périr dans des embûches. *Alcibiade*, en ayant été informé par la femme du roi *Agis*, qui l'avoit aimé, se réfugia chez *Tissapherne*. Il gagna bientôt l'amitié de ce Satrape par ses manières honnêtes et polies, et par sa complaisance officieuse. Il joignoit à la fleur et aux grâces de sa jeunesse, et à la beauté noble et majestueuse de ses traits, une éloquence qui le distinguoit même à Athenes. Mais comme ce talent n'étoit que le voile de ses vices, il réussissoit mieux à se faire des amis qu'à les conserver. Il représente à *Tissapherne de ne pas fournir tant d'argent à la flotte de Sparte ; qu'il faut que les Ioniens contribuent à la dépense, puisqu'on avoit auparavant combattu pour les affranchir du tribut qu'il payoient aux Athéniens ; qu'il ne doit pas secourir trop puissamment les Spartiates, par la raison qu'ils vaincront pour eux seuls et*

memorem esse debere, alienam se victoriam, non suam instruere; et eatenus bellum sustinendum, ne inopiâ deseratur. Nam regem Persarum, dissentientibus Græcis, arbitrum pacis adhibiturum; et quos suis non possit, ipsorum armis victurum; perfecto autem bello, statim ei cum victoribus dimicandum. Domesticis itaque bellis Græciam obterendam, ne externis vacet; occæquandasque vires partium, et inferiores auxilio levandos. Non enim quieturos post hanc victoriam Spartanos, qui vindices se libertatis Græciæ professi sint. Grata oratio Tissaferni fuit. Itaque commeatus malignè præbere; classem regiam non totam mittere; ne aut victoriam totam daret, aut necessitatem deponendi belli imponeret.

CAP. III. Interea Alcibiades hanc operam civibus venditabat: ad quem quum legati Atheniensium venissent, pollicetur his amicitiam regis, si respub. a populo translata ad senatum foret; spemns, ut aut, concordante civitate, dux belli ab omnibus legeretur; aut, discordiâ inter ordines factâ, ab altera parte in auxilium vocaretur. Sed Atheniensibus, imminente periculo belli, major salutis quàm dignitatis cura fuit. Itaque, permittente populo, imperium ad senatum transfertur. Qui quum, insitâ genti superbiâ, crudeliter in plebem consuleret, singulis tyrannidis sibi impotentiam vindicantibus, ab exercitu Alcibiades exsul revocatur, duxque classi constituitur. Statim igitur

(6) A ceux de Samos, isle de la mer Egée.

non pour lui ; qu'il est à propos de ne leur donner que les secours absolument nécessaires pour l'entretien de la guerre ; que tant que les Grecs seront divisés, le roi de Perse sera l'arbitre de la guerre et de la paix, et qu'il les domptera par leurs propres armes, ne pouvant les soumettre par les siennes. Que la guerre finie, il aura les vainqueurs à combattre. Qu'il faut donc épuiser la Grèce en entretenant ses guerres intestines, et l'empêcher par-là de porter ses armes au-dehors ; et qu'il est nécessaire, pour y réussir, de rendre égales les forces des diverses parties en secourant les plus foibles : que les Spartiates vainqueurs ne se tiendront point en repos, eux qui se vantent d'être les vengeurs de la liberté de la Grèce. Tissapherne goûta ce conseil. Il se contenta de fournir quelque argent aux Spartiates, et de leur envoyer une partie de la flotte royale, ne voulant ni leur assurer la victoire, ni les forcer à discontinuer la guerre.

Chap. III. Cependant *Alcibiade* vantoit ce service à ses concitoyens (6). Ceux-ci lui ayant alors envoyé des députés, il leur promit l'amitié du roi de Perse, à condition que le gouvernement de la république passeroit du peuple au Sénat. Il se flattoit d'être mis unanimement à la tête des troupes, si les Athéniens s'accordoient sur cet article, ou d'être appelé au secours de l'un des deux partis, si la dissension se mettoit entre les deux ordres. Le peuple, qui se voyoit prochainement exposé à une guerre dangereuse, sacrifia sa gloire à son salut, et consentit à livrer l'autorité au Sénat. Mais les différens membres de ce corps, pleins de l'orgueil naturel aux nobles, étant devenus les oppresseurs et les tyrans du peuple, *Alcibiade* fut rappelé de son exil par l'armée, et nommé chef de la flotte. Il manda sur-le-champ

Athenas mittit, *ex continenti se cum exercitu venturum, recepturumque a quadringentis jura populi, ni ipsi redderent.* Hac denuntiatione optimates territi, primò urbem [illegible] Lacedæmoniis tentavere: deinde, quum nequissent, in exsilium profecti sunt. Igitur Alcibiades, intestino malo patriâ liberatâ, summâ curâ classem instruit; atque ita in bellum adversùs Lacedæmonios pergit.

Cap. IV. Jam Mindarus et Pharnabazus, Lacedæmoniorum duces, instructis navibus exspectabant: prœlio commisso, victoria penes Athenienses fuit. In eo bello major pars exercitûs, et omnes fermè hostium duces cæsi: naves LXXX captæ. Interjectis quoque diebus, quum bellum Lacedæmonii a mari in terram transtulissent, iteratò vincuntur. His malis fracti, pacem petiere: quam ne acciperent, operâ eorum effectum est, quibus ea res quæstum præstabat. Interea et Syracusanorum auxilia, illatum a Carthaginiensibus Siciliæ bellum domum revocavit: quibus rebus destitutis Lacedæmoniis, Alcibiades cum classe victrici Asiam vastat, multis locis prœlia facit: ubique victor recipit civitates quæ defecerant: nonnullas capit, et imperio Atheniensium adjicit: atque ita priscâ navali gloriâ vindicatâ, adjectâ etiam laude terrestris belli, desideratus civibus suis Athenas revertitur. His omnibus prœliis ducentæ naves hostium, et præda ingens capta. Ad hunc redeuntis exercitûs triumphum, effusa omnis multitudo obviam procedit; et universos quidem milites [illegible] præ-

à Athenes *qu'il s'y rendroit incessamment à la tête d'une armée, et qu'il arracheroit aux Quatre-cents un pouvoir usurpé sur le peuple, s'il ne le lui rendoient eux-mêmes.* Les grands, effrayés de cette menace, tentèrent d'abord de livrer la ville aux Spartiates : mais n'ayant pu en venir à bout, ils s'exilèrent. *Alcibiade,* ayant ainsi délivré sa patrie de ces divisions intestines, s'occupa tout entier de l'armement d'une flotte, et se mit en mer pour aller attaquer les Spartiates.

CHAP. IV. *Mindare* et *Pharnabase* leurs généraux, l'attendoient avec leur flotte en ordre de bataille. Le combat se donna, et les Athéniens furent vainqueurs. Ils taillèrent en pièces la plus grande partie de l'armée ennemie, et presque tous ses chefs, et prirent quatre-vingts vaisseaux. Quelques jours après, les Spartiates ayant abandonné la mer et combattu sur terre, furent encore défaits. Accablés par tant de revers, ils demandèrent la paix : mais ils ne l'obtinrent pas, par les menées de ceux à qui la guerre étoit utile. Sur ces entrefaites, les Carthaginois ayant porté la guerre en Sicile, Syracuse rappela les troupes qu'elle fournissoit aux Spartiates. *Alcibiade,* les voyant encore privés de ce secours, va ravager l'Asie avec sa flotte victorieuse ; il donne plusieurs combats en différens endroits, recouvre partout les villes révoltées, en soumet quelques autres ; et après avoir rendu au nom Athénien son ancienne gloire sur la mer, et l'avoir encore illustré par ses victoires sur la terre ferme, il revient à Athenes où il étoit attendu avec impatience, suivi de deux cents vaisseaux pris sur les ennemis dans les diverses batailles qu'il avoit livrées, et chargé d'un butin immense. Le peuple sort en foule de la ville au-devant de ces troupes triomphantes. On admire tous ces guerriers, mais

cipuè tamen Alcibiadem mirantur : in hunc oculos civitas universa, in hunc suspensa ora convertit : hunc quasi de cœlo missum, et ut ipsam victoriam contuentur : laudant quæ pro patria, nec minùs admirantur quæ exsul contra gesserit, exosantes ipsi iratum provocatumque fecisse. Enim verò tantum in uno viro fuisse momenti, ut maximi imperii subversi, et rursum recepti, auctor esset; et unde stetisset, eò se victoria transferret; fieretque cum eo mira quædam fortunæ inclinatio. Igitur omnibus non humanis tantùm, verùm et divinis eum honoribus onerant : certant secum ipsi, utrùm contumeliosiùs eum expulerint, an revocaverint honoratiùs. Ipsos illi deos gratulantes tulere obviam, quorum exsecrationibus erat devotus. Et cui paulò antè omnem humanam opem interdixerant, eum, si queant, in cœlo posuisse cupiunt. Explent contumelias honoribus, detrimenta muneribus, exsecrationes precibus. Non Siciliæ illis adversa pugna in ore est, sed Græciæ victoria : non classes per illum amissæ, sed acquisitæ : nec Syracusarum, sed Ioniæ, Hellesponti que meminerunt. Sic Alcibiades nunquam mediocribus, nec in offensa, nec in favore, studiis suorum exceptus est.

Cap. V. Dum hæc aguntur, a Lacedæmoniis Lysander classi belloque præficitur, et in locum Tissafernis, Darius, rex Persa-

(7) On lui donna des couronnes d'or.

(8) On força les Eumolpides à rétracter leurs imprécations

principalement *Alcibiade*. Tous les yeux se fixent sur lui. On le contemple comme un génie tutélaire envoyé du Ciel, et comme la victoire elle-même. On exalte ce qu'il a fait pour la patrie; on n'admire pas moins ce qu'il a fait contre elle pendant son exil. On l'excuse là-dessus : il étoit, disoit-on, justement irrité. On s'étonnoit qu'un seul homme eût été assez puissant pour renverser une grande république et pour la relever ensuite; que la victoire suivît ses pas dans tous les partis qu'il embrassoit, et qu'il fût si constamment chéri de la fortune. On le comble de tous les honneurs dont on peut décorer les Héros, et même de tous ceux qui ne sont dûs qu'aux Dieux. On s'efforce à l'envi d'effacer l'opprobre de son exil par l'éclat de son rappel. On porte au-devant de lui pour le féliciter de ses triomphes, les simulacres de ces mêmes Dieux, qu'on avoit auparavant invoqués pour dévouer sa tête à l'anathême; et ce même proscrit auquel on avoit interdit tous les secours de la société, on voudroit, s'il étoit possible, l'élever au Ciel, et le placer parmi les immortels. On l'honore autant qu'on l'a outragé (7); on lui donne autant qu'il a perdu; on le bénit autant qu'on l'a maudit (8). On se tait sur sa malheureuse expédition de Sicile; on ne parle que des victoires qu'il a remportées dans la Grèce. On rappelle non les flottes qu'il a perdues, mais celles qu'il a prises. On oublie les disgraces qu'il a essuyées devant Syracuse; on ne pense qu'aux succès qu'il a eus dans l'Ionie et sur l'Hellespont (9). C'est ainsi qu'*Alcibiade* fut tour à tour l'horreur et l'idole de sa patrie.

CHAP. V. Pendant que ceci se passe à Athenes, les Spartiates donnent à *Lysandre* le commandement de leur flotte et la conduite de la guerre.

(9) Détroit qui sépare l'Asie de l'Europe.

rum, filium suum Cyrum Ioniæ Lydiæque præposuit : qui Lacedæmonios auxiliis opibusque ad spem fortunæ prioris erexit. Aucti igitur viribus, Alcibiadem cum centum navibus in Asiam profectum, dum agros longâ pace divites, securiùs populatur, et prædæ dulcedine sine insidiarum metu sparsos milites habet, repentino adventu oppressere; tantaque cædes palantium fuit, ut plus vulneris eo prœlio Athenienses acciperent, quàm superioribus dederant : et tanta desperatio apud Athenienses erat, ut ex continenti Alcibiadem ducem Conone mutarent; arbitrantes victos se non fortunâ belli, sed fraude imperatoris, apud quem plus priores offensæ valuisset, quàm recentia beneficia : vicisse autem eum priore bello ideo tantùm, ut ostenderet hostibus, quem ducem sprevissent, et ut cariùs eis ipsam victoriam venderet. Omnia enim credibilia in Alcibiade, vigor ingenii, et morum luxuria faciebat. Veritus itaque multitudinis impetum, denuo in voluntarium exsilium proficiscitur.

Cap. VI. Itaque Conon Alcibiadi suffectus, habens ante oculos cui duci successisset, classem maximâ industriâ exornat : sed navibus exercitus deerat, fortissimis quibusque in Asiæ populatione amissis. Armantur tamen senes, aut impuberes pueri, et nunquàm militum sine exercitûs robore expletur. Sed

(1) Dans la Chersonèse.

Cyrus, substitué par *Darius*, son père, *à Tissaphherne* dans le gouvernement de l'Ionie et de la Lydie, leur fournit de son côté de grands secours d'hommes et d'argent, et ranima leur espoir au point qu'ils se flattèrent de recouvrer leur première puissance. Avec ces nouvelles forces, ils firent voile vers l'Asie, où *Alcibiade* s'étoit rendu avec cent vaisseaux, et tandis que ses soldats allechés par l'appas du butin et dispersés çà et là, pilloient sans crainte de surprise des campagnes engraissées par une longue paix, ils fondirent tout-à-coup sur eux, et firent un si grand carnage de ces fourageurs, que les Athéniens furent plus maltraités dans cette occasion par les Spartiates, que ceux-ci ne l'avoient été par eux dans les combats précédens. Ils furent tellement désespérés de ce revers, qu'ils déposèrent sur-le-champ *Alcibiade*, et lui substituèrent *Conon*. Ils attribuoient moins leur disgrace au sort des armes qu'à la perfidie du chef, qu'ils supposoient avoir été plus sensible à l'ancienne injure qu'ils lui avoient faite, qu'aux bienfaits récens dont ils l'avoient comblé. Ils pensoient qu'il n'avoit vaincu les ennemis dans les combats passés, que pour leur montrer quel général ils avoient méprisé, et pour leur vendre plus cher leur présente victoire. On pouvoit tout croire, en effet, d'un homme aussi politique et aussi corrompu qu'*Alcibiade*. La crainte de la fureur du peuple, l'engagea donc à s'exiler (f) une seconde fois.

CHAP. VI. *Conon*, qui lui avoit succédé dans le commandement, se représentant tout le mérite de son prédécesseur, travaille avec le plus grand soin à équipper une flotte. N'ayant pas assez de troupes, parce que les plus braves soldats avoient péri dans le pillage de l'Asie, il arme les vieillards et les enfans, et compose une armée assez

non magnam bello moram ætas fecit imbellis ; cæduntur passim, aut fugientes capiuntur : tantaque strages, aut occisorum, aut captivorum fuit, ut Atheniensium deletum non imperium tantùm, verùm etiam nomen videretur. Quo prœlio perditis et desperatis rebus ad tantam inopiam redigunntur, ut consumptâ militari ætate, peregrinis civitatem, servis libertatem, damnatis impunitatem darent. Ex qua colluvione hominum conscripto exercitu, domini antea Græciæ, vix libertatem tuebantur. Iterùm tamen fortunam maris experiendam decernunt: tanta virtus animorum erat, ut, quum paulò antè salutem desperaverint, nunc non desperent victoriam. Sed neque his miles erat, qui nomen Atheniensium tueretur; neque eæ vires, quibus vincere consueranț; neque ea scientia militaris in his, quos vinculis, non castra continuerant. Itaque omnes aut capti, aut occisi. Quum dux Conon eo prœlio superfuisset solus, crudelitatem civium metuens, cum octo navibus ad regem Cyprium concedit Evagoram.

Cap. VII. At dux Lacedæmoniorum rebus feliciter gestis, fortunæ hostium insultat; captivas naves cum præda bellica, in triumphi modum ornatas, mittit Lacedæmona: ac tributarias Atheniensium civitates, quas metus dubiæ belli fortunæ in fide tenuerat, voluntarias recepit, nec aliud ditionis Athe-

(2) Isle de la Méditerranée
(3) Il fit cruellement mourir 3000 Athéniens.
(4) La seule Samos leur resta fidèle.

nombreuse, mais sans force. Des soldats d'un âge si peu propre à la guerre, ne soutinrent pas longtemps le choc de l'ennemi. Ils furent tués pêle-mêle, ou pris en fuyant. Le nombre des morts ou des prisonniers fut si prodigieux, qu'il s'emploit que c'en étoit fait non-seulement de l'Empire, mais même du nom Athénien. Cette sanglante défaite épuisa les forces d'Athenes, et lui fit prendre le parti désespéré de remplacer ses soldats en recevant les étrangers au nombre de ses citoyens, en affranchissant les esclaves et en faisant grace à tous les criminels. Avec une armée composée de ce vil ramas de canaille, ce peuple auparavant maître de la Grèce, avoit bien de la peine à défendre sa liberté. Il se détermine pourtant à tenter encore la fortune sur la mer, assez hardi pour espérer de vaincre après avoir depuis peu desespéré de son salut. Mais ce n'étoient plus ces soldats dont la bravoure soutenoit l'honneur du nom Athénien, ni ces forces avec lesquelles ils avoient si souvent vaincu; ni enfin cette science de la guerre que ne pouvoient avoir des hommes qui, au lieu d'avoir été élevés dans un camp, avoient passé leur vie dans une prison. Aussi furent-ils encore ou pris ou tués dans le combat qu'ils donnèrent. *Conon*, qui échappa seul au carnage, redoutant le ressentiment cruel des Athéniens, se réfugia avec huit vaisseaux chez *Evagoras*, roi de Chypre (2).

CHAP. VII. Le chef des Spartiates, après ces heureux succès, insulte au malheur des Athéniens (3). Il envoie à Lacédémone les vaisseaux qu'il a pris, chargés des dépouilles des vaincus, et décorés d'ornemens comme pour servir à son triomphe. Les villes tributaires d'Athènes, que l'incertitude des armes avoit jusqu'alors contenues dans l'obéissance (4), se rendent volontairement

niensium præter urbem ipsam reliquit. Quæ cuncta quum Athenis nuntiata essent, omnes, relictis domibus, per urbem discurrere pavidi; alius alium sciscitari; auctorem nuntii requirere: non pueros imprudentia, non senes debilitas, non mulieres sexûs imbecillitas, domi tenet: adeo ad omnem ætatem tanti mali sensus penetraverat. In foro deinde coëunt, atque ibi perpeti nocte fortunam publicam questibus iterant. Alii fratres, aut filios, aut parentes deflent; cognatos alii; alii amicos cognatis cariores; et cum privatis casibus querelam publicam miscent: *Jam sè ipsos, jam ipsam patriam perituram, miseriòremque incolumium, quàm amissorum fortunam judicantes: sibi quisque ante oculos obsidionem, famem, et superbum victoremque hostem proponentes, jam ruinam urbis et incendia; jam omnium captivitatem et miserrimam servitutem recordantes: feliciores prorsus priores urbis ruinas ducentes, quæ incolumibus filiis parentibusque, tectorum tantùm ruinâ taxatæ sint. Nunc autem non classem, in quam, sicuti pridem, confugiant, superesse; non exercitum, cujus virtute servati pulchriora possent mœnia exstruere.*

Cap. VIII. Sic defletæ ac prope perditæ urbi hostes superveniunt; et obsidione circumdatâ obsessos fame urgent. Sciebant enim neque ex advectis copiis multùm superesse,

(5) Je n'ai pas cru devoir rendre littéralement le texte.

à lui ; et il ne reste plus aux Athéniens que la seule ville d'Athènes. Quand on y apprend tous ces revers, tous les habitans sortent de leurs maisons, et courent épouvantés de rue en rue. Ils s'interrogent les uns les autres, et se demandent l'auteur de cette nouvelle. Vieillards, femmes, enfans (5), tous les âges se répandent dans la ville, tant le sentiment d'un si horrible désastre a pénétré tous les cœurs. On se rassemble ensuite sur la place publique. On y gémit, on y verse des larmes toute la nuit sur l'infortune d'Athènes. Les uns pleurant des frères, des enfans, des parens, les autres des proches et des amis plus chers encore. Ils mêlent à ces regrets particuliers d'autres regrets sur les malheurs publics. *Ils croient être à la veille de périr, et la patrie avec eux. Ils préfèrent le sort des citoyens moissonnés par la guerre, au destin de ceux qu'elle a épargnés. Ils se représentent les horreurs d'un siège et de la famine, et la cruauté superbe du vainqueur. Ils se figurent leur ville livrée aux flammes et ensevelie sous ses ruines, tous ses habitans dans les fers et dans les maux déplorables de la servitude. La première destruction d'Athènes où les maisons seules furent renversées, et où les pères et les enfans furent sauvés, leur paroît avoir été bien moins funeste que celle qui la menace aujourd'hui ; n'ayant ni vaisseaux qui puissent, comme autrefois, leur servir d'asyle, ni d'armée en état de les défendre, et de leur procurer la consolation de rebâtir leur ville, et de la ceindre de plus beaux remparts.*

CHAP. VIII. Tandis qu'Athènes est ainsi désespérée, et comme perdue sans ressource, l'ennemi se présente devant ses murs, la bloque et la presse par la famine. Il savoit que les provisions qu'on y avoit fait entrer, touchoient presque à

et ne novæ advehi possent, providerant: quibus malis Atheniénses fracti, post longam famem, et assidua suorum funera, pacem petivere: quæ an dari deberet, dit inter Spartanos sociosque deliberatum. Quum multi delendum Atheniensium nomen, urbemque incendio consumendam censerent; negarunt se Spartani, ex duobus Græciæ oculis alterum eruturos: pacem polliciti, si demissa Piræum versus muri brachia dejicerent, navesque quæ reliquæ forent, traderent; resque publica ex semet ipsis xxx rectores acciperet. In has leges traditam sibi urbem, Lacedæmonii formandam Lysandro tradiderunt. Insignis hic annus et expugnatione Athenarum, et morte Darii regis Persarum, et exsilio Dionysii Siciliæ tyranni, fuit. Mutato statu Athenarum, etiam civium conditio mutatur. Triginta rectores reipublicæ constituuntur, qui fiunt tyranni: quippe a principio tria millia sibi satellitum statuunt, quantum ex tot cladibus prope nec civium superfuerat; et quasi parvus hic ad continendam civitatem exercitus esset, septingentos milites a victoribus accipiunt. Cædes deinde civium ab Alcibiade auspicantur, ne iterum rempublicam sub obtentu liberationis invaderet. Quem quum profectum ad Artaxerxem, Persarum regem, comperissent, citato itinere miserunt, qui eum interciperent: a quibus occupatus, quum

(6) Principalement les Corinthiens et les Thébains.

(7) Port d'Athènes.

leur fin, et il avoit pris des mesures pour empêcher de nouveaux convois. Athènes, épuisée par une longue disette, et par la perte continuelle de ses citoyens, demande la paix. Les Spartiates et leurs alliés mettent long-temps en délibération s'il est à propos de la lui accorder. Plusieurs parmi ces derniers (6) sont d'avis de la faire périr par le feu, et d'éteindre le nom Athénien. Mais les Spartiates ne veulent point se résoudre à arracher l'un des deux yeux de la Grèce. Ils lui promettent la paix à condition qu'elle abattra les deux bras de muraille qui joignoient la ville au Pirée (7); qu'elle livrera le reste de ses vaisseaux, et qu'elle recevra de leurs mains trente magistrats pour la gouverner. Athènes accepte ces conditions, et se livre aux Spartiates, qui chargent *Lysandre* d'y établir la nouvelle administration. Cette année fut mémorable par la prise d'Athènes, la mort de *Darius*, roi de Perse, et l'exil de *Denys* (8), tyran de Sicile. L'état des citoyens d'Athènes change avec celui de la république. Les trente magistrats nommés pour la régir, s'érigent en tyrans. Ils prennent d'abord une garde de trois mille hommes, nombre presque plus grand que celui des citoyens qui avoient survécu à tant de revers; et comme si cette armée n'eût pas suffi pour contenir la ville, ils obtiennent encore des vainqueurs sept cens soldats. Ils préludent ensuite au massacre des citoyens par le meurtre d'*Alcibiade*, de peur qu'il ne se rendît une seconde fois le maître de la république, sous prétexte de rompre ses fers. Ayant su qu'il étoit parti pour se rendre auprès d'*Artaxerce*, roi de Perse, ils dépêchèrent en diligence des gens après lui, avec ordre de l'arrêter. Ceux-ci

(6) Il s'agit de *Denys le jeune*, lequel ne fut exilé que long-temps après.

occidi apertè non posset, vivus in cubiculo, in quo dormiebat, crematus est.

Cap. IX. Liberati hoc ultoris metu tyranni, miseras urbis reliquias cædibus et rapinis exhauriunt. Quod quum displicere uni ex numero suo, Therameni, didicissent, ipsum quoque ad terrorem omnium interficiunt. Fit igitur ex urbe passim omnium fuga; repleturque Græcia Atheniensium exsulibus; quod etiam ipsum auxilium eorum miseris eriperetur (nam Lacedæmoniorum edicto, civitates, exsules recipere prohibebantur); omnes se Argos et Thebas contulere: ibi non solùm tutum exsilium egerunt, verùm etiam spem recuperandæ patriæ receperunt. Erat inter exsules Thrasybulus, vir strenuus, et domi nobilis, qui audendum aliquid pro patria et pro salute communi, etiam cum periculo, ratus, adunatis exsulibus, castellum Phylen Atticorum finium occupat: nec deerat quarumdam civitatum tam crudeles casus miserantium favor. Itaque Ismenias (9), Thebanorum princeps, etsi publicis non poterat, privatis tamen viribus adjuvabat; et Lysias Syracusanus orator, exsul tunc, quingentos milites, stipendio suo instructos, in auxilium patriæ communis eloquentiæ misit. Fit itaque asperum prœlium: sed quum hinc pro patria summis viribus, inde pro aliena dominatione securiùs pugnaretur, tyranni vincuntur: victi in urbem refugerunt, quam exhaustam cæd-

(9) Ville du Péloponèse.
(1) Capitale de la Béotie.

l'atteignirent ; mais n'osant l'attaquer à force ouverte, ils le brûlèrent vif dans la chambre où il reposoit.

CHAP. IX. Les tyrans, ainsi délivrés de la crainte d'un vengeur, achèvent d'égorger et de piller le reste infortuné des citoyens. Informés que *Théramène*, l'un de leurs collegues, désapprouvoit leurs violences, ils le mettent à mort pour épouvanter tous les autres. On se sauve donc en foule de la ville, et la Grèce se remplit d'Athéniens fugitifs. Ces malheureux, privés du réfuge de l'exil par l'édit des Spartiates, qui défendoit aux villes grecques de les recevoir chez elles, se retirèrent tous à Argos (9) ou à Thebes (1) ; ils y trouvèrent une retraite sûre, et y conçurent même l'espoir de recouvrer leur patrie. *Thrasybule*, l'un des exilés, homme entreprenant et courageux, et d'une naissance illustre, crut devoir oser quelque chose, et affronter même la mort pour la patrie et le salut commun. Il rassemble ses compagnons d'exil en corps d'armée, et s'empare de Phylé, château situé sur les frontières de l'Attique. Quelques villes, touchées de l'excès de leur malheur, favorisent son entreprise. *Isménias*, l'homme le plus considérable de Thebes, ne pouvant lui fournir des secours publics, l'aidoit secrètement de ses propres forces. L'orateur *Lysias*, alors exilé de Syracuse sa patrie, leva cinq cens soldats à ses dépens, et en secourut la mère commune (2) de l'éloquence. On livre un combat qui fut d'abord assez rude. Mais les uns combattant avec la plus grande vigueur pour rentrer dans leur patrie, et les autres foiblement pour soutenir une puissance étrangère, les tyrans sont vaincus. Ils se sauvent dans Athènes, et désarment le peu de citoyens échappés

(9) Athènes

bus suis, etiam armis spoliant. Deinde quum omnes Athenienses proditionis suspectos haberent, demigrare eos ex urbe jubent, et in brachiis muri quæ diruta fuerant, habitare, extraneis militibus imperium tenentes. Post hæc Thrasybulum corrumpere, imperii societatem pollicentes, conantur: quod quum non contigisset, auxilia a Lacedæmoniis petivere: quibus accitis, iteratò prœliantur. In eo bello Critias et Hippolochus, omnium tyrannorum sævissimi, cadunt.

Cap. X. Ceteris victis, quum exercitus eorum, ex quibus major pars Atheniensium erat, fugeret, magnâ voce Thrasybulus exclamat: *Cur se victorem fugiant, potiùs quàm ut vindicem communis libertatis adjuvent? Civium illam meminerint aciem, non hostium esse: nec se ideo arma cepisse, ut aliqua victis adimat, sed ut adempta restituat: xxx se dominis, non civitati bellum inferre.* Admonet deinde cognationis, legum, sacrorum communium, tum vetusti per tot bella commilitii: orat, misereantur exsulum civium, si tam patienter ipsi serviant: reddant sibi patriam, accipiant libertatem. His vocibus tantum promotum est, ut reversus in urbem exercitus, xxx tyrannos emigrare Eleusinâ juberet, substitutis decem, qui rempublicam regerent: qui, nihil exemplo prioris dominationis territi, eamdem viam crudelitatis aggressi sunt. Dum hæc aguntur, nuntiatur Lacedæmone, in bellum Athenienses exarsisse: ad quod comprimendum, Pausanias rex mittitur; qui misericordiâ exsulis populi

au massacre. Comme ils suspectoient même leur fidélité, ils les font sortir de la ville, et leur assignent pour demeure l'espace renfermé entre les murs qu'on avoit abattus, ne voulant plus que des soldats étrangers pour le soutien de leur puissance. Ils tentent après cela de corrompre *Thrasybule*, en lui promettant de se l'associer dans le gouvernement. Mais n'y réussissant pas, ils font venir des troupes de Lacédémone, et donnent un second combat, où périssent *Critias* et *Hippolochus*, les plus barbares d'entr'eux.

CHAP. X. Les autres furent également vaincus. *Thrasybule*, voyant fuir leurs soldats, dont la plupart étoient Athéniens, éleve la voix et leur demande *pourquoi il fuient devant lui comme devant leur vainqueur, au lieu de se joindre à lui comme au vengeur de la liberté commune? Qu'ils se souviennent qu'ils sont leurs concitoyens, et non leurs ennemis; qu'ils ont pris les armes pour leur rendre les biens qu'on leur a ravis, et non pour les envahir et les dépouiller encore; et qu'ils font la guerre non à la patrie, mais à ses tyrans.* Il leur fait observer qu'ils sont parens, qu'ils ont les mêmes lois, les même sacrifices; qu'ils ont long-temps combattu sous les mêmes drapeaux. Il les prie d'avoir au moins pitié de leurs concitoyens exilés, puisqu'ils supportent eux-mêmes la servitude avec tant de patience; de leur rendre leur patrie, et de recevoir en échange la liberté. Ce discours fait une telle impression sur cette armée, qu'elle reprend le chemin de la ville, force les trente tyrans de se retirer à Eleusis, et remet le gouvernement de la République à dix préteurs: mais le châtiment sévère des tyrans n'effraya point ceux-ci; ils marchèrent sur leurs traces et devinrent cruels comme eux. Sur ces entrefaites on apprend à Lacédémone que les

permotus, patriam miseris civibus restituit, et decem tyrannos ex urbe Eleusina migrare ad ceteros jubet. Quibus rebus quum lex statuta esset, intercjectis diebus, repentè tyranni, non minùs restitutos exsules, quàm se in exsilium actos indignantes, quasi verò aliorum libertas, sua servitus esset, bellum Atheniensibus inferunt: sed ad colloquium, veluti dominationem recepturi, progressi, per insidias comprehensi, ut pars victimæ trucidantur: populus, quem emigrare jusserant, in urbem revocatur. Atque ita per multa membra civitas dissipata, in unum tantùm corpus redigitur; et, ne qua dissensio ex ante actis nasceretur, omnes jurejurando obstringuntur, discordiarum oblivionem fore. Interea Thebani, Corinthiique, legatos ad Lacedæmonios mittunt, qui ex manubiis portionem prædæ communis belli periculique peterent. Quibus negatis, non quidem apertè bellum adversùs Lacedæmonios decernunt; sed tacitis animis tantam iram concipiunt, ut subesse bellum intelligi posset.

Cap. XI. Eodem fere tempore Darius, rex Persarum, moritur, Artaxerxe et Cyro filiis relictis. Regnum Artaxerxi; Cyro civitates quarum præfectus erat, testamento legavit. Sed Cyro judicium patris, injuria videbatur. Itaque occultè adversùs fratrem bellum parabat. Quod quum nuntiatum Artaxerxi esset, accersitum ad se fratrem, et insontiam

(3) Il fit lever des troupes dans l'Hellespont, dans la Thessalie et ailleurs.

Athéniens ont rallumé la guerre. On envoie pour l'éteindre le roi *Pausanias*, qui touché du malheureux sort de ce peuple exilé, lui rend sa patrie, relègue les dix tyrans à Éleusis auprès des autres, et rétablit la paix. Quelques jours après, les tyrans, également indignés et du rappel des bannis, et de leur propre exil, comme si de la liberté d'autrui devoit suivre leur servitude, prennent tout-à-coup les armes. Mais les Athéniens les ayant attirés à une conférence, sous prétexte de leur restituer leur première autorité, les font tomber dans un piége, et les égorgent comme autant de victimes de la paix, et le rétablissement des proscrits est cimenté par leur sang. C'est ainsi que les membres d'Athènes, auparavant dispersés, se rejoignirent et ne formèrent plus qu'un même corps. Ils s'engagèrent tous avec serment à oublier le passé, de peur que ce souvenir ne causât quelques nouveaux troubles. Cependant Thebes et Corinthe envoient des députés aux Spartiates, pour leur demander leur part du butin d'une guerre qu'elles avoient faite avec eux, et dont elles avoient partagé les dangers. Le refus qu'on fait de les satisfaire, les ulcère intérieurement contre eux, au point que, sans déclarer ouvertement la guerre à Sparte, ils font assez connoître d'ailleurs qu'ils sont dans le dessein de prendre les armes.

Chap. XI. Vers ce temps-là mourut *Darius*, roi de Perse. Ce prince laissa deux fils, *Artaxerce* et *Cyrus*. Il légua l'empire au premier, et ne donna au second que les villes qu'il gouvernoit. *Cyrus* se voyant lésé par les dispositions testamentaires de son père, se prépara secrétement (3) à faire la guerre à son frère. *Artaxerce* en ayant eu avis, le manda à la Cour, et quoiqu'il excusât ses préparatifs par l'innocence de ses

dissimulatione belli simulantem, compedibus aureis vinxit, interfecissetque, ni mater prohibuisset. Dimissus igitur Cyrus, jam non occultè bellum, sed palam: nec per dissimulationem, sed aperta professione, parare cœpit: auxilia undique contrahit. Lacedæmonii memores, Atheniensi bello enixè se ejus opera adjutos, velut ignorantes contra quem bellum pararetur, decernunt, auxilia Cyro mittenda, ubi res ejus exegisset: quærentes apud Cyrum gratiam, et apud Artaxerxem, si vicisset, veniæ patrocinia, quum nihil adversùs eum apertè decrevissent. Sed quum in bello fors prœlii utrumque fratrem pugnæ obtulisset, prior Artaxerxes a fratre vulneratur: quem quum equi fuga periculo subtraxisset, Cyrus a cohorte regia oppressus, interficitur. Sic victor Artaxerxes, et præda fraterni belli et exercitu potitur. In eo prœlio decem millia Græcorum in auxilio Cyri fuere, quæ et in cornu, in quo steterant, vicerunt, et post mortem Cyri, neque armis a tanto exercitu vinci, neque dolo capi potuerunt; revertentesque inter tot indomitas nationes, et barbaras gentes, per tantas itineris spatia virtute se usque terminos patriæ defenderunt.

(4) On peut voir dans *Xénophon* l'histoire de la fameuse retraite de ces dix mille Grecs.

intentions, il le fait charger de chaînes d'or. Il lui auroit même ôté la vie, si sa mère ne l'eût sauvé. *Cyrus* renvoyé dans ses Gouvernemens, continua ses préparatifs, non plus en secret, mais ouvertement; et ne dissimulant plus ses desseins, il ramasse des troupes de tous côtés. Les Spartiates, qui se rappeloient d'avoir été puissamment secourus par ce prince lorsqu'ils faisoient la guerre aux Athéniens, feignant d'ignorer à qui il en vouloit, décernèrent qu'il lui seroit envoyé du secours, dès qu'il en auroit besoin. Ils cherchoient par-là à se concilier l'amitié de *Cyrus*, et se ménageoient en même temps une excuse auprès d'*Artaxerce* s'il étoit vainqueur; leur décret ne portant rien de direct contre lui. Les deux frères s'étant par hasard rencontrés dans la mêlée, *Artaxerce* fut le premier blessé par *Cyrus*; mais la vîtesse de son cheval le tira du péril, et ses gardes tuèrent *Cyrus*. Ayant ainsi remporté la victoire, il resta maître des dépouilles et de l'armée de son frère. Dix mille Grecs (4) qui étoient venus au secours de *Cyrus*, furent vainqueurs à l'aîle où ils avoient combattu; après la mort de ce prince, l'armée ennemie, quoique très-nombreuse, ne put ni les vaincre par la force, ni les surprendre par la ruse. Ces braves gens se firent jour à travers mille nations indomptables et barbares, et après avoir franchi des espaces immenses en se défendant avec courage, ils regagnèrent leur pays.

LIBER VI.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Lacedæmonii Asiæ imperium affectantes bellum movent. Rex Persarum Atheniensibus per Cononem auxilium concedit.*

2 *Lacedæmonii ducem exercitûs Agesilaum præficiunt. Cononis prudenter et fortiter gesta.*

3 *Pisandri et Cononis pugna, in qua Lacedæmonii victi.*

4 *Inclinatio fortunæ Lacedæmoniorum, quam Agesilai fortitudo sustentat.*

5 *Athenienses Iphicratem et Cononem Lacedæmoniis opponunt: Athenæ ex Lacedæmoniorum spoliis instaurantur.*

6 *Græciæ pax a rege Persarum indicta, quam Lacedæmonii magno suo malo turbant.*

7 *Thebani Lacedæmonios lacessunt, unde dubia Martis alea, et pugna ad Mantineam.*

8 *Epaminondæ, fortissimi Thebanorum ducis interitus, et elogium.*

9 *Totius Græciæ labes post Epaminondæ excessum.*

CAP. I. LACEDÆMONII, more ingenii humani, quò plura habent, eò ampliora cupientes, non contenti accessione Atheniensium opum vires sibi duplicatas, totius Asiæ imperium affectare cœperunt: sed major pars sub regno Persarum erat. Itaque Hercyllides, dux in hanc militiam electus, quum videret,

LIVRE VI.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Les Spartiates se disposent à prendre les armes, dans le dessein d'envahir l'Asie. Le roi de Perse accorde des troupes auxiliaires aux Athéniens, et en donne le commandement à Conon.*
2 *Les Spartiates mettent Agésilas à la tête de leur armée. Sagesse de Conon et ses exploits.*
3 *Pisandre et Conon en viennent aux mains : les Spartiates sont vaincus.*
4 *Sparte penche vers sa ruine ; la valeur d'Agésilas la relève.*
5 *Les Athéniens opposent Iphicrate et Conon aux Spartiates. Ils rebâtissent leur ville de leurs dépouilles.*
6 *Le roi de Perse ordonne aux Grecs de poser les armes et de faire la paix. Les Spartiates la violent, et en sont rigoureusement punis.*
7 *Les Thébains les attaquent : succès divers : bataille de Mantinée.*
8 *Mort et éloge d'Epaminondas, le plus brave des généraux Thébains.*
9 *Honteuse décadence de la Grèce après sa mort.*

CHAP. I. COMME le cœur de l'homme n'est jamais rempli, et que plus il possède, plus il désire ; les Spartiates, non contens d'avoir doublé leurs forces par la réunion de celles d'Athènes, formèrent alors le dessein d'envahir l'Asie, dont la plus grande partie étoit soumise aux Perses. *Hercyllide*, qui fut chargé de cette expédition,

sibi adversùs duós præfectos Artaxerxis, Pharnabazum et Tissafernem, maximarum gentium viribus succinctos, dimicandum, pacificari cum altero statuit. Aptior visus Tissafernes, vir et industriâ potior, et militibus Cyri, quondam regis, instructior, in colloquium vocatur, et statutis conditionibus, ab armis dimittitur. Hanc rem Pharnabazus apud communem regem criminatur, *ut Lacedæmonios Asiam ingressos non repulerit armis, sed impensis regiis alluerit; merceturque ab his, ut differant bella, quàm gerant, tanquam non ad unius summam imperii detrimentum omne perveniat. Indignum* ait; *bella non perfici, sed redimi; hostem pretio, non armis summoveri.* His vocibus regem Tissaferni alienatum hortatur, ut in locum ejus, navalis belli ducem eligat Conona Atheniensem; qui, amissâ bello patriâ, Cypri exsulabat: *Quippe Atheniensibus, etsi fractæ sint opes, manere tamen navalem usum, nec, si eligendus sit ex universis, meliorem alium esse.* Acceptis igitur quingentis talentis, jussus est Conona classi præficere.

Cap. II. His cognitis, Lacedæmonii et ipsi a rege Ægypti Hircynione auxilia navalis belli per legatos petunt; a quo centum triremes, et sexcenta millia modiorum frumenti missa: a ceteris quoque sociis ingentia auxilia contracta sunt. Sed tanto exercitui, et

(1) Galeres à trois rangs de rames.

voyant que *Pharnabase* et *Tissapherne*, les deux généraux d'*Artaxerce*, auxquels il auroit affaire, lui opposeroient des nations puissantes et nombreuses, entreprend de traiter avec l'un d'eux. Il croit devoir s'adresser préférablement à *Tissapherne*, parce qu'il étoit le plus habile, et qu'il avoit un plus grand nombre de troupes qui avoient servi sous *Cyrus*. Il l'appelle à une conférence, et concluant avec lui un traité particulier, il l'engage à ne pas prendre les armes. *Pharnabase* accuse *Tissapherne* auprès du roi de Perse, leur maître commun, *non-seulement de n'avoir pas repoussé les Spartiates lors de leur entrée en Asie*, mais de les y avoir *entretenus aux dépens du prince; d'avoir acheté d'eux une treve pour le pays qu'il gouvernoit, comme si les pertes causées dans certaines parties de l'Etat, n'en intéressoient pas la totalité.* Il ajoute *qu'il est indigne d'acheter la paix au lieu de faire la guerre, et de se servir de l'or et non du fer pour écarter un ennemi.* Après avoir ainsi perdu *Tissapherne* dans l'esprit du roi, il conseille à ce prince de lui substituer dans le commandement de sa flotte l'Athénien *Conon*, qui, depuis la perte de sa patrie ruinée par la guerre, vivoit retiré dans l'isle de Chypre. Il lui représente que *quoique les Athéniens eussent perdu l'empire de la mer, ils n'en conservoient pas moins leur habileté dans les guerres navales, et que s'il falloit choisir un chef parmi eux tous, Conon devoit avoir la préférence.* *Pharnabase* ayant reçu 500 talens, eut ordre de le mettre à la tête de la flotte.

CHAP. II. Les Spartiates, instruits de ceci, députent de leur côté vers *Hercynion*, roi d'Egypte, pour lui demander du secours. Ce prince leur envoie cent trirèmes (1) et six cent mille boisseaux de blé. Ils furent encore puissamment

contra tantum ducem, deerat dignus imperator. Itaque postulantibus sociis Agesilaum ducem, regem tunc Lacedæmoniorum, propter responsum oraculi Delphici, diu Lacedæmonii, an eum summæ rei præponerent, deliberaverunt; quibus futurus imperii finis denuntiabatur, quum regium claudicasset imperium : erat enim pede claudus. Ad postremum statuerunt, melius esse incessu regem, quàm imperio regnum claudicare. Posteaquam Agesilaum cum ingentibus copiis in Asiam misere; non facilè dixerim, quòd aliud par ducum tam bene comparatum fuerit : quippe ætas, virtus, consilium, sapientia utrique prope una; gloria quoque rerum gestarum eadem; quibus quum paria omnia fortuna dederit, invictum tamen ab altero utrumque servavit. Magnus igitur amborum apparatus belli, magnæ res gestæ fuerunt. Sed Cononem seditio militum invadit, quos præfecti regis fraudare stipendio soliti erant, eò instantius debita poscentibus, quò graviorem sub magno duce militiam præsumebant. Itaque Conon, diu rege per epistolas frustra fatigato, ad postremum ipse ad eum pergit; a cujus adspectu et colloquio prohibitus est, quòd eum more Persarum adorare nollet : agit tamen cum eo per internuntios, et queritur, *opulentissimi regis bella, inopiâ dilabi, et qui exercitum parem hostibus habeat, pecuniâ vinci, quâ præstet; inferioremque eum eâ parte virium inveniri, quâ longè*

(a)* Qui se prosternoient et baisoient la terre devant leur roi.

secourus par leurs autres alliés. Mais il leur manquoit un chef digne d'une si forte armée, et un grand capitaine qu'ils alloient combattre. Les alliés demandant *Agésilas*, alors roi de Sparte, les Lacédémoniens balancèrent longtemps à lui confier une commission aussi importante, fondés sur ce que l'oracle de Delphes leur avoit prédit que leur Etat périroit lorsque la royauté clocheroit : or, *Agésilas* étoit boiteux. Ils s'y déterminèrent enfin, aimant mieux voir boiter leur général que l'État. Ils envoyèrent leur roi en Asie avec une très-forte armée. Je ne sais s'il s'est jamais trouvé deux athletes mieux assortis qu'*Agésilas* et *Conon*. Ils avoient à-peu-près le même âge, la même valeur, la même habileté, la même sagesse; ils étoient également illustrés par leurs exploits; et la fortune, en les rendant semblables en tout, ne permit pas que l'un triomphât de l'autre. Ils firent tous les deux et de grands préparatifs et de grandes actions. Mais les soldats de *Conon*, dont les officiers du roi retenoient fréquemment la paye, se soulevèrent contre lui, et demandèrent celles qui leur étoient dûes avec d'autant plus d'instance, qu'ils s'attendoient à faire sous un pareil général une campagne très-pénible. *Conon* fatigua vainement *Artaxerce* par ses lettres. Il se rend enfin lui-même à sa Cour, et ne pouvant ni lui parler ni le voir, parce qu'il refusoit de l'adorer à la manière des Perses (2), il confère avec lui par la bouche de ses ministres. Il se plaint qu'*on laisse consumer par la disette l'armée du plus opulent des rois; qu'un monarque aussi fort que l'ennemi par le nombre des soldats, lui cède, quoique plus riche, du côté de l'argent; et qu'il se montre plus foible que lui, précisément dans le genre de force par où il lui est si supérieur.* Il le prie de confier

superior sit. Postulat dari sibi ministrum impensæ, quia pluribus id mandare perniciosum sit. Dato stipendio, ad classem remittitur; nec moram agendis rebus facit; multa fortiter, multa feliciter agit: agros hostiles vastat: urbes expugnat; et, quasi tempestas quædam, cunctos prosternit. Quibus rebus territi Lacedæmonii, ad patriæ subsidium, revocandum ab Asia Agesilaum decernunt.

Cap. III. Interim Pisandrus, ab Agesilao proficiscente dux patriæ relictus, ingentem classem summis viribus instruit, fortunam belli tentaturus. Nec non et Conon, tunc primùm cum hostium exercitu concursurus, magnâ curâ ordinat suos. Summa igitur non tam ducum in eo prœlio, quàm militum æmulatio fuit. Nam et ipse dux Conon non tam Persis, quàm patriæ studebat: et sicut afflictis Atheniensium rebus, auctor amissæ dominationis fuerat; sic volebat idem haberi redditæ, patriamque vincendo recipere, quam victus amiserat. Eo speciosiùs, quòd ne ipsorum quidem Atheniensium, sed alieni imperii viribus dimicet, pugnaturus periculo regis, victurus præmio patriæ, gloriamque diversis artibus, quàm priores civitatis suæ duces consecuturus: quippe illos, vincendo Persas, patriam defendisse: se, Persas victores faciendo, restituturum patriam esse. Porro Pisandrus pro conjunctione Agesilai, etiam virtutum æmulator erat; contendebatque, ne a rebus gestis ejus, et gloriæ splendore, decederet; neve tot bellis

les

les fonds de la guerre à un seul trésorier, parce qu'il étoit dangereux d'en avoir plusieurs. Après avoir reçu la solde, il est renvoyé vers son armée navale. Il ne tarde point à agir. Il signale par plusieurs exploits son courage et son bonheur. Il dévaste les campagnes, force les villes, et renverse tout sur son passage avec l'impétuosité de la foudre. Les Spartiates, épouvantés de ses succès, prennent le parti de rappeller *Agésilas* de l'Asie, pour défendre leurs propres foyers.

CHAP. III. Cependant *Pisandre*, à qui *Agésilas* avoit laissé en partant le gouvernement de l'Etat, équippe une puissante flotte, et se dispose à hasarder un combat. *Conon*, sur le point d'en venir pour la première fois aux mains avec les Spartiates, range la sienne en bataille avec le plus grand soin. Les soldats des deux partis étoient plus animés que les généraux mêmes. *Conon* combattoit moins pour les Perses que pour sa patrie. Après avoir porté le dernier coup à la puissance expirante des Athéniens, il brûloit de la ranimer, et de relever par une victoire une ville que sa défaite avoit renversée. Ce projet étoit d'autant plus beau, qu'il devoit se servir pour l'exécuter, non des forces navales d'Athènes, mais de celles d'une puissance étrangère; qu'il combattroit au péril du roi et vaincroit pour sa patrie, et qu'il iroit à la gloire par des sentiers inconnus aux généraux qui l'avoient précédé, puisque ceux-ci n'avoient défendu la patrie qu'en battant les Perses, et que lui la releveroit en les rendant vainqueurs. Quant à *Pisandre*, il étoit à la fois l'allié et l'émule d'*Agésilas*. Il aspiroit à l'honneur de ses exploits et à l'éclat de sa gloire; il craignoit d'ailleurs de perdre en un moment, par sa faute, un empire dont la fondation avoit coûté tant de guerres pendant une si longue suite de

ac seculis quæsitum imperium, brevis momenti culpa subverteret. Eadem militum et omnium regum cura erat, quos major solicitudo cruciabat, non tam ne ipsi quæsitas opes amitterent, quàm ne pristinas Athenienses reciperent. Sed quanto majus prælium fuit, tantò et clarior victoria Cononis. Victi Lacedæmonii fugam capessunt; præsidia hostium Athenis deducuntur: populo restitutâ dignitate conditio servilis eripitur: multæ quoque civitates recipiuntur.

Cap. IV. Hoc initium Atheniensibus resumendæ potentiæ, et Lacedæmoniis hallendæ finis fuit. Namque velut cum imperio etiam virtutem perdidissent, contemni a finitimis cœpere. Primi igitur Thebani, auxiliantibus Atheniensibus, bellum his intulere: quæ civitas ex infimis incrementis, virtute Epaminondæ ducis, ad spem imperii Græciæ erecta est. Fit itaque terrestre prælium, eâdem Lacedæmoniorum fortunâ, quâ pugnatum adversùs Cononem navali prælio fuerat. In eo bello Lysander, quo duce Athenienses victi a Lacedæmoniis fuerant, interficitur. Pausanias quoque, alter dux Lacedæmoniorum proditionis accusatus, in exsilium abiit. Igitur Thebani potiti victoriam, universum exercitum ad urbem Lacedæmoniorum ducunt, facilem expugnationem rati, quoniam deserti a sociis omnibus erant: quod metuentes Lacedæmonii, regem suum Agesilaum ex Asia, qui ibi magnas res gerebat, ad defensionem patriæ arcessunt. Occiso enim Lysandro nullius alterius fidem iam

siècles. Tous les autres chefs et les soldats étoient également inquiets sur l'issue de la bataille, désirant moins de conserver la puissance qu'ils avoient acquise, que d'empêcher les Athéniens de recouvrer leur ancienne domination. Plus le combat fut violent, plus la victoire de *Conon* fut glorieuse. Les Spartiates vaincus prirent la fuite; leurs garnisons évacuèrent Athènes, dont les citoyens furent affranchis de la servitude et rétablis dans leurs premiers droits, et plusieurs villes rentrèrent sous l'obéissance de leurs anciens maîtres.

CHAP. IV. Cette victoire fut la première époque du rétablissement d'Athènes et de la décadence des Spartiates, qui, paroissant avoir perdu leur valeur avec leur Empire, devinrent peu-à-peu le mépris de leurs voisins. Ils furent d'abord attaqués par les Thébains aidés des Athéniens. La valeur d'*Epaminondas*, leur chef, avoit fait concevoir à ce peuple, originairement foible et obscur, l'espérance d'envahir l'empire de la Grèce. On donne une bataille : les Spartiates furent aussi malheureux sur terre contre les Thébains, qu'ils l'avoient été sur mer contre *Conon*. Ils perdirent [illegible] *Lysandre* sous lequel ils avoient vaincu les Athéniens. *Pausanias*, leur second chef, ayant été accusé de trahison, s'exila lui-même. Les Thébains vainqueurs marchent avec toutes leurs forces contre Lacédémone, se flattant de se rendre aisément maîtres d'une ville abandonnée de tous ses alliés. La crainte d'un tel malheur décide les Spartiates à appeller au secours de la patrie leur roi *Agésilas*, qui faisoit de grandes choses en Asie. C'étoit, depuis la mort de *Lysandre*, le seul général en qui ils eussent confiance. Ce prince tardant à arriver, ils lèvent eux-mêmes une armée, et vont au-devant de l'en-

ducis habebant. Cujus quoniam serus adventus erat, conscripto exercitu, obviam hosti procedunt. Sed victis, adversùs paulò ante victores, nec animus, neque vires pares fuere. Primâ igitur congressione funduntur. Deletis jam suorum copiis supervenit rex Agesilaüs, qui restituto prælio, non difficulter, recenti et multis expeditionibus indurato milite, hostibus victoriam eripuit; ipse tamen graviter sauciatur.

Cap. V. Quibus rebus cognitis, Athenienses verentes, ne, iterum Lacedæmoniis victoribus, in pristinam sortem servitutis redigerentur, exercitum contrahunt, eumque in auxilium Bœotiorum per Iphicratem viginti quidem annos natum, sed magnæ indolis juvenem, duci jubent. Hujus adolescentis supra ætatem virtus admirabilis fuit; nec unquam antè eum Athenienses, inter tot tantosque duces, aut suæ majoris, aut indolis maturioris, imperatorem habuerunt: in quo non imperatoriæ tantùm, verùm et oratoriæ artes fuere. Conon quo[illegible] audito reditu Agesilai, et ipse ex Asia ad depopulandos Lacedæmoniorum agros revertitur: atque ita, undique belli formidine circumstrepente, clausi Spartani ad summam desperationem rediguntur. Sed Conon, vastatis hostium terris, Athenas pergit: ubi magno civium gaudio exceptus, plus tamen tristitiæ ipse ex incensa et diruta a Lacedæmoniis patria, quàm lætitiæ ex recuperata post tantum temporis, cepit. Itaque, quæ incensa fuerant, prædarum sumptu et exercitu Persarum

nemi. Mais des gens qui avoient déjà essuyé une défaite, n'eurent ni assez de courage ni assez de force pour faire face à des troupes qui venoient de vaincre. Ils furent mis en fuite au premier choc. *Agésilas* survint après leur déroute. Comme ses soldats étoient frais et endurcis par un grand nombre d'expéditions, il rétablit le combat, et arracha sans peine la victoire aux Thébains. Il fut cependant blessé dangereusement.

CHAP. V. Les Athéniens craignant, à cette nouvelle, de retomber dans leur premier esclavage, si les Spartiates redevenoient les plus forts, levent une armée, et l'envoient au secours des Béotiens sous les ordres d'*Iphicrate*, jeune homme de vingt ans, mais excellent guerrier. Son mérite étoit fort au-dessus de son âge, et parmi tant de grands généraux Athéniens, aucun n'avoit été plus habile ni plus sage, et n'avoit donné de plus hautes espérances. Il étoit à la fois grand capitaine et grand orateur. *Conon* ayant appris le retour d'*Agésilas*, revint lui-même de l'Asie pour ravager les terres de Sparte, qui entendant retentir de tous côtés le bruit effrayant des armes, ferma ses portes, et fut réduite au désespoir. Mais après avoir fait le dégât, *Conon* prit le chemin d'Athènes; il y fut reçu avec des transports de joie; néanmoins il fut plus sensible à la douleur d'avoir vu sa patrie embrâsée ou démolie par les Spartiates, qu'au plaisir d'y rentrer après tant d'années. Il répara les ravages du fer et du feu par la main des Perses et avec les dépouilles des Spartiates. Ce fut le destin d'Athènes, de voir les Perses rebâtissant les maisons que les Perses avoient brûlées, et les Spartiates relevant les murs que les Spartiates avoient renversés.

restituit : quæ dirutâ, reficit. Fatum illud Athenarum fuit, ut ante a Persis crematæ manibus eorum ; et nunc a Lacedæmoniis dirutæ, ex spoliis Lacedæmoniorum restituerentur : versâ quoque vice, nunc haberent socios, quos tunc hostes habuerant, et hostes nunc paterentur, cum quibus juncti tunc arctissimis societatis vinculis fuerant.

Cap. VI. Dum hæc geruntur, Artaxerxes, rex Persarum, legatos in Græciam mittit, per quos jubet *omnes ab armis discedere ; qui aliter fecisset, eum se pro hoste habiturum :* civitatibus libertatem suaque omnia restituit : quod non Græciæ laboribus assiduisque bellorum internecivis odiis consulens fecit, sed ne occupato sibi Ægyptio bello, quod propter auxilia, adversùs præfectos suos Lacedæmoniis missa, susceperat, exercitus sui in Græcia detinerentur. Cessi igitur tot bellis Græci, cupidè parueré. Hic annus, non eo tantùm insignis fuit, quòd repentè pax totâ Græciâ facta est ; sed etiam eo, quod eodem tempore urbs Romana a Gallis capta est. Sed Lacedæmonii securis insidiantes, absentiam Arcadum speculati, castellum eorum expugnant, occupatoque præsidium imponunt. Itaque armato instructoque exercitu Arcades, adhibitis in auxilium Thebanis, amissa bello repetunt. In eo prœlio Archidamus, dux Lacedæmoniorum, vulneratur : qui, cum cædi suos jam ut victos videret, per præconem corpora interfectorum ad sepulturam poscit. Hoc est enim signum apud

La fortune changea si fort à l'égard d'Athènes, qu'elle avoit alors pour alliés ses premiers ennemis, et pour ennemis ses anciens alliés les plus sincères.

CHAP. VI. Tandis que ces choses se passoient ainsi, *Artaxerce* envoya des ambassadeurs en Grèce, avec ordre de faire poser les armes à tous les partis, et de déclarer qu'il traiteroit comme ennemi quiconque n'obéiroit pas. Il rendit aux villes grecques leur liberté et toutes leurs possessions; non qu'il eût en vue de mettre un terme aux maux de la Grèce, et à la haine meurtrière qui ne cessoit de l'armer contre elle-même, mais parce qu'il vouloit en retirer ses troupes, dont il avoit besoin contre l'Egypte, à laquelle il faisoit la guerre, pour avoir fourni du secours aux Spartiates contre ses généraux. Les Grecs, épuisés par tant de combats, obéirent avec joie. Cette année, déjà mémorable par la pacification générale de la Grèce, le fut encore par la prise de Rome, dont les Gaulois se rendirent maîtres dans le même temps. Mais les Spartiates, disposés à surprendre les peuples qui ne se défioient de rien, ayant vu les Arcadiens (3) absens de leur pays, s'emparèrent de leur forteresse et y mirent garnison. Les Arcadiens levèrent une armée, et avec le secours des Thébains, reprirent ce qu'ils avoient perdu. *Archidamus* (4), général des Spartiates, fut blessé dans le combat. Voyant ses troupes vaincues et près d'être toutes passées au fil de l'épée, il envoya demander les morts pour leur donner la sépulture. C'est ainsi que chez les Grecs on confesse

(3) Peuples du Péloponèse.
(4) Fils d'*Agésilas*.

Græcos victoriæ traditæ. Quâ confessione contenti Thebani, signum parcendi dedêre.

Cap. VII. Paucis deinde post diebus, neutris quicquam hostile facientibus, quum quasi tacito consensu induciæ essent, Lacedæmoniis alia bella adversùs finitimos gerentibus, Thebani, Epaminondâ duce, occupandæ urbis eorum spem ceperunt. Igitur principio noctis, taciti Lacedæmona proficiscuntur; non tamen aggredi incautos potuerunt. Quippe senes, et cetera imbellis ætas, quum adventum hostium præsensissent, in ipsis portarum angustiis armati occurrunt; et adversùs quindecim millia militum, non amplius centum jam effœtæ ætatis viri, pugnæ se offerunt: tantum animorum, virimique, patriæ et penatium conspectus subministrat: tantòque præsentiâ, quàm recordatione sui, majores spiritus largiuntur. Nam, ut videre, inter quæ, et pro quibus starent, aut vincendum sibi, aut moriendum censuerunt. Pauci igitur sustinuere senes aciem, cui par ante diem universa juventus esse non potuit. In eo prælio duo duces hostium cecidêre. Quum interim, Agesilai adventu nuntiato, Thebani recessere: nec bellum diu dilatum; siquidem Spartanorum juventus, senum virtute et gloriâ incensa, teneri non potuit, quin ex continenti, acie decerneret. Quum victoria Thebanorum esset, Epaminondas, dum non ducis tantùm, verùm etiam fortissimi militis officio fungitur, graviter vulneratur. Quo audito, his ex dolore metus, et illis ex gaudio stupor

sa défaite. Les Thébains, satisfaits de cet aveu, firent cesser le carnage.

CHAP. VII. Peu de jours après, les hostilités ayant déjà cessé de part et d'autre, comme si les deux peuples eussent fait une treve tacite, et les Spartiates étant occupés d'autres guerres contre leurs voisins; les Thébains, conduits par *Epaminondas*, se flattèrent de s'emparer de Lacédémone. Ils marchèrent sans bruit vers cette ville à l'entrée de la nuit; mais ils ne purent la surprendre. Les vieillards et les autres citoyens dont l'âge étoit le moins propre à la guerre, ayant pressenti l'arrivée de l'ennemi, se postèrent en armes aux portes (5) mêmes de la ville, et cent hommes courbés sous le poids des ans se disposèrent à faire face à une armée de quinze mille soldats: tant il est vrai que l'aspect de la patrie et des dieux pénates donne du courage et de la vigueur, et que la présence de ces objets anime plus que leur souvenir. Considérant en quel lieu et pour qui ils avoient pris les armes, ils résolurent de vaincre ou de mourir. Quelques vieillards soutinrent ainsi le choc d'une armée qui avoit fait plier auparavant toute la jeunesse du pays. Deux généraux ennemis furent tués dans le combat. Les Thébains se retirèrent en apprenant la prochaine arrivée d'*Agésilas*. Mais la guerre recommença bientôt après. La jeunesse de Sparte, enflammée par le courage et par la gloire des vieillards, ne put contenir son ardeur; elle livra bataille. Les Thébains furent vainqueurs; *Epaminondas* reçut une blessure mortelle, après s'être montré non-seulement en grand capitaine, mais en brave soldat. Le bruit de cet accident s'étant répandu, la douleur dégénéra en épouvante chez les Thébains, et la joie rendit les Spartiates comme

(5) Sparte n'avoit ni portes ni murs.

injicitur : atque ita veluti ex placito consensu a prœlio disceditur.

Cap. VIII. Post paucos deinde dies Epaminondas decedit, cum quo vires quoque reipubl. ceciderunt. Nam sicuti, telo si primam aciem præfregeris, reliquo ferro vim nocendi sustuleris ; sic illo, velut mucrone teli, ablato duce Thebanorum, rei quoque publicæ vires hebetatæ sunt : ut non tam illum amisisse, quàm cum illo interiisse omnes viderentur. Nam neque hunc ante ducem ullum memorabile bellum gessere ; nec posteà virtutibus, sed cladibus insignes fuere : ut manifestum sit, patriæ gloriam et natam, et exstinctam, cum eo fuisse. Fuit autem incertum, vir melior, an dux, esset. Nam et imperium non sibi semper, sed patriæ quæsivit : et pecuniæ adeo parcus fuit, ut sumptus funeri defuerit. Gloriæ quoque non cupidior, quàm pecuniæ : quippe recusanti, omnia imperia ingesta sunt : honoresque ita gessit, ut ornamentum non accipere, sed dare ipsi dignitati videretur. Jam litterarum studium, jam Philosophiæ doctrina tanta, ut mirabile videretur, unde tam insignis militiæ scientia homini inter litteras nato. Neque ab hoc vitæ proposito mortis ratio dissensit. Nam ut relatus in castra semianimis, vocem spiritumque collegit, id unum a circumstantibus requisivit, num cadenti sibi scutum ademisset hostis. Quod ut servatum audivit, allatumque, velut laborum gloriæque socium osculatus est. Iterum quæsivit utri vicissent. Ut audivit, Thebanos,

hébétés, ensorte que les uns et les autres semblèrent s'accorder à quitter le champ de bataille.

CHAP. VIII. *Epaminondas* mourut peu de jours après, et avec lui périt la puissance de sa patrie. Car, comme en rompant la pointe d'une flèche, on met le reste hors d'état de nuire, la perte d'un chef qui étoit le bras des Thébains, énerva leur République; ensorte qu'ils semblèrent moins l'avoir perdu, qu'avoir été tous ensevelis dans son tombeau. Avant qu'il fût à leur tête, ils n'avoient fait aucune guerre mémorable; et s'ils furent connus après sa mort, ce fut par leurs défaites et non par leurs exploits. Ce qui montre évidemment que la gloire de Thebes naquit et périt avec lui. On douta, au reste, s'il étoit plus grand par sa valeur que par sa vertu. Il chercha toujours dans ses travaux à aggrandir sa patrie et non à s'élever lui-même; et il pensoit si peu à s'enrichir, qu'il ne laissa pas même de quoi fournir aux frais de ses funerailles. Aussi exempt d'ambition que d'avarice, il n'accepta que malgré lui toutes les charges qu'on lui prodigua, et il les remplit avec tant de dignité, que loin de paroître illustré par elles, il sembloit les honorer en les exerçant. Il étoit si versé dans les belles-lettres et dans la philosophie, qu'on reconnoit avec raison qu'un homme né parmi les livres se fût rendu si profond dans l'art militaire. Sa mort répondit à sa vie. Lorsqu'on l'eut transporté à demi-mort dans le camp, et qu'il eut recouvré ses sens et l'usage de la parole, il se contenta de demander à ceux qui l'environnoient, si les ennemis s'étoient emparés de son bouclier dans le moment de sa blessure et de sa chûte. Ayant appris qu'on l'avoit sauvé de leurs mains, et le voyant sous ses yeux, il le baisa comme le compagnon de ses travaux et de sa gloire. Il demanda encore qui avoit vaincu.

Bene agere se rem, dixit : atque ita, velut gratulabundus patriæ, exspiravit.

Cap. IX. Hujus morte etiam Atheniensium virtus intercidit. Siquidem amisso, cui æmulari consueverant, in segnitiam torporemque resoluti, non ut olim in classem exercitusque, sed in dies festos apparatusque ludorum, reditus publicos effundunt; et cum actoribus nobilissimis poëtisque theatra celebrant, frequentiùs scenam quàm castra visentes; versificatoresque meliores quàm duces laudantes. Tunc vectigal publicum, quo antea milites et remiges alebantur, cum urbano populo dividi cœptum est. Quibus rebus effectum est, ut inter otia Græcorum sordidum et obscurum antea Macedonum nomen emergeret; et Philippus obses triennio Thebis habitus, Epaminondæ et Pelopidæ virtutibus eruditus, regnum Macedoniæ Græciæ, et Asiæ cervicibus, velut jugum servitutis, imponeret.

(6) Peuples situés entre la Grèce et l'Epire.

LIBER VII.

Breviarium Capitum.

1 *Macedoniæ vetus nomen, populus, primi reges.*

2 *Perdiccæ regis familia illustris, et infantis Europi nobile fatum.*

3 *Legati Persarum ad Amyntam petulantiæ suæ dant pœnas.*

Quand on lui eut dit que c'étoient les Thébains : Voilà, dit-il, qui va bien, et il expira dans l'instant, comme en félicitant sa patrie.

CHAP. IX. La mort de ce grand homme éteignit la valeur des Athéniens eux-mêmes. Privés d'un général qui nourrissoit leur émulation, ils tombèrent dans la paresse et l'engourdissement. Ils n'employèrent plus, comme autrefois, les revenus de l'État à l'équipement des flottes et à l'entretien des armées; ils les dissipèrent en fêtes et en jeux publics : préférant un théâtre à un camp, et un faiseur de vers à un général d'armée, ils se mêlèrent sur la scène avec les poëtes et les acteurs célèbres. Les fonds de la république, dont on entretenoit auparavant les troupes de terre et de mer, commencèrent dès-lors à devenir la proie des particuliers. De-là vint que, tandis que la Grèce languissoit ainsi dans l'oisiveté, les Macédoniens (6), peuple jusqu'alors vil et obscur, se firent un nom; et que *Philippe*, qui avoit resté trois ans en ôtage à Thebes, et qui y avoit été formé par les grands exemples d'*Epaminondas* et de *Pélopidas*, subjugua la Grèce et l'Asie, et les mit, pour ainsi dire, dans les fers de la Macédoine.

LIVRE VII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Ancien nom de la Macédoine. Ses premiers habitans et ses premiers rois.*
2 *Noblesse de la maison de Perdiccas. Circonstance glorieuse de l'enfance d'Europe.*
3 *Ambassadeurs de Perse punis de leur insolence à la cour d'Amintas.*

4 *Pax Macedoniæ Bubaris, reguli Persæ, operâ conciliatur. Tragœdiæ in familia Amyntæ, Alexandri Macedonis avi.*

5 *Philippi Macedonis varii casus: fratribus dolo materno vitâ sublatis, a populo compulsus regnum suscipit.*

6 *Initia regni Philippici, laude et observatione dignissima; bella, conjugium, vitia et virtutes ejusdem.*

CAP. I. MACEDONIA antè nomine Emathionis regis, cujus prima virtutis experimenta in illis locis exstant, Emathia cognominata est. Hujus sicuti incrementa modica, ita termini perangusti fuere. Populus Pelásgi, regio Pœonia dicebatur. Sed postea virtute regum, et gentis industriâ, subactis primò finitimis, mox populis nationibusque, imperium usque extremos Orientis terminos prolatum. In regione Pœoniâ, quæ nunc portio est Macedoniæ, regnasse fertur Pelegon pater Asteropæi, cujus Trojano bello, inter clarissimos vindices urbis, nomen accepimus. Ex alio latere in Europa regnum Europus nomine tenuit. Sed et Caranus cum magna multitudine Græcorum, sedes in Macedonia responso oraculi jussus quærere, quum in Emathiam venisset, urbem Ædessam, non sentientibus oppidanis, propter imbrium et nebulæ magnitudinem, gregem caprarum, imbrem fugientium, secutus, occupavit; revocatusque in memoriam oraculi, quo jussus erat, *Ducibus capris imperium quærere*, regni sedem statuit: religioséque

4 *Bubarès, officier Perse, ménage la paix de la Macédoine avec son maître. Scènes tragiques dans la maison d'Amintas, aïeul d'Alexandre le Grand.*

5 *Diverses aventures de Philippe. Ses frères ayant péri dans les embûches d'Eurydice, leur mère, il est forcé par le peuple d'accepter le trône.*

6 *Illustres commencemens de son règne. Ses guerres, son mariage, ses vices et ses vertus.*

CHAP. I. La Macédoine fut anciennement appelée Emathie, du nom d'*Emathion* : on y voit encore les premiers monumens de la valeur de ce roi. Ses habitans s'appeloient Pélasges, et le pays Péonie. Ses accroissemens furent d'abord petits et ses limites fort étroites. Mais elle s'étendit après par le courage de ses rois, et par l'activité guerrière de ses peuples, qui ayant commencé par soumettre les nations voisines, domptèrent ensuite les plus éloignées, et reculèrent les bornes de la monarchie jusqu'aux extrémités de l'Orient. La Péonie qui fait aujourd'hui partie de la Macédoine, fut, dit-on, gouvernée par *Pélégon*, père d'*Astéropée*, l'un des plus braves défenseurs d'Ilion assiégé par les Grecs. *Europe* régna dans la partie opposée, à laquelle il donna son nom. *Caranus* ayant reçu ordre de l'oracle de chercher une habitation dans ce pays, vint dans l'Emathie avec une grande multitude de Grecs, et s'empara d'Édesse (1) à la faveur d'un orage et d'une grosse pluie qui dérobèrent sa marche aux habitans, et en suivant un troupeau de chevres que le mauvais temps chassoit vers la ville. S'étant alors souvenu que l'oracle lui avoit ordonné de *prendre des chevres pour guides dans la recherche d'un Empire*, il établit là le siège du sien. Il

(1) Ville de Macédoine, voisine de Pella.

posteà observavit, quòcumque agmen moveret, ante signa easdem capras habere, cœptorum duces habiturus, quas regni habuerat auctores. Urbem Ædessam, ob memoriam muneris, Ægeas, populum Ægeatas, vocavit. Pulso deinde Midâ (nam is quoque portionem Macedoniæ tenuit) aliisque regibus pulsis, in locum omnium solus successit: primusque, adunatis gentibus vagorum populorum, veluti unum corpus Macedoniæ fecit: crescentique regno, validas incrementorum fundamenta constituit.

Cap. II. Post hunc Perdicca regnavit, cujus et vita illustris, et mortis postrema, veluti ex oraculo præcepta, memorabilia fuere: siquidem senex moriens Argæo filio monstravit locum, quo condi vellet; ibique non sua tantùm, sed et succedentium sibi regum ossa poni jussit; præfatus, quoad ibi conditæ posterorum reliquiæ forent, regnum in familia mansurum: creduntque hac superstitione exstinctam in Alexandro stirpem, quia locum sepulturæ mutaverit. Argæus moderatè, et cum amore popularium, administrato regno, successorem filium Philippum reliquit: qui immaturâ morte raptus, Europum, parvulum admodum, instituit hæredem. Sed Macedonibus assidua certamina cum Thracibus et Illyriis fuere: quorum armis veluti quotidiano exercitio indurati,

(2) Du mot grec *aigos*, chevre.

(3) Il régna pourtant 35 ans.

(4) Peuples situés entre la mer Egée, la Propontide, etc.

se [illegible]s lors un devoir sacré de placer des chevres à la tête de ses armées, quelque part qu'il marchât, afin qu'elles le guidassent dans ses nouvelles entreprises, comme elles l'avoient guidé dans sa première conquête. Pour éterniser sa reconnoissance à leur égard, il donna à la ville d'Edesse le nom d'Egée (2), et à ces habitans celui d'Etats. Ayant ensuite chassé *Midas* et d'autres princes des Etats qu'ils avoient dans le pays, et s'étant mis lui seul à leur place, il ne fit qu'un corps de nation des différens peuples de la Macédoine; et en étendant ainsi sa monarchie, il l'affermit sur de solides fondemens.

CHAP. II. Après lui régna *Perdiccas*, prince dont la vie fut illustre, et dont les dernières paroles parurent aussi respectables que les prédictions d'un oracle. Devenu vieux et se voyant près de sa mort, il désigna à son fils *Argée* l'endroit où il vouloit être inhumé; il ordonna de plus qu'on y ensevelît ses successeurs; en ajoutant que tant qu'on y déposeroit les restes de ses descendans, le sceptre ne sortiroit point de sa maison. La superstition fait attribuer l'extinction de sa race dans la personne d'*Alexandre*, à ce que ce prince choisit une autre sépulture. *Argée* se fit aimer de ses peuples par la douceur de son gouvernement. Il laissa son royaume à son fils *Philippe*, qui, ayant été enlevé par une mort prématurée (3), institua *Europe*, encore au berceau, héritier de ses Etats. Les Macédoniens étoient perpétuellement en guerre avec les Thraces (4) et les Illyriens (5). Les fréquens assauts de ces peuples exerçant sans cesse leur valeur, et les endurcissant aux fatigues militaires, leurs exploits semèrent la terreur chez leurs voisins.

(5) Peuples placés entre la mer Adriatique, la Pannonie et la Macédoine.

gloriâ bellicæ laudis finitimos ter[illegible]
tur Illyrii, infantiam regis pupilli contemnentes, bello Macedonas aggrediuntur : qui prœlio pulsi, rege suo in cunis prolato, et pone aciem posito, acriùs certamen repetivere ; tamquam ideo victi fuissent antea, quòd bellantibus sibi regis sui auspicia defuissent ; futuri vel propterea victores, quòd ex superstitione animum vincendi ceperant : simul et miseratio eos infantis tenebat, quem, si victi forent, captivum de rege futuri videbantur. Conserto itaque prœlio, magnâ cæde Illyrios fudêre ; ostenderuntque hostibus suis, priore bello regem Macedonibus, non virtutem defuisse. Huic Amyntas succedit, et propria virtute, et Alexandri filii egregia indole, insigniter clarus : cui Alexandro tanta omnium virtutum naturâ ornamenta exstitere, ut etiam Olympio certamine, vario ludicrorum genere contenderit.

Cap. III. Quum interim Darius rex Persarum, turpi ab Scythia fugâ summotus, ne ubique deformis militiæ damnis haberetur, mittit cum parte copiarum Megabasum ad subigendam Thraciam, ceteraque ejus tractûs regna ; quibus pro ignobili momento erat accessura Macedonia. Qui brevi tempore exsecuto regis imperio, legatis ad Amyntam regem Macedoniæ missis, obsides in pignus futuræ pacis dari sibi postulabat. Sed legati

(6) *Amyntas* ne régna qu'après *Alcetas*.

(7) Les sentimens des Auteurs sont partagés sur l'origine de ces jeux qui se célébroient tous les quatre ans à Olympie, ville d'Elide sur l'Alphée.

Les [illegible], méprisant l'enfance d'un roi pupille, attaquent les Macédoniens. Ceux-ci, vaincus et mis en fuite, se disposent à combattre encore avec plus d'ardeur qu'auparavant. Ils portent leur prince dans un berceau à la queue de l'armée, comme s'ils n'avoient été défaits dans la première action, que parce qu'ils n'avoient point combattu sous les auspices de leur roi; ou comme si l'espoir superstitieux de vaincre avec lui, devoit leur assurer la victoire. Ils avoient d'ailleurs compassion d'un prince au berceau, que leur fuite précipiteroit du trône dans les fers. S'étant donc engagé le combat, ils firent un carnage affreux des Illyriens, et leur montrèrent par-là que c'étoit moins le courage que la présence de leur roi qui leur avoit manqué dans la première bataille. *Amyntas* fut le successeur (6) d'*Europe*. Ce prince déjà très-distingué par ses grandes qualités personnelles, le fut encore par celles de son fils *Alexandre*, en qui la nature réunit si sensiblement toutes les sortes de talens, qu'il disputa tous les prix dans les différens jeux Olympiques (7).

CHAP. III. Cependant *Darius*, roi de Perse, ayant été honteusement chassé de la Scythie, et craignant que sa fuite ne le déshonorât dans l'esprit de tous les peuples, détacha *Mégabase* avec une partie de ses troupes pour faire la conquête de la Thrace et des autres Etats voisins, parmi lesquels il comptoit envelopper aisément la Macédoine. *Mégabase*, exécutant aussi-tôt l'ordre du roi, envoya des députés à *Amyntas*, et lui demanda par eux des ôtages, comme les gages de la paix qu'il prétendoit faire avec lui. Les députés furent reçus poliment par *Amyntas* et admis à sa table. Lorsque le vin leur eut échauffé la tête, ils prièrent ce prince *de leur*

benignè excepti, inter epulas [illegible]s-cente, rogant Amyntam, *ut apparatui epularum adjiciat jus familiaritatis, adhibitis in convivium suis ac filii uxoribus : id apud Persas haberi pignus ac fœdus hospitii.* Quo ut venerunt, petulantiùs Persis eas contrectantibus, filius Amyntæ Alexander rogat patrem, respectu ætatis, ac gravitatis suæ, abiret convivio, pollicitus se hospitum temperaturum jocos. Quo digresso, mulieres quoque paululum e convivio evocat, cultiùs exornaturas, gratioresque redituras. In quarum locum matronali habitu exornatos juvenes supponit; eosque petulantiùm legatorum, ferro quod sub veste gerebant, compescere jubet. Atque ita interfectis omnibus, ignarus rei Megabazus, quum legati non redirent, mittit eò cum exercitûs parte Bubarem, ut in bellum facile et mediocre, dedignatus ipse ire, ne dehonestaretur prœlio tam fœdæ gentis. Sed Bubares ante bellum, amore filiæ Amyntæ captus, omisso bello nuptias facit, depositisque hostilibus animis, in affinitatis jura succedit.

Cap. IV. Post discessum a Macedonia Bubáris, Amyntas rex decedit, cujus filio et successori Alexandro, cognatio Bubaris non Darii tantùm temporibus pacem præstitit, verùm etiam Xerxem adeo conciliavit, ut quum Græciam, veluti tempestas quædam, occupasset, inter Olympum Hæmumque montes totius regionis eum imperio donaverit. Sed nec virtute minùs, quàm Persarum liberalitate, regnum ampliavit. Per ordinem

plaisir de la bonne chère celui d'une agréable familiarité, en appelant à table ses épouses et celles de son fils, ajoutant que les Perses donnoient cette preuve de leur bienveillance à ceux qu'ils recevoient chez eux. Dès qu'elles eurent paru, les députés portèrent les mains sur elles avec indécence. *Alexandre* pria son père de se retirer pour ne pas compromettre son âge et sa dignité, et lui promit de modérer la gaieté brutale de ses hôtes. Il emmene ensuite les femmes pour un moment hors de la salle, sous prétexte de les parer davantage, et d'ajouter à leurs grâces. Il leur substitue des jeunes gens habillés en femmes, en leur ordonnant de se servir du poignard qu'il leur fait cacher sous leurs robes, pour réprimer l'insolence des Ambassadeurs. Ceux-ci furent tous égorgés. *Mégabase*, qui ignoroit cette aventure, ne voyant plus revenir ses députés, remet à *Bubarès* une partie de ses troupes, et l'envoie en Macédoine, comme à une expédition aisée et peu importante, dédaignant d'y marcher en personne, et craignant de s'avilir en attaquant une nation si méprisable à ses yeux. Mais *Bubarès*, épris de la fille d'*Amyntas*, avant d'en être venu aux mains avec lui, l'épousa sans songer désormais à faire la guerre; et d'ennemi de ce prince il devint son gendre.

CHAP. IV. *Amyntas* mourut après le départ de *Bubarès*; *Alexandre*, son fils et son successeur, fut redevable à l'alliance de ce dernier, non-seulement de la paix dont il jouit sous le règne de *Darius*, mais encore de la bienveillance de *Xercès*, qui, lorsqu'il inonda la Grèce comme un torrent, lui donna tous les pays situés entre l'Olympe (8) et l'Hémus (9). Cependant *Alexan-*

(8) Il y a plusieurs montagnes de ce nom.
(9) Montagne de la Thrace.

deinde successionis, regnum [illegible] Amyntam, fratris ejus Menelai [illegible], pervenit. Hic quoque insignis industriâ, et omnibus imperatoriis virtutibus instructus fuit; qui ex Eurydice tres filios sustulit, Alexandrum, Perdiccam, et Philippum, Alexandri magni Macedonis patrem, et filiam Euryonem: ex Cygnæa autem Arrhelaum, Archideum, Menelaum. Cum Illyriis deinde, et cum Olynthiis gravia bella gessit. Insidiis autem Eurydices uxoris, quæ nuptias generi pacta, occidendum virum, regnumque adultero tradendum susceperat, occupatis fuisset; ni filia pellicatum matris, et sceleris consilia prodidisset. Functus itaque tot periculis, senex decessit, regno, maximo ex filiis Alexandro, tradito.

Cap. V. Igitur Alexander inter prima initia regni, bellum ab Illyriis, pactâ mercede, et Philippo fratre dato obside, redemit. Interjecto quoque tempore, per eumdem obsidem cum Thebanis gratiam pacis reconciliat: quæ res Philippo maxima incrementa egregiæ indolis dedit. Siquidem Thebis triennio obses habitus, prima pueritiæ rudimenta, in urbe severitatis antiquæ, et in domo Epaminondæ, summi et philosophi et imperatoris deposuit. Nec multò post Alexander insidiis Eurydices matris appetitus occumbit: cui Amyntas, in scelere deprehensæ, propter communes liberos, ignarus eisdem quandoque exitiosam fore, pepercerat. Frater quoque ejus Perdicca pari insidiarum fraude decipitur. Indignum prorsus, libidinis causâ liberos

[illegible]autant ses Etats par sa valeur que [illegible]alité des Perses. Le sceptre de la Macédoine parvint ensuite, par ordre de succession, à *Amyntas*, fils de *Ménélas* son frère. Ce prince fut aussi illustre par son habileté et par la réunion de toutes les qualités qui font les grands capitaines. Il eut d'*Eurydice* trois fils, *Alexandre*, *Perdiccas* et *Philippe*, père d'*Alexandre le Grand*, avec une fille nommée *Euryone*; et de *Cygnée*, *Archélaüs*, *Archidée* et *Ménélas*. Il fit depuis de grandes guerres contre l'Illyrie et Olynthe. Sa femme *Eurydice* ayant promis sa main à son gendre, fut projetté de l'assassiner et de donner la couronne à son amant. Il auroit péri dans les embûches qu'elle lui dressa, si sa fille ne lui eût révélé le commerce adultère et la conspiration de sa mère. Echappé à tant de périls, il mourut enfin dans un âge très-avancé, laissant le sceptre à *Alexandre*, son fils aîné.

CHAP. V. *Alexandre*, au commencement de son règne, achète la paix des Illyriens en leur donnant une somme d'argent convenue, et son frère *Philippe* en ôtage. Quelque temps après, il se réconcilie avec les Thébains, en leur livrant le même *Philippe*. Ces circonstances furent favorables au développement des grandes qualités de ce jeune prince, qui pendant trois années de séjour à Thebes, en cultiva les semences, dans une ville où régnoit la sévérité des mœurs antiques, et dans la maison d'*Epaminondas*, grand philosophe et grand capitaine. Peu de temps après, *Alexandre* périt dans les embûches d'*Eurydice*, à laquelle *Amyntas* avoit pardonné en considération de leurs enfans communs, après l'avoir surprise dans le crime; il ignoroit qu'elle perdroit un jour ces mêmes enfans. *Perdiccas*, frère d'*Alexandre*, en subit aussi le sort. Il est horri-

a matre vitâ privatos, quam scel[illegible] suppliciis liberorum contemplatio [illegible]erat. Perdiccæ hòc indigniór cædes videbatur, quòd ei apud matrem misericordiam ne parvulus quidem filius conciliaverat. Itaque Philippus diu non regem, sed tutorem pupilli egit. At ubi graviora bella imminebant, serumque auxilium in exspectatione infantis erat, compulsus a populo regnum suscepit.

Cap. VI. Ut est ingressus imperium, magna de illo spes omnibus fuit, et propter ipsius ingenium, quod magnum pondebat virum, et propter vetera Macedonum fata, quæ decinerant, uno ex Amyntæ filiis regnante, florentissimum fore Macedoniæ statum; cui spei scelus matris hunc residuum fecerat. Principio regni, quum hinc cædes fratrum indignè peremptorum, inde hostium multitudo; hinc insidiarum metus, inde inopia continuis bellis exhausti regni, immaturam ætatem tironis urgerent; bella, quæ, velut conspiratione quadam, ad opprimendam Macedoniam, multarum gentium, ex diversis locis uno tempore coalescebant, quoniam omnibus par esse non poterat, dispensanda ratus; alia interpositâ pactione componit, alia redimit, facillimis quibusque aggressis, quorum victoria et militum trepidos animos firmaret, et contemptum sibi hostium demeret. Primum illi cum Atheniensibus certamen fuit: quibus per insidias victis, metu belli gravioris, quum interficere omnes posset, incolumes sine pretio

(1) Il fut au contraire bientôt élevé sur le trône.

ble

ble qu'une mère ait sacrifié à son incontinence des enfans auxquels elle devoit l'impunité de ses crimes. Le meurtre de *Perdiccas* parut d'autant plus atroce, que l'âge tendre de son fils encore au berceau n'avoit pu toucher le cœur d'une mère. *Philippe* fut long-temps tuteur (1) du pupille sans prendre le titre de roi. Mais l'Etat se trouvant menacé de grandes guerres, et l'enfance du prince ne promettant qu'un secours tardif, le peuple le força de régner.

CHAP. VI. A peine fut-il sur le trône, que toute la nation en conçut les plus hautes espérances, soit parce que son génie annonçoit un grand homme, soit parce qu'un ancien oracle du pays avoit prédit que sous le règne d'un des fils d'*Amyntas* la Macédoine seroit florissante, et que les meurtres commis par sa mère le rendoient l'unique objet de cette prédiction. La mort de ses frères indignement égorgés, la crainte d'être assassiné comme eux, la multitude de ses ennemis, l'indigence du royaume épuisé par des guerres continuelles, tout cela troubla le commencement de son règne, et inquiéta sa jeunesse. Il suppléa pourtant par son adresse à l'inexpérience de son âge. Ne pouvant résister à la fois à tous les peuples différens (2) qui sembloient avoir conspiré en même temps contre la Macédoine, et qui se débordoient contre elle, il crut ne devoir faire ces diverses guerres que l'une après l'autre. Il désarma ceux-ci par des traités, ceux-là à prix d'argent, et tomba sur les plus foibles, espérant que leur défaite ranimeroit le courage de ses troupes, et rendroit son nom respectable à ses ennemis. Il attaqua d'abord les Athéniens et les vainquit par la ruse. Il auroit pu les faire passer tous au fil de l'épée,

(2) Les Péoniens, les Illyriens, etc.

dimisit. Post hæc, bello in Illyrios translato, multa millia hostium cædit. Urbem nobilissimam Larissam capit. Hinc Thessaliam, non prædæ cupiditate, sed quòd exercitui suo robur Thessalorum equitum adjungere gestiebat, nihil minùs quàm bellum meditantem, improvisus expugnat; unumque corpus equitum pedestriumque copiarum invicti exercitus fecit. Quibus rebus feliciter provenientibus, Olympiadem, Neoptolemi regis Molossorum filiam uxorem ducit, conciliante nuptias fratre Alexandro, altore virginis, Arrubâ, rege Molossorum, qui sororem Olympiadis Troadam in matrimonium habebat: quæ causa illi exitii, malorumque omnium initium fuit. Nam, dum regni incrementa affinitate Philippi se acquisiturum sperat, proprio regno ab eodem privatus, in exsilio consenuit. His ita gestis, Philippus, jam non contentus summovere bella, ultro etiam quietos lacessit. Quum Methonam urbem oppugnaret, in prætereuntem de muris sagitta jacta, dextrum oculum regis effodit. Quo vulnere nec segnior in bellum, nec iracundior adversùs hostes factus est; adeo ut interjectis diebus pacem deprecantibus dederit, nec moderatus tantùm, verùm etiam mitis adversùs victos fuerit.

(3) Colonie Eolienne dans l'Asie mineure.

mais, craignant de s'attirer une guerre plus redoutable, il les renvoya sans rançon et sans les maltraiter. Il en vint ensuite aux Illyriens dont il tua plusieurs milliers. Il se rendit maître de la fameuse ville de Larisse (3). Il fondit de-là sur la Thessalie (4), qui ne s'attendoit à rien moins qu'à être attaquée, non pour la piller, mais pour renforcer son infanterie de la formidable cavalerie du pays; il forma en effet, par ce secours, un corps d'armée invincible. Après ces heureux succès, il épousa *Olympias*, fille de *Néoptolème*, roi des Molosses (5). Ce mariage fut ménagé par *Arruba*, successeur de *Néoptolème*, et qui étoit cousin germain de la princesse qu'il avoit lui-même élevée : il avoit d'ailleurs épousé sa sœur *Troade*. Ce fut-là l'origine et la cause de tous les malheurs de ce prince. Il se flattoit d'aggrandir ses Etats par l'alliance de *Philippe*; mais il s'en vit privé par *Philippe* même, et il alla vieillir dans l'exil. *Philippe*, non content d'avoir repoussé ses ennemis, attaqua des nations paisibles. Comme il assiégoit Méthone (6), une flèche qu'on lui lança des remparts dans le temps qu'il passoit, lui creva l'œil droit. Cette blessure ne le rendit ni moins ardent à continuer le siège, ni plus furieux contre l'ennemi. Il lui accorda même la paix quelques jours après, et lui donna des preuves de sa modération et même de sa clémence.

(4) Pays situé entre l'Achaïe, l'Epire et la mer Egée.
(5) Peuples d'Epire.
(6) Ville de Péloponese.

LIBER VIII.

Breviarium Capitum.

1 *Græciæ clades sub Philippo Macedone. Thebani et Phocenses civilis belli faces.*

2 *Thebani Philippum accersunt, qui Phocenses opprimit. Athenienses salutí publicæ pro virili consulunt.*

3 *Contra, Philippus Græciam lacerat. Cappadociam Macedoniæ adjungit. Olynthios delet. Latrocinium exercet variis modis.*

4 *Atheniensibus, Thessalis, Bœotiis et Phocensibus callidè imponit.*

5 *Phocenses ad deditionem, et reliquos Græcos cogit ad servile obsequium.*

6 *Monarchiam cum summa injustitia constituit.*

Cap. I. Græciæ civitates, dum imperare singulæ cupiunt, imperium omnes perdiderunt: quippe in mutuum exitium sine modo ruentes, omnibus perire quod singulæ amitterent, non nisi oppressæ senserunt. Siquidem Philippus rex Macedoniæ, velut e specula quadam, libertati omnium insidiatus, dum contentiones civitatum alit, auxilium inferioribus ferendo, victos pariter victoresque subire regiam servitutem coëgit. Causa et origo hujus mali Thebani fuere: qui, quum rerum potirentur, secundam fortunam imbecillo animo ferentes, victos armis Lacedæmonios et Phocenses, quasi parva

LIVRE VIII.

Sommaire des Chapitres.

1 *Malheur de la Grèce sous le règne de Philippe, roi de Macédoine. Les Thébains et les Phocéens y allument la guerre.*
2 *Philippe, appelé par les Thébains, triomphe des Phocéens. Athènes fait les plus grands efforts pour le salut commun.*
3 *Philippe déchire la Grèce, envahit la Cappadoce et détruit Olynthe. Ses divers brigandages.*
4 *Il trompe à la fois les Athéniens, les Thessaliens, les Béotiens et les Phocéens.*
5 *Il force ces derniers à se rendre, et le reste des Grecs à lui obéir en esclaves.*
6 *Il établit sa domination par les voies les plus injustes.*

Chap. I. Les républiques de la Grèce en perdirent toutes l'empire en travaillant chacune à l'acquérir. Comme elles se précipitoient avec fureur les unes contre les autres, et vouloient mutuellement se détruire, elles ne sentirent que leurs pertes particulières les intéressoient toutes en général, que lorsqu'elles furent également accablées. *Philippe*, roi de Macédoine, observant, pour ainsi dire, des montagnes de son royaume le moment de surprendre leur liberté, et nourrissant leurs dissensions en secourant les plus foibles d'entr'elles, força les vainqueurs et les vaincus à subir le joug de la monarchie. Les premiers auteurs de ce malheur furent les Thébains. Devenus les maîtres de la Grèce, mais

supplicia cædibus et rapinis luissent, apud commune Græciæ concilium superbè accusaverunt. Lacedæmoniis crimini datum, quòd arcem Thebanam, induciarum tempore, occupassent; Phocensibus, quòd Bœotiam depopulati essent : prorsus quasi post arma et bellum, locum legibus reliquissent. Quum judicium arbitrio victorum exerceretur, tantâ pecuniâ damnantur, quanta exsolvi non posset. Igitur Phocenses, quum agris, liberis, conjugibusque privarentur, desperatis rebus, Philomelo quodam duce, velut deo irascentes, templum ipsum Apollinis Delphis occupavere. Inde auro, et pecunia divites, conducto mercenario milite, bellum Thebanis intulerunt. Factum Phocensium, tametsi omnes exsecrarentur propter sacrilegium, plus tamen invidiæ Thebanis, a quibus ad hanc necessitatem compulsi fuerant, quàm ipsis intulit. Itaque auxilia his et ab Atheniensibus, et a Lacedæmoniis, missa. Primâ igitur congressione Philomelus Thebanos castris exuit. Sequenti prœlio primus inter confertissimos dimicans cecidit, et sacrilegii pœnas impio sanguine luit. In hujus locum dux Onomarchus creatur.

Cap. II. Adversùs quem Thebani Thessalique, non ex civibus suis, ne victores potentiam ferre non possent; sed Philippum Macedoniæ regem, ducem eligunt; et externæ

(1) On appelloit ainsi les députés des villes de la Grèce qui s'assembloient aux Thermopyles et à Delphes dans le printemps et en automne pour régler les affaires communes. C'étoient les Etats de la Grèce.

trop foibles pour soutenir le fardeau de la prospérité, ils citèrent insolemment au conseil des *Amphyctions* (1) les Spartiates et les Phocéens (2) qu'ils avoient déjà vaincus (3), comme s'ils ne les eussent pas assez punis par l'effusion de leur sang et par le pillage de leurs terres. Ils accusèrent les Spartiates de s'être emparés pendant une treve de la citadelle de Thebes, et les Phocéens d'avoir ravagé la Béotie. Mais après la guerre, pouvoit-il rester quelque force aux loix. Cependant, comme les vainqueurs eux-mêmes étoient les arbitres de ce jugement, on condamna les accusés à une si grosse amende, qu'il leur fut impossible de la payer. Les Phocéens dépouillés de leurs biens, et privés de leurs femmes et de leurs enfans, suivirent leur désespoir sous la conduite d'un certain *Philomèle*; ils allèrent piller le temple d'*Apollon* de Delphes, comme si ce Dieu même eût été l'objet de leur ressentiment. Chargés d'or et d'argent, ils soudoyèrent une armée, et firent la guerre aux Thébains. Un pareil sacrilège les rendit l'horreur de la Grèce entière; mais on détesta plus encore les Thébains qui les avoient réduits à cette nécessité cruelle. Aussi furent-ils secourus par Athènes et par Lacédémone. Dès le premier combat, *Philomele* emporta le camp des Thébains; mais dans la seconde action, il fut tué le premier en combattant dans les plus épais bataillons, et son sang impie expia son sacrilège. *Onomarque* le remplaça.

CHAP. II. Les Thébains et les Thessaliens opposent à ce nouveau chef, non un de leurs concitoyens que la victoire eût peut-être élevé

(2) Peuples de la Phocide, chez lesquels étoit le Temple de Delphes.

(3) Dans les batailles de Leuctres et de Mantinée.

dominationi, quam in suis timuerunt, sponte succedunt. Igitur Philippus, quasi sacrilegii, non Thebanorum ultor esset, omnes milites coronas laureas sumere jubet, atque ita, veluti deo duce, in prœlium pergit. Phocenses, insignibus dei conspectis, conscientiâ delictorum territi, abjectis armis fugam capessunt, pœnasque violatæ religionis, sanguine et cædibus suis pendunt. Incredibile quantum ea res apud omnes nationes Philippo gloriæ dedit: *Illum vindicem sacrilegii, illum ultorem religionum: quod orbis viribus expiari debuit, solum qui piacula exigeret exstitisse dignum.* Itaque diis proximus habetur, per quem deorum majestas vindicata sit. Sed Athenienses, audito belli eventu, ne in Græciam Philippus transiret, angustias Thermopylarum, pari ratione sicuti antea advenientibus Persis, occupavere; sed nequaquam simili aut virtute, aut causa: siquidem tunc pro libertate Græciæ, nunc pro sacrilegio publico; tunc a rapina hostium templa vindicaturi, nunc adversùs vindices, templorum raptores defensuri: aguntque propugnatores sceleris, cujus turpe erat alios vindices fuisse; immemores prorsus, quòd in dubiis rebus suis, illo deo etiam consiliorum auctore usi fuerant: quòd illo duce tot bella victores inierant: tot urbes auspicato condiderant: tantum imperium terrâ marique quæsierant: quòd nihil sine majes-

(4) Ce prince ambitieux ne songeoit qu'à envahir insensiblement la Grèce, et il étoit charmé de trouver les occasions d'y mettre le pied.

chez eux à une trop grande puissance, mais le roi *Philippe*; et la crainte de trouver un maître dans un général du pays, les détermine à se livrer à une domination étrangère. *Philippe*, voulant moins paroître venger les Thébains que poursuivre un sacrilège (4), fait prendre à tous ses soldats des couronnes de Laurier, et marche dans cet appareil au combat, comme sous la conduite du Dieu même; à l'aspect du sacré feuillage d'*Apollon*, les Phocéens, troublés par les remords, et saisis d'effroi, jettent leurs armes, s'enfuient, et payent de leur sang la profanation qu'ils ont commise. Cette entreprise fit un honneur inconcevable à *Philippe* dans l'esprit de tous les peuples. On disoit *qu'il étoit le vengeur des Dieux, le protecteur des autels; que seul de tous les mortels il avoit été digne de punir un sacrilège dont l'expiation auroit dû armer l'univers.* Comme il avoit vengé la majesté divine, on l'égaloit presque aux Dieux. Les Athéniens, instruits de cette défaite, pour fermer l'entrée de la Grèce à *Philippe*, se saisissent du pas des Thermopyles, comme ils l'avoient fait auparavant lors de l'approche des Perses. Mais ce n'étoit plus ni avec le même courage, ni dans les mêmes vues. Ils y avoient autrefois combattu pour la liberté de la Grèce, et ils protégeoient alors un sacrilège public: ils avoient voulu soustraire les temples à la rapacité d'un ennemi, et ils soutenoient les ravisseurs de l'or de ces mêmes temples, contre ceux qui se proposoient de les venger, et se déclaroient les défenseurs d'un attentat qu'il leur étoit honteux d'avoir laissé poursuivre par d'autres. Ils ne se rappeloient pas que les conseils d'*Apollon* les avoient sauvés dans leurs périls; que c'étoit sous la conduite et les auspices de ce Dieu qu'ils avoient remporté

tate numinis ejus aut privatæ umquam, aut publicæ rei gesserant. Tantum facinus admisisse ingenia omni doctrinâ exculta, pulcherrimis legibus institutisque formata, ut, quid posthac succenseîe jure Barbaris possent, non haberent.

Cap. III. Sed nec Philippus melioris fidei adversùs socios fuit (5): quippe veluti timens, ne ab hostibus sacrilegii scelere vinceretur, civitates quarum paulò antè dux fuerat, quæ sub auspiciis ejus militaverant, quæ gratulatæ illi sibique victoriam fuerant, hostiliter occupatas diripuit; conjuges liberosque omnium sub corona vendidit (6): non deorum immortalium templis, non ædibus sacris, non diis penatibus publicis privatisque, ad quos paulò antè ingressus hospitaliter fuerat, pepercit: prorsus ut non tam sacrilegii ultor exstitisse, quàm sacrilegiorum licentiam quæsisse videretur. Inde, veluti rebus egregiè gestis, in Cappadociam trajicit; ubi bello pari perfidiâ gesto, captisque per dolum et occisis finitimis regibus, universam provinciam imperio Macedoniæ adjungit. Deinde ad abolendam invidiæ famam, quâ insignis præter ceteros tunc temporis habebatur, per regna mittit, et opulentissimas civitates, qui opinionem sererent, regem Philippum magnâ pecuniâ locare, et muros per civitates, et fana, et templa facienda;

(5) En particulier de Phere en Thessalie.

(6) Le latin dit *sub coronâ vendidit*: c'est qu'on

tant de victoires, élevé tant de villes, et si fort étendu leur Empire sur terre et sur mer; qu'enfin ils n'avoient jamais entrepris aucune affaire publique ou particulière sans le secours de cette divinité. Il est étonnant qu'un peuple éclairé par toutes les sciences, et poli par les plus belles lois, se soit souillé d'un crime dont l'infamie lui ôtoit le droit de rien reprocher aux nations barbares.

CHAP. III. *Philippe* n'en traita pas ses alliés avec plus de bonne foi. Craignant, pour ainsi dire, que ses ennemis ne l'emportassent sur lui en scélératesse et en impiété, il s'empara à main armée des villes (5) qui l'avoient mis auparavant à leur tête, qui avoient combattu sous ses auspices, qui l'avoient félicité et s'étoient applaudies elles-mêmes de ses victoires. Il vend à l'encan (6) les femmes et les enfans; il n'épargne ni les temples, ni les autres lieux sacrés, ni les dieux publics, ni ceux des maisons particulières où peu auparavant il avoit été si bien reçu. On eût dit qu'en punissant un sacrilège, il n'avoit cherché qu'à autoriser ceux qu'il méditoit. De-là, comme s'il se fût signalé par de glorieux exploits, il passe dans la Cappadoce (7), y fait la guerre avec sa perfidie ordinaire, surprend et fait assassiner les rois voisins, et réunit toute la province à ses Etats. Pour détruire la réputation qu'il avoit par-tout d'être le plus méchant homme de son temps, il fit répandre par des émissaires dans les royaumes et dans les grandes cités, que le roi *Philippe* destinoit de grosses sommes à clorre les villes de remparts, et à construire des temples et des autels; avec ordre de le faire publier

mettoit une couronne sur la tête des esclaves qu'on exposoit en vente.

(7) Ou plutôt dans la Thrace.

et ut per præcones susceptores sollicitarent. Qui quum in Macedoniam venissent, variis dilationibus frustrati, vim regiæ majestatis timentes, taciti proficiscebantur. Post hæc Olynthios aggreditur : receperant enim per misericordiam, post cædem unius, duos fratres ejus, quos Philippus ex noverca genitos, veluti participes regni, interficere gestiebat. Ob hanc igitur causam urbem antiquam et nobilem exscindit, et fratres olim destinato supplicio tradit ; prædaque ingenti pariter et parricidii voto fruitur. Inde, quasi omnia, quæ agitasset animo, ei licerent, auraria in Thessalia, argenti metalla in Thracia, occupat. Et, ne quod jus vel fas inviolatum præternitteret, piraticam quoque exercere instituit. His ita gestis, fortè evenit, ut eum fratres duo, reges Thraciæ, non contemplatione justitiæ ejus, sed invicem metuentes, ne alterius viribus accederet, disceptationum suarum judicem eligerent. Sed Philippus, more ingenii sui, ad judicium, veluti ad bellum, inopinantibus fratribus, instructo exercitu supervenit ; et regno utrumque, non judicis more, sed fraude latronis ac scelere spoliavit.

Cap. IV. Dum hæc aguntur, legati Atheniensium, petentes pacem, ad eum venerunt. Quibus auditis, et ipse legatos Athenas,

(8) Son père *Amyntas* avoit eu de *Cygnée*, sa seconde femme, *Archélaüs*, *Aridée* et *Ménélas*.

(9) *Berisades* et *Amadocus*, fils de *Cotys*.

(1) Contre l'avis de *Démosthene*.

ensuite à son de trompe, pour engager les entrepreneurs à se rendre en Macédoine. Ceux-ci y allèrent en effet; mais se voyant amusés par de longs délais diversement motivés, et craignant d'ailleurs sa violence, ils se retirèrent sans bruit. Après cela, *Philippe* attaque la ville d'Olynthe, sous prétexte que, par un sentiment de compassion, elle avoit donné un asyle à deux de ses frères (8), fils de sa marâtre, dans lesquels il craignoit de trouver des concurrens au trône, et qu'il brûloit de faire périr comme un troisième dont il s'étoit déjà défait. Ce fut pour ce motif qu'il rasa cette ville antique et fameuse; il livra ses frères au supplice qu'il leur avoit destiné depuis long-temps, et vit enfin ses vœux accomplis par un butin immense et par ce parricide. Ensuite, comme si tous ses projets eussent été légitimes, il se saisit des mines d'or de la Thessalie et des mines d'argent de la Thrace; et afin qu'il ne lui restât plus aucune espèce de droit à violer, aucune sorte de crime à commettre, il forma le dessein de piller. Après de tels excès, deux frères (9) qui régnoient ensemble dans la la Thrace, le prirent pour arbitre de leurs différens, non qu'ils fussent persuadés de son équité, mais parce qu'ils craignoient qu'il ne se déclarât pour l'un d'entr'eux. *Philippe*, suivant son caractère, arriva subitement chez eux à la tête d'une armée, moins pour donner une décision que pour faire la guerre, et les dépouilla l'un et l'autre de la couronne, non en juge, mais en fourbe, en scélérat et en brigand.

CHAP. IV. Sur ces entrefaites, des Ambassadeurs Athéniens vinrent lui demander la paix (1). Après les avoir entendus, il en envoya lui-même à Athènes chargés des articles du traité, et la paix y fut conclue à l'avantage des deux partis.

cum pacis conditionibus misit ; ibique ex commodo utrorumque pax facta. Ex ceteris quoque Græciæ civitatibus, non pacis amore, sed belli metu, legationes venere. Siquidem, crudescente ira, Thessali, Bœotiique orant, ut professum adversùm Phocenses duxem Græciæ exhibeat : tanto odio Phocensium ardentes, ut, obliti cladium suarum, perire ipsi, quàm non perdere eos præoptarent ; expertamque Philippi crudelitatem pati, quàm parcere hostibus suis mallent. Contrà Phocensium legati, adhibitis Lacedæmoniis et Atheniensibus, bellum deprecabantur, cujus ab eo dilationem ter jam emerant. Eœdum prorsus miserandumque spectaculum, Græciam, etiam nunc, et viribus, et dignitate, orbis terrarum principem ; regum certè gentiumque semper victricem, et multarum adhuc urbium dominam ; alienis excubare sedibus, aut rogantem bellum, aut deprecantem : in alterius ope omnem spem posuisse orbis terrarum vindices ; eòque discordiâ suâ civilibusque bellis redactos, ut adulentur ultro sordidam paulò antè clientelæ suæ partem ; et hæc potissimum facere Thebanos Lacedæmoniosque, antea inter se imperii, nunc Græciæ imperantis æmulos. Philippus, venditatione gloriæ suæ, tantarum urbium fastidium agitat ; atque utros potiùs dignetur, æstimat. Secretò igitur, auditis utrisque legationibus, his veniam belli pollicetur, jurejurando adactis, responsum nemini prodituros : illis contrà,

La crainte de la guerre, plutôt que l'amour de la paix, engagea les autres villes de la Grèce à lui faire aussi des députations. Les Thessaliens et les Thébains, toujours plus envenimés contre les Phocéens, le prièrent de se montrer contre ces derniers, comme le général de la Grèce, ainsi qu'il l'avoit promis. Leur haine étoit si furieuse, qu'oubliant leurs malheurs passés, ils aimoient mieux périr eux-mêmes que de ne pas perdre leurs ennemis, et essuyer de nouveau la cruauté de *Philippe* que de leur pardonner. Les députés des Phocéens au contraire employoient le crédit d'Athènes et de Sparte pour se garantir de la guerre, et déjà ils l'avoient éloignée trois fois à prix d'argent. Spectacle également triste et honteux! ces Grecs, qui même alors étoient le premier peuple de l'univers par leur puissance et par leur gloire, qui avoient toujours triomphé des rois et des nations, et qui commandoient encore à un grand nombre de villes; ces Grecs allèrent humblement solliciter au-dehors la guerre ou la paix. Les vengeurs du monde mettoient leur espoir dans un prince étranger; et ils étoient réduits par leurs dissensions et leurs guerres civiles, à s'humilier lâchement devant un roi, dont les Etats ne formoient peu auparavant que la plus vile portion des terres de leur dépendance. Pour comble d'infamie, c'étoient les Spartiates et les Thébains, qui, après s'être disputé autrefois l'empire de la Grèce, vouloient maintenant l'asservir à un joug étranger. *Philippe*, pour faire sentir la grandeur du rôle qu'il jouoit, use d'une lenteur superbe avec ces puissantes républiques; il feint de balancer, pour ainsi dire, leur mérite respectif, avant d'honorer les unes ou les autres de sa protection. Il donne enfin des audiences secrètes aux ambassadeurs

venturum se, auxiliumque laturum. Utrosque vetat parare bellum, aut metuere. Sic, variato responso securis omnibus, Thermopylarum angustias occupat.

Cap. V. Tunc primùm Phocenses, captos se fraude Philippi animadvertentes, trepidi ad arma confugiunt. Sed neque spatium erat instruendi belli, nec tempus ad contrahenda auxilia, et Philippus excidium minabatur, ni fieret deditio. Victi igitur necessitate, pactâ salute se dediderunt. Sed pactio ejus fidei fuit, cujus antea fuerat deprecati belli promissio. Igitur cæduntur passim rapiunturque; non liberi parentibus, non conjuges maritis, non deorum simulacra templis suis relinquuntur. Unum tantùm miseris solatium fuit, quod, quum Philippus portione prædæ socios fraudasset, nihil rerum suarum apud inimicos viderunt. Reversus in regnum, ut pecora pastores nunc in hibernos, nunc in æstivos saltus trajiciunt, sic ille populos et urbes, ut illi vel replenda, vel derelinquenda quæque loca videbantur, ad libidinem suam transfert. Miseranda ubique facies et excidio similis erat: non quidem pavor ille hostilis, nec discursus per urbem militum erat: non tumultus armorum; non bonorum atque

(a) Comparaison froide et déplacée.

des deux partis. Il promet aux uns de ne pas prendre les armes contre eux, en les faisant néanmoins jurer qu'ils ne répéteront sa réponse à personne, et aux autres de marcher à leur secours. Il défend à tous de faire aucun préparatif de guerre, et leur dit qu'ils n'ont rien à craindre. Après les avoir ainsi rassurés par cette différente réponse, il s'empare du défilé des Thermopyles.

CHAP. V. Les Phocéens ne s'étant apperçus qu'alors qu'ils avoient été joués par *Philippe*, coururent aux armes saisis d'effroi. Mais ils n'avoient ni le temps de lever des troupes chez eux, ni celui d'en faire venir d'ailleurs; et *Philippe* menaçoit de les exterminer, s'ils refusoient de se soumettre. Vaincus par la nécessité, ils se rendirent à condition qu'on leur laisseroit la vie. Mais *Philippe* ne fut pas plus fidèle à cet article de leur capitulation, qu'il l'avoit été à la parole qui leur avoit auparavant donnée de ne pas leur faire la guerre. On les égorge çà et là, ou on les enlève. On arrache les enfans à leurs parens, les femmes à leurs maris, les dieux à leurs temples. L'unique consolation de ces malheureux, fut de ne voir aucune de leurs dépouilles entre les mains de leurs ennemis, *Philippe* ayant frustré ses alliés de la part qu'ils prétendoient aux butin. De retour dans son royaume, il imite les bergers qui font changer de pâturage à leurs troupeaux suivant la saison (2). Il transplante des peuples à son gré, selon qu'il veut faire habiter ou déserter des villes. Ces transmigrations offroient un spectacle déplorable, et comme l'image d'un saccagement. On ne ressentoit point, à la vérité, cette terreur qu'inspire un ennemi victorieux, des soldats ne couroient point de rue en rue; le bruit des armes

hominum rapina : sed tacitus mœror et luctus, verentibus ne ipsæ lacrymæ pro contumacia haberentur. Crescit dissimulatione ipsâ dolor, hoc altiùs demissus, quo minùs profiteri licet. Nunc sepulcra majorum, nunc veteres penates, nunc tecta, in quibus geniti erant, in quibusque gennerant, considerabant : miserantes nunc vicem suam, quòd in eam diem vixissent ; nunc filiorum, quòd non post eam diem nati essent.

Cap. VI. Alios populos in finibus ipsis, hostibus opponit ; alios in extremis (regni terminis) statuit : quosdam bello captos in supplementis urbium dividit. Atque ita ex multis gentibus nationibusque unum regnum populumque constituit. Compositis ordinatisque Macedoniæ rebus, Dardanos, ceterosque finitimos, fraude captos, expugnat. Sed nec a proximis manus abstinet. Siquidem Arrybam, regem Epiri, uxori suæ Olympiadi arctissima cognatione junctum, pellere regno statuit ; atque Alexandrum, privignum ejus, uxoris Olympiadis fratrem, puerum honestæ pulchritudinis, in Macedoniam nomine sororis arcessit, omnique studio sollicitatum spe regni, simulato amore ad stupri consuetudinem perpulit, majora in eo obsequia habiturus, sive conscientiæ

(3) Peuples de la haute Mésie.

ne se faisoit point entendre : on ne ravissoit ni les biens ni les personnes ; cependant il régnoit partout un deuil sombre, une tristesse muette : la crainte étouffoit les larmes ; on s'abstenoit de pleurer, pour ne pas sembler désobéir. La douleur s'aigrissoit d'autant plus qu'elle se concentroit davantage, et pénétroit d'autant plus avant dans le cœur, qu'il lui étoit moins permis de s'exhaler. Ces peuples infortunés jetoient les yeux tantôt sur les tombeaux de leurs pères, tantôt sur leurs lares antiques, et tantôt sur les maisons où ils avoient reçu et donné la vie. Ils déploroient leur sort d'avoir vécu jusqu'à ce jour ; ils déploroient celui de leurs enfans de n'être pas nés plus tard.

CHAP. VI. *Philippe* distribua les uns sur ses frontières pour les opposer à ses ennemis. Il relégua les autres aux extrémités de ses Etats ; et partageant en colonies ceux qu'il avoit fait prisonniers, il s'en servit pour repeupler quelques villes. Il forma ainsi de plusieurs nations différentes un seul peuple et une seule monarchie. Après avoir réglé les affaires de la Macédoine, il surprend et soumet par un stratagême les Dardaniens (3) et les autres Etats voisins. Il ne respecte pas même ses parens. Il projette de détrôner *Arryba*, roi d'Epire, très-proche parent de sa femme *Olympias*. *Alexandre*, beau-frère de *Philippe*, et frère d'*Olympias*, jeune homme bien fait, et de mœurs honnêtes, est, sous le nom de sa sœur, attiré en Macédoine, et à force de lui faire espérer la couronne, et de feindre une violente passion pour lui, *Philippe* l'engage à se prêter à ses infâmes excès. Il regardoit sa honteuse intrigue avec lui, et le don qu'il se proposoit de lui faire d'un trône, comme un double motif qui le rendroit à l'avenir l'esclave

pudore, sive regni beneficio. Quum igitur ad viginti annos pervenisset, ereptum Arrybæ regnum puero admodum tradit, scelestus in utroque. Nam nec in eo jus cognationis servavit, cui ademit regnum; et eum, cui dedit, impudicum fecit antè quàm regem.

LIBER IX.

Breviarium Capitum.

1 *Philippus cogitat de Græcia subjuganda; ideo Bizantium, sed frustra, obsidet.*

2 *A Scytharum rege variis modis deluditur, unde pugna, et præda abducta.*

3 *Triballi Philippum prædâ spoliant. Athenienses et Thebanos Philippus prælio aterit.*

4 *Victoria moderatè utitur: sævit in Thebanos, qui fortiter se gerunt.*

5 *Græciam pacare studet, ut Persas bello adoriatur.*

6 *Pausanias Philippum obtruncat, ultionem ab iniquo judice exigens.*

7 *Philippus, Olympiade et Alexandro consciis, interficitur.*

8 *Philippi elogium, ejusdemque cum Alexandro filio et successore comparatio.*

Cap. I. In Græciam Philippus quum venisset, sollicitatus paucarum civitatum direptione, et ex præda modicarum urbium, quantæ opes universarum essent, animo

de ses volontés. Dès qu'*Alexandre* eut atteint sa vingtième année, il lui donna, malgré sa jeunesse, un sceptre qu'il enlevoit à *Arryba*. Également injuste et coupable envers l'un et l'autre, il viola les droits de la parenté dans celui qu'il dépouilla du trône, comme il avoit violé ceux de la pudeur dans celui qu'il y éleva.

LIVRE IX.

Sommaire des Chapitres.

1 *Philippe médite d'asservir la Grèce; il assiège vainement Byzance.*
2 *Joué de plusieurs manières par le roi des Scythes, il lui livre bataille, et fait un butin considérable.*
3 *Il en est dépouillé par les Triballes. Il taille en pièces les Athéniens et les Thébains.*
4 *Il use modérément de la victoire à l'égard des Athéniens. Il traite les Thébains avec rigueur. Fermeté de ces derniers.*
5 *Il s'applique à pacifier la Grèce, pour attaquer ensuite la Perse.*
6 *Pausanias l'assassine pour le punir de lui avoir refusé justice.*
7 *Olympias et Alexandre complices de Pausanias.*
8 *Eloge de Philippe. Son parallèle avec Alexandre, son fils et son successeur.*

CHAP. I. PHILIPPE ayant été amorcé, lorsqu'il eut pénétré dans la Grèce, par le pillage de quelques villes, et ayant jugé par le butin qu'il fit dans les places peu considérables, de la

prospiciens; bellum toti Græciæ inferre statuit. Ad cujus emolumentum egregiè pertinere ratus, si Byzantium, nobilem et maritimam urbem, receptaculum terrâ marique copiis suis futuram, in potestatem redegisset, eamdem, claudentem sibi portas, obsidione cinxit. Hæc namque urbs condita primò a Pausania, rege Spartanorum, et per VII annos possessa fuit; denique variante victoria, nunc Lacedæmoniorum, nunc Atheniensium juris habita est. Quæ incerta possessio effecit, ut, nemine quasi suam auxiliis juvante, libertatem constantiùs tueretur. Igitur Philippus, longâ obsidionis morâ exhaustus, pecuniæ commercium de piratica mutuatur. Captis itaque centum septuaginta navibus, mercibusque distractis anhelantem inopiam paululum recreavit. Deinde, ne unius urbis oppugnatione tantus exercitus tereretur, profectus cum fortissimis, multas Chersonensium urbes expugnat: filiumque Alexandrum, decem et octo annos natum, ut, sub militia patris, tirocinii rudimenta deponeret, ad se arcessit. In Scythiam quoque prædandi causâ profectus est, more negotiantium, impensas belli alio bello refecturus.

CAP. II. Erat eo tempore rex Scytharum Atheas, qui quùm bello Istrianorum premeretur, auxilium a Philippo per Apol-

(1) Aujourd'hui Constantinople. Du reste *Philippe* assiégea d'abord Pérynthe, ville de la Thrace.

(2) Ou plutôt par *Bize* ou *Bizante*, qui y conduisit

grandeur de celui qu'il pourroit faire en les emportant toutes, résolut d'attaquer la Grèce entière. Persuadé que le succès de son entreprise seroit assuré s'il se rendoit maître de Byzance (1), fameuse ville maritime, où ses troupes de terre et de mer trouveroient une retraite commode, il se présenta devant cette place; et comme elle lui ferma ses portes, il en forma le siège. Byzance fut fondée par *Pausanias* (2), roi de Sparte, qui la posséda pendant sept ans. Elle appartint ensuite tour à tour aux Athéniens et aux Spartiates, selon que la victoire se déclaroit ou pour les uns ou pour les autres. Cette possession incertaine servit à la maintenir plus long-temps libre: personne ne la regardant comme son propre bien, personne ne la secouroit. La longueur du siège ayant épuisé les finances de *Philippe*, il se mit à pirater pour recruter ses fonds. Il prit cent soixante-dix vaisseaux dont il vendit la cargaison, et il eut par-là de quoi soulager pour un temps sa misère et ses plus pressans besoins. Ensuite, pour ne pas laisser consumer une aussi grande armée que la sienne devant une seule place, il partit avec les plus braves de ses gens, et alla prendre plusieurs villes de la Chersonese. Ce fut dans cette expédition qu'il appela dans son camp son fils *Alexandre*, alors âgé de dix-huit ans, pour qu'il apprît sous lui l'art de la guerre. De-là il marcha vers la Scythie, dans le dessein d'y butiner, et de s'y refaire des frais d'une guerre par le profit d'une autre.

CHAP. II. *Athéas*, qui régnoit alors chez les Scythes, pressés par les armes des Istriens (3), demanda du secours à *Philippe* par l'entremise

une colonie de Mégariens: *Pausanias* y en mena ensuite une de Lacédémoniens.

(3) Peuples de la basse Mysie.

nienses petit, in successionem eum regni Scythiæ adoptaturus; quum interim Istrianorum rex decedens, et metu belli, et auxiliorum necessitate Scythas solvit. Itaque Atheas, remissis Macedonibus, renuntiari Philippo jubet, *Neque auxilium ejus se petisse; neque adoptionem mandasse. Nam neque vindictâ Macedonum egere Scythas, quibus meliores forent; neque heredem sibi incolumi filio deesse.* His auditis Philippus legatos ad Atheam mittit, impensæ obsidionis portionem petentes, ne inopiâ deserere bellum cogatur. Quod eò promptiùs eum facere debere, quòd missis a se in auxilium ejus militibus, ne sumptum quidem viæ, non modò officii pretia dederit. Atheas inclementiam cœli et terræ sterilitatem causatus, quæ non patrimoniis ditet Scythas, sed vix alimenta exhibeat, respondit, *Nullas sibi opes esse, quibus tantum regem expleat; et turpiùs putare, parvo defungi, quàm totum abnuere: Scythas autem virtute animi et duritiâ corporis, non opibus censeri.* Quibus derisus Philippus, soluta obsidione Byzantii, Scythica bella aggreditur, præmissis legatis, quò securiores faceret, qui nuntient Atheæ, *Dum Byzantium obsidet, vovisse se statuam Herculi, ad quam in ostio Istri ponendam se venire, pacatum accessum ad religionem dei petens, amicus ipse Scythis venturus.* Ille, *Si voto fungi vellet, statuam mitti* jubet: *non modò ut ponatur; verùm etiam ut inviolata maneat,*

(4) Ville de Macédoine; il y a quelques autres villes de ce nom.

des

des habitans d'Apollonie (4), lui promettant de l'adopter pour son successeur au trône. Le roi d'Istrie étant mort sur ces entrefaites, *Athéas*, n'ayant plus de guerre à craindre, n'eut plus besoin de secours. Il congédia les Macédoniens que *Philippe* lui avoit envoyés, en les chargeant de lui dire qu'*il ne lui avoit fait ni demander du renfort, ni promettre l'adoption : que les Scythes, meilleurs soldats que les Macédoniens, pouvoient se passer d'eux pour se défendre, et qu'ayant un fils en pleine santé, il ne se trouvoit point sans héritier. Philippe*, instruit de cette réponse, députe à *Athéas* pour le prier de contribuer aux dépenses du siège de Byzance, qu'il seroit contraint de lever faute d'argent ; qu'*Athéas* est d'autant plus obligé de lui accorder sa demande, que non-seulement il n'avoit pas payé les soldats envoyés à son secours, mais qu'il ne les avoit pas même défrayés de leur route. *Athéas*, s'excusant sur l'âpreté du climat de la Scythie, et sur la stérilité de son terrein, qui, loin d'enrichir ses sujets, fournissoit à peine à leur subsistance, répondit qu'*il n'étoit point assez opulent pour remplir le desir d'un si puissant roi, et qu'il lui sembloit moins honteux de ne lui donner rien du tout, que de lui donner peu. Qu'au reste, le mérite des Scythes consistoit non dans les richesses, mais dans le courage et dans la force du corps. Philippe*, se voyant joué, lève le siège de Byzance, et se dispose à attaquer les Scythes. Mais pour les rassurer sur sa marche, il se fait précéder par des envoyés qu'il charge de dire à *Athéas* qu'*en assiégeant Byzance il avoit voué une statue à Hercule ; qu'il s'avançoit pour la poser à l'embouchure de l'Ister ; que venant en ami des Scythes, il demandoit un passage libre, et la permission de satisfaire sa piété*

pollicetur : *exercitum autem fines ingredi negat se passurum ; ac si, invitis Scythis, statuam ponat, eo digresso sublaturum, versurumque ea statuæ in aculeos sagittarum.* His utrimque irritatis animis, prœlium committitur. Quum virtute et numero præstarent Scythæ, astu Philippi vincuntur. Viginti millia puerorum ac feminarum capta, pecoris magna vis, auri argentique nihil. Ea primùm fides inopiæ Scythicæ fuit. Viginti millia nobilium equarum ad genus faciendum in Macedoniam missa.

Cap. III. Sed revertenti ab Scythia, Triballi Philippo occurrunt : negant, se transitum daturos, ni portionem accipiant prædæ. Hinc jurgium, et mox prœlium ; in quo ita in femore vulneratus est Philippus, ut per corpus ejus equus interficeretur. Quum omnes occisum putarent, præda amissa est. Ita Scythica, velut devota, spolia pene luctuosa Macedonibus fuere. Ubi verò ex vulnere primùm convaluit, diu dissimulatum bellum Atheniensibus infert : quorum causæ Thebani se junxere, metuentes, ne, victis Atheniensibus, veluti vicinum, incendium belli ad se transiret. Factâ igitur inter duas, paulò antè infestissimas, civitates societate legationibus Græciam fatigant ; communem hostem putant communibus viribus summovendum : neque enim cessaturum Philippum,

(5) Peuples qui habitoient une partie de la Bulgarie;

envers le Dieu. *Athéas* répondit encore, que *s'il vouloit acquitter son vœu, il lui envoyât la statue; qu'il lui promettoit non-seulement de la faire élever lui-même, mais de pourvoir à ce qu'elle fût conservée en bon état: qu'il ne souffriroit point que ses troupes franchissent ses frontières; et que si la statue se plaçoit malgré les Scythes, il la feroit fondre pour en armer la pointe de ses flèches.* Les deux rois s'étant mutuellement aigris de la sorte, on en vint aux mains. Les Scythes étoient supérieurs en nombre et en courage: mais *Philippe* les vainquit par la ruse. Il leur prit vingt mille personnes, tant enfans que femmes, et une grande quantité de bétail; mais il n'enleva ni or ni argent. C'est alors qu'il se convainquit de l'indigence des Scythes. Il fit conduire en Macédoine vingt mille belles jumens du pays pour avoir de leur race.

CHAP. III. En revenant de Scythie, il rencontra sur ses pas les Triballes (5), qui ne voulurent lui permettre de passer sur leurs terres, qu'à condition qu'il leur feroit part de sa proie. Ce fut-là l'occasion d'une dispute, et bientôt après d'une bataille, où *Philippe* fut tellement blessé à la cuisse, que le fer de la flèche pénétra jusque dans les flancs de son cheval, et le tua sous lui. L'opinion générale de sa mort causa la perte du butin. Ainsi ces dépouilles des Scythes, maudites en quelque sorte par le ciel, faillirent perdre l'armée Macédonienne. Dès que *Philippe* fut guéri de sa blessure, il entreprit contre les Athéniens une guerre qu'il méditoit depuis long-temps. Les Thébains se joignirent à ces derniers, craignant qu'après leur défaite, le feu de la guerre allumé dans le voisinage, n'étendît ses ravages jusqu'à eux. Ces deux peuples, qui peu auparavant se portoient une haine mortelle,

si prosperè prima successerint, nisi omnem Græciam domuerit. Motæ quædam civitates Atheniensibus se jungunt : quasdam autem ad Philippum belli metus traxit. Prœlio commisso, quum Athenienses longè majore militum numero præstarent, assiduis bellis indurată virtute Macedonum vincuntur ; non tamen immemores pristinæ gloriæ cecidere ; quippe adversis vulneribus, omnes loca, quæ tuenda a ducibus acceperant, morientes corporibus texerunt. Hic dies universæ Græciæ et gloriam dominationis, et vetustissimam libertatem finivit.

Cap. IV. Hujus victoriæ callidè dissimulata lætitia est. Denique non solita sacra Philippus illa die fecit : non in convivio visit ; non ludos inter epulas adhibuit : non coronas aut unguenta sumpsit ; et, quantum in illo fuit, ita vicit, ut victorem nemo sentiret. Sed nec regem se Græciæ, sed ducem appellari jussit. Atque ita inter tacitam lætitiam, et dolorem hostium temperavit, ut neque apud suos exsultasse, neque apud victos insultasse videretur. Atheniensibus, quos passus infestissimos fiterat, et captivos gratis remisit, et bello consumptorum corpora sepulturæ reddidit, reliquiasque funerum ut ad sepulcra majorum deferrent, ulti-

(6) Près de Chéronée en Béotie.

(7) Dans l'antiquité les convives se couronnoient de fleurs et se parfumoient.

s'étant ligués de la sorte, fatiguèrent de leurs ambassades les autres républiques Grecques, leur représentant que pour repousser l'ennemi commun, il falloit employer leurs forces communes; et que si *Philippe* réussissoit dans ses premières tentatives, il ne mettroit les armes bas qu'après avoir subjugué toute la Grèce. Quelques villes, touchées de ces raisons, se déclarèrent pour Athènes; la crainte de la guerre en entraîna quelques autres dans le parti de *Philippe*. On livra bataille (6): les Athéniens, quoique de beaucoup supérieurs en nombre, cédèrent à la valeur Macédonienne, exercée et endurcie par des expéditions continuelles. Ils ne périrent point cependant en hommes qui eussent perdu le souvenir de leur ancienne gloire. Tous furent blessés par devant, et se couvrirent de leurs corps expirans les postes où leurs chefs les avoient placés. Ce fut-là le dernier jour de la glorieuse domination et de l'antique liberté de la Grèce.

CHAP. IV. *Philippe* dissimula politiquement la joie qu'il ressentoit de cette victoire. Il ne sacrifia point ce jour-là, contre sa coutume; il ne parut point gai pendant son repas; on n'y vit ni divertissemens, ni couronnes (7), ni parfums; et il se posséda si bien que personne ne s'apperçut qu'il étoit vainqueur. Il ne voulut point qu'on l'appelât le roi de la Grèce; il n'accepta que le titre de son général. Il tint enfin un si juste milieu entre la joie secrète de son cœur et la tristesse de ses ennemis, que son air ne parut ni triomphant à ses troupes, ni insultant aux vaincus. Quoique les Athéniens eussent été ses ennemis mortels, il leur renvoya leurs prisonniers sans rançon; il leur permit d'enlever leurs morts pour leur donner la sépulture, et les exhorta même à les ensevelir chacun dans le

hortatus est. Super hæc Alexandrum filium cum amico Antipatro, qui pacem cum his amicitiamque jungerent, Athenas misit. Thebanorum porro non solùm captivos, verùm etiam interfectorum sepulturam vendidit. Principes civitatis alios securi percussit; alios in exsilium redegit, bonaque omnium occupavit: pulsos deinde per injuriam, in patriam restituit; ex horum numero ccc exsules, judices rectoresque civitati dedit: apud quos quum potentissimi quique rei ejus ipsius criminis postularentur, quòd per injuriam se in exsilium egissent, hujus constantiæ fuerunt, ut omnes se auctores fatérentur, meliusque cum republica actum, quum damnati essent, quàm quum restituti, contenderent. Mira prorsus audacia: de judicibus vitæ necisque suæ, quemadmodum possunt, sententiam ferunt; contemnuntque absolutionem, quam dare inimici possunt: et quoniam rebus nequeunt ulcisci, verbis usurpant libertatem.

Cap. V. Compositis in Græcia rebus, Philippus omnium civitatum legatos ad formandum rerum præsentium statum evocari Corinthum jubet. Ibi pacis legem universæ Græciæ pro meritis singularum civitatum statuit, conciliumque omnium, veluti unum senatum, ex omnibus legit. Soli Lacedæmonii, et legem et regem contempserunt; servitutem non pacem rati, quæ non ipsis civitatibus conveniret, sed a victore ferretur. Auxilia deinde singularum civitatum describuntur, sive adjuvandus eâ manu rex

tombeau de leurs ancêtres. Il envoya de plus son fils *Alexandre* et *Antipater* à Athènes pour faire la paix et s'allier avec eux. Mais à l'égard des Thébains, il leur fit acheter non-seulement leurs prisonniers, mais la liberté d'enterrer leurs morts. Il fit décapiter ou exiler les principaux de leur ville, et confisqua les biens des uns et des autres. Il rappela ceux qu'ils avoient injustement chassés (8), et choisit trente de ces exilés, qu'il constitua juges et gouverneurs de la ville. Les plus puissans citoyens ayant été cités par eux comme coupables de leur exil, furent assez courageux pour s'en avouer tous les auteurs, et pour soutenir que leur proscription avoit été plus avantageuse à la république que ne le seroit leur rétablissement. Quelle hardiesse dans ces accusés! ils condamnent autant qu'il est en leur pouvoir, leurs propres juges, ceux qui ont sur eux puissance de vie et de mort. Ils dédaignent d'être absous par leurs ennemis, et ne pouvant se venger par des effets, ils se vengent au moins par la liberté de leurs discours.

CHAP. V. *Philippe*, après avoir appaisé les troubles de la Grèce, fit assembler à Corinthe (9) les députés de toutes les villes pour y régler les affaires actuelles. Là, il imposa la loi de la paix à toute la Grèce, en ayant égard à la dignité de chaque ville, et il choisit dans toutes des personnes dont il composa un conseil suprême en forme de Sénat. Les seuls Spartiates le méprisèrent lui et sa loi, regardant comme un esclavage une paix non convenue entre les diverses villes, et despotiquement imposée par le vainqueur. On régla ensuite les secours que chaque république seroit obligée de lui fournir, soit pour se défen-

(8) On les croyoit partisans de *Philippe*.

(9) Ville du Péloponèse.

oppugnante aliquo foret, seu duce illo bellum inferendum. Neque enim dubium erat, imperium Persarum his apparatibus peti. Summa auxiliorum ducenta millia peditum fuere, et equitum quindecim millia. Extra hanc summam et Macedoniæ exercitus erat, et confinis domitarum gentium barbaries. Initio veris tres duces in Asiam Persarum juris præmittit, Parmenionem, Amyntam, et Attalum, cujus sororem nuper expulsâ Alexandri matre Olympiade, propter stupri suspicionem, in matrimonium receperat.

Cap. VI. Interea, dum auxilia a Græcia coëunt, nuptias Cleopatræ filiæ, et Alexandri, quem regem Epiri fecerat, celebrat. Dies erat pro magnitudine duorum regum, et collocantis filiam, et uxorem ducentis, apparatibus insignis. Sed nec ludorum magnificentia deerat: ad quorum spectaculum Philippus dum sine custodibus, medius inter duos Alexandros, filium, generumque, contenderet; Pausanias, nobilis ex Macedonibus adolescens, nemini suspectus, occupatis angustiis, Philippum in transitu obtruncat; diemque lætitiæ destinatum, fœdum luctu funeris facit. Hic Pausanias primis pubertatis annis stuprum per injuriam passus ab Attalo fuerat; cujus indignitati hæc etiam fœditas accesserat: nam perductum in convivium solutumque mero, Attalus non suæ tantùm, verùm et convivarum libidini, velut scortum vile, subjecerat, ludibriumque omnium inter æquales reddiderat.

(1) Les Illyriens, les Dardaniens, les Thraces, &c.

dre, soit pour attaquer. On ne doutoit pas que les Perses ne fussent l'objet de tous ces préparatifs du roi. Le nombre de ces troupes auxiliaires fut de deux cent mille hommes de pied et de quinze mille chevaux; sans compter celles de la Macédoine et des peuples barbares (1) qu'il avoit subjugués sur ses frontières. Dès le commencement du printemps, il envoya devant lui dans cette partie de l'Asie qui dépendoit des Perses, trois de ses généraux, *Parmenion*, *Amyntas* et *Attale* dont il venoit d'épouser la sœur (2), après avoir répudié Olympias sur un soupçon d'infidélité.

CHAP. VI. Pendant que les secours qui lui venoient de la Grèce, se rassembloient, il célébra les noces de sa fille *Cléopatre* (3) et d'*Alexandre* qu'il avoit placé sur le trône d'Epire. Le pompeux appareil de ce jour répondit à la grandeur des deux rois, l'un père et l'autre époux. On donna des jeux et des spectacles magnifiques. *Philippe* se rendoit au théâtre sans gardes, marchant entre son fils et son gendre, lorsque *Pausanias*, jeune seigneur Macédonien, dont personne ne se défioit, le poignarda dans un passage étroit où il s'étoit posté, et fit un jour de deuil d'un jour consacré à la joie publique. Ce *Pausanias*, dans la première fleur de sa jeunesse, avoit été deshonoré malgré lui par *Attale*, qui, ajoutant un second outrage à cette indignité, l'avoit conduit à un festin, et après l'y avoir fait enivrer, l'avoit sacrifié comme une personne infâme, non-seulement à sa propre brutalité, mais à celle de tous les convives, et l'avoit rendu par-là le mépris et la risée de tous les jeunes gens de son âge et de son état. *Pausanias*, outré de cet affront, s'en

(2) Ou plutôt la petite-fille de *Cléopatre*.

(3) Qu'il avoit eue d'*Olympias*, sœur d'*Alexandre* d'Epire.

Hanc rem ægrè ferens Pausanias, querelam Philippo sæpe detulerat. Quum variis frustrationibus non sine risu differretur, et honoratum insuper ducatu adversarium cerneret; iram in ipsum Philippum vertit, ultionemque, quam ab adversario non poterat, ab iniquo judice exegit.

Cap. VII. Creditum est etiam immissum ab Olympiade, matre Alexandri, fuisse; nec ipsum Alexandrum ignarum paternæ cædis exstitisse: quippe non minùs Olympiadem repudium, et prælatam sibi Cleopatram, quàm stuprum Pausaniam, doluisse. Alexandrum quoque, regni æmulum, fratrem ex novercâ susceptum, timuisse; eòque actum, ut in convivio antea, primùm cum Attalo, mox cum ipso patre, jurgaret: adeo ut etiam stricto gladio eum Philippus consectatus sit, ægreque a filii cæde, amicorum precibus, exoratus. Quamobrem Alexander ad avunculum se in Epirum cum matre, inde ad regem Illyriorum contulerat: vixque revocanti mitigatus est patri, precibusque cognatorum ægrè redire compulsus. Olympias quoque fratrem suum Alexandrum, Epiri regem, in bellum subornabat; pervicissetque, ni filiæ nuptiis pater generum occupasset. His stimulis iarum utrique Pausaniam, de impunitate stupri sui querenteni, ad tantum facinus impulisse creduntur. Olympias sortè, fugienti percussori, equum quoque præparatos habuit. Ipsa deinde auditâ regis nece, quum titulo officii ad exsequias cucurrisset, in cruce pendentis

étoit souvent plaint à *Philippe*. Mais comme depuis long-temps il en étoit renvoyé sous divers prétextes sans obtenir justice, qu'il en étoit même raillé, et qu'il voyoit de plus son ennemi honoré du généralat, il tourna son ressentiment contre *Philippe* lui-même; et n'ayant pu exercer sa vengeance sur un ennemi, il la satisfit dans le sang d'un juge inique.

CHAP. VII. On crut qu'il avoit été aposté par *Olympias*, mère d'*Alexandre*, et que celui-ci même n'ignoroit pas le projet du meurtre de son père. On prétendoit qu'*Olympias* n'avoit pas été moins sensible à son divorce et à la préférence que *Philippe* avoit donnée sur elle à *Cléopatre*, que *Pausanias*, à l'insulte qu'il avoit soufferte; qu'*Alexandre* avoit craint de trouver un jour dans le fils de sa marâtre un concurrent au trône; qu'avant cette époque, il s'étoit pris de parole dans un repas, d'abord avec *Attale*, et puis avec son père lui-même, lequel l'avoit poursuivi l'épée à la main, et n'avoit qu'avec peine accordé sa vie aux prières de ses amis. Que pour cette raison il s'étoit retiré avec sa mère chez son oncle en Epire, et ensuite auprès du roi d'Illyrie. Que son père, après l'avoir rappelé, vint difficilement à bout de le calmer, et qu'il fallut que ses amis employassent les plus vives sollicitations pour l'engager à revenir en Macédoine. Qu'*Olympias* avoit pressé le roi d'Epire, son frère, de faire la guerre à *Philippe*, et qu'elle l'y eût déterminé si *Philippe* ne l'eût prévenu en lui donnant sa fille en mariage, et que *Pausanias*, ayant fait ses plaintes à la mère et au fils, également ulcérés contre *Philippe*, de ce que le roi laissoit cet affront sans vengeance, ils l'exhortèrent tous les deux à cet affreux homicide. Ce qui est certain, c'est qu'*Olympias* fit

Pausaniæ capiti, eâdem nocte quâ venit, coronam auream imposuit : quod nemo alius audere, nisi hæc, superstite Philippi filio, potuisset. Paucos deinde post dies, refixum corpus interfectoris super reliquias mariti cremavit ; et tumulum ei eodem fecit in loco, parentarique eidem quotannis, incussâ populo superstitione, curavit. Post hæc Cleopatram, a qua pulsa Philippi matrimonio fuerat, in gremio ejus priùs filiâ interfectâ, finire vitam suspendio coëgit, spectaculoque pendentis ultionem potita est, ad quam per parricidium festinaverat. Novissimè gladium, quo rex percussus est, Apollini, sub nomine Myrtalis consecravit. Hoc enim nomen ante Olympiadis parvulæ fuit. Quæ omnia ita palam facta sunt, ut timuisse videatur, ne facinus ab ea commissum non probaretur.

Cap. VIII. Decessit Philippus xl et vii annorum, quum annis xxv regnasset. Genuit ex Larissæa saltatrice filium Aridæum, qui post Alexandrum regnavit. Habuit et alios multos ex variis matrimoniis regio more susceptos, qui partim fato, partim ferro periere. Fuit rex armorum quàm conviviorum apparatibus studiosior, cui maximæ opes erant instrumenta bellorum : divitia-

[illegible]enir des chevaux tout prêts pour faciliter la fuite [illegible]e l'assassin. A la nouvelle de la mort du roi, elle accourut elle-même comme pour s'acquitter de son devoir en faisant célébrer ses funérailles; et la nuit même de son arrivée elle mit une couronne d'or sur la tête de *Pausanias*, qu'elle trouva attaché à un gibet, hardiesse dont elle seule étoit capable, le fils de *Philippe* étant en vie. Peu de jours après, elle fit détacher du gibet le corps du meurtrier, le brûla sur les cendres de son mari, lui éleva un tombeau dans le même endroit, et força le peuple, par l'empire de la superstition, à faire chaque année en son honneur des sacrifices funebres. Pour *Cléopatre*, qui, en épousant *Philippe*, avoit causé sa répudiation, après avoir fait tuer sa fille sur son sein, elle la réduisit à se pendre, et en repaissant ses yeux de ce triste spectacle, elle jouit d'une vengeance qu'elle avoit accélérée par l'assassinat de *Philippe*. Enfin elle consacra à *Apollon*, sous le nom de *Myrtale*, nom qu'elle avoit portée dans son enfance, le même poignard dont ce prince avoit été percé. Elle fit tout cela si publiquement, qu'elle sembloit craindre de ne pas prouver assez que l'attentat commis contre *Philippe* étoit son ouvrage.

Chap. VIII. Ainsi périt *Philippe*, la quarante-septième année de son âge, et la vingt-cinquième de son règne. Il eut d'une baladine de Larisse son fils *Aridée*, qui fut le successeur d'*Alexandre*, et beaucoup d'autres enfans de diverses femmes qu'il avoit épousées à la fois, suivant la coutume des rois de ce temps-là; les uns moururent de mort naturelle, les autres furent égorgés. Ce prince se plaisoit beaucoup plus aux préparatifs d'une guerre qu'aux apprêts d'un festin. Il n'employoit ses plus grands trésors qu'à des expé-

rum quæstu quàm custodiâ solertior : itaque inter quotidianas rapinas semper inops erat. Misericordia in eo et perfidia pari jure dilectæ. Nulla apud eum turpis ratio vincendi. Blandus pariter et insidiosus alloquio ; qui plura promitteret, quàm præstaret : in seria et jocos artifex. Amicitias utilitate, non fide colebat. Gratiam fingere in odio, instruere inter concordantes odia, apud utrumque gratiam quærere, solennis illi consuetudo. Inter hæc eloquentia, et insignis oratio, acuminis et solertiæ plena ; ut nec ornatui facilitas, nec facilitati inventionum deesset ornatus. Huic Alexander filius successit, et virtute et vitiis patre major. Itaque vincendi ratio utrique diversa. Hic apertè, ille artibus bella tractabat. Deceptis ille gaudere hostibus, hic palam fusis. Prudentior ille consilio, hic animo magnificentior. Iram pater dissimulare, plerumque etiam vincere : hic ubi exarsisset, nec dilatio ultionis, nec modus erat. Vini nimis uterque avidus : sed ebrietatis diversa vitia. Patri mos erat etiam de convivio in hostem procurrere, manum conserere, periculis se temerè offerre : Alexander non in hostem, sed in suos sæviebat. Quamobrem Philippum sæpe vulneratum prœlia remisere ; hic amicorum interfector convivio frequenter excessit. Regnare ille cum amicis nolebat, hic in amicos regna exercebat. Amari pater malle, hic metui. Litterarum cultus utrique similis. Solertiæ pater majoris, hic fidei. Verbis

litions militaires. Plus habile à se procurer de l'argent qu'à le conserver, ses brigandages journaliers n'empêchoient pas qu'il ne fût toujours pauvre. Il avoit un penchant égal pour la clémence et pour la perfidie. Nulle voie ne lui paroissoit honteuse, pourvu qu'elle le conduisît à la victoire. Gracieux, mais trompeur dans ses discours, promettant plus qu'il ne comptoit tenir, masquant également bien son caractère dans les momens sérieux et dans la gaieté. Il régloit ses amitiés non sur la bonne foi, mais sur son intérêt. Sa politique ordinaire étoit de feindre de l'attachement pour ceux qu'il haïssoit, de diviser deux amis, et de rechercher la confiance de l'un et de l'autre. Avec cela, éloquent, beau parleur, s'exprimant d'une manière ingénieuse et saillante, et tout à la fois facile et ornée. *Alexandre*, son fils et son successeur, surpassa son père en vices et en vertus. Ils tendoient tous les deux à la victoire par des chemins différens. *Alexandre* employoit la force dans la guerre, *Philippe* l'artifice. L'un se plaisoit à tromper ses ennemis, l'autre à les mettre ouvertement en fuite. Celui-là étoit plus prudent; celui-ci plus magnanime. Le père savoit dissimuler sa colère, quelquefois même la vaincre; le fils, quand il étoit irrité, ne savoit ni différer ni borner sa vengeance. L'un et l'autre aimoient trop le vin : mais les effets de leur ivresse étoient différens. Le père, au sortir de table, courroit à l'ennemi, en venoit aux mains avec lui, s'exposoit au péril en téméraire; le fils tournoit sa fureur non contre ses ennemis, mais contre ses officiers. Aussi *Philippe* revint-il souvent du combat couvert de blessures, et souvent *Alexandre* sortit d'un repas, souillé du sang de ses amis. Le premier ne faisoit point sentir à ses courtisans qu'il étoit roi; le second

atque oratione Philippus, hic rebus mod[illegible] ratior. Parcendi victis filio animus et promp[illegible] tior, et honestior. Frugalitati pater, luxu[illegible] riæ filius magis deditus erat. Quibus artib[illegible] orbis imperii fundamenta pater jecit; operis totius gloriam filius consummavit.

LIBER X.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Artaxerxis filii in patrem conspirant. Sed conspiratione detectâ, parricidii pœnas dant.*

2 *Causa parricidii ex multiplici libidine nata.*

3 *Ochus, Artaxerxis successor, cognatorum principum strage regiam replet, Persicæ monarchiæ finis.*

CAP. I. ARTAXERXI, regi Persarum, ex pellicibus CXV filii fuere, sed tres tantùm justo matrimonio suscepti, Darius, Ariarates et Ochus. Ex his Darium contra morem Persarum, apud quos rex non nisi morte mutatur, per indulgentiam pater regem vivus fecit; nihil sibi ablatum existimans, quod in filium contulisset, sinceriusque gaudium ex procreatione capturus, si insignia majestatis suæ vivus in filio

appesantissoit son sceptre sur les siens. L'un prétendoit d'être aimé, l'autre d'être craint. Tous les deux avoient du goût pour les lettres. *Philippe* avoit plus de politique, *Alexandre* plus de bonne foi. Celui-là étoit plus modéré dans ses paroles, celui-ci dans ses actions. *Alexandre* pardonnoit plus facilement et d'une manière plus gracieuse à ceux qu'il avoit vaincus. L'un aimoit la frugalité, l'autre l'intempérance. Avec ces différentes qualités, le père jeta les fondemens de la monarchie universelle, et le fils eut l'honneur d'achever ce grand édifice.

LIVRE X.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Artaxerce découvre et punit la conspiration formée contre lui par ses enfans.*
2 *L'amour est cause de cette conspiration.*
3 *Ochus, successeur d'Artaxerce, fait mourir les princes ses parens. Fin de la monarchie des Perses.*

CHAP. I. *ARTAXERCE*, roi de Perse, avoit cent quinze bâtards, et seulement trois fils légitimes, *Darius*, *Ariarate* et *Ochus*. Il fut assez bon à l'égard de *Darius*, pour le couronner de son vivant, contre l'usage des Perses, qui ne croient un nouveau roi que lorsque le trône étoit vacant. Il ne voulut pas se dépouiller de sa dignité en en faisant part à *Darius*; et il se flattoit de mieux sentir la douceur de sa qualité de père, en voyant son fils revêtu avant sa mort des ornemens de la royauté. Mais *Darius*, malgré

conspexisset. Sed Darius, post nova pate[illegible] pietatis exemplа, interficiendi patris con[illegible]lium cepit. Sceleratus, si solus parricidium cogitasset; tantò sceleratior, quòd, in socie[illegible]tatem facinoris assumptos, quinquagint[illegible] fratres fecit parricidas. Ostenti prorsus genus, ubi in tanto populo non solùm sociari, verùm etiam sileri parricidium potuit; ut ex quinquaginta liberis nemo inventus sit, quem aut paterna majestas, aut veneratio senis, aut indulgentia patris, a tanta immanitate revocaret. Adeone vile paternum nomen apud tot numero filios fuit, ut quorum præsidio tutus etiam adversùs hostes esse debuerat, eorum insidiis circumventus, tutior ab hostibus quàm a filiis fuerit?

Cap. II. Causa parricidii sceleratior ipso parricidio fuit. Occiso quippe Cyro fraterno bello, cujus mentio supra habita est, Aspasiam, pellicem ejus, rex Artaxerxes in matrimonium receperat. Hanc patrem cedere sibi, sicuti regnum, Darius postulaverat; qui pro indulgentia sua in liberos, primò facturum se dixerat: mox pœnitentiâ ductus, ut honestè negaret, quod temerè promiserat, Solis eam sacerdotio præfecit, quo perpetua illi ab omnibus viris pudicitia imperabatur. Hinc exacerbatus juvenis, in jurgia primò patris erupit: mox factâ cum fratribus conjuratione, dum patri insidias parat, deprehensus cum sociis, pœnas parricidii diis paternæ majestatis victoribus dedit. Conjuges quoque omnium cum liberis, nec quod

(1) Ou plutôt de *Diane*, qu'on adoroit à Ecbatane.

cette nouvelle preuve de la tendresse paternelle pour lui, forma le dessein d'assassiner l'auteur de ses jours. Il eut été un scélérat, quand même il se fût contenté de tramer seul ce parricide; et il fut un monstre en associant à son attentat cinquante de ses frères. C'est une espèce de prodige qu'un si grand nombre de complices ayent pu non-seulement concerter ce projet, mais le tenir secret; et que de cinquante enfans, aucun n'ait été détourné d'une si barbare entreprise, ni par la majesté d'un roi, ni par l'âge vénérable d'un vieillard, ni par la bonté d'un père. Comment tant de fils purent-ils assez mépriser le nom de père, pour conspirer contre celui qu'ils devoient défendre, pour lui tendre des embûches, et lui faire plus craindre ses enfans que ses ennemis?

CHAP. II. La cause de ce parricide fut plus détestable que le parricide même. *Artaxerce*, après la mort de *Cyrus*, dans la guerre dont j'ai parlé plus haut, avoit épousé *Aspasie*, maîtresse de ce prince. *Darius* l'avoit prié de la lui céder, comme il lui avoit déjà cédé le trône. Ce père, indulgent pour ses enfans, lui avoit d'abord promis de le satisfaire, mais s'en étant bientôt repenti, pour refuser honnêtement ce qu'il avoit imprudemment promis, il fit *Aspasie* prêtresse du Soleil (1), dignité par laquelle elle étoit soumise au plus rigoureux célibat. Le jeune prince irrité, invectiva d'abord contre son père, et conspira bientôt contre sa vie avec ses frères. Lorsqu'il étoit occupé à dresser le piége, il fut découvert et arrêté avec ses complices, et puni de son projet parricide par les dieux vengeurs de la dignité paternelle. On fit mourir toutes les femmes et tous les enfans des princes pour

vestigium tanti sceleris exstaret, interfecit. Post hæc Artaxerxes morbo ex dolore contracto decedit, rex, quàm pater, felicior.

Cap. III. Hereditas regni Ocho tradita, qui, timens parem conjurationem, regium cognatorum cæde et strage principum replet, nullâ non sanguinis, non sexûs, non ætatis misericordiâ permotus : scilicet ne innocentior fratribus parricidis haberetur. Atque ita veluti purificato regno, bellum Cadusiis infert. In eo quum adversùs provocatorem hostium Codomannus quidam, omnium favore processisset ; hoste cæso, victoriam suis pariter, et prope amissam gloriam, restituit. Ob hæc decora idem Codomannus præficitur Armeniis. Interjecto deinde tempore, post mortem Ochi regis, ob memoriam pristinæ virtutis, rex a populo constituitur ; Darii nomine, ne quid regiæ majestati deesset, honoratus, bellumque cum Alexandro Magno, diu variante fortunâ, magnâ virtute gessit. Postremò, victus ab Alexandro, et a cognatis occisus, vitam pariter cum Persarum regno finivit.

(2) Peuples d'Asie, entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin.

(3) Surnommé depuis *Darius*, c'est ce prince qui fut depuis vaincu par *Alexandre*, et dont la mort mit fin à l'Empire des Perses.

effacer toutes les traces d'un si horrible attentat. Après ces événemens, *Artaxerce* mourut de douleur ; heureux roi, mais malheureux père.

CHAP. III. *Ochus* hérita du sceptre de la Perse. Ce prince, craignant qu'il ne se tramât contre sa personne une pareille conjuration, inonda le palais du sang de ses proches et des grands, également insensible à la parenté, au sexe et à l'âge, et voulant, pour ainsi dire, paroître aussi cruel que ses parricides frères. Après avoir comme purifié l'Empire par l'effusion de tant de sang, il fait la guerre aux Cadusiens (2). Ce fut alors qu'un ennemi ayant défié à un combat singulier le plus brave des Perses, un certain *Codoman* (3) accepta le défi, du consentement de toute l'armée. Il le tua, rendit les Perses vainqueurs, et rétablit leur gloire qui s'étoit presque éclipsée. Il eut pour prix de cette belle action le gouvernement des deux Arménies (4). *Ochus* étant mort quelque temps après, le peuple, qui se rappeloit la bravoure de *Codoman*, le plaça sur le trône, et pour qu'il ne lui manquât rien de la majesté royale, il l'honora du nom de *Darius*. Ce nouveau roi résista long-temps avec des succès divers aux armes d'*Alexandre le Grand*. Ayant enfin été défait par ce conquérant, et tué par ses proches, sa mort entraîna la chûte de la monarchie des Perses.

(4) L'une et l'autre dépendent de la Cappadoce à la Médie.

LIBER XI.

Breviarium Capitum.

1 *Occiso Philippo, Alexander Macedones in officio continet.*

2 *Initia principatûs Alexandri. Persas bello aggredi constituit.*

3 *Græcos defectionem cogitantes coërcet.*

4 *Thebas, victis incolis, evertit. Athenienſibus infeſtus.*

5 *Sævit in novercæ suæ cognatos, et in consanguineos suos; deinde bellum Persicum aggreditur.*

6 *Disciplinam militarem ordinat. Parvâ manu ingentia molitur. Persas prœlio superat.*

7 *Insidiis vitatis, Gordium nodum fatalem callidè solvit.*

8 *Tauro monte transcenso, in gravissimum morbum incidit, et saniţati restituitur.*

9 *Ad alterum prœlium apparatus. Atrox pugna. Strages Persarum, et fuga Darii, cujus uxor, mater, filia, captivæ ab Alexandro regiè excipiuntur.*

10 *Persis superatis, a Persarum luxu Alexander superatur. Novæ Orientis victoriæ. Tyrus expugnatur.*

11 *Provinciis non paucis receptis, pergit ad Hammonis oraculum.*

12 *Darii regnum ambit, et pacem petitam recusat.*

LIVRE XI.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Après le meurtre de Philippe, Alexandre contient la Macédoine dans le devoir.*
2 *Il commence à régner. Il forme le dessein de faire la guerre aux Perses.*
3 *Il réprime les Grecs qui pensoient à se révolter.*
4 *Il défait les Thébains et rase leur ville. Il traite les Athéniens avec rigueur.*
5 *Il fait mourir les parens de sa marâtre et les siens propres, et marche ensuite contre la Perse.*
6 *Il établit la discipline dans son armée. Il entreprend les plus grandes choses avec un petit nombre de troupes. Il remporte une victoire sur les Perses.*
7 *Il prévient une conspiration, et défait adroitement le nœud Gordien.*
8 *Il tombe dangereusement malade, et recouvre la santé.*
9 *Après d'une seconde bataille; elle est sanglante. Défaite des Perses : fuite de Darius. Alexandre traite avec une bonté vraiment royale sa femme, sa mère et sa fille, qui tombent entre ses mains.*
10 *Après avoir vaincu les Perses, il est à son tour vaincu par leur luxe. Ses nouvelles victoires dans l'Orient. Prise de Tyr.*
11 *Plusieurs provinces se rendent à lui. Il va consulter l'oracle d'Ammon.*
12 *Il veut posséder seul les Etats de Darius, et lui refuse la paix.*

13 *Tertii prœlii inter Alexandrum et Darium circumstantiæ quædam.*

14 *Ejusdem prœlii descriptio. Persæ fugantur: victores prædâ ingenti potiuntur.*

15 *Darius a suis vinctus, et multis vulneribus confossus, salutem dicit Alexandro, et in morte regium animum prodit. Alexander Darii obitum fletu et regiâ sepulturâ decorat.*

Cap. I. In exercitu Philippi, sicuti variæ gentes erant, ita, eo occiso, diversi motus animorum fuere. Alii quippe injustâ servitute oppressi, ad spem se libertatis erigebant; alii tædio longinquæ militiæ, remissam sibi expeditionem gaudebant: nonnulli facem nuptiis filiæ accensam, rogo patris subditam dolebant. Amicos quoque, tam subitâ mutatione rerum, haud medio metus ceperat, reputantes nunc provocatam Asiam, nunc Europam nondum perdomitam, nunc Illyrios et Thracas, et Dardanos, ceterasque barbaras gentes fidei dubiæ, et mentis infidæ; qui omnes populi si pariter deficiant, resisti nullo modo posse. Queis rebus veluti medela quædam interventus Alexandri fuit; qui pro concione ita vulgus omne consolatus hortatusque pro tempore est, ut et metum timentibus demeret, et spe omnes impleret. Erat hic annos xx natus: in qua ætate ita moderate de se multa pollicitus est, ut appareret plura cum experimentis reservare. Macedonibus immunitatem cunctarum rerum, præter militiæ

13 *Singulière*

13 *Singulière circonstance d'une troisième bataille entre ces deux princes.*

14 *Description de cette bataille. Les Perses sont mis en fuite. Les vainqueurs font un immense butin.*

15. *Darius, lié par les siens et percé de plusieurs coups, fait saluer Alexandre de sa part, et meurt en roi. Alexandre honore sa mort de ses larmes, et lui fait faire des obsèques convenables à sa dignité.*

CHAP. I. COMME l'armée de *Philippe* étoit composée de différens peuples, sa mort fut diversement sentie. Les uns, accablés par une servitude injuste, se livroient à l'espoir de recouvrer la liberté; les autres, dégoûtés de l'expédition lointaine que ce prince avoit méditée, s'en voyoient affranchis avec plaisir. Quelques-uns s'affligeoient de ce que le même flambeau qui avoit éclairé les noces de la fille, eût allumé le bûcher du père. Les amis du prince étoient effrayés d'une révolution aussi subite; ils considéroient que l'Asie avoit été attaquée, que l'Europe n'étoit point encore soumise, que les Illyriens, les Thraces, les Dardaniens et les autres nations barbares, naturellement perfides, n'avoient qu'une fidélité douteuse; et que si tous ces peuples se révoltoient à l'envi, il seroit impossible de leur résister. *Alexandre*, en montant sur le trône, écarta les malheurs qu'on redoutoit. Il assembla le peuple, le consola et l'encouragea par un discours approprié aux circonstances présentes, au point qu'il dissipa la crainte et remplit tous les cœurs d'espérance. Il n'avoit alors que vingt ans. Mais malgré sa jeunesse, il parla de ses différens projets d'une manière si sage et si modeste, qu'on vit bien que ses actions

vacationem, dedit : quo facto tantum sibi favorem omnium conciliavit, ut corpus hominis, non virtutem regis mutasse se dicerent.

Cap. II. Prima illi cura paternarum exsequiarum fuit ; in quibus ante omnia, cædis conscios ad tumulum patris occidi jussit : soli Alexandro Lyncistæ fratri pepercit, servans in eo auspicium dignitatis suæ ; nam regem eum primus salutaverat. Æmulum quoque imperii Caranum, fratrem ex noverca susceptum, interfici curavit. Inter initia multas gentes rebellantes compescuit ; orientes nonnullas seditiones exstinxit. Quibus rebus erectus, citato gradu in Græciam contendit, ubi, exemplo patris Corinthum evocatis civitatibus, dux in locum ejus substituitur. Inchoatum deinde a patre Persicum bellum aggreditur, in cujus apparatu occupato nuntiatur, Athenienses et Lacedæmonios, ab eo ad Persas defecisse, auctoremque ejus defectionis, magno auri pondere a Persis corruptum, Demosthenem oratorem exstitisse ; qui Macedonum delectas omnes cum rege copias a Triballis affirmaverit, producto in concionem auctore, qui in eo prælio, in quo rex occiderit, se quoque vulneratum diceret. Quo opinione mutatos omnium ferme civitatum animos esse : præsidia Macedonum obsideri. Quibus motibus

(1) Je n'ai pas cru devoir m'asservir au texte dans ce passage.

[redacted]omesses. Il affranchit [redacted]e imposition, excepté du serv[redacted]ce [redacted] qui lui concilia tellement le[redacted]r affect[redacted] ils disoient que le mérite du roi qu'ils avoient perdu, revivoit dans son successeur (1).

CHAP. II. Son premier soin fut de rendre à son père les honneurs funebres. Il fit égorger avant tout sur son tombeau les complices de sa mort. Il ne pardonna qu'à son frère *Alexandre Lynceste*, pour ne pas ensanglanter les prémices de son règne; car celui-ci l'avoit le premier salué roi. Il fit aussi mourir *Caranus*, fils de sa marâtre, qu'il regardoit comme son concurrent au trône. En commençant à régner, il réprima plusieurs nations révoltées (2), et étouffa quelques séditions naissantes. Animé par ces succès, il vole en Grèce, convoque les villes à Corinthe, à l'exemple de son père, et se fait élire leur général à sa place. Il s'occupe ensuite de la guerre contre les Perses, entreprise par *Philippe*. Comme il s'y préparoit, on l'instruisit que les Athéniens et les Spartiates (3) avoient abandonné son parti pour embrasser celui des Perses; que l'orateur *Démosthene*, corrompu par les riches présens de ces derniers, avoit été l'auteur de leur défection, en assurant publiquement que le roi et toutes ses troupes avoient péri par le fer des Triballiens, et en produisant en pleine assemblée un témoin qui soutenoit avoir été blessé dans la même bataille où le roi avoit perdu la vie. Que sur ce bruit presque toutes les villes avoient changé de dispositions à son égard, et qu'on assiégeoit les garnisons Macédoniennes. *Alexandre*, pour arrêter tous ces mouvemens,

(2) Les Triballes, les Thraces, les Getes, etc.
(3) Ou plutôt les Thébains.

occursurus, tantâ oc
toque exercitu Græci
venire non senserant
crederent.

CAP. III. In transitu hortatus Thessalos fuerat; beneficiorumque Philippi patris, maternæque suæ cum his ab Æacidarum gente necessitudinis admonuerat. Cupidè hæc Thessalis audientibus, exemplo patris, dux universæ gentis creatus erat, et vectigalia omnia rectusque suos ei tradiderant. Sed Athenienses, sicuti primi defecerant, ita primi pœnitere cœperunt; contemptum hostis in admirationem vertentes, puritiamque Alexandri, spretam antea, supra virtutem veterum ducum extollentes. Missis itaque legatis bellum deprecantur: quibus auditis et graviter increpatis, Alexander bellum remisit. Inde Thebas exercitum convertit, eâdem indulgentiâ usurus, si parem pœnitentiam invenisset. Sed Thebani armis, non precibus nec deprecatione usi sunt. Itaque victi gravissima quæque supplicia miserrimæ captivitatis experti sunt. In consilio quum de excidio urbis deliberaretur, Phocenses, et Platæenses, et Thespienses, et Orchomenii, Alexandri socii, victoriæque participes, excidia urbium suarum crudelitatemque Thebanorum, referebant; studia in Persas non præsentia tantùm, verùm et

(4) Issus d'*Æacus*, fils de *Jupiter* et d'*Europe*.
(5) *Démosthene* l'appeloit ainsi.
(6) Six mille furent massacrés, et trente mille faits esclaves.

et tombe sur les Grecs,
ue ceux-ci n'ayant pas
sa marche, en croyoient
eu le m leurs y
à peine
CHAP. III. Il avoit exhorté sur sa route les
Thessal ens à persister dans leur fidélité, leur
rappela les bienfaits qu'ils avoient reçus de
Philippe son père, et l'alliance qu'il avoit lui-
même a ec eux par sa mère, qui descendoit
comme e ix des *Eacides* (4). Ces peuples charmés
de ces aisons, le créerent, ainsi que son père,
général de la nation, et remirent entre ses mains
tous les revenus de leur Etat. Mais les Athé-
niens, qui l'avoient abandonné les premiers,
furent aussi les premiers à s'en repentir. Ils pas-
soient à son égard du mépris à l'admiration, et
après l'avoir auparavant dédaigné comme un
enfant (5), ils l'élevoient au-dessus des anciens
héros. Ils lui firent demander la paix. *Alexandre*
écouta leurs envoyés, et la leur accorda après
une vive reprimande. Il marcha ensuite vers
Thebes, résolu de la traiter avec la même indul-
gence, si elle se repentoit de même. Mais les
Thébains eurent recours aux armes et non aux
prières. Ils furent vaincus, et ils souffrirent toutes
les misères de la plus déplorable servitude (6).
Comme on délibéroit dans le conseil de guerre
de raser leur ville, les Phocéens, les Platéens (7),
les Thespiens et les Orchoméniens, alliés d'*Alexandre*,
et compagnons de ses victoires, rappelèrent le souvenir de la cruauté des Thébains,
de leurs propres villes qu'ils avoient saccagées;
ils leur reprochèrent non-seulement leur attache-
ment présent pour les Perses, mais les efforts
qu'ils avoient faits autrefois avec ces derniers
pour opprimer la liberté des Grecs; que *c'étoit*

(7) Peuples de Béotie.

vetera adversùs Gr[illegible] pantes. *Quamobrem* [illegible] *populorum esse; quod vel* [illegible] *majestat[illegible], quòd jurejurando se omnes obstrinxerint, et victis Persis Thebas diruerent.* Adjiciunt et scelerum priorum fabulas, quibus omnes scenas repleverint, ut non præsenti tantùm perfidiâ, verùm et vetere infamiâ invisi forent.

CAP. IV. Tunc Cleadas, unus ex captivis, datâ protestate dicendi, *Non a rege defecisse se, quem interfectum audierint, sed a regis heredibus: quicquid in eo sit admissum, credulitatis, non perfidiæ culpam esse; cujus tamen jam magna se supplicia pependisse, deletâ juventute: nunc senum feminarumque, sicuti infirmum, ita innoxium restare vulgus, quod ipsum stupris contumeliisque ita vexatum esse, ut nihil amarius unquam sint passi: nec jam pro civibus se, qui tam pauci remanserint, orare; sed pro innoxio patriæ solo, et pro urbe, quæ non viros tantùm, verùm et deos genuerit.* Privatâ etiam regem superstitione deprecatur, geniti apud ipsos Herculis, unde originem gens Æacidarum trahat; actaque Thebis a patre ejus Philippo puericia: rogat., *Urbi parcat, quæ majores ejus partim apud se genitos, deos adoret: partim educatos, summæ majestatis reges viderit.* Sed potentior fuit ira, quàm preces. Itaque urbs diruitur: agri inter victores dividuntur: captivi sub corona venduntur; quorum pretium non

(8) Ou plutôt des *Héraclides*.

(9) *Alexandre* n'épargna que la maison et les descendans de *Pindare*.

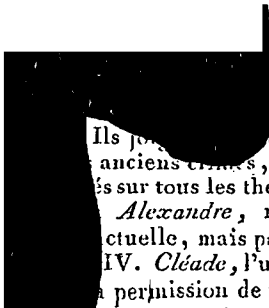

uples de la Grèce les tre engagés par un ser- après avoir défait les

Ils j ces accusations le détail anciens c s, racontés par les fables, s sur tous les théâtres, afin de les rendre *Alexandre*, non-seulement par leur ctuelle, mais par leur antique infamie. IV. *Cléade*, l'un des prisonniers, ayant permission de parler, dit que *les Thé- s'étoient point révoltés contre le roi dont ur avoit annoncé la mort, mais contre les ritiers de son trône; que leur faute en cette occa- sion avoit été l'effet de leur crédulité et non de leur perfidie; qu'ils en avoient déjà été cruellement unis par la perte de leur jeunesse; qu'il ne restoit plus dans Thèbes qu'un troupeau foible et inno- cent de femmes et de vieillards, auxquels même on avoit fait tellement essuyer les excès de la violence et de l'outrage, qu'ils n'avoient jamais rien souffert de plus douloureux; que ce n'étoit point pour ses concitoyens qu'il imploroit la clé- mence d'Alexandre, puisqu'ils avoient été réduits à un si petit nombre, mais pour le sol de sa patrie qui n'étoit point coupable, et pour une ville qui avoit donné le jour à des Héros, et même à des Dieux.* Il allègue ensuite au roi des raisons qui doivent particulièrement lui paroître sacrées. Il lui rappelle qu'*Hercule*, la tige des *Eacides* (8), est né à Thèbes; que c'est à Thèbes que *Philippe*, son père, a passé une partie de son enfance. Il finit par le prier *de faire grace à une ville qui a vu naître ou élever dans son sein les Dieux et les grands rois qu'il comptoit parmi ses ancêtres.* Mais la colère d'*Alexandre* fut inflexible. Thèbes fut détruite (9), ses terres partagées entre les vainqueurs, et les prisonniers vendus à l'encan.

ex ementium comm[illegible]
rum odio extenditur[illegible]
niensibus visa. Itaq[illegible]
fugorum contra inter[illegible]egis a[illegible]
Quam rem ita graviter tulit Alexan[illegible]
secundâ legatione denuò bellum d[illegible]
tibus, ita demum remiserit, ut o[illegible]
duces, quorum fiduciâ toties rebel[illegible]
dedantur : paratisque Atheniensi[illegible]
cogantur subire bellum, eò re[illegible]dedi[illegible]
ut retentis oratoribus, duces [illegible] exsiliu[illegible]
rentur ; qui ex continenti a[illegible] Darium pro
fecti, non mediocre moment[illegible] Persarum
viribus accessere.

Cap. V. Proficiscens ad Pers[illegible]cum bellum
omnes noverca suæ cognatos, quos [illegible]
in excelsiorem dignitatis locum provehens,
imperiis præfecerat, interfecit. Sed nec suis,
qui apti regno videbantur, pepercit, ne qua
materia seditionis, procul se agente, in
Macedonia remaneret ; et reges stipendia-
rios conspectioris ingenii, ad commilitium
secum trahit : segniores ad tutelam regni
relinquit. Adunato deinde exercitu naves
onerat : unde conspecta Asia, incredibili
ardore mentis accensus, duodecim aras deo-
rum in belli vota statuit, Patrimonium omne
suum, quod in Macedonia, Europaque
habebat, amicis dividit, *sibi Asiam sufficere*
præfatus. Priusquam ulla navis litore exce-

(1) Dans les anciennes républiques, les orateurs maîtrisoient l'esprit de la multitude, et dominoient dans les délibérations. *Philippe* craignoit plus *Démosthene* que toutes les forces d'Athènes.

ntérêt fit enchérir les
autres. Athènes eut
sort d . Elle ouvrit ses portes
ifs, malgré la défense d'*Alexandre*. Ce
fut si fort indigné, que lorsqu'elle le
econde fois de ne pas lui faire la guerre,
ses députés, avec ordre de lui livrer
rs (1) et ses généraux, dont l'audace
souvent excitée à la révolte. Elle étoit
éir pour se garantir de la guerre; mais
ut permis de garder ses orateurs, pourvu
elle exilât ses généraux. Ceux-ci s'étant aussi-
t retirés auprès de *Darius*, ne lui furent point
un médiocre secours.

CHAP. V. *Alexandre*, au moment de partir
ur la Perse, fit mourir tous les parens de sa
marâtre, que *Philippe* avoit élevés aux plus hau-
tes dignités, et pourvus de gouvernemens. Il
n'épargna pas même ceux d'entre les siens qui
lui paroissoient dignes de régner, afin que pen-
dant qu'il seroit occupé dans une expédition
lointaine, il ne restât dans la Macédoine aucune
semence de trouble et de sédition. Il emmena
pour faire la guerre avec lui ceux de ses rois
tributaires qu'il savoit avoir de la hardiesse et de
l'habileté, et ne laissa pour la garde de ses États
que les lâches et les imbécilles. Ayant ensuite
rassemblé ses troupes, il en chargea ses vais-
seaux, et s'embarqua avec elles. A la vue des
côtes de l'Asie, enflammé du désir de la sub-
juguer, il dressa douze autels aux Dieux pour
l'heureux succès de son entreprise. Il distribua
à ses amis tous ses domaines de Macédoine et
d'Europe, en leur disant *qu'il lui suffiroit de posséder l'Asie*. Avant qu'aucun de ses vaisseaux
mît à la voile, il immola des victimes pour
demander aux Dieux la victoire, dans une guerre

deret, hostias cædit, [illegible] quo toties a Persis p[illegible] tus sit: quibus longa [illegible]s, et imperia contigisse, quorumque ten[illegible] vices excipere meliùs acturos. Sed [illegible] citus ejus alia, quàm regis animo[illegible] sumptio fuit: quippe obliti omnes co[illegible] liberorumque, et longinquæ dom[illegible] Persicum aurum, et totius Orien[illegible] jam quasi suam prædam ducebant[illegible] belli periculorumque, sed divitiarum mem[illegible] nerant. Quum delati in Continentem essent[illegible] primus Alexander jaculum v[illegible]s in hostile[illegible] terram jecit; armatusque [illegible]e navi trip[illegible] dianti similis prosiluit, atque [illegible] hosti[illegible] cædit, precatus, *Ne se regem illæ terræ invitæ accipiant.* In Ilio quoque ad tumulos heroum, qui Trojano bello ceciderant, parentavit.

Cap. VI. Inde hostem petens, milites a populatione Asiæ prohibuit, *parcendum suis rebus* præfatus, *nec perdenda ea, quæ possessuri venerint.* In exercitu ejus fuere peditum xxx duo millia, equitum quatuor millia quingenti, naves centum lxxxii. Hac tam parva manu universum terrarum orbem utrum admirabilius vicerit, an aggredi ausus fuerit, incertum est. Quum ad tam periculosum bellum exercitum legeret, non juvenes robustos, nec primum florem ætatis, sed veteranos, plerosque etiam emeritæ militiæ, qui cum patre patriisque militaverant, ele-

(2) La comparaison de *Justin* est ridicule.
(3) D'*Achille*, d'*Ajax*, etc.

venger la Grèce tant de
s. Il disoit que ce peu-
que le temps étoit venu
Empire passer en de meilleures
es soldats étoient animés du même espoir.
tous leurs femmes et leurs enfans, ne
oint aux fatigues d'une expédition loin-
regardoient déjà comme leur proie l'or
se et toutes les richesses de l'Orient,
l'espérance de s'enrichir, ils n'envisa-
oint les périls auxquels ils alloient s'ex-
. Lorsqu'ils eurent touché au rivage de
l'Asie, *Alexandre* y lança le premier un dard
comme sur une terre ennemie, et sauta tout armé
sur le bord avec la plus grande légéreté (2). Il y
fit égorger des victimes, et pria les Dieux de
peuples de ces pays à le recevoir sans
peine pour leur roi. Il offrit aussi à Ilion des
sacrifices funebres sur le tombeau des héros (3)
qui avoient péri au siège de cette ville.

CHAP. VI. En partant de là pour aller cher-
cher l'ennemi, il défendit à ses soldats de faire
du dégât dans l'Asie, leur disant qu'ils devoient
respecter son nouveau domaine, et ne pas dé-
vaster un pays qu'ils venoient posséder. Son ar-
mée étoit composée de trente-deux mille hommes
de pied, de quatre mille et cinq tents chevaux,
et de cent quatre-vingts vaisseaux. On ne sait
qu'admirer le plus, ou qu'avec un si petit nom-
bre de troupes il ait subjugué l'univers, ou qu'il
en ait osé former le dessein. Lorsqu'il fit ses
levées pour une expédition si périlleuse, il choi-
sit non des hommes jeunes et vigoureux, mais
de vieux soldats dont la plupart étoient des vété-
rans qui avoient servi sous son père et sous ses
oncles. On eut dit qu'il avoit levé des généraux
et non de simples soldats. On n'y voyoit aucun

git : ut non tam m[illegible]
militiæ electos putar[illegible]
nisi sexagenarius d[illegible] si p[illegible]
castrorum cerneres, senatum te[illegible]
priscæ reipublicæ videre diceres. Itaq[illegible]
in prœlio fugam, sed victoriam [illegible]
nec in pedibus cuiquam spes, s[illegible]
certis fuit. Contra rex Persarum [illegible]
fiduciâ virium, nihil astu agere, [illegible]
suis, *occulta consilia victoriæ furtivæ co[illegible]*
nec hostem regni finibus arcere, sed in [illegible]
mum regnum accipere : gloriosius ratu[illegible]
repellere bellum, quàm non admittere
Prima igitur congressio in ca[illegible]is Adrastii[illegible]
fuit. In aciè Persarum sexcenta [illegible]lia fuere,
quæ non minùs arte Alexandri, quàm vir-
tute Macedonum superata, terga verterunt.
Magna itaque cædes Persarum fuit. De exer-
citu Alexandri novem pedites, centum
viginti equites cecidere : quos rex impensè,
ad ceterorum exemplum humatos, statuis
equestribus donavit, cognatisque eorum
immunitates dedit. Post victoriam major
pars Asiæ ad eum defecit. Gessit et plura
bella cum præfectis Darii, quos jàm non
tam armis, quàm terrore nominis sui vicit.

Cap. VII. Dum hæc aguntur, interim
indicio captivi ad eum defertur, insidias ei
ab Alexandro Lyncista, genero Antipatri,
qui præpositus Macedoniæ erat, parari. Ob

(4) Arrosée par le Granique, d'où cette bataille fut appelée la bataille du Granique.

(5) Il s'empara de Tralles, de Sardes, d'Ephèse, de Magnésie, etc.

[redacted] te ans, en sorte qu'en [redacted] tête de son armée, on [redacted] quelque ancienne répu- Tous [redacted] dans l'action à vaincre et [redacted]uir ; tous mettoient leur espoir dans la [redacted] de leurs bras, et non dans la vîtesse de [redacted]bes. *Darius*, roi de Perse, au contraire, [redacted] sur ses forces, et dédaignoit la ruse. Il [redacted] ses gens que l'usage des stratagèmes ne [redacted]it qu'à ceux qui vouloient dérober la [redacted]. Au-lieu d'écarter l'ennemi de ses fron- [redacted]res, il le laissa pénétrer dans le centre de ses Etats, persuadé qu'il lui seroit plus glorieux de le repousser que de l'empêcher de parvenir jusqu'à lui. Le premier combat se donna dans la plaine d'*Adraste* (4). Les Perses, au nombre de [redacted] mille hommes, furent battus et mis en fuite, autant par l'habileté d'*Alexandre*, que par la valeur des Macédoniens qui en firent un carnage horrible, et ne perdirent que neuf fantassins et cent vingt cavaliers. *Alexandre*, pour exciter l'émulation de ses troupes, fit faire à ces morts de pompeuses funérailles, leur érigea des statues équestres, et accorda des privilèges à leurs parens. Après sa victoire, la plus grande partie de l'Asie (5) se rendit à lui. Il en vint plusieurs fois aux mains avec les généraux (6) de *Darius*, et il en triompha plus par la terreur de son nom que par la force de ses armes.

CHAP. VII. Pendant ce temps-là on vint l'avertir, sur le rapport d'un prisonnier, qu'*Alexandre Lyncéste*, gendre d'*Antipater*, gouverneur de la Macédoine, tramoit une conspiration contre lui. Il le fit seulement mettre aux fers, de peur qu'il ne s'élevât quelques troubles dans la Macé-

(6) Particulièrement avec *Memnon*, qu'il chassa de Milet et d'Halicarnasse.

quam causam timens
in Macedonia motus
eum habuit. Post hæc
quæ posita est inter Phrygiam maj
minorem : cujus urbis potiundæ
propter prædam cupido eum cepit,
audierat in ea urbe, in templo Jovi
Gordii positum, cujus nexum si
visset, eum totâ Asiâ regnaturum,
oracula cecinisse. Hujus rei causa
illa fuit. Gordius quum in his regionib
bobus conductis araret, aves cum omnis
generis circumvolare cœperunt. Profectus ad
consulendos augures vicinæ urbis, obviam
in porta habuit virginem eximiæ pulchritudinis : percontatus eam, quem potissimum
augurem consuleret; illa auditâ causâ consulendi, quara artis ex disciplina parentum,
regnum ei portendi, respondit : polliceturque
se et matrimonii, et sui sociam. Tam pulchra conditio, prima regni felicitas videbatur. Post nuptias, inter Phrygas orta
seditio est. Consulentibus de fine discordiarum, oracula responderunt, *regem discordiis opus esse*. Iterato quærentibus de persona
regis, *jubentur eum regem observare*, quem
reversi primum in templum Jovis euntem
plaustro reperissent. Obvius illis Gordius
fuit, statimque eum regem consalutant. Ille
plaustrum, quo vehenti regnum delatum
fuerat, in templo Jovis positum, majestati
regiæ consecravit. Post hunc filius Mida

(7) Ville de la grande Phrygie sur le Sangave.
(8) Fils de *Calliope* et d'*Apollon*.

de mort. Après cela il
Gordium (7), qui est
ntre
rygies. Il désiroit de s'en
maître, non pour la piller, mais parce
oit ouï dire qu'on y conservoit en dépôt,
emple de Jupiter, le joug du chariot de
, et que les anciens oracles avoient pro-
pire de l'Asie à celui qui viendroit à
n délier les nœuds. Voici quel fut le
cette aventure. *Gordius* labourant dans
ys avec des bœufs de louage, des oiseaux
de toute espèce vinrent voltiger autour de lui.
Comme il alloit consulter les augures de la ville
prochaine, il rencontra à la porte une très-belle
fille; il lui demanda à quel augure il devoit pré-
férablement s'adresser. Cette fille, instruite elle-
même par ses parens dans l'art de la divination,
après avoir appris le sujet sur lequel il vouloit
consulter, lui répondit que *c'étoit un présage de
sa future royauté*. Elle lui promit de l'épouser
et de partager ses espérances. *Gordius* regarda
une offre aussi belle comme l'heureux prélude de
son règne. Après son mariage, les Phrygiens,
divisés chez eux, consultèrent l'oracle pour savoir
quand finiroient leurs discordes. Il leur fut ré-
pondu qu'*elles cesseroient lorsqu'ils se donneroient
un roi*. Ayant encore demandé quelle personne
ils devoient placer sur le trône, l'oracle leur
ordonna d'y élever le premier qu'ils rencontre-
roient à leur retour, allant sur un chariot au
temple de Jupiter. *Gordius* s'étant le premier
présenté à eux, il en fut salué roi. En mémoire
de son élévation au trône, il déposa dans le
temple de Jupiter, et consacra à ce Dieu le cha-
riot qui le portoit lorsqu'il reçut la couronne.
Midas, son fils et son successeur, initié par
Orphée (8) dans la connoissance des rits sacrés,

regnavit, qui ab Orph
initiatus, Phrygiam
quibus tutior omni
Igitur Alexander captâ
plum Jovis venisset, jugum planst
sivit : quo exhibito, quum capita
torum intra nodos abscondita repe
posset, violentiùs oraculo usus, gl
menta cædit, atque ita resolutis
latentia in nodis capita invenit.

CAP. VIII. Hæc illi agenti, nuntiat
Darium cum ingenti exercitu adventare.
Itaque timens angustias, ma celeritate
Taurum transcendit : in qu festinatione
quingenta stadia cursu fecit. Quum Tarsum
venisset, captus Cydni fluminis amœnitate,
per mediam urbem influentis, projectis armis,
plenus pulveris ac sudoris, in præfrigidam
undam se projecit. Tum repentè tantus ner-
vos ejus occupavit rigor, ut interclusâ voce
non spes modò remedii, sed nec dilatio peri-
culi inveniretur. Unus erat ex medicis no-
mine Philippus, qui solus remedium polli-
ceretur ; sed et ipsum, Parmenionis pridie
a Cappadocia missæ epistolæ suspectum
faciebant ; qui ignarus infirmitatis Alexandri
scripserat, a Philippo medico caveret, nam
corruptum illum a Dario ingenti pecunia
esse. Tutius tamen est ratus, dubiæ se fidei

(9) Haute montagne d'Asie.

(1) Mesure itinéraire. On en distingue de deux sortes, les petits qui étoient de 600 pieds communs, et les grands de 600 grands pieds, qui faisoient 1000 pieds communs.

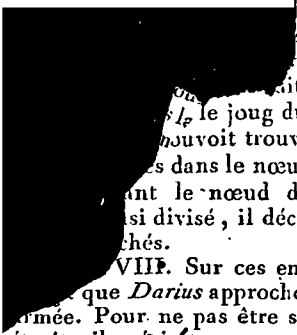

x dans la Phrygie; et
à la religion la paix
ie. *Alexandre*, après
it au temple de Jupiter,
le joug du chariot de *Gordius*.
ouvoit trouver les bouts des cour-
s dans le nœud, il brusqua l'oracle
nt le nœud d'un coup d'épée, et
si divisé, il découvrit les bouts qui y
hés.

VIII. Sur ces entrefaites, on lui an-
que *Darius* approchoit avec une puissante
rmée. Pour ne pas être surpris dans un poste
étroit, il précipita sa marche, et passa le mont
Taurus (a) avec une telle célérité, qu'il fit
500 stades (1) d'une seule traite. Lorsqu'il fut
arrivé à Tarse (2), ravi de la beauté du Cydnus
qui coule au milieu de la ville, il quitta ses
armes, et couvert de poussière et de sueur, il se
jeta dans ce fleuve dont les eaux sont très-froides.
Alors il fut tout-à-coup saisi d'un si violent fris-
son, qu'il perdit d'abord la parole, et qu'on
regarda sa mort non-seulement comme inévita-
ble, mais comme prochaine. Un seul de ses mé-
decins, nommé *Philippe*, promit de le guérir;
mais *Parménion*, qui lui avoit écrit la veille de
la Cappadoce, le lui avoit rendu suspect; sans
être instruit de sa maladie, il lui avoit mandé
de se défier du médecin *Philippe*, parce que
Darius l'avoit corrompu par une grosse somme
d'argent. Cependant *Alexandre* trouva plus de
sûreté à se confier à la foi douteuse de son mé-
decin, qu'à négliger une maladie à laquelle il
auroit infailliblement succombé, s'il n'eût point
fait usage des remèdes. Il prit donc la coupe qui
lui fut présentée par *Philippe*, et il lui remit en

(2) Capitale de la Cilicie sur le Cydnus.

medici credere , [redacted]
perire. Accepto ig[redacted]
medico tradidit ; a[redacted]
oculos in vultum leg[redacted]
curum conspexit , lætior fa[redacted]
tatemque quarta die recepit.

Cap. IX. Interea Darius c[redacted]
gentis millibus peditum , ac centu[redacted]
equitum in aciem procedit. Mo[redacted]
multitudo hostium respectu pauci[redacted]
Alexandrum ; sed interdum repi[redacted]
quantas res cum ista paucitate gessisse[redacted]
quantosque populos fudisset. Itaque quum
spes metum vinceret , periculosius differre
bellum ratus , ne desperatio suis cresceret,
circumvectus suos , singulas gentes diversa
oratione alloquitur : Illyrios et Thracas opum
ac divitiarum ostentatione , Græcos veterum
bellorum memoriâ internecivique cum Persis
odii accendebat : Macedones autem nunc
Europæ victæ admonet , nunc Asiæ expe-
titæ ; nec inventos illis toto orbe pares viros
gloriatur. Ceterùm et laborum finem hunc,
et gloriæ cumulum fore. Atque inter hæc
identidem consistere aciem jubet , ut hac
mora consuescant oculis turbam hostium
sustinere. Nec Darii regis operâ in ordinanda
acie defuit : quippe omissis ducum officiis ,
ipse omnia circumire , singulos hortari ,
veteris gloriæ Persarum , imperiique perpe-
tuæ a diis immortalibus datæ possessionis
admonere. Post hæc prœlium ingentibus
animis committitur. In eo uterque rex vul-
neratur. Tamdiu certamen anceps fuit ,

[redacted]mps la lettre de *Parménion*. *Philippe* la *Alexandre* ne cessa point de le fixer en le breuvage ; et comme il n'apperçut ltération sur son visage, il se rassura , et guérit quatre jours après.

IX. Cependant *Darius* s'avançoit en bataille à la tête de quatre cent mille infanterie et de cent mille chevaux. , *Alexandre* ressentoit quelque trouble rant cette multitude prodigieuse d'en- sa petite armée ; mais il songeoit d'un côté qu'avec ce petit nombre de gens il avoit fait de grands exploits et vaincu des peuples puissans. L'espoir l'emporta donc sur la crainte ; et de peur que s'il différoit à combattre, le découragement ne saisît ses troupes, il parcourut les rangs à cheval, et anima les différentes nations dont elles étoient composées, en leur parlant à chacune selon leur génie. Il faisoit envisager aux Illyriens et aux Thraces les richesses qui seroient leur proie. Il rappeloit aux Grecs les anciennes guerres qu'ils avoient soutenues contre les Perses, et la haine mortelle qu'ils se portoient encore les uns aux autres. Il représentoit aux Macédoniens, tantôt qu'ils avoient déjà subjugué l'Europe, tantôt qu'ils avoient entrepris de dompter l'Asie. Qu'ils pouvoient se glorifier d'être la plus belliqueuse nation de l'univers ; et qu'au reste, ce seroit-là le terme de leurs travaux, et le comble de leur gloire. En leur parlant ainsi, il leur faisoit faire halte de temps en temps, pour les familiariser peu à peu au spectacle de l'armée innombrable des Perses. *Darius*, de son côté, mit tous ses soins à bien ranger ses troupes. Il ne s'en reposa point sur ses lieutenans ; il parcourut lui-même tous les quartiers ; il exhorta chaque rang à bien faire, en leur mettant devant les yeux

quoad fugeret Darius. Exinde cæd[illegible]
rum secuta est. Cæsa sunt peditu[illegible]
et sexaginta millia, equitum decen[illegible]
capta quadraginta millia. Ex Mac[illegible]
cecidere pedestres CXXX, equites CL.
Persarum multum auri ceterarum[illegible]
inventum. Inter captivos castrorum[illegible]
et uxor eademque soror, et filiæ d[illegible]
fuere. Ad quas visendas hortandas[illegible]
Alexander venisset, conspectis a[illegible]
invicem se amplexæ, velut statim moriturae
complorationem ediderunt. Provolutæ deinde
genibus Alexandri, non mortem, sed dum
Darii corpus sepeliant, dilationem mortis,
deprecantur. Motus tantâ mulierum pietate
Alexander, et Darium vivere dixit, et timentibus mortis metum dempsit: easque haberi
ut reginas præcepit. Filias quoque non sordidius dignitate patris sperare matrimonium
jussit.

Cap. X. Post hæc, opes Darii, divitiarumque apparatum contemplatus, admiratione tantarum rerum capitur. Tunc primum luxuriosa convivia, et magnificentiam epularum sectari: tunc Barsenen captivam diligere propter formæ pulchritudinem cœpit. Ex qua postea susceptum puerum Herculem

(3) Bataille d'Issus, ville située entre la Syrie et la Cilicie.

(4) Fille de *Darius*.

gloire des Perses, et la perpétuité de leur
u'ils tenoient des Dieux immortels.
harangues, les deux armées en viennent
s (3). On se bat avec furie : les deux rois
ment blessés. La victoire balança jus-
nent où *Darius* prit la fuite. Alors les
urent mis en pièces. On leur tua soixante
et un mille hommes d'infanterie et dix mille de
cavalerie. On leur fit quarante mille prisonniers.
Il ne resta sur la place, du côté des Macédoniens,
que cent trente piétons et cent cinquante cava-
liers. On trouva dans le camp des Perses une
grande quantité d'or et beaucoup d'autres riches-
ses. Parmi les prisonniers qu'on y fit, furent la
mère, les deux filles et la femme de *Darius*,
laquelle étoit aussi sa sœur. *Alexandre* fut les
voir et les consoler. A la vue des gens armés qui
entroient chez elles, elles s'embrassèrent les unes
les autres en pleurant et en se lamentant comme
sur le point de mourir. Elles se jetèrent ensuite
aux genoux d'*Alexandre*, le priant, non de leur
accorder la vie, mais seulement de la leur laisser
jusqu'à ce qu'elles eussent enseveli le corps de
Darius. Le roi, sensible à la vive tendresse de
ces femmes, leur dit que *Darius* vivoit encore,
et qu'elles n'avoient rien à craindre pour leurs
jours. Il ordonna qu'on les traitât en reines, et fit
espérer aux deux jeunes princesses un mariage
convenable à la dignité de leur père.

CHAP. X. *Alexandre*, ayant ensuite considéré les trésors et la magnificence du camp de *Darius*, fut frappé d'un luxe aussi prodigieux. Il commença dès-lors à aimer les festins splendides et voluptueux; il devint amoureux de *Barsiné* (4), l'une de ses captives, et en eut un fils auquel il donna le nom d'*Hercule*. N'oubliant pas néanmoins que *Darius* vivoit encore, il envoya

vocavit. Memor tamen adhuc Darii Parmenionem ad occupandam Persi sem, aliosque amicos ad recipien civitates misit: quæ statim aud victoriæ, ipsis Darii præfectis magno pondere tradentibus se; in po victorum venerunt. Tunc in Syriam proficiscitur; ubi obvios cum insulis multos Orientis reges habuit. Ex his pro meritis singulorum alios in societatem recepit; aliis regnum adeuit, suffectis in loca eorum novis regibus. Insignis præter ceteros fuit Abdalonimus, rex ab Alexandro Sidoniæ constitutus. Quem Alexander, quum operam oblocare ad puteos exhauriendos, hortosque irrigandos solitus esset, miserè vitam exhibentem, regem fecerat, spretis nobilibus, ne generis id, non dantis beneficium putarent. Tyriorum civitas quum coronam auream magni ponderis, per legatos in titulum gratulationis Alexandro misisset, gratè munere acceptò, Tyrum se ire velle ad vota Herculi reddenda, dixit. Quum legati rectiùs id eum in Tyro vetere et antiquiore templo facturum dicerent, in deprecantes ejus introitum ita exarsit, ut urbi excidium minaretur; confestimque exercitu insulæ applicato, non minùs animosis Tyriis fiduciâ Carthaginensium, bello excipitur. Angebat enim Tyriis animos Didonis exemplum,

(5) Ville de Phénicie.

(6) Ville située sur un roc de la mer de Syrie.

(7) Sœur de *Pygmalion*, roi de Tyr, fameuse par les beaux vers de *Virgile*.

Parmenion s'assurer de la flotte des Perses, et ses autres amis des villes d'Asie, qui, au premier bruit de sa victoire, se rendirent aux vainqueurs; les lieutenans même de *Darius* se remirent entre leurs mains en leur présentant une immense quantité d'or. *Alexandre* marcha de-là vers la Syrie; plusieurs rois orientaux vinrent au-devant de lui avec les ornemens de leur dignité. Il les traita chacun suivant sa conduite : il mit les uns au nombre de ses alliés; il détrôna les autres, et leur substitua de nouveaux rois. Parmi ces princes on distinguoit *Abdalonime*, qui avoit été réduit auparavant à gagner laborieusement sa vie en se louant pour curer des puits, et pour arroser des jardins, et qu'il fit roi de Sidon (5), à l'exclusion des grands du pays, de peur que ceux-ci n'eussent cru devoir à leur naissance ce qu'ils n'auroient dû qu'à sa générosité. La ville de Tyr (6) lui envoya une couronne d'or d'un grand poids, comme un gage de la part qu'elle prenoit à ses victoires. Il reçut ce présent d'une manière gracieuse, et dit aux députés qu'il avoit dessein de se rendre à Tyr pour s'y acquitter d'un vœu qu'il avoit fait à *Hercule*. Ceux-ci lui ayant répondu qu'il feroit mieux de choisir pour cela l'ancienne ville et l'ancien temple de Tyr, allumèrent tellement sa colère, en le priant par-là de ne pas entrer dans la ville neuve, qu'il les menaça de la ruiner. En effet, il fit à l'instant approcher son armée vers l'isle. Les Tyriens, comptant sur le secours des Carthaginois, se mirent sur la défensive avec une ardeur égale à la sienne. Ils étoient animés par l'exemple de *Didon* (7), qui après avoir fondé Carthage (8), avoit conquis la troisième partie du monde. Ils

(8) Ville d'Afrique, qui devint depuis la rivale de Rome.

quæ Carthagine conditâ, tertiam partem Orbis quæsisset : turpe ducentes, si feminis suis plus animi fuisset in imperio quærendo, quàm sibi in tuenda libertate. Amotâ igitur imbelli ætate Carthaginem, et arcessitis undè auxiliis, non magno pòst tempore per proditionem capiuntur.

Cap. XI. Inde Rhodum Alexander, Ægyptum, Ciliciamque sine certamine recipit. Ad Jovem deinde Hammonem pergit, consulturus et de eventu futurorum, et de origine sua. Namque mater ejus Olympias confessa viro suo Philippo fuerat, Alexandrum non ex eo se, sed ex serpente ingentis magnitudinis concepisse. Denique Philippus ultimo prope vitæ suæ tempore, *filium suum non esse* palam prædicaverat. Qua ex causa Olympiadem, velut stupri compertam, repudio dimiserat. Igitur Alexander cupiens originem divinitatis acquirere, simul et matrem infamiâ liberare, per præmissos submonat antistites, quid sibi responderi velit. Ingredientem templum, statim antistites, ut Hammonis filium salutant. Ille lætus dei adoptione, hoc se patre censeri jubet. Rogat deinde, an omnes interfectores parentis sui sit ultus ; respondetur, patrem ejus nec posse mori : regis Philippi peractam plenè ultionem esse. Tertiam interrogationem poscenti, victoriam omnium bellorum, possessionemque terrarum dari respon-

(9) Sept mois après.
(1) La première des Isles Cyclades.
(2) Pays d'Afrique.

avoient

auroient cru se déshonorer, s'ils avoient montré moins de courage en défendant leur liberté, que leurs femmes en conquérant un Empire. Ils envoyèrent donc à Carthage tous ceux qui n'étoient point en âge de porter les armes, et en firent bientôt venir du secours. Mais peu de temps après (9), leur ville fut prise par trahison.

CHAP. XI. *Alexandre* s'empara ensuite, sans coup férir, de Rhodes (1), de l'Egypte (2) et de la Cilicie (3). Il gagna de-là le temple de Jupiter Ammon, pour s'instruire du succès de ses autres entreprises, et pour s'éclaircir sur son origine. *Olympias*, sa mère, avoit avoué à *Philippe* qu'elle ne l'avoit pas eu de lui, mais d'un serpent d'une grosseur prodigieuse. *Philippe*, lui-même presque au dernier moment de sa vie, avoit publiquement déclaré qu'*Alexandre n'étoit pas son fils*; et c'étoit pour cette raison qu'il avoit répudié *Olympias*, comme convaincue d'adultère. *Alexandre*, ayant donc envie qu'on lui crût une origine divine, et voulant d'ailleurs sauver l'honneur de sa mère, envoya devant lui des gens pour corrompre les prêtres, et leur dicter les réponses qu'il désiroit. Lorsqu'il entra dans le temple, les prêtres le saluèrent comme fils de Jupiter. Ravi d'être adopté par ce Dieu, il ordonne qu'on le croye son fils. Il demande ensuite s'il a fait périr tous les complices de la mort de son père; on lui répond que son père n'est point sujet à la mort, et que celle du roi *Philippe* a été pleinement vengée. Il fait une troisième demande sur ses entreprises, et on lui promet une suite continuelle de victoires, et la conquête de l'univers. On recommande encore aux courtisans qui l'accompagnoient, de le révérer à l'avenir, non plus comme un roi, mais

(3) Pays d'Asie.

tur. Comitibus quoque suis respon[illegible], ut Alexandrum pro deo, non pro rege colerent. Hinc illi aucta insolentia, mirusque animo increvit tumor, exemptâ comitate, quam et Græcorum litteris et Macedonum institutis didicerat. Reversus ab Hammone Alexandriam condidit, et coloniam Macedonum caput esse Ægypti jubet.

Cap. XII. Darius quum Babyloniam profugisset, per epistolas Alexandrum deprecatur, redimendarum sibi captivarum potestatem faciat, inque eam rem, magnam pecuniam pollicetur; sed Alexander in pretium captivarum regnum omne, non pecuniam petit. Interjecto tempore, aliæ epistolæ Darii Alexandro redduntur, quibus filiæ matrimonium et regni portio offertur. Sed Alexander *sua sibi dari* rescripsit; jussitque supplicem venire, et regni arbitria victori permittere. Tum spe pacis amissâ, bellum Darius reparat: cum quadringentis millibus peditum, et centum millibus equitum obviam vadit Alexandro. In itinere nuntiatur, uxorem ejus ex collisione abjecti[illegible] decessisse, ejusque mortem illacrymatum Alexandrum, exsequiasque benignè prosecutum, idque eum non amoris, sed humanitatis causâ fecisse. Nam semel tantùm eam Alexandro visam esse, quum matrem filiasque ejus parvulas frequenter consolaretur. Tunc Darius se ratus verè victum, quum post tot prœlia, etiam beneficiis ab hoste superaretur, gratumque sibi esse, si vincere

(4) Il avoit été pendant trois ans disciple d'*Aristote*,

comme un Dieu. Son orgueil, flatté par ces réponses, alla jusqu'à l'insolence. Il perdit cette politesse et cette affabilité qu'il avoit puisées dans la littérature Grecque (4) et dans l'éducation Macédonienne. De retour du temple d'*Ammon*, il bâtit Alexandrie; il la peupla d'une colonie de Macédoniens, et en fit la capitale de l'Egypte.

CHAP. XII. *Darius*, après s'être sauvé à Babylone, écrivit à *Alexandre* pour le prier de lui permettre de racheter les princesses qu'il détenoit prisonnières, lui promettant une somme d'argent considérable. *Alexandre* lui demanda pour leur rançon, non de l'argent, mais tout son royaume. Quelque temps après, il reçut une seconde lettre de *Darius*, par laquelle ce prince lui offroit sa fille en mariage et une partie de ses Etats. *Alexandre* répondit que *c'étoit lui offrir ce qui lui appartenoit déjà*. Il lui ordonna de venir le trouver en suppliant, et de remettre à son vainqueur la disposition de son Empire. *Darius*, désespérant alors de la paix, reprend les armes; il vient au-devant d'*Alexandre* avec quatre cent mille hommes d'infanterie et cent mille chevaux. Il apprend dans sa marche que sa femme s'est blessée et est morte d'une fausse couche; qu'*Alexandre* l'a pleurée et lui a fait de pompeuses funérailles; que ce soin lui a été dicté par l'humanité et non par l'amour, puisqu'il ne l'avoit vu qu'une fois, tandis qu'il alloit fréquemment consoler sa mère et ses jeunes filles. *Darius* se crut alors véritablement défait, voyant que son ennemi, après avoir si souvent triomphé de lui par ses victoires, en triomphoit encore par ses bienfaits. Il dit que s'il ne pouvoit vaincre, il lui étoit du moins agréable d'être vaincu par un prince aussi généreux. Il lui écrit donc pour

nequeat, quòd a tali potissimùm vinceretur. Scribit itaque et tertias epistolas, et gratias agit, quòd nihil in suos hostile fecerit. Offert deinde majorem partem regni usque flumen Euphratem, et alteram filiam uxorem; pro reliquis captivis triginta millia talentûm. Ad hæc Alexander, *Gratiarum actionem ab hoste supervacaneam esse respondit; nec a se quicquam factum in hostis adulationem, nec quòd in dubios belli exitus, aut in leges pacis sibi lenocinia quæreret: sed animi magnitudine, quâ didicerit adversùs vires hostium, non adversùs calamitates contendere;* polliceturque, *præstaturum se ea Dario, si secundus sibi, non par haberi velit. Ceterùm, neque mundum posse duobus solibus regi; neque orbem summa duo regna salvo statu terrarum habere: proinde aut deditionem ea die, aut in posteram, aciem paret: nec polliceatur sibi aliam, quàm sit expertus, victoriam.*

Cap. XIII. Postera die aciem producunt: tum repentè ante prœlium, confectum curis Alexandrum somnus arripuit. Quum ad pugnam solus rex deesset, a Parmenione ægrè excitatus, quærentibus somni causas omnibus inter pericula, cujus etiam in otio semper parcior fuerit: Magno se æstu liberatum ait, somnumque sibi a repentina securitate datum, quòd liceat cum omnibus Darii copiis confligere; veritum se longam belli moram, si Persæ exercitum divisissent.

(5) Fleuve de la Mésopotamie, qui, après s'être joint au Tigre, se décharge dans la mer Persique.

la troisième fois ; il le remercie de n'avoir point traité sa famille en ennemi. Il lui offre ensuite la plus grande partie de son royaume, savoir tous les pays qui s'étendent jusqu'à l'Euphrate (5), la main d'une de ses filles et trente mille talents pour la rançon du reste des prisonniers. *Alexandre* lui répond que *des ennemis ne se doivent point de remerciemens ; qu'il n'a rien fait dans la vue de gagner ses bonnes graces ; qu'il n'a pas prétendu par-là se ménager une ressource contre le sort incertain des armes, ni l'engager à lui faire des propositions de paix plus avantageuses ; que sa clémence est seulement l'effet de sa grandeur d'ame, qui l'avoit toujours porté à combattre un ennemi armé, et à respecter un ennemi malheureux.* Il lui promet *de lui accorder ce qu'il demande s'il veut se contenter du second rang, au lieu de vouloir marcher son égal. Qu'au reste, la terre ne pouvoit pas plus, sans périr, avoir deux souverains, que l'univers deux soleils. Qu'il se dispose donc ou à se rendre ce jour même, ou à combattre le jour d'après, et qu'il ne se flatte point d'être plus heureux qu'auparavant.*

CHAP. XIII. Le lendemain les deux armées s'étendent dans la plaine en ordre de bataille. *Alexandre*, accablé de fatigue, s'endormit tout-à-coup avant le combat. Comme il ne manquoit plus que lui pour engager l'action, *Parménion* alla l'éveiller, et il en vint difficilement à bout. Tout le monde lui demandoit comment il avoit pu s'abandonner au sommeil dans des circonstances périlleuses, lui qui reposoit si peu lorsqu'il n'y avoit rien à craindre. Il répondit qu'il avoit été tout-à-coup délivré d'une grande inquiétude et rempli d'une pleine assurance, en se voyant sur le point de combattre à la fois toutes les forces de *Darius* ; qu'il avoit craint que ce

Ante prœlium utraque acies hostibus spectaculo fuit. Macedones multitudinem hominum, corporum magnitudinem, armorumque pulchritudinem mirabantur : Persæ a tam paucis victa suorum tot millia, stupebant. Sed nec duces circumire suos cessabant. Darius vix denis armatis singulos hostes, si divisio fieret, evenire dicebat. Alexander Macedonas monebat, *ne multitudine hostium, nec corporis magnitudine, vel coloris novitate moverentur : tantùm meminisse jubet, cum iisdem se tertiò pugnare ; nec meliores factos putarent fugâ ; quum in aciem secum tam tristem memoriam cædium suarum, et tantum sanguinis duobus prœliis fusi ferrent : et quemadmodum Dario majorem turbam hominum esse, sic virorum sibi.* Hortatur *spernant illam aciem auro et argento fulgentem, in qua plus prædæ, quàm periculi sit ; quum victoria non armorum decore, sed ferri virtute quæratur.*

Cap. XIV. Post hæc prœlium committitur. Macedones in ferrum cum contemptu toties a se victi hostis ruebant : contra Persæ mori, quàm vinci præoptabant. Verò ullo prœlio tantum sanguinis fusum est. Darius, quum vinci suos videret, mori voluit ; ipse ; sed a proximis fugere compulsus est. Suadentibus deinde quibusdam, ut pe

roi ne prolongeât la guerre en partageant ses troupes. Les deux armées étant en présence, se considérèrent l'une l'autre avant d'en venir aux mains. Les Macédoniens admiroient la prodigieuse multitude des Perses, la grandeur de leur taille et la beauté de leurs armes. Les Perses, de leur côté, s'étonnoient que tant de milliers de leurs gens eussent été vaincus par des troupes si peu nombreuses. Les deux rois ne cessoient point de parcourir leurs rangs. *Darius* disoit à ses soldats que si l'on calculoit le nombre des hommes, on trouveroit à peine un Macédonien contre dix Perses. *Alexandre* recommandoit aux siens de *ne s'étonner ni de la multitude des ennemis, ni de leur haute stature, ni de la couleur de leur teint, nouvelle pour eux. Qu'ils se ressouvinssent seulement que c'étoit pour la troisième fois qu'ils alloient les combattre. Qu'ils ne crussent point que la fuite les eût aguerris, puisqu'ils portoient au contraire le triste souvenir de leurs défaites et des flots de sang qu'ils avoient perdus dans les deux premières batailles. Que Darius avoit plus d'hommes que lui, mais qu'il avoit plus de soldats que Darius.* Il les exhortoit *à mépriser une armée [illegible]té d'or et d'argent, et qui devoit plus de butin à faire que de péril à essuyer, la victoire dépendant moins de l'éclat que de la force des armes.*

CHAP. XIV. Ensuite on en vint aux mains. Les Macédoniens, pleins de mépris pour un ennemi qu'ils avoient vaincu tant de fois, s'élançoient dans ses bataillons. Les Perses étoient déterminés à vaincre ou à mourir. Peu de batailles ont été aussi sanglantes. *Darius*, voyant ses troupes battues, voulut périr avec elles. Mais ceux qui étoient auprès de sa personne, l'obligèrent de prendre la fuite. Quelques-uns lui ayant

Cydni fluminis, ad iter hostium impediendum, intercluderetur; *non ita se salutis suæ velle consultum ait, ut tot millia sociorum hosti objiciat: debere et aliis fugæ viam patere, quæ patuerit sibi.* Alexander autem periculosissima quæque aggrediebatur; et ubi confertissimos hostes acerrimè pugnare conspexisset, eò se semper ingerebat, periculaque sua esse, non militum volebat. Hoc prœlio Asiæ imperium rapuit, quinto post acceptum regnum anno; cujus tanta felicitas fuit, ut post hoc nemo rebellare ausus sit; patienterque Persæ post imperium tot annorum, jugum servitutis acceperint. Donatis refectisque militibus XXXIV diebus, prædam recognovit. In urbe deinde Susa XL millia talentûm invenit. Expugnat et Persepolim, caput Persici regni, urbem multis annis illustrem, refertamque orbis terrarum spoliis, quæ interitu ejus primùm apparuere. Inter hæc DCCC admodum Græci occurrunt Alexandro, qui pœnam captivitatis truncatâ corporis parte tulerant; rogantes, ut Græciam, se quoque ab hostium crudelitate vindicaret. Data potestate redeundi, agros accipere maluerunt, ne non tam gaudium parentibus, quàm detestandum sui conspectum reportarent.

CAP. XV. Interea Darius in gratiam victoris a cognatis suis, aureis compedibus cate-

(6) Bataille du Lycas ou d'Arbelle en Assyrie.
(7) Capitale de la Susiane, province de la Perse.
(8) Les mains, les oreilles, le nez, etc.
(9) *Bessus* et *Nabarzane*.

conseillé de faire rompre le pont du Cydnus pour arrêter l'ennemi, il dit qu'*il ne prétendoit pas, pour mettre sa vie en sûreté, exposer au fer des Macédoniens tant de milliers d'hommes compagnons de son sort, et qu'il étoit juste que les autres eussent comme lui le moyen de se sauver.* Cependant *Alexandre* affrontoit les plus grands périls; il s'enfonçoit dans les quartiers où les Perses plus serrés se battoient avec plus de vigueur. Il vouloit que le danger fût pour lui, et non pour ses soldats. Ce fut par cette victoire (6) qu'il emporta l'empire de l'Asie, la cinquième année de son règne. Tel fut depuis son bonheur, que personne n'osa plus remuer, et que les Perses, après avoir dominé pendant tant d'années, subirent patiemment le joug de la servitude. Il récompensa ses soldats, leur accorda un repos de trente-quatre jours pour se remettre de leurs fatigues, et fit la revue du butin. Il se rendit ensuite à Suze (7), où il trouva quarante mille talens. Il prit Persépolis, capitale de la Perse, ville fameuse depuis bien des siècles, enrichie des dépouilles de l'univers, et dont les trésors ne parurent qu'après sa ruine. Sur ces entrefaites, environ huit cents Grecs à qui les Perses avoient tronqué quelques membres (8) pour leur faire porter la peine de leur captivité, vinrent se présenter à lui, et le prièrent de les venger de la barbarie de leurs ennemis, comme il avoit vengé la Grèce. Il leur permit de retourner dans leur patrie; mais ils aimèrent mieux accepter des terres qu'il leur accorda, dans la crainte que leurs parens n'eussent moins de joie de leur retour, que d'horreur de leurs mutilations affreuses.

CHAP. XV. Cependant les propres parens (9) de *Darius*, pour gagner la bienveillance du vain-

nisque in vico Parthorum Thara vincitur. Credo ita diis immortalibus judicantibus, ut in terra eorum, qui successuri imperio erant, Persarum regnum finiretur. Alexander quoque citato cursu postera die supervenit; ibique cognovit Darium clauso vehiculo [illegible] noctem exportatum. Jusso itaque exercitu subsequi, cum sex millibus equitum, fugientem insequitur: in itinere multa et periculosa prœlia facit. Emensus deinde multa millia passuum, quum nullum Darii indicium reperisset, respirandi equis datâ potestate, unus ex militibus, dum ad fontem proximum pergit, in vehiculo Darium, multis quidem vulneribus confossum, sed spirantem adhuc invenit: qui applicito captivo quum civem ex voce cognovisset, *id saltem præsentis fortunæ solatium habere se dixit, quòd apud intellecturum locuturus esset, nec incassum postremas voces emissurus.* Perferri hæc Alexandro jubet, *se nullis in eum meritorum officiis, maximorum illi debitorem mori, quòd in matre liberisque suis, regium [illegible] hostilem animum expertus, feliciùs hostem quàm cognatos sortitus sit: quippe matri et liberis suis ab eodem hoste vitam datam: sibi a cognatis ereptam, quibus et vitam, et regna dederit: quamobrem gratiam illis eam futuram, quam ipse victor volet. Alexandro referre se, quàm solam moriens potest, gratiam: precari superûm inferûmque numina, et regales deos, uti illi terrarum omnium victori contingat imperium. Pro se justam magis, quàm gravem sepulturæ veniam orare. Quod ad ultionem pertineat, jam*

queur, lui lièrent les pieds et les mains avec des chaînes d'or, dans Thara, village des Parthes. Ce fut, je crois, par une disposition des Dieux que l'empire des Perses s'éteignit sur les terres d'une nation qui devoit succéder à leur puissance. *Alexandre*, qui avoit couru à toute bride après lui, y arriva le jour suivant: il y apprit que la nuit précédente on l'avoit transporté ailleurs dans un chariot couvert. Il donna ordre à son armée de le suivre, et se mit à la poursuite de *Darius* avec six mille chevaux. Il eût à soutenir dans sa marche un grand nombre d'attaques périlleuses. Après avoir couru plusieurs stades sans découvrir les traces de *Darius*, il fit arrêter et reposer sa cavalerie. Pendant ce temps-là, un soldat ayant été puiser de l'eau à une fontaine voisine, trouva *Darius* dans son chariot, percé de coups, mais respirant encore. Il prit un prisonnier pour lui servir de truchement. *Darius* reconnoissant au langage de celui-ci qu'il étoit Perse, lui dit *que dans la situation déplorable où il se trouvoit, c'étoit du moins pour lui une consolation de penser qu'il alloit parler à un homme qui l'entendroit, et que ses dernières paroles ne seroient point perdues.* Il le charge de dire de sa part à *Alexandre*, qu'*il mouroit sans l'avoir jamais obligé, et chargé lui-même de ses bienfaits, sa mère ayant trouvé dans lui plutôt un roi généreux qu'un vainqueur impitoyable. Qu'il avoit été plus heureux en ennemis qu'en parens, puisqu'Alexandre avoit conservé les jours de sa mère et de ses enfans, et que ses proches ont tranché les siens, quoiqu'ils lui dussent la vie et leurs Etats. Que le sort de sa famille dépendoit de la volonté de son vainqueur. Que pour lui, il ne pouvoit en mourant lui témoigner sa reconnoissance, qu'en priant les Dieux du ciel et des enfers, et ceux qui veillent*

non suam, sed exempli, communemque omnium regum esse causam, quam negligere, illi[illegible] indecorum et periculosum esse: quippe quum in altero justitiæ vis, in altero etiam utilitati causa versetur. In quam rem unicum pignus fidei regiæ, dexteram se ferendam Alexandro dare. Post hæc porrectâ manu exspiravit. Quæ ubi Alexandro nuntiata sunt, viso corpore defuncti, tam magnam illo fastigio mortem lacrymis prosecutus est; corpusque regio more sepeliri, et reliquias ejus, majorum tumulis inferri jussit.

LIBER XII.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Alexandri in retinendo milite solertia. Græci bellum absente Alexandro reparant.*

2 *Alexander, rex Epiri, Italiam turbat, et tandem in pugna cadit. Scythæ Alexandri præfectum et exercitum internecione delent.*

3 *Alexandri simulatio, ambitio, cum Thalestri concubitus, luxus et profusiones.*

4 *Quâ ratione Macedones tumultuantes in officio continuerit.*

5 *In domesticos suos ferrum stringit et novâ ratione adversarios ulciscitur, populos mul[illegible]*

sur les rois, de le rendre vainqueur de ses ennemis et maître de l'univers. Il le prie de lui faire des funérailles décentes, mais non somptueuses. Que quant à la vengeance de sa mort, elle l'intéresse moins qu'Alexandre : que c'est la cause commune de tous les rois, et qu'il doit cet exemple à l'univers. Qu'il seroit également honteux et dangereux pour lui de la négliger ; que sa justice et son intérêt l'obligeoient de la poursuivre. Il dit enfin au soldat *que pour unique gage de sa foi royale, il lui touchoit dans la main, afin qu'il touchât de sa part dans celle d'Alexandre.* A ces mots, il lui tendit la main et expira. *Alexandre*, instruit de ceci, fut voir le corps de *Darius*. Il versa des larmes sur une mort aussi indigne d'un si grand prince., et l'ayant fait ensevelir en roi, il le fit transporter dans le tombeau de ses ancêtres.

LIVRE XII.

Sommaire des Chapitres.

1 *Adresse d'Alexandre à retenir ses troupes. Les Grecs reprennent les armes en son absence.*

2 *Alexandre, roi d'Epire, trouble l'Italie, et périt dans un combat. Les Scythes taillent en pièces un lieutenant d'Alexandre avec son armée.*

3 *Dissimulation et ambition d'Alexandre. Son commerce avec Thalestris. Son luxe, ses profusions.*

4 *Comment il contient les Macédoniens prêts à se révolter.*

5 *Il s'arme contre les siens, et tire de ses ennemis une vengeance singulière. Il soumet*

subigit, et Bessum, Darii interfectorem, de medio tolli curat.

6 *In convivio mactat Clitum amicum, quem frustra desiderat peccati serâ pœnitentiâ ductus.*

7 *Ad ingenium reversus imprudentes consilia [illegible] sævit: ad Orientem statuit imperii limites; Bacchi vestigiis delectatur; Herculisque gesta superare contendit.*

8 *Porum, prœlio superatum, regiè excipit et dimittit: multis populis expugnatis quietem exercitui concedere velle videtur.*

9 *Bellum instaurat. In Sugambrorum urbe de vita certat et periclitatur.*

10 *Ab amicis periculo ereptus, Oceanum lustrat: terminos imperii statuit: præfectos vitâ privat, et ad nuptias applicat animum.*

11 *Liberalitas, munificentia et severitas ejusdem.*

12 *Quâ ratione Macedones seditiosos ad officium revocaverit. Hephæstionis obitus et tumulus.*

13 *Dum occidentales provinciæ manus porrigunt, Alexander in lethalem morbum incidit, Babylonem pergens.*

14 *Alexander Antipatri artibus veneno extinguitur.*

15 *Alexandri moribundi novissima verba.*

16 *Ejusdem Alexandri Magni elogium.*

CAP. I. ALEXANDER in persequendo Dario amissos milites, magnis funeribus impensis extulit; reliquis expeditionis ejus sociis, tredecim millia talentûm divisit. Equorum major par æstu amissa, inutilesque etiam, qui superfuerant, facti. Pecunia omnis ceu-

(1) Capitale de la Médie.

plusieurs peuples, et fait mourir Bessus, meurtrier de Darius.

6 *Il tue Clitus dans un festin. Son repentir et ses regrets inutiles.*

7 *Il revient à son caractère, et maltraite ceux qui lui donnent de sages conseils. Il pose dans l'Orient les limites de son Empire. Il est charmé de marcher sur les traces de Bacchus, et s'efforce de surpasser les exploits d'Hercule.*

8 *Vainqueur de Porus, il le traite en roi et le renvoie. Après plusieurs conquêtes, il paroît vouloir accorder du repos à son armée.*

9 *Il recommence la guerre. Dans la ville des Sagambres, il combat pour la vie, et court risque de la perdre.*

10 *Délivré du péril par ses amis, il visite l'Océan; marques les bornes de son Empire, fait mourir quelques gouverneurs, et songe à se marier.*

11 *Sa libéralité et sa sévérité.*

12 *Comment il reprime une sédition militaire. Mort d'Ephestion : son tombeau.*

13 *Tandis que l'Occident lui tend les bras, il est attaqué d'une maladie mortelle en gagnant Babylone.*

14 *Antipater le fait empoisonner.*

15 *Ses dernières paroles.*

16 *Son éloge.*

CHAP. I. ALEXANDRE fit de somptueuses funérailles aux soldats qu'il avoit perdus en poursuivant *Darius*, et distribua treize mille talens au reste de ses troupes. Les chaleurs excessives lui tuèrent la plupart de ses chevaux; ceux qui y résistèrent devinrent inutiles. Il déposa à Echatane (1) tout l'argent, qui se monta à 190 mille

tum nonaginta millia talentûm Ecbatanâ congesta, eique Parmenio præpositus. Dum hæc aguntur, epistolæ Antipatri e Macedonia ei redduntur, quibus bellum Agidis, regis Spartanorum, in Græcia; bellum Alexandri regis Epiri in Italia; bellum Sopyrionis, præfecti ejus, in Scythia, continebatur. Quibus variè affectus, plus tamen lætitiæ, cognitis mortibus duorum æmulorum regum, quàm doloris, amissi cum Sopyrione exercitûs, cepit. Namque post profectionem Alexandri, Græcia fermè omnis in occasionem recuperandæ libertatis, ad arma concurrerat, auctoritatem Lacedæmoniorum sequuta, qui Philippi Alexandrique pacem soli spreverant, et leges respuerant. Dux hujus belli Agis rex Lacedæmoniorum fuit, quem motum Antipater contractis militibus in ipso ortu oppressit. Magna tamen utrimque cædes fuit. Agis rex, quum suos tergà dantes videret, dimissis satellitibus, ut Alexandro felicitate non virtute inferior videretur, tantâm stragem hostium edidit, ut agmina interdum fugaret. Ad postremum, etsi a multitudine victus, gloria tamen omnes vicit.

Cap. II. Porrò Alexander, rex Epiri, in Italiam a Tarentinis, auxilia adversùs Bruttios deprecantibus, sollicitatus, in cupidè profectus fuerat, veluti in divisione orbis terrarum, Alexandro, Olympiadis sororis suæ filio, Oriens, sibi Occidens sorte contigisset; non minorem rerum materiam in Italia, Africa, Siciliaque, quam

talens, et en donna la garde à *Parménion*. Sur ces entrefaites, il reçoit des lettres de Macédoine, dans lesquelles *Antipater* l'instruisoit de la guerre d'*Agis*, roi de Sparte, dans la Grèce; de celle d'*Alexandre*, roi d'Epire, en Italie; et de l'expédition de son lieutenant *Sopyrion*, en Scythie. Il fut diversement affecté de ces nouvelles. Cependant il fut plus charmé d'apprendre la mort de deux rois ses rivaux, qu'affligé de la perte de *Sopyrion* et de son armée. Après le départ d'*Alexandre*, presque toute la Grèce, saisissant l'occasion de recouvrer sa liberté, avoit couru aux armes, à l'exemple de Lacédémone, qui seule avoit méprisé la paix imposée par *Philippe* et par *Alexandre*, et bravé leurs loix. *Agis* conduisoit cette guerre, qu'*Antipater* en levant des troupes étouffa dans sa naissance. Il y eut pourtant beaucoup de sang répandu de part et d'autre. *Agis*, voyant les siens tourner le dos, renvoya ses gardes, et pour paroître, sinon aussi heureux, du moins aussi brave qu'*Alexandre*, il fit un tel carnage des ennemis, qu'il leur mit quelques bataillons en fuite. Il fut enfin accablé par la multitude, mais il mérita le prix de la valeur.

Ch. II. *Alexandre*, roi d'Epire, appelé en Italie par les Tarentins, qui lui demandoient du secours contre les Bruttiens (2), s'y étoit rendu avec autant d'empressement que si, dans le partage de la terre, le sort eût donné l'Orient à *Alexandre*, fils d'*Olympias*, sa sœur, et à lui l'Occident. Il comptoit cueillir autant de lauriers en Italie, en Afrique et en Sicile, que son neveu en Asie et dans la Perse. De plus, comme l'oracle de Delphes avoit annoncé à *Alexandre le Grand* qu'il

(2) Peuples d'Italie; ils occupoient la Calabre.

ille in Asia, et in Persis habiturus. Huc accedebat, quòd sicut Alexandro Magno Delphica oracula insidias in Macedonia; ita huic responsum Dodonæi Jovis urbem Pandosiam amnemque Achæronta prædixerant. Quæ utraque quum in Epiro essent, ignarus eadem et in Italia esse, ad declinanda fatorum pericula, peregrinam militiam cupidiùs elegerat. Igitur, quum in Italiam venisset, primum illi bellum cum Appulis fuit : quorum cognito urbis fato, brevi post tempore pacem et amicitiam cum rege eorum fecit. Erat namque tunc temporis urbs Appulis Brundisium, quam Ætoli, sequuti tum fama rerum in Troja gestarum clarissimum ac nobilissimum ducem Diomedem, condiderant : sed pulsi ab Appulis, consulentes oracula responsum acceperant, *Locum quem repetissent, perpetuò possessuros*. Hac igitur ex causa, per legatos cum belli comminatione, restitui sibi urbem postulaverant. Sed ubi Appulis oraculum innotuit, interfectos legatos in urbe sepelierunt, perpetuam ibi sedem habituros. Atque ita defuncti responso, diu urbem possederunt. Quod factum quum cognovisset Alexander, antiquitatis fata veneratus, bello Appulorum abstinuit. Gessit et cum Bruttiis Lucanisque bellum, multasque urbes cepit : tum et cum Metapontinis et Pediculis, et Romanis, fœdus ami-

(3) Ville de la Chaonie dans l'Epire.

(4) Il y avoit deux villes de ce nom, l'une dans le pays des Bruttiens, et l'autre en Epire, près de l'Achéron.

trouveroit des pièges dans la Macédoine, de même l'oracle de Dodone (3) lui avoit prédit à lui que la ville de Pandosie (4) et le fleuve d'Achéron lui seroient funestes. Comme ces deux endroits étoient en Epire, et qu'il ignoroit qu'il y en eût en Italie du même nom, il s'étoit plus volontiers déterminé à faire la guerre hors de chez lui pour éviter le malheur annoncé par l'oracle. Arrivé en Italie, il attaque d'abord les Appuliens (5); mais ayant appris la destinée de leur ville, il fit bientôt un traité de paix et d'alliance avec leur roi. Les Appuliens habitoient alors Brindes, ville autrefois bâtie par les Etoliens (6) qui avoient suivi *Diomede*, héros si fameux par les exploits qu'il avoit faits au siège de Troie. Ces derniers ayant été chassés par les Appuliens, consultèrent l'oracle, qui leur répondit qu'*ils habiteroient éternellement le lieu qu'ils auroient réclamé*. Ils sommèrent donc les Appuliens par des députés de leur rendre leur ville, les menaçant de la guerre s'ils le refusoient. Les Appuliens, informés de l'oracle, tuèrent les députés et les enterrèrent dans leur ville, où ils leur firent ainsi trouver un domicile éternel. Ayant rempli l'oracle de la sorte, ils possédèrent longtemps Brindes. *Alexandre* instruit de ce fait, et plein de respect pour les oracles antiques, s'abstint d'attaquer les Appuliens. Il fit la guerre aux Bruttiens et aux Lucaniens, et leur prit plusieurs places. Ensuite il fit alliance et amitié avec les Métapontins (7), les Pédicules (8) et les Romains. Mais les Bruttiens et les Lucaniens ayant reçu du

(5) Peuples d'Italie qui habitoient la Pouille.

(6) Peuples voisins du fleuve Achéloüs et de la mer Ionienne.

(7) Peuples de Lucanie, sur le golfe de Tarente.

(8) Peuples d'Appulée, voisins de Brindes.

citiamque fecit. Sed Bruttii Lucanique, quum auxilia a finitimis contraxissent, acriùs bellum repetivere. Ibi rex juxta urbem Pandosiam, et flumen Acheronta, non priùs fatalis loci cognito nomine, quàm occideret, interficitur; moriensque non in patria fuisse sibi periculosam mortem, propter quam patriam fugerant, intellexit. Corpus ejus Thurii publicè redemptum, sepulturæ tradiderunt. Dum hæc aguntur in Italia, Sopyrion quoque præfectus Ponti ab Alexandro Magno relictus, otiosum se ratus, si nihil et ipse gessisset, adunato xxx millium exercitu, Scythis bellum intulit, cæsusque cum omnibus copiis, pœnas temerè illati belli genti innoxiæ luit.

Cap. III. Hæc quum nuntiata in Parthis Alexandro essent, simulato mœrore, propter Alexandri cognationem, exercitui suo triduum luctum indixit. Omnibus deinde, velut perpetrato bello, reditum in patriam exspectantibus, conjugesque ac liberos suos animo jam quodammodo complectentibus, ad concionem exercitum vocat: *Ibi nihil actum tot egregiis prœliis ait, si incolumis orientalis barbaria relinquatur, nec se corpus, sed regnum Darii petisse; persequendosque esse eos, qui a regno defecerint.* Hac oratione velut ex integro incitatis militum animis, Hyrcaniam, Mardosque subegit. Ibi ei occurrit Thalestris sive Minithœa, Amazonum regina, cum ccc mulieribus, xxv dierum inter

(9) Ville d'Italie, autrefois Sibaris.
(1) Partie du pays de Parthes.

secours de leurs voisins, reprirent les armes avec plus d'ardeur. Le roi fut tué près de Pandose et de l'Achéron, n'ayant su le nom de ce lieu fatal qu'à l'instant de sa mort; et il vit alors que ce n'étoit pas dans sa patrie qu'il y avoit plus de danger pour sa vie, quoique ce fût pour cela qu'il l'avoit abandonnée. La ville de Thurium (9) racheta son corps, et lui rendit les honneurs de la sépulture. Tandis que cela se passoit en Italie, *Sopyrion*, qu'*Alexandre le Grand* avoit laissé gouverneur du Pont, se regardant comme oisif, s'il ne formoit aussi quelque entreprise, ramassa une armée de trente mille hommes, et marcha contre les Scythes. Ayant été taillé en pièces avec toutes ses troupes, il fut ainsi puni d'avoir témérairement attaqué une nation qui ne lui avoit fait aucun mal.

CHAP. III. *Alexandre* ayant reçu ces nouvelles chez les Parthes, feignit d'en être affligé, et ordonna un deuil de trois jours à son armée, à cause qu'*Alexandre* d'Epire étoit son parent. Ensuite tous ses soldats s'attendant à retourner dans leur patrie, comme si l'expédition eût été achevée, et jouissant déjà en idée des embrassemens de leurs femmes et de leurs enfans, il les assemble et leur dit, que *c'est en vain qu'ils ont gagné tant de grandes batailles, si les peuples barbares de l'Orient restent indomptés; qu'il n'en vouloit point à la personne de Darius, mais à ses Etats, et qu'il falloit poursuivre ceux qui s'étoient soustraits à ses loix.* Ces paroles ayant ranimé de nouveau le courage de ses troupes, il soumit l'Hyrcanie (1) et les Mardes (2). Ce fut-là que *Thalestris* ou *Minithée*, reine des Amazones, vint le trouver suivie de trois cents femmes. Le désir d'avoir des enfans de lui l'avoit engagée

(2) Peuples situés entre la Susiane et l'Hyrcanie.

confertissimas gentes itinere confecto, ex rege liberos quæsitura : cujus conspectus adventusque admirationi omnibus fuit, et propter insolitum feminis habitum, et propter expetitum concubitum. Ob hoc tredecim diebus otio a rege datis, ut visa est uterum implesse, discessit. Post hæc Alexander habitum regum Persarum, et diadema, insolitum antea regibus Macedonicis, velut in leges eorum, quos vicerat, transiret, assumit. Quæ ne invidiosius in se uno conspicerentur, amicos quoque suos longam vestem auratam purpureamque sumere jubet. Ut luxum quoque, sicuti cultum Persarum imitaretur, inter pellicum regiarum greges electæ pulchritudinis nobilitatisque, noctium vices dividit. His rebus ingentes epularum apparatus adjicit, ne jejuna et destructa luxuria videretur, conviviumque juxta regiam magnificentiam ludis exornat : immemor prorsus, tantas opes amitti his moribus, non quæri solere.

Cap. IV. Inter hæc indignatio omnium totis castris erat, a Philippo illum patre tantùm degeneravisse, ut etiam patriæ nomen ejuraret, moresque Persarum assumeret, quos propter tales mores vicerat. Sed ne solus vitiis eorum, quos armis subegerat, succubuisse videretur, militibus quoque suis permisit, si quarum captivarum consuetudine tenerentur, ducere uxores : existimans minorem in patriam reditûs cupiditatem futuram, habentibus in castris imaginem quamdam larium, ac domesticæ sedis ; simul

à faire une route de vingt-cinq jours à travers de vastes pays. Son arrivée et sa vue excitèrent une surprise générale : on étoit également frappé et de l'habit guerrier qu'elle portoit contre l'usage de son sexe, et du sujet de son voyage. Le roi lui ayant accordé treize jours, pendant lesquels il suspendit ses expéditions, elle se retira lorsqu'elle se crut grosse. Après cela, *Alexandre* quitta les vêtemens et le diadème des rois de Macédoine pour prendre ceux des rois Perses, comme s'il se fût soumis aux loix des nations vaincues. Craignant de choquer son armée en paroissant seul vêtu de cette manière, il ordonna à ses courtisans de prendre comme lui de longues robes de pourpre enrichies d'or. Pour imiter la corruption des Perses ainsi que leur habillement, il choisit parmi les maîtresses de *Darius* les plus belles et les plus distinguées par leur naissance, et leur partagea ses nuits. Il joignit à ces excès la somptuosité des festins, comme l'aliment et le soutien de la volupté, et releva la pompe de ces repas par la magnificence des jeux; ne songeant point du tout que de telles mœurs ruinent les empires au lieu de les élever.

CHAP. IV. Cependant on étoit généralement indigné dans le camp qu'il eût dégénéré de *Philippe*, son père, au point d'abjurer sa patrie, et d'adopter les mœurs des Perses, ces mœurs qui l'en avoient rendu vainqueur. Pour ne point paroître s'être asservi seul aux vices de ceux qu'il avoit domptés, il permit aux soldats d'épouser les prisonnières qu'ils aimoient, persuadé qu'ils désireroient moins retourner dans leur patrie, s'ils trouvoient en quelque sorte dans le camp l'image de leurs foyers et de leurs demeures domestiques, et que le plaisir de vivre avec leurs femmes leur adouciroit les fatigues de la guerre. Que d'ailleurs

et laborem militiæ molliorem [illegible]ore dulcedine uxorum. In supplementa quoque militum minùs exhauriri posse Macedonam, si veteranis patribus tirones filii succederent, militaturi in vallo, in quo essent nati, constantioresque futuri, si non solùm tirocinia, verùm et incunabula in ipsis castris posuissent. Quæ consuetudo in successores quoque Alexandri mansit. Igitur et alimenta pueris statuta, et instrumenta armorum equorumque juvenibus data; et patribus, pro numero filiorum, præmia statuta. Si quorum patres occidissent, nihilominus pupilli stipendia patrum trahebant; quorum puericia inter varias expeditiones militia erat. Itaque a parvula ætate periculis laboribusque indurati, invictus exercitus fuere: neque castra aliter quàm patriam, neque pugnam aliud umquam quàm victoriam duxere. Hæc soboles nomen habuit Epigoni. Parthis deinde domitis, præfectus his statuitur ex nobilibus Persarum Andragoras: unde postea originem Parthorum reges habuere.

Cap. V. Interea Alexander non regio more, sed hostili odio sævire in suos cœpit. Maximè indignabatur carpi se sermonibus suorum, Philippi patris, patriæque mores subvertisse. Propter quæ crimina, Parmenion quoque senex, dignitate regi proximus, cum Philota filio, de utroque gravis quæstionibus habitis, interficitur. Fremere itaque omnes universis castris cœpere, innoxii senis filiique casum miserantes; interdum *se quoque non debere meliùs sperare* dicentes.

Il

il épuiseroit moins la Macédoine pour recruter son armée, s'il remplaçoit les vétérans par leurs enfans qui seroient éleves de leurs pères, qui combattroient dans le lieu même de leur naissance, et qui serviroient avec plus de constance, le camp ayant été non-seulement leur école, mais leur berceau. Cet usage subsista sous les successeurs d'*Alexandre*. Il pourvut donc à la subsistance de ces enfans, et lorsqu'ils furent en état de manier les armes, il leur en fournit, ainsi que des chevaux. Il assigna aux pères des récompenses proportionnées au nombre de leurs fils. Si ceux-là mouroient, les pupilles recevoient leur solde. Des expéditions continuelles les formoient dès leur enfance à l'art de la guerre. Ainsi endurcis aux périls et aux fatigues, ils composèrent un corps d'armée invincible. Ils regardèrent le camp comme leur patrie, et tous leurs combats furent des victoires. On donna le nom d'Epigones (3) à cette famille guerrière. *Alexandre* dompta ensuite les Parthes, et donna le gouvernement de leur pays à *Andragore*, un des grands de la Perse, duquel descendirent depuis les rois Parthes.

CHAP. V. Cependant *Alexandre* commença à traiter les siens non en roi, mais en ennemi. Il étoit vivement indigné qu'ils l'accusassent dans leurs entretiens d'avoir ruiné les mœurs en s'écartant de celles de *Philippe* et de la patrie. Ce fut sur un pareil crime que *Parménion*, vieux officier, le plus élevé en dignité après le roi, fut mis à mort avec *Philotas*, son fils, après avoir été appliqués l'un et l'autre à la question. Toute l'armée frémissoit; on déploroit le sort d'un vieillard innocent et de son fils; on disoit aussi qu'*on ne devoit pas s'attendre à être mieux traité soi-même*.

(3) C'est-à-dire, *successeurs*, parce qu'ils remplaçoient leurs pères dans l'armée.

Quæ quùm nuntiata Alexandro essent, verens ne hæc opinio etiam in Macedoniam divulgaretur, et ne victoriæ gloria sævitiæ maculâ infuscaretur, simulat se ex amicis quosdam in patriam victoriæ nuntios missurum. Hortatur milites suis scribere, rariorem habituros occasionem, propter militiam remotiorem. Datos fasces epistolarum tacitè ad se deferri jubet; ex quibus cognito de se singulorum judicio, in unam cohortem eos qui de rege duriùs opinati fuerant, contribuit, aut consumpturus eos, aut in ultimis terris in colonias distributurus. Inde Drancas, Evergetas, Parymas, Parapammenos, Adaspios, ceterosque populos, qui in radice Caucasi morabantur, subegit. Interea unus ex amicis Darii Bessus, vinctus perducitur, qui regem non solùm prodiderat, verùm et interfecerat. Quem in ultionem perfidiæ excruciandum fratri Darii tradidit; reputans non tam hostem suum fuisse Darium, quàm amicum ejus, a quo esset occisus. Et ut his terris nomen relinqueret, urbem Alexandriam super amnem Tanaïm condidit, intra diem septimum-decimum muro VI millium passuum consummato, translatis eò trium civitatum populis, quas Cyrus condiderat. In Bactrianis quoque Sogdianisque XII urbes condidit, distributis his, quoscumque in exercitu seditiosos habebat.

(4) Moyen indigne d'une ame honnête.

(5) Il y a deux Caucases, l'un entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, l'autre entre la Scythie et les Indes.

[redacted]nstruit de ces discours, et craignant
[redacted]s ne se répandissent dans la Macé-
[redacted]e sa cruauté ne flétrît ses victoires,
[redacted]ir envoyer quelques-uns de ses amis
[redacted]e pour y porter la nouvelle de ses
[redacted]horte les soldats à écrire à leurs pa-
[redacted]r disant qu'ils en auront désormais plus
[redacted]rement l'occasion, ayant à faire la guerre plus
loin. Après qu'ils eurent remis leurs lettres, il
s'en fit apporter secrétement les paquets. Ayant
su parce moyen (4) ce que chacun pensoit de
lui, il composa une cohorte de ceux qui l'avoient
le plus maltraité, soit pour s'en défaire peu-à-
peu ; soit pour en former des colonies aux extré-
mités de la terre. Il soumit ensuite les Drances,
les Evergetes, les Parymes, les Parapammenes,
les Adaspes et les autres peuples qui habitoient
au pied du Caucase (5). Cependant on lui amene
Bessus, l'un des courtisans de *Darius*, chargé de
fers, lequel avoit non-seulement trahi, mais en-
core tué son roi. Il livra ce perfide à la ven-
geance du frère (6) de *Darius*, oubliant que ce
prince avoit été son ennemi, pour se rappeller
seulement qu'il avoit été l'ami du traître qui fut
son meurtrier. Pour laisser son nom dans ces
contrées, il bâtit Alexandrie (7) sur le Tanaïs (8).
En dix-sept jours il en acheva l'enceinte, qui fut
de six mille pas, et y transféra les habitans de
trois villes fondées par *Cyrus*. Il en construisit
douze dans la Bactriane et la Sogdiane, qu'il
[redacted]upla de tous les séditieux de son armée.

(6) *Oxatre.*

(7) Il y a plusieurs villes de ce nom.

(8) Fleuve qui passe par la Moscovie et se décharge dans les Palus Méotides, pays de la Perse

CAP. VI. His ita gestis solen
in convivium vocat : ubi orta
rerum a Philippo gestarum mei
ferre se patri ipse, rerumque su
tudinem extollere cœlo tenus co
tante majore convivarum parte. I
unus e senibus Clitus, fiduciâ amici
cujus palmam tenebat, memoriam Philipp
tueretur, laudaretque ejus res gestas ; adeo
regem offendit, ut telo a satellite rapto,
eumdem in convivio trucidaverit. Qua cæde
exsultans, mortuo patrocinium Philippi,
laudemque paternæ militiæ objectabat. Post-
quam satiatus cæde animus conquievit, et in
iræ locum successit æstimatio, modò perso-
nam occisi, modò causam occidendi consi-
derans, pigere eum facti cœpit : quippe pa-
ternas laudes tam iracundè accepisse se,
quàm nec convitia debuisset ; amicumque
senem et innoxium, a se occisum inter epulas
et pocula, dolebat. Eodem igitur furore in
pœnitentiam, quo pridem in iram versus,
mori voluit. Primùm in fletus progressus,
amplecti mortuum, vulnera tractare, et
quasi audienti confiteri dementiam ; arreptum
telum in se vertit : peregissetque facinus,
nisi amici intervenissent. Mansit hæc vo-
luntas moriendi etiam sequentibus diebus.
Accesserat enim pœnitentiæ, nutricis su
sororis Cliti, recordatio ; cujus a
maximè pudebat : tam fœdam illi a
torum suorum mercedem redditam, ut in

(9) *Justin* en omet plusieurs autres qu'on peut lire dans *Quinte-Curce*.

CHAP. VI. Après ces expéditions (9), il donna un repas à ses amis dans un jour solennel. Lorsqu'ils furent tous dans le vin, la conversation étant tombée sur les exploits de *Philippe*, il se mit au-dessus de son père, et éleva jusqu'au ciel les grandes actions qu'il avoit faites lui-même. La plus grande partie des convives applaudit à sa vanité. *Clitus*, l'un des vieux officiers de son armée, se confiant sur l'amitié du roi pour lui (1), défendit la mémoire de *Philippe*, et exalta ses exploits. Il choqua tellement *Alexandre* par cet éloge de son père, que ce prince arrachant un javelot de la main d'un de ses gardes, l'en perça au milieu du festin. Triomphant de ce meurtre, il insultoit au cadavre, lui reprochant son zèle pour la défense de *Philippe*, et les louanges qu'il avoit données à ses actions militaires. Lorsque rassasié de sang, il fut revenu à lui, et qu'à la fureur eut succédé la réflexion, considérant tantôt qui il avoit tué, tantôt pourquoi il l'avoit tué, il commença à avoir horreur de son crime. Il étoit désolé d'avoir été plus irrité de l'éloge de son père, qu'il n'eût dû l'être d'une insulte faite à sa mémoire, et d'avoir souillé un festin du sang d'un vieillard innocent et son ami. Aussi furieux dans son repentir qu'il l'avoit été dans sa colère, il vouloit mourir. Se répandant d'abord en pleurs, il embrassoit le cadavre, touchoit ses plaies et lui avouoit sa démence comme s'il l'eût entendu. Il arrache ensuite le trait, le tourne contre lui-même, et il se fut donné la mort si ses amis ne l'en eussent empêché. Il persista encore les jours suivans dans la résolution de mourir. Ce qui redoubloit ses remords, c'étoit le souvenir de sa nourrice, sœur de *Clitus*: quoique absente, c'étoit elle qui le faisoit le plus rougir de lui-même.

(1) Sa sœur *Hellanice* avoit nourri *Alexandre*.

cujus manibus puritiam egerat, huic juvenis, et victor, pro beneficiis funer[illegible] remitteret. Reputabat deinde, quantum in exercitu suo, quantum apud devictas gentes fabularum atque invidiæ, quantùm apud ceteros amicos metum et odium sui fecerit, quam amarum et triste reddiderit convivium suum, non armatus in acie, quàm in convivio terribilior. Tunc Parmenion et Philotas, tunc Amyntas consobrinus, tunc noverca fratresque interfecti : tunc Attalus, Eurylochus, Pausanias aliique Macedoniæ exstincti principes, occurrebant. Ob hæc illi quatriduo perseverata inedia est, donec exercitûs universi precibus exoratus est, precantis *ne ita mortem unius doleat, ut universos perdat, quos in ultimam deductos Barbariam, inter infestas, et irritatas bello gentes, destituat.* Multùm profuere Callisthenis philosophi preces, condiscipulatu apud Aristotelem familiaris illi, et tunc ab ipso rege ad prodenda memoriæ acta ejus accitus. Revocato igitur ad bellum animo, Chorasmos et Dahas in deditionem accepit.

Cap. VII. Deinde, quod primo ex Persico superbiæ regiæ more distulerat, ne omnia pariter invidiosiora essent, non salutari, sed adorari se jubet. Acerrimus inter recusantes Callisthenes fuit. Quæ res et [illegible] multis principibus Macedonum exitio fuit; siquidem

(2) Fils du roi *Perdiccas*, frère de *Philippe*.

(3) *Cléopâtre*, petite-fille d'*Attale*, qu'*Olympias* réduisit à se pendre.

(4) Deux peuples voisins de l'Oxus.

Il étoit au désespoir de l'avoir si indignement récompensée des alimens qu'il en avoit reçus, et après avoir passé son enfance dans ses bras, d'avoir dans sa jeunesse et dans le cours de ses victoires assassiné son frère, et si mal payé ses bienfaits. Il considéroit ensuite combien il étoit devenu la fable et l'horreur de son armée et des nations qu'il avoit vaincues; quelle haine et quelle terreur il avoit inspirées au reste de ses amis, et jusqu'à quel point il avoit empoisonné les douceurs de sa table, en s'y montrant plus terrible qu'il ne l'étoit sous les armes et dans un combat. Alors se présentèrent à son esprit *Parménion*, *Philotas*, *Amyntas* (2), son cousin, sa belle-mère (3), ses frères; *Attale*, *Euryloque*, *Pausanias* et les autres principaux Macédoniens qu'il avoit fait périr. Il resta pour cela quatre jours sans prendre aucune nourriture, et ne se rendit enfin qu'aux vœux de son armée entière, qui le conjuroit de *ne pas s'affliger de la mort d'un seul homme au point de perdre tous les autres, qu'il alloit abandonner en mourant aux extrémités des pays les plus barbares, au milieu des peuples ennemis qu'il avoit irrités par ses attaques.* Les prières du philosophe *Callisthene*, son ami, avec qui il avoit étudié sous *Aristote*, et qu'il avoit attiré auprès de lui pour écrire son histoire, servirent beaucoup à le gagner: ayant donc repris le goût de la guerre, il reçut en son obéissance les Chorasmes et les Dames (4).

CHAP. VII. Ensuite il ordonna qu'au lieu de le saluer, on l'adorât selon l'usage superbe des rois Perses, qu'il avoit différé jusqu'alors d'adopter pour ne pas se rendre odieux en introduisant à la fois tant de nouveautés. *Callisthene* fut celui qui le refusa le plus vivement; ce qui le perdit lui et un grand nombre de principaux

sub specie insidiarum omnes interfecti. Retentus tamen est a Macedonibus mos salutandi regis, explosâ adoratione. Post hæc Indiam petit, ut Oceano ultimoque Oriente finiret imperium. Cui gloriæ, ut etiam exercitûs ornamenta convenirent, phalangum armorum, et arma militum, argento inducit exercitumque suum, ab argenteis clypeis, Argyraspidas appellavit. Quum ad Nysam urbem venisset, oppidanis non repugnantibus fiducià religionis Liberi patris, a quo condita urbs erat, parci jussit. Lætus non militiam tantùm, verùm et vestigia se dei sequutum. Tunc ad spectaculum sacri montis duxit exercitum, naturalibus bonis, vite, hederâque, non aliter vestiti, quàm si manu cultus, colentiumque industriâ exornatus esset. Sed exercitus ejus, ubi ad montem accessit, repentino impetu mentis, in sacros dei ululatus instinctus, cum stupore regis, sine noxa discurrit; ut intelligeret, non tam oppido se parcendo, quàm exercitui suo consuluisse. Inde montes Dædalos, regnaque Cleofidis reginæ petit. Quæ quum se dedisset ei, concubitu redemptum regnum ab Alexandro recepit, illecebris consequuta, quod virtute non potuerat; filiumque ab eo genitum, Alexandrum nominavit, qui postea regnum Indorum potitus est. Cleofis regina, propter prostratam pudicitiam, *soorum regium* ab Indis exinde appellata est. Pera-

(5) Ce mot est grec.
(6) Ville de l'Inde citérieure, près du fleuve Indus.

Macédoniens, qu'il fit périr sous le prétexte qu'ils avoient conspiré contre sa vie. Les Macédoniens se moquèrent cependant de l'ordre qu'il leur avoit donné de l'adorer, et conservèrent la coutume de le saluer. Il marche ensuite vers l'Inde, dans le dessein de faire de l'Océan et des extrémités de l'Orient les bornes de son Empire. Afin que la magnificence de l'armée répondît à la gloire de l'expédition, il voulut que l'argent brillât sur les harnois des chevaux et sur les armes des soldats, et donna à ses troupes le nom d'Argyraspides (5), à cause de leurs boucliers d'argent. Etant arrivé à Nise (6), les habitans se flattant qu'il respecteroit une ville fondée par *Bacchus*, ne lui firent aucune résistance; il défendit en effet de les maltraiter, ravi d'avoir non-seulement égalé les exploits de ce Dieu, mais encore marché sur ses pas. Il mena ensuite son armée voir le mont Sacré, naturellement couvert de vignes et de lierre, et aussi bien complanté que si l'industrie humaine s'étoit plû à le cultiver et à l'embellir. Mais à peine les soldats furent-ils arrivés à la montagne, que saisis d'un enthousiasme subit, ils se mirent à pousser des hurlemens en l'honneur du Dieu, et à courir çà et là sans accident fâcheux, au grand étonnement du roi, qui comprit qu'en épargnant la ville, il avoit sauvé son armée. Ensuite il gagna le mont Dédale et les Etats de la reine *Cléofis*. Cette princesse se rendit à lui, et il la rétablit sur son trône qu'elle racheta par ses faveurs, obtenant ainsi par ses charmes ce qu'elle n'avoit pu conserver par la force. Elle eut de ce commerce un fils qu'elle appela *Alexandre*, et qui régna depuis dans les Indes. Pour s'être ainsi prostituée, elle fut appelée par les Indiens Noy en a d'autres de ce nom en Arménie, en Arabie, etc.

gratâ Indiâ, quum ad saxum miræ asperitatis et altitudinis, in quod multi populi confugerant, pervenisset, cognoscit, Herculem ab expugnatione ejusdem saxi terræ motu prohibitum : captus itaque cupidine, Herculis acta superare, cum summo labore ac periculo potitus saxo, omnes ejus loci gentes in deditionem accipit.

CAP. VIII. Unus ex regibus Indorum fuit, Porus nomine, viribus corporis, et animi magnitudine pariter insignis, qui bellum jampridem, auditâ Alexandri opinione, in adventum ejus parabat. Commisso itaque prœlio exercitum suum Macedonas invadere jubet, sibi regem eorum privatum hostem deposcit. Nec Alexander pugnæ moram fecit : sed primâ congressione vulnerato equo, quum præceps ad terram decidisset, concursu satellitum servatur. Porus multis vulneribus obrutus capitur. Qui victum se adeo doluit, ut quum veniam ab hoste accepisset, neque cibum sumere voluerit, neque vulnera curari passus sit : ægreque sit ab eo obtentum, ut vellet vivere. Quem Alexander ob honorem virtutis, incolumem in regnum remisit. Duas ibi urbes condidit; unam Nicæam, alteram, ex nomine equi, Bucephalem vocavit. Indos Adrestas, Gesteanos, Præsidas, Gangaridas, cæsis eorum exercitibus, expugnat. Quum ad Cuphites venisset, ubi eum hostium

(7) Appelée Aorne.
(8) Mot qui signifie victoire.
(9) C'est-à-dire *tête de bœuf.*

la Courtisanne couronnée. Après avoir parcouru l'Inde, il arriva devant un rocher (7) extraordinairement haut et escarpé, sur lequel plusieurs peuples s'étoient réfugiés. Ayant appris qu'un tremblement de terre avoit empêché Hercule de s'en rendre maître, il brûla du desir de surpasser les exploits de ce héros, et prit le rocher avec la plus grande peine et les plus grands périls; il reçut à composition tous les peuples de cette contrée.

CHAP. VIII. Il y avoit un roi Indien, nommé *Porus*, également fameux par son courage et par sa force de corps, qui ayant entendu parler de la marche d'*Alexandre*, se disposoit depuis long-temps à lui résister. La bataille s'étant engagée, il ordonne à ses troupes de fondre sur les Macédoniens, et se réserve l'honneur de se battre avec leur roi. *Alexandre* ne retarda point ce combat singulier. Mais son cheval ayant été blessé dès le premier choc, il fut renversé par terre et sauvé par ses gardes qui accoururent. *Porus*, couvert de blessures fut fait prisonnier. Il fut si désolé de sa défaite, que, quoique son ennemi lui eût fait grace, il ne voulut ni prendre aucune nourriture, ni laisser panser ses plaies, et qu'il ne consentit qu'avec peine à vivre. *Alexandre*, en considération de sa valeur, le renvoya dans ses États après l'avoir fait guérir. Il bâtit dans ce pays deux villes; il en appela une Nicée (8), et l'autre Bucéphale (9), du nom de son cheval. Il soumet ensuite les Adrestes (1), les Gestéens (2), les Tirides (3) et les Gandarides (4), après les avoir taillés en pièces. Arrivé chez les Cuphites (5),

(1, 2, 3) Peuples qui habitoient près des fleuves Hidraote et Hypase.

(4) Peuples situés au-delà du Gange. *Alexandre* ne les vainquit point.

(5) Autres peuples des Indes.

ducenta millia equitum opperiebantur, exercitus omnis, non minùs victoriarum numero, quàm laboribus fessus, lacrymis eum deprecatur, *Finem tandem belli faceret, aliquando patriæ, reditûsque meminisset; respiceret militum annos, quibus vix ætas ad reditum suffi[ceret]:* ostendere alius canitiem, alius vulnera, alius ætate consumpta corpora, alius cicatricibus exhausta: *Solos se esse, qui duorum regum, Philippi Alexandrique, continuam militiam pertulerint.* Tandem orare, *ut aliquias saltem suas paternis sepulcris redderet, quorum non tam studiis deficiatur, quàm annis; ac si non militibus, vel ipse sibi parcat, ne fortunam suam nimis onerando fatiget.* Motus his tam justis precibus, velut in finem victoriæ, castra solito magnificentiora fieri jussit, quorum molitionibus et hostis terreretur, et posteris admiratio suî relinqueretur. Nullum opus milites lætiùs fecere. Itaque cæsis hostibus, cum gratulatione in eadem reverterunt.

Cap. IX. Inde Alexander ad amnem Acesinem pergit, per hunc in Oceanum devehitur. Ibi Hiacensarum Sileosque, quos Hercules condidit, in deditionem accepit. Hinc in Ambros et Sugambros navigat. Quæ gens eum armatis LXXX millibus reditum, et LX millibus equitum excipiunt. Quum prœlio victor esset, exercitum ad urbem eorum

(6) Ce fleuve se mêle avec l'Hydase et l'Hydraote, et se jette dans l'Indus.

(7, 8, 9, 1) Peuples Indiens.

où il étoit attendu par deux cent mille hommes de cavalerie, son armée entière, aussi fatiguée du nombre de ses victoires que des travaux de la guerre, le conjure avec larmes de *mettre enfin un terme à ses expéditions, de se ressouvenir de sa patrie et de penser au retour; de considérer l'âge avancé de ses soldats qui auroient à peine assez de vie pour parvenir chez eux.* L'un lui montre ses cheveux blancs, l'autre ses blessures; celui-ci un corps épuisé par les années, celui-là ses nombreuses cicatrices. Ils lui représentent qu'*ils sont les seuls qui ayent supporté sans interruption le poids de la guerre sous son père et sous lui.* Ils le prient enfin de *leur laisser porter ce qui reste d'eux dans le tombeau de leurs pères.* Ils lui disent que *ce n'est pas l'affection, mais la vigueur qui leur manque; que s'il n'a point d'égard pour eux, il en ait au moins pour lui-même, et qu'il craigne de lasser la fortune à force d'en abuser.* Touché par des prières si justes, il parut vouloir borner là le cours de ses victoires, en ordonnant de construire un camp plus vaste et plus fortifié qu'à l'ordinaire, soit pour effrayer l'ennemi par des retranchemens imposans, soit pour laisser un monument qui excitât l'admiration de la postérité. Ses soldats ne travaillèrent jamais à aucun ouvrage avec plus de joie. Aussi après avoir taillé en pièces leurs ennemis, se félicitèrent-ils de revenir dans ce camp.

CHAP. IX. Ensuite *Alexandre* gagne du côté du fleuve Acésine (6), par lequel il entre dans l'Océan. Là les Macensanes (7) et les Siléens (8) fondés par *Hercule*, se rendent à lui. De-là il fait voile vers les Ambres (9) et les Sugambres (1). Ces nations le reçoivent avec quatre-vingt mille hommes d'infanterie et soixante mille de cavalerie. Après les avoir vaincues, il fait marcher

ducit. Quam desertam a defensoribus, quum de muro, quem primus ceperat, animadvertisset, in urbis planitiem sine ullo satellite desiliit. Itaque quum eum hostes solum conspexissent, clamore edito, undique concurrunt, si possint, in uno capite orbis bella finire, et ultionem tot gentibus dari. Nec minùs Alexander constanter restitit, et unus adversùs tot millia prœliatur. Incredibile dictu est, ut eum non multitudo hostium, non vis magna telorum, non circumfusus lacessentium clamor terruerit; plus tot millia ceciderit ac fugaverit. Ubi vero obruni multitudine se vidit, truncо se, qui tum propter murum stabat, applicuit, cujus auxilio tutus, quum diu agmen sustinuisset, tandem cognito periculo ejus, amici ad eum desiliunt; ex quibus multi cæsi: prœliumque tamdiu anceps fuit, quoad omnis exercitus, muris dejectis, in auxilium veniret. In eo prœlio sagittâ sub mamma trajectus, quum sanguinis fluxu deficeret, genu posito tam diu prœliatus est, donec eum, a quo vulneratus fuerat, occideret. Curatio vulneris gravior ipso vulnere fuit.

Cap. X. Itaque ex magna desperatione tandem saluti redditus, Polyperchonta cum exercitu Babyloniam misit. Ipse cum lectissima manu navibus conscensis, Oceani littora peragrat. Quum venisset ad urbem Ambigeri regis, oppidani invictum ferro audientes, sagittas veneno (2) imant; atque

(2) Ou du moins peu vraisemblable

(3) La pointe du dard qui l'avoit percé étant cro-

son armée contre leur ville. Voyant du haut des murs qu'il escalada le premier, qu'il n'y avoit personne pour la défendre, il saute dans la place sans être suivi d'aucun garde. Les habitans l'apperçevant seul, jettent de grands cris et fondent sur lui de tous côtés, dans le dessein, en abattant cette seule tête, de terminer les guerres qui désoloient l'univers, et de venger tant de nations insultées. *Alexandre* ne se défendit pas moins avec un courage héroïque; seul il se battit contre des milliers d'ennemis. C'est une chose incroyable que ni la multitude des assaillans, ni la grêle de traits qu'ils lançoient sur lui, ni leurs horribles cris n'eussent pu l'effrayer, et que seul il les mit tous ou en pièces ou en fuite. Lorsqu'il se vit enfin accablé par le nombre, il s'adossa contre un tronc d'arbre qui se trouvoit près du rempart, et à la faveur de cet abri, il soutint long-temps les forces réunies de l'ennemi. Enfin ses amis, instruits du péril qu'il couroit, s'élancent vers lui. Plusieurs furent tués, et le combat fut douteux, jusqu'à ce que toute l'armée se fût fait un passage en renversant la muraille, et fût venue à son secours. Percé d'une flèche sous la mamelle, et affoibli par la perte de son sang, il combattit un genou en terre, jusqu'à ce qu'il eût tué celui qui l'avoit blessé. Le traitement de sa plaie fut plus dangereux que la plaie même (3).

CHAP. X. Sauvé enfin contre tout espoir, il envoie *Polyperchon* à Babylone avec une armée. Pour lui, il s'embarque avec l'élite de ses troupes, et visite les côtes de l'Océan. Lorsqu'il fut arrivé devant la ville du roi *Ambigere*, les habitans, qui avoient ouï dire que son corps étoit à l'épreuve

(3) chue, il fallut élargir la plaie pour l'arracher, ce qui lui fit perdre beaucoup de sang.

ita gemino mortis vulnere, hostem a muris summoventes, plurimos interficiunt. Quum inter multos vulneratus etiam Ptolemæus esset, moriturusque jamjam videretur, per quietem regi monstrata in remedia veneni herba est, quâ in potu acceptâ, statim periculo liberatus est; majorque pars exercitus hoc remedio servata. Expugnatâ deinde urbe, reversus in naves, Oceano libamenta dedit, prosperum in patriam reditum nactus: ac veluti curru circa metam acto, positis imperii terminis, quatenus aut terrarum solitudines prodire passæ sunt, aut mare navigabile fuit, secundo æstu ostio fluminis Indi invehitur. Ibi in monumenta rerum a se gestarum, urbem Barcen condidit; arasque statuit, relicto ex numero amicorum, littoralibus Indis præfecto. Inde iter terrestre facturus, quum arida loca medii itineris dicerentur, puteos opportunis locis fieri præcipit, quibus ingenti dulci aqua inventa, Babyloniam redit. Ibi multæ devictæ gentes, præfectos suos accusaverunt; quos sine respectu amicitiæ, Alexandêr in conspectu legatorum necari jussit. Filiam post hæc Darii regis, Statiram, in matrimonium recepit: sed et optimatibus Macedonum lectas ex omnibus gentibus nobilissimas virgines tradidit, ut communi facto crimen regis levaretur.

Cap. XI. Hinc ad concionem exercitum vocat; et promittit, se æs alienum omnium propriâ impensâ soluturum, ut prædam præmiaque integra domos ferant. Insignis hæc munificentia non summâ tantùm, verùm

du fer, empoisonnèrent leurs flèches. Employant ainsi des armes doublement dangereuses, ils éloignèrent l'ennemi de leurs murailles, et lui tuèrent bien du monde. *Ptolémée* ayant été blessé parmi plusieurs autres, et paroissant près d'expirer, le roi vit en songe une herbe propre à arrêter l'effet du poison. On en fit prendre en potion à *Ptolémée*, qui fut à l'instant hors de danger. Ce remède sauva la plus grande partie de l'armée. Quand il eut ensuite pris la ville et regagné ses vaisseaux, il fit des libations à l'Océan pour obtenir un heureux retour dans sa patrie. Après avoir ainsi fourni sa carrière, et comme franchi la borne, il posa les limites de son Empire aussi loin qu'il avoit trouvé des terres habitables et des mers navigables, et s'embarqua à la faveur de la marée sur l'Indus. Il bâtit dans ce lieu la ville de Barcé, comme le monument de ses exploits, dressa des autels aux Dieux, et laissa un de ses amis pour gouverneur de l'Inde maritime. Devant retourner ensuite par terre, comme on lui dit qu'il trouveroit sur sa route des pays arides, il fit creuser des puits dans les lieux les plus commodes. S'étant ainsi procuré une grande quantité d'eau douce, il marcha vers Babylone. Plusieurs nations conquises lui portèrent leurs plaintes contre leurs gouverneurs. *Alexandre*, sans égard à l'amitié, les fit mettre à mort en présence des députés. Il épousa ensuite *Statira*, fille de *Darius*, et donna aux principaux Macédoniens les filles les plus distinguées de tous les pays conquis, pour justifier son mariage par les leurs.

CHAP. XI. Il assemble après cela son armée, et promet de payer de ses propres deniers les dettes de tous les soldats, afin qu'en retournant chez eux ils emportent leur part du butin, et les dons qu'ils avoient reçus de lui entièrement liqui-

etiam titulo muneris fuit, nec a debitoribus magis, quàm a creditoribus gratiùs excepta : quoniam utrisque exactio pariter ac solutio difficilis erat. XX millia talentûm in hos sumptus expensa. Dimissis veteranis, exercitum junioribus supplet. Sed retenti veteranorum discessum ægre ferentes, missionem et ipsi flagitabant ; nec annos, sed stipendia sua numerari jubebant : pariter in militiam lectos, pariter sacramento solutum censentes ; nec jam precibus, sed convitio agebant, jubentes eum solum cum patre suo Hammone inire bella, quatenus milites suos fastidiat. Contra ille nunc castigare milites ; nunc lenibus verbis monere, ne gloriosam militiam seditionibus infuscarent. Ad postremum quum verbis nihil proficeret ; ad corripiendos seditionis auctores, e tribunali in concionem armatam inermis ipse desiliit, et nemine prohibente, XIII correptos, manu suâ ipse ad supplicia duxit : tantam vel illis moriendi patientiam metus regis, vel huic exigendi supplicii constantiam disciplina militaris dabat.

CAP. XII. Inde separatim auxilia Persarum in concione alloquitur. Laudat perpetuam illorum, tum in se, tum in pristinos reges fidem ; sua in illos beneficia commemorat ; ut numquam quasi victos, sed veluti victoriæ socios habuerit ; denique se in illorum, non illos in gentis suæ morem transisse : affinitatibus connubiisque victos victoribus miscuisse ; nunc quoque ait, custo-

des. Cette générosité magnifique fut regardée comme une gratification honorable : les créanciers n'en témoignèrent pas moins de reconnoissance que les débiteurs, parce qu'il eût été aussi difficile aux uns de se faire payer, qu'aux autres de se libérer. *Alexandre* employa vingt mille talens dans cette occasion. Il congédia les vieux soldats, et retint les plus jeunes. Mais ceux-ci furent choqués du départ de leurs camarades. Ils demandèrent qu'on leur accordât de même leur congé, prétendant qu'il falloit moins avoir égard à l'âge qu'aux années de service; qu'il étoit juste qu'ayant été enrôlés dans le même temps, ils fussent dégagés ensemble. Bientôt aux prières succéda l'insulte. Ils disoient au roi de faire seul la guerre avec son père *Ammon*, puisqu'il faisoit si peu de cas de ses soldats. *Alexandre* de son côté employoit tantôt la sévérité, tantôt la douceur, les exhortant de ne pas ternir par des séditions la gloire de leurs campagnes. Voyant enfin que ses discours étoient sans effet, il s'élance sans armes du haut de son Tribunal au milieu de ses soldats armés, en saisit treize de sa propre main, et les traîne au supplice sans que personne ose remuer; tant ses soldats le redoutoient plus que la mort, et tant la discipline sévère qu'il avoit établie parmi eux, l'enhardissoit à les punir.

CHAP. XII. Ayant ensuite assemblé séparément les Perses qu'il avoit à son service, il loua leur fidélité constante soit envers lui, soit envers leurs anciens rois. Il leur rappela les bienfaits dont il les avoit comblés; qu'il ne les avoit jamais regardés comme des vaincus, mais comme les compagnons de ses victoires; qu'il avoit adopté leurs mœurs, loin de leur imposer celles de sa nation, et réuni les vainqueurs et les vaincus par le lien des mariages. Il ajouta qu'il vouloit

diam corporis sui non Macedonibus tantùm se, verùm et illis creditum. Atque ita mille ex his juvenes in numerum satellitum legit: auxiliorum quoque portionem, formatam in disciplinam Macedonum, exercitui suo miscet. Quam rem ægre Macedones tulerunt, jactantes, hostes suos in officinum suum rege subjectos. Tunc universi flentes, regem adeunt, orant *suppliciis suis potiùs ut se, quàm contumeliis*. Quâ modestiâ [illegible] unt, ut undecim millia militum [illegible] orum exauctoraret. Sed ex amicis dimissi senes, Polyperchon, Clitus, Gorgias, Polydamas, Amadas, Antigenes. Dimissis his Craterus præponitur, jussus præesse Macedonibus in Antipatri locum; Antipatrumque cum supplemento tironum in locum ejus evocat: stipendia revertentibus, veluti militantibus data. Dum hæc aguntur, unus ex amicis ejus Ephæstion decedit, dotibus primò formæ puritiæque, mox obsequiis regi percarus, quem contra decus regium Alexander dui luxit: tumulumque ei XII millium talentorum fecit; eumque post mortem coli ut deum jussit.

CAP. XIII. Ab ultimis ultoribus Oceani Babyloniam revertenti, nuntiatur, legationes Carthaginiensium, ceterarumque Africæ civitatum, sed et Hispaniarum, Siciliæ, Galliæ, Sardiniæ, nonnullas quoque ex Italia ejus adventum Babyloniæ opperiri. Adeò universum terrarum orbem nominis ejus terror

(1) Il fit pendre *Glaucus*, son médecin, détruire le temple d'*Esculape* à Ecbatane, etc

désormais leur confier, aussi-bien qu'aux Macédoniens, la garde de sa personne. Il choisit en effet mille de leurs jeunes gens qu'il mit au nombre de ses gardes, et incorpora même dans son armée une partie des troupes auxiliaires qu'il avoit formées à la discipline des Macédoniens. Ceux-ci, indignés de ce choix, se plaignoient hautement qu'on eût donné leurs emplois à leurs ennemis. Ils viennent tous en pleurant trouver le roi, et le prient de *répandre plutôt leur sang que de les déshonorer.* Cet humble repentir valut le congé à plus de mille vétérans. Il renvoya aussi *Polypercho*n, *Clitus*, *Gorgias*, *Polydamas*, *Amadas* et *Antigene*, ses plus vieux officiers. Il les mit sous la conduite de *Cratère*, qu'il fit gouverneur de Macédoine à la place d'*Antipater*, lequel vint remplacer *Cratère* avec des recrues. Ceux qui se retiroient reçurent leur paye comme s'ils eussent été encore dans le service. Sur ces entrefaites mourut *Ephestion*, l'un des amis d'*Alexandre*; sa beauté dans son enfance, et depuis ses services l'avoient rendu le favori de ce prince. Il le pleura plus long-temps que ne le permettoit la dignité du trône (4). Il lui fit élever un tombeau qui coûta douze mille talens, et ordonna qu'on lui rendît les honneurs divins.

CHAP. XIII. En retournant à Babylone des rivages les plus reculés de l'Océan, il apprend que des ambassadeurs de Carthage et des autres villes d'Afrique, d'Espagne (5), de Sicile, des Gaules, de Sardaigne (6) et de quelques peuples d'Italie y attendent son arrivée. Son nom avoit répandu tant de terreur dans l'univers entier, que toutes les nations lui faisoient leur cour comme

(5) Grand royaume d'Europe, séparé de la France par les Pyrénées.

(6) Isle de la mer Tyrrhene, près de la Corse.

invaserat, ut cunctæ gentes, veluti destinato sibi regi adularentur. Hac igitur ex causa Babyloniam festinanti, veluti conventum terrarum orbis acturo, quidam ex Magis prædixit, ne urbem introiret, testatus, hunc locum ei fatalem fore. Ob hoc omissâ Babyloniâ, in Bursiam urbem trans Euphratem, desertam olim, concessit. Ibi ab Anaxarcho philosopho compulsus et rursum Magorum prædicta contemnere [illegible] falsa et incerta; et si fatis constent, ignota mortalibus: at si naturæ debeantur, immutabilia. Reversus igitur Babyloniam, paucis diebus otio datis, intermissum olim convivium solenniter instituit; totusque in lætitiam effusus, quum diei noctem pervigilem junxisset, recedentem jam e convivio Medius Thessalus, instaurata comessatione, et ipsum et sodales ejus invitat. Accepto poculo, mediâ potione repentè veluti telo confixus, ingemuit; elatusque e convivio semianimis, tanto dolore cruciatus est, ut ferrum in remedia posceret, tactumque hominum velut vulnera indolesceret. Amici causam morbi, intemperiem ebrietatis disseminaverunt; re autem verâ insidiæ fuerunt, quarum infamiam successorum potentia oppressit.

Cap. XIV. Auctor insidiarum Antipater fuit: qui quum carissimos amicos ejus interfectos videret; Alexandrum Lynestam, generum suum occisum; se magnis rebus in Græcia gestis, non tam gratum apud regem, quàm invidiosum esse: a matre quoque ejus Olympiade variis se criminationibus vexa-

à un prince que le sort leur destinoit pour souverain. Se hâtant donc à ce sujet de se rendre à Babylone pour y tenir en quelque sorte les Etats de l'univers, un Mage l'avertit de ne pas entrer dans la ville, l'assurant que ce lieu lui seroit fatal. Sur cet avis il quitta la route de Babylone, et se rendit à Bursia, ville située au-delà de l'Euphrate, et autrefois déserte. Là le philosophe Anaxarque lui persuada de mépriser les prédictions des Mages comme fausses et incertaines, lui disant que ce qui tient à la fatalité est impénétrable à l'esprit humain, et que ce qui est lié au cours naturel des choses est inévitable. Il retourna donc à Babylone, et s'y reposa plusieurs jours. Il rétablit l'usage des festins solennels qu'il avoit interrompus depuis long-temps, et s'abandonna sans mesure aux plaisirs et à la joie. Après avoir passé un jour et une nuit à table, *Médius* de Thessalie l'invita lui et ses amis, comme il se retiroit, à recommencer la fête chez lui. *Alexandre* prend un verre qu'on lui présente; mais à peine en a-t-il avalé la moitié, qu'il jette un cri comme s'il eût été percé d'un trait. On l'emporte du lieu du festin à demi-mort, et souffrant des douleurs si aiguës, qu'il demandoit un poignard pour remède, et que le simple tact sembloit le blesser. Ses amis publièrent que l'excès de la débauche étoit la cause de sa maladie; mais en effet ce fut une trahison dont l'autorité de ses successeurs voila l'infamie.

CHAP. IV. L'auteur de cet attentat fut *Antipater*, qui voyoit qu'on avoit massacré ses plus chers amis, et égorgé *Alexandre Lynceste*, son gendre; que les grandes choses qu'il avoit faites lui-même dans la Grèce, avoient plutôt excité la jalousie que la reconnoissance du roi; qu'*Olympias*, mère de ce prince, l'avoit chargé de plu-

tum. Huc accedebant ante paucos dies, supplicia in præfectos devictarum nationum crudeliter habita. Ex quibus rebus se quoque a Macedonia non ad societatem militiæ, sed ad pœnam evocatum arbitrabatur. Igitur ad occupandum regem, Cassandrum filium dato veneno subornat, qui cum fratribus Philippo et Iolla ministrare regi solebat: cujus veneni tanta vis fuit, ut non ære, non ferro, non testâ contineretur, nec aliter ferri, nisi in ungula equi potuerit, admonito filio, ne alii quàm Thessalo, et fratribus crederet. Hac igitur ex causa, apud Thessalum, paratum, repetitumque convivium est. Philippus et Iollas prægustare ac temperare potum regis soliti, in aqua frigida venenum habuerunt, quam prægustatæ jam potioni superinjecerunt.

Cap. XV. Quarto die Alexander indubitatam mortem sentiens, *agnoscere se fatum domûs majorum suorum ait: nam plerosque Æacidarum intra trigesimum annum defunctos.* Tumultuantes deinde milites, insidiis periisse regem suspicantes, ipse sedavit; eosque omnes, quum prolatus in editissimum urbis locum esset, ad conspectum sui admisit, osculandamque dextram suam flentibus porrexit. Quum lacrymarent omnes, ipse non sine lacrymis tantùm, verùm etiam sine ullo tristioris mentis argumento fuit, ut quosdam impatientiùs dolentes consolatus sit; quibusdam mandata ad parentes eorum dederit: adeo, sicuti in hostem, ita et in mortem invictus animus fuit. Dimissis militibus,

sieurs accusations, et que d'ailleurs on avoit fait cruellement périr depuis peu les gouverneurs des nations vaincues. Il jugeoit de-là qu'*Alexandre*, en le faisant venir de Macédoine, pensoit moins à l'associer à ses entreprises qu'à se défaire de lui. Pour le prévenir, il subornа son fils *Cassandre*, qui étoit échanson du roi, avec ses frères *Philippe* et *Iollas*. Il lui remit un poison si violent, qu'aucun vase d'airain, de fer ou de terre n'étoit à l'épreuve de sa force, et qu'on ne put le porter que dans une corne de cheval. Il l'avertit en même temps de ne mettre dans son secret que le Thessalien et ses frères. C'est pour cela que le festin s'apprêta et se fit chez ce dernier. *Philippe* et *Iollas*, qui avoient coutume de faire l'essai du vin et de le tremper, mirent le poison dans de l'eau fraîche qu'ils versèrent sur le vin après l'avoir goûté.

Chap. XV. Au quatrième jour, *Alexandre* sentant que sa maladie étoit mortelle, dit qu'*il reconnoissoit à son sort celui de sa maison, la plupart des Eacides étant morts avant* 36 *ans*. Il appaisa ensuite les soldats qui murmuroient hautement sur le soupçon qu'on avoit abrégé ses jours; et s'étant fait porter dans le lieu le plus élevé de la ville, il les fit tous passer devant lui, et leur présenta sa main droite à baiser. Ils l'arrosèrent de leurs larmes. Tous fondant en pleurs, non-seulement il n'en versa point lui-même, mais il ne donna aucun signe de tristesse; en sorte qu'il en consola quelques-uns qui s'abandonnoient trop à la douleur, et qu'il donna à certains des ordres pour leurs parens; se montrant aussi intrépide contre la mort qu'il l'avoit été contre l'ennemi. Après avoir fait retirer ses soldats, il demanda à ses amis qui l'environnoient, *s'ils espéroient de trouver un roi qui lui*

amicos circumstantes percontatur, *Videantur ne similem sibi reperturi regem?* Tacentibus cunctis, tum ipse, *ut hoc nesciat, ita illud scire vaticinarique se, ac pene oculis videre dixit, quantum sit in hoc certamine sanguinis fusura Macedonia; quantis cædibus, quo cruore, mortuo sibi parentatura.* Ad postremum, corpus suum in Hammonis templo condi jubet. Quum deficere eum amici viderent, quærunt, *quem imperii faciat heredem?* respondit, *Dignissimum.* Tanta illi magnitudo animi fuit, ut quum Herculem filium, quum fratrem Aridæum, quum Roxanem uxorem prægnantem relinqueret; oblitus necessitudinum, dignissimum nuncuparet heredem. Prorsus quasi nefas esset, viro forti alium quàm suum fortem succedere, aut tanti regni opes aliis, quàm probatis relinqui. Hac voce veluti bellicum inter amicos cecinisset, aut malum discordiæ misisset, ita omnes in æmulationem consurgunt, et ambitione vulgi tacitum favorem militum quærunt. Sexto die præclusâ voce, exemptum digito annulum Perdiccæ tradidit: quæ res gliscentem amicorum dissensionem sedavit. Nam etsi non voce nuncupatus heres, judicio tamen electus esse videbatur.

Cap. XVI. Decessit Alexander, mensem unum, annos tres et triginta natus; vir supra humanam potentiam magnitudine animi præditus. Quâ nocte eum mater Olympias concepit, visa per quietem est cum draconi serpente volutari: nec decepta somnio est. Nam profectò majus humanâ mor-

ressemblât? Comme ils gardoient tous le silence, il ajouta que *pour lui il n'en savoit rien ; mais qu'il savoit bien, et qu'il leur prédisoit, comme s'il le voyoit de ses propres yeux, que les dissentions qui suivroient sa mort, feroient répandre des torrens de sang à la Macédoine, et que des massacres affreux seroient les sacrifices funebres qu'on offriroit à ses mânes.* Il finit par ordonner qu'on ensevelît son corps dans le temple d'*Ammon*. Ses amis le voyant défaillir, lui demandèrent *à qui il laissoit l'Empire?* il répondit, *au plus digne.* Telle fut sa grandeur d'ame, que quoiqu'il eût son fils *Hercule*, son frère *Aridée*, et que *Roxane*, sa femme, fût enceinte, il oublia son sang, et nomma pour son héritier celui qui mériteroit le plus de l'être ; comme si c'eût été un crime de substituer à un grand homme un autre qu'un grand homme, ou de laisser un si puissant Empire à tout autre qu'à un guerrier d'une valeur reconnue. Cette parole fut pour ses amis comme le signal de la guerre, ou comme une pomme de discorde. Ils devinrent tous rivaux les uns des autres, et briguèrent secrètement la faveur des soldats. *Alexandre* ayant perdu la parole le sixième jour, tira son anneau de son doigt et le remit à *Perdiccas :* ce qui calma les divisions qui commençoient à naître. Car, quoiqu'il ne l'eût pas expressément nommé son héritier, il sembloit pourtant l'avoir désigné.

CHAP. XVI. *Alexandre* mourut à l'âge de 33 ans et un mois (7) : homme au-dessus du reste des hommes par la grandeur de son courage et de son génie. La nuit que sa mère *Olympias* le conçut, elle crut en songe se rouler avec un gros serpent, et son rêve ne fut point vain. L'enfant

(7) Ou plutôt 32 ans.

talitate opus utero tulit; quam quum Æacidarum gens ab ultima seculorum memoria, et regna patris, fratris, mariti, ac deinceps majorum omnium illustraverint; nullius tamen nomine, quàm filii, clarior fuit. Prodigia magnitudinis ejus in ipso ortu nonnulla apparuere. Nam eâ die quâ natus est, duæ aquilæ totâ die præpetes supra culmen domûs patris ejus sederunt, omen duplicis imperii, Europæ Asiæque præferentes. Eadem quoque die nuntium pater ejus duarum victoriarum accepit; alterius, belli Illyrici; alterius, certaminis Olympici, in quod quadrigarum currus miserat: quod omen universarum terrarum victoriam infanti portendebat. Puer, acerrimis litterarum studiis eruditus fuit. Exactâ pueritiâ, per quinquennium sub Aristotele doctore inclyto omnium philosophorum, crevit. Accepto deinde imperio, legem se terrarum omnium ac mundi appellari jussit; tantamque fiduciam sui militibus fecit, ut illo præsente nullius hostis arma, nec inermes, timuerint. Itaque cum nullo hostium unquam congressus est, quem non vicerit; nullam urbem obsedit, quam non expugnaverit; nullam gentem adiit, quam non calcaverit. Victus denique ad postremum est, non virtute hostili, sed insidiis suorum, et fraude civili.

qu'elle portoit dans son sein étoit plus que l'ouvrage d'un mortel. Quoiqu'elle sortît du sang des *Eacides*, illustres dans les âges les plus reculés, que son père, son frère, son mari et tous ses ancêtres eussent été rois, elle tira cependant sa plus grande gloire du nom de son fils. Quelques prodiges annoncèrent la grandeur future d'*Alexandre* au moment même de sa naissance. Le jour qu'il naquit, deux aigles se reposèrent sur le faîte du palais de son père, et furent les augures du double Empire de l'Europe et de l'Asie qu'il devoit réunir. Le même jour encore, *Philippe* reçut la nouvelle de deux victoires qu'il avoit remportées, l'une en Illyrie, et l'autre aux jeux Olympiques où il avoit envoyé des chars; ce qui annonçoit que cet enfant subjugueroit la terre. Dans son enfance, on lui enseigna avec le plus grand soin les belles-lettres, et dans sa jeunesse il étudia pendant cinq ans sous *Aristote*, le plus fameux des philosophes. En montant ensuite sur le trône, il se fit appeller roi de l'univers. Il inspiroit une si grande confiance à ses soldats, que l'ayant à leur tête, ils osoient combattre sans armes leurs ennemis armés. Aussi il ne se battit jamais sans être vainqueur, il n'assiégea aucune ville sans la prendre, il n'attaqua aucune nation sans la terrasser. Il succomba enfin, non à la valeur de ses ennemis, mais aux embûches de ses courtisans, et à la trahison de ses sujets.

LIBER XIII.

Breviarium Capitum.

1 *Luctus post Alexandri Magni excessum; Macedonum ingratitudo : ducum ambitio, militumque avaritia.*
2 *De Alexandri successore, ducum exercitûs sententiæ pugnantes.*
3 *Perdiccæ sententiæ reclamant pedites : unde tumultus et seditio, cui Perdicca prudenter medetur.*
4 *Aridæo rege designato, Perdicca et alii duces, seu principes provincias dividunt.*
5 *Bellum pro Græciæ libertate ab Atheniensibus et Ætolis reparatum. Demosthenis pro patriâ labores : Antipatri obsidio et liberatio.*
6 *Perdicca Cappadoces prœlio fatigat. Bellum inter Antigonum et Perdiccam. Ptolemæi solers industria.*
7 *De origine urbis Cyrenes digressio.*
8 *Ptolemæus bellum parat in Perdiccam. Eumenis res fortiter et feliciter gestæ.*

Cap. I. Extincto in ipso ætatis ac victoriarum flore Alexandro Magno, triste apud omnes totâ Babylone silentium fuit. Sed nec devictæ gentes fidem nuntio habuerunt; quòd ut invictum regem, ita immortalem esse crediderant; recordantes, quoties præsenti morte ereptus esset : quàm sæpe pro amisso, repentè se non sospitem tantùm suis, verùm etiam victorem obtulisset. Ut

LIVRE XIII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Deuil qui suivit la mort d'Alexandre. Ingratitude des Macédoniens. Ambition des chefs. Avarice des soldats.*

2 *Les avis des généraux sont partagés sur le choix du successeur d'Alexandre.*

3 *L'infanterie se déclare contre l'opinion de Perdiccas ; ce qui cause une sédition, que Perdiccas appaise par sa prudence.*

4 *Aridée est proclamé roi. Les chefs et les autres grands de l'Etat se partagent les provinces.*

5 *Les Athéniens et les Etoliens reprennent les armes pour la liberté de la Grèce. Démosthene travaille pour sa patrie : Antipater est assiégé ; il se tire d'affaire.*

6 *Perdiccas défait les Cappadociens. Guerre entre Antigone et lui. Sage politique de Ptolémée.*

7 *Digression sur l'origine de la ville de Cyrene.*

8 *Ptolémée se dispose à faire la guerre à Perdiccas. Valeur et succès d'Eumene.*

CHAP. I. *ALEXANDRE le Grand* étant mort à la fleur de son âge, et dans le cours brillant de ses victoires, un triste et vaste silence régna dans toute la ville de Babylone. Les nations vaincues ne purent en croire la nouvelle. Accoutumées à regarder ce monarque comme invincible, elles le regardoient aussi comme immortel. Elles se rappelloient combien de fois il s'étoit arraché des bras de la mort, combien de fois ses soldats le

verò mortis ejus fides adfuit, omnes barbaræ gentes paulò antè ab eo devictæ, non ut hostem, sed ut parentem luxerunt. Maserquoque Darii regis, quam amisso filio, a fastigio tantæ majestatis in captivitatem redactam, indulgentiâ victoris, in eam diem vitæ non pœnituerat, auditâ morte Alexandri, mortem sibi ipsa conscivit; non quòd hostem filio præferret, sed quòd pietatem filii in eo, quem ut hostem timuerat, experta esset. Contrà Macedones versâ vice, non ut civem, ac tantæ majestatis regem, verùm ut hostem amissum, gaudebant; severitatem nimiam, et assidua belli pericula exsecrantes. Huc accedebat, quòd principes regnum et imperia, vulgus militum thesauros et grande pondus auri, velut inopinatam prædam, spectabant; illi successionem regni, hi opum ac divitiarum hereditatem cogitantes. Erant enim in thesauris quinquaginta millia talentûm, et in annuo vectigali tributo, tricena millia. Sed nec amici Alexandri frustra regnum spectabant; nam ejus virtutis ac venerationis erant, ut singulos reges putares. Quippe ea formæ pulchritudo, et proceritas corporis, et virium ac sapientiæ magnitudo in omnibus fuit, ut qui eos ignoraret, non ex una gente, sed ex toto terrarum orbe electos judicaret. Neque enim umquam antè Macedonia, vel ulla gens alia, tam clarorum virorum proventu floruit; quos primò Philippus, mox Alexander

(1) *Quinte-Curce* dit au contraire qu'ils furent très affligés de sa mort.

croyant perdu, l'avoient vu tout-à-coup reparoître non-seulement en vie, mais vainqueur. Mais dès que le bruit de sa mort fut confirmé, toutes les nations barbares qu'il venoit de vaincre, le pleurèrent non comme un ennemi, mais comme un père. La mère de *Darius*, pour laquelle ce prince vainqueur avoit eu tant de bontés, qu'elle n'avoit point été fâchée de vivre, quoique la perte de son fils l'eût précipitée du trône dans les fers, ayant appris qu'il n'étoit plus, se tua elle-même; non qu'elle fût plus attachée à un ennemi qu'à un fils, mais parce qu'elle avoit trouvé la tendresse d'un fils dans celui qu'elle avoit redouté comme un ennemi. Les Macédoniens au contraire, loin de s'affliger de la mort d'un concitoyen et d'un grand roi, s'en réjouissoient, comme s'ils eussent été délivrés d'un ennemi. Son excessive sévérité, et les périls continuels auxquels ses guerres les avoient exposés, leur faisoit détester sa mémoire (1). D'ailleurs, les chefs se nourrissoient de l'espoir d'hériter du royaume et des provinces conquises, et les soldats de partager ses immenses trésors; comme une proie d'autant plus agréable pour eux, qu'ils ne s'y attendoient pas; les uns cherchoient à envahir ses Etats, les autres ses richesses. Ce prince laissoit dans ses coffres cinquante mille talens, sans compter l'année de son revenu qui se montoit à trois cent mille. Ce n'étoit pas au reste sans titre que ses courtisans aspiroient à lui succéder. Ils avoient tous tant de mérite et de dignité, qu'on les eût pris pour autant de rois. Tous d'une belle figure et d'une taille imposante, ils allioient la bravoure à la prudence; en sorte que si on ne les avoit point connus, on eût pensé qu'ils avoient été choisis non-dans une seule nation, mais dans l'univers entier. Jamais la Macédoine ni aucun autre pays

tantâ curâ legerat, ut non tam ad socie-
tatem belli, quàm in successionem regni
electi viderentur. Quis igitur mirabitur, tan-
bus ministris, orbem terrarum victum, quum
exercitus Macedonum tot, non ducibus, sed
regibus regeretur? qui numquam sibi reperis-
sent pares, si non inter se concurrissent;
multosque Macedonia pro uno Alexandro
habuisset, nisi fortuna eos ambitione vir-
tutis in perniciem mutuam armasset.

Cap. II. Ceterum, occiso Alexandro,
non, ut læti, ita et securi fuere, omnibus
unum locum competentibus; nec minus
milites, quàm invicem se timebant, quorum
et libertas solutior, et favor incertus erat.
Inter ipsos verò æqualitas discordiam auge-
bat, nemine tantùm ceteros excedente, ut
ei aliquis se summitteret. Armati itaque in
regiam coëunt, ad formandum rerum præ-
sentium statum. Perdicca censet *Roxanes*
exspectari partum, quæ exacto mense octavo,
matura jam ex Alexandro erat; et si puerum
peperisset, hunc dari successorem patri. Meleager
negat differenda in partus dubios consilia; nec
exspectandum dum reges nascerentur, quum jam
genitis uti liceret: seu puer illis placeat, esse
Pergami filium Alexandri natum ex Barsine,
nomine Herculem; seu malint juvenem, esse
in castris fratrem Alexandri Aridæum, comen
et cunctis non suo tantùm, verùm et patris

(2) Ville de Mysie sur le Caïque.

avoit enfanté tant de grands hommes à la fois. *Philippe* d'abord, et ensuite *Alexandre*, les avoient choisis avec tant de soin, qu'ils sembloient avoir eu moins en vue dans ce choix de se donner des compagnons de guerre, que des successeurs au trône. Faut-il donc s'étonner qu'avec de tels officiers *Alexandre* ait vaincu l'univers? son armée ayant été commandée moins par des généraux que par des rois. Jamais ils n'eussent trouvé leurs égaux s'ils n'eussent été concurrens les uns des autres; et la Macédoine au lieu d'un *Alexandre* en eût eu plusieurs, si la fortune en les rendant rivaux, ne leur eût mis les armes à la main pour s'entre-détruire.

CHAP. II. Au reste, comme ils avoient tous les mêmes prétentions, la joie que leur causa la mort d'*Alexandre*, fut mêlée d'inquiétude. Non-seulement ils se redoutoient les uns les autres, mais ils craignoient encore les soldats, dont la licence croissoit de jour en jour, et dont la faveur étoit incertaine. Leur égalité nourrissoit leurs divisions, aucun d'entr'eux n'étant assez supérieur aux autres, pour que quelqu'un voulût lui céder. Ils s'assemblent donc tous armés dans le palais pour régler les affaire présentes. L'avis de *Perdiccas* est *d'attendre l'accouchement de Roxane, qui étoit dans le neuvième mois de sa grossesse, et si elle met au monde un enfant mâle, de le donner pour successeur à Alexandre son père. Méléagre* opine qu'*on ne doit point différer de prendre un parti jusqu'à un accouchement incertain, ni attendre la naissance d'un roi, y en ayant déjà de nés. Que s'ils veulent pour roi un enfant, ils ont à Pergame* (2) *un fils d'Alexandre et de Barsine, nommé Hercule; que s'ils préfèrent un jeune homme, ils ont dans le camp Aridée, frère d'Alexandre, prince affable et universel-*

Philippi nomine acceptissimum. Ceterùm Roxanen esse originis Persicæ, nec esse fas, Macedonibus ex sanguine eorum, quos [illegible] deleverint, reges constituantur: quod nec ipsum Alexandrum voluisse dicit. Denique orientem nullam de eo mentionem habuisse. Ptolemæus recusabat regem Aridæum, *non propter maternas modò sordes, quòd ex Larissæo scorto nasceretur; sed etiam propter [illegible] majorem, quàm patiebatur; ne ille nomen regis, alius imperium teneret: melius esse ex his legi, qui pro virtute regi suo proximi fuerint, qui provincias regant, quibus bella mandentur, quàm sub persona regis indignorum subjiciantur imperio.* Vicit Perdiccæ sententia, consensu universorum. Placuit itaque Roxanis exspectari partum; et si puer natus fuisset, tutores Leonatum, Perdiccam, Crateron, et Antipatrum constituunt, confestimque in tutorum obsequia jurant.

Cap. III. Quum equites quoque idem fecissent, pedites indignati, nullas sibi consiliorum partes relictas, Aridæum, Alexandri fratrem, regem appellant, satellitesque illi ex turba sua legunt, et nomine Philippi patris vocari jubent. Quæ quum nuntiata equitibus essent, legatos ad mitigandos eorum animos, duos ex proceribus, Attalum et Meleagrum mittunt, qui potentiam ex vulgi adulatione quærentes, omissâ le-

ement aimé, tant par lui-même, qu'à cause de la mémoire de Philippe son père. Que d'ailleurs Roxane est Perse d'origine, et qu'il ne convient plus de placer sur le trône de Macédoine des rois qui soient du sang d'une nation dont elle avoit renversé l'Empire. Qu'enfin ce n'a point été l'intention d'Alexandre lui-même, puisqu'en mourant il n'a fait aucune mention de cet enfant. Ptolémée refusoit *Aridée* pour roi, *non-seulement à cause de la turpitude de sa naissance du côté de sa mère, qui étoit une courtisane de Larisse, mais parce qu'il étoit sujet à des accidens d'épilepsie.* Il représentoit qu'*Aridée n'auroit que le vain nom de roi, et qu'un autre en auroit l'autorité; qu'il valoit mieux choisir parmi les généraux que leur mérite avoit le plus approché d'Alexandre, quelqu'un qui fut capable de gouverner les provinces et de conduire les guerres, que d'obéir, sous le nom d'un fantôme de roi, à des hommes indignes de commander.* Le sentiment de *Perdiccas* fut généralement suivi. Il fut réglé qu'on attendroit l'accouchement de *Roxane*; et supposé qu'elle donnât le jour à un garçon, on lui nomma pour tuteurs *Léonat*, *Perdiccas*, *Cratère* et *Antipater*, auxquels on prêta sur-le-champ serment de fidélité.

Chap. III. La cavalerie en ayant fait autant, l'infanterie, indignée qu'on ne l'eût consultée en rien, nomme roi *Aridée*, lui compose une garde tirée de son corps, et lui donne le nom de *Philippe*, père de ce prince. Les cavaliers en étant instruits, députent *Attale* et *Méléagre*, deux de leurs principaux officiers, pour l'adoucir. Mais ceux-ci, cherchant à s'élever en flattant les mécontens, entrent dans leurs sentimens, au-lieu de remplir l'objet de leur députation. La sédition s'augmente, dès que les fantassins ont des chefs et

tione, militibus consentiunt. Statim et seditio crevit, ubi caput et consilium habere cœpit. Tunc ad delendum equitatum cuncti ar... in regiam irrumpunt : quo cognito, equites trepidi ab urbe discedunt; castrisque positis, et ipsi pedites terrere cœperunt. Sed nec procerum inter se odia cessabant. Attalus ad interficiendum Perdiccam, ducem partis alterius, mittit : ad quem ... ultro vocantem, quum accedere percussores ausi non fuissent; tanta constantia Perdiccæ fuit, ut ultro ad pedites veniret, et in concionem vocatos edoceret, quod facinus molirentur : *Respicerent contra quos arma sumpsissent; non illos Persas, sed Macedonas; non hostes, sed cives esse; plerosque etiam cognatos eorum, certè commilitones, eorumdem castrorum ac periculorum socios : edituros deinde egregium hostibus suis spectaculum, ut quorum armis victos se doleant, eorum mutuis cædibus gaudeant, parentaturosque sanguine suo manibus hostium a se interfectorum.*

CAP. IV. Hæc ... pro singulari facundia sua Perdicca perora... set, adeò movit pedites, ut probato consilio ejus, dux ab omnibus legeretur. Tum equites in concordiam revocati, in Aridæum regem consentiunt. Servata est portio regni Alexandri filio, si natus esset. Hæc agebant, posito in medio corpore Alexandri, ut majestas ejus testis decretorum esset. His ita compositis, Macedoniæ et Græciæ Antipater præponitur. Regiæ pecuniæ custodia Cratero traditur.

conseil. Ils fondent tous en armes sur le palais ur mettre en pièces les cavaliers, lesquels, in- de leur approche, sortent en tremblant de la ville; mais après s'être retranchés, ils effrayent à leur tour les fantassins. Cependant les haines subsistoient toujours entre les Grands. *Attale* envoya des gens pour assassiner *Perdiccas*, le chef du parti contraire. Mais les assassins, qui le virent armé et les défiant au combat, n'osèrent l'approcher. Telle fut son intrépidité, qu'il alla de son propre mouvement trouver l'infanterie, l'assembla et lui représenta la noirceur de l'entreprise qu'elle avoit méditée. Qu'*elle considérât contre qui elle avoit pris les armes; que c'étoient des Macédoniens et non des Perses, des concitoyens et non des ennemis; que la plupart étoient leurs parens ou du moins leurs compagnons de guerre, avec lesquels ils avoient habité le même camp et essuyé les mêmes périls. Qu'ils donneroient un spectacle bien agréable à leurs ennemis, qui se réjouiroient de voir s'entr'égorger ces mêmes soldats par lesquels ils avoient eu la douleur d'être vaincus, et qu'ils satisferoient par l'effusion de leur sang aux mânes de ceux qui avoient péri sous leurs coups.*

CHAP. IV. *Perdiccas* ayant prononcé ces paroles avec cette éloquence forte qui lui étoit naturelle, fit une telle impression sur l'infanterie, qu'elle se rendit à son avis, et qu'elle l'élut pour son chef d'une commune voix. Alors les cavaliers et les fantassins s'étant réconciliés, on confirma le couronnement d'*Aridée*. On réserva pourtant une portion du royaume pour le fils d'*Alexandre*, s'il en naissoit un. Ces choses se passoient devant le corps d'*Alexandre* placé au milieu de la ville, afin que la présence de cet auguste témoin donnât la sanction aux décrets qu'on for-

castrorum, exercitûs, et rerum cura Mel[illegible] gro, et Perdiccæ assignatur; jubetur[illegible] Aridæus rex, corpus Alexandri [illegible] monis templum deducere. Tunc Perdi[illegible] infensus seditionis auctoribus, rep[illegible]tè ignaro, collegâ, lustrationem castrorum propter mortem regis, in posterum edicit. Postquam armatum exercitum in campo constituit, consentientibus universis, evocatos, dum transit, de singulis manipulis seditiosos, supplicio tradi occultè jubet. Reversus inde, inter principes provincias dividit, simul ut et removeret æmulos, et munus imperii, beneficii sui faceret. Primò, Ptolemæo Ægyptus, et Africæ Arabiæque pars sorte venit, quem ex gregario milite Alexander virtutis causâ provexerat; cui ad tradendam provinciam Cleomenes qui Alexandriam ædificaverat, datur. Confinem huic provinciæ Syriam Laomedon Mitylenæus, Cili[illegible] Philotas, Philo Illyrios accipiunt. Et [illegible] majori Atropatus, minori socer P[illegible] præponitur. Susiana gens Scyno, Pl[illegible] majo[illegible] Antigon[illegible]ppi filio, assigi[illegible] Lyciam et Pamphyliam Nearchus. Car[illegible] Cassander, Lydiam Me[illegible] Leonato minor Phrygia evenit: Thracia [illegible] regiones Pontici maris Lysimacho: Cappa-

(3) Elle se faisoit en partageant les entrailles d'une chienne éventrée, et en les plaçant aux deux extrémités du camp.

(4) Elle confine à la Syrie, à l'Euphrate, etc. Elle se divise en Arabie Pétrée, Déserte et Heureuse.

(5) Il étoit fils de *Philippe* et d'*Arsinoé*, concubine de ce prince.

[illegible]. Les troubles ainsi appaisés, on fit *Antipater* [illegible]verneur de la Macédoine et de la Grèce. On [illegible] *Cyrène* la garde du trésor royal, à *Méléagre* et à *Perdiccas* le soin des affaires politiques et militaires. *Aridée* fut chargé de transporter le corps d'*Alexandre* au temple d'*Ammon*. *Perdiccas*, ulcéré contre les auteurs de la sédition, indique tout-à-coup au lendemain, à l'insçu de son collègue, la purification (3) de l'armée, à l'occasion de la mort du roi. Après l'avoir rangée en bataille dans la plaine, il parcourt les bataillons, appelle les mutins de chaque compagnie, et ordonne qu'on les mène secrettement au supplice, du consentement de l'armée entière. Au retour de-là, il fit le partage des provinces entre les chefs, soit pour éloigner ses rivaux, soit pour qu'ils tinssent de lui leur autorité. Le sort donna l'Egypte et une partie de l'Afrique et de l'Arabie (4) à *Ptolémée*, qui *Alexandre* de simple soldat (5) avoit élevé aux plus hauts emplois en considération de son mérite. *Cléomène*, qui avoit bâti *Alexandrie*, fut chargé de le mettre en [illegible]ssession de son gouvernement. *Laomédon* [illegible] Mitylène (6) eut la Syrie, qui confine à cette province; *Philotas* la Cilicie; *Philon* l'Illyrie. *Atropate* fut fait [illegible]eur de la [illegible]ande Médie, et le beau-père de *Perdiccas* de la petite. On assigna la S[illegible]é à *Scynus*, et la grande Phrygie à *Antigone*, fils de *Philippe*. La Lycie (7) et la Pamphylie (8) échurent à *Néarque*, la Carie (9) à *Cassandre*, la Lydie à *Ménandre*, la petite Phrygie à *Léonat*, la Thrace et les pays qui s'étendent vers la mer du Pont à *Lysimaque*,

(6) Ville principale de l'isle de Lesbos.
(7) Pays de l'Asie mineure.
(8) Aussi.
(9) Aussi.

docia cum Paphlagonia Eumeni data. S[illegible]mus castrorum tribunatus Seleuco Anti[illegible] filio cessit. Stipatoribus regis sat[illegible] Cassander filius Antipatri præfi[illegible]tur. In Bactriana ulteriore, et Indiæ regioni[illegible]us, priores præfecti retenti. Terras inter amnes Hydaspem et Indum, Taxiles habebat. In colonias in Indis conditas, Pithon Agenoris filius mittitur. Paropamisios et [illegible] montis, Extarches accepit. Aracossi Gedrosique Sibyrtio traduntur; Drancæ et Arei Stasanori. Bactrianos Amyntas sortitur, Sogdianos Scythæus, Nicanor Parthos, Philippus Hyrcanos, Phratafernes Armenios, Tleptolemus Persas, Peucestes Babylonios, Archos Pelasgos, Arcesilaüs Mesopotamiam. Quum hæc divisio, veluti fatale munus singulis contigisset, ita magna incrementorum materia plurimis fuit. Siquidem non magno post tempore, quasi regna, non præ[illegible]turas divisissent; sic reges ex præfect[illegible] facti, magnas opes non sibi tantùm par[illegible]unt, verùm etiam posteris reliquerunt.

C[illegible] V. D[illegible] in Oriente aguntur, in Græcia Atheniens[illegible] et Ætoli bellum, quod jam vivo Alexandr[illegible] summis viribus instruebant. Causæ belli erant, quòd reversus ab India Alexander, epistolas in Græciam scripserat, quibus omnium civitatum exsules, præter cædis damnati, restituebantur. Quæ recit[illegible] præsente univ[illegible] Græciâ, in mercatu Olympiaco, magn[illegible]

(1) Pays de l'Asie mineure.

(2) Ils habitoient les rives de l'Indus.

la Cappadoce et la Paphlagonie (1) à *Eumène*. *Séleucus*, fils d'*Antiochus*, eut le commandement [illegible] armées. *Cassandre*, fils d'*Antipater*, fut fait capitaine des gardes du roi. La Bactriane ultérieure et les régions de l'Inde conservèrent leurs anciens gouverneurs. *Taxile* possédoit tout le pays situé entre l'Hydaspe et l'Indus. On envoya *Python*, fils d'*Agénor*, dans les colonies indiennes. *Extarches* eut pour sa part les Paropamisiens et les peuples qui habitent les extrémités du Caucase; *Sibyrtius* les Aracossiens (2) et les Gédrosiens (3); *Stasanor* les Drances et les Aréens; *Amyntas* les Bactriens; *Scythæus* les Sogdiens; *Nicanor* les Parthes; *Philippe* les Hyrcaniens; *Phrataferne* les Arméniens; *Thleptolème* les Perses; *Peuceste* les Babyloniens; *Archias* les Pélasgiens (4), et *Arcésilas* la Mésopotamie (5). Ce partage ayant été, pour ainsi dire, réglé par le sort, fut la source de la grande élévation de plusieurs de ces chefs: car peu de temps après, comme s'ils s'étoient distribué non des gouvernemens, mais des royaumes, de gouverneurs qu'ils étoient ils se firent rois, et acquirent d'immenses richesses qu'ils transmirent même à leurs descendans.

Chap. V. Tandis que [illegible] l'Orient, les Athéniens et les Étoliens, dans la Grèce, se disposoient à soutenir avec les plus grandes forces la guerre qu'ils avoient entreprise du vivant d'*Alexandre*. Le sujet de cette guerre étoit que ce prince, à son retour des Indes, avoit envoyé aux Grecs une lettre par laquelle il rappelloit les exilés des différentes villes, à l'exception de ceux qui l'étoient pour cause de meurtre. Cet

(3) Peuples de la Perse.
(4) Entre la Thessalie et l'Achaïe.
(5) Entre l'Euphrate et le Tigre.

motus fecerunt ; quòd plurimi non legibus pulsi patriâ, sed per factionem principum fuerant, verentibus iisdem principibus, ne revocati potentiores in republica fierent. Palam igitur jam tunc multæ civitates, libertatem bello vindicandam fremebant. Principes tamen omnium Athenienses et Ætoli fuere. Quod quum nuntiatum Alexandro esset, mille naves longas sociis imperari præceperat, quibus in Occidente bellum gereret ; excursurusque cum valida manu fuerat ad Athenas delendas. Igitur Athenienses, contracto xxx millium exercitu, et cc navibus, bellum cum Antipatro, cui Græcia sorte evenerat, gerunt ; eumque detrectantem prœlium, et Heracleæ urbis mœnibus tuentem se, obsidione cingunt. Eodem tempore Demosthenes Atheniensis orator, pulsus patriâ, ob crimen accepti ab Harpalo auri, qui crudelitatem Alexandri fugerat, quòd civitatem in ejusdem Alexandri bellum impellere fortè Megaris exsulabat ; qui ut missum [illegible] Atheniensibus Hyperidem legatum cognovit, qui Peloponnenses [illegible] sollicitaret, sequutus eum Sicyona, Argos et Corinthum, ceterasque civitates, eloquentiâ suâ Atheniensibus junxit. Ob quod factum missâ ab Atheniensibus obviam nave, ab exsilio revocatur. Interim in obsidione Antipatri, Leosthenes, dux Atheniensium, telo-

(6) Ville située entre Athènes et Corinthe.
(7) Qui étoit commis à la garde du trésor de Babylone, et qui avoit malversé.
(8) Orateur Grec.

ordre ayant été lu en présence de toute la Grèce assemblée aux Jeux Olympiques, excita de grands mouvemens, parce que la plupart de ces exilés n'ayant pas été chassés par un jugement légal, mais par la cabale des chefs, ceux-ci craignoient que s'ils étoient rappellés, ils ne devinssent plus puissans qu'auparavant. Plusieurs peuples, à la tête desquels étoient les Athéniens et les Etoliens, s'écrièrent avec fureur qu'il falloit prendre les armes pour la liberté. *Alexandre* en ayant eu avis, avoit fait ordonner aux alliés d'armer mille galères pour son expédition d'Occident, où il devoit se rendre lui-même avec une puissante armée pour détruire Athènes. Les Athéniens ayant donc levé trente mille hommes et équippé deux cents vaisseaux, marchent contre *Antipater*, à qui le gouvernement de la Grèce étoit échu; et comme il refusoit la bataille, et qu'il se tenoit renfermé dans Héraclée, ils font le blocus de cette ville. Dans le même temps, l'orateur *Démosthène* étoit en exil à Mégare (6); il avoit été chassé de sa patrie pour avoir reçu de l'argent d'*Harpalus* (7), lequel se dérobant à la colère d'*Alexandre*, l'avoit engagé à faire déclarer les Athéniens contre ce prince. ayant su que ces derniers avoient député *Hypéride* (8) vers ceux du Péloponnèse pour les attirer dans leur parti, il se joignit à lui, et par son éloquence anima Sicyone (9), Argos, Corinthe et les autres villes à se liguer avec Athènes. En reconnoissance de ce service, les Athéniens le rappellèrent de son exil, et envoyèrent un vaisseau au-devant de lui pour le ramener dans sa patrie. Cependant au siége d'Héraclée (1), *Léosthène*, général des Athéniens, fut tué d'un trait qu'on

(6) Ville du Péloponese.

(7) Il y avoit jusqu'à vingt-cinq villes de ce nom.

e muris in transeuntem jacto, occiditur. Quæ res tantum animorum Antipatro dedit, ut etiam vallum rescindere auderet. Auxilium deinde a Leonato per legatos petit; qui quum venire cum exercitu nuntiatus esset, obvii ei Athenienses cum instructis copiis fuere, ibique equestri prœlio, gravi vulnere ictus exstinguitur. Antipater, tametsi auxilia sua videret victa, morte tamen Leonati lætatus est: quippe et æmulum sublatum, et vires ejus accessisse sibi gratulabatur. Statim igitur exercitu ejus recepto quum par hostibus etiam prœlio videretur, solutus obsidione, in Macedoniam concessit. Græcorum quoque copiæ, finibus Græciæ hoste pulso, in urbes dilapsæ.

Cap. VI. Interea Perdicca, bello Ariarathii regi Cappadocum illato, prœlioque victo, nihil præmii præter vulnera et pericula retulit. Quippe hostes ab acie in urbem recepti, occisis conjugibus et liberis, domos cujusque suas cum omnibus copiis incenderunt. Eodem congestis etiam servitiis, et semetipsos præcipitant, ut nihil hostis victor suarum rerum, præter incendii spectaculo frueretur. Inde, ut viribus auctoritatem regiam acquireret, ad nuptias Cleopatræ, sororis Alexandri Magni, et alterius Alexandri quondam uxoris, non aspernante Olympiade, matre ejus, intendit; sed priùs Antipatrum, sub affinitatis obtentu, capere cupiebat. Itaque fingit se in matrimonium filiam ejus petere, quò facilius ab eo supplementum trium ex Macedonia obtineret. Quem dolum [illegible]

lui lança du haut des remparts. Cet accident releva tellement le courage d'*Antipater*, qu'il osa faire une brèche aux retranchemens qui le couvroient. Il envoya ensuite demander du secours à *Léonat*. La nouvelle s'étant répandue que celui-ci s'approchoit avec une armée, les Athéniens allèrent à sa rencontre en ordre de bataille. Il y eut un combat de cavalerie, où *Léonat* périt d'une blessure qu'il reçut. Quoique *Antipater* vit le renfort qui venoit à son secours, vaincu, il fut pourtant charmé de la mort de *Léonat*, se félicitant d'être délivré d'un rival, et fortifié de ses troupes. Dès qu'il les eut reçues, et qu'il se crut en état de faire face à l'ennemi même en rase campagne, il le força de lever le siége, et se retira dans la Macédoine. Les troupes grecques de leur côté, après avoir mis *Antipater* hors de leur pays, se dispersèrent dans leurs villes.

Chap. VI. Cependant *Perdiccas* n'eut que des périls et des blessures pour fruit de la guerre qu'il fit à *Ariarathe*, roi de Cappadoce, et de la victoire qu'il remporta sur lui. Les ennemis s'étant retirés du champ de bataille dans leur ville, égorgèrent leurs femmes et leurs enfans, et brûlèrent chacun leurs maisons avec tous leurs meubles. Ils jettèrent aussi dans les flammes leurs esclaves, et s'y précipitèrent eux-mêmes, pour que le vainqueur ne pût jouir que du spectacle de l'incendie. *Perdiccas* voulant ensuite joindre à sa puissance la qualité de roi, se proposa, avec l'agrément d'*Olympias*, d'épouser *Cléopâtre*, sœur d'*Alexandre le Grand*, et mariée autrefois avec l'autre *Alexandre* (2). Mais il avoit envie de tromper auparavant *Antipater*, en paroissant vouloir entrer dans sa famille. Il feignit donc de demander sa fille en mariage, pour obtenir plus aisément

(2) Roi d'Epire.

tiente Antipatro, dum duas eodem tempore uxores quærit, neutram obtinuit. Post hæc bellum inter Antigonum et Perdiccam oritur. Antigono Craterus et Antipater auxilium ferebant; qui facta cum Atheniensibus pace, Polyperchonta Græciæ et Macedoniæ præponunt. Perdicca, alienatis rebus, Aridæum, et Alexandri Magni filium, in Cappadocia, quorum cura illi mandata fuerat, de summa belli in consilium adhibet. Quibusdam placebat bellum in Macedoniam transferri, ad ipsum fontem et caput regni, ubi et Olympias esset, mater Alexandri, non mediocre momentum partium, et civium favor, propter Alexandri Philippique nomina; sed in rem visum est ab Ægypto incipere, ne in Macedoniam profectis, Asia a Ptolemæo occuparetur. Eumeni, præter provincias quas acceperat, Paphlagonia, et Caria, et Lycia, et Phrygia adjiciuntur. Ibi Craterum et Antipatrum opperiri jubetur: adjutores ei dantur cum exercitibus frater Perdiccæ Alcetas, et Neoptolemus; Clito cura classis traditur; Cilicia Philotæ adempta, Philoxeno datur: ipse Perdicca Ægyptum cum ingenti exercitu petit. Sic Macedonia, in duas partes discurrentibus ducibus, in sua viscera armatur; ferrumque ab hostili bello in civilem sanguinem vertit, exemplo furentium, nisus ac membra sua, ipsa cæsura. Sed Ptolemæus in Ægypto, solerti industriâ, magnas opes parabat: quippe et Ægyptios insigni moderatione in favorem sui sollicitaverat; et reges finitimos beni-

de lui un renfort de recrues macédoniennes. *Antipater* ayant pressenti sa ruse, en recherchant deux femmes à la fois, il n'obtint ni l'une ni l'autre. Ensuite la guerre s'éleva entre *Antigone* et lui. *Antigone* fut secouru par *Cratère* et *Antipater*, qui, ayant fait la paix avec les Athéniens, établirent *Polyperchon* gouverneur de la Grèce et de la Macédoine. *Perdiccas* voyant ses affaires changer de face, consulta dans la Cappadoce, sur la guerre présente, *Aridée* et le fils d'*Alexandre le Grand*, qu'on avoit confiés à ses soins. Quelques-uns étoient d'avis de transporter la guerre dans la Macédoine, le siége et le centre de l'Empire, où ils auroient *Olympias*, mère d'*Alexandre*, qui n'accréditeroit pas peu leur parti, et la faveur des peuples que leur attacheroit la mémoire d'*Alexandre* et de *Philippe*. Mais on jugea à propos de combattre d'abord en Egypte, de peur que lorsqu'on seroit occupé dans la Macédoine, *Ptolémée* ne s'emparât de l'Asie. On ajouta aux provinces d'*Eumène* la Paphlagonie, la Carie, la Lycie et la Phrygie. On lui ordonna d'y attendre *Cratère* et *Antipater*; on lui donna pour le soutenir *Alcete*, frère de *Perdiccas*, et *Néoptolème*, avec des troupes. *Clitus* eut le commandement de la flotte. On ôta la Cilicie à *Philotas*, pour la donner à *Philoxène*, et *Perdiccas* prit lui-même le chemin de l'Egypte à la tête d'une grande armée. C'est ainsi que la Macédoine, divisée en deux partis par la désunion de ses chefs, s'armoit contre elle-même et déchiroit ses propres entrailles; tournant contre ses enfans un fer encore teint du sang ennemi, elle ressembloit à ces frénétiques qui, dans leur fureur, se mutilent eux-mêmes. Cependant *Ptolémée*, en Egypte, travailloit habilement à se rendre puissant. Il avoit gagné par sa grande modération la

ficiis obsequiisque devinxerat : terminos quoque imperii acquisitâ Cyrene urbe, ampliaverat ; factusque jam tantus erat, ut non tam timeret hostes, quàm timendus ipse hostibus esset.

Cap. VII. Cyrene autem condita fuit ab Aristæo, cui nomen Battos propter linguæ obligationem fuit. Hujus pater Cirnus, rex Theramenis insulæ, quod ad oraculum Delphos, propter dedecus adolescentis filii nondum loquentis, deum deprecaturus venisset, responsum accepit, quo jubebatur filius ejus Battus *Africam petere, et urbem Cyrenem condere, usum linguæ ibi accepturus.* Quum responsum ludibrio simile videretur, propter solitudinem Theramenis insulæ, ex qua coloni ad urbem condendam in Africam tam vastæ regionis proficisci jubebantur, res omissa est. Interjecto deinde tempore, velut contumaces, pestilentiâ deo parêre compelluntur; quorum tam insignis paucitas fuit, ut vix unam navem complerent. Quum venissent in Africam, pulsis accolis, montem Cyran, et propter amœnitatem loci, et propter fontis ubertatem, occupavere. Ibi Battus, dux eorum, linguæ nodis solutis, loqui primùm cœpit : quæ res animos eorum, ex promissis Dei jam parte percepta, in reliquam spem condendæ urbis accendit. Positis igitur castris, opinionem veteris fabulæ accipiunt, Cyrenem, eximiæ pulchritudinis virginem, a Thessaliæ monte Pelio ab Apolline

(3) Ville, située près du temple d'Ammon, dans la Lybie.

bienveillance des Egyptiens, et s'étoit attaché les rois voisins par ses bienfaits et ses procédés officieux. Il avoit même aggrandi ses Etats par la prise de la ville de Cyrène (3); et telles étoient déjà ses forces, qu'il craignoit moins ses ennemis qu'il ne devoit en être redouté.

CHAP. VII. Cyrène fut bâtie par *Aristée*, surnommé *Battos* (4), à cause qu'il étoit bègue. Son père *Cirnus*, roi de l'île de Théramène (5), honteux de voir son fils parvenu à l'adolescence en bégayant encore, vint à Delphes implorer la piété du dieu. La réponse fut que son fils *se rendit en Afrique, qu'il y bâtît la ville de Cyrène, et qu'il y recouvrât l'usage de la langue. Cirnus* regardant comme une plaisanterie insultante un oracle qui ordonnoit de tirer d'une île aussi peu peuplée que Théramène, une colonie qui iroit fonder une ville dans le vaste pays de l'Afrique, négligea de l'exécuter. Quelque temps après, le Dieu, pour le punir de son obstination à ne pas suivre ses ordres, força son obéissance en affligeant son île de la peste. Le nombre des citoyens de Théramène se trouva si petit, qu'ils remplirent à peine un vaisseau. Arrivés en Afrique, ils chassèrent les habitans du mont Cyra, et s'y établirent, tant à cause de l'agrément du lieu, que de l'abondance des eaux. Ce fut-là que la langue d'*Aristée*, leur chef, se délia, et qu'il commença à parler. Voyant ainsi une partie des promesses d'*Apollon* accomplies, leur espérance se ranima, et ils se flattèrent de bâtir la ville. Ayant donc campé, on leur raconta l'ancienne fable d'une fille d'une beauté rare, appellée Cyrène, fut enlevée par *Apollon*, et transportée du mont Pélion dans la Thessalie, sur le sommet de celui dont ils venoient

(4) Mot grec.
(5) Sur la mer Egée.

raptam, perlatamque in ejusdem montis juga, cujus collem occupaverant, a deo repletam, quatuor pueros peperisse, Nomium, Aristæum, Anthocum, Argæum : missos a patre Hypseo, rege Thessaliæ, qui perquirerent virginem, loci amœnitate captos in iisdem terris cum virgine resedisse. Ex his pueris tres adultos in Thessaliam reversos, avita regna recepisse : Aristæum in Arcadia latè regnasse, eumque primum, et apium et mellis usum et lactis ad coagula hominibus tradidisse, solstitialisque ortus sideris primum invenisse. Quibus auditis, Battus virginis nomine ex responsis agnito, urbem Cyrenem condidit.

Cap. VIII. Igitur Ptolemæus hujus urbis auctus viribus, bellum in adventum Perdiccæ parabat. Sed Perdiccæ plus odium arrogantiæ, quàm vires hostium nocebant ; quam exosi etiam socii, ad Antipatrum gregatim profugiebant. Neoptolemus quoque in auxilium Eumeni relictus, non solùm transfugere, verùm etiam prodere partium exercitum voluit. Quam rem quum præsensisset Eumenes, cum proditore decernere prœlio necesse habuit. Victus Neoptolemus ad Antipatrum et Polyperchonta profugit, hisque persuadet, ut continuatis mansionibus, læto ex victoria et securo fugâ suâ, Eumeni superveniant. Sed res Eumenem non latuit : itaque insidiæ in insidiatores versæ : et qui securum aggressuros se putabant, securis in itinere, et pervigilio noctis fatigatis occursum est. In

de s'emparer; qu'ayant eu commerce avec ce Dieu, elle y accoucha de quatre garçons, qui furent *Nomius*, *Aristée*, *Autochus* et *Argée*; que ceux qu'*Hypsée*, roi de Thessalie, père de la fille, envoya pour la chercher, furent charmés de la beauté du lieu, et s'y fixèrent avec elle; que trois de ces enfans, devenus grands, retournèrent en Thessalie, et y occupèrent le trône de leur aïeul; qu'*Aristée* régna dans une vaste contrée de l'Arcadie; qu'il fut le premier qui enseigna aux hommes à élever les abeilles, à se servir du miel et à cailler le lait, et qu'il observa le premier aussi le lever de l'astre qui paroît peu de temps après le solstice d'été. *Battus*, instruit de ces particularités, et reconnoissant dans le nom de cette fille celui que l'Oracle lui avoit désigné, bâtit sa ville et la nomma Cyrène.

CHAP. VIII. *Ptolémée*, fortifié par l'acquisition de cette ville, se disposoit à recevoir *Perdiccas* les armes à la main. Mais ce dernier avoit moins à craindre des forces de l'ennemi, que de la haine que lui avoit attirée sa fierté, dont ses alliés eux-mêmes étoient si choqués, qu'ils passoient en foule du côté d'*Antipater*. *Néoptolème*, qu'on avoit laissé à *Eumène* pour le soutenir, pensa non-seulement à l'abandonner, mais à lui débaucher les troupes du parti. *Eumène*, ayant pressenti son projet, se vit obligé d'en venir aux mains avec le traître. *Néoptolème* vaincu se réfugia auprès d'*Antipater* et de *Polyperchon*, auxquels il persuada d'aller d'une seule traite tomber brusquement sur *Eumène*, qu'ils trouveroient triomphant de sa défaite, et tranquillisé par sa fuite. Mais *Eumène* en ayant eu avis, ceux qui devoient tendre le piége y furent eux-mêmes pris, en croyant le surprendre: il vint au-devant d'eux, et les attaqua dans leur route lorsqu'ils y pen-

eo prœlio Polyperchon occiditur. Neoptolemus quoque cum Eumene congressus, diu multis vulneribus acceptis colluctatus est : in summa victus, occumbit. Victor igitur duobus prœliis continuis Eumenes, afflictas partes transitione sociorum, paululum sustentavit. Ad postremum tamen Perdiccâ occiso, ab exercitu hostis cum Pithone, et Illyrio, et Alceta fratre Perdiccæ, appellatur ; belluinque adversùs eos Antigono decernitur.

(6) Ou plutôt *Cnidère.*

(7) En passant le Nil.

LIBER XIV.

Brèviarium Capitum.

1 *Eumenis in bello adversùs Antigonum prudentia et fortitudo.*

2 *Prœlio victus obsidetur, liberatur, ad Argyraspidas confugit, eosque ad suas partes pertrahit.*

3 *Dum Argyraspidæ Eumenis imperia contemnunt, hostium virtute superantur. Unde in Eumenem conjuratio.*

4 *Eumenis captivi ad Argyraspidas oratio, qui petit ut sibi inter eos mori liceat. Petitione frustratus, proditorum capita devovet, et Antigono victus traditur.*

5 *Cassander, Aridæi vices gerens, Græciæ civitates opprimit, et in Macedoniam adversùs Olympiadem proficiscitur.*

6 *Olympias fugit : obsidetur, victori Cassandro se tradit, cujus jussu interficitur.*

soient le moins, et qu'ils étoient fatigués d'avoir marché toute la nuit. *Polyperchon* fut tué (6) dans le combat. *Eumène* et *Néoptolème* en vinrent aux mains, luttèrent long-temps l'un contre l'autre, et se blessèrent mutuellement. *Néoptolème* fut enfin vaincu, et resta sur la place. Deux victoires consécutives relevèrent un peu le parti d'*Eumène*, que la désertion des alliés avoit affoibli. Mais enfin, après que *Perdiccas* eut été tué (7), l'armée le déclara ennemi public, de même que *Pithon*, *Illyrius* et *Alcete*, frère de *Perdiccas*, et *Antigone* fut chargé de leur faire la guerre.

LIVRE XIV.

Sommaire des Chapitres.

1 *Prudence et valeur d'Eumene dans la guerre qu'il soutient contre Antigone.*

2. *Il est vaincu et assiégé. Il se sauve et se réfugie auprès des Argyraspides qu'il engage dans son parti.*

3 *Les Argyraspides négligeant ses ordres, perdent une bataille. Ils conspirent contre lui.*

4 *Eumene enchaîné les harangue. Il les prie de le laisser mourir parmi eux. N'en obtenant point ce qu'il désire, il leur reproche leur perfidie en les chargeant d'imprécations, et il se livre lui-même à Antigone.*

5 *Cassandre, ministre d'Arrhée, accable la Grèce. Il marche en Macédoine contre Olympias.*

6 *Olympias s'enfuit; elle est assiégée; elle se rend à Cassandre, son vainqueur, qui la fait assassiner.*

Cap. I. Eumenès, ut Perdiccam occisum, se hostem a Macedonibus judicatum, bellumque Antigono decretum cognovit; ultro ea militibus suis indicavit, ne fama aut rem in majus extolleret, aut militum animos rerum novitate terreret; simul ut quomodo circa se animati essent, cognosceret, sumpturus consilium ex motu universorum. Constanter tamen præfatus est, *Si cui hæc terrori essent, habere eum discedendi potestatem.* Quâ voce adeo cunctos in studium partium [illegible] induxit, ut ultro illum [illegible] hortarentur, *Rescissurosque se ferro decreta Macedonum* affirmarent. Tunc exercitu in Ætoliam promoto, pecunias civitatibus imperat; recusantes dare, hostiliter diripit. Inde Sardis profectus est ad Cleopatram, sororem Alexandri Magni, ut ejus voce centuriones principesque confirmarentur, existimaturos ibi majestatem regiam verti, unde soror Alexandri staret. Tanta veneratio magnitudinis Alexandri erat, ut etiam per vestigia mulierum, favor sacrati ejus nominis quæreretur. Quum reversus in castra esset, epistolæ totis castris abjectæ inveniuntur; quibus iis, qui Eumenis caput ad Antigonum detulissent, magna præmia desiniebantur. His cognitis, Eumenes vocatis ad concionem militibus, primò gratias agit, *Quòd nemo inventus esset, qui spem cruenti præmii fidei sacramento anteponeret;* deinde callidè sub-

(1) Ou plutôt en Emlie, pays de l'Asie mineure.
(2) Capitale de la Lydie, sur le Pactole.

CHAP. I. LORSQUE *Eumène* eut appris que *Perdiccas* avoit été tué, que les Macédoniens l'avoient déclaré lui-même ennemi de l'Etat, et qu'*Antigone* étoit chargé de lui faire la guerre, il en instruisit ses soldats, de peur que ces faits ne leur fussent exagérés par la renommée, ou que leur singularité ne les effrayât. Son dessein étoit aussi de sonder leurs dispositions à son égard; et de régler là-dessus ses démarches. Il leur dit pourtant avec fermeté, que *si quelqu'un d'entr'eux étoit épouvanté de ces nouvelles, il lui permettoit de se retirer.* Ces paroles les attachèrent si fortement à son service, qu'ils l'exhortèrent tous à se défendre, et qu'ils lui promirent *de trancher avec le glaive le décret des Macédoniens.* Il fit ensuite marcher son armée en Etolie (1); il y mit les villes à contribution, et pilla celles qui refusèrent. De-là il se rendit à Sardes (2) auprès de *Cléopâtre*, sœur d'*Alexandre le Grand*, pour que cette princesse rassurât par ses discours les centurions et les premiers officiers de son armée, qui s'imagineroient que l'autorité royale se trouveroit dans le parti pour lequel se déclareroit la sœur d'*Alexandre.* On avoit une telle vénération pour la mémoire de ce grand roi, qu'on cherchoit à s'appuyer de son nom sacré par le moyen des femmes mêmes de son sang. Lorsque *Eumène* eut rejoint son camp, on y trouva des lettres répandues dans tous les quartiers, qui promettoient une grande récompense à quiconque apporteroit sa tête à *Antigone.* *Eumène* en ayant eu avis, fit assembler ses soldats pour les haranguer. Il commença par les remercier *de ce qu'il ne s'étoit trouvé personne parmi eux qui eût sacrifié son serment de fidélité à l'espoir d'une récompense achetée par un assassinat.* Il ajouta, par un mensonge adroit, que *c'étoit*

nectit, *conjectas has a se epistolas ad explorandos suorum animos esse. Ceterùm salutem suam in omnium potestate esse; nec Antigonum, nec quemquam ducum sic velle vincere, ut ipse in se exemplum pessimum statuat.* Hoc facto, et in præsenti labantium animos retinuit; et in futurum providit, ut si quid simile accidisset, non se ab hoste corrumpi, sed ab duce tentari arbitrarentur. Omnes igitur operam suam certatim ad custodiam salutis ejus offerunt.

Cap. II. Quum interim Antigonus cum exercitu supervenit, castrisque positis, posterâ die in aciem procedit. Nec Eumenes moram prœlio fecit: qui victus, in munitum quoddam castellum confugit; ubi quum videret se fortunam obsidionis subiturum, majorem exercitûs partem dimisit, ne aut consensu multitudinis hosti traderetur, aut obsidio ipsâ multitudine gravaretur. Legatos deinde ad Antipatrum, quòd solus par Antigoni viribus videbatur, supplices mittit; a quo quum auxilia Eumeni missa Antigonus didicisset, ab obsidione recessit. Erat quidem solutus ad tempus metu mortis Eumenes: sed nec salutis, dimisso exercitu, magna spes erat. Omnia igitur circumspicienti optimum visum est, ad Alexandri Magni Argyraspidas, invictum exercitum, et tot victoriarum prœfulgentem gloriâ, decurrere. Sed Argyraspides post Alexandrum omnes duces fastidiebant, sordidam militiam

(3) Appellé Nora, entre la Lycaonie et la Cappadoce.

lui qui avoit supposé ces lettres dans la vue de mettre leurs sentimens à l'épreuve. Qu'au reste ils pouvoient tous disposer de sa vie ; mais que ni Antigone, ni aucun des autres généraux ne voudroit se procurer la victoire en donnant un exemple de perfidie qui pourroit leur être funeste à eux-mêmes. Par cette ruse, il intimida pour le présent ceux dont la fidélité chanceloit, et fit ensorte pour l'avenir, que, s'il arrivoit quelque chose de semblable, ils se crussent non pas tentés par l'ennemi, mais éprouvés par leur chef. Tous lui offrirent donc à l'envi de veiller à la sûreté de ses [illegible].

CHAP. II. Sur ces entrefaites, *Antigone* survint à la tête d'une armée, et après avoir assis son camp, il avança le jour suivant en ordre de bataille. *Eumène* n'hésita point à accepter le combat. Ayant été vaincu, il se réfugia dans un château (3) fortifié. Comme il prévit qu'il y seroit assiégé, il congédia la plupart de ses soldats, de peur qu'ils ne s'accordassent tous à le livrer à l'ennemi, ou que leur nombre ne lui fût à charge pendant le siége. Il implora ensuite l'assistance d'*Antipater*, le seul qui parût être aussi puissant qu'*Antigone*. Ce dernier ayant appris qu'*Antipater* lui avoit envoyé du secours, abandonna le siége. *Eumène* se vit pour ce moment hors de péril ; mais ayant renvoyé ses troupes, il espéroit peu de sauver sa vie. Après avoir tout considéré, il jugea que le meilleur parti qu'il avoit à prendre, étoit de recourir aux Argyraspides d'*Alexandre*, corps invincible qui s'étoit illustré par mille expéditions glorieuses. Mais comme ces soldats dédaignoient tous les autres chefs depuis qu'*Alexandre* avoit été à leur tête, et qu'ils eussent cru s'avilir en servant sous d'autres généraux, après avoir servi sous ce grand roi,

sub aliis, post tanti regis memoriam, exinanientes. Itaque Eumenes blandimentis agere, suppliciter singulos alloqui, nunc *commilitones suos*, nunc *patronos* appellans, nunc *periculorum et operum orientalium socios*; nunc *refugia salutis suæ, et unica præsidia* commemorans : *solos esse quorum virtute Orient sit domitus; solos qui militiam Liberi patris, qui Herculis monumenta superârint : per hos Alexandrum magnum factum; per hos divinos honores, et immortalem gloriam consequutum : Quæ ut non tam ducem se, quàm commilitonem recipiant, unumque ex corpore suo esse velint.* Receptus hac lege, paulatim imperium, primùm monendo singulos, mox quæ properam facta erant, blandè corrigendo, usurpat : nihil in castris sine illo agi, nihil administrari sine solertia illius poterat.

Cap. III. Ad postremum quum *Antigonum venire cum exercitu* nuntiatum esset, compellit eos in aciem descendere. Ibi dum ducis imperia contemnunt, hostium virtute superantur. In eo prœlio non gloriam tantùm tot bellorum, cum conjugibus et liberis, sed et præmia longâ militiâ parta, perdiderunt. Sed Eumenes, qui auctor cladis erat, nec aliam spem salutis reliquam habebat, victos hortabatur : non et *virtute eos superiores fuisse* affirmabat; *quippe ab his quinque millia hostium cæsa; et si in bello perstent, ultrò hostes pacem petituros. Damna, quibus se victos putent, duo millia mulierum, et pueros infantes, et servitia esse, quæ meliùs vincendo possint reparare, quàm deserendo victoriam. Porrò*

Eumène employa la voie de l'insinuation et des caresses. Il leur parla chacun en particulier d'un ton suppliant : il les appelle tantôt *ses compagnons de guerre*, tantôt *ses protecteurs, son refuge et son unique rempart* ; il leur dit que *leur seule valeur a subjugué l'Orient ; qu'eux seuls ont effacé les exploits de Bacchus et d'Hercule ; que c'est par eux qu'Alexandre a mérité le nom de Grand, obtenu les honneurs divins et acquis une gloire immortelle.* Il les prie de *le recevoir parmi eux, non comme leur chef, mais comme leur camarade, et de lui accorder une place dans leur corps.* Il y fut reçu à cette condition ; mais il jouit de l'autorité, d'abord en donnant en particulier des avis aux soldats, et puis en les reprenant avec douceur de leurs fautes. Il gouverna le camp, et en devint en tout l'ame et le bras.

CHAP. III. Enfin ayant eu avis qu'*Antigone* approchoit avec une armée, il poussa les Argyraspides à lui livrer bataille. Ils furent vaincus pour avoir dédaigné de suivre ses ordres. Ils perdirent dans cette action non-seulement leurs femmes et leurs enfans, mais la gloire dont ils s'étoient couverts dans tant de guerres, et le butin qu'ils avoient amassé depuis le long-temps qu'ils portoient les armes. *Eumène*, qui avoit été l'occasion de leur défaite, et qui se voyoit désormais sans ressource, les exhortoit à reprendre courage. Il leur disoit qu'*ils avoient montré plus de valeur que leurs ennemis, puisqu'ils en avoient tué cinq mille ; qu'en continuant la guerre ils les forceroient à demander la paix. Que la perte qu'ils avoient faite, et en conséquence de laquelle ils se croyoient vaincus, ne consistoit qu'en deux mille femmes, et en un petit nombre d'enfans et d'esclaves ; et qu'ils la répareroient bien mieux*

Argyraspides neque fugam se tentaturos dicunt, post damna matrimoniorum, et post conjuges amissas, neque bellum gesturos contra liberos suos; ultroque eum convitiis agitant, *quòd se post tot annos emeritorum stipendiorum, redeuntes domum cum præmiis tot bellorum, ab ipsa missione rursus in novam militiam, immensaque bella revocaverit, et a laribus jam quodammodo suis, et ab ipso limine patriæ abductos, inanibus promissis deceperit: nunc quoque amissis omnibus felicis militiæ vestibus, ne victos quidem in misera et inopi senecta quiescere sinat.* Ignaris deinde ducibus, confestim ad Antigonum legatos mittunt, petentes *ut sua reddi jubeat. Is reddituram se* pollicetur, *si Eumenem sibi tradant.* Quibus cognitis, Eumenes cum paucis fugere tentavit: sed retractus, desperatis rebus, quum concursus multitudinis factus esset, petiit ut postremùm sibi alloqui exercitum liceret.

Cap. IV. Jussus ab universis dicere, facto silentio, laxatisque vinculis, prolatam, sicut erat extenuatus, manum ostendit: *Cernitis, milites,* inquit, *habitum atque ornamenta decoris vestri, quæ mihi non hostium quisquam imposuit; nam hoc etiam solatio foret. Vos me ex victore victum, vos me ex imperatore captivum fecistis; quater intra hunc annum in mea verba jurejurando obstricti estis. Sed ista omitto; neque enim miseros convicia decent: unum oro,*

en poursuivant leur victoire qu'en l'abandonnant. Les Argyraspides lui répondirent *qu'ayant perdu leurs femmes et leurs enfans, ils ne prétendoient ni fuir ni se battre contre des personnes si chères.* Ils lui reprochèrent en termes insultans *de les avoir engagés dans une guerre longue et difficile, lorsqu'après avoir servi leur temps, ils rapportoient chez eux les fruits de ce grand nombre d'expéditions qu'ils avoient faites; de les avoir arrachés par des promesses vaines et trompeuses, des portes de leur patrie et comme du sein de leurs maisons, et de leur envier dans ce moment même, quand ils sont vaincus et dépouillés de tout ce qu'ils avoient amassé dans des expéditions heureuses, la triste consolation de se reposer dans une indigente et misérable vieillesse.* Après cette invective, ils envoient sur-le-champ des députés à *Antigone*, à l'insçu de leurs officiers, pour *lui redemander ce qu'ils ont perdu. Antigone* leur promet de *les satisfaire, s'ils veulent lui livrer Eumène.* Celui-ci en ayant été instruit, tenta de se sauver avec un petit nombre d'amis; mais il fut arrêté. Comme il se vit investi par la multitude qui accourut à lui, et sans espoir, il demanda la permission de parler pour la dernière fois à l'armée.

Chap. IV. Quand on le lui eut permis, qu'on eut fait silence, et qu'on eut relâché ses liens, il tendit ses mains enchaînées, et parla de la sorte: *Vous voyez, soldats, la situation et les ornemens de votre général. Ce seroit une consolation pour moi que mes ennemis m'eussent chargé de ces fers. Mais c'est vous-mêmes qui de vainqueur que j'étois, m'avez réduit à l'état d'un vaincu, qui de votre général m'avez fait votre prisonnier. Quatre fois, dans le cours de cette année, vous avez juré de m'être fidèles. Mais je ne dirai rien*

si propositorum Antigoni in meo capite summa consistit, inter vos me velitis mori. Nam neque illius interest quemadmodum aut ubi cadam; et ego fuero ignominiâ mortis liberatus. Hoc si impetro, solvo vos jurejurando, quo toties vos sacramento mihi devovistis: aut si ipsos pudet roganti vim adhibere, ferrum hîc date; et permittite quod vos facturos pro imperatore jurastis, imperatorem pro vobis sine religione jurisjurandi facere. Quum non obtineret, preces in iram vertit. *At vos*, ait, *devota capita, respiciant dii perjuriorum ultores; talesque vobis exitus dent, quales vos avibus vestris dedistis. Nempe vos iidem paulò antè et Perdiccæ sanguine estis aspersi, et in Antipatrum eadem moliti. Ipsum denique Alexandrum, si fas fuisset eum mortali manu cadere, interempturi: quod maximum erat, seditionibus agitastis. Ultima nunc ego perfidorum victima, has vobis diras atque inferias dico, ut inopes extorresque omne ævum in hoc castrensi exsilio agatis, devorentque vos arma vestra, quibus plures vestros, quàm hostium duces absumpsistis.* Plenus deinde iræ, custodes suos præcedere ad Antigoni castra cœpit. Sequitur exercitus prodito imperatore suo, et ipse captivus, triumphumque de se ipso ad victoris sui castra ducit; omnia auspicia regis Alexandri, et tot bellorum palmas laureasque una secum victori tradentes; et ne quid deesset pompæ, elephanti quoque, et auxilia orientalia subsequuntur. Tantò probabior hæc Antigono, quàm Alexandro tot victoriæ fuerunt; ut quum ille Orientem vicerit, hic

de vos sermens : ce reproche est mal placé dans la bouche des malheureux. Je ne vous demande qu'une grace. Si ma vie est un obstacle aux desseins d'Antigone, et qu'il veuille me la ravir, permettez-moi de mourir parmi vous. Antigone est indifférent sur le genre et le lieu de ma mort ; et je mourrai sans ignominie. Si vous m'accordez cette faveur, je vous dégage du serment par lequel vous vous êtes si souvent liés à moi : ou si vous rougissez de porter vos mains sur ma personne, comme je vous en prie, donnez-moi une épée, et souffrez que je fasse pour vous, quoique je ne m'y sois engagé par aucun serment, ce que vous avez juré de faire pour moi. Comme il vit qu'ils lui refusoient cette grace, passant du ton de la prière à celui de la colère et de l'exécration : *Scélérats que vous êtes*, leur dit-il, *que les dieux vengeurs du parjure jettent les yeux sur vos crimes, et vous réservent le sort que vous avez fait subir à vos chefs. Vous vous êtes baigné depuis peu dans le sang de Perdiccas ; vous avez tenté de verser celui d'Antipater. Vous eussiez égorgé Alexandre lui-même, s'il avoit pu périr d'une main mortelle. Vous lui avez fait du moins tout le mal dont vous étiez capables, en le fatiguant de vos séditions. Quant à moi qui suis maintenant la dernière victime de votre perfidie, j'invoque contre vous les divinités célestes et infernales. Je souhaite que vous restiez en exil dans ce camp toute votre vie, loin de votre patrie et dans la misère, et que vous périssiez par vos propres armes, avec lesquelles vous avez plus égorgé de vos généraux que de chefs ennemis.* En parlant ainsi, bouillant de colère, il se met à la tête de ses gardes et gagne le camp d'*Antigone*. L'armée marche après le chef qu'elle a trahi. Le prisonnier va se mettre

etiam eos a quibus Oriens victus fuerat, superaverit. Igitur Antigonus domitores illos orbis, exercitui suo dividit, redditis iis quæ in victoria ceperat. Eumenem verò, verecundiâ prioris amicitiæ, in conspectum suum venire prohibitum, assignari custodibus præcepit.

Cap. V. Interea Eurydice, uxor Aridæi regis, ut Polyperchonta a Græcia redire in Macedoniam cognovit, et ab eo arcessitam Olympiadem; muliebri æmulatione perculsa, abutens valetudine viri, cujus officia sibi vindicabat, scribit regis nomine Polyperchonti, *Cassandro exercitum tradat, in quem regni administrationem rex transtulerit :* eadem et in Asiam Antigono per epistolas nuntiat. Quo beneficio devinctus Cassander, nihil non ex arbitrio muliebris audaciæ fecit. Deinde profectus in Græciam, multis civitatibus bellum infert; quarum excidio, veluti vicino incendio territi Spartani, urbem quam semper armis, non muris defenderant, tum

(4) Qui n'étant pas bien avec *Eurydice*, s'étoit retirée en Epire.

lui-même entre les mains de son vainqueur pour servir à son triomphe ; et ses soldats lui livrent avec leurs personnes les palmes et les lauriers qu'ils avoient cueillis dans tant de batailles, et tous les trophées de la fortune d'*Alexandre*. Pour qu'il ne manquât rien à la pompe de cette marche, ils se firent suivre des éléphans et des troupes auxiliaires qu'ils avoient amenées de l'Orient. *Antigone* se vit plus illustré par l'éclat de cet hommage, qu'*Alexandre* ne l'avoit été par ses nombreuses victoires ; l'un avoit vaincu l'Orient, mais l'autre triompha de ceux qui l'avoient subjugué. *Antigone* incorporait dans ses troupes ces conquérans de l'univers, après leur avoir rendu ce qu'il leur avoit enlevé par sa victoire. Pour *Eumène*, il ne voulut point qu'on le lui présentât, parce qu'il rougissoit d'avoir traité de la sorte un ancien ami : il ordonna qu'on le tînt sous bonne garde.

Chap. V. Cependant *Eurydice*, femme du roi *Aridée*, apprit que *Polyperchon* retournoit de la Grèce en Macédoine, et qu'il avoit mandé à *Olympias* (4) de venir le joindre. Jalouse, ainsi que le sont les femmes, et abusant de la foible santé de son mari, dont elle s'approprioit l'autorité, elle écrit au nom du roi à *Polyperchon de remettre son armée à Cassandre, qu'Aridée avoit chargé de l'administration de l'Etat.* Elle mande la même chose à *Antigone*, qui se trouvoit alors en Asie. *Cassandre*, assuré par ce bienfait, se livre entièrement aux caprices de cette femme audacieuse. Il marche ensuite vers la Grèce, et y attaque plusieurs villes. Les Spartiates, effrayés de la ruine de ces places, comme d'un embrasement voisin de leurs terres, ne comptoient point sur leurs armes, et sans avoir égard à la réponse des Oracles et à l'ancienne gloire de

contra responsa fatorum et veterem majorum gloriam, armis diffisi, murorum præsidio includunt. Tantum eos degeneravisse a majoribus, ut, quum multis seculis murus urbi civium virtus fuerit, tunc cives salvos se fore non existimaverint, nisi intra muros laterent. Dum hæc aguntur, Cassandrum a Græcia turbatus Macedoniæ status domum revocavit. Namque Olympias, mater Alexandri Magni regis, quum Epiro in Macedoniam, prosequente Æacida, rege Molossorum, veniret, prohibereque finibus ab Eurydice et Aridæo rege cœpisset; seu memoriâ mariti, seu magnitudine filii, et indignitate rei, moti Macedones, ad Olympiadem transière: cujus jussu et Eurydice, et rex occiditur, sex annis post Alexandrum potitus regno.

Cap. VI. Sed nec Olympias din regnavit. Nam quum principum passim cædes, muliebri magis, quàm regio more fecisset, favorem sui in odium vertit. Itaque audito Cassandri adventu, diffisa Macedonibus, cum nuru Roxane, et nepote Hercule, in Pydnam urbem concedit. Proficiscenti Deidamia, Æacidæ regis filia, et Thessalonice privigna, et ipsa clara Philippi patris nomine, multæque aliæ principum matronæ, speciosus magis quàm utilis grex, comites fuere. Hæc quum nuntiata Cassandro essent, statim citato cursu Pydnam venit, et urbem obsi-

(5) *Lycurgue* avoit défendu d'en élever.

(6) *Nicanor*, frère de *Cassandre*, ses amis, etc.

(7) Ville de Macédoine.

leurs ancêtres, ils fortifient de remparts cette Lacédémone qu'ils avoient toujours défendue non par des murailles (5), mais par leur courage. On les vit dégénérer de leurs pères au point que ces mêmes citoyens, dont la bravoure avoit été pendant plusieurs siècles le seul rempart de leur ville, ne se crurent alors en sûreté qu'en se renfermant dans des murs. Sur ces entrefaites, *Cassandre* fut rappellé de la Grèce par les troubles de la Macédoine. *Olympias*, mère d'*Alexandre*, y retournoit de l'Épire avec *Eacide*, roi des Molosses. *Eurydice* et *Aridée* ayant voulu lui en fermer l'entrée, les Macédoniens se déclarèrent pour elle, soit en mémoire de son époux, soit en considération de la grandeur de son fils, soit enfin qu'ils fussent indignés d'un pareil affront. *Olympias* fit tuer *Eurydice* et le roi, six ans après qu'il eut succédé à *Alexandre*.

CHAP. VI. Mais elle ne régna pas long-temps elle-même. Ayant fait égorger, plutôt en femme qu'en reine, une multitude de Grands (6), l'amour des peuples pour elle se changea en haine. Aussi, quand elle eut appris que *Cassandre* arrivoit, elle se défia des Macédoniens, et se retira à Pydna (7) avec sa brû *Roxane*, et son petit-fils *Hercule* (8). Elle y fut suivie de *Déidamie*, fille du roi *Eacide*, de *Thessalonice*, sa belle-fille, princesse qu'illustroit le nom de *Philippe* son père, et de plusieurs autres femmes du premier rang, ce qui lui formoit un cortège plus brillant qu'utile. *Cassandre* en ayant eu avis, marcha vers Pydna à grandes journées, et investit la ville. *Olympias* pressée par le fer et par la disette, et ennuyée de la longueur du siége, se rendit au vainqueur, à condition qu'il lui laisseroit la vie. Mais *Cassandre* ayant fait assembler

(8) Fils d'*Alexandre* et de *Barsine*.

dione cingit. Quum fame, ferroque urgeretur Olympias, longæ obsidionis tædio, pactâ salute, victori se tradidit. Sed Cassander ad concionem vocato populo, scisc[illegible]aturus quid de Olympiade fieri velint, [illegible]rbornat parentes interfectorum, qui sumptâ lugubri veste crudelitatem mulieris accusarent; a quibus accensi Macedones, sine respectu pristinæ majestatis, occidendam decernunt, immemores prorsus, quòd per filium ejus, virumque, non solùm vitam ipsi inter finitimos tutam hab[illegible]ent; verùm etiam tantas opes imperiumque Orbis quæsissent. Sed Olympias ubi obstinatos venire ad se armatos vidit, veste regali, duabus ancillis innixa, ultro obviam procedit. Quâ visâ, percussores attoniti fortunâ majestatis prioris, et tot in ea memoriæ occurrentibus regum suorum nominibus, substiterunt; donec a Cassandro missi sunt, qui eam confoderent, non refugientem gladium, nec vulnera, aut muliebriter vociferantem, sed virorum more fortium, pro gloria veteris prosapiæ, morti succumbentem, ut Alexandrum posses etiam in morientе matre cognoscere. Insuper expirans, capillis et veste crura contexisse fertur, ne quid posset in corpore ejus indecorum videri. Post hæc Cassander Thessalonicen, regis [illegible] filiam, uxorem ducit: filium Alexandri cum matre, in arcem Amphipolitanam custodiendos mittit.

(9) Ou plutôt de *Philippe*.

le peuple pour lui demander quel traitement il vouloit qu'on lui fît, engagea les parens de ceux qu'elle avoit fait mourir, à venir en deuil se plaindre de sa cruauté. Les Macédoniens, animés par leurs accusations, la condamnèrent à la mort, sans avoir égard à sa dignité passée : ils oublièrent entièrement que c'avoit été par son époux et par son fils qu'ils avoient non-seulement vécu sans crainte et sans péril au milieu de tant d'ennemis voisins, mais amassé d'immenses richesses, et subjugué l'univers. *Olympias* voyant approcher des gens armés, résolus à lui ôter la vie, sort d'elle-même au-devant d'eux, habillée en reine, et appuyée sur deux femmes. A son aspect les meurtriers furent interdits. Le souvenir de sa première élévation et de tant de leurs rois que sa présence leur rappelloit, suspendit leurs bras jusqu'à ce que d'autres satellites envoyés par *Cassandre* la poignardèrent. Elle ne recula point devant le fer qui devoit la percer; elle ne poussa point ces cris qui sont ordinaires à la foiblesse de son sexe. Elle reçut la mort avec l'intrépidité des héros, et d'une manière convenable à la splendeur et à l'antiquité de sa race; ensorte qu'on pouvoit reconnoître *Alexandre* dans sa mère expirante. On rapporte qu'en mourant elle se couvrit le corps de sa robe et de ses cheveux, pour ne rien présenter aux yeux qui pût blesser la pudeur. Après le meurtre de cette princesse, *Cassandre* épousa *Thessalonice*, fille (9) du roi *Aridée*, et fit emprisonner le fils d'*Alexandre* avec sa mère dans la citadelle d'Amphipolis (1).

(1) Ville située entre la Thrace et la Macedoine, sur le Strymon.

LIBER XV.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Antigoni bellum adversùs socios, in quo Demetrius filius superatur prœlio.*
2 *Cassandri in familiam Alexandri Magni sævitia. Antigoni prosperi successus in bello.*
3 *Lysimachi Antigono oppositi, virtutes et prœclarè gesta.*
4 *Novus hostis Antigono accedit, nempe Seleucus, cujus origo, et res gestæ subjiciuntur. Antigonus in prœlio occumbit.*

CAP. I. PERDICCA, et fratre ejus, Eumene, ac Polyperchonte, ceterisque ducibus diversæ partis occisis, finitum certamen inter successores Alexandri Magni videbatur, quum repentè inter ipsos victores nata discordia est: quippe postulantibus Ptolemæo, et Cassandro, et Lysimacho, *ut pecuniâ in prædâ captâ, provinciæque dividerentur;* Antigonus negavit, *se in ejus belli prœmia socios admissurum, in cujus periculum solus descenderit.* Et ut honestum adversùs socios bellum susciperе videretur, divulgat *se Olympiadis mortem, a Cassandro interfectæ, ulcisci velle, et Alexandri regis sui filium cum matre obsidione Amphipolitanâ liberare.* His cognitis, Ptolemæus et Cassander, initâ cum Lysimacho et Seleuco societate, bellum terrâ

(1) Ce général n'étoit pas encore mort.

LIVRE

LIVRE XV.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

Guerre d'Antigone contre les chefs alliés. Défaite de son fils Démétrius.

2 *Cruauté de Cassandre envers la famille d'Alexandre. Succès d'Antigone.*

3 *Grandes qualités et belles actions de Lysimaque ennemi d'Antigone.*

4 *Séleucus nouvel ennemi d'Antigone. Sa naissance et ses exploits. Antigone est tué dans un combat.*

CHAP. I. LA mort de *Perdiccas* et de son frère, d'*Eumène*, de *Polyperchon* (1) et des autres chefs du parti contraire, sembloit avoir éteint la querelle des successeurs d'*Alexandre*, lorsque la dissension se mit tout-à-coup parmi les vainqueurs eux-mêmes. *Ptolémée*, *Cassandre* et *Lysimaque* demandoient *le partage de l'argent enlevé pendant la guerre, et des provinces conquises. Antigone* répondit qu'*il ne feroit point part à ses alliés du fruit d'une guerre dont il avoit seul essuyé les dangers*. Et pour donner un motif honnête au dessein qu'il formoit de les attaquer, il publia qu'*il prétendoit venger la mort d'Olympias, massacrée par l'ordre de Cassandre, et délivrer de la prison d'Amphipolis le fils d'Alexandre son roi, et la mère de ce jeune prince*. A cette nouvelle *Ptolémée* et *Cassandre* se liguent avec *Lysimaque* et *Séleucus*, et font d'immenses préparatifs pour combattre sur terre et sur mer. *Ptolémée* étoit maître de l'Egypte, de la plus

marique enixè instruunt. Tenebat Ptolemæus Ægyptum cum Africæ parte majore, et Cypro, et Phœnice. Cassandro parebat Macedonia cum Græcia. Asiam et partes Orientis occupaverat Antigonus, cujus filius Demetrius, primâ belli congressione; a Ptolemæo apud Galamam vincitur. In quo prœlio major Ptolemæi moderationis gloria, quàm ipsius victoriæ fuit. Siquidem et amicos Demetrii non solùm cum suis rebus, verùm etiam additis insuper muneribus, dimisit; et ipsius Demetrii privatum omne instrumentum, ac familiam reddidit, adjecto honore verborum, *Non se propter prædam, sed propter dignitatem inisse bellum; indignatum quòd Antigonus devictis diversæ factionis ducibus, solus communis victoriæ præmia corripuisset.*

Cap. II. Dum hæc aguntur, Cassander ab Apollonia rediens, incidit in Abderitas, qui propter ranarum murinumque multitudinem relicto patriæ solo, sedes quærebant: veritus ne Macedoniam occuparent, factâ pactione in societatem eos recepit; agrosque iis ultimos Macedoniæ assignat. Deinde, ne Hercules, Alexandri filius, qui fere annos quatuordecim excesserat, favore paterni nominis in regnum Macedoniæ vocaretur, occidi eum tacitè cum matre Roxane sine jubet, corporaque eorum terrâ obrui, ne cædes sepulturâ proderetur: et quasi parum facinoris in ipso primùm rege, mox in matre ejus Olympiade, ac filio admi-

(2) Partie maritime de la Syrie.

(3) Ville auprès de Gaza dans la Palestine.

grande partie de l'Afrique, de l'île de Chypre et de la Phénicie (2). *Cassandre* commandoit à la Macédoine et à la Grèce; et *Antigone* s'étoit saisi de l'Asie et des provinces qui regardent l'Orient. Dès le premier combat, *Démétrius*, fils de ce dernier, fut battu à Galama (3) par *Ptolémée*, lequel s'illustra encore plus par sa modération et sa générosité que par sa victoire. Il renvoya les amis de *Démétrius* non-seulement en leur laissant leurs effets, mais en leur faisant des présens. Il rendit tous les équipages et toute la maison de *Démétrius* lui-même, en disant poliment, *qu'il avoit pris les armes non pour s'enrichir, mais pour venger son honneur, indigné qu'Antigone, après la défaite des chefs du parti contraire, se fût approprié à lui seul le prix d'une victoire qu'ils avoient remportée en commun.*

CHAP. II. Pendant que cela se passoit, *Cassandre*, en revenant d'Apollonie, rencontra sur sa route les Abdérites (4), qui avoient abandonné leur patrie infestée d'une multitude prodigieuse de rats et de grenouilles, et cherchoient une autre habitation. Dans la crainte qu'ils ne s'emparassent de la Macédoine, il traita avec eux, en fit ses alliés, et leur assigna les campagnes qui sont situées aux extrémités du royaume. Ensuite, dans la crainte qu'*Hercule*, fils d'*Alexandre*, qui avoit atteint sa quinzième année, ne fût appellé au trône de Macédoine à la faveur du nom de son père, il le fit secrettement mettre à mort avec *Barsine* sa mère; et pour ne pas s'exposer à voir son crime découvert en laissant des traces de leur sépulture, il fit enfoncer profondément leurs corps dans la terre; et comme s'il n'eût pas commis un assez grand attentat d'abord à l'égard d'*Alexandre* lui-même, et ensuite contre *Olym-*

(1) Habitans d'Abdere, ville de Thrace.

sisset, alterum quoque filium cum matre Roxane, pari fraude interfecit; scilicet quasi regnum Macedoniæ, quod affectabat, aliter consequi, quàm scelere non posset. Interea Ptolemæus cum Demetrio, navali prœlio iterato, congreditur; et amissâ classe, hostique concessâ victoriâ, in Ægyptum refugit. Demetrius filium Ptolemæi Leontiscum, et fratrem Menelaum, amicosque ejus cum privati instrumenti ministerio, pari provocatus antea munere, Ægyptum remittit; et ut appareret eos non odio, sed dignitatis gloriâ accensos, donis muneribusque inter ipsa bella contendebant. Tantò honestiùs tunc bella gerebantur, quàm nunc amicitiæ coluntur. Hac victoriâ elatus Antigonus, regem se cum Demetrio filio appellari a populo jubet. Ptolemæus quoque, ne minoris apud suos auctoritatis haberetur, rex ab exercitu cognominatur. Quibus auditis, Cassander et Lysimachus, et ipsi regiam sibi majestatem vindicaverunt. Hujus honoris ornamentis tamdiu omnes abstinuerunt, quamdiu filii regis sui superesse potuerunt. Tanta in illis verecundia fuit, ut quum opes regias haberent, regum tamen nominibus quo animo carnerint, quod Alexandro justus heres fuit. Sed Ptolemæus et Cassander, ceterique factionis alterius duces, quum carpi se singulos ab Antigono viderent; dum privatum singulorum, non communne universorum bellum ducunt, nec auxilium ferre alter alteri volunt, quasi victoria unius, non omnium foret, per

pias, mère de ce prince, et contre son fils, il fit périr bientôt après, par une semblable trahison, l'autre enfant de son roi avec *Roxane* sa mère. On eût dit qu'il n'avoit point d'autre moyen que le crime pour parvenir au trône de Macédoine auquel il aspiroit. Cependant *Ptolémée* se bat une seconde fois sur mer avec *Démétrius*, perd sa flotte, et cédant la victoire à son ennemi, s'enfuit en Egypte. *Démétrius* lui renvoie son fils *Léontisque*, son frère *Ménélas*, et ses amis, avec tous ses équipages, se réglant en cela sur le procédé généreux de *Ptolémée*. Au milieu même des guerres, ils se disputoient d'égards et de politesse, pour montrer qu'ils n'étoient pas animés par les sentimens de la haine, mais par ceux de l'honneur. Tant il est vrai qu'il régnoit plus d'honnêteté dans les guerres d'alors que dans les amitiés d'aujourd'hui. *Antigone*, enflé de cette victoire, se fait donner par le peuple à lui et à son fils *Démétrius* le titre de roi. *Ptolémée*, de son côté, pour ne point paroître avoir moins d'autorité sur les siens, reçoit le même nom de son armée. *Cassandre* et *Lysimaque* en étant instruits, s'arrogent aussi la dignité royale. Aucun n'osa se revêtir des ornemens de la royauté tant qu'il resta des enfans de leur souverain. Tel fut leur respect pour la mémoire d'*Alexandre*, qu'ils se passèrent sans peine du nom de roi, quoiqu'ils en eussent la puissance, tant que ce prince eut un héritier légitime. Mais *Ptolémée*, *Cassandre* et les autres chefs du parti contraire, voyant qu'*Antigone* les méprisoit, chacun pris séparément, parce que regardant cette guerre comme particulière à chacun d'eux, et non commune à tous, ils ne vouloient pas se secourir mutuellement, comme si la victoire de l'un n'eût pas dû les intéresser

epistolas se invicem confirmantes, tempus et locum coëundi condicunt, bellumque communibus viribus instruunt. Cui quum Cassander interesse propter finitimum bellum non posset, Lysimachum cum ingentibus copiis in auxilium sociis mittit.

Cap. III. Erat hic Lysimachus illustri quidem Macedoniæ loco natus, sed virtutis experimentis omni nobilitate clarior; quæ tanta in illo fuit, ut animi magnitudine, philosophiâ ipsâ, viriumque gloriâ omnes, per quos Oriens domitus est, vicerit. Quippe quum Alexander Magnus Callisthenem philosophum, propter salutationis Persicæ interpellatum morem, insidiarum, quæ sibi paratæ fuerant, conscium fuisse iratus finxisset, ennique truncatis crudeliter omnibus membris, abscissisque auribus, ac naso, labiisque, deforme ac miserandum spectaculum reddidisset, insuper cum cane in cavea clausum, ad metum ceterorum circumferret; tunc Lysimachus audire Callisthenem, et præcepta ab eo virtutis accipere solitus, misertus tanti viri, non culpæ, sed libertatis pœnas pendentis, venenum ei in remedium calamitatum dedit. Quod adeo ægrè Alexander tulit, ut eum objici ferocissimo leoni juberet. Sed quum ad conspectum ejus concitatus leo impetum fecisset, manum amiculo involutam Lysimachus in os leonis immersit, arreptâque linguâ, ferum exanimavit. Quod quum nuntiatum regi esset, admiratio in satisfactionem cessit; carioremque eum propter constantiam tantæ

tous, se rassurent par des lettres réciproques, conviennent du temps et du lieu pour conférer entr'eux, font en commun les préparatifs de la guerre, et réunissent leurs forces. *Cassandre* ne pouvant les joindre en personne, parce qu'il étoit occupé d'une guerre (5) dans le voisinage, envoie *Lysimaque* avec de fortes troupes aux généraux alliés.

CHAP. III. Ce *Lysimaque* étoit issu d'une maison illustre de Macédoine, mais il étoit au-dessus de toute noblesse par les preuves qu'il avoit données de son mérite. Il effaçoit par sa grandeur d'ame, sa philosophie et sa force de corps, tous les généraux qui avoient contribué à la conquête de l'Orient. *Alexandre le Grand*, irrité contre le philosophe *Callisthène*, parce qu'il avoit fait cesser l'usage de le saluer à la manière des Perses, supposa qu'il avoit trempé dans une conjuration tramée contre sa personne; il le fit cruellement mutiler, en ordonnant qu'on lui coupât les oreilles, le nez et les lèvres, et le rendit à la fois un objet d'horreur et de pitié. Pour effrayer les autres, il le faisoit porter enfermé dans une cage avec un chien. *Lysimaque*, qui avoit coutume d'entendre *Callisthène*, et de recevoir de lui des leçons de vertu, fut touché du sort d'un si grand homme, et lui donna du poison pour terminer sa misère. *Alexandre* en fut si outré, qu'il le fit exposer à un lion furieux. A sa vue le lion s'enflamme et s'élance sur lui; *Lysimaque* s'enveloppe la main avec sa robe, la plonge dans la gueule de l'animal, et lui arrache la langue et la vie. Lorsque le roi en fut instruit, il admira cette action, et elle lui tint lieu de satisfaction; il en aima davantage un homme qui

(5) Contre *Démétrius*.

virtutis habuit. Lysimachus quoque magno animo, regis, veluti parentis, contumeliam tulit. Denique omni ex animo hujus facti memoriâ exturbatâ, postea in India insectanti regi quosdam palantes hostes, quum a satellitum turba, equi sui celeritate desertus esset, solus ei per immensas arenarum moles cursûs comes fuit. Quod idem antea Philippus frater ejus quum facere voluisset, inter manus regis exspiraverat. Sed Lysimachum desiliens equo Alexander, hastæ cuspide ita in fronte vulneravit, ut sanguis aliter cludi non posset, quàm diadema sibi demptum rex, alligandi vulneris causâ, capiti ejus imponeret. Quod auspicium primum regalis majestatis Lysimacho fuit. Sed et post mortem Alexandri, quum inter successores ejus provinciæ dividerentur, ferocissimæ gentes, quasi omnium fortissimo, assignatæ sunt: adeo etiam consensu universorum palmam virtutis inter ceteros tulit.

Cap. IV. Priusquam bellum inter Ptolemæum, sociosque ejus, adversùs Antigonum committeretur, repentè ex Asia majore digressus Seleucus, novus Antigono hostis accesserat. Hujus quoque et virtus clara, et origo admirabilis fuit. Siquidem mater ejus Laodice, quum nupta esset Antiocho claro inter Philippi duces viro, visa est sibi per quietem ex concubitu Apollinis concepisse; gravidamque factam, munus concubitûs annulum a deo accepisse, in cujus gemmâ anchora sculpta esset; jussaque donum filio, quem peperisset, dare. Admirabilem fecit

avoit montré un courage aussi intrépide. *Lysimaque* de son côté souffrit l'injure que lui avoit faite le roi, avec la même magnanimité que s'il l'eût reçue d'un père. Effaçant entièrement de son esprit le souvenir de cette aventure, il suivit seul *Alexandre* à travers des monceaux immenses de sable, lorsque dans l'Inde ce prince fut emporté par la vîtesse de son cheval loin de ses gardes. *Philippe*, son frère, ayant voulu auparavant faire la même chose, avoit expiré entre les bras du roi. *Alexandre*, en descendant de cheval, blessa si rudement *Lysimaque* au front avec le fer de sa lance, que pour arrêter le sang, le prince fut obligé de détacher son diadème, et de lui en bander la tête. Ce fut-là le premier présage de la royauté future de *Lysimaque*. Après la mort d'*Alexandre*, lorsque ses successeurs se partagèrent les provinces, on assigna à *Lysimaque*, comme au plus courageux, les nations les plus féroces (6), tant on convenoit unanimement qu'il méritoit le prix de la valeur.

CHAP. IV. *Antigone*, avant d'être attaqué par *Ptolémée* et ses alliés, vit un nouvel ennemi s'élever contre lui, du côté de la grande Asie, en la personne de *Séleucus*. Celui-ci fut encore illustre par sa bravoure, et sa naissance fut merveilleuse. *Laodice*, sa mère, mariée à *Antiochus*, l'un des plus fameux généraux de *Philippe*, crut en songe avoir eu commerce avec *Apollon*, avoir conçu de lui, et avoir reçu pour prix de ses faveurs une bague sur la pierre de laquelle étoit gravée une ancre, avec ordre de remettre ce don au fils qui naîtroit d'elle. Ce qui rendit ce rêve frappant, ce furent et la bague qu'on trouva le lendemain dans le lit avec la même gravure, et l'empreinte de l'ancre,

(6) Les Thraces.

hunc visum et annulus, qui posterâ die, ejusdem sculpturæ, in lecto inventus est; et figura anchoræ, quæ in femore Seleuci nata cum ipso parvulo fuit. Quamobrem Laudice annulum Seleuco, eunti cum Alexandro Magno ad Persicam militiam, edocto de origine sua, dedit. Ubi post mortem Alexandri, occupato regno Originis, urbem condidit, ibique geminæ originis memoriam consecravit. Nam et urbem ex Antiochi patris nomine Antiochiam vocavit; et campos vicinos urbi, Apollini dicavit. Originis ejus argumentum etiam in posteris mansit; siquidem filii nepotesque ejus, anchoram in femore, veluti notam generis naturalem habuere. Multa in Oriente, post divisionem inter socios regni Macedonici, bella gessit. Principio Babyloniam cepit: inde auctis ex victoria viribus, Bactrianos expugnavit. Transitum deinde in Indiam fecit, quæ post mortem Alexandri, veluti cervicibus jugo servitutis excusso, præfectos ejus occiderat. Auctor libertatis Sandrocottus fuerat; sed titulum libertatis post victoriam in servitutem verterat: siquidem occupato regno, populum, quem ab externa dominatione vindicaverat, ipse servitio premebat. Fuit hic quidem humili genere natus, sed ad regni potestatem majestate numinis impulsus. Quippe quum procacitate suâ Alexandrum regem offendisset, interfici a rege jussus, salutem pedum celeritate quæsierat: ex qua fatigatione, quum somno captus jaceret, leo ingentis formæ ad dormientem accessit,

qu'on remarqua sur la cuisse de l'enfant au moment qu'il vit le jour. *Laodice* remit la bague à *Séleucus* lorsqu'il partit avec *Alexandre* pour la guerre persique, et l'instruisit du secret de sa naissance. Après la mort d'*Alexandre*, *Séleucus* s'étant emparé de l'Orient, y bâtit une ville, et y consacra la mémoire de sa double origine, il appella la ville Antioche (7), du nom d'*Antiochus* son père, et en dédia le territoire à *Apollon*. Ses descendans portèrent constamment aussi la marque de son origine; ses fils et ses petits-fils eurent sur la cuisse la figure d'une ancre, qui fut comme le signe distinctif de leur extraction. Après le partage de l'empire macédonien entre les généraux d'*Alexandre*, *Séleucus* fit un grand nombre de guerres dans l'Orient. Il prit d'abord Babylone, et ayant accru ses forces par cette conquête, il soumit la Bactriane. Il passa de-là chez les Indiens, qui se croyant, après la mort d'*Alexandre*, affranchis du joug de l'esclavage, avoient massacré les lieutenans de ce prince. *Sandrocottus* avoit été l'auteur de leur liberté; mais après sa victoire, cette même liberté lui avoit servi de dégré pour s'élever à la tyrannie. En effet, s'étant emparé de la souveraineté, il opprimoit lui-même ce peuple qu'il avoit délivré d'une domination étrangère. Il étoit d'un sang vil, mais les Dieux le poussèrent au trône. Ayant par sa pétulance offensé *Alexandre*, ce prince ordonna sa mort. Il chercha son salut dans la légèreté de ses jambes. Fatigué de sa course, il se couche à terre et s'endormit. Un lion d'une grandeur énorme s'approcha de lui pendant son sommeil, lécha avec sa langue la sueur de son corps, et quand il fut éveillé, le quitta en le caressant.

(7) Il y a eu plusieurs villes de ce nom. Celle-ci étoit en Syrie sur l'Oronte.

sudoremque profluentem linguâ ei detersit, expergefactumque blandè reliquit. Hoc prodigio primùm ad spem regni impulsus, contractis latronibus, Indos ad novitatem regni sollicitavit. Molienti deinde bellum adversùs præfectos Alexandri, elephantus ferus infinitæ magnitudinis ultro se obtulit, et velut domitâ mansuetudine, eum tergo excepit; duxque belli, et prœliator insignis fuit. Sic acquisito regno, Sandrocottus ea tempestate, quâ Seleucus futuræ magnitudinis fundamenta jaciebat, Indiam possidebat: cum quo factâ pactione Seleucus, compositisque in Oriente rebus, in bellum Antigoni descendit. Adunatis igitur omnium sociorum copiis, prœlium committitur: in eo Antigonus occiditur; Demetrius, filius ejus, in fugam vertitur. Sed socii, profligato hostili bello, denuo in semetipsos arma verterunt; et quum de præda non convenirent, iterum in duas factiones deducuntur. Seleucus Demetrio, Ptolemæus Lysimacho junguntur. Cassandro defuncto Philippus filius succedit. Sic, quasi ex integro, nova Macedoniæ bella nascuntur.

Ce prodige lui ayant d'abord fait concevoir l'espoir de régner, il ramassa des aventuriers (8), et sollicita les Indiens à changer de gouvernement. Projettant ensuite de faire la guerre aux généraux d'*Alexandre*, un éléphant sauvage, d'une hauteur excessive, vint s'offrir à lui, le reçut sur son dos comme s'il eût été privé, se mit à la tête de l'armée, et combattit avec le plus grand courage. C'est ainsi que *Sandrocottus* acquit un royaume, et qu'il possédoit l'Inde dans le temps que *Séleucus* jettoit les fondemens de sa grandeur future. Ce dernier s'étant allié avec lui, et ayant mis ordre aux affaires de l'Orient, s'engagea dans la guerre contre *Antigone*. Lorsque les troupes de tous les généraux ligués furent réunies, la bataille se donna (9). *Antigone* fut tué, et son fils *Démétrius* mis en fuite. Mais les alliés, après avoir terminé la guerre contre l'ennemi commun, tournèrent encore leurs armes les uns contre les autres. Ne pouvant s'accorder sur le partage du butin, ils se divisèrent en deux partis. *Séleucus* s'unit avec *Démétrius*, *Ptolémée* avec *Lysimaque*. *Cassandre* étant mort, *Philippe*, son fils, lui succéda. Ainsi les guerres de Macédoine se rallumèrent avec une fureur toute nouvelle.

(8) *Latro* ne signifie pas toujours voleur et brigand, j'ai cru pouvoir le rendre ici par *aventurier*.

(9) Près d'Issus, sur les confins de la Cilicie.

LIBER XVI.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Antipater, Cassandri filius, fit parricida. Demetrius Alexandrum, Cassandri filium interficit, et Macedoniam usurpat.*

2 *Demetrius prœliô fusus fugatur. Antipater parricida fœdè perit. In Cassandri familiam, numinis vindicta. Ptolemæi placidum fatum.*

3 *Bellum Pyrrhi et Lysimachi. De Heracleæ origine et statu, digressio.*

4 *Clearchi, tyranni Heracliensis, artes luculenter describuntur.*

5 *Quibus rationibus Clearchus tyrannidem firmaverit. Clearchus tandem a Chione et Leonide, juvenibus nobilissimis, obtruncatur. Post Clearchi supplicium Heracleæ conditio.*

CAP. I. POST Cassandri regis, filiique ejus Philippi continuas mortes, Thessalonice regina, uxor Cassandri, non magno post tempore, ab Antipatro filio, quum vitam etiam per ubera materna deprecaretur, occiditur. Causa parricidii fuit, quòd post mortem mariti, in divisione inter fratres regni, propensior fuisse pro Alexandro videbatur. Quod facinus in eo omnibus visum est, quòd nullum maternæ fraudis vestigium fuit. Quamquam in parricidio, nulla satis justa causa ad sceleris patrocinia prætexi

(1) Presque dans la même année.

LIVRE XVI.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Parricide d'Antipater, fils de Cassandre. Démétrius tue Alexandre, fils de Cassandre, et s'empare de la Macédoine.*

2 *Démétrius est défait et mis en fuite. Le parricide Antipater périt misérablement. Vengeance du ciel sur la famille de Cassandre. Fin paisible de Ptolémée.*

3 *Guerre de Pyrrhus et de Lysimaque. Digression sur l'origine et l'état d'Héraclée.*

4 *Détail intéressant des artifices de Cléarque, tyran de cette ville.*

5 *Par quels moyens il affermit sa tyrannie. Il est enfin assassiné par Chion et Léonide, jeunes gens d'une famille très-distinguée. Situation d'Héraclée après le meurtre de Cléarque.*

CHAP. I. PEU de temps après la mort du roi *Cassandre*, et celle de *Philippe*, son fils, qui la suivit de près (1), la reine *Thessalonice*, sa veuve, fut égorgée par *Antipater*, son fils, quoiqu'elle lui demandât la vie par les mammelles qui l'avoient allaité. Le prétexte de ce parricide fut que *Thessalonice*, après la mort de son mari, dans le partage qu'elle fit de son royaume, avoit paru plus portée pour son fils *Alexandre* que pour lui. Ce crime excita d'autant plus d'horreur qu'il ne se trouva dans la conduite de la mère aucune trace d'injustice; quoiqu'il n'y ait rien d'ailleurs qui puisse justifier un parricide. *Alexandre*, voulant venger la mort de sa mère, demanda du secours

potest. Ob hæc igitur Alexander in ultionem maternæ necis, gesturus cum fratre bellum, auxilium a Demetrio petit; nec Demetrius, spe invadendi Macedonici regni, moram fecit. Cujus adventum verens Lysimachus, persuadet genero suo Antipatro, ut malit cum fratre in gratiam reverti, quàm paternum hostem in Macedoniam admitti. Inchoatam igitur inter fratres reconciliationem quum præsensisset Demetrius, per insidias Alexandrum interficit: occupatoque Macedoniæ regno, cædem apud exercitum excusaturus, in concionem vocat. Ibi *priorem se petitum ab Alexandro* allegat; *nec fecisse se, sed occupasse insidias. Regem autem se Macedoniæ vel ætatis experimentis, vel causis justiorem esse. Patrem enim suum et Philippo regi, et Alexandro Magno socium in omni militia fuisse: liberorum deinde Alexandri ministrum, et ad persequendos defectores ducem exstitisse. Contrà Antipatrum avum horum adolescentium, amariorem semper ministrum regni, quàm ipsos reges fuisse. Cassandrum verò patrem, exstinctorem regiæ domûs, non feminis, non pueris pepercisse; nec cessasse, quoad omnem stirpem regiæ sobolis deleret. Horum scelerum ultionem, quia nequisset ab ipso Cassandro exigere, ad liberos ejus translatam. Quamobrem etiam Philippum, Alexandrumque si quis manium sensus est, non interfectores [illegible] ac stirpis suæ, sed ultores eorum, Macedoniæ regnum tenere malle.* Per hæc mitigato populo, rex Macedoniæ appellatur. Lysimachus quoque, quum bello Doricetis, regis Thracum, premeretur, ne

à *Démétrius* pour faire la guerre à son frère. *Démétrius*, dans l'espoir d'envahir la Macédoine, ne tarda pas à lui en porter. *Lysimaque*, craignant l'arrivée de ce dernier, persuade à *Antipater*, son gendre, de se réconcilier avec son frère, plutôt que de recevoir dans la Macédoine l'ennemi de leur père. *Démétrius*, ayant pressenti que les deux frères étoient en voie d'accommodement, fit périr *Alexandre* dans des embûches; et s'étant emparé de la Macédoine, il assembla son armée pour se justifier devant elle de ce meurtre. Il lui allégua qu'*Alexandre étoit l'aggresseur, qu'il n'avoit point tendu de piége à ce prince, qu'il n'avoit fait que prévenir celui que ce prince lui dressoit; que son expérience, fruit de son âge, et d'autres bonnes raisons lui donnoient un droit plus juste au trône de Macédoine; que son père avoit suivi Philippe et Alexandre dans toutes leurs expéditions; qu'il avoit été ensuite le tuteur des enfans d'Alexandre, et le premier à poursuivre ceux qui s'étoient révoltés contre eux; qu'Antipater, au contraire, l'aïeul de ces jeunes gens, avoit toujours été ministre plus dur que ces rois mêmes. Que Cassandre, leur père, avoit éteint la race royale, qu'il n'avoit respecté ni le sexe ni l'âge, ni mis fin à sa fureur qu'après avoir épuisé le sang de ses souverains. Que n'ayant pu faire porter à Cassandre lui-même la peine de ses crimes, il l'avoit fait subir à ses enfans. Qu'ainsi, si les morts étoient encore capables de sentimens, Alexandre et Philippe devoient voir avec plus de plaisir leur sceptre dans les mains de leur vengeur, que dans celles de leurs meurtriers et des bourreaux de leur race. Démétrius* ayant adouci les soldats par ce discours, fut proclamé roi de Macédoine. *Lysimaque* de son côté, pressé par les armes de *Doricète*, roi

eodem tempore et adversùs eum dimicare necesse haberet, traditâ ei altera parte Macedoniæ, quæ Antipatro ejus genero obvenerat, pacem cum eo fecit.

Cap. II. Igitur Demetrius, totis Macedoniæ regni viribus instructus, quum Asiam occupare statuisset, iteratò Ptolemæus, Seleucus, et Lysimachus, experti priore certamine quantæ vires essent concordiæ, pacta societate adunatisque exercitibus, bellum adversùs Demetrium transferunt in Europam. His comitem se, et belli socium jungit Pyrrhus, rex Epiri, sperans non difficiliùs Demetrium amittere Macedoniam posse, quàm acquisierat. Nec spes frustra fuit: quippe exercitu ejus corrupto, ipsoque in fugam acto, regnum Macedoniæ occupavit. Dum hæc aguntur, Lysimachus generum suum Antipatrum, regnum Macedoniæ ademptum sibi soceri fraude querentem, interficit; filiamque suam Eurydicen, querelarum sociam, in custodiam tradit: atque ita universa Cassandri domus Alexandro Magno, seu necis ipsius, seu stirpis extinctæ pœnas, partim cæde, partim supplicio, partim parricidio luit. Demetrius quoque a tot exercitibus circumventus, quum posset honestè mori, turpiter se dedere Seleuco maluit. Finito bello, Ptolemæus cum magna rerum gestarum gloria moriturus, contra jus gentium, minimo natu ex filiis, ante infirmitatem regnum tradiderat, ejusque ea populo rationem reddiderat; cujus non minor favor in accipiendo, quàm patris

de Thrace, pour n'avoir pas en même-temps [illegible]métrius à combattre, lui livra cette partie de la Macédoine qui étoit échue à son gendre *Antipater*, et fit la paix avec lui.

CHAP. II. *Démétrius* ayant donc accru ses forces de toutes celles de la Macédoine, projetta d'envahir l'Asie. *Ptolémée*, *Séleucus* et *Lysimaque*, qui avoient éprouvé dans la guerre précédente quelle force on tire de l'union, se liguèrent, réunirent leurs troupes, transférèrent la guerre en Europe, et attaquèrent *Démétrius*. *Pyrrhus*, roi d'Epire, se joignit à eux, et les suivit dans cette expédition, espérant que *Démétrius* pourroit perdre la Macédoine aussi facilement qu'il l'avoit acquise. Son attente ne fut point vaine. Car lui ayant débauché son armée, et l'ayant forcé lui-même de prendre la fuite, il se rendit maître de la Macédoine. Sur ces entrefaites, *Lysimaque* fit périr *Antipater*, son gendre, qui se plaignoit d'avoir perdu la Macédoine par la perfidie de son beau-père, et emprisonner *Eurydice*, sa fille, qui avoit partagé ses plaintes. Ainsi furent vengés sur toute la maison de *Cassandre*, par le meurtre, le supplice et le parricide, l'empoisonnement d'*Alexandre* et l'extinction de sa famille. *Démétrius* aussi se voyant assiégé par tant d'armées, préféra à une mort glorieuse la honte de se rendre à *Séleucus*. La guerre étant terminée, *Ptolémée*, voulant mourir avec toute la gloire qu'il s'étoit acquise par ses exploits, et prévenir le temps des infirmités, remit contre le droit des gens sa couronne au plus jeune de ses enfans. Il exposa au peuple les raisons de son choix. La reconnoissance du fils en recevant le sceptre, le rendit aussi cher à ses peuples que son père se l'étoit rendu par l'attachement qu'il lui avoit montré en le lui remet-

in tradendo regno fuerat. Inter cetera patris et filii mutuæ pietatis exemplа, etiam [illegible] amorem populi juveni conciliaverat, quòd pater, regno ei publicè tradito, privatus officium regi inter satellites fecerat, omnique regno pulchrius regis esse patrem duxerat.

Cap. III. Sed inter Lysimachum, et Pyrrhum regem, socios paulò antè adversùs Demetrium, assiduum inter pares discordiæ malum, bellum moverat. Victor Lysimachus, pulso Pyrrho Macedoniam occupaverat. Inde Thraciæ, ac deinceps Heracleæ bellum intulerat: cujus urbis et initia et exitus admirabiles fuere; quippe Bœotiis pestilentiâ laborantibus, oraculum Delphis responderat, *Coloniam in Ponti regione sacram Herculi conderent.* Quum propter metum longæ ac periculosæ navigationis, mortem in patria omnibus præoptantibus, res omissa esset, bellum his Phocenses intulerunt: quorum quùm adversa prœlia paterentur, iteratò ad oraculum decurrunt; responsum, *Idem belli quod pestilentiæ remedium fore.* Igitur conscriptâ colonorum manu, in Pontum delati, urbem Heracleam condiderunt. Et quoniam fatorum auspiciis in eas sedes delati erant, brevi tempore magnas opes [illegible]ere. Multa deinde hujus urbis adversùs finitimos bella, multæ etiam domesticæ dissensiones fuere. Inter cetera magnifica, vel præcipuè illud memorabile fuit. Quum rerum potirentur Athenienses, victisque Persis, Græciæ et Asiæ tributum in tutelam classis descripsis-

tant. Parmi les différentes preuves de tendresse que se donnèrent mutuellement le père et le fils, ce qui acheva de gagner au second l'affection du peuple, ce fut que le père, après lui avoir remis publiquement le pouvoir suprême, fit auprès de sa personne l'office d'un de ses gardes, comme un simple particulier, croyant qu'il étoit plus beau d'être père d'un roi que de régner.

CHAP. III. Cependant la discorde, mal qui règne toujours entre les égaux, avoit allumé la guerre entre *Lysimaque* et le roi *Pyrrhus*, qui s'étoient peu auparavant ligués contre *Démétrius*. *Lysimaque* vainqueur s'étoit emparé de la Macédoine après en avoir chassé *Pyrrhus*. De-là il avoit marché contre la Thrace, et ensuite contre Héraclée. L'origine et la fin de cette ville furent également frappantes. Les Béotiens affligés de la peste avoient consulté l'oracle de Delphes, qui leur répondit de *fonder dans le Pont une colonie qu'ils consacreroient à Hercule*. La crainte d'une longue et périlleuse navigation leur fit préférer à tous de mourir dans leur patrie; ils négligèrent d'accomplir l'oracle. Les Phocéens portèrent la guerre chez eux: les Béotiens la soutenant malheureusement, eurent encore recours à l'oracle. La réponse fut *que le même moyen les délivreroit à la fois de la peste et de la guerre*. Ayant donc ramassé du monde pour former une colonie, ils abordèrent aux rives du Pont, et bâtirent Héraclée; et comme c'étoit sous les auspices des Dieux qu'ils s'étoient établis sur ces terres, ils devinrent dans peu forts puissans. Ils eurent ensuite grand nombre de guerres contre leurs voisins, et furent souvent agités par des dissensions domestiques. Parmi leurs belles actions celle-ci mérite sur-tout d'être rapportée. Du temps de la domination d'Athènes, lorsque cette république victorieuse

sent, omnibus cupidè ad præsidium salutis suæ conferentibus; soli Heraclienses ob amicitiam regum Persicorum, collationem abnuerant. Missus itaque ab Athenensibus Lamachus cum exercitu ad extorquendum quod negabatur, dum relictis in littore navibus, agros Heracliensium populatur, classem cum majore parte exercitûs, naufragio repentinæ tempestatis amisit. Itaque quum neque mari posset amissis navibus, neque terrâ auderet, cum parva manu inter tot ferocissimas gentes, reverti; Heraclienses honestiorem beneficii, quàm ultionis occasionem rati, instructos commeatibus, auxiliisque dimittunt: bene agrorum suorum populationem impensam existimantes, si quos hostes habuerant, amicos reddidissent.

Cap. IV. Passi sunt inter plurima mala, etiam tyrannidem: siquidem quum plebs etiam novas tabulas, et divisionem agrorum divitum impotenter flagitaret, diu re in senatu tractatâ, quum exitus rei non inveniretur; ad postremum adversùs plebem nimio otio lascivientem, auxilia à Timotheo, Atheniensium duce, mox ab Epaminonda Thebanorum petivere. Utrisque negantibus, ad Clearchum, quem ipsi in exsilium egerant, decurrunt. Tanta calamitatum necessitas fuit, ut cui patriam interdixerant, eum ad tutelam patriæ revocarent. Sed Clearchus

des Perses eut assigné à la Grèce et à l'Asie ce que chacune devoit payer pour l'entretien de sa flotte, toutes les villes s'empressèrent de concourir à la défense du salut commun; Héraclée seule, alliée des rois de Perse, refusa de contribuer. Les Athéniens envoyèrent *Lamachus* avec une flotte, pour enlever de force ce qu'on refusoit de payer. Pendant que ce général ravageoit les terres d'Héraclée, une tempête soudaine fit périr la plus grande partie de ses troupes, et fracassa ses vaisseaux qu'il avoit laissés le long du rivage. *Lamachus* ne pouvant, après la perte de sa flotte, s'en retourner par mer, et n'osant prendre sa route par terre avec le peu de monde qui lui restoit, au travers de tant de nations féroces; ceux d'Héraclée crurent qu'il leur seroit plus glorieux de profiter de cette occasion pour obliger les Athéniens que pour se venger d'eux; ils les renvoyèrent donc avec des vivres et une escorte, persuadés qu'ils seroient amplement dédommagés des ravages faits sur leurs terres, s'ils se faisoient des amis de ceux qu'ils avoient eus pour ennemis.

CHAP. IV. Entre un grand nombre de calamités ils essuyèrent la tyrannie. Le peuple demandant instamment à être déchargé de ses dettes, et à partager les terres des riches, l'affaire fut long-temps discutée dans le sénat; mais ce corps ne pouvant la terminer, demanda du secours à *Timothée*, général des Athéniens, et bientôt après à *Epaminondas*, qui l'étoit des Thébains, pour contenir le peuple, dont l'excessive oisiveté nourrissoit l'insolence. Sur le refus de l'un et de l'autre, il s'adressa à *Clearque*, qu'il avoit lui-même exilé. L'excès du malheur le réduisit à la triste nécessité d'appeller au secours de la patrie un homme qu'il en avoit banni. *Cléarque*, devenu plus scélérat par son exil, et regardant ces

exsilio facinorosior redditus, et dissensionem populi occasionem invadendæ tyrannidis existimans, primò tacitus cum Mithridate, civium suorum hoste, colloquitur, et initâ societate paciscitur, ut revocatus in patriam proditâ ei urbe, præfectus ejus constitueretur. Postea autem insidias, quas civibus paraverat, in ipsum Mithridatem verterat. Namque quum velut arbiter civilis discordiæ, de exsilio reversus esset, statuto tempore, quo urbem Mithridati traderet, ipsum cum amicis suis cepit, captumque, acceptâ ingenti pecuniâ, dimisit. Atque ut in illo subitum se ex socio fecit hostem; sic ex defensore senatoriæ causæ repentè patronus plebis evasit; et adversùs auctores potentiæ suæ, à quibus revocatus in patriam, per quos in arce collocatus fuerat, non solùm plebem accendit, verùm etiam nefandissima quæque tyrannicæ crudelitatis exercuit. Igitur populo ad concionem vocato, *Neque se affuturum ampliùs grassanti in populum senatui, ait; intercessurum etiam, si in pristina sævitia perseveret: quod si pares se crudelitati senatorum arbitrentur, abiturum cum militibus suis, neque civilibus discordiis interfuturum. Sin verò diffidant viribus propriis, vindictæ se civium non defuturum. Proinde consulant sibi ipsi: jubeant abire se, si malint, vel causæ popularis socium.* His verbis sollicitata plebs, summum ad eum imperium defert: et dum senatûs potentiæ irascitur, in servitutem se tyrannicæ dominationis cum conjugibus et liberis tradit. Igitur Clearchus LX

dissensions

dissensions civiles comme une occasion d'envahir la tyrannie, commença par avoir une conférence secrète avec *Mithridate*, ennemi d'Héraclée; il fit avec lui un traité par lequel il devoit lui livrer la ville, à condition que ce prince l'en établiroit gouverneur. Mais ensuite il attira *Mithridate* dans le piége qu'il avoit dressé pour ses concitoyens. Car lorsqu'il eut été rappellé de son exil pour être comme l'arbitre des discordes civiles, il le fit arrêter avec ses amis au moment même qu'il devoit lui livrer la ville, et le relâcha depuis moyennant une grosse somme. Ainsi que d'allié de ce dernier il devint tout-à-coup son ennemi, de même de défenseur de la cause du sénat, il devint subitement le protecteur du peuple. Non-seulement il l'anima contre les auteurs de sa puissance, qui l'avoient rappellé dans la ville et lui avoient livré la citadelle; mais il exerça encore contre eux toute les rigueurs de la plus atroce tyrannie. Il assemble le peuple et lui dit, qu'*il ne servira plus les injustes entreprises du sénat; qu'il s'y opposera même s'il persiste dans ses cruautés passées. Que si le peuple se croit en état de résister à ces sénateurs barbares, il se retirera avec ses troupes, et ne se mêlera plus de leurs querelles; que si au contraire il se défie de ses forces, il lui offre d'être le vengeur de la république. Qu'il n'a donc qu'à se consulter; qu'il partira s'il l'ordonne, ou qu'il restera, s'il l'aime mieux, pour appuyer sa cause.* Le peuple, gagné par ce discours, lui défère le pouvoir suprême, et ces mêmes citoyens qui s'étoient élevés contre la puissance du sénat, se livrent avec leurs femmes et leurs enfans aux fers d'un tyran. *Cléarque* fait saisir et enchaîner soixante sénateurs; les autres avoient pris la fuite. Le peuple fut ravi de voir le sénat détruit par celui

senatores comprehensos (nam ceteri in fugam dilapsi erant) in vincula compingit. Lætari plebs, quòd a duce potissimùm senatorum, senatus deleretur, versâque vice, auxilium eorum in exitium conversum esse. Quibus dum mortem passim omnibus minatur, cariora eorum pretia facit : siquidem Clearchus magnâ pecuniâ (quasi minis populi occultè eos subtracturus) acceptâ, spoliatos fortunis, vitâ quoque spoliavit.

Cap. V. Cognito deinde, quòd bellum sibi ab iis qui profugerant, misericordiâ in auxilium sollicitatis civitatibus, pararetur, servos eorum manumittit. Et ne quid mali afflictis honestissimis domibus deesset, uxores eorum, filiasque nubere servis suis, propositâ recusantibus morte, compellit, ut eos sibi fidiores, et dominis infestiores redderet. Sed matronis tam lugubres nuptiæ, graviores repentinis funeribus fuere. Itaque multæ se ante nuptias, multæ in ipsis nuptiis, occisis priùs novis maritis, interficiunt, et se tam funestis calamitatibus, virtute ingenui pudoris, eripiunt. Prœlium deinde committitur, quo victor tyrannus captivos senatores in triumphi modum per ora civium trahit. Reversus in urbem, alios vincit, torquet alios, alios occidit : nullus locus urbis à crudelitate tyranni vacat. Accedit sœvitiæ insolentia, [illegible] arrogantia : interdum enim ex successu continuæ felicitatis obliviscitur se hominem ; interdum Jovis se filium dicit. Euntí per publicum, aurea aquila, velut argumentum generis, præse-

même que le sénat avoit mis à sa tête, et que sa ruine vint du bras sur lequel il comptoit s'appuyer. En menaçant tous ces sénateurs de la mort, le tyran mit leur vie à un plus haut prix. Il reçut d'eux de grandes sommes, comme pour les soustraire secrètement à la fureur du peuple; et après les avoir dépouillés de leurs biens, il les priva de la vie.

CHAP. V. Ayant ensuite appris que ceux qui s'étoient enfui, secourus des villes voisines dont leur sort avoit excité la pitié, se préparoient à venir l'attaquer, il donna la liberté à leurs esclaves; et pour mettre le comble à l'infortune de ces respectables citoyens, il força leurs femmes et leurs filles à épouser ces affranchis, menaçant de la mort celles qui refuseroient d'obéir. Son but en cela étoit de s'attacher plus fortement ces esclaves, et de les aliéner davantage de leurs maîtres. Ces vertueuses femmes trouvèrent une prompte mort plus douce que de si tristes mariages. Plusieurs donc avant les noces, plusieurs pendant les noces mêmes se tuèrent, après avoir égorgé auparavant leurs nouveaux maris; et elles s'affranchirent de si horribles calamités par leur courage à ne pas violer les loix de la pudeur. Après ces événemens la bataille se donna. Le tyran, vainqueur traîna après lui en triomphe les sénateurs captifs à la vue des citoyens. Revenu dans la ville, il fait mettre les uns aux fers, ou à la torture, et d'autres à mort. La ville entière est le théâtre de sa cruauté. Il joint l'insolence à la barbarie. Ses succès continuels, son bonheur constant lui font quelquefois oublier qu'il est homme, et il se dit fils de *Jupiter*. Lorsqu'il paroît en public, il fait porter devant lui un aigle d'or comme un symbole de son origine. Il se re-

rebatur; veste purpureâ, et cothurnis regum tragicorum, et aureâ coronâ utebatur: filium quoque suum Cerannon vocat, ut dæos non mendacio tantùm, verùm etiam nominibus illudat. Hæc illum facere duo nobilissimi juvenes Chion et Leonides indignantes, patriam liberaturi, in necem tyranni conspirant. Erant hi discipuli Platonis philosophi; qui virtutem, ad quam quotidie præceptis magistri erudiebantur, patriæ exhibere cupientes, quinquaginta cognatos, veluti clientes, in insidiis locant. Ipsi more jurgantium, ad tyrannum, veluti ad regem, in arcem contendunt; qui jure familiaritatis admissi, dum alterum priorem dicentem intentus audit tyrannus, ab altero obtruncatur. Sed et ipsi, sociis tardiùs auxilium ferentibus, a satellitibus obruuntur. Quare factum est, ut tyrannus quidem occideretur, sed patria non liberaretur. Nam frater Clearchi Satyrus eadem via tyrannidem invadit, multisque annis, per gradus successionis, Heracleenses sub regno tyrannorum fuere.

(2) Mot grec qui signifie *Foudre.*
(3) Ou plutôt son fils *Timothée.*

vêt d'une robe de pourpre, chausse le cothurne théâtral, et ceint sa tête d'un diadème d'or. Il donne même à son fils le nom de *Céraune* (2); et non content d'insulter aux Dieux en se disant de leur race, il profane encore leurs noms. Deux jeunes citoyens de la plus haute naissance, *Chion* et *Léonide*, indignés de ces horreurs, conspirent la mort du tyran pour rendre la liberté à Héraclée. C'étoient deux disciples du philosophe *Platon*, qui, désirant de donner à leur patrie des preuves de cette vertu à laquelle leur maître les formoit tous les jours, mirent en embuscade cinquante de leurs parens, comme des gens qui leur étoient singulièrement dévoués. Feignant ensuite d'avoir une dispute ensemble, ils viennent trouver le tyran dans la citadelle, comme s'il eût été un roi légitime et ami de l'équité. Ils sont reçus comme amis, et tandis que le tyran écoute avec attention ce que lui dit d'abord l'un des deux, l'autre le poignarde. Leurs compagnons étant venus trop tard à leur secours, ils sont massacrés par les gardes. Ainsi le tyran périt sans que la patrie recouvrât sa liberté. *Satyrus* (3), frère de *Clearque*, s'empara de la tyrannie par la même voie, et pendant un grand nombre d'années Héraclée fut soumise à des tyrans successifs (4).

(4) Dont le dernier fut *Lysimaque*.

LIBER XVII.

Breviarium Capitum.

1 *Lysimachi regis tragœdia.*
2 *Amissis xv liberis in prælio occumbit. Seleucus per insidias occiditur a Ptolemæo. Ptolemæus principum amicitias, Pyrrhi præsertim, sibi conciliat.*
3 *De Epirotarum regno ejusdemque origine ac regibus digressio. Pyrrhi varia fortuna.*

Cap. I. Per idem ferme tempus in Hellesponti et Chersonesi regionibus terræ motus fuit : maximè tamen Lysimachia urbs ante duos et viginti annos a Lysimacho rege condita, eversa est. Quod portentum dira Lysimacho, stirpique ejus, ac regni ruinam, cum clade vexatarum regionum portendebat. Nec ostentis fides defuit : nam brevi post tempore, Agathoclem filium suum, quem in successionem regni ordinaverat, per quem multa bella prosperè gesserat, non solùm patrium, verùm etiam humanum ultra morem, perosus, ministrâ Arsinoë (1) novercâ, veneno interficit. Hæc illi prima mali labes, hoc initium impendentis ruinæ fuit. Nam parricidium, principum sequutæ cædes sunt, [illegible] quòd occisum juvenem dolebant. Itaque et hi qui cædibus superfuerant, et hi qui exercitibus præerant, certatim ad Seleucum deficiunt; eumque pro-

(1) Fille de *Ptolémée Lagus*.

LIVRE XVII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Sanglantes cruautés du roi Lysimaque.*
2 *Il périt dans une bataille après avoir perdu ses quinze fils. Ptolémée tue en trahison Séleucus; il se concilie l'amitié des autres chefs, et surtout celle du roi Pyrrhus.*
3 *Digression sur l'origine et les rois de l'Epire. Diverses aventures de Pyrrhus.*

CHAP. I. VERS le même temps il y eut dans l'Hellespont et dans la Chersonèse un tremblement de terre qui renversa entr'autres villes celle de Lysimachie, bâtie vingt-deux ans auparavant par le roi *Lysimaque*. Ce prodige annonçoit les plus grands malheurs à *Lysimaque* et à sa famille, le renversement de son trône et la ruine des pays qu'il désola. L'événement justifia ce présage, car peu de temps après *Lysimaque* ayant conçu contre *Agathocle*, son fils, qu'il avoit désigné son successeur, et qui lui avoit gagné plusieurs batailles, une haine inouïe, non-seulement dans un père, mais dans un homme, le fit empoisonner par *Arsinoë* (1), sa marâtre. Ce fut là la première source de ses malheurs et le commencement de sa prochaine ruine. Ce parricide fut suivi du massacre des Grands, qui furent ainsi punis de s'être affligés de la mort du jeune prince. Ceux qui échappèrent au fer, et ceux qui étoient à la tête des troupes, se jettèrent à l'envi dans le parti de *Séleucus*, et l'engagèrent à faire la guerre à *Lysimaque*, à quoi ce général étoit déjà porté par rivalité de gloire. Ce fut ici la dernière guerre qui

num jam ex æmulatione gloriæ, bellum Lysimacho inferre compellunt. Ultimum hoc certamen commilitonum Alexandri fuit, et, velut ad exemplum fortunæ, par reservatum. Lysimachus quatuor et LXX annos natus erat. Seleucus septem et LXX. Sed in hac ætate utrique animi juveniles erant, imo perinde cupiditatem insatiabilem gerebant. Quippe quum orbem terrarum duo soli tenerent, angustiis sibimet inclusi videbantur, vitæque finem non annorum spatio, sed imperii terminis metiebantur.

CAP. II. In eo bello Lysimachus amissis ante variis casibus XV liberis, non instremiè moriens, postremus domus suæ ruinæ cumulus accessit. Lætus tantâ victoriâ Seleucus, et quod majus victoriâ putabat, solum se de cohorte Alexandri remansisse, victoremque victorum exstitisse, *Non humanum esse opus, sed divinum munus* gloriatur: ignarus prorsus, non multò post fragilitatis humanæ se ipsum exemplum futurum. Quippe post menses admodum septem a Ptolemæo, cujus sororem Lysimachus in matrimonio habuerat, per insidias circumventus occiditur; regnumque Macedoniæ, quod Lysimacho ejpuerat, cum vita pariter amittit. Igitur Ptolemæus quum et in gratiam memoriæ magni Ptolemæi patris, et in favorem ultionis Lysimachi ambitiosus apud populares esset, primò Lysimachi filios conciliare sibi statuit; nuptiasque Arsinoës sororis suæ, matris eorum petit, puerorum adoptione promissâ, ut quum in

(*) *Seleucus* possédoit l'Asie et la Syrie; *Lysimaque* la Macédoine et la Grèce.

se fit entre les compagnons d'*Alexandre*. La fortune sembloit l'avoir réservée pour avoir le plaisir de voir aux prises deux athlètes égaux, et pour laisser elle-même un monument de sa puissance. *Lysimaque* étoit âgé de 74 ans, *Séleucus* en avoit 77. Mais ils avoient l'un et l'autre à cet âge le courage et le feu de la jeunesse, et un desir insatiable de domination. Quoique seuls maîtres de l'univers (2), ils se croyoient resserrés dans des bornes trop étroites, et ils mesuroient la durée de leur vie non au nombre de leurs années, mais à l'étendue de leur ambition.

CHAP. II. *Lysimaque*, après avoir perdu ses quinze enfans (3) par divers accidens, mourut courageusement dans cette guerre, et sa perte fut le comble de celle de sa maison. *Séleucus*, ravi d'une si grande victoire, et, ce qu'il prisoit encore plus, d'être resté seul des compagnons d'*Alexandre*, et d'avoir triomphé des vainqueurs eux-mêmes, s'en glorifioit comme d'un bonheur qui n'étoit point l'ouvrage d'un mortel, mais une faveur du Ciel. Il ignoroit qu'il seroit bientôt lui-même un exemple de la fragilité des choses humaines. En effet, sept mois après tout au plus, *Ptolémée* (4), dont *Lysimaque* avoit épousé la sœur, le fit périr dans des embûches, et le priva tout à la fois de la vie et du trône de Macédoine, qu'il avoit enlevé à *Lysimaque*. *Ptolémée* ayant gagné l'affection des peuples, et par le souvenir de *Ptolémée le Grand*, son père, et par la vengeance qu'il avoit tirée de la mort de *Lysimaque*, résolut d'abord de s'attacher les fils de ce dernier, et demanda en mariage sa sœur *Arsinoé*, leur mère, avec promesse d'adopter les enfans, afin que leur tenant lieu de

(3) Non pas tous, puisque *Céraune* en égorgea quelques-uns sur le sein de leur mère.

(4) *Céraune*.

locum patris eorum successisset, nihil illi moliri vel verecundiâ matris, vel appellatione patris auderent. Fratris quoque regis Ægypti concordiam per epistolas deprecatur; professus *deponere se offensam erepti paterni regni, neque ampliùs a fratre quæsiturum, quòd honestiùs a paterno hoste perceperit.* Omnique arte adulatur Eumeni, et Antigono, Demetrii filiis, Antiocho, filio Seleuci, cum quibus bellum habiturus erat, ne tertius sibi hostis accederet. Sed nec Pyrrhus rex Epiri omissus, ingens momentum futurus, utri parti socius accessisset, qui et ipse spoliare singulos cupiens, omnibus se partibus venditabat. Itaque Tarentinis adversùs Romanos laturus auxilium, ab Antigono naves ad exercitum in Italiam deportandum, mutuo petit, ab Antiocho pecuniam, qui opibus quàm militibus instructior erat, a Ptolemæo Macedonum militum auxilia. Sed Ptolemæus, cui nulla dilationis ex infirmitate virium venia esset, quinque millia peditum, equitum quatuor millia, elephantos quinquaginta, non ampliùs, quàm in biennii usum dedit. Ob hæc Pyrrhus, filiâ Ptolemæi in matrimonium acceptâ, vindicem eum regni reliquit; ne abductâ in Italiam juventute, prædam hostibus regnum relinqueret.

CAP. III. Sed quoniam ad Epiri mentionem ventum est, de origine regni ejus pauca narranda sunt. Molossorum primum in ea regione regnum fuit. Post Pyrrhus, Achillis filius, amisso per absentiam Troja[illegible]po-

père, le respect que leur imposoit ce nom, et celui qu'ils auroient pour leur mère, les empêchât de rien entreprendre contre lui. Il écrivit de plus au roi d'Egypte, son frère, pour lui demander de vivre en bonne intelligence ensemble, l'assurant qu'*il oublioit le tort qu'il lui avoit fait en lui enlevant le royaume de son père, et qu'il ne chercheroit plus à prendre sur un frère ce qu'il avoit conquis avec plus de gloire sur l'ennemi de sa maison.* Pour n'avoir pas un troisième ennemi sur les bras, il fit toutes sortes d'avances et de caresses à *Eumène* et à *Antigone*, fils de *Démétrius*, et à *Antiochus*, fils de *Séleucus*, auquel il alloit faire la guerre. Il n'oublia point *Pyrrhus*, roi d'Epire, qui devoit être d'un grand poids pour le parti qu'il appuieroit. Ce dernier, désirant de les dépouiller l'un après l'autre, se faisoit valoir auprès de tous. Devant porter du secours aux Tarentins contre les Romains, il emprunta des vaisseaux d'*Antigone* pour le transport de ses troupes en Italie; il demanda de l'argent à *Antiochus*, qui en avoit plus que de soldats, et à *Ptolémée* un renfort de troupes macédoniennes. *Ptolémée*, trop foible pour différer à lui accorder sa demande, lui envoya seulement pour deux ans cinq mille hommes de pied, quatre mille chevaux et cinquante éléphans. Aussi *Pyrrhus*, après avoir épousé la fille de ce prince, lui laissa le soin de ses Etats, de peur qu'ils ne devinssent la proie de ses ennemis, pendant qu'il auroit avec lui ses troupes en Italie.

CHAP. III. Puisque nous en sommes venus à l'Epire (5), il faut dire un mot de l'origine de ce royaume. Les Molosses (6) en furent les premiers maîtres. Ensuite *Pyrrhus*, fils d'*Achille*, ayant

(5) Pays situé entre la mer Ionienne et la Thessalie.

(6) Ou plutôt les Chaoniens, suivant *Strabon*.

ribus paterno regno, in his locis consedit; qui Pyrrhidæ primò, postea Epirotæ dicti sunt. Sed Pyrrhus, quum in templum Dodonæi Jovis ad consulendum venisset, ibi Lanassam, nepotem Hermilis, rapuit; ex cujus matrimonio octo liberos sustulit. Ex his nonnullas virgines nuptum finitimis regibus tradidit, opesque affinitatum auxilio magnas paravit: atque ita Heleno, filio Priami regis, ob industriam singularem, regnum Chaonum, et Andromachen Hectoris, quam et ipse matrimonio suo in divisione Trojanæ prædæ acceperat, uxorem tradidit; breviquè post tempore, Delphis insidiis Orestæ, filii Agamemnonis, inter altaria dei interiit. Successor huic Pialis filius fuit. Per ordinem deinde, regnum ad Arrybam descendit; cui, quoniam pupillus et unicus ex gente nobili superesset, intentiore omnium curâ servandi ejus educandique, publicè tutores constituuntur: Athenas quoque eruditiendi gratiâ missus, quantò doctior majoribus suis, tantò et gratior populo fuit. Primus itaque et leges, et senatum, annuosque magistratus, et reipublicæ formam composuit; et ut a Pyrrhò sedes, sic vita cultior populo ab Arryba statuta. Hujus filius Neoptolemus fuit: ex quo nata est Olympias, mater Alexandri Magni, et Alexander, qui post eum regnum Epiri tenuit; et in Italia bello gesto, in Bruttiis interiit. Post ejus mortem frater Æacides regno successit, qui assiduis adversùs Macedonas bellorum certaminibus popu[illegible]ti-

perdu ses Etats paternels pendant que le siége de Troie l'en tenoit éloigné, vint se fixer dans ces pays, dont les peuples furent d'abord appellés Pyrrhides, et depuis Epirotes. Ce prince étant venu consulter *Jupiter* au temple de Dodone, enleva et épousa *Lanassa*, petite-fille d'*Hercule*, et en eut huit enfans. Il donna quelques-unes de ses filles aux rois voisins, et devint fort puissant par ces alliances. Il plaça sur le trône de la Chaonie *Hélénus*, fils de *Priam*, en considération de son rare mérite, et lui fit épouser *Andromaque*, veuve d'*Hector*, qui lui étoit échue en partage dans la distribution du butin de Troie, et qu'il avoit eu lui-même pour femme. Peu de temps après, il fut tué en trahison à Delphes, au pied des autels, par *Oreste* (7), fils d'*Agamemnon*. Il eut pour successeur *Pialc*, son fils, et par ordre de succession le sceptre passa à *Arrybas*. Comme ce dernier étoit pupille, et qu'il étoit resté seul de ce sang illustre, on prit le plus grand soin de sa personne et de son éducation. L'Etat lui nomma des tuteurs. On l'envoya même à Athènes, pour lui former l'esprit. Plus instruit que ses ancêtres, il fut aussi plus aimé de ses sujets. Il fut le premier qui établit des loix, un sénat, des magistrats annuels, et qui donna à l'Etat une forme républicaine : si *Pyrrhus* l'avoit fondé, ce fut lui qui le poliça. Il eut pour fils *Néoptolème*, duquel naquirent *Olympias*, mère d'*Alexandre le Grand*, et cet *Alexandre* qui lui succéda sur le trône d'Epire, et qui, ayant porté ses armes en Italie, périt chez les Brutiens. Après sa mort, sa couronne passa à *Eacide*, son frère, qui, sans cesse en guerre avec la Macédoine, fatigua son peuple, et s'en

(7) A qui il avoit enlevé *Hermione*, fille de *Ménélas* [illegible], qui lui avoit été promise.

gando, offensam civium contraxit; ac propterea in exsilium actus, Pyrrhum filium vivum, admodum parvulum in regno reliquit. Qui et ipse quum a populo propter odium patris ad necem quæreretur, furtim subtractus in Illyrios defertur; traditusque est Beroæ, Glauci regi uxori, nutriendus, quæ et ipsa generis Æacidarum erat. Ibi eum, seu misericordiâ fortunæ ejus, seu infantilibus blandimentis inductus rex, adversum Cassandrum Macedoniæ regem, qui eum sub belli comminatione deposcebat, diu protexit, addito in auxilium etiam adoptionis officio. Quibus rebus moti Epirotæ, odio in misericordiam verso, annorum XI eum in regnum revocaverunt, datis tutoribus, qui regnum usque ad adultam ejus ætatem tuerentur. Adolescens deinde multa bella gessit; tantusque rerum successu haberi cœptus est, ut Tarentinos solus adversùs Romanos tueri posse videretur.

LIBER XVIII.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Pyrrho, Tarentinis adversùs Romanos suppetias ferenti, Valerius Lævinus occurrit: unde prælia et stragcs.*

2 *Carthaginiensium auxilium Romani remittunt. Pax cum Pyrrho componitur. Romanorum continentia. Pyrrhus Siciliam occupat.*

3 *De Carthaginiensium origine et [illegible] incolis.*

[illegible]haïr au point qu'il en fut exilé. Il laissa *Pyrrhus*, son fils, encore très-jeune (8), pour le remplacer. Comme le peuple recherchoit cet enfant pour l'immoler, en haine de son père, on le transporta secrètement en Illyrie, où on le confia aux soins de *Béroë*, femme du roi *Glaucus*, laquelle étoit aussi du sang des Eacides. Là, le roi lui-même, touché de son triste sort, ou gagné par ses caresses enfantines, le protégea long-temps contre *Cassandre*, roi de Macédoine, qui le lui demandoit, avec menace de lui déclarer la guerre. Pour montrer encore mieux qu'il le prenoit sous sa protection, il l'adopta. Les Epirotes en furent touchés : leur haine se changea en pitié ; ils le rappellèrent dans son royaume, étant alors âgé de 11 ans, et lui donnèrent des tuteurs pour régir l'Etat jusqu'à sa majorité. Parvenu à l'adolescence, il fit un grand nombre de guerres, et se rendit si fameux par ses exploits, que les Tarentins le jugèrent seul capable de les défendre contre les Romains.

(8) Agé de deux ans.

LIVRE XVIII.

Sommaire des Chapitres.

1 *Pyrrhus porte du secours aux Tarentins. Val. Lévinus vient à sa rencontre. Bataille. Défaite des Romains.*

2 *Ces derniers renvoient le secours des Carthaginois. Ils font la paix avec Pyrrhus. Leur désintéressement. Pyrrhus maître de la Sicile.*

[illegible] *l'origine des Carthaginois, sur*

digressio, in quâ etiam de Sidonis et Tyri conditoribus.

4 *Novæ incolæ Tyri, inter quos Elyssa, quæ a Pygmalione fratre recessit, ut rebus suis consuleret.*

5 *Elissa agnomine Dido, Carthaginem appellit, deinde in sinum Africæ defertur, et Carthaginem condit.*

6 *Elissa propter Iarbæ votum sibi vim infert.*

Carthaginiensium crudelis superstitio.

7 *Clades Carthaginiensium in Sardinia. Superstites in exsilium pulsi, patriam armis recuperare nituntur: unde Malei patris in Cartalonem filium severitas; et paulò pòst cruentus interitus.*

Cap. I. Igitur Pyrrhus, rex Epiri, quum iteratâ Tarentinorum legatione, additis Samnitium et Lucanorum precibus, et ipsis auxilio adversùs Romanos indigentibus, fatigaretur, non tam supplicum precibus, quàm spe invadendi Italiæ imperii inductus, venturum se cum exercitu pollicetur. In quam rem inclinatum semel animum, præcipitem agere cœperant exempla majorum; ne aut inferior patruo suo Alexandro videretur, quo defensore iidem Tarentini adversùs Bruttios usi fuerant, aut minores animos Magno Alexandro habuisse, qui tam longâ a domo militiâ Orientem subegit. Igitur relicto custode regni filio Ptolemæo, annos xv nato, exercitum [illegible] portu Tarentino exponit, duobus parvulis filiis, Alexandro et Heleno, in solatia longinquæ secum expeditionis adductis. Cujus ad[illegible]ventu

les peuples dont ils descendent, et en même temps sur les fondateurs de Sidon et de Tyr.

4 *Habitans de Tyr renouvellés. Elisse surnommée Didon s'éloigne de Pygmalion, son frère, afin de pourvoir à sa sûreté.*

5 *Elle aborde à l'isle de Chypre, d'où elle gagne un golfe d'Afrique, et bâtit Carthage.*

6 *Elle se tue pour ne point épouser Iarbas, qui désiroit de s'unir à elle. Cruelle superstition des Carthaginois.*

7 *Leur défaite dans la Sardaigne. Ceux qui échappent au carnage sont bannis; ils tâchent de recouvrer leur patrie par la voie des armes. Sévérité de Malée envers Cartalon, son fils. Malée périt peu après.*

CHAP. I. PYRRHUS, roi d'Epire, fatigué des ambassades des Tarentins, et des sollicitations des Samnites (1) et des Lucaniens, qui avoient besoin eux-mêmes de secours contre les Romains, leur promet de venir avec une armée; il avoit moins en vue de les satisfaire que d'envahir l'Italie. Quoiqu'il fût assez porté de lui-même à entreprendre cette expédition, il y fut entièrement déterminé par l'exemple de ses ancêtres; ne voulant paroître ni inférieur à son oncle *Alexandre*, qui avoit été l'appui des mêmes Tarentins contre les Bruttiens, ni moins courageux qu'*Alexandre le Grand*, qui avoit porté ses armes si loin de ses Etats, et subjugué l'Orient. Ayant donc laissé la garde de son royaume à son fils *Ptolémée*, jeune prince âgé de 15 ans, et emmené avec lui deux petits enfans qu'il avoit encore, *Alexandre* et *Hélénus*, pour charmer l'ennui d'une si longue expédition, il débarqua son armée au port de Tarente. Le Consul *Val.*

(1) Anciens peuples d'Italie, aujourd'hui l'*Abruzze*.

Consul Romanus Valerius Lævinus, festinans, ut priùs cum eo congrederetur, quàm auxilia sociorum convenirent, exercitum in aciem educit. Nec rex, tametsi numero militum inferior esset, certamini moram fecit: sed Romanos vincentes jam, insuetâ ante elephantorum formâ stupere primò, mox cedere prœlio coëgit; victoresque jam nova Macedonum monstra repentè vicerunt. Nec hostibus incruenta victoria fuit. Nam et ipse Pyrrhus graviter vulneratus est, et magna pars militum ejus cæsa; majoremque gloriam ejus victoriæ, quàm lætitiam habuit. Hujus pugnæ eventum multæ civitates sequutæ, Pyrrho se tradunt. Inter ceteras etiam Locri, prodito præsidio Romano, ad Pyrrhum deficiunt. Ex ea præda Pyrrhus cc captivos milites Romam gratis remisit, ut cognitâ virtute ejus, Romani cognoscerent etiam liberalitatem. Interjectis deinde diebus, quum sociorum exercitus supervenisset, iteratò prœlium cum Romanis facit, in quo par fortuna priori bello fuit.

Cap. II. Interea Mago dux Carthaginiensium, in auxilium Romanorum cum cxx navibus missus, senatum adiit, *Ægrè tulisse Carthaginienses affirmans, quòd bellum in Italia a peregrino rege paterentur: ob quam causam missum se, ut quoniam externo hoste oppugnarentur, externis auxiliis juvarentur.* Gratiæ a senatu Carthaginiensibus actæ; auxiliaque remissa. Sed Mago Punico inge-

(2) Au-delà du Siris, rivière qui se jette dans le golfe de Tarente.

Lévinus ayant appris son arrivée, lui présenta aussi-tôt la bataille (2), pour prévenir la jonction des troupes alliées. Le roi, quoique inférieur en nombre, ne balança pas à l'accepter. Les Romains étoient déjà vainqueurs, lorsque la vue des éléphans, animaux qu'ils ne connoissoient point encore, les saisit d'abord d'effroi, et les força bientôt de quitter le champ de bataille. Ainsi ces masses monstrueuses fournies par la Macédoine, triomphèrent tout-à-coup des vainqueurs. La victoire de *Pyrrhus* fut pourtant sanglante. Il fut lui-même blessé dangéreusement, et une grande partie de son armée taillée en pièces; ensorte qu'il eut plus à se glorifier qu'à se réjouir de ce succès. Plusieurs villes, se décidant sur l'issue de cette bataille, se rendirent à lui. Celle de Locres en particulier passa dans son parti après lui avoir livré la garnison romaine. Ce prince renvoya gratuitement à Rome deux cents soldats prisonniers, qui étoient une partie de son butin, afin de faire connoître aux Romains sa générosité, après leur avoir fait sentir sa valeur. Quelques jours après, l'armée des alliés étant survenue, *Pyrrhus* livra aux Romains une seconde bataille (3), qui eut pour lui le même succès que la première.

CHAP. II. Cependant *Magon*, général des Carthaginois, envoyé avec cent vingt vaisseaux au secours des Romains, se rendit au sénat, et lui dit, que *Carthage voyoit avec douleur qu'un prince étranger vint attaquer les Romains en Italie; qu'en conséquence elle lui avoit donné ordre de marcher pour le soutenir, afin que s'ils étoient harcelés par une puissance étrangère, ils pussent lui opposer des secours étrangers.* Le sénat remercia *Magon*, sans accepter ses offres. Mais

(2) Près d'Asculum, ville de la Marche d'Ancone.

nio, post paucos dies tacitus, quasi pacificator Carthaginiensium, Pyrrhum adit speculaturus consilia ejus de Sicilia, quò eum arcessiri fama erat. Nam Romanis eadem causa mittendi auxilii Carthaginiensibus fuerat, ut Romano bello, ne in Siciliam transire posset Pyrrhus, in Italia detineretur. Dum hæc aguntur, legatus a senatu Romano Fabricius Luscinus missus, pacem cum Pyrrho composuit. Ad quam confirmandam, Cyneas Romam cum ingentibus a Pyrrho donis missus, neminem, cujus domus muneribus pateret, invenit. Huic continentiæ Romanorum simile exemplum, iisdem ferme temporibus fuit. Nam missi a senatu in Ægyptum legati, quum ingentia sibi a Ptolemæo rege missa munera sprevissent, interjectis diebus ad cœnam invitatis, aureæ coronæ missæ sunt quas illi honoris causâ receptas, postera die statuis regis imposuerunt. Igitur Cyneas, quum turbatam cum Romanis pacem ab Appio Claudio renuntiasset, interrogatus a Pyrrho, *qualis Roma esset*, respondit, *Regum urbem sibi visam*. Post hæc legati Siculorum supervenium, tradentes Pyrrho totius insulæ imperium, quæ assiduis Carthaginiensium bellis vexabatur. Itaque relicto Locris Alexandro filio firmatisque sociorum civitatibus valido præsidio, in Siciliam exercitum trajecit.

Cap. III. Et quoniam ad Carthaginiensium mentionem ventum est, de origine eorum

(4) *Fabricius* fut envoyé avant le second combat non pour faire la paix, mais pour racheter les prisonniers.

peu de jours après, ce général, en vrai Carthaginois, se rendit secrètement auprès de *Pyrrhus*, comme pour négocier la paix entre lui et Carthage, mais en effet pour sonder ses vues sur la Sicile, où l'on disoit qu'il étoit appellé. Car le vrai motif des Carthaginois, en envoyant du secours aux Romains, avoit été d'arrêter *Pyrrhus* en Italie en l'occupant avec eux, et de l'empêcher par-là de passer en Sicile. Sur ces entrefaites, *Fabricius Luscinus* (4), député par le sénat, conclut la paix avec *Pyrrhus*. *Cynéas*, que ce prince envoya à Rome avec de grands présens pour confirmer le traité, n'y trouva aucune porte ouverte à ses dons. Les Romains donnèrent encore vers le même temps un pareil exemple de leur désintéressement. Des ambassadeurs que le sénat envoya en Egypte, ayant rejetté des présens que le roi *Ptolémée* (5) leur fit offrir, furent invités peu de jours après par ce prince à un souper où on leur présenta des couronnes d'or. Ils les acceptèrent par politesse, mais ils les placèrent le lendemain sur les statues du roi. *Cynéas* étant venu rapporter qu'*Appius Claudius* avoit rompu la paix faite avec la république, *Pyrrhus* lui demanda comment il regardoit Rome? il répondit qu'*elle lui avoit paru une ville peuplée de rois*. Ensuite il arriva des ambassadeurs de Sicile, qui venoient mettre entre les mains de *Pyrrhus* la souveraineté de l'île entière, désolée par les guerres continuelles des Carthaginois. *Pyrrhus* laissa à Locres son fils *Alexandre*, et après avoir mis de fortes garnisons dans les villes alliées, fit passer son armée en Sicile.

CHAP. III. Puisqu'il est question des Carthaginois, il faut dire quelque chose de leur origine, en reprenant d'un peu plus haut l'histoire des Ty-

(4) *Philadelphe*.

panca dicenda sunt, repetitis Tyriorum paulò altiùs rebus, quorum casus etiam dolendi fuerunt. Tyriorum gens condita a Phœnicibus fuit, qui terræ motu vexati, relicto patriæ solo, Assyrium stagnum primò, mox mari proximum littus incolnerunt, condità ibi urbe, quam a piscium ubertate Sidona appellaverunt; nam piscem Phœnices Sidon vocant. Post multos deinde annos a rege Ascaloniorum expugnati, navibus appulsi, Tyron urbem ante annum Trojanæ cladis condiderunt: ibi Persarum bellis diu varièque fatigati, victores quidem fuere; sed attritis viribus, a servis suis multitudine abundantibus, indigna supplicia perpessi sunt: qui conspiratione factâ, omnem liberum populum cum dominis interficiunt; atque ita potiti urbe, lares dominorum occupant, rempublicam invadunt, conjuges ducunt, et quod ipsi non erant, liberos procreant. Unus ex tot millibus servorum fuit qui miti ingenio, senis domini, parvulique filii ejus fortunâ moveretur; dominosque non truci feritate, sed piæ misericordiæ humanitate respiceret. Itaque quum velut occisos alienasset, servisque de statu reipublicæ deliberantibus placuisset regem ex suo corpore creari, eumque potissimum quasi acceptissimum diis, qui solem orientem primus vidisset, rem ad Stratonem (hoc enim ei nomen erat) dominum occultè latentem

(6) Le lac de Génésareth dans la Palestine. L'écriture l'appelle indifféremment mer de Tibériade et mer de Galilée.

Tyriens, dont les aventures ne furent pas moins déplorables. Les Tyriens sont issus des Phéniciens, lesquels ayant essuyé chez eux un tremblement de terre, abandonnèrent leur patrie, et s'établirent d'abord près du lac d'Assyrie (6), et ensuite sur les bords de la mer, où ils bâtirent une ville qu'ils appellèrent Sidon, à cause de l'abondance de poissons qu'ils y trouvèrent; car en langue Phénicienne Sidon signifie poisson. Plusieurs années après, leur ville ayant été prise par le roi d'Ascalon (7), ils montèrent sur leurs vaisseaux, et allèrent bâtir la ville de Tyr, un an avant la destruction de celle de Troie. Ils y furent longtemps et diversement harcelés par les Perses, qu'ils vainquirent à la vérité; mais leurs forces s'étant épuisées, ils se virent indignement en proie à la violence de leurs esclaves qui s'étoient très-multipliés. Ces derniers forment une conjuration, égorgent leur maîtres et toutes les personnes libres, s'emparent de l'autorité publique, se saisissent des maisons de leurs maîtres, en épousent les femmes et mettent au monde des enfans libres, quoiqu'ils ne le soient pas eux-mêmes. De tant de milliers d'esclaves, il n'y en eut qu'un seul d'un caractère doux, qui fut touché du sort d'un vieillard, son maître, et d'un petit enfant qu'il avoit, et qui, loin de les regarder d'un œil barbare, eut pour eux des sentimens de tendresse et de pitié; il les fit disparoître comme s'il les avoit tués. Les esclaves délibérant sur l'état de la république, et ayant résolu d'élire roi celui d'entr'eux qui auroit apperçu le premier le soleil levant, comme le plus agréable aux Dieux, il fut rapporter la chose à *Straton* (c'étoit le nom du vieillard) dans l'endroit où il se tenoit caché. Instruit par ce dernier, lors-

(7) Ville de la partie Idumée.

detulit. Ab eo formatus quum medio noctis omnes in unum campum processissent, ceteris in Orientem spectantibus, solus Occidentis regionem intuebatur. Id primùm aliis videri furor, in Occidente solis ortum quærere: ubi verò dies advenire cœpit, editissimisque culminibus urbis oriens splenduere; e spectantibus aliis, ut ipsum solem adspicerent, hic primus omnibus fulgorem solis in summo fastigio civitatis ostendit. Non servilis ingenii ratio visa; requirentibusque auctorem, de domino confitetur. Tunc intellectum est, quantum ingenua servilibus ingeniis præstarent; malitiâque servos, non sapientiâ vincere. Igitur venia seni filioque data est; et velut numine quodam reservatos arbitrantes, regem Stratonem creaverunt. Post cujus mortem regnum ad filium, ac deinde ad nepotes transiit. Celebre hoc servorum facinus, metuendumque exemplum toto orbe terrarum fuit. Itaque Alexander Magnus, quum interjecto tempore in Oriente bellum gereret, velut ultor publicæ securitatis, expugnatâ eorum urbe, omnes qui prœlio superfuerant, ob memoriam veteris cædis crucibus affixit: genus tantùm Stratonis inviolatum servavit, regnumque stirpi ejus restituit, ingenuis et innoxiis incolis insulæ attributis, ut extirpato servili germine, genus urbis ex integro conderetur.

Cap. IV. Hoc igitur modo Tyrii, Alexandri auspiciis conditi, parcimoniâ et labore quærendi citò convaluere. Ante cladem dominorum quum et opibus et multitudine abun-

quàm

qu'ils se furent tous rendus à minuit dans une plaine, il eut seul les yeux tournés vers l'Occident, tandis que les autres fixoient l'Orient. On le crut d'abord fou, de chercher du côté de l'Occident le soleil levant; mais lorsque le jour commença à poindre, et que les premiers rayons du soleil éclairèrent les toits les plus élevés de la ville, comme les autres attendoient de voir le soleil lui-même, celui-ci leur en montra le premier la lumière sur les faîtes des maisons. On ne put croire qu'un esclave eût imaginé une pareil subtilité, on voulut en connoître l'auteur; il avoua qu'il la tenoit de son maître. On comprit alors qu'un homme libre avoit bien plus d'esprit qu'un esclave, et que celui-ci étoit plus malin, mais moins habile. On fit grace au vieillard et à son fils, et regardant leur conservation comme le bienfait de quelque Dieu, on créa *Straton* roi. Après sa mort, la couronne passa à son fils et ensuite à ses petits-fils. L'attentat de ces esclaves se répandit, et fut d'un exemple redoutable à tous les peuples. Aussi *Alexandre le Grand*, faisant dans la suite des temps la guerre en Orient, fut comme le vengeur de la sûreté publique. Lorsqu'il eut pris leur ville, il fit mettre en croix, en mémoire de ces anciens meurtres, tous ceux qui étoient échappés à ses armes. Il ne conserva que la race de *Straton*, et en remit les descendans sur le trône. Il peupla l'île de personnes libres et de probité, afin de la renouveller entièrement en y extirpant le germe servile.

Chap. IV. Les Tyriens, ainsi fondés une seconde fois sous les auspices d'*Alexandre*, devinrent bientôt puissans par leur économie et leur application à amasser. Lorsqu'avant le massacre des anciens maîtres, ils abondoient en richesses et en citoyens, ils avoient envoyé en Afrique

darent, missâ in Africam juventute, Uticam condidere; quum interim rex Tyro decedit, filio Pygmalione, et Elissâ filiâ, insignis formæ virgine, heredibus institutis. Sed populus Pygmalioni adhuc impubi puero regnum tradidit. Elissa quoque Acerbæ avunculo suo, sacerdoti Herculis, qui hæres secundus a rege erat, nubit. Huic magnæ, sed dissimulatæ opes erant; aurumque metu regis non tectis, sed terræ crediderat: quam rem etsi homines ignorabant, fama tamen loquebatur. Quâ incensus Pygmalion, oblitus juris humani, avunculum suum, eumdemque generum, sine respectu pietatis occidit. Elissa diu fratrem propter scelus aversata, ad postremum dissimulato odio, mitigatoque interim vultu, fugam tacitò molitur assumptis quibusdam principibus in societatem, quibus par odium in regem esse, eamdemque fugiendi cupiditatem arbitrabatur. Tunc fratrem dolo aggreditur, fingit *se ad eum migrare velle, ne amplius ei, mariti domus, cupidæ oblivionis, gravem luctûs imaginem renovaret, nec ultra amara admonitio oculis ejus occurrat.* Non invitus Pygmalion verba sororis audivit, existimans cum ea et aurum Acerbæ ad se venturum. Sed Elissa ministros migrationis a rege missos, navibus cum omnibus opibus suis primâ vesperâ imponit. Provectaque in altum, compellit eos onera arenæ pro pecunia involucris involuta, in mare

(8) A soixante stades de Carthage.
(9) *Didon.*
(1) *Virgile* l'appelle *Sichée.*

leur jeunesse, laquelle y bâtit Utique (8). Cependant le roi *Tyro* mourut après avoir institué ses héritiers *Pygmalion*, son fils, et *Elisse* (9), sa fille, princesse d'une grande beauté. Le peuple mit sur le trône *Pygmalion* encore enfant. *Elisse* épousa *Acerbas* (1), son oncle, prêtre d'*Hercule*, dignité qui le rendoit la seconde personne de l'Etat. *Acerbas* avoit de grandes richesses, mais il les tenoit cachées. Craignant la rapacité du roi, il renfermoit son or non dans des coffres, mais dans le sein de la terre. Quoiqu'on n'en eût aucune connoissance certaine, on ne laissoit pas d'en parler. *Pygmalion*, enflammé par les discours du public, fit assassiner, au mépris des loix humaines et des sentimens de la nature, un homme qui étoit à la fois son oncle et son beau-frère (2). *Elisse*, après un tel attentat, montra long-temps la plus grande horreur pour son frère. Mais dissimulant enfin sa haine, et composant son visage, elle médite en secret sa fuite. Elle s'associe quelques-uns des principaux citoyens qu'elle croyoit haïr le roi autant qu'elle-même, et avoir le même desir de sortir de ses Etats. Elle emploie la ruse auprès de son frère; elle feint *vouloir venir loger dans son palais, afin d'abandonner la maison d'un mari qu'elle desire d'oublier, et de n'avoir plus sous ses yeux des objets qui par leur présence importune renouvellent sans cesse sa douleur.* *Pygmalion* reçut avec plaisir la proposition de sa sœur, comptant qu'elle lui apporteroit avec elle les trésors d'*Acerbas*. Mais *Elisse*, sur le soir, fait embarquer avec toutes ses richesses les gens que le roi lui avoit envoyés pour l'aider à déménager, et ayant gagné la haute mer, elle les oblige à jeter dans les flots des sacs pleins de sable, conditionnés

(2) *Gener* signifie quelquefois le mari de la sœur.

dejicere. Tunc defiens ipsa, lugubrique voce Acerbam ciet; orat, *Ut libens opes suas recipiat, quas reliquerit; habeatque inferias, quas habuerit causam mortis.* Tunc ipsos ministros aggreditur; *Sibi quidem* ait *optatam olim mortem: sed illis acerbos cruciatus, et dira supplicia imminere, qui Acerbæ opes, quarum spe parricidium rex fecerit, avaritiæ tyranni subtraxerint.* Hoc metu omnibus injecto, comites fugæ accepit. Junguntur ei senatorum in eam noctem præparata agmina; atque ita sacris Herculis, cujus sacerdos Acerbas fuerat, repetitis, exsilio sedes quærunt.

Cap. V. Primus illis appulsus terræ, Cyprus insula fuit: ubi sacerdos Jovis, cum conjuge et liberis, deorum monitu, comitem se Elissæ sociumque fortunæ præbuit, pactus sibi posterisque perpetuum honorem sacerdotii. Conditio pro manifesto omine accepta. Mos erat Cypriis, virgines ante nuptias statutis diebus dotalem pecuniam quæsituras, in questum ad litus maris mittere, pro reliquâ pudicitiâ libamenta Veneri soluturas. Harum igitur ex numero LXXX admodum virgines raptas, navibus imponi Elissa jubet; ut et juventus matrimonia, et urbs sobolem habere posset. Dum hæc aguntur, Pygmalion cognitâ sororis fugâ, quum impio bello fugientem persequi pararet, ægrè precibus matris, et deorum minis victus, quievit:

comme s'ils eussent été remplis d'argent. Elle se met alors à pleurer, elle appelle *Acerbas* d'une voix lamentable, et le prie *d'agréer les richesses qu'il a laissées, et d'accepter en sacrifice ce même or qui a été la cause de sa mort.* S'adressant ensuite aux gens de *Pygmalion*, elle leur dit que *quant à elle, elle mourra comme elle le souhaitoit depuis long-temps; mais que pour eux, ils doivent s'attendre aux plus rudes tourments et aux supplices les plus cruels, pour avoir frustré l'avarice du tyran des trésors d'Acerbas, dont la soif l'avoit rendu parricide.* Saisis tous de crainte, ils se font les compagnons de sa fuite; nombre de sénateurs, qui avoient tout disposé pour s'enfuir cette nuit, se joignent à elle. Ils sacrifient (3) à *Hercule*, dont *Acerbas* étoit prêtre, et vont chercher une nouvelle demeure loin de leur patrie.

CHAP. V. La première terre où ils abordèrent, fut l'île de Chypre. Là, le prêtre de Jupiter, sur l'avis des Dieux, s'offrit de suivre *Elisse* avec sa femme et ses enfans, en convenant avec elle qu'il jouiroit lui et ses descendans à perpétuité de la dignité sacerdotale. La condition fut acceptée comme un présage manifestement heureux. C'étoit l'usage en Chypre d'envoyer sur les bords de la mer à des jours marqués les filles à marier, pour y gagner de quoi se faire une dot en sacrifiant à *Vénus* les derniers instans de leur virginité. *Elisse* en fit enlever environ quatre-vingts, et les embarqua sur ses vaisseaux, afin d'avoir des épouses pour sa jeunesse, et de pouvoir peupler sa ville. Cependant *Pygmalion* ayant appris l'évasion de sa sœur, se disposoit à la poursuivre à main armée. Il ne céda qu'avec peine aux

(3) Ou, ils emportent tout ce qui servoit aux sacrifices d'*Hercule*.

cui quum inspirati vates canerent, *Non impunè laturum, si incrementa urbis toto orbe auspicatissimæ interpellasset*, hoc modo spatium respirandi fugientibus datum. Itaque Elissa delata in Africæ sinum, incolas loci ejus, adventu peregrinorum, mutuarumque rerum commercio gaudentes, in amicitiam sollicitat: deinde empto loco, qui corio bovis tegi posset, in quo fessos longâ navigatione socios, quoad proficisceretur, reficere posset; corium in tenuissimas partes secari jubet, atque ita majus loci spatium quàm petierat, occupat: unde postea ei loco Byrsæ nomen fuit. Confluentibus deinde vicinis locorum, qui spe lucri multa hospitibus venalia inferebant, sedesque ibi statuentibus, ex frequentia hominum velut instar civitatis effectum est. Uticensium quoque legati, dona ut consanguineis attulerunt; hortatique sunt, urbem ibi conderent, ubi sedes sortiti essent. Sed et Afros detinendi advenas amor cepit. Itaque consentientibus omnibus, Carthago conditur, statuto annuo vectigali pro solo urbis. In primis fundamentis caput bubulum inventum est; quod auspicium quidem fructuosæ terræ, sed laboriosæ, perpetuoque servæ urbis fuit: propter quod in alium locum urbs translata. Ibi quoque equi caput repertum, bellicosum potentemque populum futurum significans, urbi auspicatam sedem dedit. Tunc ad opinionem

(4) Mot grec qui signifie *cuir* ou *lieu fortifié*.

prières de sa mère et aux menaces des Dieux, et abandonna ce dessein barbare. Les devins lui annoncèrent qu'*il ne troubleroit pas impunément l'établissement d'une ville que les Dieux destinoient à être la plus florissante de l'univers.* C'est ce qui donna à la troupe fugitive le temps de respirer et de s'éloigner. *Élisse*, portée sur le rivage d'Afrique rechercha l'amitié des habitans du pays, qui furent charmés de voir arriver des étrangers, et de trafiquer avec eux de leurs marchandises. Elle acheta ensuite autant de terrein que pourroit en embrasser la peau d'un bœuf, pour faire remettre ses compagnons des fatigues de la navigation jusqu'à son départ. Elle fit couper le cuir du bœuf en bandes très-étroites, et occupa ainsi plus de terrein qu'elle n'avoit paru en demander. C'est de-là que ce lieu fut appellé depuis *Byrsa* (4). L'espoir du gain attirant en foule les voisins auprès de ces étrangers pour leur vendre plusieurs sortes de denrées, et les fixant dans ces lieux, il se forma de ce concours une espèce de ville. Des députés d'Utique leur apportèrent des présens comme étant du même sang qu'eux, et les exhortèrent à bâtir une ville dans le lieu que le sort leur avoit donné. Les Africains eux-mêmes se firent un plaisir de les retenir. Ainsi, du consentement de tous les voisins, Carthage fut bâtie, sous la condition qu'elle payeroit un tribut annuel pour le sol qu'elle occupoit. En creusant les premiers fondemens, on trouva une tête de bœuf, ce qui présageoit que le terrein seroit à la vérité fertile, mais d'une culture pénible, et que la ville seroit éternellement asservie. On alla bâtir pour cette raison dans un autre endroit, où l'on trouva une tête de cheval, ce qui signifioit que ce peuple seroit belliqueux et puissant. Sur cet heureux

novæ urbis concurrentibus gentibus, brevi et populus et civitas magna facta.

Cap. VI. Quum successu rerum florentes Carthaginis opes essent, rex Maxitanorum Hiarbas decem Pœnorum principibus ad se arcessitis, Elissæ nuptias sub belli denuntiatione petit : quod legati reginæ referre metuentes, Punico cum ea ingenio egerunt, nuntiantes *regem aliquem poscere, qui cultiores victus eum, Afrosque perdoceat : sed quem inveniri posse, qui ad Barbaros et feraram more viventes transire a consanguineis velit ?* Tunc a regina castigati, *Si pro salute patriæ asperiorem vitam recusarent, cui etiam ipsa vita, si res exigat, debeatur ;* regis mandata aperiere, dicentes, *Quæ præcipiat aliis, ipsi facienda esse, si velit urbi consultum esse.* Hoc dolo capta, diu Acerbæ viri nomine cum multis lacrymis et lamentatione flebili invocato, ad postremum *ituram se quò suæ urbis fata vocarent,* respondit. In hoc trium mensium sumpto spatio, pyrâ in ultima parte urbis exstructâ, velut placatura viri manes, inferiasque ante nuptias missura, multas hostias cædit, et sumpto gladio pyram conscendit ; atque ita ad populum respiciens, *Ituram se ad virum, sicut præceperant,* dixit vitamque gladio finivit. Quamdiu

(5) Maures.

présage, on se décida pour cette place. Les peuples y accoururent alors, attirés par le bruit d'un nouvel établissement, et la ville se vit en peu de temps vaste et peuplée.

CHAP. VI. Carthage, devenue florissante par le succès de ses affaires et par ses richesses, *Iarbas*, roi des Maxitains (5), envoya chercher dix des principaux Carthaginois, et leur demanda à épouser *Elisse*, leur déclarant la guerre en cas de refus. Les députés n'osant rapporter clairement la chose à la reine, se conduisirent en Carthaginois avec elle. Ils lui dirent que *le roi demandoit quelqu'un pour le civiliser lui et ses Africains; mais qu'on ne trouveroit personne qui voulût quitter ses parens et passer chez des barbares qui menoient une vie grossière et brutale.* La reine leur répondit là-dessus sur le ton du reproche, qu'*ils seroient inexcusables s'ils refusoient un genre de vie plus dur pour les intérêts de la patrie, à laquelle on doit, dans la nécessité, le sacrifice même de sa vie.* Ils lui déclarèrent alors la commission dont le roi les avoit chargés, et lui dirent qu'*elle devoit faire elle-même ce qu'elle prescrivoit aux autres, si elle vouloit sauver Carthage. Elisse*, surprise par ce tour, invoqua long-temps le nom d'*Acerbas* en versant des torrens de larmes, et en poussant des cris lamentables. Enfin elle répondit qu'*elle iroit où l'appelloit le destin de sa ville.* Elle prit trois mois pour s'y disposer, au bout desquels elle fit dresser un bûcher à l'extrémité de Carthage, comme pour appaiser les mânes de son mari, et lui offrir un sacrifice avant son nouveau mariage; elle immola un grand nombre de victimes, et monta sur le bûcher un poignard à la main. Se tournant alors vers le peuple, elle lui dit qu'*elle va, selon son espoir, rejoindre son époux*, et s'enfonce le poi-

Carthago invicta fuit, pro dea culta est. Condita est urbs hæc LXXII annis antè quàm Roma; cujus virtus sicut bello clara fuit, ita domi status variis discordiarum casibus agitatus est. Quum inter cetera mala, etiam peste laborarent, cruentâ sacrorum religione, et scelere pro remedio usi sunt. Quippe homines, ut victimas immolabant; et impuberes (quæ ætas etiam hostium misericordiam provocat) aris admovebant, pacem deorum sanguine eorum exposcentes, pro quorum vita dii rogari maximè solent.

CAP. VII. Itaque adversis tanto scelere numinibus, quum in Sicilia diu feliciter dimicassent, translato in Sardiniam bello, amissâ majore exercitûs parte, gravi prœlio victi sunt. Propter quod ducem suum Maleum, cujus auspiciis et Siciliæ partem domuerant, et adversus Afros magnas res gesserant, cum parte exercitûs, quæ superfuerat, exsulare jusserunt. Quam rem ægre ferentes milites, legatos Carthaginem mittunt, qui reditum primò, veniamque infelicis militiæ petant, tum denuntient, *Quod precibus nequeant, armis se consecuturos.* Quum et preces et minæ legatorum spretæ essent, interjectis diebus, consensis navibus, armati ad urbem veniunt: ibi deos hominesque testari, *Non se expugnatum, sed recuperatum patriam venire, ostensurosque civibus suis, non virtutem sibi priore bello, sed fortunam defuisse:* prohibitis co[illegible]

gnard dans le sein. Tant que Carthage fut invincible, elle révéra *Elisse* comme une Déesse. La fondation de cette ville précéda de soixante-douze ans celle de Rome. Autant qu'elle se rendit fameuse au-dehors par ses exploits, autant elle fut agitée au-dedans par des dissentions civiles. Affligée entr'autres maux de la peste, elle ensanglanta ses autels, et chercha un remède dans le crime. Elle immola des hommes pour victimes, et sacrifia jusqu'à des enfans dont l'âge tendre sollicite la pitié des ennemis mêmes, se flattant d'appaiser les Dieux en versant le sang de ceux pour la vie desquels on les prie le plus.

CHAP. VII. Les Carthaginois s'attirèrent par de telles horreurs la haine des Dieux. Ayant transféré la guerre en Sardaigne, après avoir eu de longs succès en Sicile, ils essuyèrent une cruelle défaite, et perdirent la plus grande partie de leurs troupes. Ce revers leur fit exiler les débris de cette armée, et le général *Malée*, sous la conduite duquel ils avoient conquis une partie de la Sicile, et remporté de grands avantages sur les Africains. Les soldats, indignés de cette sévérité, envoyèrent des députés à Carthage demander grace pour une bataille malheureuse, solliciter d'abord leur retour, et signifier ensuite au Sénat qu'*ils obtiendroient par la voie des armes ce qu'on refuseroit à leurs instances*. Ces prières et ces menaces ayant été également méprisées, les soldats s'embarquent peu de jours après, et paroissent en armes devant la ville. Là ils attestent les Dieux et les hommes qu'*ils viennent non pour prendre et détruire leur patrie, mais pour y être rétablis, et qu'ils feront voir à leurs concitoyens que ce n'a point été la valeur, mais la fortune qui leur a manqué dans la*

meatibus, obsessâque urbe, in summam desperationem Carthaginienses adduxerunt. Interea Cartalo, Malei exsulis ducis filius, quum præter castra patris a Tyro, quò decimas Herculis ferre, ex præda Siciliensi, quam pater ejus ceperat, a Carthaginiensibus missus fuerat, reverteretur, arcessitusque a patre esset, *Priùs publicæ se religionis officia exsequuturum quàm privatæ pietatis*, respondit. Quam rem etsi indignè ferret pater, non tamen vim afferre religioni ausus est. Interjectis deinde diebus Cartalo, petito commeatu a populo, quum reversus ad patrem esset, ornatusque purpura, et infulis sacerdotii, omnium se oculis ingereret, tunc in secretum abducto pater ait: *Aususne es, nefandissimum caput, istâ purpurâ et auro ornatus, in conspectum tot miserorum civium venire? et mœsta ac lugentia castra, circumfluentibus quietæ felicitatis insignibus, velut exsultabundus intrare? Nusquamne te aliis jactare potuisti? Nullus locus aptior, quàm sordes patris, et exsilii infelicis ærumnæ fuerunt? Quid, quòd paulò antè vocatus, non dico patrem, ducem certè civium tuorum superbè sprevisti? Quid porro tu in purpura ista coronisque aliud, quàm victoriarum mearum titulos geris? Quoniam igitur tu in patre nihil nisi exsulis nomen agnoscis; ego quoque imperatorem me magis, quàm patrem judicabo; statuamque in te exemplum, ne quis posthac infelicibus miseriis patris illudat.* Atque ita eum cum ornatu suo, in altissimam crucem in conspectu urbis suffigi

bataille précédente. Ils coupent les vivres à Carthage, en forment le siége, et la réduisent aux dernières extrémités. Cependant *Cartalon*, fils du général exilé, passe près du camp de son père en revenant de Tyr, où les Carthaginois l'avoient député, pour déposer dans le temple d'*Hercule* la dixième partie du butin que *Malée* avoit fait en Sicile. Ce général l'ayant mandé, il répond qu'*il doit remplir les devoirs de la religion avant de satisfaire à ceux de l'amour filial.* Le père, quoiqu'indigné de cette réponse, n'ose pourtant violer le caractère sacré dont il est revêtu. Quelques jours après, *Cartalon* demande un sauf-conduit au peuple, et vient vers son père en robe de pourpre et avec la couronne sacerdotale. Comme il se montroit dans cet état aux regards de toute l'armée, son père le prit à part, et lui dit: *As-tu bien osé, monstre que tu es, te présenter brillant d'or et de pourpre devant tant de citoyens malheureux, et entrer comme en triomphe dans un camp plongé dans le deuil et les larmes, en y déployant le faste de ces ornemens qui ne conviennent qu'à des temps de paix et de bonheur? N'aurois-tu pas pu étaler ailleurs ta vanité, et choisir un autre théâtre que le lieu où ton malheureux père est en proie aux chagrins et aux misères de l'exil? Pourquoi, quand je te fis appeller dernierement, eus-tu l'insolence de mépriser, je ne dis pas un père, mais le général de tes concitoyens? Cette pourpre et cette couronne dont tu te pares, ne sont-elles pas des fruits et des titres de mes victoires? Puisque tu ne vois dans ton père qu'un exilé, je me regarderai à mon tour plus comme général que comme père, et je ferai sur toi un exemple, afin qu'à l'avenir aucun fils n'ose insulter aux infortunes et à la douleur de l'auteur de ses jours.* A ces mots,

jussit. Post paucos deinde dies Carthaginem capit; evocatoque populo ad concionem, exsilii injuriam queritur: belli necessitatem excusat; *Contentumque victoriâ suâ, punitis auctoribus miserorum civium, injuriosi exsilii omnibus se veniam dare dicit.* Atque ita decem senatoribus interfectis, urbem legibus suis reddidit. Nec multò post ipse affectati regni accusatus, duplicis et in filio et in patria parricidii pœnas dedit. Huic Magò imperator successit, cujus industriâ, et opes Carthaginiensium, et imperii fines, et bellicæ gloriæ laudes creverunt.

(6) Le texte dit *miserorum civium*; peut-être faudroit-il lire *misertum*.

FINIS.

Malée le fait attacher, revêtu de ses ornemens, à un poteau très-élevé, à la vue de la ville. Peu de jours après, il prend Carthage, et assemblant le peuple, il se plaint de l'injure qu'on lui a faite en l'exilant, se justifie sur la nécessité où il s'est trouvé de prendre les armes, et déclare que, *satisfait de sa victoire et du châtiment de ceux qui ont animé ses concitoyens* (6) *contre lui, il pardonne à tous les autres l'injustice de sa proscription.* Après avoir fait mettre à mort six sénateurs, il rend la ville à ses loix. Peu de temps après, ayant été accusé lui-même d'aspirer à la royauté, il porta la peine du double parricide qu'il avoit commis à l'égard de son fils et de sa patrie. *Magon* fut son successeur dans le commandement des armées. La sage conduite de ce nouveau général accrut la puissance de Carthage, recula les frontières de son empire, et étendit la réputation de ses armes.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans le premier Volume.

Abdérites, obligés de quitter leur pays par des grenouilles. *pag.* 563
Abdolonime, de jardinier devenu roi de Sidon. 263
Abydos. 93
Acerbas, mari d'Elisse, tué par les ordres de Pygmalion. 410
Acésine, fleuve. 301
Achaïe. 117
Achéron, fleuve d'Epire. 283
Achéron, fleuve d'Italie. 285
Atropate, dans le partage de l'empire d'Alexandre, eut la grande Médie. 329
Adaspes, soumis par Alexandre. 291
Adrestes, soumis par Alexandre. 299
Africains (les) envoient des ambassadeurs à Alexandre. 309
Afrique (l') vaste pays. 339
Agathocle, fils de Lysimaque, est empoisonné par l'ordre de son père. 391
Agénor, père de Python. 331
Agésilas, roi de Sparte, est nommé général de l'armée des alliés contre Artaxerce, roi de Perse, 167. Est envoyé en Asie, *ibid.* Il y fait de grands préparatifs et de grandes actions, *ibid.* Est rappellé de l'Asie par les Spartiates pour défendre leurs propres foyers, 169. Il survient après la défaite des siens par les Thébains, rétablit le combat et remporte la vic-

toire : il est cependant blessé dangereusement. 173

Agis, roi de Sparte, fait la guerre à Antipater, il y perd la vie en grand capitaine. 281

Alcète, frère de Perdiccas. 337

Alcibiade, général des Athéniens dans la Sicile, 129. En est rappellé pour crime, 137. Se retire en Elide, *ibid.* Engage les Spartiates à déclarer la guerre aux Athéniens, 139. Soulève contre les Athéniens les villes qui leur étoient tributaires, 141. Fuit de Lacédémone par le conseil de la femme d'Agis, dont il étoit aimé, et se réfugie auprès de Tissaferne, un des gouverneurs de Darius, *ibid.* Son éloge, *ibid.* Les Athéniens le rappellent de son exil, lui donnent le commandement de leur armée, 143. Il bat les Lacédémoniens sur terre et sur mer, 145. Est reçu en triomphe dans Athènes, *ibid.* Est vaincu, 147. Relégué une seconde fois en exil, 149. Brûlé vif dans sa chambre. 155

Alexandre, fils d'Amintas, 187. Il punit l'insolence des ambassadeurs de Perse, 189. Recule considérablement les frontières de Macédoine. *ibid.*

Alexandre, fils d'Amintas II, 191. Il donne son frère Philippe en ôtage aux Illyriens, et ensuite aux Thébains, *ibid.* Eurydice, sa mère, le fait mourir par trahison. *ibid.*

Alexandre, frère d'Olympias, roi d'Epire, 211. Il épouse Cléopâtre, fille de Philippe, roi de Macédoine, 225. Il porte la guerre en Italie, et y est tué. 281 *et suiv.*

Alexandre le Grand. Ses premières armes sous Philippe son père. L'âge qu'il avoit alors, 215. Son parallèle avec Philippe, 231, 233. Il est complice de sa mort, 227. Le commencement de son règne, 241. Il est fait géné-

ral de la Grèce, *ibid.* Ruine la ville de Thèbes, 247. Déclare la guerre aux Perses, *ibid.* Fait mourir tous les parens de sa belle-mère, *ibid.* Défait Darius sur le Granique, 253. Coupe le nœud Gordien, 257. Tombe malade et se rétablit, *ibid.* Gagne une seconde bataille contre Darius, 261. Fait prisonnières la femme, la mère et les filles de ce roi, *ibid.* Il aime Barsine et en a un fils, *ibid.* Prend la ville de Tyr, 263. Va au temple de Jupiter Ammon; se fait appeller fils de ce Dieu, 265. Refuse la paix à Darius, 267. Lui livre une troisième bataille, et remporte la victoire, 271. Se rend maître de toute la Perse, *ibid.* S'empare de Persépolis, 273. Pleure la mort de Darius et lui fait de superbes funérailles, 277. S'habille à la manière des Perses, 287. Il a les faveurs de Thalestris, reine des Amazones, *ibid.* Il exerce des cruautés envers les siens, 289. Tue Clitus dans un repas, 293. Son repentir, *ibid.* Veut être adoré, 295. Porte ses armes dans les Indes, 297. Il a les faveurs de la reine Cléofis, *ibid.* Il prend un rocher dont Hercule n'avoit pu se rendre maître, 299. Attaque et défait Porus, *ibid.* Saute lui seul dans une ville qu'il assiégeoit, y est blessé et la prend, 301, 303. Epouse Statira, fille de Darius, 305. Paye les dettes de ses soldats, *ibid.* Punit leur rébellion, 307. Choisit des Perses pour ses gardes, *ibid.* Fait enterrer magnifiquement Ephestion, 309. Est empoisonné à Babylone, 311. Sa mort, son éloge. 315

Alexandre, fils d'Alexandre le Grand et de la reine Cléofis, régna dans les Indes. 297.

Alexandre Linceste, est épargné par Alexandre, 243. Il est arrêté pour avoir tramé une

conjuration contre ce roi, 253. Sa mort. 311
Alexandre, fils de Cassandre, tué par Démétrius, 376
Alexandre, fils de Pyrrhus. 401
Amadas, un des vieux officiers d'Alexandre, est renvoyé en Macédoine. 309
Amazones, leur origine, 61. Leurs mœurs, *ibid.* Pourquoi ainsi appellées, *ibid.* Leur empire dura jusqu'au temps d'Alexandre. 65
Ambigare, roi des Indes. 303
Ambres (les) subjugués par Alexandre. 301
Amphyction, roi d'Athènes. 69
Amilcar périt dans la Sicile avec toute son armée. 127
Amyntas, roi de Macédoine, successeur d'Europe. 187
Amyntas II, fils de Ménélas. 191
Amyntas, général des armées de Philippe dans l'Asie. 225
Amyntas, lieutenant d'Alexandre, dans le partage des états de ce grand roi, obtient la Bactriane. 331
Anaxarque, philosophe. 311
Anaxilaüs, tyran de Sicile. 125
Andragore, gouverneur des Perses. Les rois des Parthes tirent de lui leur origine. 289
Antigène, un des anciens officiers d'Alexandre. 309
Antigone a en partage la grande Phrygie dans la distribution des états d'Alexandre, 329. Il fait la guerre à Perdiccas, 337. Défait Eumène, 347, et les Argyraspides, 349. Refuse de partager son butin avec ses alliés, 361. Prend le titre de roi, 365. Est tué dans une bataille, 373. Il avoit accompagné Philippe et Alexandre dans toutes leurs guerres. 377
Antigone, petit-fils de celui-ci. 395

Antioche, ville fondée par Séleucus, fils d'Antiochus. 371
Antiochus, père de Séleucus, 371. Il fut un des plus grands généraux de Philippe. *ibid.*
Antiochus, fils de Séleucus. 395
Antiope, reine des Amazones. 61
Antipater, un des amis de Philippe, 223. Gouverneur de la Macédoine, 281. Triomphe du roi Agis et des Spartiates, *ibid.* Alexandre le fait venir auprès de lui, 309. Il est auteur de la mort d'Alexandre le Grand, 311. Nommé un des tuteurs du roi Arrhidée, 325. Est fait gouverneur de la Grèce, 329. Soutient Antigone contre Perdiccas, 337. Envoie du secours à Eumène. 347
Antipater, fils de Cassandre, tue sa mère, 375. Est dépouillé de la Macédoine par Démétrius, 377. Tué par Lysimaque, son beau-père. 379
Apis, Dieu d'Egypte. 37
Apollonie, ville. 363
Appuliens, (les) en guerre avec Alexandre, roi d'Epire, 283. Ce que l'Oracle leur conseille. *ibid.*
Aracus, conseille aux Lacédémoniens de renvoyer chez eux toute leur jeunesse pour en avoir des enfans. 111
Araxe, fleuve de la grande Arménie. 35
Arbace, gouverneur des Mèdes, 21. Il est fait roi. 23
Arcésilas obtient en partage la Mésopotamie. 331
Archélaüs, fils d'Amyntas, 191. Sa mort. 205
Archidamus, général de Lacédémone. 175
Archidée, fils d'Amyntas, 191. Sa mort. 205
Archos, a en partage le pays des Pélasgiens. 331
Argée, roi de Macédoine. 185
Argée, fils d'Apollon et de la princesse Cyrène. 341

Argyraspides, vieux soldats d'Alexandre, 297. Ils sont défaits par Antigone, 349. ils livrent Eumène à Antigone, 353, qui les incorpore dans ses troupes. *ibid.*

Ariarate, fils d'Artaxerce. 233

Ariarathe, roi de Cappadoce, vaincu par Perdiccas. 335

Aridée, fils de Philippe et d'une danseuse de Larisse, 229. Est proposé par Méléagre pour succéder à Alexandre, 325. Ptolémée s'y oppose, *ibid.* Les soldats le reconnoissent pour roi, 327. Il est assassiné par ordre d'Olympias. 357

Aristée, surnommé Battos, fonde la ville de Cyrène, 339. Il règne en Arcadie et invente l'usage du miel. 341

Aristide, découvre la trahison de Pausanias. 99

Aristote, précepteur d'Alexandre, 295. Son éloge, 317

Arsinoé, femme de Lysimaque, empoisonne son beau-fils, 391. Elle épouse son frère. 393

Artabane, lieutenant de Xercès, l'assassine, 103. Il est assassiné lui-même. *ibid.*

Artapherne, frère de Darius, termine le différend de Xerxès et d'Artémène sur le droit à la couronne. 81

Artaxerce, venge le meurtre de son père et de son frère. 103

Artaxerce, surnommé *Mnemon*, défait Cyrus, son frère, 159. Il donne le commandement de sa flotte à Conon, 167. Il a cent quinze enfans, 233. Cinquante conspirent contre lui, *ibid.* Il les punit de mort, et meurt de chagrin. 237

Artémène, dispute l'empire à son frère Xercès. 79

Artémise, reine d'Halicarnasse. Sa valeur. 91

Aspasie, maîtresse de Cyrus, 235. Elle devient

prêtresse du Soleil. *ibid.*
Assyriens. Leur empire dura treize cents ans. 21
Astéropée. 183
Astiage, son songe, 23. La cruauté avec laquelle il se venge d'Harpage, 25. Sa guerre avec Cyrus. 29
Athéas, roi des Scythes, 215. Philippe le défait à force de ruses. 217
Athènes, ville. Elle est le temple des belles-lettres, 67. Elle est prise par les Spartiates, 153. Ruinée par les Perses et les Lacédémoniens; elle est rebâtie aux dépens des uns et des autres. 173
Athéniens. Ils défont les Amazones, 63. Leur origine, 67. Leur éloge, *ibid.* Ils cessent d'avoir des rois et s'érigent en république, 69. Leur guerre avec Darius, 75. Ils remportent la victoire sur les Perses, *ibid.* Défont Xerxès, 93. Sont en guerre avec les Lacédémoniens, 105. Envoient une flotte en Egypte, 117. Assiégent Syracuse, 129. Ils sont abandonnés de tous leurs alliés, 137. Leur hauteur, 141. Perdent toutes les terres de leur domination, 149. chassent les tyrans de chez eux, 155. Leur défaite par Philippe, 193. Leur habileté dans la navigation, 165. Après la mort d'Epaminondas, ils commencèrent à dégénérer de leur ancienne valeur. 181
Athis, fille de Cranaüs, donna son nom à l'Attique. 69
Attale, lieutenant de Philippe dans l'Asie, 225. Commet des indignités envers Pausanias, 227. Alexandre le fait tuer. 295
Attale, un des principaux officiers d'Alexandre, 325. Trahit ses amis, se range du côté des séditieux, *ibid.* Envoie des gens pour assassiner Perdiccas. *ibid.*
Autochus, fils d'Apollon. 341

B.

Babylone, ville. Par qui elle a été bâtie. 19
Bacabase, découvre la conspiration d'Artabane. 103
Bactriens, peuples sortis des Scythes. 49
Barcé, ville de la Lydie. 33
Barcé, autre ville bâtie par Alexandre, 305
Barsine, femme d'Alexandre, 323. Cassandre la fait assassiner. 363
Béroé, femme du roi Glaucus, et de la race des Eacides. 399
Bessus, assassin de Darius, expie son crime par le supplice. 291
Bizance, par qui fondée. 215
Brindes, ville d'Italie, par qui fondée. 283
Bruttiens (les) font la guerre aux Tarentins, 283. Tuent Alexandre, roi d'Epire. 285
Bubarès, épouse la fille d'Amyntas, roi de Macédoine, 189, et fait donner la paix aux Macédoniens par le roi de Perse. *ibid.*
Bucéphale, cheval d'Alexandre, en l'honneur duquel ce roi bâtit une ville de ce nom. 299
Bursia, ville au-delà de l'Euphrate. 311

C.

Callisthène, appellé auprès d'Alexandre pour écrire son histoire, 295. Il empêche ce prince de se laisser mourir, *ibid.* Il ne veut pas adorer Alexandre, et il en est puni de mort. 297
Cambyse, gendre d'Astiage. 23
Cambyse, fils de Cyrus, lui succède, 37. Fait la conquête de l'Egypte, *ibid.* Fait démolir le temple d'Apis, *ibid.* Son songe, *ibid.* Fait tuer Mergis, son frère. *ibid.*
Candaule, roi de Lydie. 33

Caranus, roi de Macédoine. 183
Caranus, fils de Philippe, tué par l'ordre d'Alexandre, son frère. 243
Chariade, commande les armées des Athéniens dans la Sicile. 129
Cartalon, attaché à un poteau par l'ordre de son père. 419
Carthage, sa fondation, 415. En quel temps. 421
Carthaginois. Ils tentent de se rendre maîtres de la Sicile, 127. Envoient des ambassadeurs à Alexandre. 309
Cassandre, fils d'Antipater, empoisonne Alexandre, 311. Est nommé capitaine des gardes du roi, 331. Fait mourir Olympias, 359. Déclare la guerre à Antigone, 361. Fait mourir toute la famille d'Alexandre, 363. Epouse Thessalonice, 331. Prend le titre de roi, 365. Sa mort, 379. La fin tragique de toute sa famille. 375 *et suiv.*
Cassandre, autre que le premier, est fait gouverneur de la Carie. 331
Catanéens, demandent du secours aux Athéniens contre ceux de Syracuse. 127
Cécrops, roi d'Athènes. 69
Céraune, fils de Cléarque. 339
Charille, neveu de Lycurgue. 105
Chion et *Léonide* se défont du tyran Cléarque, 389, et sont tués eux-mêmes après par ses gardes. *ibid.*
Chorasmes, peuples subjugués par Alexandre. 295
Cimon, général des Athéniens, remporte deux victoires sur Xercès. 99
Cirnus, père d'Aristée. 339
Cléade de Thèbes. Son discours à Alexandre. 247
Cléarque, tyran d'Héraclée, 383.. il est tué. 373

Cléosis,

Cléofis, reine des Indes, accorde ses faveurs à Alexandre, et rachète par-là ses états. 297
Cléomène, bâtit Alexandrie par ordre d'Alexandre. 329
Cléopâtre, devient femme de Philippe, après qu'il a répudié Olympias, 227. Olympias l'oblige à se pendre. 229
Cléopâtre, fille de Philippe, épouse Alexandre, roi d'Epire, 225. Perdiccas la recherche en mariage après la mort d'Alexandre, 335. la considération que les Macédoniens avoient pour elle. 345
Clitus, est tué par Alexandre au milieu d'un repas. 293
Clitus, autre que le premier, est renvoyé en Macédoine par Alexandre, 309. Il a le commandement de l'armée navale après la mort de ce roi. 337
Cocabus, premier roi de Sicile. 125
Codoman, est fait gouverneur de l'Arménie, et ensuite roi de Perse, sous le nom de Darius. 237
Codrus, dernier roi d'Athènes, sauve la république en se faisant tuer, 71. C'est depuis lui que cet état fut changé de monarchie en république. *ibid.*
Comète, assassine Mergis, frère de Cambyse; il fait roi son frère Oropaste. 39
Conon, général des Athéniens, est battu, 149 *et* 150. Se retire en Chypre, 151. Il a le commandement de l'armée navale des Perses, 167. Il refuse d'adorer Xercès, *ibid.* Défait la flotte de Pisandre, 171. Rétablit Athènes. 173
Cranaüs, roi d'Athènes. 69
Cratère, est fait gouverneur de la Macédoine par Alexandre à la place d'Antipater, 309. Après la mort de ce roi, il est nommé tuteur

de son fils à naître, 325. Il est fait garde du trésor royal, 329. Il soutient Antigone contre Perdiccas. 337
Crésus, roi de Lydie. 31
Critias, cruel tyran d'Athènes, est tué. 157
Cygnée, femme d'Amyntas. 191
Cynegire, Athénien; sa valeur. 77
Cyrus. Il est exposé dans les bois, 23. Nourri par une chienne, 25. Il soulève les Perses, 27. Détrône son aïeul, 29. Défait Crésus, 33. Est taillé en pièces avec son armée par Tamiris, reine des Scythes, qui lui fait couper la tête, 37. La durée de son règne. *ibid.*
Cyrus le jeune, est fait gouverneur de la Lydie par Darius son père, roi de Perse, 147. Il est chargé de chaînes par son frère Artaxerce, 161. Il fait la guerre à son frère, *ibid.* Il est tué par les gardes de son frère. *ibid.*

D.

Danes, peuples vaincus par Alexandre. 295
Dardaniens, subjugués par Philippe. 211
Darius, fils d'Histaspe, est fait roi par le hennissement de son cheval, 41. Il fait la guerre aux Scythes et il y échoue, 67. Il subjugue l'Asie et la Macédoine, *ibid.* Il est défait par les Athéniens, 77. Sa mort. 79
Darius, fils de Xercès, est tué, et comment. 103
Darius, surnommé *le bâtard*, roi de Perse, fait une ligue avec les Lacédémoniens contre les Athéniens, 137. Sa mort. 159
Darius, fils d'Ataxerce, conjure contre son père. 233
Darius, surnommé *Codomart*, dernier roi de Perse, 237. Il est défait par Alexandre en trois batailles différentes, 253, 261, 271. Ses richesses, 261. Il est lié par ses parens avec

des chaînes d'or, 273. Ensuite assassiné, 275. Alexandre le fait ensevelir. *ibid.*
Dédale, montagne. 297
Déidamie, fille du roi Eacide. 357
Délos, île où les Grecs tenoient leur trésor. 115
Delphes, temple où Apollon rendoit ses Oracles, 85. Il est pillé par Xercès, 87. Dans la suite par les Phocéens. 199
Démarate, roi de Sparte, exilé auprès de Xercès, découvre les vues de ce roi. 81
Démétrius, fils d'Antigone, 363. Son père prend le titre de roi, et le lui donne aussi, 365. Tue Alexandre, fils de Cassandre, 377. Il est reconnu roi de Macédoine, *ibid.* Il se rend prisonnier de Séleucus. 379
Démophoon, fils de Thésée. 69
Démosthène, général des Athéniens en Sicile, 133. Se tue, après avoir été vaincu. *ibid.*
Démosthène, l'orateur, engage les Athéniens à faire alliance avec Darius contre Alexandre, 243. Les Athéniens le rappellent de son exil. 335
Denys, tyran de Sicile, exilé. 153
Deucalion, ancien roi de Thessalie, 69. Pourquoi l'on a cru qu'il avoit réparé le genre humain. *ibid.*
Didon, voyez *Elisse*.
Dioclès, tyran d'Athènes, est tué, et pourquoi. 75
Doricète, roi de Thrace. 377
Doriens, peuples de la Grèce, 69. Ils font la guerre aux Athéniens. 71

E.

ÉACIDE, roi d'Epire, et père de Pyrrhus, est chassé de ses états. 399

Eacides, race ancienne. Ils descendoient d'Hercule. 247
Ecbatane, ville de Perse. 279
Edesse, ville de Macédoine. 163
Egée, père de Thésée. 69
Egyptiens, leur dispute avec les Scythes touchant leur antiquité. 49
Eleusis, ville de l'Attique. 69
Elisse, épouse Acerbas, 410. Fuit son frère Pygmalion, 413. Aborde en Chypre, 415. Arrive en Afrique, *ibid.* Bâtit Carthage, *ibid.* se tue, 418. Est révérée comme une Déesse par les Carthaginois. 419
Emathie, à présent la Macédoine, tiroit son nom du roi Emathion. 183
Eoliennes. (îles) 123
Epaminondas, général des Thébains, 171. Attaque Lacédémone, *ibid.* Est blessé, 177, et meurt, 179. Son éloge. *ibid.*
Ephèse, ville fondée par les Amazones. 61
Ephestion, favori d'Alexandre, sa mort, son tombeau. 309
Epigones, troupes d'Alexandre, pourquoi ainsi appellées. 289
Epyre, royaume, son origine, ses rois. 379, 381
Erecthée, roi d'Athènes. 69
Ethiopie, royaume subjugué par Sémiramis. 21
Etna, ville et montagne de Sicile. 123
Etoliens, fondateurs de la ville de Brindes, 283. Ils font de grands préparatifs de guerre dans la Grèce. 331
Evagoras, roi de Chypre. 149
Evergètes, peuples vaincus par Alexandre. 291
Eumène, un des lieutenans d'Alexandre le Grand. On lui donne le gouvernement de la Cappadoce, 331. Sa prudence et sa valeur, 341. Tue Néoptolème, 343. Est déclaré en-

nemi par les Macédoniens, *ibid.* Est vaincu par Antigone, et se retire dans un château bien fortifié, 347. Antigone l'y assiége et lève le siége, *ibid.* Eumène se jette entre les bras des Argyraspides, *ibid.* Est battu une seconde fois par Antigone, 349. Sa harangue aux Argyraspides, qui l'avoient enchaîné, 351. Est livré par eux à Antigone. 353

Euristhée, roi de Micène, commande à Hercule de lui apporter les armes de la reine des Amazones. 61

Euridice, femme d'Aridée, est tuée par l'ordre d'Olympias, avec son mari. 357

Euridice, femme du roi Amyntas, le veut faire périr, 191. Elle tue ses enfans, *ibid.* Elle fut mère de Philippe, père d'Alexandre le Grand. *ibid.*

Euridice, fille de Lysimaque. 379

Euriloque, tué par Alexandre le Grand. 295

Eurimédon, général des Athéniens en Sicile, 133. Est tué en combattant. *ibid.*

Eurione, fille d'Amyntas. 191

Europe, roi de Macédoine, étant encore enfant, est porté dans un berceau à la tête de l'armée. 187

Extarches, un des généraux d'Alexandre, est fait gouverneur des Paropamisiens. 331

F.

Fabricius Lucinus, est envoyé en ambassade par le Sénat de Rome, pour traiter de la paix avec Pyrrhus. 405

G.

Gangarides, peuples de l'Inde, vaincus par Alexandre. 299

Gaulois, (les) prennent la ville de Rome, 175. Ils envoient des ambassadeurs à Alexandre. 309
Glaucus, roi d'Illyrie, adopte Pyrrhus. 399
Gobrias, un des conjurés contre les Mages, son intrépidité. 41
Gordius, roi de Phrygie, son histoire. 255
Gorgias, un des officiers d'Alexandre. 309
Gylippe, général des Lacédémoniens en Sicile, est deux fois vaincu, et ensuite victorieux. 29

H.

Harpage, confident d'Astiage, 23. Conserve Cyrus, 25. Engage Cyrus à faire la guerre à Astiage, 27. Lui livre l'armée des Mèdes. 29
Harpalus, fuit la colère d'Alexandre et se retire à Athènes. 333
Hélénus, fils de Priam, placé sur le trône de Chaonie par Pyrrhus. 397
Hélénus, fils de Pyrrhus et de la fille d'Agathocle. 401
Héraclée, ville, son origine, sa décadence; en un mot son histoire. 381 *et suiv.*
Hercinion, roi d'Egypte, envoie une flotte au secours des Lacédémoniens. 165
Hercule, enlève les armes de la reine des Amazones, 61. Un tremblement de terre l'empêche de se rendre maître d'un certain fort situé sur un rocher dans l'Inde, 299. Ce fut lui qui fonda les Hiacensanes et les Siléens. 301
Hercule, fils d'Alexandre et de Barsine, 261. Il se sauve avec Olympias dans la ville de Pydna, 357. Cassandre l'y arrête prisonnier et l'enferme dans la citadelle d'Amphipolis, 359. Le même Cassandre le fait tuer. 363

Hercyllide, général des Lacédémoniens. 163
Hiacensanes, peuples des Indes, se donnent à Alexandre. 301
Himériens, leur action scélérate. 127
Hipéride, envoyé en ambassade par les Athéniens vers les peuples du Péloponnèse. 333
Hippias, tyran d'Athènes, est exilé, 75. Prend le parti des Perses contre sa patrie, *ibid.* Est tué dans le combat. 79
Hippolyte, amazone, femme de Thésée. 63
Hippolyte, fils de Thésée. *ibid.*
Hippoloque, un des plus cruels tyrans d'Athènes, est tué. 157
Hyrcanie, subjuguée par Alexandre, 285. Devient, dans le partage de son empire, la portion de Philippe. 331

I.

Ianyre, roi des Scythes. 67
Iarbas, roi des Maxitains, demande Elisse en mariage. 417
Ilinos et *Scolopite*, princes du sang royal des Scythes, chassés de chez eux, s'établissent dans la Cappadoce et sont tués en trahison. 59
Iollas, fils d'Antipater, empoisonne Alexandre. 313
Ioniens, leur défaite par Darius, 67. Ils suivent le conseil de Thémistocle, et abandonnent Xercès au milieu du combat. 89
Iphicrate, les Athéniens lui donnent le commandement de leur armée, quoiqu'il n'ait encore que vingt ans. 173
Isménias, prince Thébain. 157

L.

Lacédémone, est fermée de murailles pour la première fois. 357
Lacédémoniens, leurs exploits au défilé des Thermopyles, 85. Leurs guerres avec les Athéniens, 105, 117, 119. Avec les Messéniens, 109, 113, 115. Avec les Perses, 99, 161, 165, 167. Avec les Thébains, 173, 175. Seuls de tous les Grecs qui firent peu de cas des ordres de Philippe, 223. Ils fondèrent la ville de Bizance. 215
Lachès, général des Athéniens en Sicile. 129
Lamachus, général des Athéniens en Sicile, remporte deux victoires, 129. Est défait et tué dans une troisième bataille. 131
Lampeto, reine des Amazones. 61
Lamponius, général des Athéniens en Sicile. 129
Laodice, mère de Séleucus Nicanor. 369
Laomédon, dans le partage des états d'Alexandre, à la Syrie pour lui. 329
Léonat, après la mort d'Alexandre, est nommé un des tuteurs du roi qui devoit naître, 325. La Phrygie mineure lui échut dans le partage de l'empire, 329. Sa mort. 335
Léonidas, roi de Lacédémone; il s'empara du défilé des Thermopyles, 83. Il fut tué avec tous les siens, après avoir vaillamment combattu. 85, 87
Léonide, tue Cléarque, tyran d'Héraclée. 389
Léontisque, fils de Ptolémée. 365
Léosthène, général des Athéniens, est tué d'un coup de flèche devant la ville d'Héraclée. 333
Locriens, (les) se détachent des Romains pour épouser les intérêts de Pyrrhus. 403

Lycurgue, législateur de Lacédémone, 105. Ses loix, *ibid.* Il fait accroire qu'elles lui ont été dictées par Apollon de Delphes, 407. Il s'exile de son pays pour les rendre immortelles, 109. Sa mort. *ibid.*

Lydiens, ils ont la guerre avec Cyrus, qui les défait, 33, et les réduit dans l'état le plus misérable. *ibid.*

Lysandre, général de Sparte, défait Alcibiade, 115. Sa mort. 171

Lysias, orateur de Syracuse, lève à ses dépens cinq cents hommes qu'il envoie au secours des Athéniens. 155

Lysimaque, est fait gouverneur de la Thrace et de Pont, 329. Prend le nom de roi, 365. Est exposé à un lion, et le tue, 367. Est blessé, par un accident, au front par Alexandre, 369. Fait tuer Antipater, son gendre, 379. S'empare de la Macédoine, 381. Empoisonne son fils Agathocle, 391. Fait la guerre à Séleucus, est tué dans le combat. 393

M.

Macédoine, royaume célèbre, 183. Son ancien nom, *ibid.* Ses rois jusqu'à Philippe, ibid. *et suiv.*

Macédoniens, peuple obscur, s'élèvent tandis que la Grèce tombe en décadence, 183. Leur ingratitude après la mort d'Alexandre. 321

Mages, s'emparent du royaume de Perse, 41. Ils sont tués par sept des seigneurs du pays. 43

Magon, général des Carthaginois, est envoyé au secours des Romains, 403. Sa sagesse accrut la puissance de Carthage. 423

Malée, général des Carthaginois, est relégué en exil, 419. Il assiége Carthage, 421, et la

prend, 423. Fait pendre son fils, *ibid.* Est accusé d'avoir voulu usurper l'autorité souveraine, et on le fait mourir. *ibid.*
Marathon, ville fameuse par la défaite des Perses. 77
Mardes, peuples subjugués par Alexandre. 285
Mardonius, un des généraux de Xercès, 91. Prend la ville d'Olynthe, 95. Les Grecs le battent et l'obligent à fuir. *ibid.*
Marthésie, reine des Amazones. Sa mort. 61
Médée, femme d'Egée. 69
Mèdes, la durée de leur empire. 31
Médius, convie Alexandre à un *Médianoche*, et ce roi y est empoisonné. 311
Médius, fils d'Egée et de Médée. 69
Mégabase, envoyé par Darius pour subjuguer la Thrace, envoie Bubarès avec une armée dans la Macédoine. 189
Mégariens, défaits par les Athéniens. 73, 75
Méléagre, propose pour successeur d'Alexandre, un de ses enfans qui étoient nés, sans attendre celui qui étoit à naître, 323. Il est chargé du soin des affaires politiques et militaires avec Perdiccas. 329
Ménalippe, Amazone, est prise par Hercule, qui la rend, après qu'on lui a livré pour dédommagement les armes de la reine. 63
Ménandre, est fait gouverneur de Lydie. 329
Ménélas, frère de Philippe, 191. Philippe le fait mourir. 205
Ménélas, frère de Ptolémée, est pris par Démétrius, et renvoyé à son frère. 365
Mergis, frère de Cambise, est assassiné par son ordre. 37
Messéniens, subjugués par les Lacédémoniens, se révoltent contre eux jusqu'à trois fois. 113 *et suiv.*

Mélapontins, font alliance avec Alexandre, roi d'Epire. 283
Méthone, ville du Péloponnèse, devant laquelle Philippe perdit un œil. 195
Micale, esclave d'Anaxilaüs, et tuteur de ses enfans. 125
Midas, petit roi de Macédoine, chassé de ses états par Caranus. 185
Midas, roi de Phrygie. 259
Miltiade, général des Athéniens, remporte une victoire sur Darius. 77
Mindare, général des Lacédémoniens, est défait. 143
Minithye, autrement Thalestris, reine des Amazones, veut avoir un enfant d'Alexandre. 65
Mithridate ennemi des Héracléens, est cruellement trompé par Cléarque. 385

N.

Néarque, dans le partage de l'empire d'Alexandre, a pour son lot la Lycie et la Pamphylie. 329
Néoptolème, associé d'Eumène, 337, le trahit, 341. Sa mort. 343
Néoptolème, père d'Olympias. 195
Nicanor, a en partage le pays des Parthes. 331
Nicias, général des Athéniens en Sicile, assiége les Syracusains, après les avoir défaits deux fois, 129. Est lui-même vaincu et fait prisonnier. 133
Ninus, roi d'Assyrie, premier des conquérans; il se rend maître de tout l'Orient. 17, 19
Ninias, fils de Ninus, prince lâche et efféminé. 21
Nomius, fils d'Apollon et de Cirène. 341

O.

Ochus, fils et successeur d'Artaxerce, 233. Sa barbarie, *ibid.* Sa mort. 237
Olympias, fille de Néoptolème, épouse de Philippe de Macédoine, 195. Elle est répudiée, 225. Elle est soupçonnée d'avoir été complice de la mort de Philippe, 227. Fait mourir Euridice et Aridée, 357. Est assassinée par les ordres de Cassandre, 359. Sa constance en mourant. *ibid.*
Olynthe, ville célèbre prise par Mardonius, 95. détruite par Philippe. 205
Onomarque, général des Phocéens. 199
Oreste, fils d'Agamemnon, assassine Pyrrhus. 397
Orithye, reine des Amazones, 61. Fait la guerre aux Athéniens. 63
Oropaste, mage, est fait roi de Perse. 37
Ostane, un des grands de Perse, découvre la fourberie des mages. 39

P.

Palante, chef des bâtards de Lacédémone, 111. Exilé, se retire à Brindes, *ibid.* Sa mort. 113
Panasagore, envoyé par son père, roi des Scythes, au secours d'Orithye, reine des Amazones. 63
Parménion, envoyé en Asie par Philippe pour y commander, 225. Avertit Alexandre de se défier de son médecin, 257. Se saisit de la flotte des Perses, 263. Alexandre le fait garde du trésor royal, 281. Le fait mourir quelque temps après. 289

Parthéniens, bâtards de Lacédémone, quittent leur pays, 111. S'emparent de Tarente. *ibid.*
Pausanias, fait général de Lacédémone, veut usurper l'autorité royale, 99. Il est accusé de trahison et condamné à mort, *ibid.* Ce fut lui qui fonda la ville de Bizance. 215
Pausanias, roi de Lacédémone, rétablit le calme dans Athènes. 159
Pausanias, jeune seigneur de Macédoine, assassine Philippe. 225
Pélégon, roi de Péonie. 183
Péloponnèse, ses habitans en guerre avec les Athéniens pour le service des Spartiates, 117, et pour les Siciliens. 131
Penthésilée, reine des Amazones. 63
Perdiccas, roi de Macédoine. 185
Perdiccas, fils d'Amyntas et frère de Philippe, 191. Tué par les ordres de sa mère. *ibid.*
Perdiccas, un des généraux d'Alexandre le Grand; ce prince en mourant lui donne son anneau, 315. Il est mis à la tête des affaires, 325. Punit de mort les séditieux, 329. Fait le partage des états de ce roi entre les chefs, *ibid.* Dompte les peuples de Cappadoce, 335. Demande en mariage Cléopâtre, sœur d'Alexandre, et recherche en même temps la fille d'Antipater, ce qui fait qu'il n'obtient ni l'une ni l'autre, *ibid.* Fait la guerre à Antigone; 337. Porte ses armes en Egypte, *ibid.* Est tué, 343. Son intrépidité. 327
Périclès, est nommé général par les Athéniens, 117. Ravage les terres de Lacédémone, 119. Donne les siennes à ses concitoyens, pour éviter qu'on ne le soupçonne d'être d'intelligence avec les ennemis, qui les avoient malicieusement épargnées. *ibid.*

Perses, (les) entrent en guerre avec Alexandre, 251. Avec la république d'Athènes, 75. Avec la Grèce, 79 *et suiv.* Avec les Scythes. 33
Persépolis, ville prise par Alexandre. 273
Peuceste, est fait gouverneur des Babyloniens. 331
Pharnabase, général des Lacédémoniens, 143, 165
Philippe, fils d'Argée, roi de Macédoine, meurt à la fleur de son âge. 185
Philippe, fils d'Amyntas et père d'Alexandre le Grand, 181. roi de Macédoine, 193. Subjugua la Grèce et l'Asie, 181. Après avoir battu les Athéniens, il les traite avec humanité, 193. Défait les Illyriens, *ibid.* Les Thessaliens, *ibid.* Les Phocéens, 201. Les Dardaniens, 211. Les Scythes; 219. Dépouille de ses états Arruba, roi des Molosses, son allié, 195. Perd un œil d'un coup de flèche devant la ville de Méthone, qu'il assiégeoit, *ibid.* Travaille à détruire la liberté de la Grèce, 197. Se rend maître de la Cappadoce par supercherie, 203. Détruit la ville d'Olynthe, 105. Fait mourir ses frères, *ibid.* Exerce la piraterie, 215. Arbitre des différens de deux rois, il les dépouille tous deux, 105. Ruine les Phocéens, 209. Assiége la ville de Bizance, 215. Est blessé par les Triballiens, 219. Est honoré du titre de général de la Grèce, 221. Lui fait une loi qu'il appelle la loi de la paix, 223. Veut tuer Alexandre, 227. Dit publiquement qu'il n'est pas son fils, 265. Son âge et sa mort, 229. Son caractère, *ibid.* Son parallèle et celui d'Alexandre. 231

Philippe, fils d'Antipater, un de ceux qui empoisonnèrent Alexandre. 313
Philippe, médecin d'Alexandre. 257
Philippe, frère de Lysimaque; sa mort. 369
Philippe, surnommé Aridée, roi de Macédoine; voyez *Aridée*.
Philippe, fils de Cassandre, roi de Macédoine, 375. Sa mort. *ibid.*
Phéniciens, quittent leur pays, fondent Sidon et Tyr. 407
Philomèle, général des Phocéens, pille le temple de Delphes, 199. S'empare du camp des Thébains, *ibid.* Sa mort. *ibid.*
Philon, est fait gouverneur de l'Illyrie. 329
Philotas, fils de Parménion, tué par les ordres d'Alexandre. 289
Philotas, un des généraux d'Alexandre, a la Cilicie en partage, 328. On la lui ôte. 337
Philoxène, un des lieutenans d'Alexandre. On lui donne le gouvernement de la Cilicie après que Philotas en a été dépouillé. 337
Phocéens, accusés par les Thébains à l'assemblée générale de la Grèce, 199. Pillent le temple de Delphes. *ibid.* Sont défaits par Philippe. 201
Phrataferne, lieutenant d'Alexandre, est fait gouverneur d'Arménie. 331
Pirale, fils de Pyrrhus, lui succède. 397
Pirée, port d'Athènes. 153
Pisandre, général des Spartiates, combat contre Conon et perd la bataille. 169, 173
Pisistrate, général des Athéniens, taille en pièces les Mégariens, 73. Usurpe la tyrannie. 75
Pithon, a le gouvernement des Colonies des Indes; 331. Est déclaré ennemi de la patrie

par les troupes 343
Platée, ville de la Béotie, brûlée par Xerxès. 69
Platon, philosophe qui formoit ses disciples à la vertu. 389
Polyperchon, officier d'Alexandre, 309. Fait gouverneur de la Macédoine et de la Grèce, 337. Il est tué. 343
Polybite, roi de Sparte. 105
Polydamas, officier d'Alexandre, renvoyé en Macédoine. 309
Porus, roi des Indes, combat contre Alexandre, 299. Est blessé et fait prisonnier, *ibid.* Alexandre, plein d'estime pour ce roi, le renvoie dans ses états. *ibid.*
Présides, peuples des Indes, subjugués par Alexandre. 299
Ptolémée, surnommé *Lagus* et *Soter*, est blessé d'une flèche qui avoit été empoisonnée, et Alexandre le guérit par une herbe qui lui avoit été montrée en songe, 305. Il ne veut point d'Aridée pour roi, 325. Il a l'Egypte en partage avec l'Arabie et une partie de l'Afrique, 329. Augmente ses états par la prise de la ville de Cirène, 339. Est en guerre avec Perdiccas, 341. Avec Antigone, 361. Bat Démétrius, 363. En est battu à son tour, 365. Prend le titre de roi, *ibid.* Se démet de l'empire en faveur du plus jeune de ses enfans. 379
Ptolémée, est élevé sur le trône par son père. *ibid.*
Ptolémée Céraune, se réconcilie avec son frère, 393. Tue Séleucus. *ibid.*
Pydna, ville prise par Cassandre. 357
Pyrrhus, fils d'Achille, son mariage, sa

mort. 397
Pyrrhus, fils d'Eacide, roi d'Epire, chasse Démétrius du royaume de Macédoine, 379. En est chassé à son tour par Lysimaque, 381. Epouse Olympias, fille de Ptolémée Céraune, 397. Passe en Italie, 403. Défait les Romains, *ibid.* Va en Sicile. 405

R.

ROXANE, femme d'Alexandre le Grand, étoit enceinte quand il mourut, 315. Est enfermée dans la citadelle d'Amphipolis, 359. Sa mort. 365

S.

SAGILLE, roi de Scythie. 63
Salamine, île. Les Athéniens et les Mégariens s'en disputent la propriété, 71. Solon persuade aux Athéniens d'abandonner le projet qu'ils avoient fait de s'en désister, et la leur fait reprendre. 73
Samnites, (les) implorent le secours de Pyrrhus contre les Romains. 401
Sandrocottus, Indien, a l'adresse de se faire roi de son pays. 371
Sardanapale, dernier roi d'Assyrie; ses mœurs et sa mort. 21 *et suiv.*
Satyrus, tyran d'Héraclée. 389
Scynus, est fait gouverneur de la Suziane. 329
Scythes, leur ancienneté, leurs mœurs, leur pauvreté, leur habileté dans la guerre. 49 *et suiv.*
Scythaus, est fait gouverneur de la Sogdiane, 333
Séleucus, fils d'Antiochus, reçoit le comman-

dement général des armées après la mort d'Alexandre, 333. Sa naissance singulière, 371. Lui et tous ses descendans naissent avec une ancre marquée à la cuisse, *ibid.* Il déclare la guerre à Antigone, *ibid.* Fait prisonnier Démétrius, 379. Son parallèle avec Lysimaque, et la guerre que se font ces deux grands capitaines, seuls restes de tous ceux qui avoient commandé sous Alexandre, 391. Séleucus remporte la victoire, 393. Sa mort. *ibid.*

Sémiramis, reine d'Assyrie, ses grands exploits, 19, 21. Elle est tuée par son fils. *ibid.*

Sibyrtius, a pour son lot, après la mort d'Alexandre, les Aracossiens et les Gédrosiens. 331

Sicile, île. 121 *et suiv.*

Siléens, peuples fondés par Hercule, se donnent à Alexandre. 301

Sybaris, esclave, accompagne Cyrus dans ses expéditions, 27. Cyrus lui donne sa sœur en mariage, et le fait gouverneur de la Perse. 31

Syracuse, ville assiégée par les Athéniens. 131

Syrie, grand royaume. Alexandre en fait la conquête, 263. Après la mort de ce roi, elle tombe en partage à Laomédon. 329

Soleil, Dieu des Perses. 41

Solon, législateur d'Athènes, 71. Son adresse pour engager les Athéniens à ne se point relâcher de leurs prétentions sur l'île de Salamine. 73

Sophocle, poëte tragique. Les Athéniens lui donnent leur armée à commander contre les Spartiates. 177

Sopyrion, lieutenant d'Alexandre dans le

royaume de Pont, attaque les Scythes, et périt dans la bataille avec toute son armée. 57, 281

Stasanor, après la mort d'Alexandre, est fait gouverneur des Drances et des Aréens. 331

Statira, fille de Darius, épouse d'Alexandre. 305

Straton, seul sauvé du carnage que les esclaves de Tyr firent de leurs maîtres, devient le roi du pays, 407. Sa postérité est respectée par Alexandre. 409

Sugambres, peuples des Indes, subjugués par Alexandre. 301

T.

Tamyris, reine de Scythie, 33. Défait Cyrus, et lui fait trancher la tête. 35

Tanaüs, roi de Scythie. 17

Tarente, ville prise par les Parthéniens. 111

Taxile, gouverneur des Indes. 331

Thalestris, dernière reine des Amazones, 61. Va trouver Alexandre dans le dessein d'avoir un fils de lui. *ibid.*

Thébains, leurs guerres avec les Athéniens, 117. Avec les Spartiates, 171. Avec les Phocéens, 199. Avec Philippe, 219. Ils sont rivaux de Lacédémone, 207. Cause du malheur de la Grèce, 197. En perdant Epaminondas, ils perdirent toutes leurs forces. 179

Thèbes, ville ruinée par Alexandre. 247

Thémistocle, Athénien, quoiqu'encore jeune, donne des marques d'une grande valeur dans la bataille de Marathon, 77. Il est fait général des Athéniens, et détache les

Ioniens du parti des Perses, 87. Interprète l'Oracle, 89. Trompe Xercès en paroissant vouloir le servir, *ibid.* Les Athéniens rendent un grand témoignage à sa valeur, 97. Il joue les Lacédémoniens, 99. Revient de Lacédémone avec de grandes acclamations de ses citoyens. *ibid.*

Théramène, un des trente tyrans d'Athènes, est assassiné par ses collègues, parce qu'il désapprouvoit leur conduite. 155

Thermopyles, défilé fameux. 83

Théséc, prend Hippolyte, reine des Amazones, et l'épouse, 63. Est roi d'Athènes. 69

Thespie, ville de la Béotie, est brûlée par Xercès. 89

Thessaliens, ennemis jurés des Phocéens, 207. Ils confient leur armée à Philippe de Macédoine pour les attaquer. 199

Thessalie, est conquise par Philippe, 191. Riche en bons chevaux, 197. Elle a des mines d'or dont ce roi s'empare. 205

Thessalonice, petit-fille du roi Philippe, par Aridée, son père, 359. Epouse Cassandre, *ibid.* Est tuée par Antipater, son fils. 375

Thrace, subjuguée par Darius, 187. Riche en mines d'argent, 205. Est le partage de Lysimaque après la mort d'Alexandre. 329

Thrasybule, combat pour sa patrie contre les tyrans d'Athènes, 153. Remporte la victoire sur eux, *ibid.* Détermine ses citoyens qui le fuyoient à se joindre à lui pour se défaire des tyrans. *ibid.* et 157

Thuriens, donnent la sépulture au corps d'A-

lexandre, roi d'Epire, qu'ils avoient racheté. 285

Tyr, est prise par Alexandre. 263

Tyriens, descendus des Phéniciens, 407. Egorgés par leurs esclaves, *ibid.* Fondés de nouveau par Alexandre. 409

Tyrtée, poëte boiteux, général des Spartiates, 113. Défait les Messéniens. *ibid.*

Tissaferne, gouverneur de Lydie, s'allie avec les amis des Spartiates, 137. Il les secourt mal à la persuasion d'Alcibiade, 141. Darius lui ôte son gouvernement, et le donne à Cyrus, son fils. 147

Tleptolème, après la mort d'Alexandre, a la Perse en partage. 331

Triballiens, viennent à la rencontre de Philippe à son retour de la Scythie, lui livrent bataille et le blessent à la cuisse. 219

Triptolème, inventeur de l'art de semer le blé. 69

V.

Valerius-Levinus, Consul romain, est battu par Pyrrhus. 401 et 403

Vexoris, roi d'Egypte, 17. Fut le premier qui fit la guerre aux Scythes. 57, 59

Utique, ville d'Afrique, fondée par une colonie Tyrienne. 410

X.

Xercès, roi de Perse, dispute de l'empire avec son frère, 79. Il se dispose à faire la guerre aux Grecs, 81. Est défait par Léon-

das au défilé des Thermopyles, 83, 85. Envoie piller le temple de Delphes, 89. Brûler Athènes et d'autres villes, *ibid.* Se laisse tromper par Thémistocle, 91. Recommence la guerre, est battu et obligé de se sauver, 101. Est tué par les siens. 103

Z.

ZOPIRE, Persan, son action étonnante pour servir Darius. 45

Zoroastre, roi de la Bactriane, inventeur de la magie, astronome et physicien, 19. Ses guerres avec Ninus. *ibid.*

Fin de la Table du premier Volume.

HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE JUSTIN,
EXTRAITE
DE TROGUE-POMPÉE.

JUSTINI
HISTORIARUM
EX
TROGO-POMPEIO
LIBER XIX.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Magoni, Carthaginiensium imperatori, succedunt Hasdrubal et Amilcar. Hasdrubal in Sardinia perit. Inde Siculum et Persarum legatio.*

2 *Horum filii et Carthaginiensis clades exercitûs in Sicilia.*

3 *Imilco, dux hujus exercitûs, Carthaginem reversus, spe omni abjectâ mortem sibi infert.*

CAP. I. MAGO Carthaginiensium imperator, quum primus omnium ordinatâ disciplinâ militari, imperium Pœnorum condidisset, viresque civitatis non minùs bellandi arte quàm virtute firmasset, diem fungitur, relictis duobus filiis Hasdrubale et Hamilcare: qui per vestigia paternæ virtutis decurrentes, sicuti generi, ita et magnitudini patris successerunt. His ducibus Sardiniæ bellum illatum: adversùs Afros quoque,

HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE JUSTIN,
EXTRAITE
DE TROGUE-POMPÉE;

Traduite sur les Textes Latins les plus corrects; avec de courtes Notes critiques, historiques, et un Dictionnaire géographique de tous les Pays dont parle Justin.

PAR M. L'ABBÉ PAUL,

Ancien Professeur d'Éloquence au Collége d'Arles.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez H. BARBOU, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

1805.

HISTOIRE UNIVERSELLE DE JUSTIN, EXTRAITE DE TROGUE-POMPÉE.

LIVRE XIX.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *A Magon, général des Carthaginois, succedent Asdrubal et Amilcar. Asdrubal meurt en Sardaigne. Guerre de Sicile. Ambassade des Perses.*

2 *Enfans d'Asdrubal et d'Amilcar. Désastre de l'armée Carthaginoise en Sicile.*

3 *Imilcon, général de cette armée, retourne à Carthage, et s'y tue de désespoir.*

CHAP. I. MAGON, général des Carthaginois, après avoir affermi leur empire en fondant chez eux la discipline militaire, et cimenté leur puissance autant par son habileté que par sa valeur, mourut (1) et laissa deux fils, *Asdrubal* et *Amilcar*, qui, marchant sur les traces de leur père, firent revivre son nom et sa gloire. Sous eux on porta la guerre dans la Sardaigne; on combattit

(1) Il se tua lui-même de douleur d'avoir manqué la conquête de la Sicile.

vectigal pro solo urbis multorum annorum repetentes, dimicatum : sed Afrorum sicuti causa justior, ita et fortuna superior fuit, bellumque cum his solutione pecuniæ, non armis, finitum. In Sardinia quoque Hasdrubal graviter vulneratus, imperio Hamilcari fratri tradito, interiit; cujus mortem, cùm luctus civitatis, tum et dictaturæ undecim, et triumphi quatuor insignem fecere : hostibus quoque crevere animi, veluti cum duce vires Pœnorum cecidissent. Itaque Siciliæ populis propter assiduas Carthaginiensium injurias, ad Leonidam, fratrem regis Spartanorum, concurrentibus, grave bellum natum : in quo et diu, et variâ victoriâ prœliatum fuit. Dum hæc aguntur, legati a Dario, Persarum rege, Carthaginem venerunt, afferentes edictum, quo Pœni humanas hostias immolare, et caninâ vesci prohibebantur; mortuorumque corpora cremare potiùs, quàm terrâ obruere a rege jubebantur : petentes simul auxilia adversùs Græciam, cui illaturus bellum Darius erat. Sed Carthaginienses auxilia negantes, propter assidua finitimorum bella, ceteris, ne per omnia contumaces viderentur, cupidè pariere.

Cap. II. Interea Hamilcar bello Siciliensi interficitur, relictis tribus filiis, Imilcone, Hannone, Giscone. Hasdrubali quoque par numerus filiorum fuit, Annibal, et Hasdrubal, et Sappho. Per hos res Carthaginiensium eâ tempestate gerebantur. Itaque et Mauris bellum illatum, et adversùs

les Africains qui demandoient le tribut qu'on leur devoit pour le sol de Carthage, et qui n'avoit pas été payé depuis plusieurs années. La cause des Africains étoit juste, la fortune se déclara pour eux, et on finit par les payer. Dans la Sardaigne, *Asdrubal* mourut d'une blessure, après avoir remis le commandement à son frère *Amilcar*. Le deuil de Carthage, onze généralats et quatre triomphes rendirent cette mort mémorable. Les ennemis reprirent courage, comme si les Carthaginois, en perdant leur chef, eussent perdu leurs forces. Les Siciliens, pour venger les injures qu'ils en recevoient tous les jours, s'étant adressés à *Léonidas*, frère du roi de Sparte, allumèrent une guerre qui dura long-temps, et dont les succès furent divers. Ce fut alors qu'il arriva à Carthage des ambassadeurs de *Darius* (2), roi de Perse, qui apportoient un édit de ce prince, par lequel il étoit défendu aux Carthaginois d'immoler des victimes humaines et de manger des chiens. Il leur étoit encore ordonné par le même édit de brûler les morts au-lieu de les enterrer. *Darius* leur demandoit en même-temps du secours contre la Grèce, où il se disposoit à porter ses armes. Les Carthaginois répondirent qu'ils ne pouvoient fournir des troupes, ayant sans cesse à se défendre eux-mêmes contre leurs voisins; mais ils se soumirent avec empressement aux articles de l'édit, pour ne pas paroître s'opposer en tout aux volontés de *Darius*.

CHAP. II. Cependant *Amilcar* est tué en Sicile. Il laisse trois fils, *Imilcon*, *Hannon* et *Giscon*. *Asdrubal* eut aussi trois enfans, *Annibal*, *Asdrubal* et *Sapphon*. C'étoit par eux que tout se faisoit alors à Carthage. Ils firent déclarer le guerre aux

(2) Surnommé *Nothus*.

Numidas pugnatum, et Afri compulsi stipendium urbis conditæ Carthaginiensibus remittere. Deinde quum familia tanta imperatorum gravis liberæ civitati esset, omniaque ipsi agerent simul et judicarent, centum ex numero senatorum judices deliguntur, qui reversis a bello ducibus, rationem rerum gestarum exigerent, ut hoc metu ita in bello imperia cogitarent, ut domi judicia legesque respicerent. In Sicilia in locum Hamilcaris, Imperator Imilco succedit: qui quum navali terrestrique bello secunda prœlia fecisset, multasque civitates cepisset, repentè pestilentis sideris vi exercitum amisit. Quæ res quum nuntiata Carthagini esset, mœsta civitas fuit: omnia ululatibus, non secus ac si urbs ipsa capta esset, personabant: clausæ privatæ domus, clausa deorum templa, intermissa omnia sacra, omnia privata officia damnata. Cuncti deinde ad portum congregantur, egredientesque paucos e navibus, qui cladi superfuerant, de suis percontantur. Ut verò dubiâ inteà spe, et suspenso metu, incertâ orbitatis exspectatione, casus suorum miseris eluxit, tunc toto littore plangentium gemitus, tunc infelicium matrum ululatus, et flebiles querelæ audiebantur.

Cap. III. Inter hæc procedit inops e navi sua imperator, sordidâ servilique tunicâ discinctus: ad cujus conspectum plangentium agmina junguntur. Ipse quoque manus ad cœlum tendens, nunc sortem suam, nunc publicam fortunam deflet: nunc *deos* accusat, *qui tanta belli decora, et tot ornamenta victo-*

Maures; combattirent les Numides, et forcèrent les Africains à renoncer au tribut que la ville leur payoit. Tant de maîtres d'une même maison ne pouvoient être du goût d'une ville libre. Comme tout passoit par leurs mains, et qu'ils n'avoient à répondre de leurs actions à personne, on choisit cent sénateurs, à qui les généraux, au retour de leur campagne, rendroient compte de leur conduite, afin qu'ils se comportassent à la tête des troupes comme devant trouver chez eux des juges et des loix. *Imilcon* est nommé pour commander en Sicile à la place d'*Amilcar*. Après les plus heureux succès sur terre et sur mer, après avoir pris plusieurs villes, il voit périr tout-à-coup son armée par la peste. La nouvelle en étant venue à Carthage, toute la ville fut consternée. Toutes les rues retentissoient de hurlemens, comme si Carthage elle-même eût été prise. Les maisons, les temples furent fermés, tous les sacrifices interrompus, tout travail suspendu. On accourt en foule sur le port; chacun demande des nouvelles des siens au petit nombre de ceux qui avoient échappé au fléau, et que les vaisseaux avoient ramenés. Lorsque les foibles lueurs d'espérance qu'on nourrissoit encore, furent dissipées, que les craintes furent confirmées, que chacun fut assuré de son sort, ce fut alors que tout le rivage retentit de gémissemens, et qu'on entendit les cris, les plaintes et les sanglots des malheureuses mères.

CHAP. III. Cependant l'infortuné *Imilcon* descend de son vaisseau, tristement vêtu d'une robe d'esclave sans ceinture. La foule éplorée s'empresse autour de lui. Alors, levant les mains au ciel, il déplore son propre sort, il déplore le malheur public. Il se plaint aux Dieux *de ne l'avoir couvert de gloire, de ne l'avoir fait triompher tant de fois, que pour flétrir ensuite ses lau-*

riarum, quæ ipsi dederant, abstulerint : quæ captis tot urbibus, totiesque hostibus terrestri navalique prælio victis, exercitum victorem, non bello, sed peste deleverint. Deferre se tamen civibus suis non modica solatia, quòd malis eorum hostes gaudere, non gloriari possent. Quippe quum neque eos qui mortui sunt a se occisos; neque eos qui reversi sunt, a se fugatos possint dicere. Prædam, quam relictis a se castris abstulerint, non esse talem quam velut spolium victi hostis ostentent : sed quam possessione vacuâ, fortuitis dominorum mortibus, sicuti caduca occuparint. Quod ad hostes pertinet, victores se recessisse; quod ad pestem, victos. Nihil tamen se gravius ferre, quàm quòd inter fortissimos viros mori non potuerit, servatusque sit non ad vitæ jucunditatem, sed ad ludibrium calamitatis. Quamquam ubi miseras copiarum reliquias Carthaginem reduxerit, se quoque sequuturum commilitones suos; ostensurumque patriæ, non ideo se in eam diem vixisse, quoniam velit vivere; sed ne hos, quibus nefanda lues pepercerat, inter hostium exercitus relictos, morte suâ proderet. Tali vociferatione per urbem ingressus, ut ad limina domûs suæ venit, prosequentem multitudinem velut postremo alloquio dimisit; obseratisque foribus, ac nemine ad se, ne filiis quidem admissis, mortem sibi conscivit.

vers ; de l'avoir rendu son armée victorieuse sur mer et sur terre, que pour la faire périr, non par le fer, mais par la peste. Il ajoute que *ce n'est pas cependant une foible consolation pour ses concitoyens, de penser que les ennemis peuvent bien se réjouir de ses malheurs, mais non s'en glorifier. Qu'ils ne sauroient dire que ceux qui sont morts aient péri de leurs mains, que ceux qui ont échappé aient fui devant eux. Que le butin qu'ils ont fait dans un camp qu'ils ont trouvé désert, n'a rien qui ressemble à la dépouille d'un ennemi vaincu ; qu'on doit plutôt le considérer comme un bien qui n'a plus de maître, et dont on s'empare. Que vainqueurs des ennemis, ils n'ont été vaincus que par la peste. Que ce qui l'accable, c'est d'avoir survécu à tant de braves guerriers, et d'avoir été conservé non pour goûter les douceurs de la vie, mais pour être montré comme un jouet du malheur. Que cependant, après avoir ramené les restes déplorables de ses troupes à Carthage, il saura suivre ses compagnons, et prouver à sa patrie que s'il a vécu jusqu'à ce jour, ce n'a pas été par attachement pour la vie, mais pour ne pas trahir par sa mort ceux que la contagion avoit épargnés, en les abandonnant au milieu de leurs ennemis.* En s'écriant ainsi sur son infortune, il avance dans la ville, et lorsqu'il est arrivé à la porte de sa maison, il congédie la foule qui l'avoit suivi, et lui dit en quelque sorte le dernier adieu. Il ferme sa porte, et ne permettant à personne, pas même à ses enfans, de rester auprès de lui, il se donne la mort.

LIBER XX

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Dionysius, Siciliæ tyrannus, Græciæ magnæ incolas bello aggreditur.*
2 *Metapontinorum origo et fata.*
3 *Crotoniensium et Locrensium bella.*
4 *Pythagoras philosophus Crotonienses ad frugalitatem revocat.*
5 *Dionysius, victis Locrensibus, Crotonienses adoritur, quos relinquit ab Hannone retractus, et tandem suorum insidiis opprimitur.*

CAP. I. DIONYSIUS, e Sicilia Carthaginiensibus pulsis, occupatoque totius insulæ imperio, grave otium regno suo, periculosamque desidiam tanti exercitûs ratus, copias in italiam trajecit; simul ut militum vires continuo labore acuerentur, et regni fines proferrentur. Prima militia adversùs Græcos, qui proxima Italici maris littora tenebant, fuit; quibus devictis, finitimos quosque aggreditur, omnesque Græci nominis Italiam possidentes, hostes sibi destinat: quæ gentes non partem, sed universam fermè Italiam eâ tempestate occupaverant. Denique multæ urbes adhuc post tantam vetustatem vestigia Græci moris ostentant. Namque Tuscorum populi, qui oram inferi maris possident, a Lydia venerunt; et Venetos, quos incolas

(1) La mer de Toscane.
(2) *Pline*, *Tite-Live* et *Virgile* font descendre ces

LIVRE XX.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Guerre de Denys, tyran de Sicile, contre les peuples de la grande Grèce.*
2 *Origine des Métapontins : leurs aventures.*
3 *Guerres des Crotoniates et des Locriens.*
4 *Le philosophe Pythagore rétablit la frugalité dans Crotone.*
5 *Denys ayant soumis les Locriens, attaque les Crotoniates. Il les quitte pour s'opposer à Hannon : il est enfin assassiné par ses propres sujets.*

CHAP. I. DENYS étant demeuré seul maître de la Sicile après l'expulsion des Carthaginois, persuadé qu'il seroit dangereux pour ses Etats de laisser dans l'inaction une armée aussi nombreuse que la sienne, la fit passer en Italie, soit pour tenir ses soldats en haleine, soit pour reculer les bornes de son royaume. Il attaqua d'abord les Grecs qui habitoient le long de la mer d'Italie. Après les avoir vaincus, il porta ses armes chez tous leurs voisins, se proposant de faire la guerre à tout ce qu'il y avoit de Grecs établis dans ce pays-là. Ces peuples l'occupoient alors presque tout entier. Après tant de siècles écoulés depuis leur transmigration, on trouve encore dans les mœurs d'un grand nombre de leurs villes des vestiges d'une origine Grecque. Les Etrusques qui occupent les côtes de la mer inférieure (1), sont originaires de la Lydie ; et les Vénètes (2) peuples des Troyens, et *Strabon* des Enetes, peuples Gaulois.

superi maris videmus, capta et expugnata Troja, Antenore duce, misit : Adriaticum (3) que Illyrico mari proxima, quæ et Adriatico mari nomen dedit, Græca urbs est ; Arpos Diomedes exciso Ilio, naufragio in ea loca delatus, condidit. Sed et Pisæ in Liguribus (4) Græcos auctores habent ; et in Tuscis, Tarquinii a Thessalis et Spinambris : Perusini quoque originem ab Achæis ducunt. Quid Cerem urbem dicam ? Quid Latinos populos, qui ab Æneâ conditi videntur ? Jam Falisci, Nolani, Abellani, nonne Chalcidensium coloni sunt ? Quid tractus omnis campaniæ ? Quid Bruttii, Sabinique ? Quid Samnites ? Quid Tarentini, quos Lacedæmone profectos, Spuriosque vocatos accepimus ? Thurinorum urbem condidisse Philocteten ferunt, ibique adhuc monumentum ejus visitur ; et Herculis sagittæ in Apollinis templo, quæ fatum Trojæ fuere.

Cap. II. Metapontini quoque in templo Minervæ ferramenta, quibus Epeus, a quo conditi sunt, equum Trojanum fabricavit, ostentant. Propter quod omnis illa pars Italiæ, major Græcia appellata est. Sed principio originum Metapontini cum Sybaritanis et Crotoniensibus pellere ceteros Græcos Italiâ statuerunt. Quum primùm urbem Sirim cepissent, in expugnatione ejus quin-

(3) Qui a donné son nom à la mer Adriatique.
(4) Partie de cette mer.
(5) Dans l'Apulie.
(6) Le Montferrat et la côte de Gênes.
(7) Ainsi nommée de *Tarquin*.

rent s'établir le long de la mer supérieure, [illegible] conduite d'*Anténor*, après la ruine de [illegible] Adria (3), bâtie près de la mer d'Illy-(4), à laquelle elle a donné son nom, est core une ville Grecque. Arpi (5) fut fondée par *Diomède*, qu'une tempête jetta sur cette côte après la chûte d'Ilion. Pise, dans la Ligurie (6), fut bâtie par des Grecs, comme Tarquinie (7) dans l'Etrurie, par les Thessaliens et les Spinambres, et Pérouse (8) par les Achéens. Que dirai-je de la ville de Cerë (9), et des peuples Latins qui paroissent descendre d'*Enée*? Falérie, Nole, Abella (1) ne sont-elles pas des colonies de Chalcis? Tous les peuples de la Campanie, les Bruttiens, les Sabins, les Samnites, n'ont-ils pas une origine semblable? et les Tarentins appellés les *Bâtards* (2), ne sont-ils pas sortis de Lacédémone? On dit que *Philoctète* bâtit Thurium, où l'on voit encore son tombeau, et dans un temple d'*Apollon* les flèches d'*Hercule*, d'où dépendoit le destin de Troie.

CHAP. II. On montre aussi à Métaponte, dans un temple de *Minerve*, les instrumens de fer avec lesquels *Epeus*, fondateur de cette ville, construisit le cheval de Troie. C'est par ces raisons que toute cette partie de l'Italie a été appellée la grande Grèce. Dans l'origine de tous ces établissemens, les Métapontins, ligués avec les Sybarites et les Crotoniates (3), entreprirent de chasser les autres Grecs de l'Italie. Ils assiégèrent d'abord Siris, et après l'avoir prise, ils égorgèrent au pied des

(8) En Etrurie, près du lac de Trasymene.
(9) En Etrurie.
(1) En Etrurie.
(2) Les Parthéniens, dont il a été question au quatrième chapitre du troisième livre.
(3) Peuples du Bruttium, près de la mer Ionienne.

quaginta juvenes amplexos Minervæ sim[illegible] lacrum, sacerdotemque deæ vel[illegible] mentis, inter ipsa altaria trucidave[illegible] hæc quum peste et seditionibus vexarent[illegible] priores Crotonienses Delphicum oraculu[illegible] adierunt. Responsum his est; *finem mali fore, si violatum Minervæ numen, et interfectorum manes placassent.* Itaque quum statuas juvenibus justæ magnitudinis, et in primis Minervæ fabricare cœpissent, Metapontini cognito oraculo deorum, occupandam manium et deæ pacem rati, juvenibus modica et lapidea simulacra ponunt, et deam panificiis placant. Atque ita pestis utrobique sedata est, quum alteri magnificentiâ, alteri velocitate certassent. Recuperatâ sanitate, non diu Crotonienses quievere. Itaque indignantes, in oppugnatione Siris, auxilium contra se a Locrensibus latum, bellum his intulerunt. Quo metu territi Locrenses, ad Spartanos decurrunt: auxilium supplices deprecantur. Illi longinquâ militiâ gravati, auxilium a Castore et Polluce petere eos jubent. Neque legati responsum sociæ urbis spreverunt, profectique in proximum templum, facto sacrificio, auxilium deorum implorant. Litatis hostiis, obtentoque, ut rebantur, quod petebant, haud secus læti, quàm si deos ipsos secum advecturi essent, pulvinaria iis in navi componunt, faustisque profecti ominibus, solatia suis pro auxiliis deportant.

avoient cinquante jeunes gens qui embrassoient la statue de *Minerve*, et le prêtre de cette Déesse revêtu de ses ornemens sacrés. Désolés par la peste et par les guerres civiles en punition de ce sacrilége, les Crotoniates consultèrent les premiers l'oracle de Delphes. La réponse fut que *leurs malheurs finiroient lorsqu'ils auroient réparé l'outrage fait à Minerve, et appaisé les mânes de ceux qu'ils avoient massacrés.* Comme ils travailloient en conséquence à dresser à ces jeunes gens, et sur-tout à *Minerve*, des statues de grandeur naturelle, les Métapontins, instruits de la réponse des Dieux, crurent devoir prévenir leurs alliés, et pour appaiser plutôt qu'eux les mânes et la Déesse, ils élevèrent à ces jeunes gens de petites statues de pierre, et offrirent des gâteaux à *Minerve*. Ainsi l'empressement des uns et la magnificence des autres, firent cesser en même-temps la peste chez les deux peuples. Les Crotoniates délivrés de la contagion, ne restèrent pas long-temps tranquilles. Indignés qu'au siége de Siris les Locriens eussent fourni des troupes contre eux, ils leur firent la guerre. Les Locriens alarmés ont recours aux Spartiates, et les supplient de les secourir. Ceux-ci, ne jugeant pas à propos de porter leurs armes loin de leur pays, leur conseillent de s'adresser à *Castor* et à *Pollux*. Les députés ne méprisèrent point l'avis de leurs alliés, et étant entrés dans le temple de ces Dieux, qui étoit dans le voisinage, ils leur offrirent des sacrifices, et implorèrent leur secours. Les victimes immolées, ils crurent leur demande exaucée; et aussi contens que s'ils eussent dû emmener les Dieux avec eux, ils leur préparèrent des coussins dans leur vaisseau. Ils s'embarquèrent sous ces heureux auspices, et portèrent des consolations à leurs concitoyens, au-lieu des secours qu'ils attendoient.

Cap. III. His cognitis, Crotoniense[illegible] et ipsi legatos ad oraculum Delphos [illegible]unt, victoriæ facultatem, bellique prosperos eventus deprecantes. Responsum, *priùs votis hostes, quàm armis vincendos.* Quum vovissent Apollini decimas præ[illegible], Locrenses et voto hostium, et responso dei cognito, nonas voverunt; tacitamque eam rem habuere, ne votis vincerentur. Itaque quum in aciem processissent, et Crotoniensium centum viginti millia armatorum constitissent, Locrenses paucitatem suam circumspicientes (nam sola quindecim millia militum habebant) omissa spe victoriæ, in destinatam mortem conspirant; tantusque ardor ex desperatione singulos cepit, ut victores se putarent, si non inulti morerentur. Sed dum mori honestè quærunt, feliciter vicerunt. Nec alia causa victoriæ fuit, quàm quòd desperaverunt. Pugnantibus Locris, aquila ab acie numquam recessit, eosque tamdiu circumvolavit, quoad vincerent. In cornibus quoque duo juvenes diverso a ceteris armorum habitu, eximiâ magnitudine, et albis equis, et coccineis paludamentis, pugnare visi sunt, nec ultra apparuerunt, quàm pugnatum est. Hanc admirationem auxit incredibilis famæ velocitas. Nam eâdem die quâ in Italia pugnatum est, et Corintho, et Athenis, et Lacedæmone nuntiata est victoria.

Cap. IV. Post hæc Crotoniensibus nulla virtutis exercitatio, nulla armorum cura fuit. Oderant enim quæ infeliciter sumpserant.

CHAP. III. Les Crotoniates instruits de ceci, [illegible] de leur côté à Delphes pour consulter l'oracle, et demander aussi la victoire. Il leur est répondu que *pour vaincre les ennemis par leurs armes, ils doivent auparavant les vaincre par leurs vœux*. Ils vouèrent donc à *Apollon* la dixme du butin. Les Locriens, ayant connoissance de ce vœu et de la réponse de l'oracle, en vouèrent la neuvième partie, et tinrent la chose secrète, de peur qu'on n'enchérit sur eux. Lorsque les deux armées furent en présence, les Locriens voyant d'un côté celle des Crotoniates composée de cent vingt mille hommes, et considérant de l'autre leur petit nombre (car ils n'étoient que quinze mille) loin de se flatter de la victoire, s'attendent à une mort assurée. Le désespoir les enflamme, et ils ne se proposent plus d'autre gloire que celle de vendre chèrement leur vie : mais tandis qu'ils ne cherchent qu'à mourir avec honneur, ils ont le bonheur de vaincre, et ne doivent la victoire qu'à leur désespoir. Pendant que les Locriens combattirent, un aigle se fixa sur leur armée, et ne cessa point de voltiger autour d'eux qu'ils ne fussent vainqueurs. On vit aussi deux jeunes hommes armés autrement que le reste de l'armée, d'une taille plus qu'humaine, montés sur des chevaux blancs, avec une cotte d'armes d'écarlate, combattre à leurs deux ailes, et disparoître après le combat (4). La rapidité avec laquelle le bruit de cette victoire se répandit, la rendit encore plus merveilleuse ; car on en eut la nouvelle à Corinthe, à Athènes et à Lacédémone le jour même qu'on se battit en Italie.

CHAP. IV. Après leur défaite, les Crotoniates perdirent absolument le goût de la vertu, ainsi que celui de la guerre qu'ils haïssoient comme la

(4) *Florus* et *Frontin* débitent le même conte.

mutassentque vitam luxuriâ, ni Pythago[illegible] philosophus fuisset. Hic Sami[illegible] locuplete negotiatore natus, magnisque[illegible] pientiæ incrementis ornatus, Ægypti[illegible] primò, mox Babyloniam ad perdiscendos siderum motus, originemque mundi spectandam profectus, summam scientiam consequutus erat. Inde regressus, Cretam et Lacedæmona, ad cognoscendas Minoïs et Lycurgi inclytas eâ tempestate leges, contenderat. Quibus omnibus instructus, Crotonam venit, populumque in luxuriam lapsum, auctoritate sua ad usum frugalitatis revocavit. Laudabat quotidie virtutem; et vitia luxuriæ, casusque civitatum ea peste perditarum enumerabat; tantumque studium ad frugalitatem multitudinis provocavit, ut aliquos ex his luxuriatos incredibile videretur. Matronarum quoque separatam a viris doctrinam, et puerorum a parentibus frequenter habuit. Docebat nunc has pudicitiam, et obsequia in viros; nunc illos modestiam, et litterarum studium. Inter hæc velut genitricem virtutem frugalitatem omnibus ingerebat, consequutusque disputationum assiduitate erat, ut matronæ auratas vestes, ceteraque dignitatis suæ ornamenta, velut instrumenta luxuriæ deponerent, eaque omnia delata in Junonis ædem ipsi deæ consecrarent, præ se ferentes vera ornamenta, matronarum pudicitiam, non vestes esse. In juventute quoque quantùm profligatum sit, victi feminarum contumaces animi mani-

(5) Ou plutôt de *Mnésarque*.

cause de leur malheur, et ils se fussent entièrement corrompus sans la présence de *Pythagore*. Ce philosophe, né à Samos d'un riche négociant nommé *Démarate* (5), après s'être long-temps nourri de l'étude de la sagesse, voyagea d'abord en Egypte, et puis à Babylone, pour observer le cours des astres, et chercher les principes des objets dont il s'instruisit à fond. Il s'étoit rendu de-là dans la Crète et à Sparte, pour y étudier les loix alors fameuses de *Minos* et de *Lycurgue*. Enrichi de toutes ces connoissances, il vint à Crotone, où la corruption s'étoit introduite, et y rétablit le goût de la frugalité par l'empire que lui donnoit sa sagesse. Il faisoit tous les jours l'éloge de la vertu, détailloit les pernicieux effets du luxe et de la débauche, et citoit les différentes villes que ces fléaux destructeurs avoient perdues. Il parvint à mettre la tempérance en si grand honneur chez les Crotoniates, qu'il paroissoit incroyable qu'aucun d'eux fût tombé dans quelque excès. Ses exhortations étoient fréquentes, et il les proportionnoit et au sexe et à l'âge. Il apprenoit aux mères de famille à être chastes et soumises à leurs maris, aux enfans à être modestes et à aimer l'étude, et répétoit sans cesse à tous que la tempérance est la mère des vertus. Il produisit un tel changement dans les mœurs par ses discours journaliers, que les femmes de distinction renonçant à leurs étoffes d'or et aux autres parures de leur état, les portèrent au temple de *Junon*, et les consacrèrent à la Déesse, montrant par-là que ce n'étoit point la richesse des habits, mais la pudeur qui paroit une femme du premier rang. On peut juger par la réforme qu'il opéra chez les femmes, naturellement entêtées de leurs parures, de celle qu'il fit parmi les jeunes gens. Trois cents d'entr'eux ayant

festant. Sed ccc ex juvenibus quum sodalitii jure sacramento quodam nexi, separatam a ceteris civibus vitam exercerent, quasi cœtum clandestinæ conjurationis haberent, civitatem in se converterunt, quæ eos, quum in unam domum convenissent, cremare voluit. In quo tumultu LX ferme periere ; ceteri in exsilium profecti. Pythagoras autem quum annos XX Crotonæ egisset, Metapontum migravit, ibique decessit: cujus tanta admiratio fuit, ut ex domo ejus templum facerent, eumque pro deo colerent.

CAP. V. Igitur Dionysius tyrannus, quem supra a Sicilia exercitum in Italiam trajecisse, bellumque Græcis intulisse memoravimus, expugnatis Locris, Crotonienses vix vires longo otio ex prioris belli clade resumentes, aggreditur : qui fortiùs cum paucis tanto exercitui ejus, quàm antea cum tot millibus Locrensium paucitati restiterunt : tantum virtutis paupertas adversùs insolentes divitias habet, tantoque insperata interdum speratâ victoriâ certior est. Sed Dionysium gerentem bellum, legati Gallorum, qui ante menses Romam incenderant, societatem amicitiamque petentes adeunt: *Gentem suam inter hostes ejus positam esse, magnoque usui ei futuram vel in acie bellanti, vel de tergo intentis in prœlium hostibus affirmant.* Grata legatio Dionysio fuit. Ita pactâ societate, et auxiliis Gallorum auctus,

(6) A l'âge de 90 ans.

formé une association à laquelle ils s'étoient liés par une espèce de vœu, vivoient séparés du reste des citoyens. Mais toute la ville regardant leurs assemblées comme des conseils secrets où ils conspiroient contre l'Etat, se souleva contre eux, et voulut mettre le feu à une maison où ils se trouvoient réunis. Il en périt près de soixante dans ce tumulte, et les autres s'exilèrent. *Pythagore*, après avoir passé vingt ans à Crotone, se retira à Métaponte où il mourut (6). On eut tant de vénération pour lui, que sa maison fut changée en un temple, et qu'on l'honora comme un Dieu.

CHAP. V. Le tyran *Denys*, comme nous l'avons vu plus haut, avoit fait passer son armée en Italie, et attaqué les Grecs. Ayant pris Locres, il tomba sur les Crotoniates, qui, après une longue paix, commençoient à peine à se remettre de leur dernière défaite. Quoiqu'ils fussent très-peu de monde, ils lui opposèrent cependant plus de résistance qu'ils n'en avoient autrefois opposé à la petite armée des Locriens, auxquels ils étoient si supérieurs en forces; tant une pauvreté courageuse a d'avantage sur une présomptueuse abondance; tant une victoire dont on n'ose se flatter est quelquefois plus assurée que celle sur laquelle on compte. Tandis que *Denys* étoit occupé à cette guerre, il reçut des députés des Gaulois qui peu de mois auparavant avoient brûlé Rome; ils venoient lui demander son alliance et son amitié. Ils lui firent observer, *qu'étant campés au milieu de ses ennemis, ils lui seroient d'un grand secours, soit qu'il fallût les combattre avec lui dans le corps de bataille, ou les prendre en queue lorsqu'ils seroient occupés contre lui.* Cette ambassade fut agréable à *Denys*; il traite avec eux, et fortifié de leur secours, il recommence la guerre. Ce qui avoit dé-

bellum velut ex integro restaurat. His autem Gallis causa in Italiam veniendi, sedesque novas quærendi, intestina discordia, et assiduæ domi dissensiones fuere: quarum tædio, quum in Italiam venissent, sedibus Tuscos expulerunt; et Mediolanum, Comum, Brixiam, Veronam, Bergomum, Tridentum, Vicentiam condiderunt. Tusci quoque, duce Rhæto, avitis sedibus amissis, Alpes occupavere; et ex nomine ducis gentes Rhætorum condiderunt. Sed Dionysium in Siciliam adventus Carthaginiensium revocavit; qui, reparato exercitu, bellum quod hue deseruerant, auctis viribus repetebant. Dux belli, Hannò Carthaginiensis erat, cujus inimicus Suniatus, potentissimus ea tempestate Pœnorum, quum odio ejus, Græcis litteris, Dionysio adventum exercitûs, et segnitiem ducis familiariter prænuntiasset, comprehensis epistolis, proditionis damnatur; facto senatusconsulto, *Ne quis postea Carthaginiensis, aut litteris Græcis, aut sermoni studeret; ne aut loqui cum hoste, aut scribere sine interprete posset.* Nec multò pòst Dionysius, quem paulò antè non Sicilia, non Italia capiebat, assiduis belli certaminibus victus, fractusque, insidiis ad postremum suorum interficitur.

(7) Villes d'Italie.

[redacted]aulois à passer en Italie, et à cher-[redacted]uveaux établissemens, c'étoient les dis-[redacted]ns qui les agitoient chez eux. Ennuyés de ces troubles, ils se rendirent en Italie, chassèrent les Etrusques de leurs habitations, et bâtirent Milan, Côme, Bresse, Vérone, Bergame, Trente et Vicence (7). Les Etrusques de leur côté, expulsés du pays de leurs pères, allèrent, sous la conduite de *Rhétus*, s'établir dans les Alpes; et c'est d'eux que descendent ces peuples qui furent appellés Rhétiens, du nom de leur chef. Cependant *Denys* est rappellé en Sicile par l'arrivée des Carthaginois, qui, ayant mis une nouvelle armée sur pied, venoient reprendre avec plus de vigueur une guerre que la peste leur avoit fait abandonner. *Hannon* étoit à leur tête. *Suniate*, son ennemi, et qui avoit alors le plus grand crédit à Carthage, adressa à *Denys* une lettre écrite en grec, dans laquelle il lui annonçoit l'irruption des Carthaginois, et s'expliquoit avec franchise sur l'indolence de leur chef. Sa lettre ayant été surprise, on lui fit son procès comme à un traître, et par un Sénatusconsulte, *il fut défendu à tout Carthaginois d'apprendre désormais à parler ou à écrire en grec, afin qu'on ne pût ni conférer avec l'ennemi, ni avoir des correspondances avec lui sans interprète.* Quelque temps après, ce *Denys*, dont l'ambition s'étoit peu auparavant étendue au-delà de la Sicile et de l'Italie, après avoir été épuisé par des défaites multipliées, périt enfin dans des embûches que lui dressèrent ses propres sujets.

LIBER XXI.

Breviarium Capitum.

1 *Dionysii junioris artes tyrannicæ describuntur.*
2 *Ejusdem luxuria, crudelitas, doli, exsilium, tyrannis in Locrenses.*
3 *Callido commento Locrenses spoliat et obtruncat, ac Syracusas per proditionem recipit.*
4 *Hannonis, tyrannidem Carthagini occupare tentantis, tragœdia.*
5 *Dionysius junior, Siciliâ ejectus, Corinthi moratur.*
6 *Hamilcarem, cognomine Rhodanum, Alexandri consilia speculatum, ingrati Carthaginienses interficiunt.*

Cap. I. Extincto in Sicilia Dionysio tyranno, in locum ejus milites maximum natu ex filiis ejus, nomine Dionysium, suffecere; et naturæ jus secuti, et quòd firmius futurum esse regnum, si penes unum remansisset, quàm si portionibus inter plures filios divideretur, arbitrabantur. Sed Dionysius inter initia regni, avunculos fratrum suorum, velut æmulos imperii sui hortatoresque puerorum ad divisionem regni, tollere gestiebat. Quare paulisper dissimulatum animum priùs ad favorem popularium conciliandum intendit; excusatiùs facturus quod statuerat, si probatus antè omnibus foret. Igitur nexorum tria millia e carcere dimittit,

LIVRE XXI.

SOMMAIRES DES CHAPITRES.

1 *Artifices de Denys le jeune pour assurer sa tyrannie.*
2 *Sa crapule, sa cruauté, ses fourberies, son exil, sa tyrannie envers les Locriens.*
3 *Il dépouille les Locriens par une ruse singulière, et fait mourir les principaux d'entr'eux. Il reprend Syracuse par trahison.*
4 *Fin tragique d'Hannon, qui vouloit se faire tyran de Carthage.*
5 *Denys le jeune, chassé de la Sicile, se retire à Corinthe.*
6 *L'ingrate Carthage fait mourir Amilcar, surnommé Rhodanus, qu'elle avoit envoyé vers Alexandre le Grand pour en pénétrer les projets.*

CHAP. I. DENYS le tyran ayant été tué en Sicile, les soldats élevèrent sur son trône *Denys*, l'aîné de ses fils, soit pour suivre l'ordre de la nature, soit pour ne pas affoiblir l'Etat en le partageant entre les divers enfans de ce prince. Le nouveau tyran brûloit d'envie de signaler les commencemens de son règne par la mort des oncles de ses frères, qui eussent pu ou aspirer à la royauté, ou exciter leurs neveux à demander à la partager. Il crut pourtant devoir se contraindre jusqu'à ce qu'il eût gagné l'affection du peuple, persuadé qu'on seroit moins révolté de son entreprise, lorsqu'il se seroit attaché tous les cœurs. Il rend donc la liberté à trois mille prisonniers, décharge le peuple de tous les impôts pour l'espace de trois

tributa populo per triennium remittit; et quibuscumque delinimentis potest, animos omnium sollicitat. Tunc ad destinatum facinus conversus, non cognatos tantùm fratrum, sed etiam ipsos interficit, ut quibus consortium regni debebat, ne spiritûs quidem consortium relinqueret, tyrannidem in suos priusquam in exteros auspicatus.

Cap. II. Sublatis deinde æmulis, in segnitiem lapsus, saginam corporis ex nimia luxuriâ, oculorumque valetudinem contraxit, adeo ut non solem, non pulverem, non denique splendorem ferre lucis ipsius posset. Propter quæ dum contemni se putat, sævitiâ grassatur; nec ut pater carcerem nexis, sed cædibus civitatem replet. Ob quæ non contemptior omnibus, quàm invisior fuit. Itaque quum bellum adversùs eum Syracusani decrevissent, diu dubitavit, imperium deponeret, an bello resisteret. Sed a militibus prædam et urbis direptionem sperantibus, descendere in prœlium cogitur. Victus, quum iteratò non feliciùs fortunam tentasset, legatos ad Syracusanos mittit, spondens *se depositurum tyrannidem, si mitterent ad eum, quibuscum sibi de pace conveniret.* In quam rem missos primores, in carcere retinet, atque ita incautis omnibus, nec quicquam hostile metuentibus, exercitum ad delendam civitatem mittit. Fit igitur in ipsa urbe anceps prœlium; in quo oppidanis

(1) Il combattit lui-même, quoique le *mittit exercitum* du texte fasse entendre qu'il se tint renfermé dans la citadelle.

ans, et travaille à se concilier sa faveur en lui procurant tous les soulagemens possibles. Venant alors à l'exécution du crime qu'il méditoit, il fait périr non-seulement les parens de ses frères, mais ses frères mêmes, et prive du jour ceux qu'il n'eût pas dû priver de l'empire. C'est ainsi qu'avant d'exercer sa tyrannie sur les étrangers, il en fit l'essai sur son propre sang.

CHAP. II. Délivré de ceux qu'il regardoit comme ses concurrens au trône, il se plongea dans la mollesse, dans l'intempérance et dans la débauche. Son corps se chargea d'une graisse excessive, et ses yeux devinrent si foibles qu'ils ne purent plus supporter ni le soleil, ni la poussière, ni la clarté même du jour. S'imaginant que son état le faisoit mépriser de ses sujets, il donne un libre cours à sa cruauté. Il ne se borne pas, comme son père, à remplir les prisons, il inonde la ville de sang. Cette conduite le rendit à la fois un objet d'horreur et de mépris. Les Syracusains lui ayant déclaré la guerre, il délibéra long-temps s'il renonceroit à l'empire, ou s'il prendroit les armes pour leur résister. Ses soldats, dans l'espoir de piller la ville, le forcèrent à descendre de la citadelle, et à livrer bataille. Il fut défait, et ayant une seconde fois tenté la fortune avec aussi peu de succès, il envoya des ambassadeurs aux Syracusains, et leur promit d'*abdiquer l'empire, s'ils lui députoient quelques-uns d'entr'eux avec lesquels il pût convenir des conditions de la paix*. On lui députa pour cela les citoyens les plus apparens; il les fit mettre en prison, et dans le temps qu'on s'y attendoit le moins, et qu'on ne craignoit de sa part aucun acte d'hostilité, il sortit (1) à la tête de ses troupes pour mettre la ville à feu et à sang. Il se livra dans l'enceinte même de Syracuse un combat dont le succès fut long-temps balancé. Les

multitudine superantibus, Dionysius pellitur : qui quum obsidionem arcis timeret, cum omni regio apparatu in Italiam profugit tacitus. Exsul a Locrensibus secus exceptus, velut jure regnaret, arcem occupat; solitamque sibi sævitiam exercet. Conjuges principum ad stuprum rapi jubebat; virgines ante nuptias abducebat, stupratasque sponsis reddebat; locupletissimos quosque aut civitate pellebat, aut occidi imperabat, bonaque eorum invadebat.

Cap. III. Dein quum rapinæ occasio deesset, universam civitatem callido commento circumvenit. Quum Rheginorum tyranni Leophronis bello Locrenses premerentur, voverant, si victores forent, ut die festo Veneris virgines suas prostituerent. Quo voto intermisso, quum adversa bella cum Lucanis gererent, in concionem eos Dionysius vocat : hortatur, *ut uxores filiasque suas in templum Veneris, quàm possint ornatissimas mittant : ex quibus sorte ductæ centum, voto publico fungantur; religionisque gratiâ, uno stent in lupanari mense, omnibus antè juratis viris, ne quis ullam attaminet. Quæ res ne virginibus, voto civitatem solventibus, fraudi esset, decretum facerent, ne qua virgo nuberet, priusquam illæ maritis traderentur.* Probato consilio, quo et supertitioni et pudicitiæ virginum consulebatur, certatim omnes feminæ impensiùs exornatæ, in templum Veneris

habitans l'emportèrent enfin par le nombre, et *Denys* fut repoussé et mis en fuite. Craignant d'être assiégé dans la citadelle, il se retira secrettement en Italie avec ses effets les plus précieux. Les Locriens ses alliés l'ayant reçu chez eux dans son exil, il se saisit de leur citadelle, comme s'il eût eu sur eux quelque autorité légitime; et il exerce encore sa tyrannie ordinaire. Il fait enlever les femmes des principaux d'entr'eux pour en abuser, et ne rend les filles à leurs fiancés qu'après les avoir déshonorées. Il bannit ou fait assassiner les citoyens les plus opulens, et s'empare de leurs biens.

CHAP. III. Ne sachant plus ensuite sur quoi exercer ses rapines, il fait tomber toute la ville dans un piége adroit. Les Locriens, vivement pressés par *Léophron*, tyran de Rhège, avoient fait vœu de prostituer leurs filles le jour de la fête de *Vénus*, s'ils étoient vainqueurs. Comme ils avoient négligé d'acquitter ce vœu, et qu'ils faisoient d'ailleurs aux Lucaniens une guerre malheureuse, *Denys* les assemble, et les exhorte *à envoyer au temple de Vénus leurs femmes et leurs filles aussi parées qu'elles pourront l'être; proposant de tirer au sort cent d'entr'elles, qui, pour satisfaire au vœu de la république, resteroient, par un motif religieux, un mois entier dans un lieu de prostitution, après avoir fait jurer auparavant à tous les hommes de ne point attenter à leur vertu. Pour que les filles, en accomplissant ainsi le vœu public, ne se portent pas préjudice elles-mêmes*, il conseille *de faire un décret par lequel il soit défendu de marier aucune fille avant que celles-là ne soient pourvues.* Cet expédient, qui ménageoit à la fois les intérêts de la religion et ceux de la pudeur, ayant été approuvé, toutes les femmes, se parant à l'envi de leurs plus beaux

conveniunt : quas omnes Dionysius immissis militibus spoliat, ornamentaque matronarum in prædam suam vertit. Quarumdam viros ditiores interficit, quasdam ad prodendas virorum pecunias torquet. Quum his artibus per annos sex regnasset, conspiratione Locrorum civitate pulsus, in Siciliam redit. Ibi Syracusas securis omnibus, post longam intercapedinem pacis, per proditionem recipit.

Cap. IV. Dum hæc in Sicilia geruntur, interim in Africa princeps Carthaginiensium Hanno opes suas, quibus vires reipublicæ superabat, ad occupandam dominationem intendit, regnumque invadere, interfecto senatu, conatus est. Cui sceleri solennem nuptiarum diem filiæ suæ legit, ut religione votorum nefanda commentâ faciliùs tegerentur. Itaque plebi epulas in publicis porticibus, senatui in domo sua parat, ut poculis veneno infectis, secretiùs senatum et sine arbitris interficeret, orbamque rempublicam faciliùs invaderet. Quâ re magistratibus per ministros proditâ, scelus declinatum, non indicatum est, ne in viro tam potenti plus negotii faceret res cognita, quàm cogitata. Contenti itaque cohibuisse, decreto modum nuptiarum sumptibus statuunt; idque observari non ab uno, sed ab universis jubent, ne persona designata, sed vitia correcta viderentur. Hoc consilio præventus, iterum

atours, s'assemblent au temple de *Vénus*. *Denys* y envoie des soldats, les fait dépouiller toutes, et enlève les richesses qu'elles portoient sur elles. Il fait massacrer les maris de celles qui possédoient de grands biens, et en met d'autres à la question pour les forcer à déclarer les trésors des leurs. Après avoir exercé ainsi sa tyrannie pendant six ans, les Locriens conspirent contre lui, et le chassent de leur ville. Il retourne en Sicile, et rentre par trahison dans Syracuse, qu'une longue paix tenoit alors dans une profonde sécurité.

CHAP. IV. Tandis que cela se passoit en Sicile, *Hannon*, l'homme le plus considérable de Carthage, et plus riche lui seul que toute la république, employoit ses trésors à l'asservir, et travailloit à usurper la puissance souveraine en faisant périr le sénat. Il avoit choisi pour l'exécution de son crime, le jour où devoient se célébrer les noces de sa fille, afin de cacher plus facilement son affreux dessein en le couvrant du voile de la religion. Il fait donc dresser des tables pour le peuple sous les portiques publics, et dans sa maison pour les sénateurs, voulant s'en défaire sans bruit et sans témoins par des boissons empoisonnées, afin d'envahir plus aisément la république, après lui avoir enlevé ses chefs. Les magistrats avertis de ce projet par ceux mêmes qui devoient l'exécuter, le prévinrent sans le punir. Un homme aussi puissant qu'*Hannon*, se voyant découvert, n'en eût peut-être été que plus à craindre. Contens d'avoir fait avorter son entreprise, ils réglèrent les frais de noces par un décret qui regardoit tous les citoyens, pour qu'il ne parût pas qu'on voudroit plutôt désigner le coupable que réformer les abus. *Hannon*, ainsi prévenu, fait une seconde tentative en soulevant

servitia concitat, statutâque rursus cædium die, quum denuo se proditum videret, timens judicium, munitum quoddam castellum cum viginti millibus servorum armatis occupat. Ibi dum Afros, regemque Maurorum concitat, capitur, virgisque cæsus, effossis oculis, et manibus cruribusque fractis, velut a singulis membris pœnæ exigerentur, in conspectu populi occiditur: corpus verberibus lacerum in crucem figitur. Filii quoque, cognatique omnes, etiam innoxii, supplicio traduntur, ne quisquam aut ad imitandum scelus, aut ad mortem ulciscendam, ex tam nefaria domo superesset.

Cap. V. Interea Dionysius Syracusis receptus, quum gravior crudeliorque in dies civitati esset, iterata conspiratione obsidetur. Tunc deposito imperio, arcem Syracusanis cum exercitu tradit; receptoque privato instrumento, Corinthum in exsilium proficiscitur. Ibi humillima quæque tutissima existimans, in sordidissimum vitæ genus descendit, non contentus in publico vagari, sed potare; nec conspici in popinis, lupanaribusque, sed totis diebus desidere; cum perditissimo quoque de minimis rebus disceptare, pannosusque et squalidus incedere: risum libentiùs præbere, quàm captare; in macello perstare; quod emere non poterat, oculis devorare: apud ædiles adversùs lenones jurgari; omniaque ità facere, ut contemnendus magis, quàm metuendus vide-

(x) Magistrats qui à Corinthe avoient inspection sur les mauvais lieux et les cabarets.

les esclaves, et en prenant jour avec eux pour égorger les sénateurs. Mais sa nouvelle conspiration est encore découverte. Craignant alors qu'on ne lui fît son procès, il s'empare d'un fort avec vingt mille esclaves qu'il avoit armés. Là, pendant qu'il sollicite les Africains et le roi des Maures de venir à son secours, il tombe entre les mains des Carthaginois, qui le déchirent à coups de verges, lui crèvent les yeux, lui brisent les bras et les jambes, comme pour le punir dans tous ses membres; et après l'avoir mis à mort à la vue du peuple, on attache à un poteau son corps mutilé de cette horrible manière. Ses enfans et tous ses parens, quoique innocens de son attentat, furent enveloppés dans son supplice, afin qu'il ne restât personne de cette exécrable famille qui pût ou l'imiter ou le venger.

CHAP. V. Cependant *Denys* rétabli dans Syracuse, devient tous les jours plus cruel et plus odieux. On conspire une seconde fois contre lui, on l'assiége dans la citadelle. Il renonce alors au trône, et livre aux Syracusains la citadelle et son armée, et s'exile à Corinthe avec le simple équipage d'un particulier. Persuadé que l'état le plus obscur est le plus sûr pour lui, il se ravale jusqu'à la vie la plus abjecte. Il court les rues, s'enivre dans des tavernes, fréquente les lieux de débauche, et y passe les jours entiers; se querelle sur les moindres sujets avec des gens décriés ou sans aveu: vêtu de sales haillons, cherchant plutôt à faire rire qu'à rire lui-même, il s'arrête au milieu du marché, et y dévore des yeux ce qu'il ne peut acheter; il a devant les Édiles (2) des différens avec des personnes infames, et fait tout ce qu'il peut pour être méprisé plutôt que craint. Il ouvre enfin une école, et donne des leçons aux enfans dans un carrefour, pour être

tur. Novissimè ludimagistrum professus, pueros in trivio docebat, ut aut a timentibus semper in publico videretur, aut a non timentibus faciliùs contemneretur. Nam licet tyrannicis vitiis semper abundaret, tamen simulatio hæc vitiorum, non natiuæ erat, magisque hæc arte, quàm amisso regali pudore faciebat, expertus quàm invisa tyrannorum forent etiam sine opibus nomina. Laborabat itaque invidiam præteritorum, contemptu præsentium, demere; neque honesta, sed tuta consilia circumspiciebat. Inter has tamen simulationum artes, insinuatus est affectatæ tyrannidis, nec aliter quàm dum contemnitur, liberatus est.

CAP. VI. Inter hæc Carthaginienses tanto successu rerum Alexandri Magni exterriti, verentes ne Persico regno et Africam vellet adjungere, mittunt ad speculandos ejus animos Hamilcarem, cognomento Rhodanum, virum solertiâ facundiâque præter ceteros insignem. Angebant enim metum et Tyrus urbs, auctor originis suæ, capta, et Alexandria emula Carthaginis, in terminis Africæ et Ægypti condita, et felicitas regis, apud quem nec cupiditas, nec fortuna ullo modo terminabantur. Igitur Hamilcar per Parmenionem aditu regis obtento, profugisse se ad regem expulsum patriâ fingit, militemque se expeditionis offert. Atque ita consiliis ejus exploratis, in tabellis, ligneis, vacuâ desuper cerâ inductâ, civibus suis omnia perscribebat. Sed Carthaginienses post mortem regis reve-

toujours sous les yeux de ceux qui le craignoient, ou pour se faire toujours plus mépriser de ceux qui ne le craignoient pas. Quoiqu'il réunît tous les vices des tyrans, il outroit cependant ici son caractère. C'étoit un simple jeu de sa part, et non un oubli absolu des sentimens qu'inspire la royauté; il avoit éprouvé par lui-même combien le nom de tyran est odieux, lors même qu'on est sans pouvoir. En se faisant ainsi mépriser par sa conduite actuelle, il cherchoit à éteindre la haine qu'on lui portoit autrefois, et prenoit pour cela les moyens les plus sûrs et non les plus honnêtes. Néanmoins, malgré tous ces déguisemens, il ne laissa pas d'être accusé d'aspirer à la tyrannie, et il ne se sauva que par le mépris où il étoit tombé.

CHAP. VI. Cependant les Carthaginois, effrayés des immenses progrès d'*Alexandre le Grand*, et craignant qu'il ne voulût joindre la conquête de l'Afrique à celle de la Perse, envoient pour observer ses projets *Amilcar*, surnommé *Rhodanus* (3), homme d'une sagacité et d'une éloquence peu communes. Ce qui augmentoit leurs craintes, c'étoit la prise de Tyr, dont ils sortoient, la position d'Alexandrie, l'émule de Carthage, bâtie sur confins de l'Afrique et de l'Egypte, et enfin le bonheur du conquérant, dont la fortune étoit sans bornes comme l'ambition. *Amilcar* présenté à *Alexandre* par *Parménion*, feint d'avoir été chassé de sa patrie et de se réfugier auprès de lui, et lui offre ses services. Ayant ainsi pénétré dans ses desseins, il écrivit tout à ses concitoyens sur des tablettes de bois enduites de cire. Mais à son retour, et après la mort d'*Alexandre*, les Carthaginois

(3) Ou *Rhodon*.

sum in patriam, quasi urbem regi venditasset, non ingrato tantum, verùm etiam invido et crudeli animo, necaverunt.

LIBER XXII.

Breviarium Capitum.

1 *Agathoclis Siciliæ tyranni pueritia, adolescentia, misera conditio, felicitas bellica: nova dignitas, perfidia, crudelitas, tyrannis.*

2 *Carthaginienses in Hamilcarem proditorem tacita suffragia ferunt.*

3 *Bella Agathoclis.*

4 *Syracusis a Carthaginiensibus obsessis, Agathocles audaci consilio bellum in Africam infert.*

5 *Exposito in littore Africæ exercitu, gravi oratione suos ad pugnam accendit.*

6 *Discussâ superstionis nebulâ, et navibus incensis, Carthaginienses prælio superat, et urbes nobilissimas recipit.*

7 *Siciliam Carthaginienses relinquere coguntur, et infeliciter cum Agathocle pugnant in Africa. Fatum acerbum Aphellæ et Bomilcaris.*

8 *Agathocles totius Siciliæ imperium occupat: in Africam reversus infeliciter pugnat: castra deserit: unde militum defectio, filiorum Agathoclis mors cruenta; et Agathoclis pax inita cum Carthaginiensibus.*

poussèrent l'ingratitude, la haine et la cruauté jusqu'à le massacrer, sous prétexte qu'il avoit vendu la ville à ce prince.

LIVRE XXII.

SOMMAIRES DES CHAPITRES.

1 *Enfance d'Agathocle, tyran de Sicile; sa jeunesse, sa misère, son bonheur dans les armes, son élévation, sa perfidie et sa cruauté; ses efforts pour se rendre maître absolu de Syracuse.*

2 *On prend à Carthage des délibérations secrettes contre le traître Amilcar.*

3 *Ses guerres.*

4 *Syracuse assiégée par les Carthaginois. Agathocle forme le hardi dessein de porter la guerre en Afrique.*

5 *Après avoir débarqué ses troupes sur la côte d'Afrique, il les anime au combat par un discours plein de force.*

6 *Il dissipe une crainte superstitieuse, fait brûler sa flotte, et bat les Carthaginois; leurs principales villes se rendent à lui.*

7 *Les Carthaginois sont forcés d'abandonner la Sicile. Ils sont défaits en Afrique par Agathocle. Triste fin d'Aphelle et de Bomilcar.*

8 *Agathocle se rend maître de toute la Sicile. Il retourne en Afrique, et y est battu. Il abandonne son camp; défection de son armée. Massacre de ses enfans. Sa paix avec Carthage.*

CAP. I. AGATHOCLES Siciliæ tyrannus, qui magnitudini prioris Dionysii successit, ad regni majestatem ex humili et sordido genere pervenit. Quippe in Sicilia patre figulo natus, non honestiorem pueritiam, quàm principia originis habuit. Siquidem formâ et corporis pulchritudine egregiùs, diu vitam stupri patientiâ exhibuit. Annos deinde pubertatis egressus, libidinem a viris ad feminas transtulit. Post hæc apud utrumque sexum famosus, vitam latrociniis mutavit. Interjecto tempore, quum Syracusas concessisset, accitusque in civitatem inter incolas esset, diu sine fide fuit; quoniam nec in fortunis quod amitteret, nec in verecundiâ quod inquinaret, habere videbatur: in summa gregariam militiam sortitus, non minùs tunc seditiosâ, quàm antea turpi vitâ, in omne facinus promptissimus erat. Nam et manu strenuus, et in concionibus persacundus habebatur. Brevi itaque centurio ac deinceps tribunus militum factus est. Primo bello adversùs Ætnæos magna experimenta sui Syracusanis dedit. Sequenti Campanorum, tantam de se spem omnibus fecit, ut in locum demortui ducis Damasœonis sufficeretur. Cujus uxorem adulterio cognitam, post mortem viri in matrimonium recepit. Nec contentus quòd ex inope repentè dives factus esset, piraticam adversùs patriam exercuit. Saluti ei fuit, quod socii capti tortique, de illo negaverunt. Bis occupare Le-

(1) Ville de Sicile, près de l'Etna.

CHAP. I. *AGATHOCLE*, tyran de Sicile, dont la puissance égala celle de *Denys* l'ancien, s'éleva d'une condition obscure et vile jusqu'au trône. Il étoit fils d'un potier de Sicile, et la turpitude de son enfance répondit à la bassesse de son origine. Comme il étoit d'une belle figure et bien fait, il ne se sustenta long-temps qu'en se prêtant à des débauches infâmes. Dans un âge plus avancé, il passa du service des hommes à celui des femmes; et après s'être ainsi rendu fameux chez les deux sexes, il quitta cette vie pour celle de brigand. Quelque temps après, s'étant retiré à Syracuse, et ayant été admis au rang des citoyens, il y fut long-temps sans crédit, parce qu'on le regardoit comme un homme qui n'avoit rien à perdre ni du côté du bien, ni du côté de l'honneur. Enfin il s'enrôla en qualité de simple soldat. Aussi brouillon alors qu'il avoit été débauché, il étoit toujours prêt à faire un mauvais coup. Brave d'ailleurs, et éloquent lorsqu'il s'agissoit de haranguer, on le fit bientôt centurion, et ensuite tribun. Dès sa première campagne, qui fut contre les habitans d'Etna (1), il donna aux Syracusains des preuves signalées de sa valeur, et dans la seconde, contre les Campanois, ils conçurent tous de lui de si grandes espérances, qu'ils le nommèrent général à la place de *Damascon* (2), qui venoit de mourir, et dont il épousa la veuve, avec laquelle il avoit eu, du vivant du mari, un commerce adultère. Non content d'avoir passé tout-à-coup de l'indigence aux richesses, il se fit pirate et infesta même sa patrie. Il ne dut la vie en cette occasion qu'au silence de ses compagnons, qui, ayant été pris et appliqués à la question, nièrent qu'il fût leur complice. Il

(2) Ou *Damas*.

perium Syracusarum voluit : bis in exsilium actus est.

Cap. II. A Murgantinis, apud quos exsulabat, odio Syracusanorum, primò prætor, mox dux creatur. In eo bello et urbem Leontinorum capit, et patriam suam Syracusas obsidere cœpit ; ad cujus auxilium Hamilcar, dux Pœnorum, imploratus, depositis hostilibus odiis, præsidia militum mittit. Ita uno eodemque tempore Syracusæ, et ab hoste, civili amore defensæ ; et a cive, hostili odio impugnatæ sunt. Sed Agathocles, quùm videret fortiùs defendi urbem quàm oppugnari, precibus per internuntios Hamilcarem exorat, ut inter se et Syracusanos pacis arbitria suscipiat, peculiaria in ipsum officia sua repromittens. Qua spe impletus Hamilcar, societatem cum eo, metu potentiæ ejus jungit ; ut quantum virium Agathocli adversùs Syracusanos dedisset, tantum ipse ad incrementa domesticæ potentiæ reciperaret. Igitur non pax tantùm Agathocli conciliatur, verum etiam prætor Syracusis constituitur. Tunc Hamilcari, expositis ignibus cereis tactisque, in obsequia Pœnorum jurat. Deinde acceptis ab eo quinque millibus Afrorum, potentissimos quosque ex Principibus interficit : atque ita, veluti reipublicæ statum formaturus, populum in theatrum ad concionem vocari jubet, contracto in gymnasio senatu, quasi quædam priùs ordinaturus. Sic compositis rebus,

(3) Peuples de Sicile.

tenta deux fois d'asservir Syracuse, deux fois il en fut exilé.

CHAP. II. Les Murgantins (3), chez lesquels il s'étoit retiré, le firent d'abord préteur en haine des Syracusains, et ensuite général de leurs troupes. S'étant mis alors en campagne, il prit Léontium (4), et assiégea Syracuse, sa patrie. Cette ville implora le secours d'*Amilcar*, général des Carthaginois, qui, déposant tout sentiment de haine, lui envoya du renfort. Ainsi Syracuse vit dans le même temps un de ses citoyens l'assiéger avec toute la fureur d'un ennemi, et un ennemi la défendre avec toute l'ardeur d'un citoyen. Mais *Agathocle* s'appercevant que la défense de la ville étoit plus vigoureuse que l'attaque, fait prier *Amilcar*, par des personnes interposées, de se rendre médiateur de la paix entre lui et les Syracusains, lui promettant de son côté ses services particuliers. *Amilcar*, flatté de cette espérance, et redoutant d'ailleurs la puissance d'*Agathocle*, fait alliance avec lui, afin d'en recevoir autant de secours, pour accroître son propre pouvoir à Carthage, qu'il lui en accorderoit pour établir le sien à Syracuse. Non-seulement donc il lui ménage la paix, mais il le fait créer préteur. Il jure alors à *Amilcar*, sur des cierges allumés, d'être dévoué aux Carthaginois. Il se sert ensuite de cinq mille Africains que lui laisse ce général pour massacrer les plus puissans citoyens. Sous prétexte de donner une forme à l'État, il convoque le peuple au théâtre, après avoir fait auparavant assembler le sénat au Gymnase (5), comme pour prendre avec lui quelques arrangemens préliminaires. Ces mesures

(4) Ville placée entre Catane et Syracuse.
(5) Lieu où s'exerçoient les lutteurs

immissis militibus populum obsidet ; senatum trucidat : cujus peractâ cæde, ex plebe quoque locupletissimos ei promptissimos interficit.

Cap. III. His ita gestis, militem legit, exercitumque conscribit ; quo instructus, finitimas civitates nihil hostile metuentes, ex improviso aggreditur. Pœnorum quoque socios, permittente Hamilcare, fœdè vexat ; propter quod querelas Carthaginem socii non tam de Agathocle, quàm de Hamilcare detulerunt : *Hunc ut dontinum et tyrannum, illum ut proditorem* arguentes ; *a quo infestissimo hosti, fortunæ sociorum, interposita pactione, donatæ sint : sicut ab initio Syracusæ in pignus societatis sint traditæ, urbs semper pœnis infesta, et de imperio Siciliæ Carthaginis æmula : hunc insuper civitates sociorum eidem titulo pacis addictas. Denuntiare igitur se, hæc brevi ad ipsos redundatura, ac propediem sensuros, quantum malum non Siciliæ magis, quàm ipsi Africæ attulerint.* His querelis senatus in Hamilcarem accenditur. Sed quoniam in imperio esset, tacita de eo suffragia tulerunt, et sententias priusquam recitarentur, in urnam conjectas obsignari jusserunt, dum alter Hamilcar, Gisconis filius, a Sicilia reverteretur. Sed hæc callida commenta Pœnorum, et sententias, inaudita mors Hamilcaris prævenit ; liberatusque est fati munere, quem sui per injuriam cives inauditum damnaverant. Quæ res Agathocli adversùs Pœnos occasionem movendi belli

prises, il fait investir le théâtre de soldats, pour s'assurer du peuple, égorge les sénateurs, et après cette exécution, se défait des citoyens les plus riches et les plus déterminés.

CHAP. III. Il lève ensuite des troupes, et compose une armée avec laquelle il tombe tout-à-coup sur les villes voisines (6) qui ne s'attendoient à aucun acte d'hostilité. D'accord avec *Amilcar*, il vexe indignement les alliés de Carthage. Ceux-ci envoient des députés aux Carthaginois, pour se plaindre moins d'*Agathocle* que d'*Amilcar*, traitant *le premier d'usurpateur tyrannique, et le second de traître qui a vendu ses alliés à leur plus cruel ennemi, et qui, après lui avoir d'abord livré pour gage d'alliance Syracuse, ville toujours ennemie de Carthage, et son éternelle rivale sur l'empire de la Sicile, lui a encore abandonné, pour la sûreté de la même union, les villes de leurs alliés. Ils leur annoncent donc que ces malheurs retomberont sur eux-mêmes, et qu'ils sentiront bientôt que l'intelligence de ces deux hommes n'aura pas moins été fatale à l'Afrique qu'à la Sicile.* Ces plaintes mirent le sénat en fureur contre *Amilcar*. Cependant, comme il avoit le pouvoir en main, on prit contre lui des délibérations secrettes, et en attendant qu'on publiât les opinions au retour de l'autre *Amilcar*, fils de *Giscon*, qui se trouvoit en Sicile, on les jetta dans une urne qui fut scellée. Mais la mort imprévue d'*Amilcar* rendit inutile et ces délibérations, et les précautions qu'on avoit prises. Cette mort le mit heureusement à couvert de l'injuste jugement que ces concitoyens avoient porté contre lui sans l'avoir entendu. *Agathocle* prit de-là occasion de faire la guerre aux Carthaginois. La première bataille qu'il donna, fut contre

(6) Messine, Géla, ect.

dedit. Prima igitur illi cum Hamilcare, Gisconis filio, prœlii congressio fuit; a quo victus, majore mole reparaturus bellum Syracusas concessit. Sed secundi certaminis eadem fortuna, quæ et prioris, fuit.

Cap. IV. Quum igitur victores Pœni Syracusas obsidione cinxissent, Agathoclesque se neque viribus parem, neque ad obsidionem ferendam instructum videret; super hæc a sociis crudelitate ejus offensis, desertus esset, statuit bellum in Africam transferre; mira prorsus audacia, ut quibus in solo urbis suæ par non erat, eorum urbi bellum inferret; et qui sua tueri non poterat, impugnaret aliena; victusque victoribus insultaret. Hujus consilii non minùs admirabile silentium, quàm commentum fuit, populo hoc solùm professus, invenisse se victoriæ viam: animos illi tantùm in brevem obsidionis patientiam firmarent: vel si cui status præsentis fortunæ displiceret, dare se ei discedendi liberam potestatem. Quum mille sexcenti discessissent, ceteros ad obsidionis necessitatem frumento et stipendio instruit: quinquaginta tantùm secum talenta ad præsentem usum aufert, cetera ex hoste meliùs, quàm ex sociis paraturus. Omnes deinde servos, militaris ætatis, libertate donatos, sacramento adigit, eosque et majorem partem ferme militum navibus imponit; ratus exæquatâ utriusque ordinis conditione, mutuam inter eos virtutis æmulationem futuram: ceteros omnes ad tutelam patriæ reliquit.

Amilcar, fils de *Giscon*. L'ayant perdue, il se retira à Syracuse, pour se remettre en campagne avec de plus grandes forces. Mais il ne fut pas plus heureux dans la seconde action qu'il ne l'avoit été dans la première.

CHAP. IV. Les Carthaginois, profitant de leur victoire, assiégent Syracuse. *Agathocle* ne se trouvant en état ni de leur faire tête, ni de soutenir le siége, abandonné d'ailleurs de ses alliés (7), révoltés de sa cruauté, prend la résolution de transporter la guerre en Afrique : audace véritablement étonnante ! il ne peut faire face à un ennemi qui assiége sa ville, et il va marcher contre la ville de cet ennemi ; il ne peut défendre son propre pays, et il va attaquer celui des autres ; il est vaincu, et il insulte à ses vainqueurs. Le secret dont il couvrit son dessein, n'étonna pas moins que son dessein même. Il dit seulement au peuple qu'il avoit trouvé le chemin de la victoire ; qu'on patientât jusqu'à la fin d'un siége qui dureroit peu ; et qu'au reste, si quelqu'un étoit mécontent de sa situation présente, il lui donnoit une entière liberté de se retirer. Seize cents personnes sortirent de la ville ; il fournit aux autres des vivres et de l'argent pour soutenir le siége, et n'emporta avec lui que cinquante talens pour ses besoins présens, se flattant de trouver les autres secours sur les terres de ses ennemis plus aisément que chez ses alliés. Il affranchit ensuite tous les esclaves qui étoient en âge de porter les armes, leur fit prêter le serment de fidélité, et en embarqua sur ses vaisseaux presque plus que d'hommes libres, persuadé qu'en confondant ainsi ces esclaves et ses autres soldats, il les animeroit tous à l'envi du désir de se signaler. Il laissa tout le reste pour la défense de la place et du pays.

(7) Ceux de Messine, de Catane, etc.

Cap. V. Septimo igitur imperii anno, comitibus duobus adultis filiis, Archagatho et Heraclida, nullo militum sciente quò veheretur, cursum in Africam dirigit. Quum omnes aut in Italiam prædatum se, aut in Sardiniam ituros crederent, tum primùm, exposito in Africæ littore exercitu, consilium suum omnibus aperit. Quo in loco Syracusæ positæ sint, ostendit: *Quibus aliud nullum auxilium superesset, quàm ut hostibus faciānt, quæ ipsi patiantur. Quippe aliter domi, aliter foris bella tractari. Domi ea sola auxilia esse, quæ patriæ vires subministrent: foris hostem etiam suis viribus vinci, deficientibus sociis, et odio diuturni imperii extera auxilia circumspicientibus. Huc accedere, quòd urbes, castellaque Africæ non muris cinctæ, non in montibus positæ sint, sed in planis campis, sine ullis munimentis jaceant: quas omnes metu excidii facilè ad belli societatem perlici posse. Majus igitur Carthaginiensibus ab ipsa Africa, quàm ex Sicilia exarsurum bellum, coituraque auxilia omnium adversùs unam urbem, nomine quàm opibus ampliorem, et quas non attulerit vires, inde sumpturum. Nec in repentino Pœnorum metu, modicum momentum victoriæ fore, qui tantâ audaciâ hostium perculsi, trepidaturi sint. Accessura et villarum incendia, castellorum, urbiumque contumacium direptionem, tum ipsius Carthaginis obsidionem. Quibus omnibus non sibi tantùm in alios, sed et aliis in se sentient patere bella. His non solùm Pœnos vinci: sed et Siciliam liberari posse. Nec enim moraturos in ejus obsidione hostes, quum*

CHAP. V. La septième année de son règne, accompagné de ses deux fils déjà grands, *Archagathe* et *Héraclide*, il fait voile vers l'Afrique, sans qu'aucun de ses soldats sache où il les mène. Ils croient tous aller pirater sur les côtes d'Italie ou de Sardaigne, lorsqu'il les débarque sur celles d'Afrique. C'est alors qu'il leur déclare son dessein. Il leur expose la situation de Syracuse; *qu'ils ne peuvent la secourir qu'en réduisant les ennemis dans l'état où ils se trouvent eux-mêmes; qu'on fait autrement la guerre dehors que chez soi; qu'on n'a dans son pays que les secours qu'il fournit; que dans celui de l'ennemi, au contraire, ses propres forces servent d'instrument à sa défaite, ses alliés l'abandonnant, et recevant avec empressement des troupes étrangères, pour secouer le joug odieux d'une domination qui leur pèse depuis long-temps. Que d'ailleurs les villes et les châteaux de l'Afrique ne sont ni élevés sur des montagnes, ni ceints de remparts, mais situés en rase campagne et sans aucune fortification. Que la crainte d'être ruinées attirera facilement toutes ces places dans son parti. Que l'Afrique elle-même donnera donc plus d'occupation aux Carthaginois que la Sicile; que tout se réunira contre une seule ville plus fameuse que puissante; et qu'ainsi les forces qu'ils n'ont point avec eux, ils les trouveront dans le pays ennemi. Que la terreur soudaine que tant d'audace causera aux Carthaginois, ne contribuera pas peu à leur victoire; que leur épouvante redoublera lorsqu'ils verront leurs maisons de campagne livrées aux flammes, les villes et les châteaux qui résisteront, au pillage, et Carthage même assiégée. Qu'on leur fera sentir par-là qu'ils ne sont pas moins exposés à être attaqués par les autres, que les autres à l'être par eux. Que c'est*

sua urgeantur. Nusquam igitur alibi facilius bellum, sed nec prædam uberiorem inveniri posse. Nam capta Carthagine, omnem Africam Siciliamque præmium victorum fore. Gloriam certè tam honestæ militiæ tantam in omne ævum futuram, ut terminari nullo tempore oblivione possit; ut dicatur eos solos mortalium esse, qui bella, quæ domi ferre non poterant, ad hostes transtulerint, victique victores insequuti sint, et obsessores urbis suæ obsederint. Omnibus igitur forti ac læto animo bellum ineundum, quo nullum aliud possit aut præmium victoribus uberius, aut victis monumentum illustrius dare.

Cap. VI. His quidem adhortationibus animi militum erigebantur : sed terrebat eos portenti religio, quòd navigantibus eis, sol defecerat. Cujus rei rationem non minore cura rex, quàm belli reddebat, affirmans, *Si priùs quam proficiscerentur, factum esset, creditum ad-versùm profecturos prodigium esse : nunc quia egressis acciderit, illis ad quos eatur portendere. Porro defectus naturalium siderum semper præsentem rerum statum mutare; certumque esse florentibus Carthaginiensium opibus, adversisque rebus suis, commutationem significari.* Sic consolatis militibus, universas naves, consentiente exercitu, incendi jubet, ut omnes scirent, auxilio fugæ adempto, aut vincendum, aut moriendum esse. Deinde quum

(8) Ce sens me paroît meilleur que celui que présentent les mots *naturalium siderum*.

ainsi qu'on peut non-seulement les vaincre, mais en délivrer la Sicile ; qu'ils ne s'obstineront plus, en effet, à assiéger Syracuse quand ils se verront pressés chez eux. Qu'il ne peut donc y avoir ni de guerre plus aisée à faire, ni de butin plus abondant à attendre. Que Carthage prise, toute l'Afrique et la Sicile seront le prix de la victoire. Qu'au moins le souvenir d'une si belle expédition se perpétuera d'âge en âge, et triomphera de l'oubli des temps ; que de tous les peuples ils seront les seuls dont on dira qu'ils ont transporté chez leurs ennemis une guerre qu'ils ne pouvoient soutenir chez eux ; qu'ils ont en quelque sorte vaincu leurs vainqueurs, et assiégé leurs assiégeans. Qu'ils devoient donc entreprendre cette guerre avec autant de courage que de joie, puisqu'elle les comblera de biens s'ils sont vainqueurs, et de gloire s'ils sont vaincus.

CHAP. VI. Ce discours encourageoit les soldats ; mais une éclipse de soleil, survenue pendant qu'ils étoient en mer, les frappoit d'une crainte superstitieuse. *Agathocle* leur donnoit la raison de cette éclipse avec autant de soin qu'il s'étoit étendu sur les avantages de son expédition. Il leur disoit que *si elle avoit précédé leur départ, il la regarderoit comme un présage funeste pour eux ; mais que n'étant arrivée qu'après, elle ne menaçoit que ceux contre lesquels ils marchoient. Que les éclipses, dont la cause est d'ailleurs naturelle* (8), *annoncent toujours un changement dans l'état actuel des choses ; et que celle-ci étoit un présage certain que les malheurs de la Sicile et la prospérité de Carthage alloient également finir.* Après les avoir ainsi rassurés, il les fit consentir à mettre le feu à tous leurs vaisseaux, afin qu'ils fussent tous persuadés que n'ayant plus de ressource dans la fuite,

omnia, quâcumque ingredercntur, prosternerent, villas castellaque incenderent, obvius eis fuit cum xxx millibus Pœnorum Hanno: sed prœlio commisso, duo de Siculis, tria millia de Pœnis cum ipso duce cecidere. Hac victoria et Siculorum animi eriguntur, et Pœnorum franguntur. Agathocles, victis hostibus, urbes castellaque expugnat, prædas ingentes agit, hostium multa millia trucidat. Castra deinde quinto lapide a Carthagine statuit, ut damna carissimarum rerum, vastitatemque agrorum, et incendia villarum, de muris ipsius urbis specularentur. Interea ingens totâ Africâ deleti Pœnorum exercitus fama, occupatarumque urbium divulgatur. Stupor itaque omnes et admiratio incessit, unde tanto imperio tam subitum bellum, præsertim ab hoste jam victo; admiratio deinde paulatim in contemptum Pœnorum vertitur. Nec multò post, non Afri tantùm, verùm etiam urbes nobilissimæ novitatem sequutæ, ad Agathoclem defecere; frumentoque et stipendio victorem instruxere.

Cap. VII. His Pœnorum malis etiam deletus in Sicilia cum imperatore exercitus, velut quidam ærumnarum cumulus accessit. nam post profectionem a Sicilia Agathoclis, in obsidione Syracusarum Pœni segniores redditi, ab Antandro, fratre regis Agathoclis, occidione cæsi nuntiabantur. Itaque quum domi forisque eadem fortuna Carthaginiensium esset, jam non tributariæ tantùm ab his urbes, verùm etiam socii reges

il leur falloit vaincre ou mourir. Comme ils s'acageoient ensuite tous les endroits par où ils passoient, qu'ils brûloient les maisons de campagne et les châteaux, *Hannon* vint à leur rencontre avec trente mille Carthaginois. On livra bataille ; les Siciliens perdirent deux mille hommes, et les Carthaginois trois mille avec leur général. Cette victoire acheva de relever le courage des premiers, et d'abattre celui des autres. *Agathocle* vainqueur emporte les villes et les châteaux, fait un butin immense, égorge des milliers d'ennemis. Il assied ensuite son camp à cinq milles de Carthage, afin que des murs même de leur ville les Carthaginois vissent ruiner ce qu'ils avoient de plus précieux et de plus cher, dévaster leurs terres, incendier leurs maisons de campagne. Cependant la renommée publie par toute l'Afrique que l'armée des Carthaginois a été mise en pièces, et que leurs meilleures places ont été prises. Tout le monde s'étonne et admire comment il a pu se faire qu'un empire aussi puissant ait été si brusquement attaqué, sur-tout par un ennemi déjà vaincu. De la surprise on passe insensiblement au mépris des Carthaginois ; et peu après non-seulement les Africains, mais les villes les plus considérables se déclarent pour *Agathocle*, et lui fournissent des vivres et de l'argent.

Chap. VII. Pour comble de disgrace, l'armée Carthaginoise qui étoit en Sicile, y fut taillée en pièces : le général lui-même y périt. On rapportoit que les Carthaginois s'étant rallentis au siége de Syracuse, depuis le départ d'*Agathocle*, *Antandre*, frère du roi, en avoit fait un horrible carnage. Ainsi également malheureux et au-dedans et au-dehors, ils se virent abandonnés non-seulement de leurs villes tributaires, mais encore

cibant, amicitiarum jura non fide, sed successu ponderantes. Erat inter ceteros, rex Cyrenarum Aphellas, qui spe improbâ, regnum totius Africæ amplexus, societatem cum Agathocle per legatos junxerat; pactusque cum eo fuerat, ut Siciliæ illi, sibi Africæ imperium, victis Carthaginiensibus, cederet. Itaque quum ad belli societatem cum ingenti exercitu ipse venisset, Agathocles blando alloquio, et humili adulatione, quum sæpius simul cœnassent, adoptatusque filius ejus ab Aphella esset, incautum interficit; occupatoque exercitu ejus, iteratò Carthaginienses omnibus viribus bellum cientes, magno utriusque exercitûs sanguine, gravi prœlio superat. Hoc certaminis discrimine tanta desperatio illata Pœnis est, ut nisi in exercitu Agathoclis orta seditio fuisset, transiturus ad eum Bomilcar, rex Pœnorum, cum exercitu fuerit. Ob quam noxam in medio foro a Pœnis patibulo suffixus est; ut idem locus monumentum suppliciorum ejus esset, qui antè fuerat ornamentum honorum. Sed Bomilcar magno animo crudelitatem civium tulit; adeo ut de summa cruce, veluti de tribunali, in Pœnorum scelera concionaretur: objectans illis, nunc *Hannonem falsâ affectati regni invidiâ circumventum; nunc Giscons innocentis exsilium; nunc in Hamilcarem patruum suum tacita suffragia, quòd Agathoclem socium illis facere, quàm hostem maluerit.* Hæ quum in ma-

(9) Ou plutôt *Ophellas*.

des princes alliés qui régloient leur attachement sur la fortune et non sur la foi des traités. *Aphellas* (9), roi de Cyrène, l'un d'entr'eux, plein du fol espoir de se rendre maître de toute l'Afrique, avoit envoyé des députés à *Agathocle*, et conclu avec lui un traité par lequel ils devoient se céder mutuellement, après avoir défait les Carthaginois, l'un la Sicile, et l'autre l'Afrique. En conséquence il vint lui-même, à la tête d'une grande armée, se joindre à son allié. *Agathocle* le caresse, lui fait lâchement sa cour, l'invite souvent à sa table, parvient à lui faire adopter l'un de ses fils, et l'assassine ensuite. Il se saisit de son armée, et marchant encore contre les Carthaginois, qui avoient ramassé toutes leurs forces, il gagne sur eux une grande bataille, où il y eut de part et d'autre beaucoup de sang répandu. Cette défaite réduisit les Carthaginois à un tel désespoir, que sans une sédition qui s'éleva dans l'armée d'*Agathocle*, *Bomilcar*, leur chef, eût passé dans son camp avec le reste de ses troupes. En punition de ce perfide dessein, les Carthaginois le firent mettre en croix au milieu de leur place publique, afin que le même lieu qui avoit été le théâtre de sa gloire, devînt celui de son supplice et de son infamie. *Bomilcar* souffrit la cruauté de ses concitoyens avec une constance héroïque; du haut de la croix, ainsi que d'un tribunal, il déclama contre leurs différens crimes. Il leur reprocha, tantôt *la mort d'Hannon, que leur haine avoit faussement accusé d'avoir voulu se rendre Souverain; tantôt l'exil de l'innocent Gisco; tantôt enfin leurs délibérations secrètes contre son oncle Amilcar, parce qu'il avoit mieux aimé faire d'Agathocle un allié, qu'un ennemi de Carthage.* Après avoir ainsi exhalé

xima populi concione vociferatus esset, exspiravit.

Cap. VIII. Interea Agathocles, profligatis in Africa rebus, tradito Archagatho filio exercitu, in Siciliam recurrit; nihil actum in Africa existimans, si ampliùs Syracusæ obsiderentur. Nam post occisum Hamilcarem, Gisconis filium, novus eò a Pœnis missus exercitus fuerat. Statim igitur primo adventu ejus, Siciliæ urbes, auditis rebus quas in Africa gesserat, certatim se ei tradunt; atque ita pulsis e Sicilia Pœnis, totius insulæ imperium occupavit. In Africam deinde reversus, seditione militum excipitur. Nam stipendiorum solutio in adventum patris dilata a filio fuerat. Igitur ad concionem vocatos, blandis verbis permulsit: *Stipendia illis non a se flagitanda esse, sed ab hoste quærendà; communem victoriam, communem prædam futuram. Paulùm modò anniterentur, dum belli reliquiæ peraguntur, quum sciant, Carthaginem captam, spes omnium expleturam.* Sedato militari tumultu, interjectis diebus, ad castra hostium exercitum ducit: ibi inconsultiùs prœlium committendo, majorem partem exercitûs perdidit. Quum itaque in castra fugisset, versamque in se invidiam temere commissi belli videret, pristinamque offensam non dependi stipendii metueret; concubia nocte solus a castris cum Archagatho filio profugit. Quod ubi milites cognovere, haud secùs quàm si ab hoste capti es-

à haute voix son indignation devant un peuple immense, il expira.

CHAP. VIII. Cependant *Agathocle*, après avoir ruiné les forces de Carthage en Afrique, remit son armée à son fils *Archagathe*, et revole en Sicile, comptant pour rien tout ce qu'il avoit fait dans son expédition, tant que Syracuse seroit assiégée. Les Carthaginois, depuis la mort d'*Amilcar*, fils de *Giscon*, y avoient envoyé une nouvelle armée. A peine y fut-il arrivé, que toutes les villes de Sicile, qui avoient entendu parler de ses exploits en Afrique, s'empressèrent de se rendre à lui; ayant ainsi expulsé les Carthaginois de toute l'île, il en demeura seul maître. Il retourne en Afrique, où il trouve ses soldats mutinés, parce que son fils avoit renvoyé le paiement de leur solde à son arrivée. Il les assemble, et les appaise en leur parlant avec douceur : il leur dit *que ce n'est point de lui, mais de l'ennemi qu'ils doivent attendre leur paye; qu'ils partageront le butin ainsi que la victoire; qu'ils patientent seulement un peu jusqu'à la fin de la guerre, sachant que le pillage de Carthage comblera leurs desirs.* Il calma ses troupes par ce discours, et les mena quelques jours après à l'ennemi; mais ayant engagé une bataille inconsidérément, il en perdit la plus grande partie. Il se réfugia dans son camp; et comme il vit que sa défaite, suite de son imprudence, le rendoit odieux à ses soldats, et qu'il craignit qu'ils ne renouvellassent leurs anciennes plaintes au sujet de la solde qui n'avoit pas été payée, il se sauva au milieu de la nuit avec son fils *Archagathe*. Dès que ses soldats furent instruits de sa fuite, la terreur les saisit, comme s'ils étoient tombés entre les mains des Carthaginois. Ils s'é-

sent, trepidavere: *Bis se a rege suo in mediis hostibus relictos esse proclamantes; salutemque suam desertam ab eo esse, quorum ne sepultura quidem relinquenda fuerit.* Quum persequi regem vellent, a Numidis excepti, in castra revertuntur; comprehenso tamen reductoque Archagatho, qui a patre noctis errore discesserat. Agathocles autem navibus, quibus reversus a Sicilia fuerat, cum custodibus earumdem, Syracusas defertur. Exemplum flagitii singulare, rex exercitûs sui desertor, filiorumque pater proditor. Interim in Africa post fugam regis, milites pactione cum hostibus factâ, interfectis Agathoclis liberis, Carthaginiensibus se tradidere. Archagathus quum occideretur ab Archesilao, amico antea patris, rogavit eum *quidnam liberis ejus facturum Agathoclem putet, per quem ipse liberis careat?* Tunc respondit, *satis habere se, quòd superstites eos esse Agathoclis liberis sciat.* Post hæc Pœni ad persequendam belli reliquias, duces in Siciliam miserunt, cum quibus Agathocles pacem æquis conditionibus fecit.

LIBER XXIII.

Breviarium Capitum.

1 *Agathocles transit in Italiam adversus Bruttios, quorum origo et potentia paucis perstringitur.*

crioient *que leur roi les avoit abandonnés deux fois au milieu de leurs ennemis, et que celui qui auroit dû ne se séparer d'eux qu'après leur mort et leur inhumation, trahissoit même leurs vies par sa fuite.* S'étant mis à le poursuivre, ils furent rencontrés par les Numides, et obligés de regagner le camp. Ils prirent cependant et ramenèrent *Archagathe*, qui, dans l'obscurité de la nuit, s'étoit égaré et séparé de son père. Pour *Agathocle*, il se rendit à Syracuse sur les mêmes vaisseaux et avec les mêmes pilotes qui l'avoient ramené de Sicile. Par un exemple bien rare de lâche perfidie, on vit un roi déserter son armée, un père abandonner ses enfans. Cependant ses soldats en Afrique, après l'évasion de leur roi, égorgent ses fils, traitent avec les Carthaginois, et se rendent à eux. *Archagathe*, près de périr de la main d'*Archésilas*, autrefois ami de son père, lui demanda *comment il pensoit qu'Agathocle traiteroit les enfans d'un homme qui l'auroit privé des siens.* *Archésilas* lui répondit qu'*il lui suffisoit de savoir que ses enfans survivoient à ceux d'Agathocle.* Après ces événémens, les Carthaginois envoyèrent en Sicile de nouveaux généraux pour achever la guerre. *Agathocle* fit la paix avec eux à des conditions raisonnables.

LIVRE XXIII.

Sommaire des Chapitres.

Agathocle passe en Italie et attaque les Brutiens, dont on fait connoître en peu de mots l'origine et la puissance.

2 *Agathocles vi morbi expugnatus revertitur in Siciliam, ubi turbæ domesticæ, quæ uxorem et liberos Agathoclis in Ægyptum pellunt. Agathoclis obitus.*

3 *Pyrrhi Epirotæ bella et res gestæ, cùm in Sicilia, tùm in Italia.*

4 *Hieronis, Siciliæ Principis laudatissimi, dignitas et virtus.*

CAP. I. AGATHOCLES, rex Siciliæ, pacificatus cum Carthaginiensibus, partem civitatum, a se fiduciâ virium dissidentem, armis subegit. Dein quasi angustiis insulæ terminis clauderetur, cujus imperii partem primis incrementis ne speraverat quidem, in Italiam transcendit; exemplum Dionysii sequutus, qui multas civitates Italiæ subegerat. Primi igitur hostes illi Bruttii fuere, qui et fortissimi tùm, et opulentissimi videbantur, simul et ad injurias vicinorum prompti. Nam multas civitates Græci nominis Italiâ expulerant: auctores quoque suos Lucanos bello vicerant, et pacem cum his, æquis legibus fecerant. Tanta feritas animorum erat, ut nec origini suæ parcerent. Namque Lucani iisdem legibus liberos suos, quibus et Spartani, instituere soliti erant. Quippe ab initio pubertatis, in silvis inter pastores habebantur, sine ministerio servili, sine veste quam induerent, vel cui incubarent; ut a primis annis duritiæ parcimoniæque, sine ullo usu urbis, assuescerent. Cibus his præda venatica, potus, aut lactis,

(1) *Hieron II.*

2 *Il est forcé par une violente maladie de retourner en Sicile. Des troubles domestiques obligent sa femme et ses enfans de se retirer en Egypte. Sa mort.*
3 *Guerre de Pyrrhus, roi d'Epire. Ses succès et ses revers en Sicile et en Italie.*
4 *Elévation et vertus du célèbre Hiéron (a), roi de Sicile.*

CHAP. I. AGATHOCLE ayant fait sa paix avec les Carthaginois, soumit quelques-unes des villes qui, présumant de leurs forces, avoient quitté son parti. Ensuite, comme s'il se fût trouvé à l'étroit dans une île, dont il n'eût osé se flatter, dans ses premiers progrès, de conquérir une seule partie, il passe en Italie, suivant l'exemple de *Denys*, qui y avoit subjugué plusieurs peuples. Les premiers qu'il attaqua, furent les Bruttiens, qui paroissoient les plus braves, les plus puissans et les plus disposés à insulter leurs voisins. Ils avoient chassé de l'Italie plusieurs nations grecques, vaincu les Lucaniens dont ils descendoient, et fait la paix avec eux à des conditions raisonnables. Ils portoient la férocité jusqu'à ne point respecter les auteurs de leur origine. Les Lucaniens élevoient leurs enfans à la manière des Spartiates. Dès leur première jeunesse, ils les tenoient dans les bois parmi les bergers, sans esclaves pour les servir, sans habits pour se vêtir le jour, et sans couvertures pour passer la nuit, afin de les accoutumer de bonne heure à une vie dure et frugale, loin du commerce de la ville. Ils n'avoient d'autre nourriture que leur chasse, d'autre boisson que du lait ou de l'eau de fontaine. C'est ainsi qu'on les endurcissoit aux fatigues de la guerre. Cinquante d'entr'eux com-

aut fontium liquor erat. Sic ad labores bellicos indurabantur. Horum igitur ex numero quinquaginta primò ex agris finitimorum prædari soliti, confluente deinde multitudine, sollicitati prædâ, quum plures facti essent, infestas regiones reddebant. Itaque fatigatus querelis sociorum Dionysius, Siciliæ tyrannus, sexcentos Afros ad compescendos eos miserat, quorum castellum proditum sibi per Bruttiam mulierem, expugnaverunt; ibique civitatem, concurrentibus ad opinionem novæ urbis pastoribus, statuerunt; Bruttiosque se ex nomine mulieris vocaverunt. Primum illis cum Lucanis, originis suæ auctoribus, bellum fuit. Quâ victoriâ erecti, quum pacem æquo jure fecissent, ceteros finitimos armis subegerunt; tantasque opes brevi consequuti sunt, ut perniciosi etiam regibus haberentur. Denique Alexander, rex Epiri, quum in auxilium Græcarum civitatum, cum magno exercitu, in Italiam venisset, cum omnibus copiis ab his delectus est. Quare feritas eorum successu felicitatis incensa, diu terribilis finitimis fuit. Ad postremum imploratus Agathocles, spe ampliandi regni, e Sicilia in Italiam trajecit.

Cap. II. Principio adventûs ejus opinione concussi, legatos ad eum, societatem amicitiamque petentes, miserunt. Quos Agathocles ad cœnam invitatos, ne exercitum trajici viderent, in posterum statutâ his die, conscensis navibus frustratus est. Sed fraudis haud lætus eventus fuit: siquidem reverti eum in Siciliam, interjectis paucis diebus,

mencèrent par piller les terres voisines. Leur nombre ayant grossi depuis par la multitude de ceux que le désir du butin attiroit auprès d'eux, ils infestoient des provinces entières. *Denys*, tyran de Sicile, lassé des plaintes de ses alliés, avoit envoyé un corps de six cents Africains pour contenir ces bandits. Ces derniers surprirent leur camp par la trahison d'une certaine *Bruttia*, bâtirent dans le même lieu une ville qui fut bientôt peuplée par le concours des bergers que le bruit de ce nouvel établissement attira de tous côtés, et s'appellèrent Bruttiens, du nom de cette femme. Leur première guerre fut contre les Lucaniens, leurs pères. Animés par la victoire qu'ils remportèrent, après avoir fait une paix honorable avec eux, ils soumirent leurs autres voisins, et devinrent bientôt si puissans, qu'ils étoient redoutables aux rois mêmes. *Alexandre*, roi d'Epire, étant venu en Italie au secours des villes grecques, à la tête d'une grande armée, fut exterminé par eux avec toutes ses forces. Devenus plus féroces par tant de succès, ils furent long-temps la terreur des nations voisines. Enfin *Agathocle*, auquel on eut recours, passa de Sicile en Italie, dans l'espoir d'étendre sa domination.

CHAP. II. Dès que les Bruttiens surent qu'il se disposoit à marcher contre eux, ils lui envoyèrent des députés pour lui demander son alliance et son amitié. *Agathocle*, pour qu'ils ne voient point partir ses troupes, les fait souper avec lui, renvoie leur audience au lendemain, s'embarque et les joue. Mais sa fraude ne fut pas heureuse, car quelques jours après il fut forcé de repasser en Sicile, ayant été saisi d'un rhumatisme universel qui excita dans toutes les parties de son corps les plus cruelles convul-

vis morbi coëgit, quo toto corpore comprehensus, per omnes nervos articulosque humore pestifero grassante, velut intestino singulorum membrorum bello impugnabatur. Ex qua desperatione belluin inter filiuni nepotemque ejus, regnum jam quasi mortui vindicantes, oritur : occiso filio, regnum nepos occupavit. Igitur Agathocles, quum morbi cura, et ægritudo graviores essent, et inter se alterum alterius malo cresceret; desperatis rebus, uxorem suam Texenam, genitosque ex ea duos parvulos, cum omni pecunia, et familia, regalique instrumento, quo præter illum nemo regum ditior fuit, navibus impositos Ægyptum, unde uxorem acceperat, remittit; timens ne prædonem regni sui, hostem paterentur. Quamquam uxor diu, ne ab ægro divelleretur, deprecata est, ne discessus suus adjungi nepotis parricidio posset; et tam cruentè hæc deseruisse virum, quàm ille impugnasse avum videretur : *Nubendo se non prosperæ tantùm, sed omnis fortunæ inisse societatem : nec invitam periculo spiritus sui empturam, ut extremos viri spiritus exciperet; et exsequiarum officium, in quod profectâ se, nemo sit successurus, obsequio debitæ pietatis impleret.* Discedentes parvuli, flebili ululatu amplexi patrem tenebant. Ex altera parte uxor maritum, non ampliùs visura, osculis fatigabat. Nec minus senis lacrymæ miserabiles erant. Flebant hi morientem patrem; ille exsules liberos : hi discessu suo solitudinem patris, ægri senis : ille in spem regni susceptos relinqui in egestate

sions. On crut son mal incurable ; ensorte que son fils et son petit-fils armèrent l'un contre l'autre, et se disputèrent son trône comme s'il eût été déjà mort. Le fils ayant été tué, le petit-fils s'empara de l'empire. *Agathocle*, dont la maladie et le chagrin croissoient tous les jours et s'aigrissoient l'un par l'autre, se voyant sans espoir, fait embarquer *Texène*, son épouse, et deux petits enfans qu'il avoit eus d'elle, ses trésors, ses domestiques et tous ses effets, lesquels étoient plus riches que ceux d'aucun roi, et les envoie en Egypte, pays de sa femme, craignant que l'usurpateur de son royaume ne traitât les siens en ennemi. *Texène* le pria long-temps de ne pas la séparer d'un époux malade, de crainte qu'on ne regardât son départ du même œil que le parricide de son petit-fils, et qu'on ne les accusât d'être également dénaturés, l'une en abandonnant son mari, et l'autre en se déclarant contre son aïeul. Elle lui dit *qu'en se mariant avec lui elle avoit contracté l'obligation de partager sa mauvaise comme sa bonne fortune ; et qu'elle achèteroit avec joie, au prix de sa vie, la consolation de recevoir le dernier soupir de son époux, de lui rendre les derniers honneurs, et de remplir par-là un devoir dont personne ne s'acquitteroit lorsqu'elle seroit partie.* Les enfans, au moment de la séparation, tiennent leur père embrassé en jettant des cris lamentables ; la femme accable de baisers un époux qu'elle ne doit plus revoir ; les larmes du vieillard ne sont pas moins attendrissantes. Les enfans pleurent sur la mort prochaine de leur père, le père sur l'exil de ses enfans ; ceux-là gémissent d'abandonner un vieillard malade à une triste solitude, celui-ci de laisser dans l'indigence une

lugebat. Inter hæc regia omnis, assistentium fletibus tam crudelis discidii impleta, resonabat. Tandem finem lacrymis necessitas profectionis imposuit, et mors regis proficiscentes filios insequuta est. Dum hæc aguntur, Carthaginienses, cognitis quæ in Sicilia agebantur, occasionem totius insulæ occupandæ datam sibi existimantes, magnis viribus eò trajiciunt; multasque civitates subigunt.

Cap. III. Eo tempore et Pyrrhus adversùs Romanos bellum gerebat; qui implorátus a Siculis in auxilium, sicuti dictum est, quum Syracusas venisset, multasque civitates subegisset, rex Siciliæ, sicut Epiri appellatur. Quarum rerum felicitate lætus, Heleno filio Siciliæ, velut avitum (nam susceptus ex filia Agathoclis regis erat) Alexandro autem Italiæ regnum destinat. Post hæc, multa secunda prœlia cum Carthaginiensibus facit. Interjecto deinde tempore, legati ab Italicis sociis venere, nuntiantes, *Romanis resisti non posse, deditionemque futuram, nisi subveniat.* Anxius tam ambiguo periculo, incertusque quid ageret, vel quibus primùm subveniret, in utrumque pronus consultabat. Quippe instantibus hinc Carthaginiensibus, inde Romanis, periculosum videbatur exercitum in Italiam non trajicere: periculosius, a Sicilia deducere; ne aut illi non latâ ope, aut hi deserti amitterentur. In hoc æstu periculorum, tutissimus portus consiliorum visus est, omnibus viribus decernere in Sicilia; et profligatis Carthaginiensibus, victorem exercitum

famille née pour le trône. Cependant le palais retentit des pleurs de tous ceux qui sont les témoins d'une séparation aussi cruelle. Enfin la nécessité du départ fit cesser les larmes, et la mort du roi suivit de près l'éloignement de ses fils. Sur ces entrefaites, les Carthaginois, instruits de ce qui se passoit en Sicile, et jugeant l'occasion favorable pour se rendre maîtres de toute l'île, y passent avec de grandes forces, et prennent plusieurs villes.

CHAP. III. *Pyrrhus* faisoit alors la guerre aux Romains. Les Siciliens, comme nous l'avons vu, l'ayant appellé à leur secours, il vint à Syracuse, s'empara de plusieurs villes, et joignit au nom de roi d'Epire celui de roi de Sicile. Dans la joie de ces succès, il destina à son fils *Hélénus* le royaume de Sicile comme un bien qui lui venoit de son aïeul, (car il avoit eu cet enfant d'une fille d'*Agathocle*), et à son fils *Alexandre* celui d'Italie. Il remporta depuis plusieurs victoires sur les Carthaginois. Quelque temps après, il reçut des députés de ses alliés d'Italie, qui lui annoncèrent qu'*ils étoient hors d'état de résister aux Romains, et qu'ils seroient forcés de se rendre à eux, s'il ne venoit à leur secours.* Dans cette circonstance critique et inquiétante, il ne sut d'abord quel parti prendre, ni à qui fournir le premier secours. Egalement porté à aider les uns et les autres, il délibéra. Pressé d'un côté par les Carthaginois, et de l'autre par les Romains, il lui paroissoit dangereux de ne point faire passer son armée en Italie, et plus dangereux encore de la tirer de la Sicile; il craignoit de perdre les uns en ne leur portant pas du secours, et les autres en les abandonnant. Après avoir long-temps flotté dans ces irrésolutions,

transponere in Italiam. Itaque conserto prœlio, quum superior fuisset, quoniam tamen a Sicilia abiret, pro victo fugere visus est, ac propterea socii ab eo defecerunt; et imperium Siciliæ tam citò amisit, quàm facilè quæsierat. Sed nec in Italia meliore felicitate usus, in Epirum revertitur. Admirabilis utriusque rei casus, in exemplum fuit. Nam sicut antè secunda fortuna, rebus supra vota fluentibus, Italiæ Siciliæque imperium, et tot de Romanis victorias adstruerat; ita nunc adversa, velut in ostentationem fragilitatis humanæ, destruens quæ cumulaverat, Siciliensi ruinæ naufragium maris, et fœdam adversùs Romanos pugnam, turpemque ab Italia discessum adjecit.

Cap. IV. Post profectionem a Sicilia Pyrrhi, magistratus Hiero creatur; cujus tanta moderatio fuit, ut consentiente omnium civitatum favore, dux adversùs Carthaginienses primùm, mox rex crearetur. Hujus futuræ majestatis, ipsa infantis educatio quasi prænuntia fuit; quippe genitus erat patre Hierocle, nobili viro, cujus origo a Gelone, antiquo Siciliæ tyranno, manabat: sed maternum illi genus sordidum, atque adeo pudibundum fuit. Nam ex ancilla natus, ac propterea a patre velut dehonestamentum generis, expositus fuerat. Sed parvulum, et humanæ opis egentem, apes, congesto circa jacentem melle, multis diebus aluêre. Ob quam rem responso aruspicum admonitus pater, qui regnum infanti portenti

et pesé ces divers dangers, il juge que le parti le plus sûr est de combattre en Sicile les Carthaginois avec toutes ses forces, et de transporter son armée victorieuse en Italie après les avoir terrassés. Il donne une bataille et la gagne : cependant comme il quitte la Sicile, on prend sa retraite pour une fuite et un aveu de sa défaite ; il est abandonné de ses alliés, et il perd la Sicile en aussi peu de temps qu'il l'a conquise. N'ayant pas été plus heureux en Italie, il retourne en Épire. Il fut tour à tour un exemple étonnant des faveurs et des disgraces de la fortune. Tant qu'elle lui sourit, ses succès passent ses desirs ; à l'empire de la Sicile il joint celui de l'Italie, et triomphe mille fois des Romains ; mais lorsqu'elle lui devient contraire, elle semble se plaire à faire éclater en lui la fragilité des choses humaines, et à détruire son propre ouvrage. Il perd la Sicile, fait naufrage sur mer, est battu par les Romains, et chassé honteusement de l'Italie.

CHAP. IV. *Pyrrhus* parti de Sicile, *Hiéron* est créé magistrat. Sa modération lui ayant gagné la faveur de toutes les villes, il est d'abord placé d'une voix unanime à la tête des troupes contre les Carthaginois, et bientôt après sur le trône. La manière merveilleuse dont il fut nourri dès le berceau, parut annoncer qu'il étoit destiné au rang suprême. Il étoit fils d'*Hiérocle*, homme d'un sang illustre, issu de *Gélon*, ancien tyran de Sicile : mais du côté de sa mère son origine étoit basse et même honteuse. Son père l'ayant eu d'une servante, le fit exposer comme l'opprobre de sa maison. Ainsi abandonné en naissant, et destitué de tout secours humain, il fut nourri plusieurs jours du miel que des

canebant, parvulum recolligit, omnique studio ad spem majestatis, quæ promittebatur, instituit. Eidem in ludo inter coæquales discenti, lupus tabulam, in turba puerorum repentè conspectus, eripuit. Adolescenti quoque, prima bella ineunti, aquila in clypeo, noctua in hasta consedit. Quod ostentum, et consilio cautum, et manu promptum, regemque futurum significabat. Denique adversùs provocatorem sæpe pugnavit, semperque victoriam reportavit. A Pyrrho rege multis militaribus donis donatus est. Pulchritudo ei corporis insignis, vires quoque in homine admirabiles fuere : in alloquio blandus, in negotio justus, in imperio moderatus : prorsus ut nihil ei regium deesse, præter regnum, videretur.

(2) Ce que débite ici *Justin* sur *Hiéron* est un conte puérile et absurde.

LIBER XXIV.

Breviarium Capitum.

1 *Græciæ civitates aliæ in alias assurgunt.*

2 *Ptolemæi Macedonis in sororem Arsinoën conspiratio.*

3 *Incestuosæ Ptolemæi et Arsinoës nuptiæ, tragicis casibus solvuntur.*

4 *Gallorum, qui Ptolemæum vicerunt et interfecerunt, in Macedoniam irruptio.*

5 *Quo stratagemate Ptolemæum aggressi sint,*

abeilles amassèrent autour de lui. Son père, instruit par les Aruspices que c'étoit un présage que cet enfant régneroit un jour, le reprend chez lui, et s'applique à lui donner une éducation digne de la suprême élévation qui lui étoit promise. Etant dans une école avec des enfans de son âge, un loup qui parut tout-à-coup au milieu d'eux, lui emporta sa tablette (2). Lorsque dans sa jeunesse il fit ses premières armes, un aigle vint se percher sur son bouclier, et une chouette sur sa lance; ce qui présageoit qu'il seroit à la fois prudent et brave, et qu'il parviendroit à l'empire. Il combattit tous ceux qui le défièrent, et fut toujours vainqueur. Il reçut de *Pyrrhus* plusieurs récompenses militaires. Il étoit admirablement bien fait, d'une force plus qu'ordinaire; plein de douceur dans la société, d'équité dans les affaires, et de modération dans l'administration publique; il avoit toutes les qualités royales; et il ne lui manquoit que la couronne.

LIVRE XXIV.

Sommaire des Chapitres.

1 *Les villes de la Grèce s'élèvent les unes contre les autres.*

2 *Ptolémée, roi de Macédoine, conspire contre Arsinoé, sa sœur.*

3 *Suites tragiques des noces incestueuses de Ptolémée et d'Arsinoé.*

4 *Les Gaulois qui défirent et tuèrent Ptolémée, font une irruption dans la Macédoine.*

5 *Détour qu'ils prennent pour lui déclarer la*

et oppresserint. Macedonum luctus et instauratio.

6 *Alia Gallorum, Brenno Duce; in Græciam expeditio; et de spoliatione Delphici templi consilium. Hujus templi et oraculi descriptiones.*

7 *Brenni et aliorum consultatio, de templi oppugnatione; et hortatio ad milites.*

8 *Oppugnatio irrita, et clades Gallici exercitûs, Brenno interfecto.*

Cap. I. Dum hæc in Sicilia geruntur, interim in Græcia dissidentibus inter se bello Ptolemæo Cerauno, et Antiocho, et Antigono, regibus; omnes ferme Græciæ civitates, ducibus Spartanis, velut occasione datâ, ad spem libertatis erectæ, missis invicem legatis, per quos in societatis fœdera alligarentur, in bellum prorumpunt: et, ne cum Antigono, sub cujus regno erant, bellum cepisse viderentur, socios ejus Ætolos aggrediuntur, causas belli prætendentes, quòd consensu Græciæ sacratum Apollini Cirrhæum campum, per vim occupassent. Huic bello ducem deligunt Arean; qui adunato exercitu, urbes, sataque in his campis posita, depopulatur: quæ auferri non poterant, incendit. Quod quum e montibus conspicati Ætolorum pastores essent, congregati admodum quingenti, sparsos hostes, ignorantesque quanta manus esset, quoniam conspectum illis metus et incendiorum fumus abstulerat, consectantur, trucidatisque admodum novem millibus, prædones in fugam verterunt. Reparantibus deinde Spar-

guerre et pour l'accabler. Consternation des Macédoniens : ils se relèvent de leur chûte.

6 *Une autre armée Gauloise, commandée par Brennus, se répand dans la Grèce. Elle forme le dessein de piller le temple de Delphes. Description de ce temple ; son Oracle.*

7 *Brennus délibère avec les autres généraux sur l'attaque du temple : il anime ses troupes.*

8 *Assaut inutile : Brennus y perd son armée et la vie.*

CHAP. I. TANDIS que cela se passe en Sicile, presque toutes les villes grecques, les Spartiates à leur tête, profitant des divisions qui régnoient entre les princes *Ptolémée Céraune*, *Antiochus* (1) et *Antigone*, comme d'une occasion favorable pour recouvrer leur liberté, s'envoient mutuellement des députés pour former une confédération, et courent de concert aux armes. Pour ne point paroître agir contre *Antigona*, leur Souverain (2), elles les tournent contre les Etoliens, ses alliés, sous prétexte qu'ils s'étoient emparés à main armée du champ de Cirrhé (3), que la Grèce, d'un commun accord, avoit consacré à *Apollon*. *Aréas*, qu'elles choisissent pour chef, rassemble les troupes, saccage les villes, dévaste les campagnes, et brûle ce qu'il ne peut emporter. Les bergers d'Etolie, voyant ces désordres du haut de leurs montagnes, s'assemblent au nombre d'environ cinq cents hommes, tombent sur ces brigands épars qui ignoroient quelles étoient leurs forces, parce que la terreur et la fumée de l'incendie les déroboit à leur vue,

(1) *Soter*.

(2) Il étoit maître de plusieurs villes de la Grèce et du Péloponèse.

(3) Situé le long du golfe de Corinthe.

tanis bellum, auxilium multæ civitates negaverunt, existimantes, dominationem eos, non libertatem Græciæ, quærere. Interea inter reges bellum finitur : nam Ptolemæus, pulso Antigono, quum regnum totius Macedoniæ occupasset, pacem cum Antiocho facit; affinitatemque cum Pyrrho, datâ ei in matrimonium filiâ suâ, jungit.

Cap. II. Exinde externo metu deposito, impium et facinorosum animum ad domestica scelera convertit, insidiasque Arsinoë sorori suæ instruit; quibus et filios ejus vitâ, et ipsam Cassandreæ urbis possessione privaret. Primus ei dolus fuit, simulato amore, sororis matrimonium petere; aliter enim ad sororis filios, quorum regnum occupaverat, quàm concordiæ fraude pervenire non poterat. Sed nota scelerata Ptolemæi voluntas sorori erat. Itaque non credenti, mandat, *Velle se cum filiis ejus regni consortium jungere; cum quibus non ideo se armis contendisse, quoniam eripere his regnum, sed quòd id facere sui muneris vellet. In hoc mitteret arbitrum jurisjurandi; quo præsente apud deos patrios, quibus vellet, obsecrationibus se obligaret.* Incerta Arsinoë quid ageret : si mitteret, decipi perjurio : si non mitteret, provocare rabiem fraternæ crudelitatis timebat. Itaque plus liberis, quàm sibi timens, quos matrimonio suo protecturam se arbitrabatur, mittit ex amicis suis Chodionem; quo perducto in sanctissimum Jovis templum, veterrimæ

(4) *Antigona*, c'étoit sa belle-fille.
(5) Ville maritime de Macédoine.

en égorgent à-peu-près neuf mille, et mettent le reste en fuite. Les Spartiates renouvellant ensuite la guerre, plusieurs villes refusèrent de leur fournir du secours, persuadés qu'ils cherchoient plutôt à asservir la Grèce, qu'à rompre ses fers. Cependant les trois rois posent les armes. *Ptolémée*, après l'expulsion d'*Antigone*, s'empare de toute la Macédoine, fait la paix avec *Antiochus*, et s'allie avec *Pyrrhus*, en lui donnant sa fille (4) en mariage.

Chap. II. N'ayant plus rien à craindre au-dehors, son ame impie et née pour les forfaits, médite des crimes domestiques. Il dispose de secrets ressorts contre *Arsinoé*, sa sœur, pour ôter la vie à ses enfans, et la dépouiller elle-même de la ville de Cassandrée (5). Le premier piége qu'il lui tend, c'est de feindre un violent amour pour elle, et de la rechercher en mariage. Après avoir usurpé les états de ses neveux, il ne pouvoit parvenir jusqu'à eux que par une réconciliation simulée. *Arsinoé* connoissoit le caractère noir de son frère. *Ptolémée*, voyant sa défiance, lui fait dire qu'*il veut partager son trône avec ses enfans; qu'il n'a point pris les armes contre eux pour les priver de leurs Etats, mais pour qu'ils les tinssent de sa main; qu'elle lui envoye un homme de confiance pour recevoir le serment qu'il est prêt à lui faire à la face des Dieux de leur famille; dans la forme qu'elle exigera. Arsinoé* balance sur le parti qu'elle doit prendre. Elle craint, en lui envoyant quelqu'un, d'être la dupe d'un parjure, et en le refusant, d'allumer la fureur cruelle de son frère. Moins inquiète sur sa vie que sur celle de ses enfans, qu'elle croit assurer par son mariage, elle se détermine à envoyer *Chodion*, l'un de ses amis. *Ptolémée* le conduit dans un

Macedonum religionis, Ptolemæus sumptis in manus altaribus, contingens ipsa simulacra et pulvinaria deorum, inauditis ultimisque exsecrationibus adjurat, *Se sincerâ fide matrimonium sororis petere; nuncupaturumque se eam reginam; neque in contumeliam ejus se aliam uxorem, aliosve, quàm filios ejus liberos habiturum.* Arsinoë postquam et spe impleta est, et metu soluta, ipsa cum fratre colloquitur; cujus vultus, et blandientes oculi, quum fidem non minorem, quàm jusjurandum promitterent, reclamante Ptolemæo filio *fraudem subesse*, in matrimonium fratris concedit:

Cap. III. Nuptiæ magno apparatu, lætitiâque omnium celebrantur. Ad concionem quoque vocato exercitu, capiti sororis diadema imponit, reginamque eam appellat. Quo nomine in lætitiam effusa Arsinoë, quia quod morte Lysimachi prioris mariti amiserat, recepisset, ultro virum in urbem suam Cassandream invitat, cujus urbis cupiditate fraus struebatur. Prægressa igitur virum, diem festum urbi in adventum ejus indicit; domos, templa, ceteraque omnia exornari jubet: aras ubique hostiasque disponi; filios quoque suos Lysimachum sexdecim annos natum, Philippum triennio minorem, utrumque formâ insignem, coronatos occurrere jubet. Quos Ptolemæus ad celandam fraudem, cupidè et ultra modum veræ affectionis amplexus, osculis [illegible] fatigat. Ubi ad portam ventum est, occupari arcem jubet; pueros interfici. Qui quum ad matrem

temple de *Jupiter*, lieu de tout temps révéré des Macédoniens. Il porte la main sur les autels, sur les simulacres et les coussins des Dieux, et jure dans les termes les plus forts et les plus sacrés, *que c'est de bonne foi qu'il demande à épouser sa sœur; qu'il lui donnera le nom de reine, et qu'il ne lui fera point l'outrage de reconnoître d'autre femme qu'elle, ni d'autres enfans légitimes que les siens. Arsinoé*, rassurée et pleine d'espoir, a elle-même une conférence avec son frère. Son front ouvert et la tendresse apparente qu'elle apperçoit dans ses yeux, venant à l'appui de ses sermens, elle l'épouse, malgré l'opposition de *Ptolémée*, son fils, qui s'écrie qu'*elle est trompée*.

CHAP. III. Les noces se célèbrent avec la plus grande magnificence et une joie universelle. *Ptolémée* assemble son armée, pose en sa présence le diadême sur le front de sa sœur et l'appelle reine. *Arsinoé*, ravie de recouvrer un titre qu'elle avoit perdu par la mort de *Lysimaque*, son premier mari, invite avec empressement son nouvel époux à venir dans sa ville de Cassandrée, en vue de laquelle il avoit ourdi cette trame. Elle devance son mari, ordonne qu'on fête le jour de son entrée, qu'on décore les maisons, les temples et tous les autres édifices publics, qu'on dresse par-tout des autels, et qu'on prépare des victimes. Elle envoie au-devant de lui ses enfans *Lysimaque* et *Philippe*, l'un âgé de seize ans, l'autre de treize, tous les deux d'une beauté rare, et la couronne en tête. *Ptolémée*, pour voiler sa fraude, les embrassé avec les dehors d'une tendresse trop vive pour être sincère, et les fatigue long-temps de ses baisers. Arrivé aux portes de la ville, il commande qu'on se saisisse de la citadelle et qu'on égorge ces en-

confugissent, in gremio ejus, inter ipsa oscula trucidantur. Proclamante Arsinoë, quòd tantum nefas aut nubendo, aut post nuptias contraxisset, pro filiis sæpe se percussoribus obtulit : frequenter corpore suo puerorum corpora amplexata protexit; vulneraque excipere, quæ liberis intendebantur, voluit. Ad postremum etiam spoliata funeribus filiorum, scissâ veste, et crinibus sparsis, cum duobus servulis ex urbe protracta, Samothraciam in exsilium abiit; eo miserior, quòd mori cum filiis ei non licuit. Sed nec Ptolemæo inulta scelera fuerunt. Quippe diis immortalibus tot perjuria, et tam cruenta parricidia vindicantibus, brevi pòst a Gallis spoliatus regno, captusque, vitam ferro, ut meruerat, amisit.

Cap. IV. Namque Galli abundanti multitudine, quum eos non caperent terræ quæ genuerant, trecenta millia hominum ad sedes novas quærendas, velut ver sacrum miserunt. Ex his portio in Italiâ consedit, quæ et urbem Romanam captam incendit; et portio Illyricos sinus, ducibus avibus (nam augurandi studio Galli præter ceteros callent) per strages Barbarorum penetravit, et in Pannonia con-

(6) Isle de la mer Egée.

(7) Le texte ajoute *velut ver sacrum* : voici ce que c'étoit que ce printemps sacré. Toutes les fois qu'il arrivoit que le nombre des citoyens d'une ville multiplioit à tel point que le pays ne pouvoit plus les nourrir, on en faisoit sortir autant d'hommes qu'il en naissoit durant le cours de toute une année, et après les avoir consacrés à quelque Dieu, on leur donnoit des armes, avec ordre d'aller chercher de nouvelles habitations.

fans. Ceux-ci se réfugient vers leur mère, et sont massacrés entre ses bras et sur son sein. *Arsinoé* demande en s'écriant quel crime elle a commis en se mariant ou depuis son mariage? elle s'offre aux assassins à la place de ses enfans; elle les embrasse, les couvre de son corps, et s'expose elle-même aux coups qu'on leur porte. Enfin, privée même de la consolation de leur rendre les derniers devoirs, ses vêtemens déchirés, les cheveux épars, traînée hors de la ville avec deux esclaves, elle s'exile dans la Samothrace (6). Les crimes de *Ptolémée* ne demeurèrent pas impunis. Les Dieux vengèrent tant de parjures et de si noirs parricides par la main des Gaulois, qui l'ayant bientôt après dépouillé de ses états et fait prisonnier, le firent périr par le fer comme il l'avoit mérité.

CHAP. IV. La Gaule, surchargée du nombre prodigieux de ses enfans, et ne pouvant suffire à les nourrir, en envoya (7) trois cent mille chercher de nouvelles habitations. Une partie prit et brûla la ville de Rome, et s'établit en Italie; l'autre, guidée par le vol des oiseaux (car de tous les peuples les Gaulois sont les plus attachés à la science augurale) pénétra dans l'Illyrie, en mettant en pièces les Barbares qui se trouvoient sur son passage, et se fixa dans la Pannonie (8), nation dure, hardie et guerrière; elle franchit la cime impraticable des Alpes, ces lieux que la rigueur du froid avoit rendus jusqu'alors inaccessibles à tout autre qu'à *Hercule*, qui étonna

On croyoit que le Dieu auquel on les consacroit avoit un soin particulier et d'eux et de leurs affaires. *Note du P. Cantel. trad. par le traducteur anonyme du Port-Royal.*

(8) Pays de l'ancienne Germanie. C'est aujourd'hui une partie de la Hongrie.

sedit : gens aspera, audax, bellicosa, quæ prima post Herculem, cui ea res virtutis admirationem et immortalitatis fidem dedit, Alpium invicta juga, et frigore intractabilia loca transcendit. Ibi domitis Pannoniis, per multos annos cum finitimis varia bella gesserunt. Hortante deinde successu, divisis agminibus, alii Græciam, alii Macedoniam, omnia ferro proterentes, petivere. Tantusque terror Gallici nominis erat, ut etiam regem non lacessiti, ultro pacem ingenti pecunia mercarentur. Solus rex Macedoniæ Ptolemæus, adventum Gallorum intrepidus audivit; hisque cum paucis et incompositis, quasi bella non difficilius, quàm scelera patrarentur, parricidiorum furiis agitatus, occurrit. Dardanorum quoque legationem, viginti millia armatorum in auxilium offerentem, sprevit; additâ insuper contumeliâ; *Actum de Macedonia* dicens, *si quum totem Orientem soli domuerint, nunc in vindictam finium Dardanis egeant; milites se habere filios eorum, qui sub Alexandro rege stipendia, toto orbe terrarum victores, fecerint.* Quæ ubi Dardano regi nuntiata sunt, inclytum illud Macedoniæ regnum brevi, immaturi juvenis temeritate, casurum dixit.

Cap. V. Igitur Galli, duce Belgio, ad tentandos Macedonum animos, legatos ad Ptolemæum mittunt, offerentes pacem, si emere velit; sed Ptolemæus inter suos, belli metu pacem Gallos petere gloriatus est. Nec minùs ferociter se legatis, quàm inter amicos jactavit; *Aliter se pacem daturum negantis*,

l'univers par tant de courage, et fut regardé comme un Dieu. Après avoir dompté les Pannoniens, ils firent différentes guerres contre leurs voisins pendant plusieurs années. Animés par le succès, ils se divisent en deux corps d'armée, et marchent les uns vers la Grèce, les autres vers la Macédoine, laissant par-tout des traces sanglantes de leur férocité. Le nom Gaulois inspira tant de terreur, que les rois mêmes qu'ils n'attaquoient pas, s'empressoient d'acheter d'eux la paix à grand prix. Le seul *Ptolémée* apprit leur arrivée de sang froid. Poussé par les furies vengeresses de ses parricides, il va à leur rencontre avec une poignée de gens marchant en désordre, comme s'il étoit aussi facile de faire des guerres que de commettre des crimes. Il dédaigne un secours de vingt mille hommes que les Dardaniens lui font offrir, et joignant l'insulte aux refus, il répond à leurs envoyés, *que la Macédoine seroit perdue, si, après avoir soumis seule tout l'Orient, elle avoit besoin des Dardaniens pour défendre ses frontières; qu'il a pour soldats les enfans de ceux qui avoient servi sous Alexandre, et conquis avec lui tout l'univers.* Le roi Dardanien ayant appris cette réponse, dit que cette fameuse Macédoine, entre les mains de ce jeune téméraire, ne tarderoit pas à s'écrouler.

CHAP. V. Les Gaulois, commandés par *Bolgius*, voulant sonder les dispositions des Macédoniens, envoient des députés à *Ptolémée*, et lui font offrir la paix, s'il veut l'acheter. Ce prince a la vanité de dire au milieu de sa cour, que les Gaulois ne demandent ainsi la paix que parce qu'ils craignent la guerre. Il parle avec la même arrogance aux députés, leur disant *qu'ils ne doivent point attendre de paix, s'ils ne donnent*

nisi principes suos obsides dederint, et armâ tradiderint. Non enim fidem se nisi inermibus habiturum. Renuntiatâ legatione, risere Galli, undique acclamantes, *Brevi sensurum, sibi an illi consulentes, pacem obtulerint.* Interjectis diebus, prœlium conseritur, victique Macedones cæduntur. Ptolemæus multis vulneribus saucius capitur: caput ejus abputatum, et lanceâ fixum, totâ acie ad terrorem hostium circumfertur. Paucos ex Macedonibus fuga servavit: ceteri aut capti, aut occisi. Hæc quum nuntiata per omnem Macedoniam essent, portæ urbium clauduntur; luctu omnia replentur: nunc orbitatem amissorum filiorum dolebant; nunc excidia urbium metuebant: nunc Alexandri, Philippique regum suorum nomina, sicuti numina, in auxilium vocabant: *Sub illis se non solùm tutos, verùm etiam victores orbis terrarum extitisse; ut tuerentur patriam suam, quam gloriâ rerum gestarum cœlo proximam reddidissent; ut opem afflictis ferrent, quos furor et temeritas Ptolemæi regis perdidisset*, orabant. Desperantibus omnibus, non vota agendum, Sosthenes unus de Macedoniæ principibus, ratus, contractâ juventute, et Gallos victoriâ exsultantes compescuit; et Macedoniam ab hostili populatione defendit. Ob quæ virtutis beneficia, multis nobilibus regnum Macedoniæ affectantibus, ignobilis ipse præponitur; et quum rex ab exercitu appellatus esset, ipse non in regis, sed ducis nomen jurare milites compulit.

leurs chefs en ôtages, et s'ils ne livrent leurs armes ; qu'il ne se fera à eux que lorsqu'il les verra désarmés. Les députés ayant fait leur rapport, les Gaulois en rient, et mille voix s'écrient qu'*on lui fera bientôt sentir si, en lui offrant la paix, ils ont eu en vue leurs intérêts ou les siens.* Quelques jours après, on livre bataille, et les Macédoniens sont taillés en pièces. Ptolémée couvert de blessures est fait prisonnier. On lui coupe la tête, on l'attache au bout d'une lance, et on la promène sur tout le champ de bataille, pour épouvanter l'ennemi. Quelques Macédoniens trouvèrent leur salut dans la fuite ; le reste fut pris ou tué. Cette nouvelle s'étant répandue dans toute la Macédoine, on ferme les portes des villes, et la consternation est générale. Ici l'on pleure des enfans moissonnés par le fer ; là, on craint la ruine des villes. On invoque les noms de *Philippe* et d'*Alexandre* comme ceux des divinités tutélaires de la Macédoine. On s'écrie que *non-seulement elle a été sous eux en sûreté, mais qu'elle a subjugué l'univers. On les conjure de protéger une patrie que la gloire de leurs exploits a élevée jusqu'au ciel, et de la secourir dans la triste situation où l'a réduite la témérité insensée de Ptolémée.* Tandis que tous les cœurs se livrent au désespoir, *Sosthène*, l'un des principaux Macédoniens, regardant de simples vœux comme des armes impuissantes, ramasse la jeunesse, arrête les Gaulois triomphans, et sauve la Macédoine du ravage. En récompense du service rendu par sa valeur, on le préfère, malgré l'obscurité de sa naissance, à un grand nombre de citoyens illustres qui aspiroient à la couronne. Mais lorsque l'armée le proclama roi, il refusa ce nom, et ne reçut son serment qu'en qualité de général.

Cap. VI. Interea Brennus, quo duce portio Gallorum in Græciam se effuderat, auditâ victoriâ suorum, qui Belgio duce Macedones viceranr; indignatus partâ victoriâ opimam prædam, et Orientis spoliis onustam tam facilè relictam esse, ipse adu[natis] cl millibus peditum, et xv millibu[s] equitum, in Macedoniam irrumpit. Qu[i] agros villasque popularetur, occurrit ei c[um] instructo exercitu Macedonum Sosthenes; sed pauci a pluribus, trepidi a valentibu[s] facilè vincuntur. Itaque quùm victi se Macedones intra muros urbium condidissent; victor Brennus, neminè prohibente, totius Macedoniæ agros deprædatur. Inde quasi terrena jam spolia sorderent, animum ad deorum immortalium templa convertit, scurriliter jocatus, *Locupletes deos largiri hominibus oportere.* Statim igitur Delphos iter vertit, prædam religioni, aurum offensæ deorum immortalium præferens, *Quos nullis opibus egere, ut qui eas largiri hominibus soleant,* affirmabat. Templum autem Apollinis Delphis positum est in monte Parnasso, in rupe undique impendente: ibi civitatem frequentia hominum fecit; qui ad affirmationem majestatis undique concurrentes, in eo saxo consedêre: atque ita templum et civitatem non muri, sed præcipitia; nec manu facta sed naturalia præsidia, defendunt: prorsus ut incertum sit, utrum munimentum loci, an majestas dei plus hîc admirationis habeat. Media saxi rupes in formam theatri recessit. Quamobrem et hominum

CHAP. VI. Cependant *Brennus*, qui étoit à la tête des Gaulois qui s'étoient répandus dans la Grèce, ayant appris que ses compagnons, conduits par *Belgius*, avoient battu les Macédoniens, indigné qu'après la victoire ils eussent si aisément renoncé au butin immense que présentoit un pays enrichi des dépouilles de l'Orient, assemble cent cinquante mille hommes de pied, quinze mille chevaux, et fait une irruption dans la Macédoine. Tandis qu'il dévaste les campagnes, *Sosthène* vient à sa rencontre en ordre de bataille, mais le petit nombre succombe à la multitude, et l'épouvante au courage. Les Macédoniens vaincus se renferment dans les murs de leurs villes, et *Brennus* ne trouvant point de résistance, pille toutes les terres de la Macédoine. Ensuite, comme si des dépouilles terrestres ne lui offroient plus rien que de vil, il porte ses vues sur les temples, et dit, par une plaisanterie impie, *que les Dieux sont assez riches pour devoir faire quelques largesses aux hommes.* Il tourne aussi-tôt vers Delphes, sacrifie la religion à sa rapacité, et se met peu en peine d'irriter le Ciel pourvu qu'il amasse de l'or, prétendant que *les Dieux n'ont pas besoin de richesses, puisqu'ils ont coutume de les distribuer aux mortels.* Le temple d'*Apollon* à Delphes est situé sur un roc du mont Parnasse, escarpé de tous côtés, où le concours des peuples que la majesté du lieu y attira, forma une ville. Le temple et la ville sont défendus non par des murailles, mais par des précipices : les fortifications y sont l'ouvrage de la nature et non celui de l'art ; ensorte qu'on y est autant frappé de l'étonnante situation du lieu que de la présence de la Divinité. Le milieu du roc s'enfonce en forme de théâtre. Aussi, s'il arrive qu'on y

clamor, et si quando accedit tubarum sonus, personantibus et respondentibus inter se rupibus, multiplex audiri, ampliorque quàm editur, resonare solet. Quæ res majorem majestatis terrorem ignaris rei, et admirationem, stupentibus plerumque affert. In hoc rupis anfractu, mediâ fermè montis altitudine, planities exigua est, atque in ea profundum terræ foramen, quod in oraculi patet; ex quo frigidus spiritus, vi quadam velut vento in sublime expulsus, mentes vatum in vecordiam vertit; impletasque deo, responsa consulentibus dare cogit. Multa igitur ibi et opulenta regum populorumque visuntur munera; quæque magnificentiâ sui, reddentium vota gratam voluntatem, et deorum responsa manifestant.

CAP. VII. Igitur Brennus quum in conspectu haberet templum, diu deliberavit, an confestim rem aggrederetur; an verò fessis viâ militibus, noctis spatium ad resumendas vires daret. Emanus et Thessalorus duces, qui se ad prædæ societatem junxerant, amputari moras jubent, dum unparati hostes, et recens adventus sui, terrori esset: interjecta nocte et animos hostibus, forsitan et auxilia accessura, et vias quæ tunc pateant, obstructum iri. Sed Gallorum vulgus ex longa inopiâ, ubi primùm vino, cetorisque commeatibus referta rura invenit, non minùs abundantiâ, quàm victoriâ lætum per agros se sparserat; desertisque signis ad occupanda omnia pro victoribus vagabantur. Quæ res dilationem Delphis dedit. Primâ

élève la voix ou qu'on y sonne de la trompette, les différens rochers, en se renvoyant les sons, les multiplient et les rendent plus forts. Ceux qui ignorent la cause physique de ce phénomène, sont étonnés et pénétrés d'une frayeur religieuse. Dans la sinuosité du roc, vers le milieu de la hauteur de la montagne, il y a une petite plaine où paroît un trou profond d'où sortent les oracles. Il s'en élève une vapeur froide qui, chassée en haut par une force inconnue, une espèce de vent, trouble l'esprit des devins, et les force de rendre les réponses du Dieu qui les agite. On voit là quantité de riches présens votifs faits par les rois et par les peuples, monumens magnifiques des réponses de l'Oracle, et de la reconnoissance de ceux qui les ont reçues.

CHAP. VII. *Brennus*, parvenu à la vue du temple, délibéra long-temps s'il livreroit tout de suite l'assaut, ou s'il donneroit à ses soldats, fatigués de la route, l'espace de la nuit pour réparer leurs forces. Les généraux *Emanus* et *Thessalore*, qui s'étoient joints à lui pour partager le butin, sont d'avis que sans différer on profite du trouble et de la terreur que causoit à l'ennemi leur arrivée imprévue; qu'en renvoyant l'attaque au lendemain, il auroit le temps de se rassurer, peut-être même de recevoir du secours, et de leur fermer les passages qui étoient actuellement ouverts. Mais le soldat Gaulois se trouvant, après une longue diette, dans un pays qui regorgeoit de vin et de vivres de toute espèce, n'en eut pas moins de joie que s'il avoit déjà vaincu; il se débande, se répand dans la campagne, et ne s'occupe qu'à piller. Delphes eut ainsi le temps de se reconnoître. On dit qu'au premier bruit de l'arrivée des Gaulois, l'Oracle défendit aux ha-

namque opinione adventûs Gallorum prohibiti agrestes oraculis feruntur, messes, vinaque villis efferre : cujus rei salutare præceptum non prius intellectum est, quàm vini, ceterarumque copiarum abundantia, velut mora Gallis objecta, auxilia finitimorum conv[illegible]nere. Priùs itaque urbem suam Delph[illegible] aucti viribus sociorum, permunivere, qu[illegible] Galli vino, velut prædæ, incubantes, [illegible] signa revocarentur. Habebat Brennus lect[illegible] ex omni exercitu peditum sexaginta quinqu[illegible] millia : Delphorum sociorumque non nisi quatuor millia militum erant ; quorum contemptu Brennus ad acuendos suorum animos, prædæ ubertatem omnibus ostendebat, statuasque cum quadrigis, quarum ingens copia procul visebatur, solido auro fusas esse ; plusque in pondere, quàm in specie habere prædæ affirmabat.

Cap. VIII. Hac asseveratione incitati Galli, simul et hesterno mero saucii, sine respectu periculorum in bellum ruebant. Contra Delphi plus in deo, quàm in viribus reponentes, cum contemptu hostium resistebant, scandentesque Gallos e summo montis vertice, partim saxo, partim armis obruebant. In hoc partium certamine, repentè universorum templorum antistites, simul et ipsi vates, sparsis crinibus, cum insignibus atque infulis, pavidi vecordesque in primam pugnantium aciem procurrunt : *Advenisse deum* clamant ; *eumque se vidisse desilientem in templum per culminis aperta fastigia. Dum omnes opem dei suppliciter implorant, juvenem*

bitans de la campagne d'en retirer leur vin et leurs moissons. On ne connut combien cette défense avoit été salutaire, que lorsqu'on s'apperçut que cette abondance de vin et de fruits offerts comme un appât à l'avidité des Gaulois, avoit donné aux peuples voisins le temps d'accourir au secours de la ville. Ainsi ceux de Delphes, aidés par ces derniers, achevèrent de se fortifier avant que les Gaulois, qui ne pensoient qu'à boire, eussent rejoint leurs drapeaux. *Brennus* avoit soixante-cinq mille hommes d'infanterie, choisis sur toute son armée. Ceux de Delphes et leurs alliés ne composoient au plus que quatre mille soldats. *Brennus*, méprisant leur petit nombre, représentoit à ses troupes l'abondance du butin; qu'elles trouveroient des statues et des chars d'or massifs, qu'il en paroissoit de loin une quantité immense, et que ces trésors avoient encore plus de poids que leur volume n'en annonçoit.

CHAP. VIII. Les Gaulois, la tête échauffée par ces paroles et par le vin qu'ils avoient bu la veille, montent à l'assaut sans considérer le péril. Ceux de Delphes, comptant plus sur la protection d'*Apollon* que sur leurs propres forces, les attendent sans les craindre; et pendant qu'ils escaladent, ils les accablent du haut du roc de pierres et de traits. Dans la chaleur du combat, les prêtres de tous les temples et les devins eux-mêmes, les cheveux épars et revêtus de leurs ornemens, accourent précipitamment au premier rang, saisis de frayeur et hors d'eux-mêmes. Ils s'écrient *que le Dieu est arrivé; qu'ils l'ont vu descendre dans le temple par le dôme entr'ouvert; que, pendant qu'ils étoient tous prosternés pour implorer son assistance, ils ont vu paroître un jeune homme d'une beauté plus qu'humaine,*

supra humanum modum insignis pulchritudinis, comitesque ei duas armatas virgines, ex propinquis duabus, Dianæ Minervæque ædibus occurrisse : nec oculis tantùm hæc se perspexisse; audisse etiam stridorem arcus, ac strepitum armorum : proinde ne cunctarentur, diis ani signanis, hostem cædere, et victoriæ deor socios se adjungere, summis obsecrationi monebant. Quibus vocibus incensi, on certatim in prœlium prosiliunt. Præsentia dei et ipsi statim sensere ; nam et terræ motu portiò montis abrupta, Gallorum stravit exercitum, et confertissimi cunei non sine vulneribus hostium dissipati ruebant. Insecuta deinde tempestas est, quæ grandine et frigore saucios ex vulneribus absumpsit. Dux ipse Brennus, quum dolorem vulnerum ferre non posset, pugione vitam finivit. Alter ex ducibus, punitis belli auctoribus, cum decem millibus sauciorum citato agmine Græciâ excedit. Sed nec fugientibus fortuna commodior fuit : siquidem pavidis nulla sub tectis acta nox ; nullus sine labore et periculo dies ; assidui imbres et gelu, nix concreta, et fames, et lassitudo, et super hæc maximum pervigiliæ malum ; miseras infelicis belli reliquias, obterebant. Gentes quoque nationesque, per quas iter habebant, palantes velut prædam sectabantur. Quo pacto evenit, ut nemo ex tanto exercitu, qui paulò antè fiduciâ virium etiam adversùs deos contendebat, vel ad memoriam tantæ cladis, superesset.

(9) *Justin* dit pourtant ailleurs qu'il en échappa un

accompagné de deux filles armées qui avoient accouru des deux temples voisins de Diane et de Minerve; qu'ils ont non-seulement vu ce qu'ils annoncent, mais qu'ils ont encore entendu le sifflement de l'arc et le bruit des armes. Ils les pressent en conséquence de marcher à l'instant sur les pas de leurs Dieux, d'immoler eux l'ennemi, et de partager ainsi leur [illegible]*oire.* Enflammés par ce discours, ils s'élancent tous au combat. Le Dieu manifeste aussitôt sa présence. Une partie de la montagne, détachée par un tremblement de terre, tombe sur l'armée Gauloise; les plus épais bataillons sont renversés avec le plus horrible carnage. Un orage étant survenu, la grêle et le froid achevèrent de faire périr les blessés. *Brennus* lui-même ne pouvant supporter la violence de ses douleurs, se tue d'un coup de poignard. Un autre général Gaulois, après la punition des auteurs de cette guerre, sort de la Grèce à grandes journées avec dix mille blessés. Mais ils n'en souffrirent pas moins dans leur fuite. Sans cesse en alarmes, ils passoient la nuit en plein air, le jour dans la fatigue et le péril. Les pluies continuelles, la glace, la grande quantité de neige, la faim, la lassitude, et ce qui est encore plus meurtrier, les veilles successives, détruisirent les tristes restes de cette malheureuse armée. Les nations qu'ils traversoient en désordre, les poursuivoient comme une proie. Ensorte que d'une armée si prodigieuse, qui peu auparavant s'étoit crue assez puissante pour faire la guerre aux Dieux, il ne resta personne (9) qui pût transmettre le souvenir d'une si sanglante défaite.

bon nombre, et que les uns se réfugièrent dans l'Asie, et les autres dans la Thrace.

LIBER XXV.

Breviarium Capitum.

1 *Gallorum in Antigonum, Macedoniæ reg[illegible] conspiratio.*

2 *Dum ad prædam currunt, prædæ fiunt ipsi, et Antigonus pacem obtinet. Nomen Gallorum formidabile et armorum invicta felicitas.*

3 *Pyrrhus Macedoniâ potitur, Antigono ejecto.*

4 *Pyrrhus, dum monarchiam somniat, a Spartanis mulieribus atteritur.*

5 *Pyrrhus apud Argos occiditur, cujus elogium et rerum summam Justinus subjicit.*

Cap. I. Inter duos reges, Antigonum et Antiochum, statuta pace, quum in Macedoniam Antigonus reverteretur, novus eidem repentè hostis exortus est. Quippe Galli, qui a Brenno duce, quum in Græciam proficisceretur, ad terminos gentis tuendos relicti fuerant, ne soli desides viderentur, peditum quindecim millia, equitum tria millia armaverunt; fugatisque Getarum Triballorumque copiis, Macedoniæ imminentes, legatos ad regem miserunt, qui pacem ei venalem offerrent, simul et regis castra specularentur. Quos Antigonus pro regali munificentiâ, ingenti apparatu epularum ad cœnam invita-

(1) Peuples situés vers le Pont-Euxin.

LIVRE XXV.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Entreprise des Gaulois contre Antigone, roi de Macédoine.*
Pendant qu'ils courent au pillage, ils sont eux-mêmes la proie de l'ennemi, et Antigone reste en paix. Nom des Gaulois redouté. Constance de leur bonheur.
3 *Pyrrhus chasse Antigone de la Macédoine, et s'empare de ce royaume.*
4 *Lorsqu'il s'occupe du vain projet de régner sur la Grèce et sur l'Asie, il est défait par les femmes de Sparte.*
5 *Il est tué à Argos. Son éloge : abrégé de ses exploits.*

CHAP. I. *ANTIGONE*, après avoir fait la paix avec *Antiochus*, retourne en Macédoine, et y trouve en arrivant un nouvel ennemi à combattre. Les Gaulois que *Brennus*, en marchant contre la Grèce, avoit laissés pour garder les frontières de ses habitations, craignant de paroître restés seuls dans l'inaction, mirent sur pied quinze mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie. Cette armée ayant mis en fuite les Gètes (1) et les Triballes, et près de fondre sur la Macédoine, envoya des députés à *Antigone*, pour lui offrir la paix à prix d'argent, et pour observer l'état de son camp. Ce prince déploya tout le faste de la royauté en leur donnant le repas le plus somptueux. Les Gaulois, frappés de l'immense quantité de vaisselle d'or et d'argent qui

vit. Sed Galli expositum grande auri argentique pondus admirantes, atque prædæ ubertate sollicitati, infestiores quàm venerant, revertuntur. Quibus et elephantos ad terrorem, velut insuitatas Barbaris formas, re[illegible] ostendi jusserat, et naves onustas copiis [illegible] monstrari: ignarus, quod quibus ostentatione virium, metum se injicere existima[illegible] eorum animos ut ad opimam prædam se[illegible] citabat. Itaque legati ad suos reversi, omnia in majus extollentes, opes pariter et negligentiam regis ostendunt: *Referta auro et argento castra; sed neque vallo, fossâve munita: et quasi satis munimenti in divitiis haberent, ita eos omnia officia militaria intermisisse, prorsus quasi ferri auxilio non indigerent, quoniam abundarent auro.*

Cap. II. Hac relatione, avidæ gentis animi satis ad prædam incitabantur. Accedebat tamen et exemplum Belgii, qui non magno antè tempore Macedonum exercitum cum rege trucidaverat. Itaque consentientibus omnibus, nocte castra regis aggrediuntur: qui præsentiens tantam tempestatem, signum pridie dederat, ut omnibus rebus ablatis in proxima silva taciti se occultarent. Neque aliter servata castra, quàm quòd deserta sunt. Siquidem Galli, ubi omnia vacantia, nec sine defensoribus modò, verùm etiam sine custodibus vident, non fugam hostium, sed dolum arbitrantes, diu intrare portas timuerunt. Ad postremum integris et intactis munimentis, scrutantes potiùs quàm diripientes, castra occupaverunt. Tunc ablatis

fut étalée à leurs yeux, et tentés par un si riche butin, s'en retournèrent plus disposés à la guerre qu'auparavant. *Antigone* avoit ordonné qu'on leur fît voir aussi ses éléphans, comme capables par leur forme extraordinaire d'inspirer de la terreur à ces barbares qui n'en avoient point encore vu, et qu'on leur montrât de même ses vaisseaux armés. Il étoit fort éloigné de penser qu'au-lieu de les effrayer par cette ostentation de ses forces, comme il s'y attendoit, il ne faisoit qu'exposer à leur vue une riche proie, et allumer leur cupidité. Les envoyés, de retour chez eux, exagèrent également l'opulence et la négligence du roi. Ils rapportent que *son camp regorge d'or et d'argent; qu'il n'est défendu par aucun fossé ni par aucun retranchement; que tous les exercices militaires y sont interrompus, comme si les richesses faisoient sa sûreté, et que l'abondance de l'or rendît le fer inutile.*

CHAP. II. Ce rapport seul eût suffi pour irriter la rapacité naturelle des Gaulois. Ils avoient de plus l'exemple de *Belgius*, qui peu auparavant avoit taillé en pièces un roi de Macédoine avec son armée. Ils conviennent donc tous d'attaquer pendant la nuit le camp d'*Antigone*. Ce prince ayant prévu l'orage, avoit donné ordre la veille à ses troupes de tout enlever, et de se tenir en embuscade dans un bois voisin. On ne sauva ainsi le camp qu'en l'abandonnant. Les Gaulois le trouvant vuide, sans défense et même sans sentinelles, soupçonnèrent non une fuite, mais un piége, et balancèrent long-temps à y pénétrer. Ils s'y engagent enfin sans toucher aux retranchemens, et s'occupent plus à examiner qu'à butiner. Ils emportent ensuite ce qu'ils y trouvent, et gagnent le port. Pendant qu'ils pillent les vaisseaux sans prendre aucune précaution, ils sont surpris et

quæ invenerant, ad littus convertuntur. Ibi dum naves incautiùs diripiunt, a remigibus, et ab exercitûs parte, quæ eò cum conjugibus et liberis confugerant, nihil tale metuentes trucidantur; tantaque cædes Gallorum fuit, ut Antigono pacem opinio hujus victoriæ, non a Gallis tantùm, verùm etiam a finitimorum feritate præstiterit. Quamquam Gallorum ea tempestate tantæ fecunditatis juventus fuit, ut Asiam omnem velut examine aliquo implerent. Denique neque reges Orientis sine mercenario Gallorum exercitu ullà bella gesserunt; neque pulsi regno ad alios quàm ad Gallos confugerunt. Tantus terror Gallici nominis, et armorum invicta felicitas erat, ut aliter neque majestatem suam tutari, neque amissam recuperare se posse sine Gallica virtute arbitrarentur. Itaque in auxilium a Bithyniæ rege invocati, regnum cum eo partâ victoriâ diviserunt, eamque regionem Gallogræciam cognominaverunt.

Cap. III. Dum hæc in Asia geruntur, interim in Sicilia Pyrrhus a Pœnis navali prœlio victus, ab Antigono Macedoniæ rege supplementum militum per legatos petit; denuntians, *Ni mittat, redire se in regnum necesse habere, incrementa rerum, quæ de Romanis voluerit, de ipso quæsiturum.* Quod ubi negatum legati retulerunt, dissimulatis causis, repentinam fingit profectionem. Socios interim parare bellum jubet: arcis Tarentinæ custodiam Heleno filio, et amico Miloni tradit. Reversus in Epirum, statim

massacres

massacrés par les rameurs et par une partie des troupes qui s'étoient retirées là avec les femmes et les enfans. On en fit un tel carnage, que le bruit de cette victoire mit *Antigone* à couvert des insultes non-seulement des Gaulois, mais des autres barbares d'alentour. Cependant la jeunesse Gauloise se multiplia dans ce temps-là au point d'inonder l'Asie (2). Les rois d'Orient ne firent aucune guerre sans avoir des Gaulois à leur solde, et n'eurent recours qu'à eux lorsqu'ils furent chassés de leurs Etats. Telle étoit la terreur de leur nom, et le succès constant de leurs armes, qu'on ne croyoit pas pouvoir sans eux assurer ou recouvrer un trône. Le roi de Bithynie ayant imploré leur secours, ils vainquirent ses ennemis, et le rétablirent dans son royaume, qu'ils partagèrent avec lui. Ils donnèrent à la portion qui leur échut, le nom de Gallo-Grèce.

CHAP. III. Tandis que cela se passe en Asie, *Pyrrhus*, battu sur mer par les Carthaginois en Sicile, députe vers *Antigone*, et lui demande un renfort de troupes. Il lui fait dire, que *faute de ce secours, il seroit forcé de retourner dans ses Etats, et de s'agrandir en entamant les siens, ce qu'il eût voulu faire aux dépens des Romains.* Ses envoyés ayant rapporté qu'on avoit refusé sa demande, il feint d'être obligé à partir sur-le-champ sans s'expliquer sur son dessein. Il ordonne pourtant à ses alliés de se tenir prêts à marcher, et remet à son fils *Hélénus* et à *Milon*, son ami, la garde de la citadelle de Tarente. Retourné en Epire, il fait aussi-tôt une irruption sur les frontières de la Macédoine. *Antigone* va au-devant de lui à la tête

(2) L'Asie mineure.

fines Macedoniæ invadit : cui Antigonus cum exercitu occurrit ; victusque prœlio in fugam vertitur. Atque ita Pyrrhus Macedoniam in deditionem accipit ; et veluti damna amissæ Siciliæ Italiæque acquisito Macedoniæ regno pensasset, reliotum Tarenti filium et amicum arcessit. Antigonus autem cum paucis equitibus, fugæ comitibus, repentè fortunæ ornamentis destitutus, amissi regni speculaturus eventum, Thessalonicam se recepit ; ut indè cùm conducta Gallorum mercenaria manu bellum repararet. Rursus a Ptolemæo Pyrrhi filio funditùs victus, cum septem comitibus fugiens, non jam recuperandi regni spem, sed salutis latebras, ac fugæ solitudines captat.

Cap. IV. Igitur Pyrrhus in tanto fastigio regni collocatus, jam nec eo, ad quod votis perveniendum fuerat, contentus, Græciæ Asiæque regna meditatur. Neque illi major ex imperio, quàm ex bello voluptas erat : nec quisquam Pyrrhum, quà tulisset impetum, sustinere valuit. Sed ut ad devincenda regna invictus habebatur ; ita devictis acquisitisque celeriter carebat. Tantò meliùs studebat acquirere imperia, quàm retinere. Itaque quum copias Chersoneso transposuisset, legationibus Atheniensium, et Achæorum, Messeniorumque excipitur. Sed et Græcia omnis admiratione nominis ejus, simul et rerum adversùs Romanos Pœnosque gestarum gloriâ attonita, adventum ejus exspectabat. Primum illi bellum adversùs Spartanos fuit : ubi majore mulierum, quàm

d'une armée ; il est vaincu et mis en fuite. La Macédoine se rend à *Pyrrhus ;* et comme si cette conquête le dédommageoit de la perte de la Sicile et de l'Italie, il rappelle son fils et son ami qu'il avoit laissés à Tarente. *Antigone*, dépouillé tout-à-coup de l'appareil de sa fortune passée, se retire à Thessalonique (3) avec un petit nombre de cavaliers, compagnons de sa fuite, pour être à portée d'observer les suites de son expulsion, et de reprendre les armes en soudoyant des Gaulois. Mais ayant été encore pleinement défait par *Ptolémée*, fils de *Pyrrhus*, il se sauve avec sept personnes, et perdant tout espoir de recouvrer son trône, il ne pense plus qu'à cacher sa fuite et à mettre sa vie en sûreté, en s'enfonçant dans des lieux écartés et solitaires.

CHAP. IV. *Pyrrhus*, peu content d'être parvenu à un degré de puissance auquel il n'eût pas dû même aspirer, médite de subjuguer la Grèce et l'Asie. Il n'avoit pas moins de passion pour la guerre que pour l'empire, et jamais personne ne fut en état d'opposer une digue à son impétuosité. Mais plus jaloux de conquérir que de conserver ses conquêtes, il subjuguoit aisément les Etats et les perdoit de même. Ayant fait passer ses troupes dans la Chersonèse (4), il reçut des députés d'Athènes, de l'Achaïe et de Messène. La Grèce entière attendoit son arrivée, saisie de respect pour son nom, et étonnée de la gloire de ses exploits contre Rome et Carthage. Il porta d'abord ses armes contre Sparte, où il éprouva dans les femmes plus de valeur que dans les hommes, et perdit *Ptolémée*, son fils, et ses meilleures troupes.

(3) Ville de la Macédoine.
(4) Ou plutôt dans la Péloponèse.

virorum virtute exceptus, Ptolemæum filium, et exercitûs partem robustissimam amisit. Quippè oppugnanti urbem, ad tutelam patriæ tanta multitudo feminarum concurrit, ut non fortiùs victus, quàm verecundiùs, recederet. Porrò Ptolemæum filium ejus, adeo strenuum, et manu fortem fuisse tradunt, ut urbem Corcyram cum sexaginta ceperit; idem prœlio navàli quinqueremem ex scapha cum septem insiluerit, captamque tenuerit; in oppugnatione quoque Spartanorum usque in mediam urbem equo procurrerit, ibique concursu multitudinis interfectus sit. Cujus corpus ut relatum patri est, dixisse Pyrrhum ferunt, *Aliquantò tardiùs eum, quàm timuerit ipse, vel temeritas ejus meruerit, occisum esse.*

Cap. V. Repulsus a Spartanis Pyrrhus, Argos petit: ibi, dum Antigonum in urbe clausum expugnare conatur, inter confertissimos violentissimè dimicans, saxo de muris ictus occiditur. Caput ejus Antigono refertur: qui victoriâ mitiùs usus, filium ejus Helenum, cum Epirotis sibi deditum, in regnum remisit, eique insepulti patris ossa in patriam referenda tradidit. Satis constans inter omnes auctores fama est, nullum, nec ejus, nec superioris ætatis regem comparandum Pyrrho fuisse: ràòque non inter reges tantùm, verùm etiam inter illustres viros, aut vitæ sanctioris, aut justitiæ probatioris visum fuisse: scientiam certè rei militaris in illo viro tantam fuisse, ut cum Lysimacho, Demetrio, Anti-

Comme il assiégeoit la ville, il accourut une telle multitude de femmes au secours de la patrie, qu'il fut vigoureusement repoussé, et réduit à une fuite honteuse. On rapporte que son fils *Ptolémée*, étoit si brave et si déterminé, qu'il prit la ville de Corcyre (5) avec soixante hommes; que dans un combat naval il s'élança avec sept compagnons, d'un esquif sur un vaisseau à cinq rangs de rames, le prit et en resta maître; et qu'au siége de Sparte, il poussa son cheval jusqu'au milieu de la ville où il périt accablé par la multitude. Lorsqu'on porta son corps à *Pyrrhus*, ce prince, à ce qu'on prétend, dit *qu'il avoit trop vécu pour un téméraire, et plus que son père ne l'eût espéré.*

CHAP. V. *Pyrrhus*, repoussé par les Spartiates, marche à Argos. Il tente de forcer *Antigone* enfermé dans la ville; mais en combattant avec la plus grande valeur dans une épaisse mêlée, il est tué d'une pierre qu'on lui lance du haut des murs. On porte sa tête à *Antigone*, qui, modéré dans la victoire, renvoie *Hélénus*, son fils, et les Epirotes qu'il avoit en sa puissance, et lui donne les os de son père, qui étoient restés sans sépulture, pour les transporter dans sa patrie. Tous les historiens conviennent assez qu'on ne peut comparer à *Pyrrhus* aucun des rois de son siècle ni des précédens; qu'il seroit difficile de citer quelqu'un, non-seulement parmi les monarques, mais parmi les hommes illustres, d'une vie plus pure et d'une équité plus incorruptible; que son habileté dans l'art militaire fut si grande, qu'il resta toujours vainqueur dans les guerres qu'il fit contre les plus grands rois, tels que *Lysimaque*, *Démétrius* et *Anti-*

(5) Sur la mer Ionienne.

gono, tantis regibus bella gerens, invictus semper fuerit; Illyriorum quoque, Siculorum, Romanorumque, et Carthaginiensium bellis, numquam inferior, plerumque etiam victor exstiterit; qui patriam certè suam augustam, ignobilemque, famâ rerum gestarum, et claritate nominis sui, toto orbe illustrem reddiderit.

LIBER XXVI.

Breviarium Capitum.

1 *Peloponnesii per proditionem Antigono traduntur. Aristotimus tyrannus Epirotas affligit, et Hellanici prudentiâ opprimitur.*

2 *Antigonus Gallis occurrit, qui in furorem versi conjuges et liberos suos trucidant: deinde Numinis vindictâ omnes interneccione delentur. Antigoni varii casus.*

3 *Alexander, Pyrrhi filius, in regnum restituitur. Regni Cyrenarum turbulentus status.*

Cap. I. Post mortem Pyrrhi non in Macedonia tantùm, verùm etiam in Asia, Græciaque, magni bellorum motus fuere. Nam et Peloponnesii per proditionem Antigono traditi; et variante hominum partim dolore, partim gaudio, prout singulæ civitates aut auxilium de Pyrrho speraverant,

gone; que dans celles qu'il soutint contre les Illyriens, les Siciliens, les Romains et les Carthaginois, il ne fut jamais vaincu (6), et remporta souvent la victoire; et qu'il rendit son royaume, auparavant étroit et obscur, célèbre dans tout l'univers par le bruit de ses exploits et par la gloire de son nom.

(6) Il le fut une fois par les Romains, une fois par les Carthaginois.

LIVRE XXVI.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Les peuples du Péloponèse sont trahis et livrés à Antigone. Le tyran Aristotime opprime les Eliens. Hellanicus met fin à leur oppression par ses sages mesures, et fait périr le tyran.*

2 *Antigone va au-devant des Gaulois, qui, dans un accès de rage, égorgent leurs femmes et leurs enfans. Ils sont exterminés par une punition du Ciel. Diverses aventures d'Antigone.*

3 *Alexandre, fils de Pyrrhus, est rétabli sur son trône. Troubles du royaume de Cyrène.*

CHAP. I. APRÈS la mort de *Pyrrhus*, il y eut de grands mouvemens, non-seulement dans la Macédoine, mais dans l'Asie et la Grèce. Le Péloponèse fut livré à *Antigone* par trahison. Ces différens peuples firent alliance avec lui, ou prirent les armes les uns contre les autres, selon qu'ils avoient attendu du secours de *Pyrrhus* ou redouté sa puissance, qu'ils s'affligeoient ou se

aut metus sustinuerant, ita aut cum Antigono societatem jungebant, aut mutuis inter se odiis in bellum ruebant. Inter hunc turbatarum provinciarum motum, Epirorum quoque urbs ab Aristotimo principe per tyrannidem occupatur; a quo quum multi ex primoribus occisi, plures in exsilium acti essent, Ætolis per legatos postulantibus, conjuges liberosque exsulum redderet, primò negavit: postea quasi pœniteret, proficiscendi ad suos omnibus matronis potestatem dedit, diemque profectionis statuit. Illæ, quasi in perpetuum cum viris exsulaturæ, pretiosissima quæque auferentes, quum ad portam, quasi uno agmine profecturæ, convenissent, omnibus rebus exspoliatæ, in carcerem recluduntur; occisis priùs in gremio matrum parvulis liberis, virginibusque ad stuprum direptis. Ad tam sævam dominationem stupentibus omnibus, princeps eorum Hellanicus, senex et liberis orbus, ut qui nec ætatis nec pignoris respectu timeret, contractos domum fidissimos amicorum in vindictam patriæ hortatur. Cunctantibus privato periculo publicum finire, et deliberandi spatium postulantibus: arcessitis servis jubet observari fores; tyrannoque nuntiari, *Mitteret qui conjuratos apud se comprehenderet*; objectans singulis, *se quia liberandæ patriæ auctor esse non possit, desertæ ultorem futurum.* Tunc illi ancipiti periculo circumventi, honestiorem viam eligentes, conjurant in tyranni necem: atque ita

réjouissoient de sa mort. Pendant ces troubles des provinces, *Aristotime*, le citoyen le plus considérable d'Elis (1), y usurpa la tyrannie. Il fit massacrer plusieurs des principaux habitans, et en bannit un plus grand nombre. Les Etoliens lui ayant envoyé des députés pour le prier de rendre aux exilés leurs femmes et leurs enfans, il le refusa d'abord; et ensuite, comme s'il se fût repenti de son refus, il permit à toutes les femmes d'aller joindre leurs maris, et leur fixa le jour du départ: celles-ci persuadées qu'elles passeroient le reste de leur vie en exil avec leurs époux, s'étant rendues avec tout ce qu'elles avoient de plus précieux à la porte de la ville, comme pour partir toutes ensemble, le tyran ordonne qu'on les dépouille de tout et qu'on les emprisonne, après avoir fait auparavant égorger les petits enfans sur le sein de leurs mères, et déshonorer les filles. Une domination aussi barbare tenant toute la ville dans la consternation et le silence, *Hellanicus*, le principal citoyen, homme d'un âge avancé et sans enfans, et qui par conséquent n'avoit à craindre ni pour lui-même ni pour son sang, assemble dans sa maison ses plus fidèles amis et les exhorte à venger la patrie. Comme ils balançoient à exposer leurs jours pour le salut commun, et qu'ils demandoient du temps pour y penser, il appelle ses esclaves, leur ordonne de fermer les portes, et d'avertir le tyran qu'*il envoie saisir des conjurés assemblés chez lui*, leur disant à tous, *que puisqu'il n'a pu leur persuader de délivrer la patrie d'un tyran, il la vengera des lâches qui l'abandonnent*. Environnés de périls de tous côtés, ils choisissent le parti le plus honorable, et conspirent contre le tyran. Ainsi

(1) Il faut absolument lire *Eliorum*, et non *Epirorum*.

Aristotimus, quinto postquam tyrannidem occupaverat mense, opprimitur.

Cap. II. Interea Antigonus quum multiplici bello, et Ptolemæi regis, et Spartanorum, premeretur; novusque illi hostis Gallogræciæ exercitus affluxisset; in speciem castrorum parvâ manu adversùs ceteros relictâ, adversùs Gallos totis viribus proficiscitur. Quibus cognitis, Galli quùm et ipsi se prœlio pararent, in auspicia pugnæ hostias cædunt: quarum extis quum magna cædes, interitusque omnium prædiceretur, non in timorem, sed in furorem versi, speranteque deorum minas expiari cæde suorum posse; conjuges et liberos suos trucidant, auspicia belli a parricidio incipientes. Tanta rabies feros animos invaserat, ut non parcerent ætati, cui etiam hostes pepercissent, bellumque internecivum cum liberis, liberorumque matribus gererent, pro quibus bella suscipi solent. Itaque quasi scelere vitam victoriamque redemissent, sicut erant cruenti ex recenti suorum cæde, in prœlium non meliore eventu, quàm omine proficiscuntur. Siquidem pugnantes, priùs parricidiorum furiæ, quàm hostes circumvenere; obversantibusque ante oculos Manibus interemptorum, omnes occidione cæsi. Tanta strages fuit, ut pariter cum hominibus dii consensisse in exitium parricidarum viderentur. Post hujus pugnæ eventum, Ptolemæus et Spartani, victorem hostium exercitum declinantes, in tutiora se recipiunt. Antigonus quoque ubi eorum discessum

périt *Aristotime*, cinq mois après s'être emparé de la tyrannie.

CHAP. II. Cependant *Antigone*, pressé tout à la fois par les armes de *Ptolémée* et par celles des Spartiates, et voyant s'avancer un nouvel ennemi du côté de la Gallo-Grèce, laisse un petit corps de troupes pour contenir les premiers par l'image d'un camp; et marche contre les Gaulois avec toutes ses forces. Ceux-ci en étant instruits, se préparent aussi au combat en immolant des victimes pour avoir des présages de la victoire. Ayant lu dans leurs entrailles qu'on feroit d'eux une horrible boucherie, et qu'il n'en échapperoit pas un; loin d'être effrayés par ces augures sinistres, ils sont saisis d'un accès de fureur aveugle, et, se flattant d'appaiser la colère des Dieux en leur sacrifiant leurs proches, ils égorgent leurs femmes et leurs enfans, et préludent au combat par des parricides. Ils poussent la rage et la férocité jusqu'à ne pas épargner un âge que l'ennemi respecte, et à faire une guerre sanglante à des enfans et à des mères, pour la défense desquels on prend ordinairement les armes. Comme s'ils eussent par ce crime racheté leurs vies et assuré leur victoire, les mains encore teintes du sang des leurs, ils marchent à un combat dont le succès ne devoit pas être plus heureux pour eux que le présage. Lorsqu'ils en viennent aux mains, ils sont saisis par les furies vengeresses avant d'être la proie de l'ennemi, et les mânes de ceux qu'ils ont égorgés s'offrant par-tout à leurs yeux, ils sont tous taillés en pièces. Il s'en fit un tel carnage, que les Dieux semblèrent conspirer avec les hommes pour exterminer ces monstres. Après cette bataille, *Ptolémée* et les Spartiates, pour éviter l'armée victorieuse d'*Antigone*, se reti-

videt, recenti adhuc ex priori victoria militum ardore, bellum Atheniensibus infert. In quo quum occupatus esset, interim Alexander rex Epiri, ulcisci mortem patris Pyrrhi cupiens, fines Macedoniæ depopulatur: adversùs quem quum reversus a Græcia Antigonus esset, transitione militum destitutus, regnum Macedoniæ cum exercitu amittit. Hujus filius Demetrius puer admodum, absente patre, reparato exercitu, non solùm amissam Macedoniam recipit, verùm etiam Epiri regno Alexandrum spoliat. Tanta vel mobilitas militum, vel fortunæ varietas erat, ut vicissim reges, nunc exsules, nunc reges viderentur.

Cap. III. Igitur Alexander, quum exsul ad Acarnanas confugisset, non minore Epirotarum desiderio, quàm sociorum auxilio, in regnum restituitur. Per idem tempus rex Cyrenarum Magas decedit: qui ante infirmitatem, Berenicen unicam filiam, ad finienda cum Ptolemæo fratre certamina, filio ejus desponderat. Sed post mortem regis, mater virginis Arsinoë, ut invitâ se contractum matrimonium solveretur, misit qui ad nuptias virginis, regnumque Cyrenarum, Demetrium fratrem regis Antigoni a Macedonia arcesserent: qui et ipse ex filia Ptolemæi procreatus erat. Sed nec Demetrius moram fecit. Itaque quum secundante vento celeriter Cyrenas advolasset, fiduciâ pulchritudinis, quâ nimis placere socrui cœperat,

(2) Petit-fils d'*Agathocle*.

(3) Pays maritime au dessous de l'Epire.

rent dans des postes plus sûrs. *Antigone*, témoin de leur retraite, voulant profiter de l'ardeur qu'inspiroit à ses troupes une victoire récente, tourne ses armes contre Athènes. Dans le temps qu'il est occupé de cette guerre, *Alexandre* (2), roi d'Epire, brûlant de venger la mort de *Pyrrhus*, son père, ravage les frontières de la Macédoine. *Antigone* retourne de la Grèce pour s'opposer à lui, mais déserté de ses soldats qui passoient chez l'ennemi, il perd à la fois la Macédoine et son armée. Son fils *Démétrius*, encore fort jeune, lève des troupes en l'absence de son père, recouvre la Macédoine, et dépouille même *Alexandre* de l'Epire. Telle étoit alors l'inconstance des troupes et le caprice de la fortune, que les rois se voyoient tour à tour ou sur le trône ou dans l'exil.

CHAP. III. *Alexandre*, qui s'étoit réfugié dans l'Acarnanie (3), fut rétabli sur le trône d'Epire autant par les vœux de ses peuples que par le secours de ses alliés. Dans le même temps mourut *Magas*, roi de Cyrène. Ce prince, avant sa maladie, avoit fiancé *Bérénice*, sa fille unique, au fils de *Ptolémée*, son frère, pour terminer ses différens avec lui. Mais après sa mort, *Arsinoé*, mère de la fille, afin de rompre un mariage conclu malgré elle, envoie chercher dans la Macédoine *Démétrius*, frère d'*Antigone*, pour lui donner *Bérénice* et le trône de Cyrène. *Démétrius* partant sans délai, et secondé par le vent, vole à Cyrène. Mais fier de sa figure, qui n'avoit fait que trop d'impression sur le cœur de la reine, il devint odieux et insupportable dès le commencement de son règne, à la maison royale et aux troupes. Il s'attachoit bien plus à plaire à la mère qu'à la fille. Celle-ci fut la première à le soupçonner; le peuple et l'armée en furent

statim a principiò superbiis regiæ familiæ, militibusque impotens erat; studiumque placendi a virgine in matrem contulerat. Quæ res suspecta primò virginii, dein popularibus militibusque invisa fuit. Itaque versis omnium animis in Ptolemæi filium, insidiæ Demetrio comparantur: cui, quum in lectum socrûs concessisset, percussores immittuntur. Sed Arsinoë auditâ voce filiæ, ad fores stantis, et præcipientis *ut matri parceretur*, adulterum paulisper corpore suo protexit. Quo interfecto, Berenice, et stupra matris, salvâ pietate, ulta est, et in matrimonio sortiendo, judicium patris sequuta.

LIBER XXVII.

Breviarium Capitum.

1. *Seleucus novercam et fratrem infantem interficit.*
2. *Classe naufragio amissâ, civitates amissas recipit; prælio victus aufugit: auxilium noxium à fratre Antiocho Hierace petit et impetrat.*
3. *Asiæ lacerus status. In Antiochum Hieracem et Seleucum Numinis indicta.*

Cap. I. Mortuo Syriæ rege Antiocho, quum in locum ejus filius Seleucus successisset, hortante matre Laudice, quæ prohibere debuerat, auspicia regni a parricidio cœpit. Quippe Berenicen novercam suam

ensuite révoltés. Tous les cœurs s'étant donc déclarés pour le fils de *Ptolémée*, on conspira contre *Démétrius*; et dans le temps qu'il étoit couché avec sa belle-mère, on envoya l'assassiner. *Arsinoé* entendant la voix de sa fille qui crioit à la porte qu'on *épargnât sa mère*, para quelque temps les coups qu'on portoit à l'adultère, en s'y exposant elle-même. Cependant *Démétrius* fut tué, et *Bérénice*, après avoir vengé les désordres de sa mère, sans manquer à la tendresse filiale, suivit en donnant sa main les intentions de son père (4).

(4) En se mariant au fils de *Ptolémée*.

LIVRE XXVII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Séleucus fait assassiner sa marâtre et son frère encore enfant.*
2 *Sa flotte fait naufrage; il reprend les villes qu'il avoit perdues; il est battu et mis en fuite. Il a recours à Antiochus Hiérax, son frère, et en obtient un secours funeste.*
3 *Situation déplorable de l'Asie. Antiochus et Séleucus attirent sur eux les vengeances du Ciel.*

CHAP. I. *Antiochus*, roi de Syrie, étant mort, *Séleucus*, son fils [illegible] son successeur, commença son règne par un [illegible]able parricide, à l'instigation de *Laodice*, sa mère, qui auroit dû s'y opposer. Il fit assassiner (1) *Bérénice*,

(1) Fille de *Philadelphe*, et sœur de *Laodice*.

sororem Ptolemæi regis Ægypti, cum parvulo fratre ex ea suscepto interficit. Quo facinore perpetrato, et infamiæ maculam subiit, et Ptolemæi bello se implicuit. Porrò Berenice, quum ad se interficiendam missos didicisset, Daphnæ se claudit. Ubi quum obsidere eam cum parvulo filio nuntiatum Asiæ civitatibus esset, recordatione paternæ, majorumque ejus, dignitatis, casum tam indignæ fortunæ miserantes, auxilia ei omnes misere. Frater quoque Ptolemæus periculo sororis exterritus, relicto regno, cum omnibus viribus advolat. Sed Berenice antè adventum auxiliorum, quum vi expugnari non posset, dolo circumventa trucidatur. Indigna res omnibus visa. Itaque quum universæ civitates, quæ defecerant, ingentem classem comparassent, repentè exemplo crudelitatis exterritæ, simul et in ultionem ejus, quam defensuri erant, Ptolemæo se tradunt; qui, nisi in Ægyptum domesticâ seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset: tantum vel illi odium, parricidiale scelus, vel huic favorem indignè peremptæ mors sororis, attulerat.

Cap. II. Post discessum Ptolemæi, Seleucus quum adversùs civitates, quæ defecerant, ingentem classem comparasset, repentè veluti diis ipsis parricidium vindicantibus, orta tempestate classem naufragio amittit; nec quicquam illi [illegible] tanto apparatu, præter nudum corpus, et spiritum, et paucos naufragii comites residuos fortuna ferit. Misera quidem res, sed [illegible]randa Seleuco fuit: si quis

sa marâtre, sœur de *Ptolémée*, roi d'Égypte, et son frère encore enfant, qu'*Antiochus* avoit eu d'elle. Cet attentat le couvrit d'infamie, et arma *Ptolémée* contre lui. Lorsque *Bérénice* apprit qu'on avoit envoyé des assassins pour la tuer, elle s'enferma dans Daphné (2). Les villes d'Asie ayant su qu'on l'y tenoit assiégée avec son fils, le souvenir de la gloire de son père et de ses aïeux les rendit sensibles à un traitement aussi indigne; elles lui envoyèrent toutes du secours. *Ptolémée*, effrayé du péril que couroit sa sœur, quitta son royaume, et vola à elle avec toutes ses forces. Mais *Bérénice*, qui n'avoit pu être forcée, tomba dans un piége, et fut égorgée avant l'arrivée des secours. Le triste sort de cette princesse excita une indignation générale. Toutes les villes qui s'étoient déclarées contre *Sélencus*, et qui avoient équipé une grande flotte, épouvantées de cet acte de barbarie, et voulant venger la mort d'une princesse qu'elles se proposoient de défendre, se mirent tout-à-coup entre les mains de *Ptolémée*. Ce prince se fut emparé de tous les Etats de *Sélencus*, si une sédition ne l'eût rappellé en Egypte, tant l'un s'étoit rendu odieux par son parricide, ou l'autre intéressant depuis l'indigne meurtre de sa sœur.

Chap. II. Après la retraite de *Ptolémée*, *Sélencus* ayant mis en mer une puissante flotte pour châtier les villes révoltées, ses vaisseaux furent tout-à-coup submergés par une tempête, comme si les Dieux eussent voulu venger eux-mêmes les parricides qu'il avoit commis. Il ne sauva d'un si grand armement que la vie, étant échappé nu du naufrage avec un petit nombre des siens. Ce malheur fut ce qui pouvoit lui arriver de plus

(2) Faubourg d'Antioche de Syrie.

dem civitates, quæ odio ejus ad Ptolemæum transierant, velut diis arbitris satisfactum sibi esset, repentinâ animorum mutatione in naufragii misericordiam versæ, imperio se ejus restituunt. Lætus igitur malis suis, et damnis ditior redditus, veluti par viribus, bellum Ptolemæo infert. Sed quasi ad ludibrium tantùm fortunæ natus esset, nec propter aliud opes regni recepisset, quàm ut amitteret, victus prœlio, non multò quàm post naufragium comitatior, trepidus Antiochiam confugit. Inde ad Antiochum fratrem litteras facit: quibus auxilium ejus implorat, oblatâ ei Asiâ, inter fines Tauri montis, in præmium latæ opis. Antiochus autem quum esset annos XIV natus, supra ætatem regni avidus, occasionem non tam pio animo, quàm offerebatur, arripuit; sed latronis more, totum fratri eripere cupiens, puer sceleratam virilemque sumit audaciam. Unde *Hieraxes* est cognominatus; quia non hominis, sed accipitris ritu, in alienis eripiendis vitam sectaretur. Interea Ptolemæus Evergetes quum Antiochum in auxilium Seleuco venire cognovisset, ne cum duobus uno tempore dimicaret, in annos decem cum Seleuco pacem facit: sed pax ab hoste data interpellatur a fratre, qui conducto Gallorum mercenario exercitu, sub auxilio bellum, pro fratre hostem, in hostem exhibuit. In eo prœlio virtute Gallorum victor quidem Antiochus fuit; sed alii arbitrantes Seleucum in prœlio cecidisse, in ipsum Antiochum arma vertêre: liberius depopulaturi Asiam,

heureux ; car les villes que la haine avoit engagées dans le parti de *Ptolémée*, se croyant suffisamment vengées par les Dieux, et touchées de son naufrage, changèrent tout-à-coup de disposition, et se remirent sous son empire. Charmé de ses malheurs, et enrichi par ses pertes mêmes, il attaque *Ptolémée*, croyant l'égaler en forces. Mais on eut dit qu'il n'étoit né que pour être le jouet de la fortune, et qu'il n'en avoit reçu des états que pour les perdre. Il est battu, et il se retire saisi d'effroi à Antioche, avec aussi peu de suite qu'après son naufrage. De-là il écrit à *Antiochus* pour implorer son secours, lui offrant en récompense la partie de l'Asie qui est comprise dans la chaîne du mont Taurus. *Antiochus*, enfant de 14 ans, mais d'une ambition au-dessus de son âge, n'agit pas dans cette occasion avec la bonne foi de son frère. Tel qu'un brigand, il se propose de le dépouiller totalement, montrant ainsi dans l'enfance même une audace et une scélératesse consommées. C'est de-là que lui vint le surnom d'*Hiérax*, parce que moins homme qu'épervier, il ne s'occupoit que de rapines. Cependant *Ptolémée* ayant appris qu'*Antiochus* venoit au secours de *Séleucus*, conclut avec ce dernier une paix de dix ans, pour ne pas avoir en même-temps deux ennemis sur les bras. Mais *Antiochus* troubla ce repos accordé par *Ptolémée*. Il prit des Gaulois à sa solde, et au-lieu du secours que *Séleucus* attendoit, il lui apporta la guerre, et lui fit trouver un ennemi dans la personne d'un frère. La valeur des Gaulois le rendit vainqueur ; mais ces barbares croyant que *Séleucus* avoit péri dans l'action, tournent leurs armes contre lui-même, persuadés qu'il leur sera plus aisé de ravager l'Asie, après avoir éteint toute la race royale.

omnem stirpem regiam extinxissent. Quod ubi sensit Antiochus, velut a prædonibus auro se redimit, societatemque cum mercenariis suis jungit.

Cap. III. Interea rex Bithyniæ Eumenes, sparsis consumptisque fratribus bella intestinæ discordiæ, quasi vacantem Asiæ possessionem invasurus, victorem Antiochum, Gallosque aggreditur. Nec difficilè saucios adhuc ex superiore congressione, integer ipse viribus, superat. Eâ namque tempestate omnia bella in exitium Asiæ gerebantur: uti quisque fortior fuisset, Asiam velut prædam occupabat. Seleucus et Antiochus fratres, bellum propter Asiam gerebant: Ptolemæus rex Ægypti, sub specie sororiæ ultionis, Asiæ inhiabat. Hinc Bithynus Eumenes, inde Galli (humiliorum semper mercenaria manus) Asiam depopulabantur; quum interea nemo defensor Asiæ inter tot prædones inveniebatur. Victo Antiocho, quum Eumenes majorem partem Asiæ occupasset, ne tunc quidem fratres, perdito præmio, propter quod bellum gerebant, concordare potuerunt: sed omisso externo hoste, in mutuum exitium bellum reparant. In eo Antiochus denuo victus, multorum dierum fugâ fatigatus, tandem ad socerum suum Artamenem, regem Cappadociæ, [illegible]. A quo quum primùm benignè [illegible] esset, interjectis diebus, cognito [illegible] insidiæ sibi pararentur, salutem fugâ quæsivit. Igitur quum profugo nusquam tutus locus esset, ad Ptolemæum hostem, cujus fidem tutiorem [illegible]

Antiochus, s'appercevant de leur dessein, se rachète de leurs mains à prix d'argent, comme on en use avec des voleurs, et de ses soldats mercenaires il en fait ses alliés.

CHAP. III. Cependant *Eumène*, roi de Bithynie, voyant les deux frères dispersés et épuisés par cette guerre intestine, médite d'envahir l'Asie comme un empire vacant. Il attaque *Antiochus* et les Gaulois qui venoient de vaincre, et triomphe sans peine, avec des troupes fraîches, d'une armée qui n'étoit pas encore remise des fatigues de la dernière bataille. Toutes les guerres d'alors tendoient à la ruine de l'Asie; elle étoit comme la proie du plus fort. C'étoit pour l'envahir que les deux frères *Séleucus* et *Antiochus* se faisoient la guerre; et *Ptolémée*, sous le prétexte de venger sa sœur, ne songeoit qu'à s'en rendre maître. Elle étoit ravagée d'un côté par le roi de Bithynie, et de l'autre par les Gaulois, ces hommes toujours prêts à vendre leurs services aux plus foibles; et contre tant de brigands elle ne trouvoit aucun défenseur. Lorqu'après la défaite d'*Antiochus*, *Eumène* se fut emparé de la plus grande partie de l'Asie, les deux frères ne purent se réunir, quoiqu'ils eussent perdu ce qui devoit être le prix de la guerre qu'ils se faisoient. Abandonnant un ennemi étranger, ils reprirent les armes pour s'entre-détruire. *Antiochus* fut encore battu et mis en fuite. Après plusieurs jours d'une marche forcée et pénible, il arriva chez *Artamène*, son beau-père, roi de Cappadoce. Il en fut d'abord bien reçu; mais ayant su quelques jours après qu'on lui tendoit des embûches, il chercha son salut dans la fuite. Ne trouvant de sûreté nulle part, il se réfugia chez son ennemi *Ptolémée*, à la foi duquel il comptoit plus que sur celle de son frère, jugeant de ce qu'il devoit attendre

fratris existimabat, decurrit; memor vel quæ facturus fratri esset, vel quæ meruisset a fratre. Sed Ptolemæus non amicior dedito, quàm hosti factus, servari eum arctissimâ custodiâ jubet. Hinc quoque Antiochus operâ cujusdam meretricis adjutus, quàm familiarius noverat, deceptis custodibus exibitur, fugiensque, a latronibus interficitur. Selencus quoque iisdem ferme diebus, amisso regno, æquo præcipitatus, finitur. Sic fratres, quasi et germani casibus, exsules ambo, post regna, scelerum suorum pœnas luerunt.

LIBER XXVIII.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Olympias, Alexandri Epirotæ vidua Demetrio Macedoni Ptiam filiam dat uxorem; unde et tragœdiæ et bellorum initia.*

2 *Ætoli superbè respondent Romanis, qui Acarnanis auxilium præbebant; et arma movent intrepidè.*

3 *Filiis duobus morbo sublatis Olympias non diu supervivit, Laodamiâ filiâ interfectâ. Epirus graviter afflictatur. Demetrius Macedo moritur. Hujus filii Philippi Antigonus tutelam suscipit, quam prudenter administrat.*

4 *Bellum Antiochi adversùs Spartanos, quorum rex Cleomenes viribus attritis in Ægyptum profugit, ubi interficitur. Antigonus mortuus. Philippus regnat.*

de ce dernier par ce qu'il se proposoit de lui faire lui-même. Mais *Ptolémée*, toujours son ennemi, quoiqu'il se fût livré à sa discrétion, le fait enfermer dans une étroite prison. *Antiochus*, secondé d'une courtisane avec laquelle il vivoit, trompe ses gardes, se sauve, et est tué dans sa fuite par des voleurs. *Séleucus*, à-peu-près dans le même-temps, perd ses États, tombe de cheval et meurt de sa chûte. C'est ainsi que ces deux frères, qui le furent même par le malheur, tous les deux fugitifs après s'être vus tous les deux sur le trône, portèrent la peine de leurs crimes.

LIVRE XXVIII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Olympias, veuve d'Alexandre, roi d'Epire, donne Ptia, sa fille, à Démétrius, roi de Macédoine. Ce mariage fait naître des guerres sanglantes.*

2 *Les Etoliens répondent fièrement aux Romains, qui soutenoient les Acarnaniens, et prennent courageusement les armes.*

3 *Olympias survit peu à la mort de ses deux fils; meurtre de Laodamie, sa fille. Fléaux qui désolent l'Epire. Mort de Démétrius, roi de Macédoine. Antigone est chargé de la tutelle de son fils Philippe, et gouverne avec sagesse.*

4 *Il fait la guerre aux Spartiates. Cléomène, leur roi, voyant ses forces ruinées, se réfugie en Egypte, où il est assassiné. Antigone meurt; Philippe règne par lui-même.*

Cap. I. Olympias Pyrrhi, Epirotæ regis, filia, amisso marito, eodemque germano fratre Alexandro, quum tutelam filiorum ex eo susceptorum Pyrrhi et Ptolemæi, regnique administrationem in se recepisset, Ætolis partem Acarnaniæ, quam in portionem belli pater pupillorum acceperat, eripere volentibus, ad regem Macedoniæ Demetrium decurrit; eique habenti uxorem Antiochi regis Syriæ sororem, filiam suam Ptiam in matrimonium tradit, ut auxilium quod misericordiâ non poterat, jure cognationis obtineret. Fiunt igitur nuptiæ, quibus et novi matrimonii gratia acquiritur, et veteris offensa contrahitur. Nam prior uxor, velut matrimonio pulsa, sponte suâ ad fratrem Antiochum discedit; eumque in mariti bellum impellit. Acarnanes quoque diffisi Epirotis, adversùs Ætolos auxilium Romanorum implorantes, obtinuerunt a Romano senatu, ut legati mitterentur, qui denuntiarent Ætolis, *Præsidia ab urbibus Acarnaniæ deducerent; paterenturque esse liberos, qui soli quondam adversùs Trojanos, auctores originis suæ, auxilia Græcis non miserint.*

Cap. II. Sed Ætoli legationem Romanorum superbè audivere: Pœnos illis et Gallos, a quibus tot bellis occidione cæsi sint, exprobrantes; dicentesque, *Priùs illis portas adversùs Carthaginienses aperiendas, quas clauserit metus Punici belli, quàm in Gra-*

CHAP. I. OLYMPIAS, fille de *Pyrrhus*, roi d'Epire, après la mort d'*Alexandre*, son époux et son frère, s'étant chargée du gouvernement de l'Etat et de la tutelle des deux princes *Pyrrhus* et *Ptolémée*, qu'elle avoit eus de lui, implore la protection de *Démétrius*, roi de Macédoine, contre les Etoliens, qui vouloient lui enlever une partie de l'Acarnanie, que le père des pupilles avoit eue en dédommagement des frais d'une guerre où il étoit entré pour eux. Afin d'en obtenir par le droit d'alliance un secours qu'il refusoit à la pitié, elle lui donne en mariage sa fille *Ptia*, quoiqu'il eût déjà pour femme la sœur d'*Antiochus*, roi de Syrie. On célèbre donc les noces, et *Démétrius*, en se faisant des amis par ce second mariage, s'attire des ennemis par la dissolution du premier. La sœur d'*Antiochus*, se voyant répudiée, se retire d'elle-même auprès de son frère, et l'engage à faire la guerre à son mari. Les Acarnaniens de leur côté, se défiant des Epirotes, implorent le secours des Romains contre les Etoliens, et obtiennent du Sénat qu'il envoie des Ambassadeurs pour ordonner à ces derniers de *retirer leurs garnisons des villes de l'Acarnanie, et de ne point attenter à la liberté d'un peuple qui étoit le seul qui n'eût point autrefois envoyé du secours aux Grecs contre les Troyens, auxquels les Romains devoient leur origine.*

CHAP. II. Les Etoliens reçoivent fièrement les Ambassadeurs. Ils leur reprochent d'un ton insultant d'avoir été mille fois taillés en pièces par les Carthaginois et les Gaulois. Ils leur disent qu'*ils doivent ouvrir leurs portes, que la crainte des Carthaginois tenoit fermées, avant de porter leurs armes dans la Grèce; qu'ils n'oublient*

arma transferenda. Meminisse deinde jubent, qui quibus minentur. Adversùs Gallos urbem, eos suam tueri non potuisse; captamque non ferro defendisse, sed auro redemisse. Quum gentem se aliquantò majore manu Græciam ingressam, non solùm nullis externis viribus, sed ne domesticis quidem totis adjutos, universam delesse; sedemque sepulcris eorum præbuisse, quam illi urbibus, imperioque suo proposuerant. Contrà, Italiam, trepidis ex recenti urbis suæ incendio Romanis, universam ferme à Gallis occupatam. Priùs igitur illis Gallos Italiâ pellendos, quàm minentur Ætolis; priùsque suâ defendendâ, quàm aliena appetenda. Quos autem homines Romanos esse? nempe pastores, qui latrocinio justis dominis ademptum solum teneant: qui uxores quum propter originis dehonestamenta non invenirent, vi publicâ rapuerint: qui denique urbem ipsam parricidio condiderint; muorumque fundamenta fraterno sanguine asperserint. Ætolos autem principes Græciæ semper fuisse; et sicut dignitate, ita et virtute ceteris præstitisse; solos denique esse, qui Macedonas, imperio terrarum florentes, semper contempserint; qui Philippum regem non timuerint: qui Alexandri Magni post Persas Indosque devictos, quum omnes nomen ejus horrerent, edicta spreverint. Monere igitur se Romanos, contenti sint fortunâ præsenti, nec provocent arma, quibus et Gallos cæsos,

(1) Les Albains.

(2) Il parle de l'enlèvement des Sabines.

pas qui ils sont, et qui ils osent menacer; qu'ils n'ont pu défendre leur ville contre les Gaulois, et lorsqu'elle a été prise, ils l'ont rachetée à prix d'or, au-lieu de l'arracher par le fer à l'ennemi. Que pour eux, ils ont entièrement détruit une armée bien plus nombreuse de ces mêmes Gaulois qui avoient pénétré dans la Grèce; que loin d'avoir eu besoin pour cela de secours étrangers, ils n'ont pas même employé toutes leurs forces, et qu'ils leur ont creusé des tombeaux là même où les Gaulois s'étoient proposé de bâtir des villes et d'élever leur empire. Qu'au contraire les Gaulois, profitant de l'épouvante qu'avoit jettée dans le cœur des Romains l'incendie récent de leur ville, se sont rendus maîtres de presque toute l'Italie. Qu'ils doivent donc les en chasser avant de menacer les Etoliens, et défendre leur pays avant d'attaquer celui d'autrui. Qu'ils ne sont d'ailleurs que de vils pâtres et des brigands qui retiennent injustement un terrein usurpé sur ses légitimes possesseurs (1); qui ne trouvant point de femmes a cause de l'infamie de leur origine, en ont enlevé par une violence publique (2); et qu'enfin leur parricide fondateur a souillé les murs de sa ville naissante du sang de son frère. Que les Etoliens au contraire ont toujours tenu le premier rang dans la Grèce; qu'ils sont au-dessus des autres Grecs autant par leur valeur que par leur dignité; qu'ils sont les seuls qui aient toujours bravé les Macédoniens, maîtres de l'univers, qui n'aient jamais craint leur roi Philippe, et qui n'aient tenu aucun compte des édits d'Alexandre le Grand, lorsqu'après la conquête de la Perse et de l'Inde, son nom étoit l'effroi des nations. Qu'ils conseillent donc aux Romains de se borner à leur fortune présente, et de ne point provoquer un peuple belliqueux,

et Macedonas contemptos videant. Sic dimissâ legatione Romanorum, ne fortiùs loquuti, quàm fecisse viderentur, fines Epiri et Acarnaniæ depopulantur.

Cap. III. Jam Olympias filiis regna tradiderat, et in locum Pyrrhi fratris defuncti Ptolemæus successerat; qui quum hostibus instructo exercitu obvius processisset, infirmitate correptus, in itinere decedit. Olympias quoque non magno post tempore, gemino funerum vulnere afflicta, ægrum spiritum trahens, non diu filiis supervixit. Quum ex gente regiâ sola Nereis virgo, cum Laudamiâ sorore superesset; Nereis nubit Geloni Siciliæ regis filio: Laudamia autem quum in aram Dianæ confugisset, concursu populi interficitur. Quod facinus dii immortales assiduis cladibus gentis, et prope interitu totius populi vindicaverunt. Nam sterilitatem, famemque passi, et intestinâ discordiâ vexati, externis ad postremum bellis pene consumpti sunt; Miloque Laudamiæ percussor in furorem versus, nunc ferro, nunc saxo, in summa dentibus laceratis visceribus, duodecimâ die interiit. His in Epiro gestis, interim in Macedonia Demetrius rex, relicto filio Philippo, parvulo admodum, decedit. Cui Antigonus tutor datus, accepta in matrimonium matre pupilli, regem se constitui laborabat. Interjecto deinde tempore quum seditione minaci Macedonum, clausus in regia teneretur, in publicum sine satellitibus procedit, projectoque in vulgus diademate ac purpura, *Dare hæc* eos *alteri* jubet, *qui*

qui a mis les Gaulois en pièces, et méprisé les Macédoniens. Après avoir ainsi congédié les ambassadeurs Romains, pour ne point paroître plus braves en paroles qu'en actions, ils ravagent les frontières de l'Epire et de l'Acarnanie.

CHAP. III. *Olympias* avoit déjà remis le gouvernement à ses fils, et *Ptolémée* avoit succédé à son frère *Pyrrhus*, que la mort avoit enlevé. Le nouveau roi, allant au-devant de l'ennemi en ordre de bataille, tombe malade et meurt en route. *Olympias*, accablée de la perte de ses deux enfans, ne fait plus que languir, et les suit de près. Il ne reste plus du sang royal que deux filles, *Néréis* et *Laodamie*. *Néréis* est mariée à *Gélon*, fils du roi de Sicile, et *Laodamie*, s'étant réfugiée dans une sédition auprès de l'autel de *Diane*, est massacrée par le peuple. Les Dieux vengèrent cet attentat par des fléaux continuels, et par la ruine presque entière de la nation, qui, après avoir essuyé la stérilité et la famine, fut en proie aux dissensions intestines, et finit par être livrée aux armes étrangères. *Milon*, l'assassin de *Laodamie*, devenu enragé, mourut le douzième jour de sa maladie; après s'être meurtri tantôt avec le fer, tantôt avec un caillou, il se déchira enfin les entrailles de ses propres dents. Ces choses se passant en Epire, *Démétrius*, roi de Macédoine, meurt, et laisse sa couronne à son fils *Philippe*, encore enfant. *Antigone*, tuteur du pupille, en épouse la mère, et travaille à se faire roi. Quelque temps après, le peuple se soulève, menace, et l'assiége dans son palais. *Antigone* sort et s'avance sans gardes. Il jette le diadême et la pourpre au milieu du peuple, et lui dit de *donner ces ornemens à quelqu'un qui ne sache point le gouverner, ou à qui il sache obéir lui-même; que pour lui, il n'a point encore goûté*

aut imperare illis nesciat, aut cui parêre ipsi sciant: se adhuc invidiosum illud regnum, non voluptatibus sed laboribus ac periculis sentire. Commemorat deinde beneficia sua: *Ut defectionem sociorum vindicaverit: ut Dardanos, Thessalosque exsultantes morte Demetrii regis compescuerit; ut denique dignitatem Macedonum non solùm defenderit, verùm etiam auxerit. Quorum si illos pœniteat, deponere se imperium, et reddere illis munus suum: ipsi regem quærant, cui imperent.* Quum populus pudore motus, recipere eum regnum juberet, tamdiu recusavit, quoad seditionis auctores supplicio traderentur.

Cap. IV. Post hæc bellum Spartanis infert; qui soli Philippi Alexandrique bellis, et imperium Macedonum, et omnibus metuenda arma contempserant. Inter duas nobilissimas gentes bellum, summis utrimque viribus fuit: quum hi pro vetere Macedonum gloria; illi non solum pro illibata libertate, sed etiam pro salute certarent. Victi Lacedæmonii, non ipsi tantùm, sed etiam conjuges liberique, magno animo fortunam tulêre. Nemo quippe in acie saluti pepercit; nulla amissum conjugem flevit: filiorum mortem senes laudabant; patribus in acie cæsis filii gratulabantur: suam vicem omnes dolebant, quòd non ipsi pro patriæ libertate cecidissent. Patentibus omnes domibus saucios excipiebant, vulnera curabant, lassos reficiebant. Inter hæc nullus in urbe strepitus, nulla trepidatio; magisque omnes publicam, quàm privatam fortunam

les douceurs de cette royauté tant enviée, qu'il n'en a connu que les peines et les dangers. Il leur rappelle ensuite ses services; qu'*il a puni la défection de leurs alliés; qu'il a réprimé la joie insolente des Dardaniens et des Thessaliens, ravis de la mort de Démétrius, et qu'enfin il a non-seulement soutenu, mais accru la dignité de la Macédoine. Que s'ils en sont fâchés, il dépose le sceptre, et leur rend ce qu'il tient d'eux; qu'ils se choisissent donc un roi qu'ils puissent gouverner.* Le peuple, confus de son emportement, le prie de reprendre l'autorité, mais il la refuse jusqu'à ce qu'on ait livré au supplice les auteurs de la sédition.

CHAP. IV. Il attaque ensuite les Spartiates, qui seuls dans les guerres de *Philippe* et *d'Alexandre*, avoient méconnu l'empire des Macédoniens, et bravé la terreur de leurs armes. Ces deux peuples fameux déployèrent à l'envi leurs plus grandes forces; les uns combattoient pour la gloire antique de leur nom, les autres non-seulement pour leur liberté jusqu'alors intacte, mais encore pour leur salut. Les Spartiates ayant été vaincus, supportèrent leur malheur, eux, leurs femmes et leurs enfans, avec la plus grande constance. Dans le combat aucun d'entr'eux ne ménagea sa vie. Aucune femme ne pleura la perte de son mari. Les vieillards vantoient la mort de leurs enfans; les enfans se félicitoient que leurs pères eussent péri les armes à la main, et se regardoient tous comme malheureux de n'avoir point eux-mêmes versé leur sang pour la liberté de la patrie. Toutes les portes étoient ouvertes pour recevoir les blessés; on pansoit leurs plaies; on procuroit des rafraîchissemens à ceux que la fatigue avoit abattus. Cependant nul bruit, nulle épouvante dans la ville. Cha-

lugebant. Inter hæc Cleomenes rex post multas hostium cædes, toto corpore, sudore pariter et hostium cruore madens, supervenit; ingressusque urbem, non hunii cessit, non cibum aut potum poposcit, non denique armorum onus deposuit: sed acclinis parieti, quum quâtuor millia sola ex pugna superfuisse conspexisset, hortatur *ut se ad meliora reipublicæ tempora reservarent.* Tum cum conjuge et liberis Ægyptum ad Ptolemæum proficiscitur: a quo honorificè susceptus, diu in summa dignatione regis vixit. Postremò pòst Ptolemæi mortem a filiò ejus cum omni familia interficitur. Antigonus autem, cæsis occidione Spartanis, fortunam tantæ urbis miseratus, a direptione milites prohibuit; veniamque his qui superfuerant dedit, præfatus, *Bellum se cum Cleomene, non cum Spartanis habuisse, cujus fugâ omnis ira ejus finita sit: nec minori sibi gloriæ fore si ab eo servata Lecedæmon, a quo solo capta sit, proderetur. Parcere igitur se solo urbis ac tectis, quoniam homines quibus parceret, non superfuissent.* Nec multò pòst ipse decedit, regnumque Philippo pupillo, annos XIV nato, tradidit.

cun pleuroit plus le malheur public que ses pertes particulières. Sur ces entrefaites, le roi *Cléomène*, après avoir fait un horrible massacre des ennemis, arrive tout trempé de leur sang et du sien. Sans se reposer, sans demander aucun rafraîchissement, sans même se décharger du poids de ses armes, il s'appuie contre un mur, et voyant qu'il ne lui est resté de son armée que quatre mille hommes, il les exhorte à *se réserver pour des temps plus heureux*. Il part ensuite avec sa femme et ses enfans pour se rendre en Egypte auprès de *Ptolémée*. Il y est reçu avec honneur, et y jouit long-temps de la plus haute considération. Mais après la mort de *Ptolémée*, le fils de ce prince le fait massacrer avec toute sa famille. Quant à *Antigone*, après avoir taillé en pièces les Spartiates, touché du malheur d'un peuple si fameux, il sauva leur ville du pillage, et fit grace à ceux qui avoient survécu à la défaite. Il dit que *c'étoit à Cléomène et non aux Spartiates qu'il faisoit la guerre; que la fuite de cet ennemi avoit éteint sa colère; qu'il lui seroit aussi glorieux dans les siècles futurs d'avoir conservé Lacedémone que d'avoir été le seul qui l'eût prise. Qu'il épargnoit donc le sol de la ville et ses maisons, puisqu'il n'étoit point resté d'habitans à qui il pût faire grâce.* Il mourut peu de temps après, et laissa la couronne à *Philippe*, son pupille, âgé de quatorze ans.

LIBER XXIX.

Breviarium Capitum.

1 *Orbis multa imperia novâ Regum successione mutantur, nominatim in Africa, Ægypto, Macedonia.*
2 *Philippus rex Macedoniæ malo consilio impulsus, Romanis bellum inferre constituit.*
3 *Insanam hanc mentem speciosis urbis occultat.*
4 *Tandem apertus hostis apparet: unde cruentum bellum, ipsi Philippo perniciosum simul ac ignominiosum.*

Cap. I. Iisdem ferme temporibus prope universi Orbis imperia, novâ regum successione mutata sunt. Nam et in Macedonia Philippus, mortuo Antigono, tutore eodemque vitrico, annorum quatuordecim, regnum suscepit; et in Asia interfecto Seleuco, impubes adhuc rex Antiochus constitutus est: Cappadociæ quoque regnum Ariarathi, puero admodum, pater ipse tradiderat: Ægyptum, patre ac matre interfectis, occupaverat Ptolemæus, cui ex facinoris crimine, cognomentum *Philopatori* fuit. Sed et Spartani in locum Cleomenis suffecerunt Lycurgum. Et ne qua temporibus mutatio deesset, apud Carthaginienses quoque ætate immaturâ dux Annibal constituitur, non penuriâ seniorum, sed odio Romanorum, quo imbutum eum a pueritia sciebant: fatale non

LIVRE XXIX.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Plusieurs Etats, tels que Carthage, l'Egypte, la Macédoine, etc. changent en même temps de maîtres.*

2 *Philippe, roi de Macédoine, mal conseillé, prend la résolution de faire la guerre aux Romains.*

3 *Il colore par des prétextes spécieux son téméraire dessein.*

4 *Il se montre ouvertement l'ennemi des Romains; ce qui occasionne une sanglante guerre, aussi funeste qu'ignominieuse pour ce Prince.*

CHAP. I. VERS le même temps, presque tous les Etats de l'univers virent renouveller leurs Souverains. Dans la Macédoine, *Philippe*, âgé de quatorze ans, prit les rênes du gouvernement après la mort d'*Antigone*, son tuteur et son beau-père. En Asie, *Séleucus* ayant été tué, on créa roi *Antiochus* (1), encore impubère. Le roi de Cappadoce avoit remis le sceptre à *Ariarathe*, son fils, encore enfant. En Egypte, *Ptolémée*, teint du sang de son père et de sa mère, s'étoit emparé du trône. Son crime lui fit donner le surnom ironique de *Philopator* (2) Sparte substitua *Lycurgue* à *Cléomène*. Et afin que la révolution fût universelle, les Carthaginois, plus pour le malheur de l'Afrique que pour celui de Rome, élevèrent *Annibal* au généralat avant l'âge fixé par les loix (3). Ce n'étoit pas qu'ils manquassent

(1) Surnommé depuis *le Grand*.

(2) C'est-à-dire, *aimant son père*; ce mot est grec.

(3) A vingt-six ans.

tam Romanis, quàm ipsi Africæ malum. His regibus pueris, etsi nulli senioris ætatis rectores erant, tamen in suorum quibusque majorum vestigia intentis, magna indoles virtutis enituit. Solus Ptolemæus, sicut scelestus in occupando regno, ita et segnis in administrando fuit. Philippum Dardani, ceterique omnes finitimi populi, quibus velut immortale odium cum Macedonum regibus erat, contemptu ætatis assiduè lacessebant. Contrà ille summotis hostibus, non contentus sua defendisse, ultro etiam Ætolis bellum inferre gestiebat.

Cap. II. Quæ agitantem illum Demetrius rex Illyriorum, nuper a Paulo Romano consule victus, supplicibus precibus aggreditur, *Injuriam Romanorum* querens, *qui non contenti Italiæ terminis, imperium spe improba totius Orbis amplexi, bellum cum omnibus regibus gerant. Sic illos Siciliæ, sic Sardiniæ, Hispaniæque, sic denique totius Africæ imperium affectantes, bellum cum Pœnis et Annibale suscepisse: sibi quoque non aliam ob causam, quàm quòd Italiæ finitimus videbatur, bellum illatum: quasi nefas esset, aliquem regem juxta imperii eorum terminos esse. Sed et ipsi cavendum esse exemplum, cujus quantò promptius nobiliusque sit regnum, tantò sit Romanos acriores hostes habiturus. Super hæc cedere se illi regno, quod Romani occupaverint*, profitetur, *gratiùs habiturus, si in possessione imperii sui, socium potiùs quàm hostes videret.* Hujuscemodi oratione impulit Philippum, ut omissis Ætolis, bellum

d'hommes plus âgés ; mais ils savoient qu'il avoit été nourri dès son enfance dans la haine du nom Romain. Ces jeunes rois, quoique sans ministres d'un âge plus avancé qu'eux, s'appliquèrent à marcher, chacun en particulier, sur les traces de leurs ancêtres, et déployèrent de grands talents. Le seul *Ptolémée* se montra lâche roi, après avoir été usurpateur parricide. Les Dardaniens et tous les autres peuples voisins, éternels ennemis des rois de Macédoine, méprisant la jeunesse de *Philippe*, ne cessoient de le harceler. Mais il sut les repousser, et non content de défendre ses frontières, il brûloit d'attaquer les Etoliens.

CHAP. II. Cemme il étoit occupé de ce projet, *Démétrius*, roi d'Illyrie, nouvellement défait par le consul *Paulus*, vient le prier instamment *de le venger de l'injustice des Romains, qui ne se bornant point à l'Italie, portent leurs vues ambitieuses sur l'empire de l'univers, et en attaquent tous les rois.* Il lui dit que *c'est dans le dessein de subjuguer la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne et toute l'Afrique, qu'ils ont entrepris la guerre contre Annibal et les Carthaginois. Qu'ils n'ont porté leurs armes chez lui-même, que parce que ses Etats confinent à l'Italie, comme si c'étoit un crime pour un roi d'être leur voisin. Qu'il juge par-là que la Macédoine étant plus à leur bienséance et plus opulente, trouvera dans eux de plus ardens ennemis ; qu'au reste il lui promet de lui céder la partie de ses Etats qui avoit été envahie par les Romains, aimant mieux la voir entre les mains d'un allié qu'entre celles d'un ennemi. Démétrius*, par ce discours, détermina *Philippe* à abandonner le projet d'attaquer les Etoliens, et à tourner ses armes contre les Romains ; *Philippe* crut qu'il lui seroit d'autant plus aisé de les vaincre, qu'il venoit d'apprendre

Romanis inferret, minùs negotii existimantem, quòd jam victos ab Annibale apud Thrasimenum lacum audierat. Itaque ne eodem tempore multis bellis detineretur, pacem cum Ætolis facit : non quasi alio bellum translaturus, sed ut Græciæ quieti consulturus, *quam numquam in majori periculo fuisse* affirmabat. (*) *Siquidem consurgentibus ab Occidente novis Pœnorum et Romanorum imperiis, quibus una hæc a Græcia atque Asia sit mora, dum inter se bello discrimen imperii faciunt : ceterum statim victoribus transitum in Orientem fore.*

Cap. III. *Videre se itaque ait conflurgentem in Italia nubem illam trucis et cruenti belli : videre tonantem ac fulminantem ab occasu procellam, quam in quascumque terrarum partes victoriæ tempestas detulerit, magno cruoris imbre omnia fœdaturam. Frequenter Græciam ingentes motus passam, nunc Persarum, nunc Gallorum, nunc Macedonum bellis ; sed omnia illa levia fuisse existimaturos, si ea quæ nunc in Italia concurrat manus, extra terram illam se effuderit. Cernere se, quàm cruenta et sanguinaria inter se bella, utrique populi, viribus copiarum, et ducum artibus, gerant ; quæ rabies finiri solo partis alterius interitu, sine ruina finitimorum non possit. Feros igitur animos victorum minùs quidem Macedoniæ, quàm Græciæ timendos, quia et remotior, et in vindictam sui robustior sit : scire tamen se eos qui tantis viribus concurrant, non contentos hoc fine victoriæ fore ; metuendumque sibi quoque*

(*) On pourroit ponctuer : affirmabat, *siquidem*, etc. Ce dernier mot pour *nimirum*.

qu'*Annibal* les avoit défaits à Thrasymène. Pour n'être donc point occupé en même-temps de différentes guerres, il fit la paix avec les Étoliens, comme s'il se fût proposé, non de porter la guerre ailleurs, mais de pourvoir au repos de la Grèce, qu'*il assuroit n'avoir jamais été en plus grand danger, depuis qu'il s'élevoit dans l'Occident deux puissances formidables, Rome et Carthage: que la guerre qu'elles se faisoient entr'elles pour l'Empire, leur avoit seule fait différer d'attaquer la Grèce et l'Asie, mais que les vainqueurs marcheroient d'abord contre l'Orient.*

CHAP. III. Il ajoutoit, *qu'il voyoit s'élever dans l'Italie une nue qui portoit dans ses flancs une guerre cruelle; qu'il entendoit du côté de l'Occident gronder et éclater un orage, qui, quelque part que le poussât le souffle de la victoire, rougiroit la terre d'une horrible pluie de sang. Que la Grèce avoit bien été violemment ébranlée par les Perses, par les Gaulois et par les Macédoniens, mais qu'on sentiroit que toutes ces secousses avoient été légères, si les armées qui en étoient aux prises en Italie venoient à se répandre hors de ses limites. Qu'il voyoit les deux peuples déployer toutes leurs forces, et leurs généraux toutes leurs ressources dans une guerre meurtrière et sanglante; que cet acharnement furieux ne pouvoit s'éteindre par la ruine seule de l'un des deux partis, sans entraîner celle des voisins. Que la Macédoine avoit moins à craindre que la Grèce de la valeur féroce des vainqueurs, étant plus éloignée et plus en état de se défendre; mais qu'il savoit pourtant que les puissances qui se combattoient avec tant de fureur, ne borneroient pas là leur victoire; et qu'il avoit lui-même à craindre les armes du plus fort.* *Philippe* ayant fini sous ce prétexte la guerre

certamen eorum, qui superiores exstiterint. Hoc prætextu finito cum Ætolis bello, nihil aliud quàm Pœnorum Romanorumque bella respiciens, singulorum vires perpendebat. Sed nec Romani, tametsi Pœni et Annibal in cervicibus erant, soluti metu Macedonico videbantur : quippe terrebat eos, et vetus Macedonum virtus, et devicti Orientis gloria, et Philippus studio Alexandri æmulationis incensus, quem promptum in bella industriumque cognoverant.

Cap. IV. Igitur Philippus, quum iterato prœlio victos a Pœnis Romanos didicisset, apertè hostem se his professus, naves, quibus in Italiam exercitum trajiceret, fabricare cœpit. Legatum deinde ad Annibalem, jungendæ societatis gratiâ, cum epistolis mittit : qui comprehensus, et ad senatum perductus, incolumis dimissus est, non in honorem regis, sed ne dubius adhuc, indubitatus hostis redderetur. Postea verò, quum Romanis nuntiatum esset, in Italiam Philippum copias trajecturum, Lævinum prætorem cum instructis navibus ad prohibendum transitum mittunt. Qui quum in Græciam trajecisset, multis promissis impellit Ætolos bellum adversùs Philippum suscipere. Philippus quoque Achæos in Romanorum bella sollicitat. Interea et Dardani Macedoniæ fines vastare cœperunt, abductisque xx millibus captivorum, Philippum a Romano bello ad tuendum regnum revocaverunt. Dum hæc aguntur, Lævinus prætor, junctâ cum Attalo rege societate, Græciam populatur. Quibus

avec les Etoliens, et ne s'occupant plus que des Carthaginois et des Romains, pesoit les forces des uns et des autres. Les Romains de leur côté, quoique *Annibal* et les Carthaginois fussent à leurs portes, n'en paroissoient pas moins redouter les Macédoniens. Ils étoient alarmés de l'ancienne gloire de ce peuple vainqueur de l'Orient, et du violent desir qu'avoit *Philippe* de marcher sur les traces d'*Alexandre*. Ils connoissoient d'ailleurs sa passion et ses talens pour la guerre.

CHAP. IV. *Philippe* ayant donc appris que les Romains avoient perdu une seconde bataille (4) contre les Carthaginois, se déclara ouvertement leur ennemi, et fit construire des vaisseaux pour transporter ses troupes en Italie. Il envoya ensuite un député chargé de lettres à *Annibal*, pour s'allier avec Carthage. Le député fut pris et conduit au Sénat, qui le renvoya sans le maltraiter, non en considération de son maître, mais pour ne pas faire un ennemi déclaré d'un prince dont ils ignoroient encore les desseins. Les Romains, informés ensuite que *Philippe* alloit faire passer des troupes en Italie, envoyèrent le préteur *Levinus* avec une flotte pour lui fermer le passage. Celui-ci, arrivé en Grèce, engage à force de promesses les Etoliens à faire la guerre à *Philippe*, qui de son côté sollicite les Achéens à se déclarer contre les Romains. Cependant les Dardaniens dévastent les frontières de la Macédoine, y font vingt mille prisonniers, et obligent *Philippe* d'abandonner les Romains pour courir au secours de ses Etats. Sur ces entrefaites, *Levinus* ayant fait alliance avec *Attale*, ravage la Grèce. Les villes désolées accablent *Philippe* de députations pour lui demander du secours. D'un autre côté, le roi

(4) Celle de Cannes, gagnée par *Annibal*.

cladibus perculsæ civitates, auxilium petentes, Philippum legationibus fatigant; nec non et Illyriorum reges, lateri ejus hærentes, assiduis precibus promissa exigebant. Super hæc vastati Macedones, ultionem flagitabant. Quibus tot tantisque rebus obsessus, cui rei primùm occurreret, ambigebat: omnibus tamen prope diem auxilia se missurum pollicetur; non quia facere posset quæ promittebat, sed ut spe impletos, in societatis jure retineret. Prima tamen illi expeditio adversùs Dardanos fuit: qui absentiam ejus aucupantes, majore belli mole Macedoniæ imminebant. Cum Romanis quoque pacem facit, contentis interim bellum Macedonicum distulisse: Philopœmeni Achæorum duci, quem ad Romanos, sociorum animos sollicitare didicerat, insidias prætendit. Quibus ille cognitis vitatisque, discedere ab eo Achæos auctoritate sua coëgit.

(5) Il faut lire *regem* et non *reges*.
(6) Ces peuples formoient une seule République.

LIBER XXX.

Breviarium Capitum.

1 *Ptolemæi regis Ægypti luxuria, vecordia, et parricidia.*
2 *Miserrimus Ægypti status sub turpissimo Principe: ejus meretrix et lenones crudeli fato pereunt.*
3 *Mortuo Ptolemæo, Romani tutelam pupilli adversùs Antiochum Syrum, et Philippum*

d'Illyrie (5), qui ne le quittoit point, le conjuroit incessamment de tenir sa promesse. D'ailleurs, la Macédoine ravagée le pressoit de la venger. Assiégé par tant de sollicitations, et attiré de divers côtés par des motifs si puissans, il ne savoit à qui il devoit d'abord donner du secours. Il promettoit cependant à chacun de lui en envoyer au premier jour; non qu'il pût tenir parole; mais pour les retenir tous dans son alliance en flattant leur espoir. Il commença néanmoins par attaquer les Dardaniens, qui, épiant le moment où il s'éloigneroit, menaçoient la Macédoine avec une plus forte armée. Il fit aussi la paix avec les Romains, qui furent charmés de renvoyer la guerre de Macédoine à un autre temps. Et ayant su que *Philopémen*, général des Achéens (6), travailloit à lui débaucher ses alliés pour les attirer au parti des Romains, il lui tendit des embûches, mais celui-ci en fut instruit, les évita, et, par son autorité, détermina les Achéens à se détacher de son alliance.

composée d'un grand nombre de villes, tant dans l'Achaïe que dans le Péloponese.

LIVRE XXX.

Sommaires des Chapitres.

1 *Débauches de Ptolémée, roi d'Egypte; son extravagance; ses parricides.*

2 *Triste état de l'Egypte sous ce vil Prince. Sa maîtresse et ses favoris périssent misérablement.*

3 *Après sa mort, les Romains protegent son pupille contre Antiochus, roi de Syrie, et*

Macedonem suscipiunt; Philippumque prius bello reducunt ad humiliorem mentem.

4 *Terræ motus ingentes. Romani pacem repudiant. Philippus et Flamininus suos ad pugnam accendunt. Macedonas Romana fortuna vincit, et Philippus spoliatur.*

CAP. I. PHILIPPO in Macedonia magnis rebus intento, in Ægypto Ptolemæi diversi mores erant. Quippe regno parricidio parto, et ad necem utriusque parentis, cæde etiam fratris adjunctâ, velut rebus feliciter gestis, luxuriæ se tradiderat; regisque mores omnis sequuta regia erat. Itaque non amici tantùm præfectique, verùm etiam omnis exercitus, depositis militiæ studiis, otio ac desidiâ corrupti marcebant. Quibus rebus cognitis, Antiochus rex Syriæ, veteri inter se regnorum odio stimulante, repentino bello multas urbes ejus oppressit, ipsamque Ægyptum aggreditur. Trepidare igitur Ptolemæus, legationibus missis, quoad vires pararet, morari Antiochum. Magno deinde in Græcia exercitu conducto, secundum prœlium facit; spoliassetque regno Antiochum, si fortunam virtute juvisset. Sed contentus recuperatione urbium quas amiserat, factâ pace, avidè materiam quietis arripuit; revolutusque in luxuriam, occisâ Eurydice uxore eâdemque sorore suâ, Agathocliæ meretricis

(1) Ptolémaïde, Tyr, etc. qui lui furent livrées par le perfide *Théodote*, que *Ptolémée* avoit fait gouverneur de la Célésyrie.

contre Philippe, roi de Macédoine. Ils humilient d'abord Philippe.

4. *Divers tremblemens de terre. Les Romains refusent la paix. Philippe et Flamininus animent chacun leurs troupes au combat. Les Macédoniens cèdent au bonheur des armes Romaines; et Philippe est dépouillé de ses Etats.*

CHAP. I. TANDIS que *Philippe* étoit occupé de grandes choses dans la Macédoine, *Ptolémée* se conduisoit bien différemment en Egypte. Ce prince, parvenu au trône par des parricides multipliés, souillé du sang de son père, de sa mère et de son frère, s'étoit livré, comme après d'heureux exploits, à une lâche mollesse. Toute sa cour avoit copié ses mœurs. Non-seulement ses favoris et ses officiers, mais encore tous ses soldats, abandonnant le goût de la discipline, croupissoient dans l'oisiveté et la paresse. *Antiochus*, roi de Syrie, instruit de cet état des choses, et aiguillonné par la haine qui existoit depuis long-temps entre les deux royaumes, prend tout-à-coup les armes, enlève plusieurs villes (1) de la dépendance de *Ptolémée*, et fond sur l'Egypte même. *Ptolémée* effrayé envoie des députés à *Antiochus*, pour l'amuser et se donner le temps de ramasser ses forces. Ayant levé une grande armée dans la Grèce, il donne une bataille qu'il gagne; et il eût détrôné *Antiochus*, si sa valeur eût secondé sa fortune. Mais satisfait d'avoir recouvré les villes qu'il avoit perdues, il se hâte de faire la paix pour rentrer dans son inaction. Il se replonge dans la débauche; fait mourir *Eurydice*, sa femme, qui étoit en même-temps sa sœur, et se livre aux charmes de la courtisane *Agathoclie*. Oubliant ainsi la gran-

illecebris capitur. Atque ita omnem magnitudinem nominis ac majestatis oblitus, noctes in stupris, dies in conviviis consumit. Adduntur instrumenta luxuriæ, tympana et crepundia : nec jam spectator rex, sed magister nequitiæ, nervorum oblectamenta modulatur. Hæc primò laborantis regiæ tacitæ pestes et occultæ fuere.

Cap. II. Deinde crescente licentiâ, jam nec parietibus regiæ domûs contineri meretricis audacia potest; quam protervriorem, sociata cum Agathocle fratre, ambitiosæ pulchritudinis scorto, quotidiana regis stupra faciebant. Accedebat et mater Œnanthe, quæ geminæ sobolis illecebris devinctum regem tenebat. Itaque non contentæ rege, jam etiam regnum possident, jam in publico visuntur, jam salutantur, jam comitantur. Agathocles regis lateri junctus, civitatem regebat : tribunatus, præfecturas, et ducatus mulieres ordinabant; nec quisquam in regno suo minùs, quàm ipse rex poterat. Quum interim, relicto quinquenni ex Eurydice sorore filio, moritur : sed mors ejus, dum pecuniam regiam mulieres rapiunt, et imperium initâ cum perditissimis societate occupare conantur, diu occultata fuit. Re tamen cognitâ, concursu multitudinis, et

(2) Instrument égyptien, dont on faisoit usage dans les sacrifices d'*Isis* et à la guerre.

(3) J'ai cru pouvoir rendre par *principaux emplois* les trois mots du texte, qui signifient proprement les *tribunats*, les *gouvernemens* et les *généralats*. J'aurois pu traduire aussi les *emplois civils et militaires*.

deur de son nom et de son rang, il passe les jours dans les festins, et les nuits dans les plaisirs. Il joint à ces amusemens le son des tambourins et des sistres (2) pour irriter ses sens énervés. Ne se contentant pas d'être simple spectateur de ces jeux, il s'érige lui-même en maître de dissolution, et joue de ces instrumens voluptueux. Telle fut la cause secrète et cachée de la corruption de cette cour.

CHAP. II. La licence s'accrut au point que l'insolence de la courtisanne *Agathoclie* ne put se contenir dans l'enceinte du palais. La passion constante du roi pour elle, et pour *Agathocle*, son frère, jeune homme parfaitement beau, la rendoit tous les jours plus effrontée. D'ailleurs, *Enanthe*, leur mère, tenoit *Ptolémée* enchaîné par les charmes de ses deux enfans. Non contentes d'être maîtresses de sa personne, ces deux femmes le sont de son royaume. Elles se montrent en public, elles reçoivent les hommages, elles se donnent une cour. *Agathocle*, ne quittant plus le roi, gouvernoit souverainement la ville; les femmes disposoient des principaux emplois (3); et celui qui avoit le moins d'autorité dans le royaume, c'étoit le roi. Cependant ce prince meurt, et laisse un fils qu'il avoit eu d'*Eurydice*, sa sœur, âgé de cinq ans. *Agathoclie* et sa mère tiennent long-temps sa mort secrète, pour piller son trésor, et s'emparer du gouvernement avec des scélérats qu'elles avoient mis dans leurs intérêts. Mais l'intrigue étant découverte, le peuple accourt en foule au palais, massacre *Agathocle*, et attache les femmes (4) à un gibet, pour venger le meurtre d'*Eurydice*. La

(4) *Enanthe*, sa fille *Agathoclie* et *Philemne*, qui avoit été chargé de tuer la Reine.

Agathocles occiditur, et mulieres in ultionem Eurydices patibulis suffiguntur. Morte regis, supplicio meretricum velut expiatâ regni infamiâ, legatos Alexandrini ad Romanos mittere, orantes, *Ut tutelam pupilli susciperent, tuerenturque regnum Ægypti, quod jam Philippum et Antiochum, facti inter se pactione, divisisse dicebant.*

Cap. III. Grata legatio Romanis fuit, causam belli adversùs Philippum quærentibus, qui insidiatus eis, temporibus Punici belli, fuerat. Huc accedebat, quòd Pœnis et Annibale superato, nullius magis arma metuebant, reputantibus, quantùm motum Pyrrhus parvâ manu Macedonum in Italia fecisset, quantasque res Macedones in Oriente gessissent. Mittuntur itaque legati, qui Antiocho et Philippo denuntient, *regno Ægypti abstineant.* Mittitur et M. Lepidus in Ægyptum, qui tutorio nomine regnum pupilli administret. Dum hæc aguntur, interim legationes Attali regis, et Rhodiorum, injurias Philippi querentes, Romam venerunt. Quæ res omnem cunctationem Macedonici belli senatui exemit. Statim igitur, titulo ferendi sociis auxilii, bellum adversùs Philippum decernitur, legionesque cum consule in Macedoniam mittuntur. Nec multò pòst tempore, tota Græcia, fiduciâ Romanorum, adversùs Philippum, spe pristinæ libertatis erecta, bellum ei intulit: atque ita quum rex undique urgeretur, pacem petere compellitur. Deinde quum expositæ conditiones pacis a Romanis essent,

mort

mort du roi et le supplice de ces courtisannes avant qu'il eût expié l'opprobre du royaume, les habitans d'Alexandrie envoyèrent des députés aux Romains, pour les prier *de se charger de la tutelle du pupille, et de prendre sous leur protection le royaume d'Egypte, dont ils disoient que Philippe et Antiochus s'étoient déjà partagé les provinces par un traité conclu entr'eux.*

CHAP. III. Cette députation fit plaisir aux Romains; ils cherchoient un sujet de guerre contre *Philippe*, qui avoit sourdement agi contre eux dans la seconde guerre punique. D'ailleurs, depuis la défaite des Carthaginois et d'*Annibal*, c'étoit le prince qu'ils craignoient le plus. Ils faisoient réflexion qu'avec une poignée de Macédoniens *Pyrrhus* avoit ébranlé l'Italie, et que ce peuple avoit fait les plus grandes choses dans l'Orient. Ils envoient donc des députés à *Antiochus* et à *Philippe*, pour leur défendre *de toucher à l'Egypte*; et ils chargent en même-temps M. *Lépidus* (5) d'aller régir les Etats du pupille en qualité de tuteur. Sur ces entrefaites, des ambassadeurs du roi *Attale* et des Rhodiens vinrent se plaindre des injustices de *Philippe*; ce qui acheva de déterminer le Sénat à la guerre de Macédoine. Il en fit aussi-tôt le décret, sous prétexte de secourir des alliés, envoya un consul (6) et des légions en Macédoine. Peu de temps après, toute la Grèce, comptant sur la protection des Romains, et se flattant de recouvrer sa liberté, fit la guerre à *Philippe*. Ce prince, ainsi pressé de toutes parts, fut contraint de demander la paix. Lorsque les Romains en eurent dressé les articles, *Attale*, les Rhodiens, les Achéens

(5) Il ne fut député que deux ans après, la seconde guerre punique étant finie.

(6) *Flaminius*.

repetere sua, et Attalus, et Rhodii, et Achæi, et Ætoli cœpere. Contrà Philippus *adduci se posse, ut Romanis pareat*, concedebat; *Ceterùm indignum esse, Græcos a Philippo et Alexandro majoribus suis dictos, et sub jugum Macedonici imperii subactos, veluti victores, leges pacis sibi dicere, quibus priùs sit servitutis ratio reddenda, quàm libertas vindicanda.* Ad postremum tamen petente eo, induciæ duorum mensium datæ, ut pax, quæ in Macedonia non conveniebat, Romæ a senatu peteretur.

Cap. IV. Eodem anno inter insulas Theramenem et Therasiam, medio utrinsque ripæ et maris spatio, terræ motus fuit; in quo, cum admiratione navigantium, repentè ex profundo cum calidis aquis insula emersit. In Asia quoque eâdem die idem motus terræ Rhodum, multasque alias civitates gravi ruinarum labe concussit, quasdam solidas absorbuit. Quo prodigio territis omnibus, vates cecinere, *Oriens Romanorum imperium vetus Græcorum, ac Macedonum voraturum.* Interim a senatu repudiatâ pace, Philippus in societatem belli Nabin tyrannum sollicitat. Atque ita, quum in aciem exercitum, instructis e diverso hostibus, produxisset, hortari suos cœpit, referendo *Persas, Bactros, Indosque, et omnem Asiam, Orientis finem, a Macedonibus perdomitam; tantoque fortiùs hoc bellum quàm illa sustinendum, quantò sit libertas imperio carior.* Sed et Flamininus Romanus

(7) Sur la mer de Crete.
(8) Tyran de Lacédémone.

réclamèrent ce qui leur avoit été [illegible] Philippe convint *que les Romains pouvoient lui faire la loi; mais qu'il étoit indigne que les Grecs, qui avoient été vaincus par Philippe et Alexandre, ses ancêtres, et asservis à la Macédoine voulussent lui dicter la paix comme vainqueurs, et qu'ils devoient lui rendre compte de la conduite qu'ils avoient tenue en qualité de ses sujets, avant de prétendre à la liberté.* Cependant à sa demande on lui accorda une trève de deux mois, pendant lesquels on devoit solliciter à Rome auprès du Sénat la paix dont on ne pouvoit convenir en Macédoine.

CHAP. IV. La même année, entre les îles de Théramène et de Thérasie (7), au milieu du bras de mer qui les sépare, et à une égale distance des deux rives, il y eut un tremblement de terre qui fit tout-à-coup élever du fond de la mer, au grand étonnement des navigateurs, une île nouvelle parmi des bouillons d'eau fumante. Le même jour, le même tremblement de terre se fit sentir dans l'Asie; Rhodes et beaucoup d'autres villes y souffrirent considérablement des violentes secousses qu'elles essuyèrent; quelques-unes furent entièrement englouties. Ce prodige ayant jetté par-tout l'épouvante, les devins présagèrent que l'*empire naissant des Romains dévoreroit l'ancien empire des Grecs et des Macédoniens.* Cependant le Sénat ayant refusé la paix à *Philippe*, ce prince engage le tyran *Nabis* (8) dans son parti. Ayant ensuite mis ses troupes en bataille en face de l'armée ennemie, il les encourage en leur rappellant que *les Macédoniens avoient dompté la Perse, la Bactriane, les Indes et l'Asie entière jusqu'aux extrémités de l'Orient, et que la liberté étant un bien plus précieux que la domination, ils doivent montrer encore plus de valeur dans*

consul, relatione rerum recen[illegible] rum, suos stimulabat in prœlium[illegible] dendo, *Hinc Carthaginem cum Sicilia, inde Italiam et Hispaniam Romana virtute perdomitas: nec Annibalem quidem Alexandro Magno postponendum, quo Italiâ pulso, Africam ipsam, tertiam partem mundi, superaverint. Sed nec Macedonas veteri fama, sed præsentibus viribus æstimandos: quia non cum Alexandro Magno, quem invictum audierant, nec cum exercitu ejus, qui totum Orientem devicerat, bellum gerant; sed cum Philippo puero immaturæ ætatis, qui regni terminos adversùs finitimos ægrè defendat, et cum his Macedonibus, qui non ita pridem prædæ Dardanis fuerunt. Illos majorum decora, se suorum militum commemorare. Non enim alio exercitu Annibalem et Pœnos, et totum ferme Occidentem, sed his ipsis, quos in acie habeat, militibus, subactos.* His adhortationibus utrinque concitati milites, prœlio concurrunt, alteri Orientis, alteri Occidentis imperio gloriantes; ferentesque in bellum, alii majorum suorum antiquam et obsoletam gloriam, alii virentem recentibus experimentis virtutis florem. Sed Macedonas Romana fortuna vicit. Fractus itaque bello Philippus, pace a Flaminino consule petitâ, nomen quidem regium retinuit; sed omnibus Græciæ urbibus, velut regni membris extra terminos antiquæ posses-

(9) Après la défaite d'*Annibal* en Afrique.

(1) *Marcellus* s'en empara par la prise de Syracuse.

(2) Les *Scipions* en avoient soumis la plus grande partie.

leurs pères dans les précédentes. *Flamininus*, de son côté, anime les [illegible] par le récit de leurs exploits récens. Il leur représente que *Carthage* (9) *et la Sicile* (1), *l'Italie et l'Espagne* (2) *ont succombé sous la valeur Romaine. Qu'ils ont chassé de l'Italie Annibal, guerrier comparable à Alexandre, et soumis l'Afrique, l'une des trois parties du monde. Qu'il ne faut pas juger des Macédoniens par leur ancienne réputation, mais par leurs forces présentes. Qu'ils n'ont point à combattre avec cet Alexandre que l'histoire leur a peint comme invincible, ni avec son armée qui avoit subjugué tout l'Orient; mais avec Philippe, jeune prince sans expérience* (3), *qui avoit bien de la peine à défendre ses frontières contre ses voisins, et avec ces Macédoniens qui avoient été depuis peu la proie des Dardaniens. Que les ennemis ne pouvoient exalter que les belles actions de leurs pères, mais que pour lui il pouvoit vanter celles de ses soldats, et que ce n'étoit point par d'autres troupes que celles qui composoient son armée, qu'Annibal, les Carthaginois et presque tous les peuples de l'Orient avoient été vaincus.* Animées par ces discours, les deux armées en viennent aux mains (4); l'une se glorifiant d'avoir donné des loix à l'Orient, l'autre de régner sur l'Occident. Les Macédoniens portent au combat la gloire antique et comme flétrie de leurs ancêtres, les Romains les lauriers récens qu'ils viennent de moissonner. La fortune de ceux-ci l'emporta sur la valeur de ceux-là. *Philippe*, écrasé par cette défaite, demanda la paix à *Flamininus*, qui ne lui laissa que le nom de roi et ses Etats de Macédoine, et lui enleva toutes les

(3) Ce Prince avoit alors 38 ans.

(4) Bataille des Cynocéphales en Thessalie.

sionis, amissis, solam Macedo[illegible]
Offensi tamen Ætoli, quòd non [illegible]
eorum Macedonia quoque adempta reg[illegible], [illegible]
data sibi in præmium belli esset, legatos ad
Antiochum mittunt, qui eum adulatione
magnitudinis, in Romana bella, spe socie-
tatis universæ Græciæ, impellerent.

LIBER XXXI.

Breviarium Capitum.

1 *Romani Antiochum Syrum legatione coërcent. A Nabide Græciam liberari jubent. Annibalis nomen Romanis formidabile.*

2 *Annibal Romanorum insidias fugiens ad Antiochum cursum dirigit.*

3 *Nabis duobus prœliis fractus, post Romanorum discessum arma movet. Annibalis ad Antiochum de opprimendis Romanis consilium.*

4 *Carthaginienses ab Antiocho sollicitati rem Romanis significant, qui politico stratagemate Annibalem ab Antiocho divellunt.*

5 *Iteratum Annibalis consilium de bello in Italia Romanis inferendo.*

6 *Antiochi adulatores Annibalis sana consilia rident: inde subversio Antiochi, qui terrestri et navali prœlio a Romanis superatur.*

villes de la Grèce, qui ne faisoient pas anciennement partie de son royaume. Les Etoliens, fâchés que le consul ne l'eût pas dépouillé de la Macédoine même pour la leur donner en récompense de ce qu'ils étoient entrés dans cette guerre, envoyèrent des ambassadeurs à *Antiochus*, pour l'engager à faire la guerre aux Romains, en exaltant sa puissance, et en le flattant de l'espoir que toute la Grèce se joindroit à lui.

LIVRE XXXI.

SOMMAIRES DES CHAPITRES.

1 *Les Romains envoient des Ambassadeurs à Antiochus, roi de Syrie, pour réprimer ses desseins ambitieux. Ils donnent ordre à leur Consul de délivrer la Grèce de Nabis. Ils redoutent le nom d'Annibal.*

2 *Annibal évite leurs pièges, et se réfugie chez Antiochus.*

3 *Nabis, deux fois battu, reprend les armes après le départ des Romains. Avis d'Annibal à Antiochus sur les moyens de vaincre les Romains.*

4 *Les Carthaginois instruisent les Romains des sollicitations que leur fait Antiochus. Les Romains usent d'un stratagême pour rendre Annibal suspect à ce dernier.*

5 *Annibal lui conseille une seconde fois d'aller attaquer les Romains chez eux.*

6 *Les courtisans d'Antiochus se moquent des sages conseils d'Annibal, ce qui cause la ruine d'Antiochus, qui est battu par les Romains sur terre et sur mer.*

7 *Scipiones, ducto in Asiam exercitu, pacem leges Antiocho præscribunt, quas ipse eum liat.*

8 *Bello reparato, et pugnâ commissâ, cæsis quinquaginta Asiaticorum millibus, Antiochus subactus pacem petit et obtinet.*

CAP. I. MORTUO Ptolemæo Philopatore, rege Ægypti, contemptâque parvuli filii ejus ætate, qui in spem regni relictus, prædæ etiam domesticis erat, Antiochus rex Syriæ occupare Ægyptum statuit. Itaque Phœnicem, ceterasque Syriæ quidem, sed juris Ægypti, civitates quum invasisset, legatos ad eum Senatus mittit, qui denuntiarent ei, *Abstineret regno pupilli, postremis patris precibus fidei suæ traditi.* Quibus spretis, interjecto tempore alia legatio supervenit, quæ, omissâ pupilli personâ, *Civitates, jure belli factas populi Romani in integrum restitui jubebat.* Abnuenti, bellum denuntiatum; quod ille facilè susceptum, infeliciter gessit. Eodem tempore et Nabis tyrannus multas Græciæ civitates occupaverat. Igitur senatus, ne uno tempore duplici bello Romanæ vires detinerentur, scripsit Flaminino, si ei videatur, sicuti Macedoniam a Philippo, ita Græciam a Nabide liberet. Ob quam causam imperium ei prorogatum est. Terribile quippe Antiochi bellum Annibalis nomen faciebat, quem æmuli ejus, *occultis*

(1) Entr'autres d'Argos, ville qui étoit alors très-fortifiée.

(6) Plusieurs citoyens puissans de Carthage haïssoient mortellement sa famille.

7 *L. Scipion ayant transporté leur armée en Asie, dictent à Antiochus des articles de paix qu'il rejette.*

8 *La guerre recommence. On livre bataille. Cinquante mille Asiatiques restent sur la place. Antiochus défait demande la paix et l'obtient.*

CHAP. I. *PTOLÉMÉE Philopator*, roi d'Egypte, n'ayant laissé en mourant pour lui succéder un jour qu'un fils en bas âge qui étoit la proie de ses propres domestiques, *Antiochus*, roi de Syrie, méprisant l'enfance de ce prince, forma le dessein d'envahir l'Egypte. Il s'étoit déjà rendu maître des villes de la Phénicie et des autres que les rois d'Egypte possédoient dans la Syrie, lorsque le Sénat lui défendit par ses envoyés *de toucher au royaume d'un pupille, que son père au lit de la mort l'avoit prié de prendre sous sa protection. Antiochus* ayant méprisé cette défense, il arriva quelque temps après de nouveaux députés, qui, sans parler du prince pupille, lui *commandèrent de rendre des places qui appartenoient par droit de conquête au peuple Romain.* Sur ce refus, la guerre lui fut déclarée. Il la fit aussi malheureusement qu'il l'avoit légèrement entreprise. Dans le même temps le tyran *Nabis* s'étoit saisi de plusieurs villes de la Grèce (1). Le Sénat, pour que les troupes Romaines ne fussent point occupées de deux guerres à la fois, écrivit à *Flamininus* de délivrer la Grèce de *Nabis*, s'il le jugeoit à propos, comme il avoit délivré la Macédoine de *Philippe*. On lui continua pour cela le commandement. Ce qui rendoit formidable la guerre contre *Antiochus*, c'étoit le nom d'*Annibal* que ses ennemis (2) accusoient auprès des Romains *de secrètement ligué avec ce prince; prétendant*

mandatis cum Antiocho inisse societatem [illegible] Romanos criminabantur : negantes [illegible] *æquo animo sub legibus vivere, assuetum imperio, et immoderatâ licentiâ militari ; semperque, tædio quietis urbanæ, novas belli causas circumspicere :* quæ etsi falsa nuntiata fuissent, apud timentes tamen pro veris habebantur.

Cap. II. Denique senatus metu perculsus, ad speculandos actus Annibalis, legatum in Africam Cnæum Servilium misit ; eique tacitis mandatis præcipit, *Si posset, eum per æmulos ejus interficeret, metuque invisi nominis tandem populum Romanum liberaret.* Sed res Annibalem non diu latuit, virum ad prospicienda cavendaque pericula paratum, nec minùs in secundis adversa, quàm in adversis secunda cogitantem. Igitur, quum tota die in oculis principum, legatique Romani, in foro Carthaginiensium obversatus in supremum fuisset, appropinquante vespere, equum conscendit, et rus urbanum, quod propter littus maris habebat, ignaris servis, jussisque ad portam revertentem opperiri, contendit. Habebat ibi naves cum remigibus, occulto sinu littoris absconditas : erat et grandis pecunia in eo agro præparata, ut, quum res exegisset, nec facultas fugam, nec inopia moraretur. Lectâ igitur servorum juventute, quorum copiam Italicorum captivorum numerus augebat, navem conscendit, cursumque ad Antiochum dirigit. Posterâ die civitas principem suum, ac [illegible] temporis consul in foro exspectabat. Quem [illegible] tiatum est, non aliter quàm si urbs

qu'accoutumé au commandement et à la licence militaire, il ne pouvoit vivre tranquille sous le joug des loix, et qu'ennuyé de la vie paisible à laquelle il étoit réduit à Carthage, il cherchoit par-tout de nouvelles occasions de guerre. Quoique ces avis fussent faux, la crainte y fit ajouter foi.

CHAP. II. Le sénat effrayé envoie enfin *Cn. Servilius* en Afrique pour observer les démarches d'*Annibal*. Il le charge dans ses instructions secrètes *de s'en défaire, s'il est possible, par les mains de ses ennemis, et de délivrer enfin le peuple Romain de la crainte d'un nom odieux.* Mais *Annibal*, habile à prévoir et à éviter les dangers, et qui heureux ou malheureux ne perdoit jamais de vue les vicissitudes du sort, ne fut pas long-temps à découvrir ce projet. Après s'être montré tout un jour dans la place publique de Carthage aux yeux des principaux citoyens et de l'ambassadeur de Rome, il monte à cheval aux approches de la nuit, et se rend à une maison de campagne qu'il avoit au bord de la mer, sans rien dire à ses domestiques, sinon d'attendre son retour à la porte de la ville. Il avoit-là des vaisseaux fournis de rameurs qu'il tenoit cachés dans un enfoncement de la côte, et il y avoit mis en réserve une grande quantité d'argent, afin que s'il étoit forcé de prendre la fuite, il en eût la liberté et les moyens. Il choisit les plus jeunes de ses esclaves, dont il avoit grossi le nombre par les prisonniers qu'il avoit faits en Italie (3), s'embarque et fait voile vers les Etats d'*Antiochus*. Le lendemain, les Carthaginois attendoient sur la place publique leur chef, qui exerçoit alors le consulat. Lorsqu'on

(3) On les avoit tous rendus aux Romains, conformément au traité fait avec eux.

esset, omnes trepidavere, exitiosamque sibi fugam ejus ominati sunt. Legatus verò Romanus, quasi bellum jam illatum Italiæ ab Annibale esset, tacitus Romam regreditur, trepidumque nuntium refert.

Cap. III. Interim in Græciâ Flamininus, junctâ cum quibusdam civitatibus societate, Nabidem tyrannum duobus continuis præliis subegit; et graviter fractum, velut exsanguem, in regno reliquit. Sed libertate Græciæ restitutâ, deductisque ab urbibus præsidiis, quum Romanus exercitus in Italiam reportatus esset, velut, vacuâ rursus possessione sollicitatus, multas civitates repentino bello invasit. Quibus rebus exterriti Achæi, ne vicinum malum etiam ad se serperet, bellum adversùs Nabidem decernunt, ducemque prætorem suum Philopœmenem, insignis industriæ virum, constituunt; cujus in eo bello tanta virtus enituit, ut opinione omnium Flaminino Romano imperatori compararetur. Eodem tempore Annibal quum ad Antiochum pervenisset, velut deorum munus excipitur; tantusque ejus adventu ardor animis regis accessit, ut non tam de bello, quàm de præmiis victoriæ cogitaret. Sed Annibal, cui nota Romana virtus erat, negabat *opprimi Romanos nisi in Italia posse.* Ad hoc sibi centum naves, et decem millia peditum, et mille equites poscebat, promittens *hac manu non minus bellum, quàm gesserit, Italiæ restauraturum; et in Asiam regi sedenti, aut victoriam de Romanis, aut æquas pacis conditiones*

(4) Les Etoliens, les Achéens, les Athéniens, etc.

en [illegible] appris qu'il avoit fui, l'épouvante fut générale, comme si la ville eût été prise ; on augura que sa fuite seroit fatale à la république. L'ambassadeur Romain retourna secrètement à Rome, comme si *Annibal* marchoit déjà contre l'Italie, et y répandit la terreur par cette nouvelle.

CHAP. III. Cependant en Grèce, *Flamininus*, ayant fait alliance avec quelques peuples (4), défit le tyran *Nabis* dans deux batailles consécutives ; et après l'avoir ainsi terrassé et épuisé, il le laissa dans son royaume. Mais lorsque la liberté eut été rendue à la Grèce, que les garnisons eurent évacué les villes, et que l'armée romaine eut regagné l'Italie, *Nabis*, tenté par une occasion aussi favorable, se ressaisit tout-à-coup de plusieurs places qu'il regardoit comme des postes vacans. Les Achéens, alarmés de son invasion, et craignant qu'un incendie si voisin ne s'étendit jusqu'à eux, résolurent de prendre les armes contre lui. Ils donnèrent le commandement de leur armée à *Philopémen*, excellent homme de guerre. Ce général déploya de si grands talens, qu'il fut universellement comparé au général Romain *Flamininus*. Dans le même-temps, *Annibal* arrivé chez *Antiochus*, en fut reçu comme un présent du ciel. Sa présence encouragea si fort ce prince, qu'il s'occupa moins des soins de la guerre que des avantages qu'il recueilleroit de la victoire. Mais *Annibal*, qui connoissoit la valeur des Romains, soutenoit *qu'ils ne pouvoient être vaincus qu'en Italie*. Il demandoit pour cette expédition cent vaisseaux, dix mille hommes de pied, et mille chevaux ; promettant *avec cette armée de rallumer en Italie une [illegible] grande guerre que celle qu'il y avoit déjà faite, et de rapporter au roi, sans*

relaturum : quippe et Hispanis bello flagrantibus, ducem tantùm deesse ; et Italiam nostrorem sibi nunc, quàm pridem fuisse : sed Carthaginem quieturam, sociamque se ei sine mora præbituram.

Cap. IV. Quum régi consilia placuissent, mittitur Carthaginem unus ex comitibus Annibalis, qui in bellum cupidos hortetur, *Annibalemque cum copiis affuturum* nuntiet : *Nihil*, dicat, *partibus, nisi animos Carthaginiensium deesse ; Asiam et vires belli, et sumptum præbituram.* Hæc quum relata Carthaginem essent, nuntius ipse ab inimicis Annibalis comprehenditur, et perductus in senatum quum interrogaretur, *ad quem missus esset*, Punico ingenio respondit, *Se ad universum senatum missum, nec enim hoc opus singulorum, sed universorum esse.* Dum multis diebus deliberant, an eum Romam ad purgandam publicam conscientiam mittant, tacitus conscensâ nave ad Annibalem revertitur : quo cognito, Carthaginienses ultro rem Romam per legatum deferunt. Romani quoque ad Antiochum legatos misere, qui sub specie legationis, et regis apparatum specularentur, et Annibalem aut Romanis mitigarent, aut assiduo colloquio suspectum invisumque regi redderent. Itaque legati quum Ephesi convenissent ad Antiochum, mandata ei senatûs tradunt. Dum responsum exspectant, omnibus diebus assidui circa Annibalem fuere : dicentes, *Timidè eum a*

(5) *Fulvius Nobilior* y faisoit allusion [illegible] ap. *Caton.*

qu'il sortit de l'Asie, ou la victoire ou une paix avantageuse. Que les Espagnols, dont le pays étoit livré au feu de la guerre (5), *ne manquoient que d'un chef; qu'il connoissoit mieux l'Italie qu'autrefois; qu'enfin Carthage ne resteroit point en repos et se joindroit aussi-tôt à lui.*

CHAP. IV. Le roi ayant goûté cet avis, on envoya un des compagnons d'*Annibal* à Carthage pour y exciter à la guerre ceux qui la désiroient, et leur dire qu'*Annibal viendroit bientôt les soutenir à la tête d'une armée; qu'il ne manquoit au parti qui se formoit que d'être appuyé du courage des Carthaginois, et que l'Asie fourniroit les troupes et l'argent.* L'envoyé ayant répandu ce discours dans Carthage, fut arrêté par les ennemis d'*Annibal*, et conduit au sénat. Interrogé *à qui il étoit adressé*, il répondit en vrai Carthaginois (6) que *c'étoit à tout le sénat, l'affaire dont il étoit chargé n'intéressant pas simplement quelques particuliers, mais l'Etat.* On mit en délibération pendant plusieurs jours si on l'enverroit à Rome pour la justification publique. Mais durant ce temps-là il s'embarqua secrètement et retourna vers *Annibal*. Les Carthaginois, instruits de son départ, firent donner avis aux Romains, par un député, de ce qui s'étoit passé. Les Romains, de leur côté, envoyèrent des ambassadeurs à *Antiochus*, pour observer ses préparatifs, à la faveur du caractère dont ils étoient revêtus, et pour adoucir Annibal à l'égard des Romains, ou le rendre suspect et odieux au roi par les entretiens assidus qu'ils affecteroient d'avoir avec lui. Ceux-ci s'étant rendus à Ephèse, où se trouvoit *Antiochus*, lui remirent les lettres du Sénat. En attendant sa [redacted] férèrent tous les jours avec *An-*

(6) Ce n'étoit point un Carthaginois, mais un certain *Ariston*, marchand de Tyr.

patria recessisse, quum pacem Romani non tam cum republica ejus, quàm cum eo factam summâ fide custodiant : nec bella cum Romanorum magis odio, quàm Patriæ amore gessisse; cui ab optimo quoque etiam spiritus ipse debeatur. Has enim publicas inter populos, non privatas inter duces, bellandi causas esse. Inde res gestas ejus laudare. Quorum sermone lætus, sæpiùs cupidiùsque cum legatis colloquebatur, ignarus quòd familiaritatem Romanâ odium sibi apud regem crearet. Quippe Antiochus, tam assiduo colloquio reconciliatam ejus cum Romanis gratiam existimans, nihil ad eum sicuti solebat referre ; expertemque totius consilii, veluti hostem proditoremque suum, odisse cœpit. Quæ res tantum apparatum belli, cessante imperatoria arte, corrupit. Senatûs mandata fuerant, *Ut contentus terminis Asiæ esset, neipsis ingrediendi Asiam necessitatem imponeret.* Quibus spretis, non accipiendum bellum statuit, sed inferendum.

Cap. V. Dicitur, quum frequenter de bello consilium habuisset, remoto Annibale, tandem eum vocari jussisse, non ut ex sententia ejus aliquid ageret, sed ne per omnia eum sprevisse videretur ; omnibusque per rogatis postremum interrogasse. Quo ille animadverso, *Intelligere se professus [illegible] quia egeat consilio, sed ad supplendum numè*

nibal. Ils lui dirent qu'*il avoit eu tort de craindre et de quitter sa patrie, puisque les Romains observoient très-religieusement le traité de paix qu'ils avoient fait, moins avec sa république qu'avec lui. Que la guerre qu'il avoit faite aux Romains avoit moins été l'effet de sa haine pour eux, que de son amour pour la patrie, à laquelle tout bon citoyen doit sacrifier sa vie; et qu'enfin les guerres avoient leur source dans les querelles générales des nations, et non dans les intérêts respectifs des généraux.* Ils se mettoient ensuite à exalter ses exploits. *Annibal*, flatté de leurs discours, se plaisoit à s'entretenir souvent avec eux, sans considérer que ce commerce intime avec des Romains, le rendoit odieux à *Antiochus*. En effet, ce prince, jugeant par ces fréquentes entrevues qu'il avoit fait sa paix avec Rome, ne lui fit plus part de rien contre sa coutume. Il l'exclut absolument de son conseil, et le regarda comme un ennemi et un traître. *Annibal*, de son côté, ne dirigeant plus les grands préparatifs de guerre qu'*Antiochus* avoit entrepris, ils devinrent inutiles à ce prince. Les lettres du Sénat portoient, qu'*il se contentât de l'Asie, pour ne pas forcer les Romains à y pénétrer à main armée. Antiochus*, se moquant de ces ordres, prit le parti d'attaquer les Romains au-lieu de les attendre.

Chap. V. On dit qu'ayant tenu sur cette affaire de fréquens conseils dont *Annibal* avoit toujours été exclu, il le fit enfin appeller; non qu'il fût disposé à suivre son avis en quelque chose, mais pour ne point paroître l'avoir absolument méprisé: et qu'il ne lui demanda son avis qu'après avoir pris celui de tous les autres. *Annibal* s'étant aperçu de cette affectation, dit tout haut qu'*il comprenoit bien que si on l'avoit appellé,*

rum sententiarum se vocatum : tamen et odio Romanorum, et amore regis, apud quem solum tutum sibi exsilium relictum sit, se viam gerendi belli edisserturum. Veniam deinde libertati præfatus, *Nihil se aut consiliorum, aut captorum præsentium probare ait : neque sedem belli Græciam sibi placere, quum Italia uberior materia sit; quippe Romanos vinci non nisi armis suis posse ; nec Italiam aliter, quàm Italicis viribus subigi : siquidem diversum ceteris mortalibus esse illud et hominum et belli genus. Aliis bellis plurimum momenti habere, priorem aliquam cepisse occasionem loci temporisque, agros diripuisse, urbes aliquas expugnasse : cum Romano ; seu occupaveris prior aliqua, seu viceris, tum etiam cum victo et jacente luctandum esse. Quamobrem si quis eos in Italia lacessat, suis eos opibus, suis viribus, suis armis posse vincere sicut ipse fecerit. Sin verò quis illis Italiâ velut fonte virium cesserit, perinde falli, ac si quis amnes non ab ipsis fontium primordiis derivare, sed concretis jam aquarum molibus avertere vel exsiccare velit. Hæc et secretò se censuisse, utroque ministerium consilii sui obtulisse ; et nunc præsentibus amicis ideo repetisse, ut scire[illegible] cum Romanis gerendi belli ; eosque foris invicto[illegible]*

Ce n'étoit point qu'on crût avoir besoin de son opinion, mais parce qu'on vouloit compléter le nombre des voix. Que cependant sa haine pour les Romains et son attachement pour un roi qui seul lui avoit ouvert un asyle assuré, l'engageoient à exposer les moyens de faire cette guerre. Ayant ensuite demandé pardon de la liberté avec laquelle il alloit parler, il dit qu'*il n'approuvoit ni les avis qu'on avoit ouverts, ni les résolutions qu'on avoit prises jusques-là. Qu'il falloit faire la guerre, non dans la Grèce, mais dans l'Italie, qui offroit plus de ressources; que les Romains ne pouvoient être vaincus que par leurs propres armes, et qu'on ne soumettroit l'Italie que par les forces de l'Italie. Que les hommes qu'on avoit en tête ne ressembloient point aux autres hommes, ni les guerres qu'on leur faisoit aux guerres ordinaires. Que dans celles-ci, c'étoit beaucoup d'avoir saisi le premier l'avantage du temps et du lieu, ravagé le pays, emporté quelques places; qu'avec les Romains, au contraire, soit qu'on se fût emparé de quelque poste avantageux, soit qu'on les eût battus, il falloit encore lutter contre eux. Que par cette raison, si on les attaquoit en Italie, on pourroit les subjuguer en employant contre eux leurs propres armes, comme il avoit fait lui-même. Mais qu'en les laissant tranquilles dans un pays d'où ils tiroient toutes leurs forces, on feroit la même faute que si, au-lieu de détourner les rivières dans leur source, on vouloit leur faire prendre un autre cours, ou les dessécher, lorsque leurs eaux accumulées auroient formé un grand fleuve. Que c'étoit ainsi qu'il avoit déjà* [illegible] *particulier à Antiochus, auquel il avoit* [illegible] *pour l'exécution; qu'il le répétoit devant ses courtisans, pour leur apprendre*

domi fragiles esse. Nam priùs illos urbe quàm imperio; priùs Italiâ quàm provinciis exui posse: quippe et a Gallis captos, et a se prope deletos esse: neque se umquam victum priùs, quàm terris eorum cesserit. Reverso Carthaginem, statim cum loco fortunam belli mutatam.

Cap. VI. Huic sententiæ obtrectatores amici regis erant, non utilitatem rei cogitantes; sed verentes, ne probato consilio ejus, primum apud regem locum gratiæ occuparet. Et Antiocho non tam consilium, quàm auctor displicebat, ne gloria victoriæ, Annibalis, non sua esset. Omnia igitur variis assentantium adulationibus corrumpebantur: nihil consilio vel ratione agebatur. Rex ipse per hyemem in luxuriam lapsus, novis quotidie nuptiis deditus erat. Contra Acilius Romanus consul, qui ad hoc bellum missus erat, copias, arma, ceteraque bello necessaria, summâ industriâ parabat: civitates socias confirmabat: dubias illiciebat: nec alius exitus belli, quàm apparatus utriusque partis fuit. Itaque primâ belli congressione, quum cedentes suos rex cerneret, non laborantibus auxilium tulit; sed fugientibus se ducem præbuit, castraque ditia victoribus reliquit. Deinde quum in Asiam, prædâ Romanis occupatis, fugiendo pervenisset, pœnitere neglecti consilii cœpit; revocatoque in amicitiam Annibale, omnia ex sententia ejus agere. Interim nuntiatur, [illegible] (7)

(7) *L. Corn. Scipion.*

tous la manière de faire la guerre aux Romains, et pour les convaincre que ce peuple étoit invincible au-dehors, mais foible chez lui. Qu'il étoit plus facile de le dépouiller de sa ville que de son empire, de l'Italie que de ses provinces. Que Rome avoit été prise par les Gaulois, et les Romains presque exterminés par lui-même; qu'il n'a été vaincu que lorsqu'il est sorti de leurs terres; et que de retour à Carthage, il a vu changer la fortune en changeant de lieu.

CHAP. VI. Les courtisans d'*Antiochus* rejettèrent l'avis d'*Annibal*, non par amour du bien, mais dans la crainte qu'en l'approuvant, le roi ne donnât à *Annibal* la première place dans sa faveur. Pour *Antiochus*, c'étoit moins l'avis que celui qui l'avoit ouvert qui lui déplaisoit; il appréhendoit qu'*Annibal* n'eût à son exclusion, tout l'honneur de la victoire. Ainsi le poison de la flatterie infectoit tout, et la raison n'étoit point écoutée. Le roi lui-même se plongea tout l'hiver dans la molesse, c'étoient tous les jours de nouvelles noces. Le consul *Acilius*, au contraire, chargé de cette guerre, ne pensoit qu'à se fournir de troupes, d'armes et de toutes les munitions nécessaires. Il affermissoit dans son parti les villes alliées, et tâchoit de gagner celles qui chanceloient. Le succès répondit de part et d'autre aux préparatifs. Dès le premier combat, *Antiochus* voyant plier ses troupes, au-lieu de les soutenir, se mit à la tête des fuyards, et abandonna aux vainqueurs toutes les richesses de son camp. Pendant que les Romains étoient occupés du pillage, il eut le temps de se sauver en Asie. Se repentant alors d'avoir négligé les conseils d'*Annibal*, il lui rendit son [illegible] conduisit plus que par ses avis. Cependant il apprend qu'*Emilius* (7), envoyé par

num ducem, cum octoginta rostratis navibus in bellum navale a senatu missum adventare: quæ res illi spem restituendæ fortunæ dedit. Itaque priusquam sociæ civitates ad hostes deficerent, decernere navali prœlio statuit, sperans cladem in Græcia acceptam, novâ posse victoriâ aboleri. Traditâ igitur Annibali classe, prœlium committitur: sed nec Asiani milites Romanis, neque naves eorum pares rostratis navibus fuere; minor tamen cladès ducis solertiâ fuit. Romam nondum opinio victoriæ venerat, et idcirco in consulibus creandis suspensa civitas erat.

Cap. VII. Sed adversùs Annibalem ducem quis melior quàm Africani frater crearetur, quum vincere Pœnos opus Scipionum esset? Creatur igitur Consul Lucius Scipio; eique datur legatus frater Africanus, ut intelligeret Antiochus, non majorem fiduciam se in Annibale victo, quàm Romanos in victore Scipione habere. Trajicientibus in Asiam Scipionibus exercitum, jàm utrobique profligatum bellum nuntiatum est, victumque Antiochum terrestri, Annibalem navali bello invenerunt. Primo igitur adventu eorum legatos, pacem petentes, ad eos Antiochus mittit, peculiare donum Africano ferentes ipsius filium, quem rex parvo navigio trajicientem, ceperat. Sed Africanus *privata beneficia a rebus publicis secreta esse dixit; aliaque esse patris officia, alia patriæ jura.*

(8) Le Préteur *Emilius Rhégillus.*

le Sénat pour le combattre sur mer, arrive avec une flotte de quatre-vingts vaisseaux armés d'éperons. Cette nouvelle lui fit espérer de rétablir ses affaires : avant donc que ses villes alliées passassent du côté de l'ennemi, il résolut de donner une bataille navale, se flattant, s'il la gagnoit, de réparer la défaite qu'il venoit d'essuyer dans la Grèce. Il remet le commandement de sa flotte à *Annibal*. Le combat se donne. Mais ni ses troupes d'Asie, ni ses foibles vaisseaux ne purent tenir contre les soldats et les vaisseaux Romains. Cependant l'habileté du chef rendit la perte moins considérable. Comme le bruit de cette victoire n'étoit point encore parvenu jusqu'à Rome, la ville étoit en suspens sur le choix des nouveaux consuls.

CHAP. VII. Mais les *Scipions* étant destinés à vaincre les Carthaginois, quel meilleur général pouvoit-on opposer à *Annibal* que le frère (8) de l'Africain? On crée donc consul *Lucius Scipion*, et on lui donne son frère pour lieutenant, afin de faire sentir à *Antiochus* qu'il ne devoit pas plus se promettre de la valeur d'*Annibal* vaincu, que les Romains de celle de *Scipion*, son vainqueur. Pendant que les *Scipions* faisoient passer leur armée en Asie, on leur apprit que la guerre étoit par-tout finie; et ils trouvèrent en effet *Antiochus* vaincu sur terre, et *Annibal* sur mer. Dès qu'ils furent arrivés, *Antiochus* leur envoya des ambassadeurs pour demander la paix. Ils étoient chargés pour l'Africain d'un présent particulier; ils lui présentèrent son fils, que le roi avoit pris sur mer comme il faisoit le trajet sur un petit navire. Mais l'Africain leur dit que *les services particuliers n'avoient rien de commun avec les intérêts publics; qu'autre chose étoient les devoirs de père, autre chose les droits de la*

liberis tantùm, verùm etiam vitæ ipsi præpo[illegible] nantur. Proinde gratum se munus accipere, privatoque impendio munificentiæ regis responsurum. Quod ad bellum pacemque pertineat, nihil neque gratiæ dari, neque de jure patriæ deciði posse, respondit. Nam neque de redimendo filio unquam tractavit, nec senatum de eo agere permisit: sed ut dignum majestate ejus erat, *armis se recepturum filium* dixerat. Post hæc leges pacis dicuntur: *Ut Asia Romanis cederet: contentus Syriæ regno esset: naves universas, captivos et transfugas traderet, sumptumque omnem belli Romanis restitueret.* Quæ quum nuntiata Antiocho essent, *Nondum ita victum se esse* respondit, *ut spoliari se regno pateretur; bellique ea irritamenta, non pacis blandimenta esse.*

Cap. VIII. Igitur quum ab utrisque bellum pararetur, ingressique Asiam Romani Ilion venissent; mutua gratulatio Iliensium ac Romanorum fuit: Iliensibus *Æneam, ceterosque cum eo duces a se profectos;* Romanis *se ab his procreatos* referentibus. Tantaque lætitia omnium fuit, quanta esse pòst longum tempus inter parentes et liberos solet. Juvabat Ilienses, nepotes suos, Occidente et Africâ domitâ, Asiam ut avitum regnum vindicare, *optabilem Troja ruinam fuisse* dicentes, *ut tam feliciter renasceretur.* Contra Romanos, avitos lares, et incuna[illegible] bula majorum templaque ac deorum simu[illegible] lacra, inexplebile desiderium [illegible] bat. Profectis ab Ilio Romanis, Eumenes [illegible]

patriæ

patrie, à laquelle on doit immoler ses enfans et même sa vie. Qu'il recevoit donc ce présent avec reconnoissance, et qu'il répondroit en son particulier à la générosité du roi; mais que quant à la guerre ou à la paix, il ne pouvoit rien accorder à la faveur, ni se relâcher en rien des intérêts de la patrie. En effet, jamais il n'avoit traité du rachat de son fils, ni permis au Sénat d'en délibérer. Il avoit dit, ainsi qu'il convenoit à la grandeur de son nom, qu'*il sauroit bien reconquérir son fils par la voie des armes.* Les conditions de la paix furent qu'*Antiochus céderoit l'Asie aux Romains; qu'il se contenteroit de la Syrie; qu'il leur livreroit tous les vaisseaux, tous ses prisonniers et tous les transfuges, et leur rembourseroit tous les frais de la guerre.* Lorsqu'on lui fit part de ces articles, il répondit qu'*il n'avoit pas été vaincu au point de souffrir qu'on le dépouillât de ses Etats; que c'étoit-là vouloir l'irriter au-lieu de l'adoucir, et allumer la guerre au-lieu de procurer la paix.*

CHAP. VIII. Les deux partis se disposant donc à rentrer en campagne, les Romains pénètrent dans l'Asie. Quand ils furent arrivés à Ilion, ils se firent, eux et les Troyens, de mutuelles félicitations. Les uns rappelloient que *c'étoit de leur ville qu'Enée et les autres chefs qui le suivirent, étoient partis;* les autres *se glorifioient d'être issus de leur sang.* Leur joie commune fut aussi vive que celle des pères et des enfans qui se revoient après une longue absence. Les Troyens étoient ravis de voir leurs descendans, maîtres de l'Occident et de l'Afrique, venir revendiquer l'Asie comme l'empire de leurs ancêtres; ils disoient que *Troie eût dû souhaiter sa ruine, puisqu'elle devoit renaître si heureusement.* Les Romains, de leur côté, ne pouvoient assez repaître

cum auxiliis occurrit : nec multò pòst prœlium cum Antiocho commissum. Quùm in dexteriore cornu pulsa legio Romana, majore dedecore, quàm periculo ad castra fugeret, M. Æmilius tribunus militum ad tutelam castrorum relictus, *armare se milites suos, et extra vallum progredi* jubet, strictisque gladiis fugientibus minari, *morituros* dicens, *nisi in prœlium revertantur ; infestioque sua, quàm hostium castra inventuros.* Attonita tam ambiguo periculo legio, comitantibus commilitonibus qui fugere eos prohibuerant, in prœlium revertitur, magnàque cæde editâ, initium victoriæ fuit. Cæsa hostium quinquaginta millia, capta XI. Antiocho pacem petenti, nihil ad superiores conditiones additum, Africano prædicante, neque Romanis, si vincantur, animos minui ; neque si vincant, secundis rebus insolescere. Captas civitates inter socios divisere Romani, aptiorem gloriam, quàm possessiones voluptarias judicantes, quippe victoriæ gloriam Romano nomini vindicandam, opum luxuriam sociis relinquendam.

leurs yeux de la vue de leurs Lares antiques, du berceau de leurs pères, des temples et des simulacres de leurs Dieux. Lorsqu'ils furent partis de Troie, le roi *Eumène* leur amena du secours. Bientôt après on livra bataille à *Antiochus*. Une légion Romaine, qui combattoit à l'aîle droite de l'armée, ayant été enfoncée, et s'étant sauvée vers le camp avec plus de honte que de danger, le tribun *Emilius*, qu'on avoit laissé pour le défendre, ordonne à ses gens *de se poster l'épée à la main hors des retranchemens*, et menace les fuyards de *faire main-basse sur eux s'ils ne retournent à la charge, et de leur rendre ainsi le péril plus grand du côté de leur propre camp que du côté de l'ennemi*. Les légionnaires effrayés du danger qui les pressoit de toutes parts, reviennent au champ de bataille, accompagnés de ceux qui avoient arrêté leur fuite, et font un horrible carnage qui fut le commencement de la victoire. On tua aux ennemis cinquante mille hommes, et on leur fit onze mille prisonniers. *Antiochus* ayant demandé la paix, on n'ajouta rien aux conditions déjà prescrites. *Scipion* l'Africain dit que les Romains ne se laissoient ni abattre par la défaite, ni enfler par la victoire. Les Romains partagèrent entre leurs alliés les villes prises sur *Antiochus*, leur laissant ainsi les richesses, et ne se réservant que l'honneur de la victoire, qu'ils croyoient plus utile à la république que des possessions capables de les amollir.

LIBER XXXI.

Breviarium Capitum.

1 *Ætoli libertate spoliantur. Bellum inter Messenios et Achæos. Philopœmenes captus et veneno interemptus : unde Messeniorum clades.*

2 *Antiochus Syrus, dum sacrilegio sibi providere putat, interficitur. Senatus Romanus Philippo parcit, ob Demetrii filii virtutem, cui Perseus frater invidet, et Demetrium impiis artibus de medio tollit.*

3 *Philippi obitus : et belli apparatus adversùs Romanos, Gallis ad hujus belli societatem pertractis : de quorum migrationibus subjicitur narratio.*

4 *Bellum inter Prusiam et Eumenem, in quo Annibalis operâ Prusias superior evadit. Pace inter Reges sancitâ, Romani Annibalem persequuntur. Is hausto veneno legationem mortis prævenit : adjunctum ejusdem Annibalis elogium.*

Cap. I. Ætoli, qui Antiochum in bella Romana impulerant, victo eodem, soli adversùs Romanos, et viribus impares, et omni auxilio destituti, remanserunt ; nec multò pòst victi, libertatem, quàm illibatam adversùs dominationem Atheniensium et Spartanorum, inter tot Græciæ civitates soli

LIVRE XXXII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Les Etoliens perdent leur liberté. Guerre entre les Messéniens et les Achéens. Philopémen est pris et meurt par le poison. Défaite des Messéniens.*

2 *Antiochus, roi de Syrie, cherchant de l'argent, forme une entreprise sacrilége, et périt avec son armée. Le Sénat Romain pardonne à Philippe en considération de son fils Démétrius. Persée, frère de Démétrius, conçoit de la jalousie contre lui, et lui fait perdre la vie par un horrible artifice.*

3 *Philippe meurt après avoir fait des préparatifs de guerre contre les Romains, et engagé les Gaulois dans son parti. Détail de la dispersion de ce peuple après sa défaite à Delphes.*

4 *Guerre entre Prusias et Eumène. Un stratagême d'Annibal rend le premier vainqueur. La paix étant faite entre les deux rois, les Romains poursuivent Annibal, qui s'empoisonne et prévient par sa mort l'arrivée de leurs ambassadeurs. Eloge de ce grand homme.*

CHAP. I. LES Etoliens qui avoient engagé *Antiochus* à faire la guerre aux Romains, après la défaite de ce prince, restèrent seuls contre eux avec des forces inégales, et destitués de tout secours. Ayant été battus peu de temps après, ils perdirent cette liberté que seuls, parmi tant de villes Grecques, ils avoient conservée sans at-

retinuerant, amiserunt. Quæ conditio tantò amarior illis, quantò serior fuit, reputantibus tempora illa, quibus tantis Persarum opibus, domesticis viribus restiterant; quibus Gallorum violentiam, Asiæ Italiæque terribilem, Delphico bello fregerant. Quæ gloriosa recordatio, magis desiderium libertatis augebat. Dum hæc aguntur, medio tempore inter Messenios et Achæos de principatu primò dissensio, mox bellum ortum est. In eo nobilis Achæorum Philopœmenes imperator capitur: non quia pugnando vitæ pepercerit; sed dum suos in prœlium revocat, in transitu fossæ equo præcipitatus, a multitudine hostium oppressus est; quem jacentem Messenii, seu metu virtutis, vel verecundiâ dignitatis, interficere ausi non fuerunt. Itaque velut in illo omne bellum confecissent, captivum per universam civitatem, in modum triumphi, circumduxerunt, effuso obviam populo, ac si suus, non hostium imperator, adventaret. Nec victorem Achæi avidiùs vidissent, quàm victum hostes viderunt. Igitur eumdem in theatrum duci jusserunt, ut omnes contuerentur, quem potuisse capi incredibile singulis videbatur. Inde in carcerem ducto, verecundiâ magnitudinis ejus, venenum dederunt: quod ille lætus, ac si vicisset, accepit; quæsito priùs, *an Lycortas præfectus Achæorum*, quem secundum a se esse scientiâ rei militaris sciebat, *incolumis effugisset?* Quem ut accepit evasisse, *non ita*

(1) Il avoit remporté grand nombre de victoires; et il étoit alors Préteur pour la huitième fois.

teinte contre la domination d'Athènes et de Sparte. La servitude leur fut d'autant plus amère qu'ils la subirent plus tard. Ils se rappelloient ces temps où, avec leurs seules forces domestiques, ils avoient résisté à la puissance formidable des Perses, et opposé dans la guerre de Delphes une digue à l'impétueuse valeur des Gaulois, la terreur de l'Asie et de l'Italie. Le souvenir de leur gloire passée les rendoit encore plus sensibles à la perte de leur liberté. Cependant les Messéniens et les Achéens commencèrent à se disputer la prééminence; bientôt ils en vinrent aux armes. L'illustre (1) *Philopémen*, général des Achéens, fut fait prisonnier dans une bataille : ce n'étoit pas qu'il y eût ménagé sa vie; mais en voulant rallier les siens, son cheval le précipita dans un fossé qu'il franchissoit, et une foule d'ennemis vinrent se jetter sur lui. Les Messéniens, le voyant étendu par terre, n'osèrent le tuer, soit qu'ils redoutassent son courage, soit qu'ils respectassent sa gloire. Mais comme si, en se saisissant de sa personne, ils eussent entièrement fini la guerre, ils le promenèrent comme en triomphe par toute leur ville. Le peuple accouroit en foule; on eût dit que c'étoit son propre chef et non celui des ennemis qui arrivoit. Les Achéens n'eussent pas montré plus d'empressement à le voir retourner vainqueur, que les Messéniens à le voir vaincu. Ils le firent ensuite conduire au théâtre, pour que tout le monde pût voir un général qu'il paroissoit incroyable qu'on pût prendre. De-là, l'ayant mis en prison, ils lui présentèrent du poison par respect pour son rang et pour ses grandes qualités. Il le reçut d'un air aussi gai que s'il eût été vainqueur. Il demanda seulement, avant de l'avaler, si *Lycortas*, précieur

totum dicens *consultum malè Achæis*, exspiravit. Nec multò pòst; reparato bello, Messenii vincuntur; pœnasque interfecti Philopœmenis pependerunt.

CAP. II. Interea in Syria rex Antiochus, quum gravi tributo pacis, a Romanis victus, onieratus esset, seu inopiâ pecuniæ compulsus, seu avaritiâ sollicitatus, quia sperabat se, sub specie tributariæ necessitatis, excusatiùs sacrilegia commissurum, adhibito exercitu, nocte templum Elymæi Jovis aggreditur. Quâ re proditâ, concursu insularium, cum omni militia interficitur. Romæ, quum multæ Græciæ civitates, quæstum de injuriis Philippi regis Macedonum venissent, et disceptatio in senatu inter Demetrium Philippi filium, quem pater ad satisfaciendum senatui miserat, et legatos civitatum esset; turbâ querelarum confusus adolescens, repentè obticuit. Tunc senatus verecundiâ ejus motus, quæ probata etiam antea, quum obses Romæ esset, omnibus fuerat, causam illi donavit; atque ita modestiâ suâ Demetrius veniam patri, non jure defensionis, sed patrocinio pudoris obtinuit; quod ipsum decreto senatûs significatum est, ut appareret, non tam absolutum regem, quàm donatum filio patrem. Quæ res Demetrio, non gratiam legationis, sed odium obtrectationis compa-

(2) Par *Lycortas*, Préteur des Achéens.

(3) Ville d'Assyrie, près de la Perse.

(4) C'est ce que signifie le mot *insulares*. Les Anciens appelloient les temples des Dieux *insulæ*.

des Achéens, qu'il savoit ne le céder qu'à lui-seul dans l'art militaire, s'étoit sauvé du combat. Lorsqu'on l'en eut assuré, il dit que *tout n'étoit pas perdu pour les Achéens*, et il expira en prononçant ces paroles. Peu de temps après, la guerre fut rallumée, les Messéniens furent vaincus (2), et portèrent la peine de la mort de *Philopémen*.

Chap. II. Cependant en Syrie, *Antiochus*, que les Romains avoient vaincu et chargé d'un énorme tribut; ou pressé d'argent, ou sollicité par sa cupidité, qui lui persuada que la nécessité de payer Rome seroit le voile et l'excuse de son sacrilége, se fait suivre d'un corps d'armée, et entreprend de piller pendant la nuit le temple de *Jupiter* d'Elymie (3). Mais les gens préposés à la garde du temple, et ceux du voisinage (4), étant avertis de son projet, accourent en foule et le taillent en pièces avec ses troupes. A Rome, plusieurs villes grecques y ayant porté leurs plaintes des insultes qu'elles recevoient de *Philippe*, roi de Macédoine, ce prince y envoya son fils pour se justifier auprès du Sénat. L'affaire y étant discutée, le jeune *Démétrius*, confus de la multitude des griefs allégués par les députés, resta tout-à-coup sans parole. Le Sénat, touché de sa timide candeur, qu'on avoit universellement reconnue à Rome lorsqu'il y étoit en ôtage, lui donna gain de cause. Ainsi ce fut à la modestie de son fils, plus qu'à la bonté de ses raisons, que *Philippe* dut le jugement favorable qu'il obtint; ce que le Sénat spécifia dans son décret, pour montrer qu'il avoit moins prétendu absoudre le roi, qu'accorder au fils la grace du père. Le succès de cette députation arma la haine et la calomnie contre *Démétrius*, au-lieu d'exciter la reconnoissance.

ravit. Nam et apud fratrem Perseum æmulatio illi invidiam contraxit; et apud patrem nota absolutionis, causa offensæ fuit, indignante Philippo, plus momenti apud senatum personam filii, quàm auctoritatem patris, ac dignitatem regiæ majestatis habuisse. Igitur Perseus perspectâ patris ægritudine, quotidie absentem Demetrium apud eum criminari; et primò invisum, pòst etiam suspectum reddere: nunc amicitiam Romanorum, nunc proditionem ei patris objectare: ad postremum, insidias sibi ab eo paratas confingit; ad cujus rei probationem immittit indices, testes subornat, et facinus quod objicit, admittit. Quibus rebus compulso ad parricidium patre, funestam omnem regiam facit.

Cap. III. Occiso Demetrio, sublatoque æmulo, non negligentior tantùm Perseus in patrem, verùm etiam contumacior erat; nec heredem regni, sed regem se gerebat. His rebus offensus Philippus, impatientiùs in dies mortem Demetrii dolebat; tunc et insidiis se circumventum suspicari, testes indicesque torquere. Atque ita cognitâ fraude, non minus scelere Persei, quàm innoxiâ Demetrii morte cruciabatur, peregissetque ultionem, nisi morte præventus fuisset. Nam brevi pòst tempore, morbo ex ægritudine animi contracto, decessit, relicto magno belli apparatu adversùs Romanos, quo postea Perseus usus est: nam et Gallos Scordiscos,

(5) *Persée* étoit bâtard de *Philippe*.

(6) En s'unissant aux Romains pour le détrôner.

Persée, son frère (5), envia sa gloire et devint son ennemi ; et *Philippe* indigné que la personne de son fils eût eu auprès du Sénat plus de pouvoir que l'autorité d'un père et la majesté d'un roi, ne lui pardonna point de lui devoir sa grace. *Persée*, s'appercevant du secret dépit de son père, calomnie tous les jours *Démétrius* en son absence. Il le rend d'abord odieux, et bientôt après suspect au roi, l'accusant tantôt d'être l'ami des Romains, tantôt de tramer une trahison contre son père (6). Il suppose enfin qu'il a secrètement attenté à sa vie ; et pour le prouver, il produit des dénonciateurs, suborne des témoins, et se rend ainsi lui-même coupable du crime qu'il lui impute. Par cette trame il pousse son père à devenir parricide, et remplit le palais de deuil.

CHAP. III. Après le meurtre de *Démétrius*, *Persée*, délivré d'un rival, devint non-seulement moins respectueux, mais encore insolent envers son père. Il se conduisoit en roi plus qu'en héritier du trône. *Philippe*, irrité de ses procédés, sentoit toujours plus vivement la mort de *Démétrius*. Il commença à soupçonner qu'on lui en avoit imposé, et fit appliquer à la question les dénonciateurs et les témoins. Ayant ainsi découvert l'imposture, il ne fut pas moins tourmenté par l'idée du crime de *Persée*, que par celle de la mort de l'innocent *Démétrius* ; et il en eût tiré vengeance (7) si la mort ne l'eût prévenu. Car peu de temps après, il mourut de chagrin. Il avoit fait contre les Romains de grands préparatifs de guerre, dont *Persée* se servit depuis ; il avoit associé les Gaulois Scordisques (8) à son entreprise, et il eût

(7) *Persée* s'étoit réfugié dans la Thrace.

(8) Ils habitoient la basse Pannonie.

ad belli societatem perpulerat ; fecissetque Romanis grave bellum, nisi decessisset. Namque Galli bello adversùs Delphos infeliciter gesto, in quo majorem vim numinis, quàm hostium senserant, amisso Brenno duce, pars in Asiam, pars in Thraciam extorres fugerant. Inde per eadem vestigia quà venerant, antiquam patriam repetivere. Ex his manus quædam in confluente Danubii et Savi consedit, *Scordiscosque* se appellari voluit. Tectosagi autem, quum in antiquam patriam Tolosam venissent, comprehensique pestiferâ lue essent, non priùs sanitatem recuperavere, quàm aruspicum responsis moniti, aurum argentumque bellis sacrilegiisque quæsitum, in Tolosensem lacum mergerent. Quod omne magno pòst tempore Cepio Romanus consul abstulit. Fuere autem argenti pondo centum decem millia, auri pondo quinquies decies centum millia. Quod sacrilegium causâ excidii Cepioni exercituique ejus postea fuit. Romanos quoque Cimbrici belli tumultus, velut ultor sacræ pecuniæ, insequutus est. Ex gente Tectosagorum non mediocris populus prædæ dulcedine,

(9) Rivière qui coule entre la Carniole et la Croatie.

(1) Peuples Germains, descendans des Tectosages de la Gaule Narbonnoise.

(2) Capitale du Languedoc sur la Garonne.

(3) Cent soixante-douze ans.

(4) Qui fut taillé en pièces par les Cimbres.

(5) Les Cimbres et les Teutons habitoient les bords de la mer de Germanie.

(6) Ainsi appellés de l'Ister, près duquel ils étoient situés.

fait, s'il ne fût mort, une cruelle guerre à Rome. Les Gaulois, après leur malheureuse expédition contre le temple de Delphes, où ils s'étoient sentis plus vigoureusement repoussés par le Dieu que par les ennemis, ayant perdu *Brennus*, leur chef, s'étoient réfugiés comme des gens sans patrie, les uns dans l'Asie, les autres dans la Thrace. Ils avoient regagné de-là leur ancien pays, par la même route qu'ils avoient suivie dans leur émigration. Un corps de ces Gaulois s'établit sur le confluent du Danube et de la Save (9), et prit le nom de *Scordisques*. Les autres, appellés Tectosages (1), étant arrivés à Toulouse (2), leur patrie, et y ayant été atteints de la peste, ne furent délivrés du fléau que lorsque, sur la réponse des Aruspices, ils eurent jetté dans le lac de cette ville l'or et l'argent qui avoit été le fruit de leurs guerres et de leurs pillages sacriléges. Long-temps après (3), tous ces trésors furent enlevés par le consul *Cépion*. L'argent se monta à 110000 livres pesant, l'or à 5000000. Ce sacrilége fut depuis la cause de la ruine de *Cépion* (4) et de son armée; et la guerre que les Cimbres (5) firent aux Romains, fut en quelque sorte la punition du vol qu'ils avoient fait de cet argent sacré. Un nombre assez considérable de ces Tectosages, attiré par l'appas du butin, repassa en Illyrie, dépouilla les Istriens (6), et s'établit dans la Pannonie (7). On rapporte que les Istriens sont originaires de Colchos (8); qu'*Aétès*, leur roi, les avoit envoyés à la poursuite des Argonautes, ravisseurs de sa fille (9); que du Pont-Euxin ils entrèrent dans l'Ister; qu'ils y ont entièrement remonté le

(7) Entre le Danube et la Save.
(8) Près du Pont-Euxin.
(9) *Médée*.

Illyricum repetivit, spoliatisque Istris, in Pannoniâ consedit. Istrorum gentem fama est originem a Colchis ducere, missis ab Æeta rege, ad Argonautas raptoresque filiæ persequendos : qui ut a Ponto intraverunt Istrum, alveo Savi fluminis penitus invecti, vestigia Argonautarum insequentes, naves suas humeris per juga montium, usque ad littus Adriatici maris transtulerunt; cognito quod Argonautæ idem propter magnitudinem navis priores fecissent : quos ut avectos Colchi non reperiunt, sive metu regis, sive tæ lio longæ navigationis, juxta Aquileiam consedêre, Istrique ex vocabulo amnis, quo a mari concesserant, appellati. Daci quoque soboles Getarum sunt : qui, quum, Orole rege, adversùs Bastarnas malè pugnassent; ad ultionem segnitiæ, capturi sominum capita loco pedum ponere jussu regis cogebantur; ministeriaque uxoribus, quæ ipsis antea fieri solebant, facere. Neque hæc antè mutata sunt, quàm ignominiam bello acceptam virtute delerent.

Cap. IV. Igitur Perseus, quum imperio Philippi patris successisset, omnes has gentes adversùs Romanos in societatem belli sollicitabat. Interim inter Prusiam regem, ad quem Annibal, post pacem Antiocho a Romanis datam, profugerat, et Eumenem, bellum ortum est; quod Prusias, Annibalis fiduciâ rupto fœdere, prior intulit. Namque Annibal, quum ab Antiocho Romani, inter ceteras conditiones pacis, deditionem ejus deposce-

(1) Quelle apparence?

Save en suivant les traces des Argonautes, ils franchirent ensuite les montagnes en transportant leurs barques sur leurs épaules (1) jusqu'au bord de la mer Adriatique, ayant su que les Argonautes en avoient fait autant, parce qu'il n'y avoit pas eu assez d'eau pour leur vaisseau; que ne trouvant pas les Argonautes, qui avoient poussé leur route plus loin, ils se fixèrent près d'Aquilée (2), soit qu'ils craignissent de retourner chez leur roi, soit qu'ils fussent rebutés d'une aussi longue navigation, et qu'ils s'appellèrent Istriens, du nom du fleuve qu'ils avoient remonté en quittant la mer. Les Daces descendent des Gètes. Ces peuples s'étant mal défendus contre les Bastarnes (3), *Orole*, leur roi, pour les punir de leur lâcheté, les condamna à mettre, quand ils se coucheroient, la tête où se trouvent ordinairement les pieds (4), et à rendre à leurs femmes les services qu'ils avoient auparavant coutume de recevoir d'elles. Ils ne furent dispensés de cette loi que lorsqu'ils eurent effacé par leur valeur l'ignominie dont ils s'étoient couverts dans la première guerre.

CHAP. IV. *Persée* ayant succédé à *Philippe*, son père, sollicitoit toutes ces nations à se liguer avec lui contre les Romains. Sur ces entrefaites, la guerre s'alluma entre *Eumène* et *Prusias*, chez lequel *Annibal* s'étoit réfugié, après que les Romains eurent accordé la paix à *Antiochus*. *Prusias*, comptant sur l'habileté d'*Annibal*, rompit le traité qu'il avoit fait avec *Eumène*, et commença les hostilités. Une des conditions de la paix des Romains avec *Antiochus*,

(2) Ville du Frioul.

(3) Ils habitoient la Podolie et la Volhinie.

(4) Devroit-on insérer de pareilles inepties dans une histoire!

rent, admonitus a rege, in fugam versus; Cretam defertur. Ibi quum diu quietam vitam egisset, invidiosumque se propter nimias opes videret; amphoras plumbo repletas in templo Dianæ, quasi fortunæ suæ præsidia, deposuit! atque ideo nihil de illo sollicitâ civitate, quoniam velut pignus opes ejus tenebat; ad Prusiam contendit, auro suo in statuis, quas secum portabat, infuso, ne conspectæ opes vitæ nocerent. Dein; quum Prusias terrestri bello ab Eumene victus esset, et prœlium in mare transtulisset, Annibal novo commento auctor victoriæ fuit. Quippe omne serpentium genus in fictiles lagenas conjici jussit; medioque prœlio in naves hostium mittit. Id primùm Ponticis ridiculum visum, fictilibus dimicare, qui ferro nequeant. Sed ubi serpentibus repleri naves cœpere, ancipiti periculo circumventi, hosti victoriam cessere. Quæ ubi Romam nuntiata sunt; missi a senatu legati sunt, qui utrumque regem in pacem cogerent, Annibalemque deposcerent. Sed Annibal re cognitâ, sumpto veneno, legationem morte prævenit. Insignis hic annus trium toto orbe maximorum imperatorum mortibus fuit, Annibalis, et Philopœmenis, et Scipionis Africani. Ex quibus constat Annibalem, nec tum cum Romano tonantem bello, Italia contremuit, nec quum reversus Carthaginem summum imperium tenuit, aut cubantem cœnasse, aut plus quam sextario vini indul-

(5) A la manière des Anciens.
(6) Un peu plus que la chopine.

avoit été qu'il leur livreroit *Annibal*. Celui-ci en ayant été averti par le roi, prit la fuite et passa en Crète. Après y avoir long-temps mené une vie tranquille, s'appercevant que ses immenses richesses excitoient l'envie contre lui, il déposa dans le temple de Diane, comme dans un lieu de sûreté pour son bien, de grands vases de terre remplis de plomb; ainsi les Crétois se croyant assurés de lui, parce qu'ils avoient, pour ainsi dire, ses richesses en gage, il se retira chez *Prusias* après avoir fondu son or, et l'avoir versé dans des statues qu'il portoit avec lui, de peur que la vue de ses trésors n'exposât sa vie. *Prusias* ayant été battu sur terre par *Eumène*, transporta la guerre sur mer. *Annibal* lui procura la victoire par un stratagème jusqu'alors inoui. Il fit enfermer des serpens de toute espèce dans des pots de terre qu'il fit lancer dans les vaisseaux ennemis pendant la bataille. Ceux-ci trouvèrent d'abord ridicule que des gens qui ne pouvoient se battre avec le fer, prétendissent le faire avec des vases de terre. Mais lorsqu'ils virent leurs vaisseaux se remplir de serpens, environnés de périls, ils cédèrent la victoire. Dès que la nouvelle de ce combat fut venue à Rome, le Sénat députa vers les deux rois pour leur ordonner de faire la paix, et pour demander *Annibal*. Mais celui-ci en ayant été informé, prit du poison, et mourut avant l'arrivée des ambassadeurs. Cette année fut mémorable par la mort des trois plus grands capitaines de l'univers, *Annibal*, *Philopémen* et *Scipion* l'Africain. Pour ce qui est d'*Annibal*, il est constant qu'il ne mangea jamais sur des lits (5), que jamais aussi il ne but plus d'un setier (6) de vin par repas, ni lorsque la foudre à la main, il faisoit trembler l'Italie, ni

sisse ; pudicitiamque eum tantàm inter tot captivas habuisse, ut in Africâ natum quivis negaret : moderationis certè ejus fuit, ut quum diversarum gentium exercitus rexerit, neque insidiis suorum militum sit petitus unquam, neque fraude proditus, quum utrumque hostes sæpè tentàssent.

LIBER XXXIII.

BREVIARIUM CAPITUM.

Macedonicum bellum. Persei et consulum Romanorum animus.

2 *Pugna, in qua Macedones fusi fugatique sunt. Perseus et filii capti in fuga. Macedonia in provinciam redacta, et Ætoli oppressi.*

CAP. I. MINORE quidem rerum motu Romani Macedonicum, quàm Punicum bellum gesserunt ; sed tantò clàriùs, quantò nobilitate Macedones Pœnos antecesserunt. Quippe cùm gloriâ Orientis domiti, tum et auxiliis omnium regum juvabantur. Itaque Romani et legiones plures numero conscripserunt, et auxilia a Masinissa rege Numidarum, ceterisque sociis omnibus acciverunt ; et Eumeni regi Bithyniæ denuntiatum, ut bellum summis viribus juvaret. Perseo, præter Macedonicum invictæ opinionis exerci-

(1) Pays d'Afrique.

lorsque retourné à Carthage il y gouvernoit souverainement la république, et qu'il observa une telle continence au milieu de tant de captives qu'il eut en son pouvoir, qu'on n'eût pas dit qu'il étoit Africain. Une grande preuve de sa modération dans le commandement, c'est que ses armées étant composées de diverses nations, jamais ses soldats n'attentèrent à sa vie ni ne le trahirent, quoique ses ennemis les eussent souvent sollicités à faire l'un et l'autre.

LIVRE XXXIII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Guerre de Macédoine. Courage de Persée et des Consuls romains.*

2 *Les Macédoniens sont battus et mis en fuite. Persée est pris avec ses fils. La Macédoine est réduite en Province romaine, et l'Etolie soumise.*

CHAP. I. LA guerre de Macédoine donna moins de peine aux Romains que la guerre Punique. Mais ils y recueillirent d'autant plus de gloire, que les Macédoniens étoient un peuple plus illustre que les Carthaginois. A l'honneur d'avoir subjugué l'Orient, ils joignoient l'avantage d'être soutenus de tous les rois. Aussi les Romains mirent sur pied un plus grand nombre de légions, demandèrent du secours à *Masinissa*, roi de Numidie (1), et à tous leurs autres alliés, et écrivirent à *Eumène*, roi de Bithynie, de les aider de toutes ses forces dans cette guerre. *Persée*, indépendamment des troupes Macédo-

tum, decennis belli sumptus, a patre paratus, in thesauris et horreis erat : quibus rebus inflatus, oblitus fortunæ paternæ, veterem Alexandri gloriam considerare suos jubebat. Prima equitum congressio fuit, quâ victor Persens suspensam omnium exspectationem in favorem sui traxit : misit tamen legatos ad consulem, qui pacem peterent, quam patri suo Romani etiam victo dedissent, impensas belli lege victi susceptarus. Sed consul Sulpitius non minùs graves quàm victo leges dixit. Dum hæc aguntur, metu tam periculosi belli, Romani Æmilium Paulum consulem creant, eique extra ordinem Macedonicum bellum decernunt : qui quum ad exercitum venisset, non magnam moram pugnæ fecit. Pridie quàm prælium consereretur, Luna nocte defecit : triste id ostentum Perseo omnibus præsagientibus, finemque Macedonici regni portendi vaticinantibus.

Cap. II. In ea pugna M. Cato, Catonis oratoris filius, dum inter confertissimos hostes insigniter dimicat, equo delapsus, pedestre prælium aggreditur. Nam cadentem manipulus hostium cum horrido clamore, veluti jacentem obtruncaturus, circumsteterat : at ille citiùs corpore collecto, magnas strages edidit. Quum ad unum opprimendum undique hostes convolarent ; dum procerum quemdam petit, gladius ei e manu elapsus, in mediam cohortem hostium decidit : ad quem recuperandum umbone se protegens,

(2) Ou plutôt *Publ. Licinius*, alors Consul avec *Cacilius*.

niennes, qui passoient pour invincibles, avoit encore l'argent et les munitions que *Philippe* avoit amassés pour une guerre de dix ans. Enflé de ses forces et oubliant les malheurs de son père, il faisoit envisager à ses soldats l'ancienne gloire d'*Alexandre*. Il se donna d'abord un combat de cavalerie, où *Persée* fut vainqueur, et emporta l'estime des nations qui attendoient en suspens l'issue de cette bataille. Il envoya cependant des députés au Consul pour demander une paix que les Romains auroient accordée même à son père après l'avoir défait, offrant de payer les frais de la guerre comme s'il eût été vaincu. Mais *Sulpitius* (2) lui imposa des conditions aussi dures que s'il l'eût en effet battu. Sur ces entrefaites, les Romains, redoutant une guerre aussi périlleuse, créèrent consul *Paul-Émile*, et l'en chargèrent extraordinairement. Ce général ayant joint son armée, ne tarda pas à livrer bataille. La veille du jour qu'elle se donna, il survint pendant la nuit une éclipse de lune. Tout le monde augura que c'étoit un triste présage pour *Persée*, et que ce prodige annonçoit la fin de l'empire de Macédoine.

Chap. II. Dans cette bataille, *M. Caton*, fils de *Caton* l'orateur, en combattant vaillamment dans le plus fort de la mêlée, tomba de cheval, et fut forcé de se battre à pied. Dès qu'il fut tombé, un gros d'ennemis l'investit en poussant des cris effroyables : ils se disposoient à l'assommer lorsqu'il étoit encore étendu par terre ; mais s'étant promptement relevé, il en fit un horrible massacre. Comme ils fondoient en foule sur lui seul, en voulant porter un coup à l'un des plus remarquables d'entr'eux, son épée lui échappa de la main, et tomba au milieu de leur cohorte. Pour la ressaisir, il se couvrit de son bouclier,

inspectante utroque exercitu, inter mucrones se hostium immersit; recollectoque gladio, multis vulneribus exceptis, ad suos cum clamore hostium revertitur. Hujus audaciam ceteri imitati, victoriam peperere. Persens rex fugâ cum decem millibus talentûm Samothraciam defertur: quem Cneus Octavius, ad persequendum missus a consule, cum duobus filiis, Alexandro et Philippo, cepit; captumque ad consulem duxit. Macedonia a Carano, qui primus in ea regnavit, usque Persen triginta reges habuit. Quorum sub regno fuit quidem annis nongentis et viginti tribus, sed rerum non nisi centum nonaginta duobus annis potita. Ita quum in ditionem Romanorum cessisset, magistratibus per singulas civitates constitutis, libera facta est; legesque quibus adhuc utitur, a Paulo accepit. Ætolorum universarum urbium senatus, cum conjugibus et liberis, qui dubiâ fide fuerant, Romam missus, ibique, ne in patria aliquid novaret, diu detentus, ægréque, per multos annos legationibus civitatum senatu fatigato, in patriam quisque suam remissus est.

LIBER XXXIV.

Breviarium Capitum.

1. *Romani in Achæos causas belli quærunt, et inveniunt. Cruenta Achæorum seditio.*
2. *Bellum quo Achæi oppressi sunt; et Corinthus*

et aux yeux des deux armées il s'élança au travers des lances ennemies, la ramassa; et après avoir reçu plusieurs blessures, il rejoignit les siens, les ennemis ne le poursuivant plus que de leurs cris. Ses compagnons, imitant son intrépidité, remportèrent la victoire. *Persée* prit la fuite, et se sauva dans l'île de Samothrace avec dix mille talens. *Cneus Octavius*, envoyé par le consul à sa poursuite, le saisit avec ses deux fils *Alexandre* et *Philippe*, et le lui ramena prisonnier. La Macédoine compte trente rois depuis *Caranus*, son premier souverain, jusqu'à *Persée*. Elle fut gouvernée par ces différens rois l'espace de 923 ans; mais sa domination ne dura que 192 années. Quand les Romains s'en furent rendus maîtres, ils en firent un état libre. Ils établirent des magistrats dans chacune de ses villes: c'est de *Paul-Émile* qu'elle reçut les loix qu'elle suit encore. Les sénateurs de toutes les villes d'Etolie, dont on avoit suspecté la fidélité, furent envoyés et long-temps détenus à Rome avec leurs femmes et leurs enfans, pour qu'ils n'excitassent aucun nouveau trouble dans leur pays. Le Sénat romain, fatigué pendant plusieurs années des députations de ces villes, les renvoya enfin, quoiqu'à regret, chacun chez eux.

LIVRE XXXIV.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Les Romains cherchent et trouvent un prétexte de faire la guerre aux Achéens. Emeute sanglante de ces derniers.*

2. *Les Achéens sont défaits, et Corinthe détruite.*

eversa. Ptolemæus Ægypto pulsus, petit a Romanis auxilium.

3 *Popilii ad Antiochum in gratiam Ptolemæi verè libera legatio. Antiocho mortuo Demetrius frater Româ profugus regno potitur.*

Prusias, rex Bithyniæ, regno et vitâ a filio spoliatur.

CAP. I. PŒNIS ac Macedonibus subactis, Ætolorumque viribus principatûs captivitate debilitatis, soli adhuc ex Græcia universa Achæi nimiis potentes tunc temporis Romanis videbantur, non propter singularum civitatum nimias opes, sed propter conspirationem universarum. Namque Achæi, licet per civitates, veluti per membra, divisi sint, unum tamen corpus et unum imperium habent; singularumque urbium pericula mutuis viribus propulsant. Quærentibus igitur Romanis causas belli, tempestivè fortuna querelas Spartanorum obtulit, quorum agros Achæi propter mutuum odium populabantur. Spartanis a senatu responsum est, *Legatos se ad inspiciendas res sociorum, et ad injuriam demendam, in Græciam missuros:* sed legatis occulta mandata data sunt, ut corpus Achæorum dissolverent, singulasque urbes proprii juris facerent, quò facilius ad obsequia cogerentur; et, si quæ urbes contumaces essent, frangerentur. Igitur legati, omnium civitatum principibus Corinthum evocatis, decretum senatûs recitant: quid consilii habeant, aperiunt. *Expedire Ptolemæe,*

Ptolémée, chassé de l'Egypte, demande du secours aux Romains.

3 *Permeté de Popilius, député vers Antiochus en faveur de Ptolémée. Après la mort d'Antiochus, Démétrius, son frère, s'échappe de Rome, et prend possession de son trône.*

4 *Prusias, roi de Bithynie, est dépouillé par son fils de la couronne et de la vie.*

CHAP. I. APRÈS que les Romains eurent soumis Carthage et la Macédoine, et affoibli l'Etolie par la détention de ses chefs, il ne resta plus dans toute la Grèce que les Achéens qui leur parussent trop puissans, non par les forces particulières de chacune de leurs villes, mais par leur confédération. Car, quoique les Achéens soient répandus dans diverses villes qui sont comme les différens membres de la nation, ils ne forment cependant qu'un seul corps et un seul Etat, et ils repoussent en commun les dangers qui les menacent en particulier. Les Romains cherchant donc contre eux un prétexte de guerre, il arriva, par un heureux hasard, que les Spartiates leur portèrent leurs plaintes des ravages que les Achéens exerçoient sur leurs terres, par un effet de la haine qui régnoit entre les deux peuples. Le Sénat leur répondit qu'*il enverroit des ambassadeurs dans la Grèce pour examiner la situation de ses alliés et les venger des insultes qu'ils auroient reçues.* Mais les ambassadeurs eurent la commission secrète de dissoudre la ligue des Achéens et de rendre leurs villes indépendantes les unes des autres, pour les forcer plus aisément à obéir aux ordres du Sénat, et pour réprimer avec moins de peine celles qui se montreroient rebelles. Ils convoquent donc à Corinthe les chefs de la nation, et

omnibus dicunt, *ut singulæ civitates sua jura et suas leges habeant*. Quod ubi omnibus innotuit, velut in furorem versi, universum peregrinum populum trucidant : legatos quoque ipsos Romanorum violassent, nisi audito tumultu, trepidi fugissent.

Cap. II. Hæc ubi Romæ nuntiata sunt, statim senatus Mummio consuli bellum Achaïcum decernit ; qui exercitu deportato, et omnibus strenue provisis, pugnandi copiam hostibus fecit. Sed Achæi, velut nihil negotii Romano bello suscepissent, ita apud eos neglecta omnia et soluta fuere. Itaque prædam, non prœlium cogitantes, et vehicula ad spolia hostium reportanda duxerunt : et conjuges liberosque suos ad spectaculum certaminis in montibus posuerunt. Sed prœlio commisso ante oculos suorum cæsi, lugubre his spectaculum et gravem luctûs memoriam reliquerunt : conjuges quoque liberique eorum, de spectatoribus captivi facti, præda hostium fuere. Urbs ipsa Corinthus diruitur : populus omnis sub corona venditur, ut hoc exemplo ceteris civitatibus metus novarum rerum imponeretur. Dum hæc aguntur, rex Syriæ Antiochus Ptolemæo, majoris sororis suæ filio, regi Ægypti, bellum infert, segni admodum, et quotidianâ luxuriâ ita marcenti, ut non solùm regiæ majestatis officia intermitteret, verùm etiam sensu hominis nimiâ saginâ

(1) C'étoit le fils d'*Antiochus le Grand*.

après avoir lu le décret du Sénat, et exposé leurs ordres, ils leur disent, qu'*il est de leur intérêt commun que chaque ville soit libre et se gouverne par ses propres loix.* Cette proposition étant devenue publique, les Achéens, révoltés jusqu'à la fureur, égorgent tout ce qu'il y avoit d'étrangers parmi eux. Les ambassadeurs même eussent été insultés, si le bruit du soulèvement ne les eût effrayés et contraints à prendre la fuite.

CHAP. II. Dès que la nouvelle en fut venue à Rome, le Sénat chargea le consul *Mummius* de la guerre d'Achaïe. Ce général y ayant fait aussitôt passer ses troupes, et s'étant pourvu avec soin de toutes les provisions nécessaires, présenta la bataille à l'ennemi. Du côté des Achéens, au contraire, nuls préparatifs, nul ordre; ils croyoient qu'il leur étoit aisé de repousser les Romains. Songeant plus à butiner qu'à combattre, ils traînèrent des chariots avec eux, pour les charger des dépouilles des ennemis, et placèrent leurs femmes et leurs enfans sur des hauteurs, pour leur donner le spectacle du combat. Mais en étant venus aux mains, et ayant été taillés en pièces sous les yeux de leurs proches, ils ne leur offrirent qu'une scène lugubre, et leur laissèrent l'éternel regret de leur perte. Ces femmes et ces enfans, de spectateurs devenus captifs, furent la proie de l'ennemi. On ruina Corinthe, leur capitale; on en vendit les habitans à l'encan, afin qu'effrayés par cet exemple, les autres villes n'osassent plus remuer. Cependant *Antiochus* (I), roi de Syrie, attaqua *Ptolémée*, roi d'Egypte, fils de sa sœur aînée, prince efféminé, et tellement flétri par ses débauches journalières et appesanti par un excès de graisse, que non-seulement il avoit cessé

careret. Pulsus igitur regno, ad fratrem minorem Ptolemæum Alexandriam confugit: participatoque cum eo regno legatos Romam ad senatum mittunt : auxilia petunt ; fidem societatis implorant. Movêre senatum preces fratrum.

Cap. III. Mittitur itaque legatus Popilius ad Antiochum; qui *abstinere illum Ægypto, aut si jam incessisset, excedere* juberet. Quum in Ægypto eum invenisset, osculumque ei rex obtulisset (nam coluerat inter ceteros Popilium Antiochus, quum Romæ obses esset;) tunc Popilius *facessere interim privatam amicitiam* jubet, *quum mandata patriæ intercedant;* prolatoque senatûs decreto, et tradito, quum cunctari eum videret, consultationemque ad amicos referre; ibi Popilius virgâ quam in manu gerebat, amplo circulo inclusum, ut et amicos caperet, *consulere* jubet; *nec priùs inde exire, quàm responsum senatui daret, aut pacem, aut bellum cum Romanis habiturum.* Adeoque hæc austeritas animum regis fregit, ut pariturum se senatui responderet. Reversus in regnum Antiochus, decedit relicto parvulo admodum filio : cui quum tutores dati a populo essent, patruus ejus Demetrius, qui obses Romæ erat, cognitâ morte Antiochi fratris, senatum adiit, *Obsidemque se vivo fratre venisse, quo mortuo, cujus obses sit, se ignorare. Dimitti igitur se ad regnum petendum æquum esse, quod, sicuti jure gentium majori fratri cesserit, ita*

(*) Il avoit 9 ans. Il fut surnommé *Eupator.*
(1) Ou plutôt cousin-germain.

d'être roi, mais qu'il n'étoit même plus homme. Chassé de son royaume, il se réfugia dans Alexandrie chez *Ptolémée*, son frère cadet. Il partagea ses États avec lui, et ils envoyèrent de concert des ambassadeurs à Rome demander du secours et implorer, comme alliés, la protection du Sénat, lequel fut touché de leurs prières.

CHAP. III. *Popilius* fut donc envoyé en qualité d'ambassadeur, vers *Antiochus*, pour lui défendre de *rien ajouter sur l'Égypte, ou pour lui commander d'en sortir, s'il y étoit déjà entré.* L'ayant trouvé dans ce royaume, et ce prince voulant l'embrasser, parce qu'il avoit été particulièrement lié avec lui lorsqu'il étoit en ôtage à Rome, il lui dit qu'*ayant à exécuter les ordres de sa république, toute amitié privée devoit être suspendue entr'eux.* Il lui montra ensuite et lui remit le décret du Sénat. Voyant qu'il balançoit, et qu'il demandoit à conférer sur cet objet avec ses amis, il décrivit autour de lui avec une baguette qu'il tenoit à la main, un cercle assez grand pour le contenir lui et ses amis, et lui ordonna *de prendre leur conseil*, en lui défendant *d'en sortir qu'il n'eût répondu au Sénat s'il vouloit avoir la guerre ou la paix avec les Romains.* Cette fermeté subjugua tellement le roi, qu'il promit d'obéir au Sénat : ce prince mourut quand il fut retourné dans ses États ; il laissa un fils encore fort jeune (2), à qui le peuple donna des tuteurs. *Démétrius*, oncle (3) du pupille, qui étoit en ôtage à Rome, ayant appris la mort d'*Antiochus*, se rendit au Sénat, et dit qu'*il étoit venu à Rome comme ôtage pour son frère qui vivoit ; mais que depuis qu'il étoit mort, il ignoroit pour qui il l'étoit encore. Qu'il étoit donc juste qu'on le renvoyât pour réclamer un royaume que le droit des gens*

nunc sibi, qui pupillum ætate antecedat, deberi. Quum se non dimitti animadverteret a senatu, tacito judicio, tutiùs apud pupillum, quàm apud eum, regnum futurum arbitrante; specie venandi ab urbe profectus, Ostiæ tacitus, cum fugæ comitibus navem conscendit. Delatus in Syriam, secundo favore omnium excipitur; regnumque ei, occiso pupillo, a tutoribus traditur.

Cap. IV. Eodem fere tempore Prusias, rex Bithyniæ, consilium cepit interficiendi Nicomedis filii, dum consulere studet minoribus filiis, quos ex noverca ejus susceperat, et Romæ habebat. Sed res adolescenti ab his, qui facinus susceperant, proditur; hortatique sunt, *Ut crudelitate patris provocatus, occupet insidias, et in auctorem retorqueat scelus:* nec difficilis persuasio fuit. Igitur quum accitus in patris regnum venisset, statim rex appellatur. Prusias regno spoliatus a filio, privatusque redditus, etiam a servis deseritur. Quum in latebris ageret, non minori scelere, quàm filium occidi jusserat, a filio interficitur.

LIBER XXXV.

Breviarium Capitum.

1 *Demetrius bella quærens, ab hostibus opprimitur, et in acie cadit.*

attribuoit à son âge à l'exclusion du pupille, comme il l'avoit auparavant assuré à son aîné. Voyant que le Sénat ne le renvoyoit pas, par la raison qu'il jugeoit qu'il étoit plus sûr pour la république que le royaume fût entre les mains du pupile qu'entre les siennes, il sortit de la ville sous le prétexte d'une partie de chasse, et s'embarqua sans bruit à Ostie avec les compagnons de sa fuite. A son arrivée en Syrie, le peuple lui fit un accueil favorable, et les tuteurs lui remirent le royaume après s'être défaits du pupille.

CHAP. IV. Vers le même temps, *Prusias*, roi de Bithynie, prit la résolution de faire mourir son fils *Nicomède*, pour avantager ses cadets, enfans d'un second lit, et qu'il avoit à Rome. Ceux qui furent chargés de l'exécution, en avertirent le jeune prince, et l'exhortèrent à *prévenir un père inhumain qui attentoit le premier à sa vie, et à faire retomber le crime sur la tête de son auteur.* Il fut aisé de l'y déterminer. S'étant donc rendu dans les Etats de son père, où on l'avoit appellé, il fut aussi-tôt proclamé roi. *Prusias*, détrôné par son fils, et réduit à une condition privée, se vit abandonné de ses domestiques mêmes, et fut enfin tué dans un lieu où il vivoit caché, par un fils non moins coupable qu'il ne l'avoit été lui-même en ordonnant sa mort.

LIVRE XXXV.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Démétrius, cherchant à faire la guerre, est vaincu et tué dans une bataille.*

2 *Qui Demetrium everterat, ejusdem filio dat pœnas; prœlio victus et interfectus.*

Cap. I. Demetrius, occupato Syriæ regno, novitati suæ otium periculosum ratus, ampliare fines regni, et opes augere, finitimorum bellis statuit; itaque Ariarathi, regi Cappadociæ, propter fastiditas sorôris nuptias infestus, fratrem ejus Orofernem, per injuriam regno pulsum, supplicem recepit, datumque sibi honestum belli titulum gratulatus, restituere eum in regnum statuit. Sed Orofernes ingrato animo, initâ cum Antiochensibus pactione, offensis tunc Demetrio, pellere ipsum regno, a quo restituebatur, consilium cepit. Quo cognito, Demetrius vitæ quidem ejus, ne Ariarathes metu fraterni belli liberaretur, pepercit; ipsum autem comprehensum, vinctum Seleuciæ custodiri jubet. Nec Antiochenses indicio territi, a defectione destiterunt. Itaque adjuvantibus et Ptolemæo rege Ægypti, et Attalo rege Asiæ, et Ariarathe Cappadociæ, bello a Demetrio lacessiti, subornant Balam quemdam, sortis extremæ juvenem, qui Syriæ regnum, velut paternum, armis repeteret; et ne quid contumeliæ deesset, nomen ei *Alexandri* inditur, genitusque ab Antiocho rege dicitur. Tantum odium Demetrii apud omnes erat, ut æmulo ejus non vires regiæ

(1) Il attaqua les Juifs. *Judas Machabée* périt en héros dans cette guerre.

(2) Il y avoit plusieurs villes de ce nom dans l'Asie.

(3) Ou plutôt d'une partie de l'Asie mineure.

2 *Il est vengé par son fils, qui bat et tue l'auteur de sa mort.*

CHAP. I. *DÉMÉTRIUS*, après s'être emparé du trône de Syrie, crut que le repos seroit dangereux à son autorité naissante. Il résolut de porter la guerre chez ses voisins (1) pour agrandir son royaume et accroître sa puissance. Piqué contre *Ariarathe*, roi de Cappadoce, qui avoit dédaigné d'épouser sa sœur, il reçut chez lui *Oroferne*, frère de ce prince, qui, ayant été injustement chassé de ses États, vint implorer sa protection; et se félicitant d'avoir trouvé un prétexte honnête de prendre les armes, il forma le dessein de le rétablir. Mais l'ingrat *Oroferne* traita avec ceux d'Antioche; alors mécontens de *Démétrius*, et projetta de dépouiller de son trône un prince qui travailloit à le replacer sur le sien. *Démétrius*, en ayant été instruit, ne voulut pas le faire mourir, pour qu'*Ariarathe* eût toujours un frère à craindre; il se contenta de le faire arrêter, enchaîner et garder à Séleucie (2). Ceux d'Antioche, sans s'effrayer de se voir découverts, persistèrent dans leur révolte. Attaqués par *Démétrius*, quoiqu'ils fussent soutenus de *Ptolémée*, roi d'Egypte, d'*Attale*, roi d'Asie (3), et d'*Ariarathe*, ils produisirent un certain *Bala*, jeune homme de la lie du peuple, et l'engagèrent à réclamer, les armes à la main, le royaume de Syrie comme un bien paternel; et pour qu'il ne manquât rien à cette outrageante imposture, ils lui donnèrent le nom d'*Alexandre*, et le dirent fils du roi *Antiochus*. *Démétrius* étoit si universellement haï, que non-seulement les trois rois appuyèrent de leurs forces son compétiteur, mais lui accordèrent unanimement la noblesse du sang. Ainsi,

tantùm, verùm etiam generis nobilitas consensu omnium tribueretur. Igitur Alexander admirabili rerum varietate pristinarum sordium oblitus, totius fermè Orientis viribus succinctus, bellum Demetrio infert, victumque vitâ pariter ac regno spoliat. Quamquam nec Demetrio animus in propulsando bello defuit. Nam et primo prœlio hostem fugavit, et regibus bellum restituentibus multa millia in acie cecîdit. Ad postremum tamen invicto animo inter confertissimos fortissimè dimicans, cecidit.

Cap. II. Initio belli Demetrius duos filios apud Gnidium hospitem suum, cum magno auri pondere commendaverat, ut belli periculis eximerentur, et si ita fors tulisset, paternæ ultioni servarentur. Ex his major Demetrius, annos pubertatis egressus, auditâ Alexandri luxuriâ, quem insperatæ opes, et alienæ felicitatis ornamenta, velut captum, inter scortorum greges desidem in regia tenebant, auxiliantibus Cretensibus, securum ac nihil hostile metuentem aggreditur. Antiochenses quoque, veterem patris offensam novis meritis correcturi, se ei tradunt; sed et milites paterni, favore juvenis accensi, prioris sacramenti religionem novi regis superbiæ præferentes, signa ad Demetrium transferunt: atque ita Alexander non minori impetu fortunæ destructus, quàm elatus, primo prœlio victus interficitur; deditque pœnas, et Demetrio, quem occiderat, et Antiocho, cujus mentitus originem fuerat.

(4) Entre Halicarnasse et Rhodes.

(5) *Demetrius Nicanor* et *Antiochus*.

par une révolution étonnante, *Alexandre*, oubliant la bassesse de son origine, attaqua *Démétrius* avec les forces de presque tout l'Orient, le vainquit, et le dépouilla tout à la fois de la couronne et de la vie. *Démétrius* soutint cependant cette guerre avec courage; dès le premier combat il mit en fuite l'ennemi, et quand les rois ligués furent rentrés en campagne, il leur tailla en pièces plusieurs milliers d'hommes. Il périt enfin en héros, dans le plus fort de la mêlée.

CHAP. II. *Démétrius*, au commencement de la guerre, avoit confié à un habitant de Gnide (4), chez lequel il avoit logé, ses deux fils (5) avec une grande quantité d'or, afin de les dérober aux périls de la guerre, et de se conserver des vengeurs s'il venoit à périr. *Démétrius*, l'aîné de ces deux jeunes princes, parvenu à l'âge viril, ayant ouï parler des débauches d'*Alexandre*, que des richesses inespérées et la pompe d'une félicité usurpée captivoient, pour ainsi dire, dans son palais au milieu d'une troupe de concubines, l'attaqua avec le secours des Crétois, lorsqu'il se croyoit en sûreté et à l'abri de toute insulte. Ceux d'Antioche, cherchant à réparer par de nouveaux services leur tort envers son père, se remirent entre ses mains. Les soldats qui avoient servi sous le père, animés par les bontés du fils, et se repentant d'avoir violé leur premier serment en faveur d'un insolent usurpateur, passent dans son camp avec leurs enseignes. *Alexandre* fut précipité du trône aussi rapidement qu'il y avoit été élevé; il fut vaincu et tué dès la première bataille, et satisfit par sa mort et aux mânes de *Démétrius* dont il avoit versé le sang, et à ceux d'*Antiochus* dont il s'étoit dit faussement le fils.

LIBER XXXVI.

Breviarium Capitum.

1 *Demetrius junior bella importunè movet et infeliciter persequitur. Turbæ in Syria, ubi Tryphο ab Antiocho Demetrii fratre opprimitur. Antiochus Judæos subigit.*

2 *De Judæorum origine, incrementis et gestis, Justini falsa sententia.*

3 *Judæorum opes. Mare mortuum. A quibus Judæi domiti sint.*

4 *Attali Asiæ regis delicta, mors, testamentum: Asia Romanorum fit propria: divitias autem et vitia sua Romam transmittit.*

Cap. I. Recuperato paterno regno Demetrius, et ipse rerum successu corruptus, vitiis adolescentiæ in segnitiam labitur; tantumque contemptum apud omnes inertiæ, quantum odium ex superbia pater habuerat, contraxit. Itaque quum ab imperio ejus passim civitates deficerent, ad abolendam segnitiæ maculam, bellum Parthis inferre statuit; cujus adventum non inviti Orientis populi vidêre; et propter Arsacidæ, regis Parthorum, crudelitatem, et quòd veteri Macedonum imperio assueti, novi populi superbiam indignè ferebant. Itaque quum et Persarum et Elymæorum, Bactrianorumque auxiliis juvaretur, multis præliis Parthos fudit. Ad postremum tamen pacis simulatione deceptus,

(1) Principalement Antioch.

LIVRE XXXVI.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Le jeune Démétrius s'engage imprudemment dans une guerre malheureuse. Troubles de Syrie: Antiochus, frère de Démétrius, défait Tryphon. Il subjugue les Juifs.*

2 *Erreurs de Justin sur l'origine, les progrès et les actions des Juifs.*

3 *Leurs richesses. Leurs vainqueurs. La mer morte.*

4 *Crimes d'Attale, roi d'Asie; sa mort, son testament. Les Romains s'emparent de l'Asie, et en emportent les vices et les trésors.*

CHAP. I. DÉMÉTRIUS ayant recouvré le trône de son père, fut à son tour corrompu par le bonheur. En se livrant aux vices de la jeunesse, il devint lâche et paresseux; et autant l'orgueil du père avoit excité la haine, autant la mollesse du fils excita le mépris. Les villes (1) secouant à l'envi le joug de son obéissance, il résolut de porter la guerre chez les Parthes, pour effacer la honte de son indolence. Les peuples de l'Orient ne furent point fâchés de son arrivée chez eux, soit à cause de la cruauté d'*Arsace* (2), roi des Parthes, soit parce qu'accoutumés à l'ancienne domination des Macédoniens, ils s'indignoient de l'orgueil de la nouvelle nation qui les avoit conquis. Aidés du secours des Perses, des Elyméens et des Bactriens, il battit plusieurs fois les Parthes. Mais ayant enfin été trompé par une paix feinte, il fut fait prison-

(2) Nom commun à tous les rois des Parthes.

capitur, traductusque per ora civitatum, populis qui desciverant, in ludibrium favoris ostenditur. Missus deinde in Hyrcaniam, benignè et juxta cultum pristinæ fortunæ habetur. Dum hæc aguntur, interim in Syria Trypho, qui se tutorem Antiocho, Demetrii privigno, substituì a populo laboraverat, occiso pupillo, regnum Syriæ invadit. Quo diu potitus, tandem exolescente favore recentis imperii, ab Antiocho puero admodum, Demetrii fratre, qui in Asia educabatur, bello vincitur; rursusque regnum Syriæ ad sobolem Demetrii revertitur. Igitur Antiochus, memor quòd et pater propter superbiam invisus, et frater propter segnitiam contemptùs fuisset, ne in eadem vitia incideret, receptâ in matrimonium Cleopatrâ, uxore fratris, civitates quæ vitio fraterni imperii defecerant, summâ industriâ persequitur, domitasque rursus regni terminis adjicit. Judæos quoque, qui in Macedonico imperio sub Demetrio patre armis se in libertatem vindicaverant, subigit. Quorum vires tantæ fuere, ut post hunc nullum Macedonum regem tulerint, domesticisque imperiis usi, Syriam magnis bellis infestaverint.

Cap. II. Namque Judæis origo Damascena, Syriæ nobilissima civitas: unde et

(3) Six ans.

(4) Il avoit pourtant perdu son père depuis quatorze ans.

(5) Tout ce que *Justin* raconte ici du peuple de Dieu, est un tissu de fables absurdes qu'il seroit

nier. On le promena de ville en ville, et on l'exposa aux regards des peuples qui s'étoient révoltés en sa faveur, pour insulter à l'espoir qu'ils avoient fondé sur ses armes. Envoyé ensuite en Hyrcanie, il y fut traité humainement, et même avec les égards qui étoient dûs à sa dignité passée. Cependant *Tryphon*, en Syrie, étant parvenu à force d'intrigue à se faire charger par le peuple de la tutelle d'*Antiochus*, beau-fils de *Démétrius*, fait mourir son pupille, et usurpe la royauté. Il en jouit long-temps (3); mais la faveur populaire, qui l'avoit soutenu dans le commencement de son règne, s'étant enfin usée, il est attaqué et défait par *Antiochus* frère de *Démétrius*, prince encore très-jeune (4) qu'on élevoit en Asie; et le sceptre de la Syrie rentre dans la maison de *Démétrius*. *Antiochus*, considérant que l'orgueil avoit fait haïr son père, et la mollesse mépriser son frère, travaille à se garantir de ces deux écueils. Après avoir épousé *Cléopâtre*, femme de son frère, il poursuit avec la plus grande vigueur les villes que l'administration vicieuse de son frère avoit fait révolter contre lui, les dompte et les réunit à ses États. Il soumet aussi les Juifs, qui, sous son père *Démétrius*, avoient recouvré la liberté par la force des armes. Ce peuple devint ensuite si puissant, qu'il n'obéit plus après lui à aucun roi de Macédoine, et que, se gouvernant par eux-mêmes, ils désolèrent la Syrie par de cruelles guerres.

CHAP. II. Les Juifs (5) sont originaires de Damas, la plus grande ville de Syrie, d'où

inutile de relever en détail. Le sage et profond *Tacite* lui-même nous fait pitié lorsqu'il nous parle de ce Peuple. C'est dans les seuls livres saints qu'il faut chercher sa merveilleuse histoire.

Assyriis regibus genus; ex regina Semirami, fuit. Nomen urbi a Damasco rege inditum, in cujus honorem, Syrii Sepulcrum Aratis uxoris ejus pro templo colunt; deamque exinde sanctissimæ religionis habent. Post Damascum Azelus, mox Adores, et Abraham, et Israël reges fuere. Sed Israelem felix decem filiorum prol[illegible] majoribus suis clariorem fecit. Itaque populum in decem regna divisum filiis tradidit, omnesque ex nomine Judæ, qui post divisionem decesserat, *Judæos* appellavit; coliquæ [illegible] memoriam ab omnibus jussit: cujus portio omnibus accesserat. Minimus ætate inter fratres Joseph fuit; cujus excellens ingenium veriti fratres, clam interceptum peregrinis mercatoribus vendiderunt. A quibus deportatus in Ægyptum, quum magicas ibi artes solerti ingenio percepisset, brevi ipsi regi percarus fuit. Nam et prodigiorum sagacissimus erat, et somniorum primus intelligentiam condidit, nihilque divini juris humanique ei incognitum videbatur; adeo, ut etiam sterilitatem agrorum ante multos annos providerit; perissetque omnis Ægyptus fame, nisi monitu ejus rex edicto servari per multos annos fruges jussisset: tantaque experimenta ejus fuerunt, ut non ab homine, sed a Deo responsa dari viderentur. Filius ejus Moses fuit, quem præter paternæ scientiæ hereditatem, etiam formæ pulchritudo commendabat. Sed Ægyptii, quum scabiem et vitiliginem paterentur, responso moniti eum cum ægris, ne pestis ad plures serperet,

sortent aussi les rois Assyriens issus de *Sémiramis*. Le roi *Damascus* lui donna son nom. Les Syriens, pour honorer la mémoire de ce prince, révérèrent le tombeau d'*Arathis*, son épouse, comme un temple, et regardèrent cette reine comme une Déesse, à laquelle ils rendent encore le culte le plus religieux. A *Damascus* succédèrent *Azélus*, *Adorés*, *Abraham* et *Israel*. L'heureuse naissance de dix fils rendit ce dernier plus illustre que ses ancêtres. Il divisa le royaume en dix tribus, qu'il partagea entre ses enfans. Il les appella tous *Juifs*, du nom de *Juda*, lequel étoit mort après le partage, et il voulut qu'ayant tous eu part à sa succession, ils honorassent tous sa mémoire. *Joseph* étoit le plus jeune d'entr'eux. Ses frères, redoutant la supériorité de son esprit, l'enlevèrent secrètement, et le vendirent à des marchands étrangers, qui le transportèrent en Egypte. Ayant acquis par la subtilité de son génie une profonde connoissance de la magie, il devint bientôt le favori du roi. Habile à expliquer les prodiges, il fut encore le premier qui donna des règles pour l'interprétation des songes. Il sembloit que toutes les sciences divines et humaines n'avoient rien de caché pour lui, au point qu'il annonça une stérilité long-temps avant qu'elle arrivât. Toute l'Egypte auroit péri par la famine, si le roi, suivant son conseil, n'eût ordonné de garder du blé pendant plusieurs années. Il donna enfin des preuves si frappantes de la certitude de ses prédictions, qu'on regardoit ses réponses non comme les paroles d'un simple mortel, mais comme les oracles d'un Dieu. *Moïse*, son fils, fut également recommandable et par la science qu'il hérita de son père et par sa bonne mine. Les Egyptiens, attaqués de la galle et de la lèpre, le

terminis Ægypti pellunt. Dux igitur exsulum factus, sacra Ægyptiorum furto abstulit : quæ repetentes armis Ægyptii, domum redire tempestatibus compulsi sunt. Itaque Moses Damascenâ antiquâ patriâ repetitâ, montem Synan occupat ; quò septem dierum jejunio, per deserta Arabiæ, cum populo suo fatigatus, quum tandem venisset, septimum diem more gentis *Sabbatum* appellatum, in omne ævum jejunio sacravit ; quoniam illa dies famem illis erroremque finierat. Et quoniam metu contagionis pulsos se ab Ægypto meminerant ; ne eâdem causâ invisi apud incolas forent, caverunt, ne cum peregrinis communicarent : quod, ex causa factum, paulatim in disciplinam religionemque convertit. Post Mosen etiam filius ejus Aaras, sacerdos sacris Ægyptiis, mox rex creatur ; semperque exinde hic mos apud Judæos fuit, ut eosdem, reges et sacerdotes haberent : quorum justitiâ religione permixtâ, incredibile quantum coaluere.

Cap. III. Opes genti ex vectigalibus opobalsami crevere, quod in his tantùm regionibus gignitur. Est namque vallis, quæ continuis montibus, velut muro quodam, ad instar castrorum clauditur. Spatium loci ducenta jugera, nomine Hiericus dicitur. In ea valle silva est, et ubertate et amœnitate insignis : siquidem palmeto et opobalsamo distinguitur. Arbores opobalsami, formam similem piceis arboribus habent, nisi

(6) Ou Sinaï, dans le désert d'Arabie.

(7) Ville de la tribu de *Benjamin*.

chassèrent de l'Egypte, suivant l'ordre de l'oracle, avec tous les malades, de peur que la contagion ne fît plus de progrès. *Moïse*, devenu chef de ces bannis, déroba et enleva les vases sacrés des Egyptiens, qui l'ayant poursuivi les armes à la main, pour les ravoir, furent forcés par les orages de retourner chez eux. Il regagna Damas, l'ancienne patrie de sa nation, et s'établit sur le mont Sina (6). N'y étant arrivé avec son peuple qu'après sept jours de marche, de fatigue et de jeûne, par les déserts de l'Arabie, il consacra à jamais au jeûne le septième jour, que les Juifs appellent le *Sabbat*, parce que ce jour avoit été le terme de leur faim et de leur voyage. Comme ils se rappelloient que la crainte d'une contagion les avait fait chasser de l'Egypte, pour ne pas se rendre odieux par la même raison aux habitans du pays où ils se trouvoient, ils s'interdirent tout commerce avec les étrangers, et cette loi, simplement politique dans son origine, devint insensiblement chez eux une institution religieuse. *Moïse* étant mort, son fils *Aruas*, fut créé d'abord grand-prêtre et bientôt après roi. Ce fut depuis un usage constant chez les Juifs de réunir le sacerdoce et l'empire sur la même tête. Cette alliance du scèptre et de l'encensoir accrut prodigieusement leur puissance.

CHAP. III. Le baume que ce seul pays produit, enrichit la nation. Il s'y trouve une vallée qu'une chaîne de montagnes, semblable aux retranchemens d'un camp, enferme de tous côtés. Elle a 200 arpens d'étendue, et s'appelle la vallée de Jéricho (7). On y voit une forêt également fertile et riante, dont une partie est plantée de palmiers, et l'autre de ces arbrisseaux d'où coule le baume. Ces derniers ressemblent aux arbres résineux, à cela près qu'ils sont plus bas, et qu'on

quòd sunt humiles magis, et in vinearum morem excoluntur. Hæ certo anni tempore balsamum sudant. Sed non minor loci ejus apricitatis quàm ubertatis admiratio est: quippe quum toto orbe regionis ejus ardentissimus sol sit, ibi tepidi aëris naturalis quædam ac perpetua apricitas infest. In ea regione lacus est, qui propter magnitudinem et aquæ immobilitatem, *mortuum mare* dicitur. Nam neque ventis movetur, resistente turbinibus bitumine, quo aqua omnis stagnatur; neque navigationis patiens est, quoniam omnia vitâ carentia in profundum merguntur: nec materiam ullam sustinet, nisi quæ alumine illinatur. Primum Xerxes, rex Persarum, Judæos domuit: postea cum ipsis Persis in ditionem Alexandri Magni venere, dinque in potestate Macedonici imperii subjecti Syriæ regno fuere. A Demetrio quum descivissent, amicitiâ Romanorum petitâ, primi omnium ex Orientalibus libertatem receperunt, facilè tunc Romanis de alieno largientibus.

Cap. IV. Per eadem tempora, quibus in Syria regni mutatio inter novos reges alternabatur, in Asia rex Attalus florentissimum, ab Eumene patruo acceptum regnum, cædibus amicorum, et cognatorum suppliciis fœdabat, nunc matrem anum, nunc Beronicen sponsam maleficiis eorum necatas confingens. Post hanc scelestam violentiæ rabiem, squalidam vestem sumit: barbam capillumque in luctum reorum summittit: non in publicum prodire, non populo se

les cultive comme la vigne. Ils rendent leur suc en certain temps de l'année. Ce lieu n'est pas moins charmant par son agréable température que par sa fertilité. Quoique tous ses environs soient exposés à un soleil très-ardent, il y règne perpétuellement un air doux et frais qui y paroît naturel. Il y a aussi dans cette contrée un lac appellé la *mer morte* (8), à cause de sa grande étendue et de l'immobilité de ses eaux, lesquelles ne sont jamais agitées par les vents, dont le souffle le plus fort trouve une résistance dans le bitume qui les lie et semble les endurcir. On ne peut pas non plus y naviger; tout ce qui est privé de vie s'enfonce dans l'eau, ainsi que toute matière qui n'est point enduite d'alun. *Xercès*, roi des Perses, fut le premier vainqueur (9) des Juifs. Ils passèrent ensuite avec les Perses eux-mêmes sous la domination d'*Alexandre le Grand*, et restèrent longtemps soumis aux rois de Syrie, indépendamment de ceux de Macédoine. Quand ils eurent secoué le joug de *Démétrius* (1), ils recherchèrent l'amitié des Romains; et comme ceux-ci étoient alors prodigues du bien d'autrui, les Juifs furent les premiers Orientaux qu'ils déclarèrent libres.

CHAP. IV. Pendant que le sceptre de la Syrie passoit successivement entre les mains de différens rois qui se détrônoient les uns les autres, *Attale*, qui possédoit en Asie le royaume florissant qu'il avoit reçu d'*Eumène*, son oncle paternel, souilloit son règne du sang de ses amis et de ses proches, attribuant à leurs artifices tantôt la mort de sa vieille mère, tantôt celle de son épouse *Bérénice*. Après ces actes affreux de cruauté féroce, il se revêt de haillons; et comme un criminel, laisse

(8) Ou le lac Asphaltite.
(9) Ce Prince ne les attaqua jamais.
(1) Surnommé *Soter*, fils de *Séleucus*.

ostendere, non domi latiora convivia inire, aut aliquod signum sani hominis habere, prorsus ut pœnas pendere manibus interfectorum videretur. Omissâ deinde regni administratione, hortos fodiebat, gramina seminabat, et noxia innoxiis permiscebat, eaque omnia veneni succo infecta, velut peculiare munus amicis mittebat. Ab hoc studio, ærariæ artis fabricæ se tradit, cerisque fingendis, et ære fundendo proendendoque oblectabatur. Matri deinde sepulcrum facere instituit; cui operi intentus, morbum ex solis fervore contraxit, et septimâ die decessit: hujus testamento hæres populus Romanus tunc instituitur. Sed erat ex Eumene Aristonicus, non justo matrimonio, sed ex pellice Ephesiâ citharistæ cujusdam filiâ genitus, qui post mortem Attali, velut paternum regnum Asiam invasit. Quum multa secunda prœlia adversùs civitates, quæ metu Romanorum tradere se ei nolebant, fecisset; justusque rex jam videretur, Asia Licinio Crasso consuli decernitur: qui intentior Attalicæ prædæ, quàm bello, quum extremo anni tempore inordinatâ acie prœlium conseruisset, victus pœnas inconsultæ avaritiæ sanguine dedit. In hujus locum missus Perpenna consul, primâ congressione Aristonicum superatum in potestatem suam redegit; Attalicasque gazas, hereditarias populi Romani, navibus impositas, Romam deportavit. Quod aegre ferens successor ejus Marcus Aquilius Consul, ad eripiendum Aristonicum Perpennæ, veluti qui potiùs

croître sa barbe et ses cheveux. Il ne se montre plus à son peuple ; il ne se livre plus dans son palais à la joie des festins ; il semble avoir absolument perdu le sens, et satisfaire par la démence aux mânes de ceux qu'il a fait égorger. Renonçant ensuite aux soins du gouvernement, il bêche ses jardins, sème des graines, et mêlant les bonnes herbes avec les mauvaises, il envoie des poisons à ses amis, comme un gage précieux de sa bienveillance pour eux. De cette occupation il passe à une autre. Il s'amuse à fondre et à forger le bronze, et à faire des figures en cire. Entreprenant ensuite de construire un mausolée à sa mère, il est frappé pendant ce travail d'un coup de soleil, et meurt après sept jours de maladie. Il avoit fait par son testament le peuple romain son héritier. Mais après sa mort, *Aristonicus*, fils naturel d'*Eumène*, qui l'avoit eu d'une courtisanne d'Ephèse, fille d'un joueur de harpe, s'empara de l'Asie comme d'un royaume appartenant à son père. Il avoit déjà remporté plusieurs avantages sur les villes que la crainte des armes romaines empêchoit de se rendre à lui, et déjà son autorité paroissoit affermie, lorsque l'Asie fut décernée au consul *Crassus*. Ce général, songeant plus à piller les richesses d'*Attale*, qu'à donner ses soins à la guerre dont il étoit chargé, livra vers la fin de l'année une bataille avec des troupes mal en ordre ; et ayant été vaincu et tué, il paya de son sang son imprudence, et sa cupidité. Le consul *Perpenna*, par lequel il fut remplacé, battit et prit *Aristonicus*, dès le premier combat. Il fit embarquer et transporter à Rome les trésors d'*Attale*, dont le peuple romain avoit hérité. Le consul *M. Aquilius*, son successeur, jaloux de sa gloire, précipita sa marche pour lui enlever *Aristonicus*, comme si ce prince captif eût dû

triumphi munus esse deberet, festinatâ velocitate contendit. Sed contentionem Consulum mors Perpennæ diremit. Sic Asia Romanorum facta, cum opibus suis vitia quoque Romam transmisit.

LIBER XXXVII.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Massiliensium in Phocenses beneficentia. Tragœdiæ in Cappadocia et Ponto.*

2 *Mithridatis Ponti Regis futura magnitudo prædicta, liberatio, occupationes.*

3 *Ejusdem res gestæ; et dom ab uxore periculum.*

4 *Otii detestatio: exercitia militaria. Cappadociæ et Galatiæ occupatio, atque superbum Romanis responsum.*

CAP. I. CAPTO Aristonico, Massilienses pro Phocensibus conditoribus suis, quorum urbem senatus, et omne nomen, quòd et tunc, et antea Antiochi bello, infesta contra populum Romanum arma tulerant, deleri jusserat, legatos Romam deprecatum misere, veniamque his a senatu obtinuere. Post hæc regibus, qui adversùs Aristonicum auxilia tulerant, præmia persoluta; Mithridati Pontico Syria major: filiis Ariarathis regis Cappadociæ, qui eodem bello occiderat,

(1) Ou plutôt la grande Phrygie, comme la suite le prouve.

plutôt

plutôt décorer son triomphe que celui de *Perpeyna*. Mais la mort de ce dernier termina leur dispute. Ce fut ainsi que l'Asie étant devenue province romaine, fit passer à Rome ses vices avec ses richesses.

LIVRE XXXVII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Bons offices rendus aux Phocéens par les Marseillois. Evénemens tragiques dans la Cappadoce et dans le Pont.*
2 *Prodiges qui annoncent la grandeur future de Mithridate, roi du Pont. Ce Prince évite les pièges qu'on lui tend. Ses occupations.*
3 *Ses exploits. Il court risque d'être empoisonné par sa femme.*
4 *Son horreur pour le repos. Ses exercices militaires. Il envahit la Cappadoce et la Galatie, et répond fièrement aux Romains.*

CHAP. I. APRÈS la prise d'*Aristonicus*, les Marseillois envoyèrent à Rome des ambassadeurs qui demandèrent et obtinrent la grace des Phocéens, dont le Sénat avoit ordonné de raser la ville, et d'éteindre même le nom, parce que dans cette dernière guerre, et auparavant dans celle d'*Antiochus*, ils avoient combattu contre la république. Les Romains récompensèrent ensuite les rois qui avoient fourni des secours contre *Aristonicus*. Ils donnèrent la grande Syrie (1) à *Mithridate*, roi du Pont; la Lycaonie (2) et la Cilicie au fils d'*Ariarathe*, roi de

(2) Pays de l'Asie mineure.

Lycaonia et Cilicia datæ ; fideliorque populus Romanus in socii filios, quàm mater inliberos fuit : quippe hinc parvulis auctum regnum, inde vita adempta. Namque Laudice ex numero sex filiorum, quos virilis sexûs ex Ariarathe rege susceperat, timens ne non diutinam regni administrationem adultis quibusdam potiretur, quinque parricidiali veneno necavit : unum parvulum, sceleri matris cognatorum custodia eripuit, qui post necem Laudices (nam propter crudelitatem eam populus exstinxerat) solus regno potitus est. Mithridates quoque repentinâ morte interceptus, filium, qui et ipse Mithridates dictus est, reliquit. Cujus ea postea magnitudo fuit, ut non sui tantùm temporis, verùm etiam superioris ætatis omnes reges majestate superaverit, bellaque cum Romanis per XLVI annos variâ victoriâ gesserit : quum eum summi imperatores, Sylla, Lucullus, ceteriquè, in summa Cneus Pompeius, ita vicerint, ut major clariorque in restaurando bello resurgeret, damnisque suis terribilior redderetur. Denique ad postremum, non vi hostili victus, sed voluntariâ morte, in avito regno, senex, herede filio, decessit.

CAP. II. Hujus futuram magnitudinem etiam cœlestia ostenta prædixerant. Nam et eo quo genitus est anno, et eo quo regnare primùm cœpit, stella cometes per utrumque tempus septuaginta diebus ita luxit, ut cœlum omne conflagrare videretur. Nam et magnitudine sui quartam partem cœli occupaverat ;

Cappadoce, qui avoit été tué dans la même guerre. Les enfans de ce roi trouvèrent dans eux plus de fidélité que dans leur propre mère. Ceux-là avoient agrandi leurs États dans leur enfance; celle-ci leur arracha la vie. *Laodice*, voyant que des six enfans mâles qu'elle avoit eus du roi *Ariarathe*, quelques-uns étoient déjà adultes, et craignant de ne pas jouir long-temps de la régence, elle en fit mourir cinq par le poison. Les parens en dérobèrent un fort jeune à la scélératesse de la mère; et ce dernier resta seul maître du royaume après la mort de *Laodice*, laquelle fut massacrée par le peuple, qui détestoit sa cruauté. *Mithridate* (3) étant aussi mort subitement, laissa un fils qui fut encore appellé *Mithridate*. Celui-ci s'éleva dans la suite à un si haut point de gloire, qu'il éclipsa non-seulement tous les rois de son temps, mais encore tous ceux des siècles antérieurs. Il fit pendant 46 ans la guerre aux Romains avec des succès disputés. Il fut battu par *Sylla*, *Lucullus* et autres généraux, et enfin par *Pompée*; mais il se releva et reparut toujours en campagne avec plus de force et plus de gloire, et se montra plus terrible après ses défaites. Il mourut enfin, non pas accablé par l'ennemi, mais d'une mort volontaire, sur le trône de ses ancêtres, dans une vieillesse tranquille, et laissant le sceptre à son fils.

CHAP. II. Des signes célestes avoient annoncé sa grandeur future. L'année de sa naissance, et celle où il monta sur le trône, il parut une comète qui jetta une lumière si vive pendant soixante-dix jours, que tout le ciel sembloit être en feu. Elle en occupoit par son étendue la quatrième partie, et son éclat effaçoit celui du soleil. Elle étoit quatre heures à paroître ou à

(3) Surnommé *Evergete*.

et fulgore sui, Solis nitorem vicerat; et quum oriretur occumberetque, quatuor spatium horarum consumebat. Puer tutorum insidias passus est, qui eum ero equo impositum, equitare jacularique cogebant: qui conatus quum eos fefellissent, supra ætatem regente equum Mithridate, veneno eum appetiverc. Quod metuens, antidota sæpius bibit, et-ita se adversus insidias exquisitis tutioribus remediis stagnavit, ut ne volens quidem senex veneno mori potuerit. Timens deinde, ne inimici, quod veneno non potuerant, ferro peragerent, venandi studium finxit, quo per septem annos neque urbis, neque ruris tecto usus est: sed per sylvas vagatus, diversis montium regionibus pernoctabat, ignaris omnibus, quibus esset locis; assuetus feras cursu aut fugare, aut persequi, cum quibusdam etiam, viribus congredi. Quibus rebus, et insidias vitavit; et corpus ad omnem virtutis patientiam duravit.

Cap. III. Ad regni deinde administrationem quum accessisset, statim non de regendo, sed de augendo regno cogitavit. Itaque Scythas invictos antea, qui Sopyriona, Alexandri Magni ducem, cum triginta millibus armatorum deleverant; qui Cyrum, Persarum regem, cum ducentis millibus trucidaverant; qui Philippum Macedonum regem fugaverant, ingenti felicitate perdomuit. Auctus igitur viribus, Pontum quoque, ac deinceps Cappadociam occupavit. Quum de Asia tractaret, tacitus cum quibusdam amicis regno profectus, universam

disparoître en entier. Dans son enfance, *Mithridate* fut exposé aux embûches de ses tuteurs, qui le faisant monter un cheval farouche, l'obligeoient de lancer un javelot en courant. Leur projet n'ayant pas réussi, parce que *Mithridate* manioit le cheval avec une adresse au-dessus de son âge, ils tentèrent de l'empoisonner. Comme il l'appréhendoit, il avala fréquemment des antidotes, et se fortifia tellement contre le poison par les excellens préservatifs dont il fit usage, qu'il voulut vainement s'en servir dans sa vieillesse pour terminer sa vie. Craignant ensuite que ses ennemis n'exécutassent par le fer ce qu'ils n'avoient pu faire par le poison, il feignit une grande passion pour la chasse, et fut sept ans sans habiter sous aucun toit, ni à la ville ni à la campagne. Errant de forêts en forêts, il passoit les nuits sur différentes montagnes, sans que personne sût le lieu de sa retraite. Il avoit coutume de lancer les bêtes féroces, de les poursuivre, ou même d'éprouver ses forces contre quelques-unes. Par ce genre de vie il évita les embûches qu'on lui tendoit, et s'endurcit le corps à toutes sortes de fatigues.

CHAP. III. Ayant pris ensuite l'administration de son royaume, il pensa moins à le gouverner qu'à l'agrandir. Il soumit par des succès étonnans les Scythes auparavant invincibles, qui avoient taillé en pièces l'armée de *Sopyrion*, général d'*Alexandre*, forte de trente mille hommes, et celle de *Cyrus*, roi de Perse, composée de deux cent mille, et qui avoient mis en fuite *Philippe*, roi de Macédoine. Ses forces s'étant ainsi accrues, il se rendit d'abord maître du Pont, et ensuite de la Cappadoce. Méditant, après cette invasion, celle de l'Asie, il partit secrètement de ses Etats avec quelques amis, la parcourut toute

nemine sciente pervagatus est, omniumque urbium situm ac regiones cognovit. Inde Bithyniam transcendit, et quasi dominus Asiæ, opportuna quæque victoriæ suæ metatus est. Post hæc in regnum, quum jam perisse crederetur, reversus est, invento parvulo filio, quem per absentiam ejus Laudice soror uxorque enixa fuerat. Sed inter gratulationem adventûs sui, et filii geniti, veneno periclitatus est; siquidem Laudice soror, quum perisse eum crederet, in concubitus amicorum projecta, quasi admissum facinus majore scelere tegere posset, venenum advenienti paravit. Quod quum ex ancilla Mithridates cognovisset, facinus in auctores vindicavit.

Cap. IV. Hieme deinde imminente, non in convivio, sed in campo; non in vacationibus, sed in exercitationibus; nec inter sodales, sed inter coæquales, aut equo, aut cursu, aut viribus contendebat. Exercitum quoque suum ad parem laboris patientiam quotidiana exercitatione durabat; atque ita invictus ipse inexpugnabilem exercitum fecerat. Initâ deinde cum Nicomede societate, Paphlagoniam invadit, victamque cum socio dividit. Quam quum teneri a regibus senatui nuntiatum esset, legatos ad utrumque misit, *Qui gentem restitui in pristinum statum* juberent. Mithridates, quum se jam parem magnitudini Romanorum crederet, superbo responso, *Hereditarium patri suo regnum ob-*

(1) Pays de l'Asie mineure.

entière sans que personne sût ses desseins, et reconnut par lui-même la situation des villes et la disposition des lieux. Il passa de-là dans la Bithynie (4); et comme s'il eût été maître de l'Asie, il leva le plan des postes qui lui parurent les plus sûrs pour vaincre. Etant retourné ensuite dans son royaume où on le croyoit mort, il trouva un petit enfant dont *Laodice*, sa femme, et en même temps sa sœur, étoit accouchée pendant son absence. Mais au milieu des félicitations qu'il reçut à l'occasion de son retour et de la naissance de son fils, il faillit périr par le poison. *Laodice*, qui croyoit qu'il n'étoit plus, s'étoit abandonnée à ses amis, lui avoit préparé du poison à son arrivée, comme si elle eût pu couvrir son infidélité par un plus grand crime. *Mithridate*, en ayant été instruit par une des suivantes de la Reine, fit retomber cet attentat sur la tête de ses auteurs.

CHAP. IV. Aux approches de l'hiver, il passa son temps, non dans les festins, mais dans des camps; non dans des amusemens oiseux, mais dans les exercices militaires; et au lieu de se divertir avec des compagnons de plaisir, il disputoit avec de dignes rivaux la gloire de bien manier un cheval, ou le prix de la course et de la lutte. Il endurcissoit aussi par des exercices journaliers ses soldats aux mêmes fatigues, et les rendit invincibles comme lui. S'étant ensuite ligué avec *Nicomede*, il s'empara de la Paphlagonie, et la partagea avec son allié. Le Sénat, informé de l'invasion des deux Rois, leur fit ordonner à l'un et à l'autre, par des ambassadeurs, *de remettre ce pays dans son ancien état*. *Mithridate* se croyoit déjà l'égal des Romains; il leur répondit avec fierté que *son père en avoit hérité, et qu'il étoit étonné qu'ils fissent au fils*

venisse, respondit: mirarique se, quod quæ ei relata controversia non fuerit, sibi referatur. Nec territus minis, Galatiam quoque occupat. Nicomedes, quòniam se tueri jure non potuerat, *justo regi redditurum* respondit. Atque ita filium suum mutato nomine, Pylæmenem Paphlagonum regum nomine appellat, et quasi stirpi regiæ reddidisset regnum, falso nomine tenet. Sic ludibrio habiti legati, Romam revertuntur.

LIBER XXXVIII.

BREVIARIUM CAPITUM.

1 *Mithridates regni sui auspicia parricidiis polluit; et callidis artibus Ariarathem Cappadocem trucidat.*

2 *Novæ Mithridatis et Nicomedis tragœdiæ, quas senatus Romanus utcumque sedat.*

3 *Mithridates Tigranem in societatem belli adversùs Romanos trahit, et Proconsulibus Romanis fusis, ingenti civitatum Asianarum favore excipitur.*

4 *Oratio Mithridatis, in qua rationes suas exponit, cur bellum sit Romanis inferendum.*

5 *Romanos, dum occupati essent, adoriundos esse censet, justum bellum illud ostendens.*

6 *Malas eorumdem artes et originem detegit.*

7 *Stirpis suæ nobilitatem, suorumque libertatem ac fortitudinem opponit; nec non belli faci-*

une querelle qu'ils n'avoient point faite au père. Et sans s'effrayer de leurs menaces, il envahit encore la Galatie. *Nicomede*, qui n'avoit aucun titre à produire, répondit qu'*il rendroit sa portion de cette conquête à son légitime Souverain.* Il changea le nom de son fils, lui donna celui de *Pylemene*, que portoient communément les Rois de Paphlagonie, et conserva ce royaume sous ce nom supposé, comme s'il l'eût rendu par-là à ses Princes naturels. Les ambassadeurs ainsi joués s'en retournèrent à Rome.

LIVRE XXXVIII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Mithridate souille les commencemens de son règne par des parricides. Il tue en trahison Ariarathe, roi de Cappadoce.*

2 *Nouvelles discordes entre Mithridate et Nicomède; le Sénat les appaise jusqu'à un certain point.*

3 *Mithridate engage Tigrane à se joindre à lui contre les Romains. Il bat leurs Proconsuls. Il est reçu avec joie dans les villes d'Asie.*

4 *Harangue de Mithridate à ses soldats. Il expose les raisons qu'il a de faire la guerre aux Romains.*

5 *Il pense qu'il est à propos de les attaquer tandis qu'ils sont occupés ailleurs. Il montre la justice de son entreprise.*

6 *Il dévoile l'artificieuse politique des Romains, et la passe en revue dans leur origine.*

7 *Il leur oppose la noblesse de son sang, ainsi que la liberté et la valeur de ses peuples. Il montre la facilité de cette guerre, et tra-*

litatem, liberalitate ac munificentiâ milites alliciens.

8 *Ptolemæus Physcon in Ægypto multiplici scelere omnia turbat, et a suis pellitur.*

9 *Demetrii Syriæ regis, fortunæ ludibrii, casus varii.*

10 *Antiochus, Demetrii frater, Parthos bello aggressus, in acie a suis desertus occiditur.*

CAP. I. MITHRIDATES parricidia nece uxoris auspicatus, sororis alterius Laudices filios, cujus virum Ariarathem, regem Cappadociæ, per Gordium insidiis occiderat, tollendos statuit; nihil actum morte patris existimans, si adolescentes paternum regnum, cujus ille cupiditate flagrabat, occupassent. Igitur dum in his cogitationibus versatur, interim Nicomedes, rex Bithyniæ, vacuam morte regis Cappadociam invadit. Quod quum nuntiatum Mithridati fuisset, per simulationem pietatis auxilia sorori ad expellendum Cappadocia Nicomedem mittit. Sed jam Laudice per pactionem se Nicomedi in matrimonium tradiderat. Quod ægre ferens Mithridates, præsidia Nicomedis Cappadociâ expellit; regnumque sororis filio restituit: egregium prorsus factum, ni subsequuta fraus esset. Siquidem interjectis mensibus, simulat, se Gordium, quo ministro usus in Ariarathe interficiendo fuerat, restituere in patriam velle, sperans, si obsisteret adolescens, causas belli futuras; aut, si permitteret, per eumdem, filium tolli

vaille à s'attacher ses soldats par sa générosité et ses largesses.

9. *Ptolémée Physcon trouble l'Egypte par ses différens crimes; il est chassé par ses sujets. Démétrius, roi de Syrie, est le jouet de la fortune; ses diverses aventures.*

10 *Antiochus, frère de Démétrius, ayant porté la guerre chez les Parthes, est abandonné des siens, et tué dans une bataille.*

CHAP. I. *MITHRIDATE* ayant commencé ses parricides par la mort de sa femme, résolut de faire périr les enfans de son autre sœur, appelée aussi *Laodice*, veuve d'*Ariarathe*, roi de Cappadoce, qu'il avoit fait assassiner par *Gordius*. Il pensoit qu'il n'auroit rien gagné à se défaire du père, si ses fils lui succédoient et occupoient un trône qu'il brûloit d'envahir. Dans le temps qu'il rouloit ce projet dans son esprit, *Nicomede*, roi de Bithynie, se rendit maître de la Cappadoce, qui se trouvoit sans Roi. *Mithridate* en ayant eu avis, feignit de l'attachement pour sa sœur, et lui envoya des secours pour expulser *Nicomede*. Mais *Laodice* avoit déjà traité avec ce Prince, et s'étoit donnée à lui en mariage. *Mithridate* indigné, chassa de la Cappadoce les garnisons de *Nicomede*, et rendit ce royaume à son neveu: action vraiment belle, si elle n'avoit été suivie d'une perfidie. En effet, quelques mois après, il feignit de vouloir rétablir dans sa patrie *Gordius*, par lequel il avoit fait mourir *Ariarathe*, espérant, si le jeune roi s'y opposoit, d'avoir un sujet de lui faire la guerre; ou, s'il y consentoit, de se défaire du fils par les mêmes mains qui avoient poignardé le père. Dès que le jeune *Ariarathe* eut pénétré ses vues, outré que le meurtrier de son père fût rappelé de son exil par son oncle

posse, per quem interfecerat patrem. Quod ubi Ariarathes junior moliri cogn[illegible] graviter ferens interfectorem patris per avunculum potissimum ab exsilio revocari, ingentem exercitum contrahit. Igitur quum in aciem eduxisset Mithridates peditum octoginta millia, equitum decem millia, currus falcatos DC, nec Ariarathi, auxiliantibus finitimis regibus, minores copiæ essent, incertum belli timens, consilia ad insidias transfert, sollicitatoque juvene ad colloquium, quum ferrum occultatum inter fascias gereret, scrutatori, ab Ariarathe regio more misso, curiosiùs imum ventrem pertractanti, ait, *Caveret ne aliud telum inveniret, quàm quæreret.* Atque ità risu protectis insidiis, sevocatum ab amicis, velut ad secretum sermonem, inspectante utroque exercitu, interficit : regnum Cappadociæ octo annorum filio, imposito *Ariarathis* nomine, additoque ei rectore Gordio, tradidit.

CAP. II. Sed Cappadoces, crudelitate ac libidine præfectorum vexati, a Mithridate deficiunt; fratremque regis, et ipsum Ariarathem nomine, ab Asia, ubi educabatur, revocant : cum quo Mithridates prœlium renovat, victumque Cappadociæ regno expellit. Nec multò pòst adolescens, ex ægritudine collectâ infirmitate, decedit. Post hujus mortem Nicomedes timens, ne Mithridates accessione Cappadociæ, etiam Bithyniam finitimam invaderet, subornat puerum eximiæ pulchritudinis, quasi Ariarathes tres, non duos filios genuisset, qui [illegible] senatu

lui-même, il leva une puissante armée. *Mithridate* se présenta en ordre de bataille avec quatre-vingt mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie, et six cents chariots armés de faulx. Mais comme *Ariarathe*, soutenu des Rois voisins, avoit des forces égales aux siennes, il ne voulut pas courir les risques d'un combat, et pensa à l'attirer dans un piége. Il lui fit demander une entrevue, où il se rendit lui-même avec un poignard caché dans sa ceinture. *Ariarathe*, selon l'usage reçu alors parmi les Rois, ayant envoyé un homme pour le fouiller, *Mithridate*, qui vit que celui-ci le visitoit un peu trop scrupuleusement vers le bas ventre, lui dit *de prendre garde de trouver une arme différente de celle qu'il cherchoit.* Ayant ainsi voilé sa trahison par cette plaisanterie, il tira le Prince à l'écart comme pour lui dire quelque chose en particulier, et le poignarda à la vue des deux armées. Il donna le royaume de Cappadoce à son fils, âgé de huit ans, qu'il nomma *Ariarathe*, et en confia la régence à *Gordius*.

CHAP. II. Les Cappadociens, vexés par les cruautés et le despotisme de leurs gouverneurs, se révoltent contre *Mithridate*, et rappellent d'Asie, où il étoit élevé, le frère de leur roi, qui s'appelloit aussi *Ariarathe*. *Mithridate* lui livre bataille, le défait et le chasse de la Cappadoce. Bientôt après le jeune prince tombe malade et meurt de chagrin. Après sa mort, *Nicomède*, craignant que *Mithridate*, après avoir conquis la Cappadoce, n'envahît aussi la Bithynie qui en étoit voisine, engage un jeune homme très-bien fait à aller demander au Sénat romain le trône d'*Ariarathe*, en l'appellant son père, comme si ce prince avoit laissé trois enfans au lieu de deux. Il envoie aussi à Rome

Romano paternum regnum peteret. Uxorem quoque Laudicen Romam mittit, sed testimonium trium ex Ariarathe susceptorum filiorum. Quod ubi Mithridates cognovit, et ipse pari impudentiâ Gordium Romam mittit, qui senatui asseret, *Puerum cui Cappadociæ regnum tradiderat ex se Ariarathe genitum, qui bello Aristonici auxilia Romanis ferens cecidisset.* Sed Senatus, studio regum intellecto, aliena regna falsis nominibus furantium, et Mithridati Cappadociam, et Nicomedi ad solatium ejus, Paphlagoniam ademit. Ac ne contumeliâ regum foret, ademptum illis, quod daretur aliis, uterque populus libertate donatus est. Sed Cappadoces munus libertatis abnuentes, negant *vivere gentem sine rege posse.* Atque ita rex illis a senatu Ariobarzanes constituitur.

Cap. III. Erat eo tempore Tigranes rex Armeniæ, obses Parthis ante multum temporis datus, sed olim ab iisdem in regnum paternum remissus. Hunc Mithridates mirè ad societatem Romani belli, quod olim meditabatur, pellicere cupiebat. Nihil igitur de offensa Romanorum sentientem, per Gordium impellit, ut Ariobarzani, segni admodum, bellum inferat; et ne quis dolus subesse videretur, filiam suam ei Cleopatram in matrimonium tradit. Primo igitur adventu Tigranis, Ariobarzanes sublatis rebus suis, Romam contendit. Atque ita per Tigranem rursus Cappadocia juris esse Mithridatis cœpit. Eodem tempore mortuo Nicomede,

Laodice, sa femme, pour attester qu'elle avoit eu trois fils d'*Ariarathe*. *Mithridate*, l'ayant appris, y dépêche de son côté, avec une égale impudence, *Gordius*, pour assurer au Sénat, que *l'enfant qu'il avoit placé sur le trône de la Cappadoce, étoit fils de cet Ariarathe qui avoit été tué en combattant du secours aux Romains dans la guerre d'Aristonicus*. Mais le Sénat comprenant que les deux rois ne cherchoient qu'à s'approprier frauduleusement les Etats d'autrui sous des noms supposés ; ôte la Cappadoce à *Mithridate;* et pour l'en consoler, il dépouille aussi *Nicomède* de la Paphlagonie. Puis afin de ne pas faire l'affront à ces rois de donner à d'autres ce qu'on leur enlevoit, il déclara les deux peuples libres. Mais les Cappadociens refusent l'offre qu'il leur fait de la liberté, en disant *qu'ils ne sauroient se passer d'un roi.* Le Sénat leur donne donc *Ariobarzane* pour souverain.

CHAP. III. *Tigrane*, régnoit alors en Arménie. Ce prince, après avoir été long-temps auparavant en ôtage chez les Parthes, avoit été depuis renvoyé par eux dans ses Etats. *Mithridate* désiroit ardemment de se l'associer dans la guerre qu'il méditoit depuis bien des années contre les Romains. Comme *Tigrane* n'avoit aucun sujet de se plaindre d'eux, il l'engagea, par le ministère de *Gordius*, à faire la guerre à *Ariobarzane*, prince d'une lâcheté extrême ; et pour qu'il ne suspectât point ses vues, il lui donna sa fille *Cléopâtre* en mariage. Au premier bruit de l'approche de *Tigrane*, *Ariobarzane* se sauva à Rome avec ses effets. C'est ainsi que *Tigrane* fit rentrer la Cappadoce sous la domination de *Mithridate*. *Nicomède*, étant mort dans le même temps, *Mithridate* détrôna son fils, appelé aussi *Nicomède*. Celui-ci se rendit

etiam filius ejus et ipse Nicomedes regno à Mithridate pellitur ; qui quum [illegible] Romam venisset, decernitur in senatu, ut uterque in regnum restituantur : in quod tum missi Aquilius et Manlius Maltinus legati. His cognitis Mithridates societatem cum Tigrane, bellum adversus Romanos gesturus, jungit ; pactique inter se sunt, ut urbes agrique Mithridati, homines verò et quæcumque auferri possent, Tigrani cederent. Post hæc Mithridates intelligens, quantum bellum suscitaret, legatos ad Cimbros, alios ad Gallogræcos, et Sarmatas, Bastarnasque, auxilium petitum mittit. Nam omnes has gentes, Romanum meditabundus bellum, variis beneficiorum muneribus jam antè illexerat. Ab Scythia quoque exercitum venire jubet, omnemque Orientem adversùs Romanos armat. Non magno igitur labore Aquilium et Maltinum, Asiano exercitu instructos vincit : quibus simul cum Nicomede pulsis, ingenti favore civitatum excipitur ; multum ibi auri argentique, studio veterum regum, magnumque belli apparatum invenit : quibus instructus, debita civitatibus publica privataque remittit, et vacationem quinquennii concedit. Tunc ad concionem milites vocat, eosque variis exhortationibus ad Romana bella sive Asiana incitat. Quam orationem dignam duxi, cujus exemplum brevitati hujus operis inserevem, quam obliquam Pompeius Trogus exposuit :

(1) Ou plutôt aux Cimmériens, peuples situés entre le Bosphore et les Palus méotides.

à Rome pour implorer la protection du Sénat, lequel ordonna que les deux rois seroient rétablis dans leurs Etats. *Aquilius* et *Manlius Maltinus* furent chargés de cette commission. *Mithridate*, en ayant été instruit, se disposa à la guerre contre les Romains, en s'alliant avec *Tigrane*. Par le traité qui se fit entr'eux, *Mithridate*, devoit avoir les villes et les terres dont ils se rendroient maîtres, et *Tigrane* les prisonniers et tout ce qui pourroit s'enlever. Ensuite *Mithridate*, considérant de quelle conséquence étoit la guerre qu'il suscitoit, envoya des ambassadeurs aux Cimbres (1), aux Gallo-Grecs (2), aux Sarmates (3) et aux Bastarnes, pour leur demander du secours. Depuis qu'il projettoit d'attaquer Rome, il s'étoit attaché toutes ces nations par différens bons offices. Il fit venir aussi une armée de Scythie, et arma tout l'Orient contre les Romains. Il battit sans peine *Aquilius* et *Maltinus*, dont l'armée n'étoit composée que de soldats Asiatiques. Après les avoir chassés eux et *Nicomède*, il fut reçu dans les villes d'Asie avec les plus vives démonstrations d'attachement et de joie. Il y trouva beaucoup d'or et d'argent que les anciens rois y avoient amassé, ainsi que de grands préparatifs de guerre. S'étant saisi de ces secours, il remit à ces villes toutes leurs dettes tant publiques que particulières, et les exempta pour cinq ans de toute sorte de subsides. Il assembla ensuite ses soldats, et les excita par différens motifs à poursuivre les Romains dans l'Asie. J'ai cru devoir rapporter en entier dans cet abrégé la harangue de ce prince, que *Trogue*-

(2) Descendans de ceux qui avoient passé en Asie.

(3) C'est aujourd'hui la plus grande partie de la Pologne.

quoniàm in Livio et in Sallustio reprehendit, quòd conciones directas, præsertim oratione operi suo inserendo, historiæ modum excesserint.

CAP. IV. *Optandum sibi fuisse ait, ut de eo liceret consulere, bellumne sit cum Romanis, an pax habenda : quin verò sit resistendum impugnantibus, nec eos quidem dubitare, qui spe victoriæ careant. Quippe adversùs latronem, si nequeant pro salute, pro ultione tamen sua, omnes ferrum stringere. Ceterum quia non id agitur, an liceat quiescere, non tantùm animo hostiliter, sed etiam prœlio congressis, consulendum, qua ratione ac spe cœpta bella sustineant. Esse autem sibi victoriæ fiduciam, si sit illis animus : Romanosque vinci posse, cognitum non sibi magis, quàm ipsis militibus, qui et in Bithynia Aquilium, et Maltinum in Cappadocia fuderint. At si quem aliena magis exempla, quàm sua experimenta moveant, audire se, à Pyrrho rege Epiri, non ampliùs quàm quinque millibus Macedonum instructo, fusos tribus prœliis Romanos. Audire Annibalem sexdecim annis Italiæ victorem immoratum; et quin ipsam caperet urbem, non Romanorum illi vires obstitisse, sed domestica æmulationis atque invidiæ studium. Audire populos*

Pompée rendue indirectement, parce qu'il accusoit *Tite-Live* et *Salluste* d'avoir péché contre les loix de l'histoire, en insérant dans leur narration des harangues directes pour étaler leur éloquence.

CHAP. IV. Il leur dit, « Qu'il eût souhaité » d'être [illegible] le cas de discuter s'il devoit » avoir avec les Romains la guerre ou la paix; » mais que ceux mêmes qui n'ont aucun es- » poir de vaincre, ne mettoient point en ques- » tion s'il falloit repousser la force par la » force. Qu'il n'y avoit personne qui ne tirât » l'épée contre un voleur, sinon pour sauver » sa vie, au moins pour la lui vendre cher. » Que d'ailleurs, ne s'agissant point d'examiner » si l'on pouvoit se tenir en repos, non-seule- » ment après s'être déclaré ennemi, mais après » en être venu aux mains, il falloit voir de » quelle manière ils devoient soutenir la guerre » qu'ils avoient commencée, et sur quoi ils » pouvoient fonder leur espoir. Qu'il étoit » sûr de la victoire, s'ils avoient du courage. » Qu'ils savoient aussi-bien que lui qu'on peut » vaincre les Romains, eux qui avoient battu » *Aquilius* dans la Bithynie, et *Maltinus* dans » la Cappadoce. Que si des exemples étrangers » faisoient plus d'impression sur quelqu'un d'en- » tr'eux que leur propre expérience, il appre- » noit que *Pyrrhus*, roi d'Epire, les avoit dé- » faits dans trois batailles avec cinq mille Ma- » cédoniens seulement; qu'*Annibal* étoit resté » vainqueur en Italie pendant seize ans; et que » s'il ne prit pas Rome, ce ne fut pas à leurs » forces, mais à la jalousie et à la haine des » compatriotes de ce général qu'ils en furent » redevables. Que les Gaulois Transalpins qui » avoient pénétré en Italie, y possédoient un

Transalpinæ Galliæ Italiam ingressos, maximis eam plurimisque urbibus possidere; et latius aliquantò solum finium, quàm in Asia, quæ dicatur imbellis, eosdem Gallos occupasse; nec victam solùm dici sibi Romam a Gallis, sed etiam captam, ita ut unius illis montis tantùm cacumen relinqueretur; nec bello hostem, sed pretio remotum: Gallorum autem nomen, quod semper Romanos terruit, in partem virium suarum ipse numeret. Nam hos qui Asiam incolunt Gallos, ab illis qui Italiam occupaverant, sedibus tantùm distare: originem quidem ac virtutem, genusque pugnæ idem habere, tantoque his sagaciora esse quam illis ingenia, quanto longiori ac difficiliori spatio, per Illyricum Thraciamque prodierint, pene operosiùs transitis eorum finibus, quàm ubi consedere, possessis. Jam ipsam Italiam audire se numquam, ut Roma condita sit, satis illi pacatam, sed assiduè per omnes annos pro libertate alios, quosdam etiam pro jure imperii bellis continuis perseverasse; et a multis civitatibus Italiæ deletos Romanorum exercitus ferro, a quibusdam novo contumeliæ more sub jugum missos. Ac ne veteribus immoretur exemplis, hoc ipso tempore universam Italiam bello Mar-

(1) Qu'ils comptèrent à *Brennus*.

» grand nombre de villes très-considérables ; » qu'ils y avoient envahi plus de terrein qu'en » Asie, qu'on dit être sans défense, et qu'ils » avoient non-seulement vaincu mais pris Ro- » me : en sorte qu'il ne restoit plus à ses ha- » bitans que le sommet d'une montagne ; et » que ce fut point par le fer, mais par l'ar- » gent (4) qu'ils éloignèrent l'ennemi. Qu'il » mettoit au nombre de ses forces ce nom Gau- » lois qui fut toujours la terreur de Rome. » Qu'en effet les Gaulois qui habitoient l'Asie, » ne différoient de ceux qui s'étoient rendus » maîtres de l'Asie, que par leurs habitations ; » que les uns et les autres avoient une même » origine, une égale valeur, et la même ma- » nière de combattre. Que ceux-ci avoient d'au- » tant plus d'habileté que ceux-là, qu'ils » avoient eu à faire un chemin plus long et » plus difficile au travers de l'Illyrie et de la » Thrace, et qu'ils avoient eu presque plus » de peine à franchir ces passages, qu'à se » mettre en possession des pays qu'ils occu- » poient. Que depuis que Rome existoit, l'I- » talie elle-même n'avoit jamais cessé de l'in- » quiéter ; qu'elle lui avoit fait tous les ans » une guerre opiniâtre, quelques-uns de ses peu- » ples combattant pour leur liberté, et d'autres » pour l'Empire même. Que plusieurs d'entr'eux » avoient mis en pièces des armées Romaines ; » que certains, par un nouveau genre d'infa- » mie, les avoient fait passer sous le joug (5) ; » que sans s'arrêter à des faits anciens, l'Ita- » lie entière s'étoit nouvellement soulevée dans » la guerre des Marses (6), demandant non

(5) Les Samnites leur firent essuyer cet affront aux *Fourches Caudines*.

(6) Qu'on appelle aussi *guerre sociale* ou *Italique*.

sico consurrexisse, non jam libertatem sed consortium imperii, civitatisque poscentem. Neo graviùs vicino Italiæ bello, quàm domesticis principum factionibus urbem premi, multòque periculosius esse Italico civile bellum, simul et a Germania Cimbros, immensa millia ferorum atque immitium populorum, more procellæ, inundasse Italiam : quorum tametsi singula bella sustinere Romani possent, universis tamen obruantur, ut ne vacaturos quidem bello suo putet.

CAP. V. *Utendum igitur occasione, et rapienda incrementa virium, ne si illis occupatis quieverint, mox adversùs vacuos et quietos, majus negotium habeant. Non enim quæri, an capienda sint arma, sed utrum suâ potiùs occasione, an illorum. Nam bellum equidem jam tunc secum ab illis geri cœptum; quum sibi pupillo majorem Phrygiam ademerint, quam patri suo præmium dati adversùs Aristonicum auxilii concesserant, gentem quam et proavo suo Mithridati Seleucus Callinicus in dotem dedisset. Quid, quum Paphlagoniâ se decedere jusserunt, non alterum illud genus belli fuisse? quæ non vi, non armis, sed adoptione testamenti, et regum domesticorum interitu, hereditaria patri suo obvenisset : quum inter hanc de-*

(7) *Marius, Metellus, Sylla, Cinna, Carbo*, etc.
(8) Dont il avoit épousé la fille.

» plus simplement la liberté, mais l'association » à l'Empire et au droit de cité. Que Rome ne » souffroit pas moins des factions intestines de » ses chefs (7), que des assauts des alliés qui » combattoient à ses portes, et que la guerre » civile la mettoit beaucoup plus en danger » que la guerre italique. Que de plus, du côté » de la Germanie, des milliers innombrables » de Cimbres, peuples féroces et barbares, s'é- » toient répandus comme un torrent, et avoient » inondé l'Italie; et que quand même les Ro- » mains seroient en état de soutenir séparément » chacune de ces guerres, ils devoient être ac- » cablés par le nombre de tant d'ennemis réu- » nis : en sorte qu'il ne pensoit pas qu'ils pus- » sent s'occuper de celle qu'il alloit leur faire.

CHAP. V. » Qu'il falloit donc profiter de l'oc- » casion pour accroître leurs forces, de peur » qu'en restant oisifs, tandis que leurs ennemis » étoient occupés ailleurs, ils n'eussent de plus » grands efforts à faire contre eux, lorsqu'ils » seroient libres et tranquilles. Qu'il ne s'a- » gissoit pas de savoir s'il falloit prendre les » armes, mais s'il falloit les prendre dans un » temps favorable pour eux ou pour les Ro- » mains. Que ceux-ci avoient déjà commencé » à lui faire la guerre, lorsque dans sa mino- » rité ils lui avoient enlevé la grande Phry- » gie, qu'ils avoient donnée à son père en ré- » compense du secours qu'il leur avoit fourni » contre *Aristonicus*, et que d'ailleurs *Mithri- » date*, son beau-père, avoit reçue en dot de *Sé- » leucus Callinicus* (8). Qu'ils lui avoient fait » encore une autre sorte de guerre en lui or- » donnant de sortir de la Paphlagonie, qu'il » avoit acquise non par la force et les armes, » mais par l'adoption testamentaire qu'avoient

cretorum amaritudinem parendo, non tamen eos mitigarit, quin acerbiùs se in dies gerant, non obtinuisse. Quod enim a se non præbitum illis obsequium? Non Phrygiam, Paphlagoniamque dimissas? non Cappadocid filium adductum, quam jure gentium victor occupavera? Raptum tamen sibi esse victoriæ jus ab illis, quorum nihil est nisi bello quæsitum. Non regem Bithyniæ Chreston, in quem senatus arma decreverat, a se in gratiam illorum occisum? tamen nihilominus imputari sibi, si qua Gordius aut Tigranes faciat: libertatem etiam in contumeliam sui a senatu ultro delatam Cappadociæ, quam reliquis gentibus abstulerunt; deinde populos Cappadocum, pro libertate oblata, Gordium regem orantes, ideo tantùm quoniam amicus suus esset, non obtinuisse. Nicomedem præcepto illorum bellum sibi intulisse: quia ultum ierit se, ab ipsis ventum obviam in eo, et nunc eam secum bellandi illis causam fore, quod non impune se Nicomedi lacerandum, saltatricis filio, præbuerit.

Cap. VI. *Quippe non delicta regum illos, sed vires ac majestatem insequi: neque in se uno, sed in aliis quoque omnibus hac semper arte grassatos. Sic et avum suum Pharnacem, per cognationum arbitria, successaneum regi Pergameno Eumeni datum: sic rursus Eumenem, cujus clissibus primùm in Asiam fuere transvecti, cujus exercitu magis quam suo, et Magnum Antiochum, et Gallos in Asia, et mox ja*

» faite

» faite de lui ses souverains légitimes. Que sa » soumission à des décrets si révoltans ne les » avoit ni adoucis ni empêchés de se montrer » toujours plus durs à son égard. Qu'il leur » avoit marqué en tout sa déférence ; qu'il avoit » renoncé pour leur plaire à la Phrygie et à la » Paphlagonie, et rappellé son fils de la Cappadoce, qu'il tenoit de la victoire et du droit » des gens. Qu'ils lui avoient pourtant arraché » ce fruit de ces conquêtes, eux qui ne possédoient rien qu'ils n'eussent conquis. Qu'il » avoit tué pour leur intérêt *Chreston*, roi de » Bithynie, contre lequel le Sénat avoit décerné » la guerre. Que cependant ils le rendoient responsable de tout ce que pouvoient faire *Gordius* et *Tigrane*. Que pour l'insulter, le Sénat avoit offert lui-même à la Cappadoce cette » liberté qu'il ôtoit au reste des nations. Qu'ensuite les Cappadociens demandant *Gordius* » pour roi, au-lieu de la liberté qu'on leur » présentoit, ne l'avoient point obtenu, par la » seule raison qu'il étoit son ami. Que *Nicomède* l'avoit attaqué par leur ordre ; que pour » avoir voulu se venger, ils s'étoient déclarés » contre lui, et qu'ils ne lui faisoient actuellement la guerre, que parce qu'il n'avoit pas » souffert que ce *Nicomède*, fils d'une danseuse, » dévastât ses Etats.

CHAP. VI. » Que ce n'étoit point aux fautes » des Rois, mais à leur puissance et à leur dignité » qu'ils en vouloient. Que telle avoit été de tout » temps leur politique non envers lui seul, mais » envers tous les autres Souverains. Que ce fut » pour ce motif qu'ils poursuivirent *Pharnace*, » son aïeul, quoique les propres parens d'*Eumène*, roi de Pergame, l'eussent choisi pour » successeur de ce Prince. Qu'ils en agirent

Macedonia regem Persen domuerant, ex ipsum pro hoste habitum, eique interdictum Italiâ, et quod cum ipso deforme sibi putaverant, cum filio ejus Aristonico bellum gessisse. Nullius apud eos majora, quàm Masinissæ regis Numidarum haberi merita. Huic imputari victum Annibalem, huic captum Syphacem, huic Carthaginem deletam : hunc inter duos illos Africanos tertium servatorem urbis referri : tamen cum hujus nepote bellum modò in Africa gestum adeo inexpiabile, ut ne victum quidem memoriæ patris donarent, quin carcerem ac triumphi spectaculum experiretur. Hanc illos regibus omnibus legem odiorum dixisse, scilicet, quia ipsi tales reges habuerint, quorum etiam nominibus erubescant, aut pastores Aboriginum, aut aruspices Sabinorum, aut exsules Corinthiorum, aut servos vernasque Thuscorum, aut, quod honoratissimum nomen fuit inter hæc, Superbos, atque, ut ipsi ferunt, conditores suos lupæ uberibus altos : sic omnem illum populum luporum animos, inexplebiles sanguinis atque imperii, divitiarumque avidos ac jejunos habere.

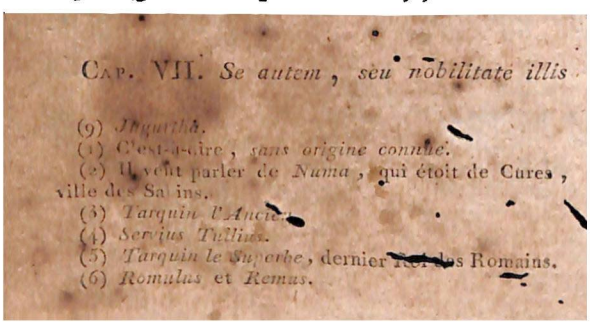

CAP. VII. *Se autem, seu nobilitate illis*

(9) *Jugurtha.*
(1) C'est-à-dire, *sans origine connue.*
(2) Il veut parler de *Numa*, qui étoit de Cures, ville des Sabins.
(3) *Tarquin l'Ancien.*
(4) *Servius Tullius.*
(5) *Tarquin le Superbe*, dernier roi des Romains.
(6) *Romulus* et *Remus.*

» encore de la sorte, pour la même raison, à
» l'égard de cet *Eumene* qui leur avoit fourni
» des vaisseaux la première fois qu'ils passèrent
» en Asie, et dont l'armée avoit contribué plus
» qu'eux-mêmes aux victoires qu'ils remportè-
» rent sur *Antiochus le Grand*, sur les Gaulois
» Asiatiques, et bientôt après sur *Persée* en
» Macédoine. Qu'ils l'avoient traité lui-même
» comme un ennemi; qu'ils lui avoient interdit
» l'entrée de l'Italie, et que rougissant de lui
» faire personnellement la guerre, ils l'avoient
» faite à son fils *Aristonicus*. Que, quoiqu'ils
» eussent reconnu qu'aucun Prince ne leur avoit
» rendu de plus grands services que *Masinissa*,
» roi des Numides, qu'ils lui devoient la défaite
» d'*Annibal*, la prise de *Syphax* et la destruction
» de Carthage, et qu'ils le plaçassent au milieu
» des deux *Scipions* comme un troisième sauveur
» de Rome, ils avoient fait cependant en Afrique
» une guerre si implacable à son petit-fils (9), que
» ce qu'ils devoient à la mémoire de l'aïeul ne
» les avoit pas empêchés, après l'avoir vaincu,
» de le jetter dans une prison, et de le donner
» en spectacle en le traînant derrière un char de
» triomphe. Qu'ils avoient juré cette haine à
» tous les Rois, parce qu'ils en avoient eu eux-
» mêmes dont les noms les faisoient rougir : des
» pâtres aborigènes (1), des aruspices Sabins (2),
» des exilés de Corinthe (3), des esclaves Etrus-
» ques (4), et enfin des *Superbes* (5), nom le
» plus honorable que leurs Rois eussent porté.
» Que leurs fondateurs, comme ils le disoient
» eux-mêmes, avoient été allaités par une
» louve (6), : que c'étoit aussi un peuple de
» loups, insatiables de sang et de domination,
» avides et affamés de richesses.

CHAP. VII. » Que pour lui, si on le compa-

comparetur, clariorem illâ colluvie convenarum esse, qui paternos majores suos a Cyro Darioque conditoribus Persici regni, maternos a Magno Alexandro, ac Nicatore Seleuco, conditoribus imperii Macedonici, referat: seu populus illorum conferatur suo, earum se gentium esse, quæ non modò Romano imperio sint pares, sed Macedonico quoque obstiterint. Nullam subjectarum sibi gentium expertam peregrina imperia: nullis umquam nisi domesticis regibus paruisse: Cappadociam velint, an Paphlagoniam recensere, rursus Pontum an Bithyniam; itemque Armeniam majorem minoremque: quarum gentium nullam neque Alexander ille, qui totam pacavit Asiam, nec quispiam successorum ejus, aut posterorum, attigisset. Scythiam duos umquam ante se reges, non pacare, sed tantùm intrare ausos, Darium, et Philippum ægre inde fugam sibi expedisse, unde ipse magnam partem adversùs Romanos virium haberet. Multòque se timidiùs ac diffidentiùs bella Pontica ingressum, quum ipse rudis ac tiro esset. Scythas præter arma, virtutemque animi, locorum quoque solitudinibus vel frigoribus instructos, per quæ denuntiaretur ingens militiæ labor ac periculum. Inter quas difficultates ne spes quidem præmii foret, ex hoste vago; nec tantùm pecuniæ, sed etiam sedis, inopes. Nunc se diversam belli conditionem ingredi. Nam neque cœlo Asiæ esse temperatius aliud, nec solo fertilius, nec urbium multitudine amœnius, magnamque temporis partem, non ut militiam, sed ut festum diem acturos, bello dubium facili magis an uberi: si modò aut proximas regni Attalici

» roit avec eux en noblesse, il étoit d'un sang
» plus illustre que ce vil ramas d'étrangers, puis-
» qu'il descendoit par son père de *Cyrus* et de
» *Darius*, fondateurs du royaume des Perses,
» et par sa mère d'*Alexandre le Grand* et de
» *Séleucus Nicator*, qui l'avoient été de l'empire
» Macédonien. Que si on vouloit mettre les deux
» peuples en parallèle, il étoit d'une nation
» qui non-seulement égaloit les Romains en
» puissance, mais qui avoit résisté aux forces de
» la Macédoine. Que nul des peuples qui lui
» étoit soumis, n'avoit subi un joug étranger,
» ni n'avoit obéi à d'autres Rois qu'à des Rois
» du pays. Qu'ils pouvoient en prendre pour
» exemple la Cappadoce ou la Paphlagonie, le
» Pont ou la Bithynie, la grande ou la petite
» Arménie. Qu'aucune de ces nations n'avoit
» reçu la loi ni d'*Alexandre* qui la donna à
» toute l'Asie, ni d'aucun de ses successeurs où
» de ses descendans. Qu'il n'y avoit eu que deux
» Rois avant lui, *Darius* et *Philippe*, qui eussent
» été assez hardis pour tenter, non de subjuguer
» la Scythie, mais d'y pénétrer seulement. Qu'ils
» avoient eu bien de la peine à s'enfuir d'un pays
» d'où il tireroit lui-même une grande partie de
» ses forces contre les Romains. Qu'il avoit en-
» trepris les guerres Pontiques avec beaucoup
» plus de défiance et même de crainte qu'il n'en
» auroit aujourd'hui, ne connoissant encore
» alors la Scythie, laquelle, indépendamment
» des forces et du courage de ses habitans, étoit
» défendue par ses vastes déserts et ses froids
» excessifs, où il ne devoit s'attendre qu'à de
» grandes fatigues et à de grands périls. Qu'il
» n'avoit pas même été soutenu par l'espoir du
» butin, ne pouvant point en faire sur un ennemi
» vagabond, qui non-seulement étoit sans biens,

opes, aut veteres Lydiæ Ioniæque audierint, quas non expugnatum eant, sed possessum: tantùmque se avida exspectet Asia, ut etiam vocibus vocet: adeo illis odium Romanorum incussit rapacitas proconsulum, sectio publicanorum, calumniæ litium. Sequantur se modò fortiter; et colligant, quid se duce possit efficere tantus exercitus, quem sine cujusquam militum auxilio, suâmet unius operâ, viderint Cappadociam cæso rege cepisse; qui solus mortalium Pontum omnem Scythiamque pacaverit, quam nemo ante transire tutò atque adire potuerit. Nam justitiæ atque liberalitatis suæ, ne ipsos milites, qui experiantur, testes refugere; et illa indicia habere, quòd solus regum omnium non paterna solùm, verùm etiam externa regna hereditatibus propter munificentiam acquisita possideat, Colchos, Paphlagoniam, Bosphorum.

(7) Pays maritime de l'Asie mineure.

(8) Détroit de mer. Il y en a deux : le Bosphore de Thrace ou détroit de Constantinople, et le Bosphore Cimmérien, ainsi nommé des peuples qui habitent ses bords.

» mais sans demeures fixes. Que la guerre qu'ils » alloient entreprendre étoit d'une espèce diffé- » rente; qu'il n'y avoit point de climat plus tem- » péré que celui de l'Asie, ni de sol plus fertile, » ni de pays plus riant par la multitude de » ses villes. Que ce seroit pour eux, la plupart » du temps, moins une campagne que des jours » de fêtes et de plaisirs. Que cette guerre seroit » également facile et avantageuse. Que s'ils » avoient ouï parler des nouvelles richesses » d'*Attale* ou des anciens trésors de la Lydie » et de l'Ionie (7), il leur annonçoit qu'ils al- » loient moins les conquérir que s'en mettre « tranquillement en possession; que l'Asie les » attendoit à bras ouverts, et sembloit les appel- » ler à haute voix, tant la rapacité des pro- » consuls, la dureté des fermiers, et l'iniquité » des juges lui avoient rendu le nom romain » odieux. Qu'ils le suivissent seulement avec » courage, et qu'ils jugeassent de ce que pou- » voient faire des guerriers aussi nombreux » qu'ils l'étoient, commandés par un général » tel que lui, après l'avoir vu seul, et sans » le secours d'aucun soldat, prendre la Cap- » padoce, dont il avoit tué le roi, soumettre » (ce qu'aucun mortel n'avoit encore fait) tous » les pays du Pont et de la Scythie, dont per- » sonne avant lui n'avoit osé franchir les fron- » tières. Que pour sa justice et sa libéralité, il » s'en rapportoit au témoignage de ses soldats » qui en ressentoient les effets. Qu'ils en avoient » encore une preuve, en ce qu'il étoit le seul » parmi tous les rois à qui ses généreuses lar- » gesses eussent fait recueillir en succession des » royaumes étrangers, tels que Colchos, la » Paphlagonie et le Bosphore (8), qu'il avoit » réunis par-là aux Etats qu'il tenoit de ses » pères ».

Cap. VIII. Sic excitatis militibus, post annos tres et viginti sumpti regni, in Romana bella descendit. At in Ægypto morbo rege Ptolemæo, ei qui Cyrenis regnabat Ptolemæo, per legatos regnum et uxor Cleopatra regina; soror ipsius defertur. Lætus igitur hoc solo Ptolemæus, quod sine certamine fraternum regnum recepisset, in quod subornari et a matre Cleopatra, et favore principum, fratris filium cognoverat: ceterum infestus omnibus, statim ubi Alexandriam ingressus est, fautores pueri trucidari jussit. Ipsum quoque die nuptiarum, quibus matrem ejus in matrimonium recipiebat, inter apparatus epularum, et solemnia religionum in complexu matris interficit; atque ita torum sororis, cæde filii ejus cruentus, ascendit. Post quod non mitior in populares, qui eum in regnum vocaverant, fuit. Siquidem peregrinis militibus licentiâ cædis datâ, omnia sanguine quotidie manabant: ipsam quoque sororem, filiâ ejus virgine per vim stupratâ, et in matrimonium adscitâ, repudiat. Quibus rebus territus populus, in diversa labitur, patriamque, metu mortis, exsul relinquit. Solus igitur in tanta urbe cum suis relictus Ptolemæus, quum regem se non hominum, sed vacuarum ædium videret, edicto peregrinos sollicitat. Quibus confluentibus, obvius legatis Romanorum, Scipioni Africano, et Spurio Numm[illegible], et L. Metello, qui ad inspicienda sociorum regna veniebant, procedit. Sed quàm cruentus civibus, tam dulcis Romanis fuit. Erat enim et vultu de-

CHAP. VIII. *Mithridate* ayant ainsi animé le courage de ses troupes, entreprit la guerre contre les Romains la vingt-troisième année de son règne. Cependant l'Egypte ayant perdu *Ptolémée*, son roi, envoya des députés à l'autre *Ptolémée*, qui régnoit à Cyrène, pour lui en offrir la couronne et sa veuve *Cléopâtre*, laquelle étoit sa propre sœur. *Ptolémée* fut uniquement charmé de ce qu'il héritoit sans combat du trône de son frère; sur lequel il avoit appris que *Cléopâtre* et les grands qui lui étoient attachés, vouloient élever le fils de son frère. Car, du reste, ulcéré contre tout le monde, il étoit à peine entré dans Alexandrie, qu'il fit massacrer les partisans du jeune prince. Il égorgea de plus cet enfant le jour même qu'il en épousoit la mère, au milieu de la pompe des festins et des cérémonies religieuses, entre les bras de sa nouvelle femme. Il entra ainsi dans le lit de sa sœur, les mains teintes du sang de son fils. Il n'en devint pas plus doux envers le peuple qui l'avoit appellé au trône. Ayant permis aux soldats étrangers de faire main-basse sur les Egyptiens, il couloit tous les jours des ruisseaux de sang. Il répudia sa sœur après en avoir violé et épousé la fille. Le peuple, épouvanté de ces horreurs, prit la fuite, et s'exila de sa patrie dans la crainte de périr. *Ptolémée* étant ainsi resté seul avec les siens dans cette ville immense, et voyant qu'il régnoit non sur des hommes, mais sur des maisons désertes, invita par un édit les étrangers à venir s'établir chez lui. Dans le temps qu'ils s'y rendoient en foule, il alla au-devant de *Scipion l'Africain*, de *Sp. Mummius*, et de *L. Métellus*, qui venoient en qualité d'ambassadeurs, visiter les Etats alliés. Il parut aussi ridicule aux Romains qu'il s'étoit

formis, et staturâ brevis, et saginâ ventris, non homini, sed belluæ, similis. Quam fœditatem nimia subtilitas perlucidæ vestis augebat, prorsus quasi astu inspicienda præberentur, quæ omni studio occultanda pudibundo viro erant. Post discessum deinde legatorum (quorum Africanus, dum inspicit urbem, spectaculo Alexandrinis fuit) jam etiam populo peregrino invisus, cum filio, quem ex sorore susceperat, et cum uxore, matris pellice, metu insidiarum, tacitus in exsilium proficiscitur; contractoque mercenario exercitu bellum sorori pariter ac patriæ infert. Arcessitum maximum deinde a Cyrenis filium, ne eum Alexandrini contra se regem crearent, interficit. Tunc populus statuas et imagines ejus detrahit. Quod factum studio sororis existimans, filium quem ex ea susceperat, interficit, corpusque in membra divisum, et in cista compositum, matri die natali ejus, inter epulas offerri curat. Quæ res non reginæ tantùm, verùm etiam universæ civitati, acerba et luctuosa fuit: tantumque mœrorem festivissimo convivio intulit, ut regia omnis repentino luctu incenderetur. Verso igitur studio principum ab epulis in exsequias, membra lacera populo ostendunt; et quid sperare de rege suo debeant, filii cæde demonstrant.

CAP. IX. Finito luctu orbitatis, Cleopatra

montré cruel envers ses sujets. Il étoit laid de visage, d'une taille courte, et son ventre étoit si chargé de graisse, qu'il ressembloit moins à un homme qu'à une bête. Sa hideuse difformité paroissoit encore davantage par l'extrême finesse et la transparence de ses vêtemens, comme s'il eût affecté d'exposer aux yeux ce qu'un homme décent auroit soigneusement caché. Après le départ des ambassadeurs, parmi lesquels l'*Africain* fixa les regards de tous les Alexandrins en parcourant leur ville, *Ptolémée*, détesté même des étrangers qui peuploient Alexandrie, craignant qu'on n'attentât à sa vie, s'exila secrètement avec un fils qu'il avoit eu de sa sœur, et avec son épouse qui avoit déshonoré le lit de sa mère; ayant soudoyé une armée, il fit tout à la fois la guerre à sa sœur et à sa patrie. Il fit ensuite venir de Cyrène l'aîné de ses fils, et l'égorgea, de peur que les Alexandrins ne le créassent roi pour le lui opposer. Le peuple alors renversa ses statues et brisa ses images. Dans l'idée qu'on l'avoit fait pour plaire à sa sœur, il tua le fils qu'il avoit eu d'elle, en démembra le corps, l'enferma dans une corbeille, et le fit présenter à sa mère dans un festin, le jour qu'elle célébroit l'anniversaire de sa naissance. Ce crime atroce fut non-seulement pour la reine, mais pour la ville entière, un sujet de douleur et de deuil. A la plus vive joie succéda tant de tristesse, que dans un instant le palais retentit de pleurs et de gémissemens. Les grands quittèrent la table pour s'occuper des funérailles du prince; ils en montrèrent au peuple les membres déchirés, et lui firent envisager ce qu'il devoit attendre d'un roi qui avoit lui-même égorgé son fils.

CHAP. IX. *Cléopâtre*, après avoir assez pleuré

quum surgeri se fraterno bello videret, auxilium a Demetrio, rege Syriæ, per legatos petit: cujus ipsius varii et memorabiles casus fuere. Namque Demetrius, ut supra dictum est, quum bellum Parthis intulisset, et multis congressionibus victor fuisset, repentè insidiis circumventus, amisso exercitu capitur. Cui Arsacides Parthorum rex, magno et regio animo, misso in Hyrcaniam, non cultum tantum regium præstitit, sed et filiam in matrimonium dedit, regnumque Syriæ, quod per absentiam ejus Trypho occupaverat, restituturum promittit. Post hujus mortem desperato reditu, non ferens captivitatem Demetrius, privatam etsi opulentam vitam pertæsus, tacitus in regnum fugam meditatur. Hortator illi et comes Gallimander amicus erat: qui post captivitatem ejus a Syria per Arabiæ deserta, ducibus pecuniâ comparatis, Parthico habitu Babylonem pervenerat. Sed fugientem Phrahates, qui Arsacidæ successerat, equitum celeritate, per compendiosos tramites occupatum retrahit. Ut est deductus ad regem, Gallimandro quidem non tantùm venia, verùm etiam præmium fidei datum: Demetrium autem et graviter castigatum ad conjugem in Hyrcaniam remittit, arctioribusque custodiis observari jubet. Interjecto deinde tempore, quum fidem illi etiam susceptî liberi facerent, eodem amico comite repetita fuga est; sed pari infelicitate prope fines regni sui deprehenditur; ac denuo

(9) Qui étoit revenu du pays des Parthes.

cette perte, se voyant pressée par les armes de son frère, envoya des députés demander du secours à *Démétrius*, roi de Syrie (9), dont les diverses aventures méritent d'être rapportées. Ce prince ayant porté la guerre chez les Parthes, comme je l'ai dit plus haut, et les ayant battus plusieurs fois, tomba tout-à-coup dans des embûches, perdit son armée et fut fait prisonnier. *Arsace*, roi des Parthes, montra dans cette occasion à son égard une ame grande et vraiment royale. Il le transféra dans l'Hyrcanie, où non-seulement il le fit traiter avec les honneurs dûs à la majesté du trône, mais lui donna même sa fille en mariage, avec promesse de le rétablir dans son royaume de Syrie, dont *Tryphon* s'étoit emparé dans son absence. Après la mort d'*Arsace*, *Démétrius*, désespérant de son retour, et ne pouvant supporter la captivité, où il s'ennuyoit de mener une vie privée, quoiqu'opulente, projetta de se sauver secrètement dans ses Etats. Celui qui l'y détermina et qui l'accompagna dans sa fuite, fut son ami *Gallimandre*, qui depuis sa détention étoit venu de Syrie à Babylone, déguisé en Parthe, à travers les déserts de l'Arabie, et conduit par des guides qu'il se procura avec de l'argent. Mais *Phraate*, successeur d'*Arsace*, dépêcha après lui des cavaliers bien montés, qui, prenant les plus courts chemins, l'atteignirent et le ramenèrent. Le roi, devant lequel il fut conduit, pardonna à *Gallimandre*, et le récompensa même de sa fidélité envers son ami. Il reprit sévèrement *Démétrius*, le renvoya dans l'Hyrcanie auprès de sa femme, et l'y fit garder plus étroitement. Quelque temps après, comme on croyoit devoir moins se défier de lui, à cause qu'il lui étoit né des enfans, il prit la fuite accompagné du même ami; mais

perductus ad regem, ut invisus a conspectu summovetur. Tunc quoque uxori et liberis donatus, in Hyrcaniam, pœnalem sibi civitatem, remittitur, talisque aureis ad exprobrationem pueribus levitatis donatur. Sed hanc Parthorum tam mitem in Demetrium clementiam non misericordia gentis faciebat, nec respectus cognationis; sed quòd Syriæ regnum affectabant, usuri Demetrio adversùs Antiochum fratrem, prout res, vel tempus, vel fortuna belli exegisset.

Cap. X. His auditis, Antiochus occupandum bellum ratus; exercitum, quem multis finitimorum bellis induraverat, adversùs Parthos ducit. Sed luxuriæ non minor apparatus, quàm militiæ fuit: quippe LXXX millia armatorum sequuta sunt CCC millia lixarum; ex quibus coquorum, pistorum, scenicorumque, major numerus fuit. Argenti certè aurique tantum, ut etiam gregarii milites caligas auro figerent, proculcarentque materiam, cujus amore populi ferro dimicant. Culinarum quoque argentea instrumenta fuere, prorsus quasi ad epulas, non ad bella pergerent. Advenienti Antiocho multi orientales reges occurrere, tradentes se, regnaque sua, cum exsecratione superbiæ Parthicæ. Nec mora congressioni fuit. Antiochus tribus prœliis victor, quum Babyloniam occupasset, magnus haberi cœpit. Magna

(1) *Sidete.*

eut une seconde fois le malheur d'être arrêté près des frontières de l'empire. Il fut de nouveau ramené au roi, qui, outré contre lui, refusa de le voir. On lui pardonna encore en faveur de sa femme et de ses enfans ; on le renvoya dans l'Hyrcanie, dont le sort sembloit avoir fait son lieu de punition, et on lui fit présent d'osselets d'or pour lui reprocher son enfantillage. Du reste, les Parthes ne traitèrent point *Démétrius* avec tant de clémence et d'humanité, par un effet de la douceur de la nation ou de son alliance avec eux, mais parce qu'aspirant à la conquête de la Syrie, ils vouloient l'opposer à son frère *Antiochus*, selon que l'exigeroient les affaires, les conjonctures ou le sort des armes.

CHAP. X. *Antiochus* (1), informé de ce qui se passoit, crut devoir prévenir les Parthes. Il mena contre eux une armée qu'il avoit endurcie par un grand nombre d'expéditions contre ses voisins. Mais les apprêts de luxe qu'il fit, ne le cédoient point à ses préparatifs militaires. Quatre-vingt mille combattans étoient suivis de trois cent mille goujats, dont la plupart étoient des cuisiniers, des pâtissiers et des histrions. L'or et l'argent étoient si communs dans cette armée, que les souliers des simples soldats étoient cloués d'or, et qu'ils foulaient un métal dont le désir arme les peuples les uns contre les autres. La batterie de cuisine étoit d'argent, comme si l'on eût été à un festin somptueux, et non à une guerre. Aux approches d'*Antiochus*, plusieurs rois de l'Orient, qui détestoient l'orgueil des Parthes, vinrent remettre entre ses mains leurs personnes et leurs Etats. Bientôt après on donna bataille. *Antiochus*, vainqueur dans trois actions, prit Babylone, et reçut dès-lors le

omnibus ad eum populis deficientibus, nihil Parthis reliqui præter patrios fines fuit. Tunc Phrahates Demetrium in Syriam ad occupandum regnum cum Parthico præsidio mittit, ut eo pacto Antiochus, ad sua tuenda a Parthia revocaretur. Interim, quoniam viribus non poterat, insidiis Antiochum ubique tentabat. Propter multitudinem hominum, exercitum suum Antiochus per civitates in hiberna diviserat : quæ res exitii causa fuit. Nam quum gravari se copiarum præbitione, et injuriis militum, civitates viderent, ad Parthos deficiunt; et die statutâ omnes apud se divisum exercitum per insidias, ne invicem ferre auxilia possent, aggrediuntur. Quæ quum nuntiata Antiocho essent, auxilium proximis laturus, cum ea manu, quæ secum hiemabat, progreditur. In itinere obvium regem Parthorum habuit, adversùs quem fortiùs, quàm exercitus ejus, dimicavit. Ad postremum tamen, quum virtute hostes vincerent, metu suorum desertus, occiditur : cui Phrahates exsequias regio more fecit, filiamque Demetrii, quam secum Antiochus adduxerat, captus amore virginis, uxorem duxit. Pœnitere deinde dimissi Demetrii cœpit : ad quem retrahendum quum turmas equitum festinatò misisset, Demetrium hoc ipsum metuentem, jam in regno missi invenerunt; frustraque omnia conati, ad regem suum reversi sunt.

om de *Grand*. Tous les peuples se jettant dans son parti, il ne resta plus aux Parthes que leur propre pays. Alors *Phraate* envoya *Démétrius* en Syrie avec un corps de Parthes pour s'en rendre maître. Son dessein étoit d'obliger *Antiochus* à sortir du pays des Parthes, pour marcher au secours du sien. Cependant, voyant qu'il ne pouvoit rien contre lui par la force, il lui dressoit par-tout des embûches. *Antiochus* embarassé du grand nombre de ses soldats, les avoit distribués en différens quartiers d'hiver; ce fut ce qui causa sa perte. Car les villes incommodées par l'obligation de fournir des vivres aux soldats, et révoltées de leurs insultes, embrassèrent le parti des Parthes, et tombèrent par surprise, et tout à la fois en un jour marqué; sur toutes les troupes dispersées chez elles, pour qu'elles ne pussent point se prêter du secours les unes aux autres. *Antiochus*, en ayant eu avis, partit avec la garnison qui hivernoit avec lui, pour secourir la plus prochaine. Il rencontra sur ses pas le roi des Parthes, contre lequel il se battit avec plus de courage que sa troupe. Mais la valeur des ennemis l'ayant enfin emporté, les siens effrayés l'abandonnèrent, et il fut tué. *Phraate* le fit ensevelir en roi, et épris d'amour pour la fille de *Démétrius*, qu'*Antiochus* avoit amenée avec lui, il l'épousa. Il se repentit ensuite d'avoir relâché *Démétrius*, qui, se défiant de lui, étoit déjà dans son royaume: il lui mit à la hâte un escadron aux trousses; mais les cavaliers, après avoir tout tenté pour le saisir, retournèrent sans lui vers leur roi:

LIBER XXXIX.

Breviarium Capitum.

1 *Demetrius, interfecto fratre Antiocho, dum Ægyptum tentat, Syriam amittit, et tandem cruento fato tollitur.*

2 *Alexander, ex ignobili rex factus, dum fortunam suam non reverenter habet, fœdè perit interfectus à Grypo, qui matrem et fratrem exstinguit.*

3 *Cleopatra, regina mater, in Ægypto gravissimas turbas concitat : unde horrendæ lueniæ ex mulierum ira, quarum interitus describitur.*

4 *Peculiares tragœdiæ, quas Cleopatra inter suos excitat. Tandem illa a filio Alexandro occupata interficitur.*

5 *Alexander in exsilium agitur, revocato Ptolemæo Notho. Romanis ad orientalia regna excurrentibus, Syria et Ægyptus vexatur.*

Cap. I. Antiocho in Parthia cum exercitu deleto, frater ejus Demetrius, obsidione Parthorum liberatus, ac restitutus in regnum, quum omnis Syria in luctu propter amissum exercitum esset : quasi Parthica ipsius ac fratris bella quibus alter captus, alter occisus erat, prosperè cessissent, ita Ægypto bellum inferre statuit ; regnum Ægypti Cleopatræ socru, pretium auxilii adversùs fratrem suum pollicente. Sed dum aliena affectat, ut assolet

(1) Il est fait mention dans ce livre de quatre *Cleopâtre*, qu'il faut bien distinguer.

LIVRE XXXIX.

SOMMAIRES DES CHAPITRES.

1 *Démétrius, après la mort d'Antiochus, son frère, perd la Syrie en voulant s'emparer de l'Egypte, et périt enfin d'une mort sanglante.*

2 *Alexandre, qui d'une condition abjecte, avoit été élevé au trône, abuse de la fortune, et périt misérablement de la main de Grypus, lequel se défait de sa mère et de son frère.*

3 *La reine Cléopâtre, la mère, excite de grands troubles dans l'Egypte. Horribles cruautés causées par la fureur de deux femmes dont on décrit la mort.*

4 *Evènemens tragiques que Cléopâtre occasionne dans sa famille. Elle est prévenue et mise à mort par son fils Alexandre.*

5 *Alexandre est exilé, et Ptolémée Nothus rappellé. Les Romains s'étendent vers l'Orient. Désolation de la Syrie et de l'Egypte.*

CHAP. I. APRÈS qu'*Antiochus* eut péri chez les Parthes avec son armée, *Démétrius*, son frère, délivré de la prison où ces peuples le tenoient enfermé, et rétabli dans ses Etats, forma le dessein d'attaquer l'Egypte, tandis que toute la Syrie étoit consternée de la perte des troupes d'*Antiochus*; comme si les deux guerres qu'ils avoient faites son frère et lui contre les Parthes, et dans lesquelles l'un avoit été tué et l'autre pris, avoient été suivies d'un heureux succès. *Cléopâtre* (1), sa belle-mère, lui promettoit l'Egypte en récompense des secours qu'elle lui demandoit contre son frère. Mais pendant qu'il

fieri, propria per defectionem Syriæ amisi[sse]. Siquidem Antiochenses primi, duce Tr[y]phone, exsecrantes superbiam reg[is], quæ, conversatione Parthicæ crudelitatis, intolerabilis facta erat, mox Apameni, ceteræque civitates exemplum sequutæ, per absentiam ejus a Demetrio defecere. Ptolemæus quoque rex Ægypti, bello ab eodem petitus, quum cognovisset, Cleopatram sororem suam, opibus Ægypti navibus impositis, ad filiam et Demetrium generum in Syriam profugisse, immittit juvenem quemdam Ægyptium, Protarchi negotiatoris filium, qui regnum Syriæ armis peteret. Et compositâ fabulâ, quasi per adoptionem Antiochi regis receptus in familiam regiam esset, nec Syriis quemlibet regem aspernantibus, ne Demetrii paterentur superbiam, nomen juveni Alexandri imponitur, auxiliaque ab Ægypto ingentia mittuntur. Interea corpus Antiochi interfecti a rege Parthorum, in loculo argenteo ad sepulturam in Syriam remissum pervenit, quod cum ingenti studio civitatum et regis Alexandri, ad firmandam fabulæ fidem excipitur. Quæ res illi magnum favorem popularium conciliavit, omnibus non fictas in eo, sed veras lacrymas existimantibus. Demetrius autem victus ab Alexandro, quum undique circumstantibus malis premeretur, ad postremum [illegible] ab uxore filiisque deseritur. Relictus igitur cum paucis servulis, quum Tyrum, religione templi se defensurus petisset, navi egrediens, præfecti jussu interficitur. Alter ex filiis Seleucus,

aspiroit à la conquête d'un royaume étranger, perdit, comme il arrive d'ordinaire, le sien par le soulèvement de la Syrie. Ceux d'Antioche les premiers, ayant *Tryphon* à leur tête, se révoltèrent contre lui en son absence. Ils détestoient son orgueil, que son commerce avec les Parthes, peuple fier et cruel, avoit rendu insupportable. Apamée et les autres villes suivirent bientôt leur exemple. *Ptolémée*, roi d'Egypte, qu'il avoit attaqué, ayant eu avis que *Cléopâtre*, sa sœur, s'étoit embarquée avec les richesses de l'Egypte, pour se réfugier auprès de sa fille et de *Démétrius*, son gendre, envoya un jeune Egyptien, fils d'un marchand nommé *Protarque*, pour réclamer la Syrie à main armée. Il composa une fable par laquelle il prétendoit que le roi *Antiochus* avoit adopté ce jeune homme dans sa famille. Les Syriens, disposés à reconnoître qui que ce fût pour roi, pour se délivrer de la hauteur tyrannique de *Démétrius*, donnèrent au jeune aventurier le nom d'*Alexandre*, et l'Egypte lui envoya de puissans secours. Cependant le corps d'*Antiochus*, tué par le roi des Parthes, arriva dans un cercueil d'argent en Syrie, où *Phraate* l'avoit fait transporter, pour qu'on lui donnât les honneurs de la sépulture. Les villes le reçurent avec les plus grandes marques de tendresse. *Alexandre* les imita pour confirmer la fable de son adoption; ce qui acheva de lui attacher le cœur des peuples qui crurent ses larmes sincères. Cependant *Démétrius*, vaincu par *Alexandre*, et sur-tout assailli du malheur, finit par être abandonné de sa femme même et de ses enfans. Ne voyant plus avec lui qu'un petit nombre d'esclaves, il se rendit à Tyr, pour y trouver un asyle inviolable dans son temple. Mais le gouver-

quoniam sine matris auctoritate diadem[illegible] sumpsisset, ab eadem interficitur: alter, c[illegible] propter nasi magnitudinem, cognomen Grypo fuit, rex a matre haetenus constituitur, ut nomen regis penes filium, vis autem omnis imperii penes matrem esset.

Cap. II. Sed Alexander occupato Syriæ regno, tumens successu rerum, spernere jam etiam ipsum Ptolemæum, a quo fuerat suborn[illegible]us in regnum, superbâ insolentiâ cœpit. Itaque Ptolemæus, reconciliatâ sororis gratiâ, destruere Alexandri regnum, quod odio Demetrii, viribus suis acquisierat, summis opibus instituit. Mittit igitur ingentia Grypo auxilia et filiam Tryphenam Grypo nupturam, ut populos in auxilium nepotis, non societate tantùm belli, verùm et affinitate sua sollicitaret. Nec res frustra fuit: nam quum omnes Grypum instructum Ægypti viribus viderent, paulatim ab Alexandro deficere cœpere. Fit denique inter reges prœlium, quo victus Alexander, Antiochiam profugit: ibi inops pecuniæ, quum stipendia militibus deessent, templo Jovis solidum ex auro Victoriæ signum detrahi jubet, facetis, jocis sacrilegium circumscribens: nam *Victoriam commodatam sibi ab Jove esse* dicebat. Interjectis deinde diebus, quum ipsius Jovis aureum simulacrum infiniti ponderis tacitè detrahi jussisset, deprehensique in sacrilegio, concursu multitudinis esset in fugam versus: magnâ vi tempes-

(a) Mot grec qui signifie *oiseau qui a le bec crochu*.

cur de la ville le fit tuer au sortir du vaisseau. *Seleucus*, l'un de ses fils, ayant pris le diadème sans y être autorisé par sa mère, fut massacré par elle-même. L'autre, que son nez gros et crochu fit surnommer *Grypus* (2), fut mis sur le trône par cette princesse, qui comptoit ne lui laisser que le nom de roi, et se réserver à elle l'autorité.

CHAP. II. Mais *Alexandre*, placé sur le trône de Syrie, et enflé de ses succès, poussa l'orgueil et l'insolence jusqu'à mépriser ce même *Ptolémée* à l'imposture duquel il devoit son élévation. Aussi ce dernier s'étant réconcilié avec sa sœur, résolut d'employer toutes ses forces pour renverser une puissance qu'il avoit lui-même élevée en haine de *Démétrius*. Il envoya de grands secours à *Grypus*, et sa fille *Tryphène* pour épouse, afin que la double qualité de son allié et de son parent portât les peuples à le soutenir. Son attente ne fut pas vaine. Lorsqu'on vit *Grypus* appuyé des forces de l'Egypte, tout le monde se détacha peu-à-peu d'*Alexandre*. Les deux rois se livrèrent enfin bataille. *Alexandre* vaincu s'enfuit à Antioche. Là, se trouvant sans argent, et ses troupes n'étant point payées, il fit enlever du temple de *Jupiter* une statue de la victoire, laquelle étoit d'or massif; et joignant la plaisanterie au sacrilége, il dit que *Jupiter lui avoit prêté la victoire*. Quelques jours après, ayant donné ordre de dérober aussi le simulacre de *Jupiter*, qui étoit d'or et d'un poids énorme, il fut surpris dans ce vol impie, mis en fuite par la multitude qui accourut, assailli par une violente tempête, abandonné de ses gens, pris par des satellites de *Grypus*, et conduit devant ce prince qui le fit mourir. Ce dernier ayant ainsi recouvré le royaume de son

tatis oppressus, ac desertus a suis, a latronibus capitur; perductusque ad Grypum interficitur. Grypus porro, recuperato patrio regno, externisque periculis liberatus, insidiis matris appetitur. Quæ quum cupiditate dominationis, prodito marito Demetrio, et altero filio interfecto, hujus quoque victoriâ inferiorem dignitatem suam factam doleret, venienti ab exercitatione poculum veneni obtulit. Sed Grypus, prædictis jam antè insidiis, veluti pietate cum matre certaret, bibere ipsam jubet, abnuenti instat. Postremùm prolato indice eam arguit, *Solam defensionem sceleris superesse* affirmans, *si bibat quod filio obtulit*. Sic victa regina scelere in se verso, veneno, quod alii paraverat, exstinguitur. Partâ igitur regni securitate, Grypus octo annis quietem et ipse habuit, et regno præstitit. Natus deinde illi est æmulus regni, frater ipsius Cyzicenus, eâdem matre genitus, sed ex Antiocho patruo susceptus, quem quum veneno tollere voluisset, ut maturiùs armis cum eo de regno contenderet, excitavit.

Cap. III. Inter has regni Syriæ parricidiales discordias, moritur rex Ægypti Ptolemæus, regno Ægypti uxori et alteri ex filiis, quem illa legisset, relicto, videlicet quasi quietior Ægypti status, quàm Syriæ regnum esset, quum mater altero ex filiis electo, alterum hostem esset habitura. Igitur quum pronior in minorem filium esset, a populo compellitur majorem eligere: cui priùs quàm regnum daret, uxorem ademit;

pere,

tre, et étant délivré des périls étrangers, se vit exposé aux embûches de sa mère. Cette femme avide de régner, après avoir trahi *Démétrius* son mari, et tué son autre fils, fâchée que la victoire de celui-ci eût diminué son autorité, lui présenta une coupe empoisonnée à son retour d'un exercice militaire. Mais *Grypus*, averti du piége, pria sa mère de boire elle-même, comme s'il eût voulu le lui disputer en égards et en tendresse. Elle refuse, il la presse. Enfin il la convainc de son attentat en lui produisant son dénonciateur, et lui déclare qu'*il ne lui reste d'autre moyen de se justifier, que de boire elle-même la coupe qu'elle offre à son fils.* La reine confondue est la victime de son crime en périssant par le poison qu'elle avoit préparé pour un autre. *Grypus*, alors affermi sur son trône, jouit pendant huit ans d'un parfait repos, et le procure à ses sujets. Il lui naît ensuite un nouvel ennemi dans la personne de *Cyzicène* (3), son frère utérin, et fils d'*Antiochus*, son oncle maternel. *Grypus* avoit tâché de s'en défaire par le poison; mais il ne fit que l'exciter par-là à prendre plutôt les armes pour lui disputer sa couronne.

Chap. III. Pendant que la Syrie étoit le théâtre de ces discordes et de ces parricides, *Ptolémée*, roi d'Égypte, mourut, et laissa son royaume à sa femme et à celui de ses deux fils à qui elle donneroit la préférence, comme si l'Égypte eût dû être plus tranquille que la Syrie, lorsque la mère en se décidant pour l'un de ses enfans, se seroit fait un ennemi de l'autre. Elle étoit plus portée pour le cadet; mais le peuple la força de choisir l'aîné. Elle lui ôta

(3) On surnommoit ainsi *Antiochus*, parce qu'il avoit été élevé à Cyzique, ville de l'Asie mineure.

compulsumque repudiare carissimam sibi sororem Cleopatram, minorem sororem Selenen ducere jubet, non maturo inter filias judicio, quum alteri maritum emeret, alteri daret. Sed Cleopatra non tam à viro repudiata, quàm a matre divortio viri dimissa, Cyzicenò in Syria nubit; eique ne nudum uxoris nomen afferret, exercitum Grypi sollicitatum, velut dotalem, ad maritum deducit. Par igitur viribus fratris Cyzicenus, prœlium committit, ac victus in fugam vertitur, Antiochiamque venit. Tunc Antiochiam Grypus, in qua erat Cyziceni uxor Cleopatra, obsidere cœpit: quâ captâ, Tryphenà uxor Grypi nihil antiquius quàm sororem Cleopatram requiri jussit; non ut captivæ opem ferret, sed ne effugere captivitatis mala posset, quæ sui æmulatione in hoc potissimùm regnum invaserit, hostique sororis nubendo hostem se ejus effecerit. Tum peregrinos exercitus in certamina fratrum adductos, tum repudiatam à fratre, contra matris voluntatem, extra Ægyptum nuptam accusat. Contra Grypus orare, *Ne tam fœdum facinus facere cogatur: a nullo umquam majorum suorum inter tot domestica, tot externa bella, post victoriam in feminas sævitum, quas sexus ipse, et periculis bellorum, et sævitiæ victorum eximat: in hac verò, præter commune bellantium fas, accedere necessitudinem sanguinis: quippe ipsius quæ tam cruentè sæviat, sororem quidem germanam esse, suam verò consobrinam; liberorum dein de communium materteram.* His tot necessitu-

sa femme avant de lui donner le sceptre, et l'obligea de répudier *Cléopâtre*, sa sœur, qui lui étoit très-chère, et d'épouser *Sélène*, sa cadette; mère injuste envers ses filles, puisqu'elle enlevoit à l'une le mari qu'elle donnoit à l'autre. Mais *Cléopâtre*, se regardant moins comme répudiée par son époux, que chassée par sa mère qui l'avoit forcée à ce divorce, épousa *Cyzicène* en Syrie, et pour ne pas lui apporter le simple titre de femme, elle lui mena, comme pour sa dot, l'armée de Chypre qu'elle avoit débauchée. *Cyzicène*, se trouvant donc égal en forces à son frère, lui livre bataille. Mais, vaincu et mis en fuite, il se sauva à Antioche. *Grypus* mit alors le siége devant cette ville, où étoit enfermée *Cléopâtre*, femme de *Cyzicène*. Après qu'il l'eut prise, *Tryphène*, son épouse, n'eut rien de plus à cœur que de faire chercher sa sœur *Cléopâtre*, non pour la soulager dans sa captivité, mais pour qu'elle ne pût en éviter les maux, et pour la punir d'avoir par jalousie attaqué la Syrie, et de s'être rendue son ennemie en épousant l'ennemi de sa sœur. Elle l'accusoit d'avoir amené des troupes étrangères pour allumer la guerre entre les deux frères, et de s'être mariée hors de l'Egypte contre la volonté de sa mère, après avoir été répudiée par son frère. *Grypus*, de son côté, conjuroit sa femme *de ne pas le forcer à commettre une action aussi honteuse.* Il lui représentoit *qu'aucun de ses ancêtres, dans le grand nombre de guerres, tant domestiques qu'étrangères, qu'ils avoient soutenues, n'avoit après la victoire exercé des cruautés contre les femmes, que leur sexe devoit garantir des périls de la guerre et des insultes des vainqueurs. Que Cléopâtre avoit à la fois pour elle et les droits des gens et les liaisons du sang;*

nibus sanguinis, adjicit superstitionem templi, quo abdita profugerit, *tantòque religiosiùs colendos sibi deos, quò magis his propitiis ac faventibus vicisset: tum neque occisâ illâ, se virium quicquam Cyziceno dempturum, nec servaturum redditâ.* Sed quantò Grypus abnuit, tantò soror muliebri pertinaciâ accenditur, rata non misericordiæ hæc verba, sed amoris esse. Itaque vocatis ipsa militibus, mittit qui sororem confoderent. Qui ut in templum intraverunt, quum evellere eam non possent, manus amplexantis deæ simulacrum præciderunt. Tunc Cleopatra exsecratione parricidarum, mandatâ violatis numinibus ultione sui, decedit. Nec multò pòst repetitâ prœlii congressione, victor Cyzicenus uxorem Grypi Tryphenam, quæ paulò antè sororem interfecerat, capit; ejusque supplicio uxoris manibus parentavit.

Cap. IV. At in Ægypto Cleopatra quum gravaretur socium regni, filium Ptolemæum, populum in eum incitat; abductâque ei Selene uxore, ex indigniùs, quòd ex Selene jam duos filios habebat, exsulare cogit, arcessito minore filio Alexandro, et rege in locum fratris constituto: nec filium regno expulisse contenta, bello Cypri exsulantem persequitur. Unde pulso, interficit ducem

qu'elle étoit [illegible] de celle qui vouloit la traiter si cruellement, *sa cousine à lui, et la tante maternelle de leurs enfans communs.* A tant de raisons tirées de la consanguinité, il ajoutoit celle de la sainteté du temple où elle s'étoit réfugiée et se tenoit cachée; qu'*il devoit un respect d'autant plus religieux aux immortels, qu'il tenoit sa victoire de leur protection; et qu'enfin Cyzicène même n'en seroit ni plus foible si l'on faisoit mourir Cléopâtre, ni plus fort si on la lui rendoit.* Mais plus *Grypus* refuse, plus la colère de sa sœur s'enflamme, et plus elle montre l'opiniâtreté de son sexe, s'imaginant que les raisons de son mari étoient moins l'expression de la pitié que celle de l'amour. Elle appelle elle-même des soldats, et les envoie massacrer sa sœur. Ceux-ci étant entrés dans le temple, et ne pouvant l'en arracher, lui coupèrent les mains avec lesquelles elle embrassoit la statue de la déesse. *Cléopâtre,* mourut alors, en chargeant les parricides d'imprécations, et en confiant aux Dieux dont on avoit outragé la majesté, le soin de la venger. Peu de temps après, il se donna une seconde bataille; *Cyzicène* l'ayant gagnée, prit *Tryphène*, qui avoit peu auparavant versé le sang de sa sœur, et l'immola aux mânes de sa femme.

CHAP. IV. En Egypte, *Cléopâtre* ne pouvant souffrir que *Ptolémée*, son fils, partageât son trône, anima le peuple contre lui. Elle lui enleva *Séléne*, son épouse, avec d'autant plus d'indignité qu'il en avoit déjà deux fils, et le contraignit à s'exiler lui-même, en rappellant *Alexandre*, son fils cadet, et en le substituant à la place de son frère. Non contente d'avoir détrôné son fils, elle le poursuivit à main armée dans l'île de Chypre où il vivoit exilé; et après

exercitûs sui, quòd vivum [illegible] manibus dimisisset : quamquam Ptolemæus verecundiâ materni belli, non tribus minor ab insula recessisset. Igitur Alexander territus hac matris crudelitate, et ipse eam reliquit, periculoso regno securam ac tutam vitam anteponens. Cleopatra verò timens, ne major filius Ptolemæus ab Cyziceno ad recuperandam Ægyptum auxiliis juvaretur, ingentia Grypo auxilia, et Selenem uxorem nupturam hosti prioris mariti, mittit, Alexandrumque filium per legatos in regnum revocat ; cui quum occultis insidiis exitium machinaretur, occupata ab eodem interficitur ; spiritumque non fato, sed parricidio dedit : digna prorsus hac mortis infamia, quæ etiam matrem toro expulit ; et duas filias viduas alterno fratrum matrimonio fecit, et filio alteri in exsilium acto bellum intulit, alteri erepto regno exitium per insidias machinata est.

Cap. V. Sed nec Alexandro cædes tam nefanda inulta fuit. Nam ubi primum compertum est, scelere filii matrem interfectam, concursu populi in exsilium agitur, revocatoque Ptolemæo regnum redditur ; qui neque cum matre bellum gerere voluisset, nec a fratre armis repetere, quod prior possedisset. Dum hæc aguntur, frater ejus ex pellice susceptus, cui pater Cyrenarum regnum testamento reliquerat, herede populo

(1) *Ptolemée Apion.*

l'avoir obligé d'en sortir, elle fit mourir le général de son armée pour l'avoir laissé échapper vif de ses mains, quoique ce prince ne lui fût pas inférieur en forces, et qu'il ne se fût sauvé que pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir fait la guerre à sa mère. *Alexandre* épouvanté de cette cruauté de *Cléopâtre*, la quitta aussi lui-même, préférant une vie sûre et tranquille à une royauté périlleuse. Cette princesse, craignant de son côté que *Ptolémée*, son aîné, ne fût aidé de *Cyzicène* pour recouvrer l'Égypte, envoya de puissans secours à *Grypus*, et *Sélène* pour épouser dans lui l'ennemi de son premier mari. Elle députa aussi à son fils *Alexandre*, pour le rappeller dans ses Etats. Comme elle *tramoit secrètement sa perte*, lui-même la prévint *et la tua : elle périt ainsi non* d'une mort naturelle, mais par un parricide; femme bien digne de cette fin honteuse et tragique, puisqu'elle avoit chassé sa propre mère du lit de son époux, qu'elle avoit rendu ses deux filles veuves en les faisant épouser successivement par leurs frères, qu'elle avoit fait la guerre à l'un de ses fils après l'avoir forcé de s'exiler, et qu'elle avoit attenté à la vie de l'autre après lui avoir ravi le sceptre.

CHAP. V. Mais un meurtre aussi noir que celui qu'avoit commis *Alexandre*, ne demeura pas impuni. Dès que le peuple fut assuré que c'étoit par le crime du fils que la mère avoit péri, il accourut au palais et l'exila. *Ptolémée* fut rappellé et rétabli sur le trône, soit parce qu'il n'avoit pas voulu combattre contre sa mère, soit parce qu'il avoit refusé de prendre les armes pour retirer des mains de son frère un bien qu'il avoit lui-même possédé le premier. Sur ces entrefaites, le frère naturel (4) de ces princes, à qui leur père avoit laissé par son testament le

Romano instituto, decedit. Jam enim fortuna Romanâ porrigere se ad orientalia regna, non contenta Italiæ terminis, coperat. Itaque et ea pars Libyæ provincia facta est: postea Creta, Ciliciaque piratico bello perdomitæ, in formam provinciæ rediguntur. Quo facto, et Syriæ, et Ægypti regna, Romanâ vicinitate arctata, quæ incrementa de finitimis bellis quærere solebant, adempto vagandi arbitrio, vires suas in perniciem mutuam converterunt; adeo, ut assiduis prœliis consumpti, in contemptum finitimorum venerint, prædæque Arabum genti, imbelli antea, fuerint. Quorum rex Erotimus, fiduciâ septingentorum filiorum, quos ex pellicibus susceperat, divisis exercitibus, nunc Ægyptum, nunc Syriam infestabat; magnumque nomen Arabum, viribus finitimorum exsanguibus, fecerat.

LIBER XL.

Breviarium Capitum.

1 *Syri Tigranem, Armeniæ regem, sibi deligunt.*

2 *Victo Tigrane, Antiochus, Cyziceni filius, creatur rex Syriæ, quæ postea in provinciæ formam redigitur.*

Cap. I. Mutui fratrum odiis, et mox filiis inimicitiis parentum succedentibus; quum inexpiabili bello, et reges, et regnum

royaume de Cyrène, mourut après avoir institué le peuple romain son héritier. La fortune des Romains ne pouvant plus se contenir dans les bornes de l'Italie, avoit déjà commencé à s'étendre vers l'Orient. Ainsi cette partie de la Lybie devint province romaine, de même que le furent dans la suite la Crète et la Cilicie, qui furent soumises dans la guerre des Pirates. Par-là les Syriens et les Egyptiens, qui avoient coutume de s'aggrandir en attaquant leurs voisins, se trouvant resserrés par le voisinage des Romains, et n'ayant plus la liberté de faire des excursions, tournèrent leurs armes les uns contre les autres, et travaillèrent à s'entre-détruire; ensorte qu'épuisés par leurs guerres continuelles, ils devinrent le mépris de leurs voisins et la proie des Arabes, nation auparavant peu aguerrie. *Erotime*, leur roi, comptant sur la valeur de ses sept cents fils, qu'il avoit eus de ses concubines, partagea ses troupes en différens corps, infesta tantôt l'Egypte et tantôt la Syrie, et, profitant de l'épuisement de ses voisins, rendit le nom Arabe fameux et redoutable.

LIVRE XL.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Les Syriens choisissent pour leur souverain Tigrane, roi d'Arménie.*

2 *Après la défaite de Tigrane, Antiochus, fils de Cyzicène, est créé roi de Syrie, laquelle est ensuite réduite en province Romaine.*

CHAP. I. LA guerre implacable qu'avoit allumée la haine que se portoient mutuellement *Grypus* et *Cyzicène*, et qui passa jusqu'à leurs

Syriæ consumptum esset, ad externa populus auxilia concurrit, peregrinosque sibi reges circumspicere cœpit. Itaque quum pars Mithridatem Ponticum, pars Ptolemæum ab Ægypto arcessendum censeret, occurreretque quòd Mithridates implicitus bello Romano esset, Ptolemæus quoque semper hostis fuisset Syriæ : omnes in Tigranem regem Armeniæ consensere, instructum præter domesticas vires, et Parthica societate, et Mithridatis affinitate. Igitur accitus in regnum Syriæ, per XVIII annos tranquillissimo regno potitus est ; neque bello alium lacessere, neque lacessitus inferre alii bellum necesse habuit.

Cap. II. Sed sicut ab hostibus tuta Syria fuit, ita terræ motu vastata est, quo centum septuaginta millia hominum, et multæ urbes perierunt. Quod prodigium mutationem rerum portendere aruspices responderunt. Igitur Tigrane a Lucullo victo, rex Syriæ Antiochus, Cyziceni filius, ab eodem Lucullo appellatur. Sed quod Lucullus dederat, postea ademit Pompeius : qui possenti regnum respondit : *Ne volenti quidem Syriæ, nedum recusanti, daturum se regem, qui XVIII annos, paribus Tigranes Syriam tenuit, in angulo Ciliciæ latuerit ; victo autem eodem Tigrane a Romanis, alieni operis præmia postulet. Igitur ut habenti regnum non ademerit ; ita, quo cesserit Tigrani, non daturum, quod*

(1) Il en avoit épousé la fille.
(2) Près de Tigranocerta, capitale de ce Prince.
(3) Après avoir fait un *Mithridate*.

enfans, ayant également épuisé la Syrie et ses rois, le peuple chercha des remèdes au-dehors, et jetta les yeux sur des princes étrangers. Les uns étoient d'avis de donner le trône à *Mithridate*, roi de Pont, les autres à *Ptolémée*, roi d'Egypte. Mais comme le premier étoit engagé dans la guerre contre les Romains, et que le second avoit toujours été l'ennemi de la Syrie, on choisit d'un commun accord *Tigrane*, roi d'Arménie, qui joignoit à sa propre puissance l'avantage d'être l'allié des Parthes et le parent (1) de *Mithridate*. Ce prince, appellé au trône de Syrie, en jouit très-paisiblement pendant dix-huit ans, et ne fut jamais dans la nécessité d'attaquer ou de repousser personne.

CHAP. II. Mais si la Syrie fut à l'abri des insultes du dehors, elle fut désolée au-dedans d'un tremblement de terre qui fit périr cent soixante-dix mille ames, et ruina quantité de villes. Les Aruspices consultés répondirent que ce prodige annonçoit une révolution. En effet, *Luculle* défit (2) *Tigrane*, et nomma roi de Syrie *Antiochus*, fils de *Cyzicène*. Mais dans la suite *Pompée* (3) lui ôta ce que *Luculle* lui avoit donné, et lorsqu'il demanda à être rétabli, ce général lui répondit qu'*il ne donneroit point à la Syrie, quand même elle le voudroit, et encore moins malgré elle, un roi qui pendant les dix-huit ans que Tigrane en avoit été le maître, s'étoit tenu dans un coin de la Cilicie, et qui, après la défaite de Tigrane, demandoit aux Romains le fruit d'une victoire qui lui étoit étrangère : qu'ainsi, n'ayant pas dépouillé de la Syrie celui qui la possédoit, il ne lui donneroit pas à lui, ce qu'il avoit lui-même cédé à Tigrane, et ce qu'il ne sauroit défendre ; de peur d'exposer encore ce royaume*

tueri nesciat; ne rursus Syriam Judæorum et Arabum latrociniis infestam faciat. Atque ita Syriam in provinciæ formam redigit; paulatimque Oriens Romanorum, discordiâ consanguineorum regum, factus est.

LIBER XLI.

Breviarium Capitum.

1 *Parthorum origo, nominis obscuritas, successus, imperium.*
2 *Regni Parthici administratio. Parthorum sermo, vestes, arma, exercitus, prœliandi mos.*
3 *Mores domestici, sepultura, religio, ingenium, virtutes et vitia.*
4 *Parthorum regum res gestæ paucis describuntur.*
5 *Arsacis sapientissimi Parthorum regis vita et mors placida.*
6 *Bactriani regni status sub Eucratide, qui a filio opprimitur. Parthorum bellici successus.*

Cap. I. Parthi, penes quos, veluti divisione Orbis cum Romanis factâ, nunc Orientis imperium est, Scytharum exsules fuere. Hoc etiam ipsum vocabulo manifestatur. Nam Scythico sermone Parthi, exsules dicuntur. Hi et Assyriorum et Medorum temporibus inter Orientis populos obscurissimi fuere. Postea quoque quum imperium Orientis a Medis ad Persas translatum est, veluti vulgus sine nomine, præda victorum

aux brigandages des Juifs et des Arabes. C'est ainsi que *Pompée* réduisit la Syrie en province, et que l'Orient fut peu-à-peu assujéti à la domination romaine par les discordes qui divisoient tant de souverains du même sang.

LIVRE XLI.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

1 *Origine des Parthes; leur première obscurité, leur progrès, leur empire.*
2 *La forme de leur gouvernement. Leur langue, leur habillement, leurs armes, leurs armées, leur manière de combattre.*
3 *Leurs mœurs, leur sépulture, leur religion, leur génie, leurs vertus et leurs vices.*
4 *Précis des exploits de leurs Rois.*
5 *La vie et la mort d'Arsace, le plus sage de leurs Souverains.*
6 *Etat de la Bactriane sous son roi Eucratide, qui fut tué par son fils. Exploits guerriers des Parthes.*

CHAP. I. LES Parthes qui règnent aujourd'hui sur l'Orient, comme s'ils avoient partagé l'univers avec les Romains, étoient des exilés Scythes. Leur nom même le prouve; car dans la langue scythe, Parthe signifie exilé. Pendant la domination des Assyriens et des Mèdes, ils furent les plus obscurs des peuples orientaux, et lorsque dans la suite l'empire de l'Orient passa des Mèdes aux Perses, ils devinrent la proie des vainqueurs comme un peuple vil et sans nom. Ils furent enfin asservis aux Macédoniens,

fuere. Postremò Macedonibus, triumphato Oriente, servierunt; ut cuivis mirum videatur, ad tantam eos felicitatem per virtutem provectos, ut imperent gentibus, sub quarum imperio veluti servile vulgus fuere. A Romanis quoque, trinis bellis, per maximos duces, florentissimis temporibus lacessiti, soli ex omnibus gentibus non pares solùm, verùm etiam victores fuere : quamquam plus gloriæ sit, inter Assyria et Medica Persicaque, memorata olim regna, et opulentissimum mille urbium Bactrianum imperium emergere potuisse, quàm longinqua bella vicisse; præterea quum gravibus Scythicis, et vicinalibus bellis assidue vexati, variis periculorum certaminibus urgerentur. Hi domesticis seditionibus Scythiâ pulsi, solitudines inter Hyrcaniam et Dahas, et Arios, et Spartanos, et Margianos furtim occupavere. Fines deinde, non intercedentibus primò finitimis, postea etiam prohibentibus, in tantum protulere, ut non immensa tantùm ac profunda camporum, verùm etiam præcipita collium, montiumque ardua occupaverint. Ex quo fit, ut Parthiæ pleraque finium aut æstus, aut frigoris magnitudo, possideat : quippe quum montes nix, et campos [illegible]is, infestet.

Cap. II. Administratio gentis post defectionem Macedonici imperii, sub regibus fuit. Proximus majestati regum, populorum

(1) Ils battirent *Crassus* et *Antoine*; mais ils furent défaits à leur tour par *Ventidius* et *Corbulon*.
(2, 3) Peuples situés entre l'Hyrcanie et la Bactriane.

après que ceux-ci eurent triomphé de l'Orient. En sorte qu'on doit s'étonner que leur valeur les ait élevés à un si haut point de prospérité qu'ils commandent à des nations dont ils avoient été comme les esclaves. Les Romains leur ayant fait trois fois la guerre dans les jours les plus brillans de leur république ; et sous la conduite de leurs plus grands généraux, ils furent les seuls de tous les peuples qui non-seulement leur firent tête, mais qui les vainquirent (1). Il fut cependant moins glorieux pour eux d'avoir défait un ennemi venu de loin, que d'avoir pu s'élever à tant de grandeur au milieu des Assyriens, des Mèdes et des Perses, peuples jadis si fameux, et du florissant empire de la Bactriane, lequel étoit composé de mille villes, sur-tout dans un temps où ils étoient perpétuellement harcelés et pressés par les Scythes et leurs voisins, et où ils avoient à essuyer les périls de de mille combats. Ces premiers Parthes chassés de la Scythie, vinrent furtivement s'établir dans des solitudes qui sont entre l'Hyrcanie et les pays des (2) Dahes, des Ariens, des (3) Spartaniens et des Margiens. Dans la suite ils étendirent tellement leurs limites, d'abord sans que leurs voisins s'y opposassent, et puis malgré leurs efforts, qu'ils s'emparèrent non-seulement d'un pays immense en plaines et en vallées, mais même des collines les plus scabreuses et des montagnes les plus élevées. De là vient que la plus grande partie de leur Etat est ou excessivement chaude ou excessivement froide ; la neige glaçant les montagnes, et le soleil brûlant les plaines.

CHAP. II. Après la chûte de l'empire Macédonien, les Parthes furent gouvernés par des rois. L'ordre de l'Etat qui approche le plus près chez eux de la majesté royale, est celui du peuple.

ordo est : ex hoc duces in bello, ex hoc rectores in pace habent. Sermo his inter Scythicum Medicumque medius, et ex utrisque mixtus. Vestis olim sui moris ; posteaquam accessere opes, ut Medis perlucida ac fluida. Armorum patrius ac Scythicus mos. Exercitum non ut aliæ gentes liberorum, sed majorem partem servorum habent : quorum vulgus, nulli manumittendi potestate permissâ, ac per hoc omnibus servis nascentibus, in dies crescit. Hos pari ac liberos suos cura habent, et equitare et sagittare magnâ industriâ docent. Locupletissimus ut quisque est, ita plures in bello equites regi suo præbet. Denique Antonio bellum Parthis inferenti, quum quinquaginta millia equitum occurrerent, soli cccc liberi fuere. Comminùs in acie prœliari, aut obsessas expugnare urbes nesciunt. Pugnant autem procurrentibus equis, aut terga dantibus ; sæpe etiam fugam simulant, ut incautiores adversùm vulnera insequentes habeant. Signum in prœlio non tubâ, sed tympano datur. Nec pugnare diu possunt : cæterùm intolerandi forent, si quantus his impetus est, vis tanta et perseverantia esset. Plerumque in ipso ardore certaminis prœlia deserunt,

C'est de lui qu'ils tirent leurs généraux pour la guerre et leurs magistrats pour la paix. Leur langue tient de celle des Scythes et de celle des Mèdes ; c'est un mélange de l'une et de l'autre. Ils s'habillaient originairement d'une façon qui leur étoit particulière ; mais lorsqu'ils furent devenus puissans et riches, ils portèrent comme les Mèdes des robes fines et flottantes. Leurs armes sont les mêmes que celles des Scythes de qui ils descendent. La plupart de leurs soldats ne sont pas des hommes libres, comme chez les autres nations, mais des esclaves, dont le nombre croît de jour en jour, parce qu'il n'est permis à personne de les affranchir, et que par-là ils naissent tous esclaves. Ils leur donnent pourtant la même éducation qu'à leurs enfans, et leur apprennent avec le plus grand soin à monter à cheval et à tirer de l'arc. En temps de guerre, chaque particulier fournit des hommes de cheval au roi à proportion de ses richesses. Des cinquante mille cavaliers qui vinrent au-devant d'*Antoine* lorsque celui-ci porta la guerre chez les Parthes, quatre cents seulement étoient de condition libre. Ils ne savent ni combattre de près et en bataille rangée, ni former le siége d'une ville. Tantôt ils courent sur l'ennemi à bride abbatue, tantôt ils lui tournent le dos. Souvent même ils feignent de fuir, afin que ceux qui se mettent à leurs trousses, soient moins en garde contre leurs traits. Pour donner le signal du combat, ils se servent du tambour et non de la trompette. Ils ne peuvent pas soutenir longtemps la fatigue d'une action, et ils seroient invincibles, s'ils joignoient la force et la persévérance à l'impétuosité de leur choc. Ils se retirent souvent du champ de bataille dans le feu même du combat, et reviennent peu après

ac paulò pòst, pugnam ex fuga repetunt, ut, quum maxime vicisse te putes, tunc tibi discrimen subeundum sit. Mirabile dictu ipsis equisque loricæ plumatæ sunt, quæ utrumque toto corpore tegunt. Auri argentique nullus nisi in armis usus.

Cap. III. Uxores dulcedine variæ libidinis singuli plures habent; nec ulla delicta adulterio gravius vindicant. Quamobrem feminis non convivia tantùm virorum, verùm etiam conspectum interdicunt. Carne non nisi venatibus quæsitâ vescuntur. Equis omni tempore vectantur; illis bella, illis convivia, illis publica ac privata officia obeunt: super illos ire, consistere, mercari, colloqui. Hoc denique discrimen inter servos liberosque est, quod servi pedibus, liberi non nisi equis incedunt. Sepultura vulgo, aut avium, aut canum laniatus est. Nuda demum ossa terrâ obruunt. In superstitionibus atque cura deorum, præcipua omnibus veneratio est. Ingenia genti tumida, seditiosa, fraudulenta, procacia: quippe violentiam viris, mansuetudinem mulieribus assignant. Semper aut in externos aut in domesticos motus inquieti: naturâ taciti: *ad faciendum*, quàm ad dicendum promptiores: *proinde* secunda adversaque silentio tegunt. Principibus metu, non pudore parent. In libidinem projecti, in ordinem parci. Fides dictis promissisque nulla, nisi quatenus expedit.

à la charge ; ensorte que lorsqu'on croit avoir vaincu, on se trouve dans la nécessité d'essuyer de nouveaux périls. Les cavaliers et les chevaux sont totalement encuirassés de lames de fer disposées en forme de plumes. Ils n'emploient l'or et l'argent qu'à parer leurs armes.

CHAP. III. Pour rendre leurs plaisirs plus vifs par la diversité, les Parthes ont chacun plusieurs femmes. Point de crime plus sévérement puni chez eux que l'adultère. Aussi interdisent-ils aux femmes non-seulement les festins, mais la vue même des hommes. Ils ne mangent point d'autre viande que celle des animaux qu'ils tuent à la chasse. Ils sont en tout temps à cheval, soit qu'ils aillent à la guerre ou à un festin, à leurs fonctions publiques ou à leurs affaires particulières. C'est à cheval qu'ils vont, qu'ils viennent, qu'ils s'arrêtent, qu'ils trafiquent, qu'ils conversent. Ce qui distingue enfin les esclaves et les hommes libres, c'est que les uns vont à pied, et les autres toujours à cheval. Leur unique manière d'ensevelir les morts, c'est d'en faire dévorer les chairs par les chiens et par les oiseaux de proie, et d'en enterrer ensuite les os décharnés. Ils portent tous le respect des Dieux jusqu'à la superstition. Ils sont généralement superbes, turbulens, fourbes et impudens, assignant l'emportement aux hommes, et la douceur aux femmes. Ennemis du repos, ils remuent sans cesse ou au-dehors ou au dedans ; naturellement taciturnes, plus prêts à agir qu'à parler, ils taisent également leurs bonnes et leurs mauvaises aventures. Ils obéissent à leurs chefs non par respect, mais par crainte, s'abandonnant à la débauche, mangeant peu, et ne tenant leur parole qu'autant que leur intérêt le demande.

Cap. IV. Post mortem Alexandri Magni, quum inter successores ejus Orientis regna dividerentur, nullo Macedonum dignante Parthorum imperium, Stasanori externo socio traditur. Hi postea deductis Macedonibus in bellum civile, cum ceteris superioris Asiæ populis Eumenem sequuti sunt: quo victo, ad Antigonum transiere. Post hunc a Nicatore Seleuco, ac mox ab Antiocho et successoribus ejus possessi: a cujus pronepote Seleuco primùm defecere, primo Punico bello, L. Manlio Vulsone, M. Attilio Regulo, consulibus. Hujus defectionis impunitatem illis duorum fratrum regum, Seleuci et Antiochi, discordia dedit: qui dum sibi invicem eripere regnum volunt, persequi defectores omiserunt. Eodem tempore etiam Theodotus mille urbium Bactrianarum præfectus, defecit, regemque se appellari jussit: quod exemplum sequuti totius Orientis populi, a Macedonibus defecere. Erat eo tempore Arsaces, vir, sicut incertæ originis, ita virtutis expertæ. Hic solitus latrociniis et rapto vivere, acceptâ opinione, Seleucum a Gallis in Asia victum, solutus regis metu, cum prædonum manu Parthos aggressus, præfectum eorum Andragoram oppressit; sublatoque eo, imperium gentis invasit. Non magno deindè post tempore, Hyrcanorum quoque regnum occupavit; atque ita duarum civitatum imperio præditus, grandem exercitum parat, metu Seleuci et Theodoti Bactrianorum regis. Sed

(4) Ou plutôt son petit-fils.

CHAP. IV. Lorsque les successeurs d'*Alexandre le Grand* se partagèrent, après sa mort, les provinces de l'Orient, aucun Macédonien n'ayant daigné prendre le gouvernement de la Parthie, ils le donnèrent à *Stasanor*, qui étoit étranger et leur allié. Dans la suite, s'étant fait la guerre les uns aux autres, les Parthes et les autres peuples de la haute Asie, s'attachèrent à *Eumène*, et après sa défaite à *Antigone*. Ils passèrent du parti de celui-ci sous la domination de *Séleucus Nicator*, et puis sous celle d'*Antiochus* et ses successeurs jusqu'à son arrière petit-fils (4) *Séleucus*, sous lequel ils se soulevèrent pendant la première guerre Punique, *L. M. Vulso* et *M. A. Régulus* étant consuls. Ils durent l'impunité de leur révolte aux divisions des deux frères *Séleucus* et *Antiochus* (5), qui, ne songeant qu'à se ravir l'un à l'autre le sceptre, négligèrent de les châtier. Dans le même temps, *Théodote*, gouverneur de mille villes de la Bactriane, se révolta de son côté, et prit le titre de roi. Tout l'Orient suivit son exemple et secoua le joug de la Macédoine. Il y avoit alors un certain *Arsace*, homme d'une origine peu connue, mais d'une valeur éprouvée. Accoutumé à vivre de brigandages et de rapines, et ne craignant plus *Séleucus*, qu'on disoit avoir été battu par les Gaulois en Asie, il entra dans la Parthie avec un corps de brigands, surprit et tua *Andragoras* qui y commandoit, et s'en fit souverain. Quelque temps après, il s'empara aussi de l'Hyrcanie : maître de ces deux Etats, il leva une puissante armée pour se prémunir contre les entreprises de *Séleucus* et de *Théodote*; mais par la mort de ce dernier, il fut bientôt délivré de

(5) Surnommé *Hyérax*, épervier.

citò, morte Theodoti, metu liberatus, cum filio ejus et ipso Theodoto fœdus ac pacem fecit; nec multò pòst, cum Seleuco rege, ad defectores persequendos veniente, congressus, victor fuit : quem diem Parthi exinde solennem, velut initium libertatis, observant.

Cap. V. Revocato deinde Seleuco novis motibus in Asiam, dato laxamento, regnum Parthicum format, militem legit, castella munit, civitates firmat : urbem quoque nomine Darâm, in monte Zapaortenon condit; cujus loci ea conditio est, ut neque munitius quicquam esse, neque amœnius possit. Ita enim et præruptis rupibus undique cingitur, ut tutela loci nullis defensoribus egeat; et soli circumjacentis tanta ubertas est, ut propriis opibus expleatur. Jam fontium ac silvarum ea copia est, ut et aquarum abundantiâ irrigetur, et venationum voluptatibus exornetur. Sic Arsaces, quæsito simul constitutoque regno, non minùs memorabilis Parthis, quàm Persis Cyrus, Macedonibus Alexander, Romanis Romulus, naturâ senectute decedit. Cujus memoriæ hunc honorem Parthi tribuerunt, ut omnes exinde reges suos *Arsaces* nomine nuncupent. Hujus filius et successor regni, Arsaces et ipse nomine, adversùs Antiochum Seleuci filium, centum millibus peditum, et xx millibus equitum instructum, mirâ virtute pugnavit : ad postremum in societatem ejus assumptus est. Tertius Parthis rex Priapatius fuit, sed

(6) Vers la mer Caspienne.

la crainte qu'il lui causoit. Il fit la paix et s'allia avec son fils, qui s'appelloit aussi *Théodote*; et peu de temps après, *Séleucus* ayant marché contre les rebelles, il lui livra bataille et le défit. Les Parthes ont depuis solennisé le jour de cette victoire comme l'époque de leur liberté.

CHAP. V. De nouveaux mouvemens ayant rappellé *Séleucus* en Asie, et donné du relâche à *Arsace*, il fonda l'empire des Parthes, mit d'autres troupes sur pied, construisit des forts, s'assura des peuples, et bâtit la ville de Dara (6), sur le mont Zapaortenon, lieu le plus fortifié et le plus agréable de la terre. Il est tellement environné de tous côtés de roches escarpées, qu'il se défend assez par son assiette, et les campagnes d'alentour sont si fertiles, qu'elles suffisent à son entretien. Abondant d'ailleurs en sources d'eau et en forêts, il est arrosé par mille ruisseaux, et embelli par des lieux où l'on peut jouir des plaisirs de la chasse. *Arsace* après avoir ainsi conquis tout à la fois et fondé son empire, mourut dans une vieillesse avancée, aussi fameux chez les Parthes que le furent *Cyrus* chez les Perses, *Alexandre* chez les Macédoniens, et *Romulus* chez les Romains. Les Parthes révérèrent sa mémoire jusqu'à donner son nom à tous leurs rois (7). Son fils, qui lui succéda, et qui fut aussi nommé *Arsace*, combattit avec une valeur héroïque l'armée d'*Antiochus* (8), fils de *Séleucus*, composée de cent mille hommes de pied et de vingt mille de cavalerie, et devint enfin l'allié de ce prince. Le troisième roi des Parthes fut *Priapasius*, à qui on donna de même le nom d'*Arsace*; car,

(7) Qu'on appelloit les *Arsacides*.
(8) *Antiochus le Grand*.

et ipse Arsaces dictus. Nam, sicut supra dictum est, omnes reges suos hoc nomine, sicuti Romani Cæsares, Augustosque cognominavere. Hic actis in regno quindecim annis decessit, relictis duobus filiis, Mithridate et Phrahate : quorum major Phrahates, more gentis, hæres regni, Mardos, validam gentem, bello domuit : nec multò pòst decessit, multis filiis relictis : quibus præteritis, fratri potissimùm Mithridati, insignis virtutis viro, reliquit imperium ; plus regio, quàm patrio deberi nomini ratus, potiùsque patriæ, quàm liberis consulendum.

Cap. VI. Eodem ferme tempore, sicuti in Parthis Mithridates, ita in Bactris Eucratides, magni uterque viri, regna ineunt. Sed Parthorum fortuna felicior, ad summum hoc duce imperii fastigium eos perduxit. Bactriani autem per varia bella jactati, non regnum tantùm, verùm etiam libertatem amiserunt, siquidem Sogdianorum et Drangaritanorum Indorumque bellis fatigati, ad postremum ab invalidioribus Parthis, velut exsangues, oppressi sunt. Multa tamen Eucratides bella magnâ virtute gessit ; quibus attritus, quum obsidionem Demetrii regis Indorum pateretur, cum ccc militibus, lx millia hostium assiduis eruptionibus vicit. Quinto itaque mense liberatus, Indiam in potestatem redegit. Unde quum se reciperet, a filio, quem socium regni fecerat, in itinere interficitur : qui non dissimulato parricidiò, velut hostem, non patrem interfecisset, et

(9) Peuples de la grande Arménie.

comme

comme je l'ai déjà remarqué, les Parthes appellèrent ainsi tous leurs rois, ainsi que les Romains ont nommé tous leurs empereurs *Césars* et *Augustes*. Ce prince mourut après un règne de quinze ans; il laissa deux fils, *Mithridate* et *Phrahate*. Ce dernier, qui étoit l'aîné et qui hérita du sceptre, selon l'usage de la nation, dompta les Mardes (9), peuple belliqueux et puissant. Il mourut peu de temps après. Il avoit plusieurs fils, au préjudice desquels il laissa l'empire à son frère *Mithridate*, prince d'une valeur signalée. Il crut devoir plus considérer sa dignité de roi que sa qualité de père, et préférer l'intérêt de ses peuples à celui de ses enfans.

CHAP. VI. Deux grands hommes montèrent alors presque en même-temps sur le trône; *Mithridate* dans la Parthie, et *Eucratide* dans la Bactriane. Les Parthes, secondés de la fortune, s'élevèrent sous *Mithridate* au plus haut degré de la puissance; mais les Bactriens ayant essuyé plusieurs guerres, perdirent non-seulement leur empire, mais leur liberté. Lassés par les attaques des Sogdiens, des Drangaritanes et des Indiens, ils succombèrent enfin, comme un peuple épuisé, sous la valeur des Parthes, lesquels étoient auparavant plus foibles qu'eux. *Eucratide* avoit pourtant montré un grand courage dans plusieurs guerres. Quoiqu'il y eût consumé ses forces, se voyant assiégé par *Démétrius*, roi des Indes, il fit des sorties continuelles, et mit en fuite avec trois cents soldats une armée de soixante-mille hommes. Délivré de ce siége après l'avoir soutenu cinq mois, il alla conquérir l'Inde. Comme il en revenoit, son fils, qu'il s'étoit associé au trône, l'assassina sur sa route; et sans désavouer son parri-

per sanguinem ejus currum egit; et corpus abjici insepultum jussit. Dum hæc apud Bactros geruntur, interim inter Parthos et Medos bellum oritur. Quum varius utriusque populi casus fuisset, ad postremum victoria penes Parthos fuit. His armis auctus Mithridates, Mediæ Bacasin præponit, ipse in Hyrcaniam proficiscitur. Unde reversus, bellum cum Elymæorum rege gessit; quo victo, hanc quoque gentem regno adjecit, imperiumque Parthorum a monte Caucaso multis populis in ditionem redactis, usque ad flumen Euphratem protulit. Atque ita adversâ valetudine arreptus, non minor Arsace proavo, gloriosâ senectute decedit.

LIBER XLII.

Breviarium Capitum.

1 *Mithridatis, Parthorum regis filius et successor Phrahates a militibus interficitur.*

2 *Post Artabanum Mithridates, cognomine Magnus, regnat, qui bellum infert Armeniæ; de cujus origine et primis regibus disserit Justinus.*

3 *Jasonis et Armenii Armeniæ conditoris elogia. Tigris fluvii origo.*

4 *Mithridati ejecto Orodes successit, qui parricidiis et cladibus domi et foris exagitatur.*

5 *Phrahatis, filii Orodis, horrenda parricidia et varia fortuna. Augustus ab eo captivos Romanos et signa militaria repetit.*

cide, comme s'il avoit tué non un père, mais un ennemi, il fit passer son char sur les traces de son sang, et ordonna de laisser son corps à l'abandon et sans sépulture. Tandis que cela se passoit dans la Bactriane, la guerre s'alluma entre les Parthes et les Mèdes. Les deux peuples eurent des succès divers, mais enfin les Parthes furent les vainqueurs. *Mithritate* devenu plus puissant par la conquête de la Médie, en donna le gouvernement à *Bacasis*, et marcha contre l'Hyrcanie. A son retour, il attaqua le roi des Elyméens, le défit, ajouta ses Etats aux siens, et par ce grand nombre de conquêtes étendit l'empire des Parthes du Caucase à l'Euphrate. Etant ensuite tombé malade, il mourut dans une glorieuse vieillesse, après avoir égalé *Arsace*, son bisaïeul.

LIVRE XLII.

Sommaire des Chapitres.

1 *Phrahate, fils et successeur de Mithridate, roi des Parthes, est tué par ses soldats.*

2 *Après Artabane, règne Mithridate, surnommé le Grand, qui fait la guerre aux Arméniens. Origine de l'Arménie, et ses premiers Rois.*

3 *Eloge de Jason et d'Arménius, fondateur de l'Arménie. Source du Tigre.*

4 *Mithridate est chassé. Orode lui succède, et est agité au-dedans et au-dehors des remords de ses sanglans attentats.*

5 *Horribles parricides de son fils Phrahate. Ses diverses aventures. Auguste le force à rendre les prisonniers Romains et les drapeaux qui avoient été enlevés à Crassus et à Antoine.*

CAP. I. POST necem Mithridatis, Parthorum regis, Phrahates filius ejus rex constituitur : qui quum inferre bellum, in ultionem tentati ab Antiocho Parthici regni, Syriæ statuisset, Scytharum motibus ad suâ defendenda revocatur. Namque Scythæ in auxilium Parthorum adversùs Antiochum Syriæ regem, mercede sollicitati, quum confecto jam bello supervenissent, et calumniâ tardiùs lati auxilii, mercede fraudarentur; dolentes tantum iis itineris frustra emensum, quum *vel stipendium pro vexatione, vel alium hostem dari sibi* poscerent, superbo responso offensi, fines Parthorum vastare cœperunt. Igitur Phrahates, quum adversùs eos proficisceretur, ad tutelam regni reliquit Hymerum quemdam, pueritiæ sibi flore conciliatum : qui tyrannica crudelitate, oblitus et vitæ præteritæ, et vicarii officii, Babylonios, multasque alias civitates importunè vexavit. Ipse autem Phrahates exercitum Græcorum, quem bello Antiochi captum superbè crudeliterque tractaverat, in bellum secum ducit : immemor prorsus, quòd hostiles eorum animos nec captivitas minuerat, et insuper injuriarum indignitas exacerbaverat. Itaque quum inclinatam Parthorum aciem vidissent, arma ad hostes transtulere ; et diu cupitam captivitatis ultionem, exercitûs

(1) *Sidete.*

CHAP. I. APRÈS la mort de *Mithridate*, roi des Parthes, *Phrahate*, son fils, fut mis sur le trône. Ce prince résolut de porter ses armes dans la Syrie, pour se venger des entreprises d'*Antiochus* sur son royaume; mais il fut détourné de ce projet par les mouvemens des Scythes, et forcé de défendre ses propres Etats. Il avoit engagé ces peuples, par la promesse d'une récompense, à marcher à son secours contre *Antiochus*. Les Scythes n'étant arrivés qu'après la fin de la guerre, et ayant été frustrés de la somme qui leur avoit été promise, sous prétexte que leur secours avoit trop tardé, fâchés d'avoir fait inutilement une si longue route, demandoient ou qu'*on les payât de leurs fatigues*, *ou qu'on les employât contre un ennemi*. Indignés de la réponse fière et insolente qu'on leur fit, ils se mirent à ravager les frontières des Parthes. *Phrahate*, en marchant contre eux, laissa la garde de son royaume à un certain *Hymère*, dont la première jeunesse avoit servi à ses débauches. Celui-ci, oubliant à la fois et la honte de sa vie passée, et sa qualité de simple lieutenant du monarque, vexa d'une manière odieuse et tyrannique Babylone et plusieurs autres villes. Quant à *Phrahate*, il mena avec lui un corps de Grecs qu'il avoit faits prisonniers dans la guerre d'*Antiochus* (1), et auxquels il avoit fait essuyer son orgueil et sa cruauté; sans considérer qu'ils étoient encore ses ennemis, quoiqu'ils fussent ses captifs, et qu'ils étoient d'ailleurs irrités par les indignes traitemens qu'ils avoient reçus de lui. Aussi, quand ils virent plier les Parthes, ils passèrent sous les drapeaux des Scythes, et vengèrent leur captivité, comme ils le le désiroient depuis long-temps, par le carnage

Parthici, et ipsius Phrahatis regis cruentâ cæde, exsequuti sunt.

Cap. II. In hujus locum Artabanus, patruus ejus, rex substituitur. Scythæ autem contenti victoriâ, depopulatâ Parthiâ, in patriam revertuntur. Sed Artabanus bello Thogariis illato, in brachio vulneratus, statim decedit. Huic Mithridates filius succedit; cui res gestæ Magni cognomen dedêre: quippe claritatem parentum, æmulatione virtutis accensus, animi magnitudine supergreditur. Multa igitur bella cum finitimis magnâ virtute gessit; multosque populos Parthico regno addidit. Sed et cum Scythis prosperè aliquoties dimicavit, ultorque injuriæ parentum fuit. Ad postremum Ortoadisti Armeniorum regi bellum intulit. Sed quoniam in Armeniam transitum facimus, origo ejus paulò altiùs repetenda est. Neque enim silentio præteriri tantum regnum fas est, quum fines ejus post Parthiam omnium regnorum magnitudinem superent. Siquidem Armenia a Cappadocia usque mare Caspium undecies centum millia patet; sed in latitudinem millia passuum septingenta porrigitur. Condita est autem ab Armenio, Jasonis Thessali comite: quem quum perditum propter insignem periculosamque regno suo virtutem Pelias rex cuperet, denuntiatâ militiâ, in Colchos eum abire jubet; pellemque arietis memorabilem gentibus reportare: sperans interitum viri, aut

(2) Peuples voisins des Parthes.
(3) Ou plutôt *Artaxasde*.

de l'armée Parthe, et le massacre de *Phrahate* même.

CHAP. II. *Artabane*, oncle paternel de *Phrahate*, fut fait roi à sa place. Les Scythes, contens d'avoir vaincu, retournèrent chez eux après avoir ravagé la Parthie. *Artabane* mourut d'une blessure qu'il reçut au bras en faisant la guerre aux Thogariens (2). Il eut pour successeur son fils *Mithridate*, à qui ses exploits méritèrent le surnom de Grand. Brûlant de marcher sur les traces de ses vaillans ancêtres, il éclipsa leur gloire par son héroïsme. Il signala plusieurs fois son courage contre ses voisins, et subjugua plusieurs peuples. Il battit quelquefois les Scythes, et vengea les insultes que ses pères en avoient reçues. Enfin il tourna ses armes contre *Ortoadiste* (3), roi des Arméniens. Mais puisque nous passons dans l'Arménie, il est à propos de prendre les choses de plus haut, et de remonter jusqu'à sa première origine. Il ne seroit point juste, en effet, de ne rien dire d'un royaume qui, après celui des Parthes, est le plus vaste de l'univers, puisque de la Cappadoce à la mer Caspienne il y a onze cent mille pas de longueur, et sept cent mille de largeur. Le royaume d'Arménie fut fondé par *Arméniüs*, compagnon de *Jason* (4) le Thessalien. Le roi *Pélias* voulant perdre *Jason*, dont il redoutoit l'insigne valeur, le chargea d'une expédition; il lui ordonna de se rendre dans la Colchide, et d'en rapporter la toison d'or, si fameuse chez tous les peuples. Il se flattoit qu'il périroit ou dans une navigation si longue et si périlleuse, ou dans une guerre entreprise contre une nation si monstrueusement barbare. Le bruit d'une si glorieuse expédition s'étant répandu, l'élite

(1) Fils d'*Æson* et d'*Alcimede*.

ex periculis tam longæ navigationis, aut ex bello tam profundæ barbariæ. Igitur Jason divulgatâ opinione tam gloriosæ expeditionis, quum ad eum certatim principes juventutis totius ferme Orbis concurrerent, exercitum fortissimorum virorum, qui *Argonautæ* cognominati sunt, comparavit : quem quum magnis rebus gestis incolumem reduxisset, rursus a Peliæ filiis Thessaliâ pulsus, magnâ vi cum ingenti multitudine, quæ ad famam virtutis ejus ex omnibus gentibus quotidie confluebat, comite Medeâ uxore, quam repudiatam, miseratione exsilii rursum receperat, et Medio privigno, ab Ægeo, rege Atheniensium, genito, Colchos repetivit, socerumque etiam regno pulsum restituit.

Cap. III. Magna deinde bella cum finitimis gessit ; captasque civitates partim regno soceri, ad abolendam superioris militiæ injuriam, quâ et filiam ejus Medeam abduxerat, et filium Ægialium interfecerat, adjunxit ; partim populis quos secum adduxerat, assignavit. Primusque humanorum post Herculem et Liberum, qui reges Orientis fuisse traduntur, eam cœli plagam domuisse dicitur. Populis quibusdam Erudium et Amphistratum, aurigas Castoris et Pollucis, duces assignavit. Cum Albanis fœdus percussit : qui Herculem ex Italia ab Albano monte, quum, Geryone exstincto, armenta ejus per Italiam duceret, sequuti dicuntur ; quique memores Italicæ originis exercitum Cn. Pompeii bello Mithridatico *fratres* salutavere. Itaque Jasoni totus ferme Oriens,

de la jeunesse de presque tout l'univers se rendit en foule auprès de *Jason*, lequel en composa une armée de héros qui prirent le nom d'*Argonautes*. Après avoir fait de grandes choses et ramené ses guerriers en bon état, il fut encore chassé de la Thessalie par les fils de *Pélias*: suivi d'une prodigieuse multitude que le bruit de sa valeur attiroit tous les jours vers lui de toutes les parties du monde, de sa femme *Médée* qu'il avoit reprise par compassion, après l'avoir répudiée et exilée, et de *Médius*, son beau-fils, qu'*Egée*, roi d'Athènes, avoit eu de cette princesse, il retourna à Colchos, et rétablit sur le trône son beau-père (5), qu'on avoit aussi chassé de ses Etats.

CHAP. III. Il fit ensuite de grandes guerres contre ses voisins; et des villes qu'il conquit, il joignit les unes au royaume de son beau-père, pour réparer le tort qu'il lui avoit fait dans sa première expédition en ravissant sa fille *Médée*, et en tuant *Egialius*, son fils, et distribua les autres aux peuples qu'il avoit menés avec lui. Il fut, dit-on, le premier mortel qui subjugua l'Orient après *Hercule* et *Bacchus*, lesquels, à ce qu'on prétend, ont été rois. Il donna le gouvernement de quelques contrées à *Erudius* et à *Amphistrate*, cochers de *Castor* et de *Pollux*. Il fit alliance avec les Albanois, qu'on dit avoir suivi *Hercule* du mont d'Albe (6), lorsque ce héros, après avoir tué *Gérion*, traversoit l'Italie avec les troupeaux de ce tyran, et qui, se rappellant du pays de leur origine, saluèrent du nom de *frères* les soldats qui marchoient sous les ordres de *Pompée* contre *Mithridate*. Presque tous les peuples de l'Orient décernèrent les hon-

(5) *Aetès.*

(6) Ville d'Italie bâtie par *Ascagne*, fils d'*Enée*.

ut conditori, divinos honores templaque constituit : quæ Parmenion, dux Alexandri Magni, post multos annos dirui jussit, ne cujusquam nomen in Oriente venerabilius, quàm Alexandri esset. Post mortem Jasonis, Medus æmulus virtutis ejus, in honorem matris, Medeam urbem condidit : regnumque ex nomine suo Medorum constituit, sub cujus majestate Orientis postea imperium fuit. Albanis vicinæ Amazones sunt : quarum reginam Thalestrem concubitum Alexandri petisse, multi auctores prodidere. Armenius quoque et ipse Thessalus, unus de numero ducum Jasonis, recollectâ multitudine, quæ amisso Jasone rege passim vagabatur, Armeniam condit ; a cujus montibus Tigris fluvius modicis primò incrementis nascitur : interjecto deinde aliquanto spatio, sub terras mergitur : atque ita post quinque et viginti millia passuum grande jam flumen in regione Sophene emergit, ac sic in paludes Euphratis recipitur.

Cap. IV. Igitur Mithridates rex Parthorum, post bellum Armeniæ, propter crudelitatem a senatu Parthico, regno pellitur. Frater ejus Orodes, quum regnum vacans occupasset, Babyloniam, quò Mithridates confugerat, diu obsidet ; et fame coactos, in deditionem oppidanos compellit. Mithridates autem fiduciâ cognationis, ultro se in potestatem Orodis tradit. Sed Orodes plus hostem, quàm fratrem cogitans, in conspectu suo trucidari eum jussit ; et post

(7) Pays de la grande Arménie.

neurs divins à *Jason*, comme à leur fondateur; ils lui élevèrent des temples que *Parménion*, général d'*Alexandre le Grand*, fit renverser long-temps après, afin qu'il n'y eût point de nom plus révéré dans ces contrées, que celui de son maître. *Jason* étant mort, *Médius*, émule de ce héros, bâtit la ville de Médée en l'honneur de sa mère, et fonda l'empire des Mèdes, ainsi appellés de son nom, empire qui dans la suite domina sur tout l'Orient. Près du pays des Albanois habitent les Amazones, dont la reine *Thalestris*, au rapport de plusieurs historiens, brigua l'honneur de partager le lit d'*Alexandre*. *Arménius*, qui étoit aussi Thessalien, et l'un des capitaines de *Jason*, ayant rassemblé les nombreuses troupes qui s'étoient dispersées après la mort de leur chef, fonda le royaume d'Arménie. C'est des montagnes de cette contrée que sort le Tigre. Ce fleuve est d'abord petit. A quelque distance de sa source il se perd sous terre, et après avoir coulé caché l'espace de vingt-cinq mille pas, il reparoît en grand fleuve dans la Sophène (7), et va se jetter dans les marais de l'Euphrate.

CHAP. IV. *Mithridate*, après avoir terminé la guerre d'Arménie, fut détrôné par le Sénat des Parthes à cause de sa cruauté. *Orode*, son frère, s'étant emparé du trône vacant, l'assiégea long-temps dans Babylone où il s'étoit réfugié; il affama la ville et la força de se rendre. *Mithridate*, se confiant sur les droits du sang, se remit de lui-même entre les mains d'*Orode*. Mais celui-ci vit dans lui plutôt un ennemi qu'un frère, et le fit massacrer en sa présence. Il fut ensuite en guerre avec les Romains, dont il tailla en pièces le général *Crassus* avec son fils et toute leur armée. Il envoya son fils *Pacore*

hæc bellum cum Romanis gessit, Crassumque imperatorem cum filio et omni exercitu Romano delevit. Hujus filius Pacorus missus ad persequendas Romani belli reliquias, magnis rebus in Syria gestis, in Parthiam patri suspectus revocatur : quo absente, exercitus Parthorum relictus in Syria, a Cassio quæstore Crassi, cum omnibus ducibus trucidatur. His ita gestis, non magno pòst tempore, Romanis inter Cæsarem Pompeiumque civile bellum oritur : in quo Parthi Pompeianarum partium fuere, et propter amicitiam cum Pompeio bello Mithridatico junctam, et propter Crassi necem, cujus filium in partibus Cæsaris esse audierant ; quem ultorem patris victore Cæsare futurum non dubitabant. Itaque victis partibus Pompeianis, et Cassio et Bruto auxilia adversùs Augustum et Antonium misere ; et post belli finem rursum Pacoro duce, initâ cum Labieno societate, Syriam et Asiam vastavere ; castraque Ventidii, qui post Cassium, absente Pacoro, exercitum Parthicum fuderat, magnâ mole aggrediuntur. Sed ille simulato timore, diu continuit se, et insultare Parthos aliquantisper passus est. Ad postremum in securos lætosque partem legionum emisit : quarum impetu fusi Parthi, in diversa abiere. Pacorus quum fugientes suos abduxisse secum legiones Romanas putaret, castra Ventidii, veluti sine defensoribus, aggreditur. Tum Ventidius reliquâ

(3) Qui prétendoient venger le meurtre de *César*, poignardé dans le Sénat.

achever cette guerre, et, suspectant ensuite sa fidélité, il le rappella de la Syrie où ce jeune prince avoit fait de grandes actions. *Cassius*, questeur de *Crassus*, profitant de l'absence de *Pacore*, fit passer au fil de l'épée l'armée des Parthes qui étoit restée en Syrie, et tous ceux qui la commandoient. Peu de temps après ces événemens, la guerre civile s'alluma chez les Romains entre *César* et *Pompée*. Les Parthes se déclarèrent pour *Pompée*, soit parce qu'ils s'étoient alliés avec lui dans la guerre de *Mithridate*, soit à cause de la mort de *Crassus*, dont ils avoient ouï dire que le fils combattoit pour *César*; persuadés que si ce dernier étoit vainqueur, le jeune *Crassus* vengeroit le sang de son père. C'est ce qui fit qu'après la défaite du parti de *Pompée*, ils fournirent des secours à *Cassius* et à *Brutus* contre *Auguste* et *Antoine* (8), et qu'après la fin de la guerre ils firent alliance avec *Labiénus*, et ravagèrent de nouveau la Syrie et l'Asie sous la conduite de *Pacore*. Ils assaillirent avec toutes leurs forces le camp de *Ventidius*, qui, dans l'absence de ce chef, avoit mis en déroute l'armée Parthe, déjà battue par *Cassius*. *Ventidius*, feignant d'avoir peur, se contint long-temps dans ses retranchemens, et souffrit quelques momens leurs insultes. Mais enfin, les voyant dans la sécurité et dans la joie, il détacha contre eux une partie des légions. Les Parthes, renversés de leur choc, se débandèrent et s'enfuirent. *Pacore*, s'imaginant que les Romains s'étoient trop éloignés en poursuivant les fuyards, attaqua le camp de *Ventidius* comme s'il eût été sans défense. *Ventidius*, ayant alors lâché le reste de ses légions, tailla en pièces *Pacore* lui-même et l'armée entière des Parthes, qui ne reçurent jamais dans aucune

parte legionum emissâ, universam Parthorum manum cum rege ipso Pacoro interfecit; nec ullo bello Parthi umquam majus vulnus acceperunt. Hæc quum in Parthia nuntiata essent, Orodes pater Pacori, qui paulò antè vastatam Syriam, occupatam Asiam a Parthis audierat, victoremque Pacorum Romanorum gloriabatur, repentè filii morte, et exercitûs clade auditâ, ex dolore in furorem vertitur. Multis diebus non alloqui quemquam, non cibum sumere, non vocem mittere, ita ut etiam mutus factus videretur. Post multos deinde dies, ubi dolor vocem laxaverat, nihil aliud quàm Pacorum vocabat: Pacorus illi videri, Pacorus audiri videbatur; cum illo loqui, cum illo consistere: interdum quasi amissum flebiliter dolebat. Post longum deinde luctum, alia sollicitudo miserandum senem invadit, quem ex numero XXX filiorum in locum Pacori regem destinet. Multæ pellices, ex quibus generata tanta juventus erat, pro suis quæque sollicitæ, animum senis obsidebant. Sed fatum Parthiæ fecit, in qua jam quasi solenne est, reges parricidas habere, ut sceleratissimus omnium, et ipse Phrahates nomine, rex statueretur.

Cap. V. Itaque statim, quasi nollet mori, patrem interfecit; fratres quoque XXX trucidat: sed nec in filiis cessant parricidia. Nam quum infestos sibi optimates propter assidua scelera videret, ne esset qui nominari rex posset, adultum filium interfici jubet. Hunc Antonius, propter auxilium

guerre une plus grande blessure. Quand cette nouvelle se fut répandue dans la Parthie, *Orode*, à qui on avoit annoncé peu auparavant que ses troupes avoient dévasté la Syrie et envahi l'Asie, et qui se vantoit que *Pacore* avoit triomphé des Romains, ayant été subitement instruit et de la mort de son fils et de la sanglante défaite de son armée, tomba de la consternation dans la démence. Il fut plusieurs jours sans parler à personne, sans prendre aucune nourriture, sans proférer un seul mot, ensorte qu'il sembloit être devenu muet. Nombre de jours après, lorsque sa douleur adoucie eut laissé un passage à sa voix, il n'avoit à la bouche que le nom de son cher *Pacore*. Il croyoit voir *Pacore*, l'entendre, se trouver et s'entretenir avec lui. De temps en temps il se ressouvenoit qu'il n'étoit plus, et s'abandonnoit encore à la douleur et aux larmes. Quand ce long deuil fut calmé, le malheureux vieillard fut assiégé d'une autre sollicitude. Des trente enfans qu'il avoit, il ne savoit à qui laisser le trône à la place de *Pacore*. Le grand nombre de concubines qui l'avoient fait père de tant de jeunes princes, s'intrigoient chacune pour leurs fils, et l'obsédoient de leurs sollicitations. Mais le destin des Parthes, dont le trône est ordinairement occupé par des rois parricides, fit que le sceptre échut à *Phrahate*, le plus scélérat de tous ses fils.

Chap. V. Aussi-tôt qu'il fut roi, il fit tuer son père comme s'il eût dû vivre trop longtemps, et massacrer tous ses frères. Il étendit ses parricides jusqu'à ses propres enfans. Car, voyant que ses crimes continuels lui attiroient la haine des Grands, il fit mourir un de ses fils déjà adulte, pour qu'il n'y eût personne du sang

adversùs se et Cæsarem latum, bellum cum sexdecim validissimis legionibus intulit: sed graviter multis prœliis vexatus, a Parthia refugit. Quâ victoriâ insolentior Phrahates redditus, quum multa crudeliter consuleret, in exsilium a populo suo pellitur. Itaque quum magno tempore finitimas civitates, ad postremum Scythas precibus fatigasset, Scytharum maximo auxilio in regnum restituitur. Hoc absente, regem Parthi Tiridatem quemdam constituerant: qui, audito adventu Scytharum, cum magna amicorum manu ad Cæsarem, in Hispaniam bellum tunc temporis gerentem, profugit, obsidem Cæsari minimum filium Phrahatis ferens, quem negligentiùs custoditum rapuerat. Quo cognito, Phrahates legatos statim ad Cæsarem mittit, *Servum suum Tiridatem, et filium, remitti sibi postulat.* Cæsar et legatione Phrahatis auditâ, et Tiridatis postulatis cognitis (nam et ipse restitui in regnum desiderabat, *Juris Romanorum futuram Parthiam* affirmans, *si ejus regnum muneris eorum fuisset*) *neque Tiridatem dediturum se Parthis* dixit, *neque adversus Parthos Tiridati auxilia daturum.* Ne tamen per omnia nihil a Cæsare obtentum videretur;

royal qu'on pût élever sur le trône à sa place. *Antoine* alla lui faire la guerre avec seize légions très-aguerries, parce que les Parthes avoient envoyé du secours contre lui et contre *Auguste*; mais comme il fut très-maltraité dans plusieurs combats, il sortit de la Parthie en fuyant. *Phrahate*, devenu par cette victoire plus insolent et plus cruel, commit tant d'atrocités, qu'il fut chassé et banni par ses sujets. Après avoir long-temps fatigué de ses prières, d'abord les villes voisines, et ensuite les Scythes, il fut enfin rétabli dans ses Etats par les secours puissans de ces derniers. Les Parthes, pendant son absence, avoient placé sur le trône un certain *Tiridate*. Ce nouveau roi, à la nouvelle de l'approche des Scythes, se réfugia avec un grand nombre de ses amis auprès d'*Auguste*, qui faisoit alors la guerre en Espagne (9), et lui amena en ôtage le plus jeune des fils de *Phrahate*, qu'il avoit enlevé dans un moment où les personnes à qui cet enfant étoit confié, manquèrent de vigilance. Dès que *Phrahate* fut instruit de cette évasion, il envoya des ambassadeurs à *Auguste* pour *le prier de lui renvoyer son fils et Tiridate son sujet. Auguste*, ayant entendu d'un côté les ambassadeurs, et de l'autre *Tiridate* (qui désiroit d'être rétabli sur le trône, et qui protestoit *qu'il mettroit la Parthie sous la dépendance des Romains, s'il la tenoit d'eux*) répondit *qu'il ne livreroit point Tiridate aux Parthes, ni ne le soutiendroit contre eux*. Cependant, pour ne pas paroître avoir tout refusé à *Phrahate*, il lui renvoya son fils sans rançon. A l'égard de *Tiridate*, il donna ordre de l'en-

(9) Pour soumettre les Cantabres et les Asturcs

Phrahati filium sine prétio remisit; et Tiridati, quoad manere apud Romanos vellet, opulentum sumptum præberi jussit. Post hæc finito Hispaniensi bello, quum in Syriam ad componendum Orientis statum venisset, metum Phrahati incussit, ne bellum Parthiæ vellet inferre. Itaque tota Parthia captivi ex Crassiano sive Antoniâ exercitu recollecti, signaque cum his militaria Augusto remissa. Sed et filii nepotesque Phrahatis obsides Augusto dati: plusque Cæsar magnitudine nominis sui fecit, quàm armis alius imperator facere potuisset.

LIBER XLIII.

Breviarium Capitum.

1 *Romani imperii initia. Urbis origo. Primi Italiæ cultores et reges.*

2 *Rhea Numitoris filia Remum et Romulum parit, qui mirâ quâdam ratione educati emergunt.*

3 *Romaque conditâ senatus constitutus, raptæ Sabinæ: vicini subacti. Phocæenses Tarquinii temporibus Massiliam condunt, Liguribus invidentibus.*

4 *Varia Massiliensium fortuna, et felices successus.*

5 *Massiliensium bella et fœdera. Eorumdem benevolentia et munificentia in Romanos.*

tre tenir dans l'opulence, tant qu'il voudroit rester chez les Romains. Après avoir terminé la guerre d'Espagne, *Auguste* se transporta dans la Syrie pour régler les affaires de l'Orient. *Phraate*, craignant que son dessein ne fût d'attaquer les Parthes, ramassa tous les prisonniers des armées de *Crassus* et d'*Antoine* répandus dans la Parthie, et les lui renvoya avec les drapeaux qui avoient été pris. Il lui livra même en ôtage ses fils et ses petits-fils. Ainsi *Auguste* fit plus par la grandeur de son nom, qu'un autre général n'eût pu faire par la force de ses armes.

LIVRE XLIII.

Sommaire des Chapitres.

1 *Commencemens de l'Empire Romain. Origine de Rome. Premiers habitans et premiers rois de l'Italie.*

2 *Rhée, fille de Numitor, accouche de Rémus et de Romulus, lesquels sont miraculeusement nourris, et se font ensuite connoître.*

3 *Fondation de Rome. Etablissement du Sénat. Enlèvement des Salines. Défaite des peuples voisins. Les Phocéens bâtissent Marseille sous le règne de Tarquin l'Ancien, malgré la jalousie des Liguriens.*

4 *Fortune diverse des Marseillois; leurs heureux succès.*

5 *Leurs guerres et leurs alliances. Leur vieille alliance et leur générosité envers les Romains.*

CAP. I. PARTHICIS, Orientalibusque, ac totius propemodum orbis rebus explicitis, ad initia Romanæ urbis Trogus, velut post longam peregrinationem, domum revertitur : ingrati civis officium existimans, si, quum omnium gentium res gestas illustraverit, de sola tantùm patria taceat. Breviter igitur initia Romani imperii perstringit; ut nec modum propositi operis excedat, nec utique originem urbis, quæ est caput totius orbis, silentio prætermittat. Italiæ cultores primi Aborigines fuere, quorum rex Saturnus tantæ justitiæ fuisse traditur, ut neque servierit sub illo quisquam, neque quicquam privatæ rei habuerit; sed omnia communia, et indivisa omnibus fuerint, veluti unum cunctis patrimonium esset. Ob cujus exempli memoriam cautum est, ut Saturnalibus, exæquato omnium jure, passim in conviviis servi cum dominis recumbant. Itaque Italia, regis nomine, *Saturnia* appellata est; et mons in quo habitabat, *Saturnius* : in quo nunc vel..ti à Jove pulso sedibus suis Saturno; Capitolium est. Post hunc tertio loco regnasse Faunum ferunt, sub quo Evander, ab Arcadiæ urbe Pallanteo, in Italiam cum mediocri turba popularium venit : cui Faunus et agros, et montem, quem ille postea *Palatium* appellavit, benignè assignavit. In hujus radicibus templum Lyceo, quem Græci *Pana*, Romani *Lupercum* appellant, consti-

(1) Fêtes qui se célébroient au mois de Décembre en l'honneur de *Saturne*.

CHAP. I. *TROGUE-POMPÉE* ayant exposé tout ce qui s'est passé chez les Parthes dans l'Orient et dans presque tout l'univers, revient chez lui comme à la fin d'un long voyage, pour rapporter la naissance de Rome. Il croiroit être un citoyen ingrat envers sa patrie, si, après avoir écrit l'histoire de tous les peuples, il étoit muet pour elle seule. Il parle donc en peu de mots des commencemens de l'Empire romain, pour ne pas excéder les bornes qu'il s'est prescrites dans son Abrégé, ni passer sous silence l'origine d'une ville qui est la capitale du monde. Les Aborigènes furent les premiers habitans de l'Italie. Leur roi *Saturne* fut, dit-on, un prince si juste, qu'aucun homme sous son règne n'en servit un autre, ni ne posséda rien en propre, mais que tous les biens étoient communs et appartenoient indivisiblement à tous les citoyens, comme ne formant qu'un seul et même patrimoine. C'est pour rappeller la mémoire de son règne qu'il fut établi que pendant les Saturnales (1) tous les citoyens seroient égaux, et que les esclaves s'assiéroient indistinctement à table avec leurs maîtres. L'Italie fut d'abord appellée *Saturnie* du nom de son roi, et le mont où ce prince habitoit *Saturnien*; on y voit aujourd'hui le Capitole, comme si *Jupiter* avoit expulsé *Saturne* de son domicile. On dit que le troisième roi qui gouverna les Aborigènes après *Saturne*, fut *Faunus*. C'est sous le règne de ce prince qu'*Evandre* vint de Pallante, ville d'Arcadie, en Italie, suivi d'un petit nombre de ses concitoyens. *Faunus* lui assigna généreusement des fonds de terre, et une montagne qu'*Evandre* appella depuis le mont *Palatin*. *Evandre* éleva au pied de cette montagne un temple à

tuit : ipsum Dei simulacrum nudum, caprinâ pelle amictum est, quo habitu nunc Romæ Lupercalibus decurritur. Hanno fuit uxor nomine Fatua, quæ assiduè, divino spiritu impleta, velut per furorem, futura prædicebat : unde adhuc, qui inspirari solent, *fatuari* dicuntur. Ex filia Fauni et Hercule, qui eodem tempore exstincto Geryone, armenta victoriæ præmia per Italiam ducebat, stupro conceptus Latinus procreatur. Quo tenente regnum, Æneas ab Ilio, Trojâ a Græcis expugnatâ, in Italiam venit ; statimque bello exceptus, quum in aciem exercitum eduxisset, ad colloquium vocatus, tantam admirationem sui Latino præbuit, ut et in societatem regni reciperetur ; et Laviniâ in matrimonium ei datâ, gener adsciscretur. Post hæc commune utriusque bellum adversùs Turnum Rutulorum regem, propter frustratas Laviniæ nuptias, fuit ; in quo et Turnus et Latinus interierunt. Igitur quum Æneas jure victoriæ utroque populo potiretur, urbem ex nomine uxoris *Lavinium* condidit. Bellum deinde adversùs Mezentium, regem Etruscorum, gessit ; in quo quum ipse occidisset, in locum ejus Ascanius filius successit : qui Lavinio relicto, longam Albam condidit, quæ trecentis annis caput regni fuit.

Cap. II. Post multos deinde urbis hujus

(2) Elles se célébroient au mois de Janvier en l'honneur de *Pan*.

(3) *Fatuari*, imiter *Fatua*, prophétiser comme elle.

(1) Peuples du Latium.

Lycæus, nommé *Pan* par les Grecs, et *Lupercus* par les Romains. La statue du Dieu, presque nue, n'a pour tout vêtement qu'une peau de chèvre, habillement sous lequel on court encore à présent par la ville aux fêtes Lupercales (2). La femme de *Faunus*, nommé *Fatua*, continuellement saisie de l'esprit divin, et comme agitée d'une sainte fureur, prédisoit les choses futures. De-là vient qu'on désigne encore l'inspiration prophétique par un terme (3) qui rappelle son nom. Du commerce de la fille de *Faunus* et d'*Hercule*, lequel, après avoir tué *Géryon*, conduisoit par l'Italie les troupeaux qui avoient été le prix de sa victoire, naquit *Latinus*. Sous le règne de celui-ci, *Enée* vint d'Ilion en Italie, après que cette ville eut été saccagée par les Grecs. Il y fut d'abord reçu en ennemi; mais lorsqu'il eut rangé ses gens en bataille, *Latinus*, l'ayant appellé à une conférence, fut tellement ravi de ses grandes qualités, qu'il lui fit part de son trône, et le prit pour son gendre, en lui donnant sa fille *Lavinie* en mariage. Ils s'unirent ensuite contre *Turnus*, roi des Rutules (4), à qui *Lavinie*, qui devoit être son épouse, avoit été ravie. *Turnus* et *Latinus* périrent dans cette guerre. *Enée*, resté maître des deux Etats par le droit de la victoire, fonda la ville de Lavinium (5), ainsi appellée du nom de sa femme. Il attaqua depuis *Mezence*, roi d'Etrurie, et perdit la vie dans cette entreprise. *Ascagne*, son fils et son successeur, abandonna Lavinium, et bâtit Albe la longue, qui fut la capitale du royaume l'espace de trois cents années.

CHAP. II. Après une longue suite de rois, le trône fut enfin occupé par *Numitor* et *Amulius*.

(5) Dans le Latium.

reges, ad postremum Numitor et Amulius regno potiti sunt. Sed Amulius quum æmule priorem Numitorem oppressisset, filiam ejus Rheam in perpetuam virginitatem, ne quis vindex regni sexûs virilis ex gente Numitoris oriretur, demersit: additâ injuriæ specie honoris, ut non damnata, sed sacerdos electa videretur. Igitur clausa in luco Martis sacro, duos pueros, incertum stupro an ex Marte conceptos, enixa est. Quo cognito, Amulius multiplicato metu proventu duorum, pueros exponi jubet; et puellam vinculis onerat, ex quorum injuria decessit. Sed Fortuna origini Romanæ prospiciens, pueros lupæ alendos obtulit: quæ amissis catulis, distenta ubera exinanire cupiens, nutricem se infantibus præbuit. Quum sæpius ad parvulos, veluti ad catulos, reverteretur, rem Faustulus pastor animadvertit, subtractosque feræ, inter greges pecorum agresti vita nutrivit. Martios pueros fuisse, sive quòd in luco Martis enixi sunt, sive quòd a lupa, quæ in tutela Martis est, nutriti, velut manifestis argumentis, creditum. Nomina pueris, alteri *Remo*, alteri *Romulo* fuere. Adultis inter pastores, de virtute quotidiana certamina, et vires et pernicitatem auxere. Igitur quum latrones a rapina pecorum industriè frequenterque summoverent, Remus ab iisdem latronibus captus, veluti ipse esset, quod in aliis prohibebat, regi offertur; crimini datur, quasi greges Numitoris infestare solitus esset. Tunc a rege Numitori in ultionem traditur. Sed Numitor

Celui-ci ayant dépossédé *Numitor*, son aîné, condamna *Rhée*, sa fille, à une virginité perpétuelle, de peur qu'il ne naquît du sang de *Numitor* quelque enfant mâle qui fût dans la suite en état de revendiquer la couronne. Il colora cette violence d'un prétexte honnête, en faisant *Rhée* prêtresse, afin qu'il semblât moins l'avoir punie que l'avoir honorée. Elle fut enfermée dans un bois consacré à *Mars*, où elle accoucha de deux garçons, qui furent les fruits de son commerce ou avec un mortel ou avec ce Dieu. Les craintes d'*Amulius* redoublèrent lorsqu'il eut appris la naissance de ces jumeaux. Il donna ordre de les exposer, et fit charger la fille de chaînes si pesantes qu'elle en mourut. Mais la fortune, qui pensoit à fonder l'Empire romain, les présenta pour nourrissons à une louve, qui, ayant perdu ses petits et cherchant à se décharger de son lait, leur tendit ses mamelles. Comme cette bête revenoit auprès de ces enfans avec autant d'assiduité que s'ils eussent été ses petits, le berger *Faustule* s'en aperçut. Il les lui déroba, et les éleva rustiquement parmi les troupeaux. On regarda comme des preuves évidentes qu'ils étoient fils de *Mars*, ou de ce qu'ils étoient nés dans un bois qui lui étoit consacré, ou de ce qu'ils avoient été nourris par une louve, animal que ce Dieu protége. L'un fut appellé *Rémus*, l'autre *Romulus*. Ayant grandi parmi les bergers, ils se rendirent plus vigoureux et plus agiles par des combats et des exercices journaliers. Comme ils étoient assidus et adroits à écarter les voleurs des troupeaux, *Rémus* fut pris un jour par ces mêmes voleurs, qui, l'ayant traduit devant le roi comme coupable de ce qu'il empêchoit de faire, l'accusèrent de voler les troupeaux de *Numitor*. Le

adolescentiâ juvenis permotus, et in suspicionem expositi nepotis adductus, quum eum nunc lineamentorum filiæ similitudo, nunc ætas expositionis temporibus congruens, anxium tenerent, repentè Faustulus cum Romulo supervenit: a quo, cognitâ origine puerorum, factâ conspiratione, et adolescentes in ultionem maternæ necis, et Numitor in vindictam erepti regni armantur.

Cap. III. Occiso Amulio, regnum Numitori restituitur, et urbs Romana ab adolescentibus conditur. Tunc et senatus centum seniorum, qui *Patres* dicti sunt, constituitur: tunc et vicinis connubia pastorum dedignantibus, virgines Sabinæ rapiuntur finitimisque populis armis subjectis, primùm Italiæ, et mox orbis imperium quæsitum. Per ea adhuc tempora reges hastas pro diademate habebant, quas Græci *sceptra* dixere. Nam et ab origine rerum, pro diis immortalibus veteres hastas coluere; ob cujus religionis memoriam, adhuc deorum simulacris hastæ adduntur. Temporibus Tarquinii regis, ex Asia Phoceensium juventus, ostio Tiberis invecta, amicitiam cum Romanis junxit: inde in ultimos Galliæ sinus navibus profecta, Massiliam inter Ligures et feras gentes Gallorum condidit; magnasque res, sive dum armis se adversùs Gallicam feritatem tuentur, sive dum ultro lacessunt, a quibus fuerant antè lacessiti, gesserunt. Namque Phoceenses exiguitate

roi le fit remettre entre les mains de ce dernier, pour qu'il en tirât lui-même vengeance. Mais *Numitor* fut touché de sa jeunesse, et soupçonna que ce pouvoit être un de ses petits-fils qu'on avoit exposés. La ressemblance de ses traits avec ceux de sa fille, et son âge qui répondoit au temps de l'exposition, tenoient son esprit en suspens, lorsque *Faustule* se présentant tout-à-coup avec *Romulus*, lui révèle la naissance des deux frères. Ils forment alors une conspiration et prennent les armes contre *Amulius*; *Romulus* et *Rémus* pour venger la mort de leur mère, et *Numitor* pour recouvrer le sceptre qui lui avoit été ravi.

CHAP. III. *Amulius* tué, et *Numitor* rétabli sur le trône, les jeunes princes jettent les fondemens de Rome. On établit un Sénat composé de cent vieillards qu'on nomme *Pères*. Les peuples voisins dédaignant de s'allier avec des pâtres, on enlève les filles des Sabins; et après avoir subjugué les peuples limitrophes, on entreprend d'abord la conquête de l'Italie, et puis celle de l'univers. Dans ces temps-là, les rois, au-lieu de diadèmes, portoient des lances; que les Grecs appellèrent *Sceptres*. Les premiers hommes révéroient ces armes comme des divinités; et c'est en mémoire de ce culte antique que les statues des Dieux sont encore armées de lances. Sous le règne de *Tarquin* l'Ancien, de jeunes Phocéens partis de l'Asie, vinrent aborder à l'embouchure du Tibre, et firent amitié avec les Romains. De-là pénétrant sur leurs vaisseaux jusqu'aux extrémités de la mer des Gaules, ils fondèrent Marseille entre la Ligurie et ces contrées, et firent de grandes choses, soit en se défendant contre la férocité Gauloise, soit en étant agresseurs à leur tour. Les Phocéens n'ayant

ac macie terræ coacti, studiosiùs mare quàm terras exercuere; piscando, mercando, plerumque etiam latrocinio maris, quod illis temporibus gloriæ habebatur, vitam tolerabant. Itaque in ultimam Oceani oram procedere ausi, in sinum Gallicum ostio Rhodani amnis devenêre. Cujus loci amœnitate capti, reversi domum referentes quæ viderant, plures sollicitavere. Duces classis Simos et Protis fuêre. Itaque regem Segobrigiorum, Nannum nomine, in cujus finibus urbem condere gestiebant, amicitiam petentes convenêre. Fortè eo die rex occupatus in apparatu nuptiarum Gyptis filiæ erat; quam more gentis, electo inter epulas genero, nuptum tradere illic parabat. Itaque quum ad nuptias invitati omnes proci essent, rogantur etiam Græci hospites ad convivium. Introducta deinde virgo, quum juberetur a patre *aquam porrigere ei quem virum eligeret,* tunc omissis omnibus ad Græcos conversa, aquam Proti porrigit; qui factus ex hospite gener, locum condendæ urbis a socero accepit. Condita igitur Massilia est prope ostia Rhodani amnis, in remoto sinu, veluti in angulo maris. Sed Ligures incrementis urbis invidentes, Græcos assiduis bellis fatigabant. Qui pericula propulsando in tantum enituerunt, ut victis

(6) *Oceanus* ne peut signifier ici que la mer en général.

(7) Peuples de la Gaule Narbonnoise.

chez eux qu'un sol étroit et aride, étoient plus marins qu'agriculteurs. Ils subsistoient de la pêche, du commerce, quelquefois même de la piraterie, qu'on regardoit dans ces temps-là comme un métier honorable. Après s'être avancés hardiment jusqu'aux bornes de la Méditerranée (6), ils abordèrent à l'endroit où le Rhône se jette dans un bras de la mer des Gaules. Charmés de la beauté du pays, ils firent, de retour chez eux, le rapport de ce qu'ils avoient vu, et engagèrent un plus grand nombre de leurs concitoyens à s'y aller établir. Ils se remirent en mer sous la conduite de *Simos* et de *Protis*, qui, brûlant d'envie de bâtir une ville sur les frontières des *Ségobrigiens* (7), en vont trouver le roi nommé *Nannus*, et lui demandent son amitié. Ce prince étoit par hasard occupé ce jour-là des apprêts des noces de sa fille *Gyptis*, qu'il devoit donner en mariage, suivant l'usage de la nation, à celui qu'elle choisiroit elle-même au milieu du repas. Tous ceux qui prétendoient à la main de la princesse se trouvant assemblés dans la salle du festin, on y invita aussi les Grecs. *Nannus* faisant alors entrer sa fille, lui ordonne d'*offrir à laver à celui qu'elle se destinoit pour époux*. *Gyptis*, sans jetter les yeux sur les autres convives, se tourne vers les Grecs, et présente de l'eau à *Protis*, qui d'étranger devenant gendre du roi, en obtient le lieu où il se proposoit de bâtir sa ville. Ce fut ainsi que Marseille fut fondée près les bouches du Rhône, dans un golfe enfoncé, et comme dans un recoin de la mer. Les Liguriens, jaloux de ses accroissemens, fatiguèrent ses fondateurs par des guerres continuelles. Mais ceux-ci repoussèrent leurs attaques avec un si brillant

hostibus, in captivis agris multas colonias constituerint.

Cap. IV. Ab his igitur Galli, et usum vitæ cultioris, depositâ et mansuefactâ barbariâ, et agrorum cultus, et urbes mœnibus cingere didicerunt. Tunc et legibus, non armis vivere; tunc et vitem putare, tunc olivam serere consueverunt; adeoque magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur. Mortuo Nanno rege Segobrigiorum, a quo locus acceptus condendæ urbis fuerat, quum regno filius ejus Comanus successisset, affirmat Ligur quidam, *Quandoque Massiliam exitio finitimis populis futuram, opprimendamque in ipso ortu; ne mox validior ipsum obrueret.* Subnectit et illam fabulam: *Canem aliquando partu gravidam locum a pastore precariò petisse, in quo pareret; quo obtento, iteratò petisse ut sibi educare eodem in loco catulos liceret: ad postremum, adultis catulis, fultam domestico præsidio proprietatem loci sibi vindicasse. Non aliter Massilienses, qui nunc inquilini videantur, quandoque dominos regionum futuros.* His incitatus rex, insidias Massiliensibus exstruit. Itaque solenni Floraliorum die, multos fortes ac strenuos viros hospitii jure in urbem misit; plures scirpeis latentes, frondibusque supertectos induci vehiculis jubet; et ipse cum exercitu in proximis montibus delitescit; ut quum nocte a prædictis apertæ portæ forent, tempestivè ad insidias

(3) En l'honneur de *Flore*.

succès, qu'ils établirent plusieurs colonies dans les pays qu'ils prirent sur eux.

CHAP. IV. Ce furent ces Phocéens qui humanisèrent les Gaulois, et en polirent les mœurs; qui leur apprirent à cultiver la terre, à ceindre les villes de murailles, à vivre sous le joug des loix et non dans la licence des armes, à tailler la vigne et à planter l'olivier. Les hommes et les choses acquirent dès-lors une telle perfection, qu'il sembloit non que la Grèce eût passé dans les Gaules, mais que les Gaules se fussent transportées dans la Grèce. Après la mort de *Nannus*, qui avoit accordé le sol de la nouvelle ville, un Ligurien assure à *Comanus*, son fils et son successeur, que *Marseille ruineroit un jour ses voisins, et qu'il doit la détruire dans sa naissance, de peur que croissant en force, elle ne le détruise lui-même.* A quoi il ajoute cette fable: qu'*une chienne pleine supplia un berger de lui prêter une place où elle pût mettre bas; que l'ayant obtenue, elle lui demanda encore la permission d'y nourrir ses petits; et qu'enfin ceux-ci s'étant fortifiés, soutenue de ce secours domestique, elle s'arrogea la propriété du lieu. Qu'ainsi les Marseillois, qui n'occupoient actuellement qu'un terrein emprunté, se rendroient maîtres un jour de tout le pays.* Le roi, animé par ce discours, dresse un piége aux Marseillois. Le jour qu'ils célébroient les Flo[illegible] (a), il envoie dans leur ville un grand nombre d'hommes braves et déterminés, comme des gens qui venoient y user des droits de l'hospitalité. Il en fait transporter d'autres dans des chariots couverts de joncs et de feuilles, et lui, il s'embusque avec une armée dans les montagnes voisines, afin de se trouver exactement aux portes au moment qu'elles lui seroient ouvertes dans la

adesset; urbemque somno ac vino sepultam armatis invaderet. Sed has insidias mulier quædam, regis cognata, prodidit, quæ adulterare cum Græco adolescente solita, in amplexus juvenis, miserata formæ ejus, insidias aperuit, *periculumque declinare* jubet. Ille rem statim ad magistratus defert: atque ita patefactis insidiis, cuncti Ligures comprehenduntur, latentesque de scirpeis protrahuntur. Quibus omnibus interfectis, insidianti regi insidiæ tenduntur. Cæsa sunt cum ipso rege hostium septem millia. Exinde Massilienses festis diebus portas claudere, vigilias agere, stationem in muris observare, peregrinos recognoscere, curas habere, ac veluti bellum habeant, sic urbem pacis temporibus custodire. Adeo illic benè instituta, non temporum necessitate, sed rectè faciendi consuetudine, servantur.

Cap. V. Post hæc magna illis cum Liguribus, magna cum Gallis, fuere bella: quæ res, et urbis gloriam auxit; et virtutem Græcorum, multiplicatâ victoriâ, celebrem inter ultimos reddidit. Carthaginiensium quoque exercitus, quum bellum captis piscatorum navibus ortum esset, sæpe fuderunt, pacemque victis dederunt: cum Hispanis amicitiam junxerunt: cum Romanis prope ab initio conditæ urbis fœdus

nuit par ses émissaires, et d'entrer en armes dans la ville quand elle seroit ensevelie dans le vin et dans le sommeil. Mais la conspiration fut éventée par une parente du roi, qui aimoit un jeune Grec. Cette femme ayant pitié d'un amant qu'elle trouvoit bien fait, lui révéla le piége, et le pressa de *se dérober au péril*. Le jeune homme rapporte aussi-tôt la chose aux magistrats. L'embûche ainsi découverte, on arrête tous les Liguriens épars dans la ville; on tire du fond des chariots ceux qui y étoient cachés, et, après avoir fait main-basse sur tous, on va surprendre leur roi dans le lieu même de son embuscade; on lui tue sept mille hommes, et il perd lui-même la vie. Depuis ce jour, les Marseillois ont coutume de fermer leurs portes les jours de fêtes, de faire le guet, de poster des sentinelles sur leurs remparts, de reconnoître les étrangers, de veiller sur tout, et de garder leur ville en temps de paix avec autant de soin qu'en temps de guerre: tant les sages institutions sont fidèlement observées chez eux, non par la nécessité des temps, mais par l'habitude de bien faire.

CHAP. V. Dans la suite ils eurent de grandes guerres avec les Liguriens et avec les Gaulois. Les nombreuses victoires qu'ils remportèrent sur les uns et les autres, rehaussèrent la gloire de leur ville, et rendirent leur nom fameux chez les peuples voisins. La guerre s'étant élevée entr'eux et les Carthaginois, à l'occasion de la prise de quelques barques de pêcheurs, ils mirent souvent ces derniers en déroute, et leur donnèrent la paix après les avoir vaincus; ils lièrent amitié avec les Espagnols. Ils firent un traité d'alliance avec les Romains, presque dès la fondation de leur ville, et très-fidèles à l'ob-

summa fide custodierunt, auxiliisque, in omnibus bellis, industriè socios juverunt. Quæ res illis et virium fiduciam auxit, et pacem ab hostibus præstitit. Quum igitur Massilia famâ rerum gestarum, et abundantiâ opum, et virium gloria virente floreret, repentè finitimi populi ad nomen Massiliensium delendum, veluti ad commune exstinguendum incendium concurrunt. Dux consensu omnium Catumandus regulus eligitur, qui, quum magno exercitu lectissimorum virorum urbem hostium obsideret, per quietem specie torvæ mulieris, quæ se deam dicebat, exterritus, ultro pacem cum Massiliensibus fecit; petitoque ut intrare illi urbem, et deos eorum adorare liceret, quum in arcem Minervæ venissset, conspecto in porticibus simulacro deæ; quam per quietem viderat, repentè exclamat, *Illam essè, quæ se nocte exterruisset; illam, quæ recedere ab obsidione jussisset.* Gratulatusque Massiliensibus, quod animadverteret eos ad curam deorum immortalium pertinere; torque aureo donatâ deâ, in perpetuum amicitiam cum Massiliensibus junxit. Partâ pace, et securitate fundatâ, revertentes a Delphis Massiliensium legati, quò missi munera Apollini tulerant, audierunt urbem Romanam a Gallis captam, incensamque. Quam rem domi nunciatam publico funere Massilienses prosequuti sunt; auriumque et argentum publicum privatumque contulerunt ad

server, ils leur fournirent des secours dans toutes leurs guerres : conduite politique qui augmenta leur confiance en leurs propres forces, et qui empêcha leurs ennemis de troubler leur repos. Cependant, tandis que Marseille florissoit par le bruit de ses exploits, par l'abondance de ses richesses et par l'éclat de sa puissance, les peuples voisins s'unirent tout-à-coup pour la détruire, et accoururent à l'envi contre elle, comme pour éteindre un incendie qui les menaçoit tous. *Catumandus*, l'un des petits souverains de la contrée, fut unanimement choisi pour chef de la ligue. Il assiégeoit la ville avec une armée nombreuse et composée d'hommes choisis, lorsqu'épouvanté dans son sommeil par l'aspect d'une femme irritée, laquelle se disoit Déesse, il fit de lui-même la paix avec les Marseillois. Il leur demanda la permission d'entrer dans leur ville, et d'y adorer leurs Dieux. Lorsqu'arrivé au temple de *Minerve*, il apperçut sur le portique la statue de la même Divinité qu'il avoit vue en songe, il s'écria tout-à-coup que *c'étoit-là la Déesse dont l'apparition l'avoit effrayé dans la nuit, et la même qui lui avoit ordonné de lever le siége.* Il félicita les Marseillois de l'intérêt que les Dieux prenoient à leur ville ; il leur jura une éternelle amitié, et fit présent d'un collier d'or à *Minerve*. Après que la paix eut été faite et la tranquillité cimentée, les députés de Marseille revenant de Delphes, où on les avoit envoyés pour faire une offrande à *Apollon*, apprirent sur leur route que Rome avoit été prise et brûlée par les Gaulois. Lorsqu'ils eurent annoncé chez eux cette nouvelle, toute la ville fut en deuil. On ramassa de l'or et de l'argent, tant dans le trésor public que chez les particuliers, pour compléter la somme

explendum pondus Gallis, a quibus redemptam pacem cognoverant. Ob quod meritum et immunitas illis decreta, et locus spectaculorum in senatu datus, et fœdus æquo jure percussum. In postremo libro, Trogus majores suos a Vocontiis originem ducere, avum suum Trogum Pompeium, Sertoriano bello, civitatem a Cn. Pompeio percepisse dicit : patruum Mithridatico bello turmas equitum sub eodem Pompeio duxisse, patrem quoque sub Cæsare militasse; epistolarumque et legationum, simul et annuli curam habuisse.

(9) Ce sont aujourd'hui ceux des Diocèses de Vaison et de Die.

LIBER XLIV.

Breviarium Capitum.

1 *Hispaniæ nomen, situs, fertilitas, amnes, claustra, forma, salubritas.*

2 *Hispanorum mores; primus dux Habidis.*

3 *Equarum Lusitanicarum fabula. Gallæcorum origo, divitiæ, et miranda.*

4 *Habidis, Gallæciæ et finitimarum regionum principis, historia, seu fabulosa narratio, et prudens administratio. Geryonis, qui triplex fabulis dictus, regnum.*

à laquelle on savoit que les Gaulois avoient mêlé la paix. En reconnoissance de ce service, les Romains affranchirent les Marseillois de tout tribut; ils leur donnèrent rang parmi les sénateurs dans les spectacles publics, et firent un traité d'alliance avec eux, dans lequel ils les traitèrent comme leurs égaux. *Trogue-Pompée* rapporte à la fin de ce Livre que ses ancêtres étoient originaires du pays des Voconces (9), que son aïeul, dont il portoit le nom, avoit reçu de *Pompée* le droit de bourgeoisie romaine pendant la guerre de *Sertorius*; que dans celle de *Mithridate*, son oncle paternel avoit commandé la cavalerie sous le même *Pompée*; que son père avoit aussi servi sous *C. César*, et que ce prince l'avoit fait son secrétaire, et l'avoit chargé de l'introduction des ambassadeurs et de la garde de son sceau.

LIVRE XLIV.

Sommaire des Chapitres.

1 *Nom de l'Espagne, sa situation, sa fertilité, ses rivières, ses barrières, sa figure, et la salubrité de son climat.*

2 *Mœurs des Espagnols. Viriatus leur premier chef.*

3 *Fable sur les jumens de Lusitanie. Origine des Galiciens; leurs richesses; merveilles de leur pays.*

4 *Histoire fabuleuse d'Habis, roi de Galice, et des pays voisins. Sagesse de son gouvernement. Royaume de Gérion, à qui la fable donne trois corps.*

5 Carthaginiensium imperium : præclari eorumdem duces violentâ morte pereunt. Hispanos domat Cæsar-Augustus.

CAP. I. HISPANIA sicuti Europæ terminos claudit, ita et hujus operis finis futura est. Hanc veteres ab Ibero amne primùm Iberiam, postea ab Hispano Hispaniam cognominaverunt. Hæc inter Africam et Galliam posita, Oceani æreto, et Pyrenæis montibus clauditur. Sicut minor utrâque terrâ, ita utrâque fertilior. Nam neque, ut Africa, violento sole torretur, neque, ut Gallia, assiduis ventis fatigatur; sed media inter utramque, hinc temperato calore, inde felicibus et tempestivis imbribus in omnia frugum genera fœcunda est; adeo ut non ipsis tantùm incolis, verùm etiam Italiæ, urbique Romanæ cunctarum rerum abundantiam sufficiat. Hinc enim non frumenti tantum magna copia est, verùm et vini, mellis, oleique : nec ferri solùm materia præcipua est, sed et equorum pernices greges : nec summæ tantùm terræ laudanda bona, verùm et abstrusorum metallorum felices divitiæ. Jam lini, spartique vis ingens : minii certè nulla feracior terra. In hac cursus amnium non torrentes rapidique, ut noceant, sed lenes, et vineis campisque

(1) Fleuve d'Espagne, en latin *Iberus*.

(2) Fils d'*Hispalus*, qui bâtit Hispalis, aujourd'hui Séville, dans l'Andalousie.

(3) Montagnes qui séparent la France de l'Espagne.

(4) Elle étoit moins vaste que l'ancienne Gaule du temps des Romains.

5 Domination des Carthaginois dans l'Espagne : Leurs plus fameux généraux y périssent d'une mort violente. Auguste-César soumet l'Espagne.

CHAP. I. COMME l'Espagne, est la borne de l'Europe, ce sera par elle que je terminerai cet Abrégé. Les anciens l'appellèrent d'abord Ibérie du nom de l'Ebre (1), et ensuite Espagne de celui d'*Hispanus* (2). Elle est située entre l'Afrique et la Gaule, et formée par l'Océan et les Pyrénées (3). Moins vaste (4) que ces deux régions, elle est aussi plus fertile. Elle n'est ni brûlée comme l'Afrique par un soleil violent, ni fatiguée comme la Gaule par des vents continuels. Tenant de l'une et de l'autre, là des chaleurs tempérées, ici des pluies douces et qui tombent à propos, la rendent si féconde en toutes sortes de fruits, qu'elle en fournit abondamment non-seulement à ses habitans, mais encore à l'Italie et à Rome. Riche en blés, elle l'est de même en vin, en miel et en huile. Il s'y trouve des mines de fer, et des haras d'excellens coursiers. Sa terre n'est pas moins précieuse par les métaux qu'elle renferme dans son sein, que par les biens dont elle couvre sa surface. Elle porte du lin et du genêt en abondance, et aucune autre n'est plus fertile en vermillon. Ses rivières ne précipitent point leurs eaux avec une impétuosité funeste aux campagnes; elles coulent avec lenteur, et arrosent les vignobles et les champs labourables. Le flux et reflux de l'Océan les rend extrêmement poissonneuses. Il en est même plusieurs qui roulent des parcelles d'or (5).

(5) Il faut absolument lire *in halucibus*, id est, *minutis auri ramentis, et tenuibus auri calculis.*

irrigui, æstuariisque Oceani affatim piscosi, plerique etiam divites auro, quod in paludibus volunt. Uno tantùm Pyrenæi montis dorso adhæret Galliæ: reliquis partibus undique in orbem mari cingitur. Forma terræ prope quadrata, nisi quod arctantibus fretî littoribus in Pyrenæum coit. Porro Pyrenæi montis spatium sexcenta millia passuum efficit. Salubritas cœli per omnem Hispaniam æqualis, quia neris spiritus, nullâ paludum gravi nebulâ inficitur. Huc accedunt et marinæ auræ, undique versùs assidui flatus, quibus omnem provinciam penetrantibus, eventilato terrestri spiritu, præcipua hominibus sanitas redditur.

CAP. II. Corpora hominum ad inediam, laboremque; animi ad mortem parati. Dura omnibus et adstricta parcimonia. Bellum quàm otium malunt; si extraneus deest, domi hostem quærunt: sæpe tormentis pro silentio rerum creditarum immortui: adeo illis fortior taciturnitatis cura, quàm vitæ. Celebratur etiam bello Punico servi illius patientia, qui ultus dominum inter tormenta risu exsultavit, serenâque lætitiâ crudelitatem torquentium vicit. Velocitas genti pernix, inquies animus: plurimis militares equi, et arma, sanguine ipsorum cariora. Nullus in festos dies epularum apparatus. Aquâ calidâ lavari, post secundum bellum Punicum a Romanis didicere. In tanta sæculorum serie nullus illis dux magnus, præter Viriatum, fuit, qui annis decem Romanos variâ victoriâ fatigavit; (adeo feris

L'Espagne ne tient à la Gaule que par le dos des Pyrénées; elle est par-tout ailleurs environnée de la mer. Sa figure est presque quarrée, à cela près que la mer la resserre vers les Pyrénées, lesquelles ont 600 mille pas d'étendue. L'air y est sain par-tout, n'étant infecté d'aucune vapeur marécageuse. D'ailleurs, il y règne toujours un vent marin qui, soufflant dans tout le pays, et dissipant les exhalaisons terrestres, entretient la santé des habitans.

CHAP. II. Le corps des Espagnols est fait à supporter la faim et la fatigue, et leur cœur à braver la mort. Ils sont tous excessivement sobres. Ils aiment mieux être en guerre qu'en repos. S'ils n'ont point d'ennemis au-dehors, ils en cherchent au-dedans. Ils sont souvent morts dans les tourmens plutôt que de révéler un secret, préférant ainsi la gloire du silence à la conservation de la vie. On vante encore la constance de cet esclave, qui ayant vengé la mort de son maître du temps des guerres Puniques, se mit à rire à gorge déployée, lorsqu'il fut appliqué à la question, et triompha, par la sérénité de son visage, et par sa joie, de la cruauté des bourreaux. Ils sont agiles et remuans. La plupart sont plus attachés à leurs chevaux de guerre et à leurs armes qu'à leur propre vie. Ils célèbrent leurs fêtes sans festins pompeux. Ce ne fut qu'après la seconde guerre Punique qu'ils apprirent des Romains l'usage des bains chauds. Plus approchans de la bête que de l'homme, ils n'eurent durant une longue suite de siècles, d'autre grand général que *Viriatus* (6), qui fatigua les Romains pendant dix années par ses différens succès. Encore ne fut-il point ex-

(6) Ce général étoit *Lusitanien*, Portugais.

propiora, quàm hominibus, ingenia gerunt) quem ipsum non judicio populi electum, sed ut cavendi scientem, declinandorumque periculorum peritum, sequuti sunt. Cujus ea virtus continentiaque fuit, ut, quum Consulares exercitus frequenter vicerit, tantis rebus gestis non armorum, non vestis cultum, non denique victum mutaverit: sed in eo habitu, quo primùm bellare cœpit, perseveraverit; ut quivis gregarius miles ipso imperatore opulentior videretur.

Cap. III. In Lusitaniis juxta fluvium Tagum, vento equas fœtus concipere multi auctores prodidere, quæ fabulæ ex equarum fœcunditate, et gregum multitudine natæ sunt; qui tanti in Gallæcia et Lusitania, ac tam pernices visuntur, ut non immeritò vento ipso concepti videantur. Gallæci autem Græcum sibi originem asserunt. Siquidem post finem Trojani belli, Teucrum morte Ajacis fratris invisum patri Telamoni, quum non reciperetur in regnum, Cyprum concessisse, atque ibi urbem nomine antiquæ patriæ Salaminam condidisse. Inde acceptâ opinione paternæ mortis, patriam repetisse. Sed quum ab Eurysace Ajacis filio accessu prohiberetur, Hispaniæ littoribus appulsum, loca, ubi nunc est Carthago nova, occupasse: inde Gallæciam transisse; et positis sedibus genti nomen dedisse. Gallæciæ autem portio, Amphilochi dicuntur. Regio

(7) Fleuve du Portugal.
(8) Grand pays d'Espagne, au nord du Portugal.
(9) Isle de l'Attique.

pressément élu par la nation ; on le suivit seulement comme un homme habile à prévoir et à éviter les dangers. Ce vertueux capitaine fut si modeste, qu'après avoir eu souvent la gloire de vaincre des armées consulaires, il conserva la même simplicité dans ses armes, ses vêtemens et sa nourriture, et resta tel qu'il s'étoit montré dans sa première campagne ; ensorte que le simple soldat paroissoit plus riche que le général.

CHAP. III. Plusieurs auteurs ont écrit qu'en Lusitanie, près du Tage (7), les cavales conçoivent du vent. C'est une fable à laquelle ont donné lieu la fécondité des jumens, et la multitude des haras de la Galice (8) et de la Lusitanie, où les chevaux sont si légers à la course, qu'on a eu, ce semble, quelque raison d'imaginer que le vent leur avoit donné la naissance. Les Galiciens se disent issus des Grecs. Ils racontent qu'après le siége de Troie, *Teucer* se voyant exclus de son pays par son père *Télamon*, auquel la mort de son frère *Ajax* l'avoit rendu odieux, se retira dans l'île de Chypre, où il bâtit la ville de Salamine (9), du nom de sa patrie. Que sur le bruit de la mort de son père, il regagna son pays ; mais que l'entrée lui en ayant été fermée par *Eurysace*, fils d'*Ajax*, il aborda aux côtes d'Espagne, et s'empara des lieux où se trouve aujourd'hui Carthagène. Qu'il passa de-là dans la Galice, et que s'y étant établi, il donna son nom aux peuples qui l'habitoient. Quelques-uns d'entr'eux s'appellent Amphiloques. Ce pays très-abondant en cuivre et en plomb, l'est aussi en minium (1), dont on a donné le nom au fleuve voisin. Il est encore très-riche en or, au point qu'en

(1) Ou vermillon.

cùm æris ac plumbi uberrima, tum et minio, quod etiam vicino flumini nomen dedit. Auro quoque ditissima, adeo ut etiam aratro frequenter glebas aureas exscindant. In hujus gentis finibus sacer mons est, quem ferro violari nefas habetur : sed si quando fulgure terra proscissa est, quæ in his locis assidua res est, detectum aurum velut Dei munus colligere permittitur. Feminæ res domesticas, agrorumque culturas administrant : ipsi armis, et rapinis serviunt. Præcipua his quidem ferri materia, sed aqua ipso ferro violentior ; quippe temperamento ejus, ferrum acrius redditur : nec ullum apud eos telum probatur, quod non aut Bilbili fluvio, aut Chalybe tingatur. Unde etiam *Chalybes*, fluvii hujus finitimi appellati ; ferroque ceteris præstare dicuntur.

Cap. IV. Saltus verò Tartesiorum, in quibus Titanas bellum adversùs Deos gessisse proditur, incoluere Cunetes : quorum rex vetustissimus Gargoris ; mellis colligendi usum primus invenit. Huic quum ex filiæ stupro nepos provenisset, pudore flagitii, variis generibus exstingui parvulum voluit : sed per omnes casus fortunâ quâdam servatus, ad postremum ad regnum tot periculorum miseratione pervenit. Primum omnium quum eum exponi jussisset, et post dies ad corpus expositi requirendum misisset, inventus est vario ferarum lacte nutri-

(2, 3) Fleuves d'Espagne.

(4) Peuples situés sur les bords de la mer de Cadès ou *Cadix*.

labourant on en trouve fréquemment dans les mottes de terre fendues par le soc de la charrue. Il y a sur ses confins une montagne consacrée, à laquelle il est défendu de toucher avec un instrument de fer. Mais si la foudre en ouvre par hasard la terre, ce qui arrive souvent dans ce lieu-là, il est permis de recueillir l'or qu'elle a découvert, comme un présent du Dieu qu'on y révère. Le ménage et l'agriculture sont l'emploi des femmes; le maniement des armes et le brigandage sont celui des hommes. Le fer y est naturellement fort dur; mais il le devient davantage par la trempe, l'eau du pays lui communiquant sa force, laquelle est supérieure à celle de ce métal. On n'y prise point une arme qui n'a point été trempée dans le Bilbilis (2) ou dans le Chalybs (3). C'est pour cela que les peuples voisins de ce dernier fleuve se nomment *Chalybes*, et qu'ils passent pour avoir du meilleur fer que les autres.

Chap. IV. Les forêts des Tartésiens (4), où les Titans firent, dit-on, la guerre aux Dieux, furent habitées par les Cunètes. *Gargoris*, le plus ancien de leurs rois, inventa la manière de recueillir le miel. La conduite licencieuse de sa fille l'ayant fait grand'père, il rougit de son infamie, et employa divers moyens pour se défaire de son petit-fils. Mais la fortune sauva cet enfant de tous les hasards où sa vie fut exposée, et la pitié qu'excitèrent dans le cœur de l'aïeul tous les périls qu'il avoit courus, le fit enfin parvenir au trône. *Gargoris* commença par le faire exposer. Quelques jours après, il envoya des gens pour chercher son corps. On trouva qu'il avoit été allaité par diverses bêtes sauvages. Lorsqu'on l'eut rapporté au palais, le roi ordonna qu'on le jetta au milieu d'un sentier

tus. Deindè relatum domum, tramite angusto, per quem armenta commeare consueverant, projici jubet : crudelis prorsùs qui proculcari nepotem, quàm simplici morte interfici maluit. Ibi quoque quum inviolatus esset, nec alimentis egeret, carnibus primò jejunis, et multorum dierum abstinentiâ cruciatis, mox etiam suibus objecit. Itaque quum non solùm non noceretur, verùm etiam quarumdam uberibus aleretur ; ad ultimum in Oceanum abjici jussit. Tum planè manifesto quodam numine inter furentes æstus, ac reciprocantes undas, velut nave non fluctu veheretur, leni salo in littore exponitur : nec multò pòst cerva affuit, quæ ubera parvulo offerret. Inde denique conversatione nutricis eximia puero pernicitas fuit, interque cervorum greges diu montes saltusque haud inferior velocitate peragravit. Ad postremum laqueo captus, regi dono datus est. Tunc et lineamentorum similitudine, et notis corporis, quæ inustæ parvulo fuerant, nepos agnitus. Admiratione deinde tot casuum periculorumque, ab eodem successor regni destinatur, nomen illi impositum *Habidis* ; qui ut regnum accepit, tantæ magnitudinis fuit, ut non frustra deorum majestate tot periculis ereptus videretur : quippe barbarum populum legibus junxit ; et boves primus aratro domari, frumentaque sulco quærere docuit ; et ex agresti cibo mitiora vesci, odio eorum quæ ipse passus fuerat, homi-

étroit par où passoient habituellement les bestiaux ; barbare aïeul, d'aimer mieux faire écraser son petit-fils sous leurs pieds, que de lui ôter simplement la vie. L'enfant n'ayant reçu aucun mal dans cet endroit, et n'y ayant point manqué de nourriture, il le fit exposer d'abord à des chiens dont on avoit irrité la faim par un jeûne de plusieurs jours, et puis à des pourceaux. Mais loin d'être dévoré par ces bêtes, il fut allaité par quelques-unes. *Gargoris* le fit enfin précipiter dans la mer. C'est alors qu'il parut évident que quelque divinité veilloit sur ses jours. Au milieu d'une violente tempête, et tandis que les flots s'entre-choquoient avec fureur, il fut doucement jetté sur le rivage, comme s'il y avoit été porté, non par les vagues, mais par un vaisseau. Une biche y arrivant peu après, lui présenta ses mamelles. L'enfant, en suivant depuis sa nourrice, acquit une légèreté de corps prodigieuse. Il vécut long-temps parmi des hordes de cerfs, parcourant aussi vîte qu'eux les monts et les forêts. Ayant enfin été pris dans des filets, il fut donné en présent au roi. Ce prince reconnut son petit-fils à la ressemblance de ses traits et à certaines marques qu'on avoit imprimées sur son corps dans son enfance. Frappé de ce qu'il s'étoit sauvé de tant de périlleuses aventures, il le destina pour son successeur. Il fut nommé *Habis*. En montant sur le trône, il déploya tant de qualités sublimes, qu'on vit bien que ce n'étoit pas sans dessein que les Dieux l'avoient sauvé de tant de périls. Il assujétit à des loix un peuple jusqu'alors barbare. Il lui apprit le premier à atteler des bœufs à la charrue, et à recueillir du blé par le labourage ; et se rappellant avec horreur ce qu'il avoit souffert dans les bois, il les força à quitter

nés coëgit. Hujus casus fabulosi viderentur, nisi et Romanorum conditores lupâ nutriti, et Cyrus rex Persarum, cane alitus prodderetur. Ad hoc et ministeria servilia populo interdicta, et plebs in septem urbes divisa. Mortuo Habide regnum per mi lta sæcula a sucessoribus ejus retentum est. In alia parte Hispaniæ, et quæ ex insulis constat, regnum penes Geryonem fuit. In hac, tanta pabuli lætitia est, ut nisi abstinentiâ interpellata sagina fuerit, pecora rumpantur. Inde denique armenta Geryonis, quæ illis temporibus solæ opes habebantur, tantæ famæ fuere, ut Herculem ex Asia prædæ magnitudine illexerint. Porro Geryonem ipsum non triplicis naturæ, ut fabulis proditur, fuisse ferunt; sed tres fratres tantæ concordiæ exstitisse, ut uno animo omnes regi viderentur: nec bellum Herculi sua sponte intulisse; sed quum armenta sua rapi vidissent, amissa bello repetisse.

Cap. V. Post regna deinde Hispaniæ, primi Carthaginienses imperium provinciæ occupavere. Nam quum Gaditani a Tyro, unde et Carthaginiensibus origo est, sacra Herculis, per quietem jussi, in Hispaniam transtulissent, urbemque ibi condidissent, invidentibus incrementis novæ urbis finitimis Hispaniæ populis, ac propterea Gaditanos bello lacessentibus, auxilium consanguineis Carthaginienses misere. Ibi felici expeditione

(5) Long-temps avant *Habis*.
(6) Célèbre b igand dont on a fait un héros,
(7) Ceux de Cadix.

leur

leur nourriture sauvage pour des alimens plus doux. Nous regarderions les aventures de ce prince comme fabuleuses, si l'histoire ne nous apprenoit que les fondateurs de l'Empire romain furent allaités par une louve, et *Cyrus*, roi de Perse, par une chienne. Il défendit à ses sujets toutes les fonctions serviles, et distribua la populace dans sept villes. Après sa mort, son trône fut successivement occupé par ses descendans pendant plusieurs siècles. *Géryon* régna (5) dans cette autre partie de l'Espagne qui n'est composée que d'îles. Les pâturages y sont si abondans et si gras, que le bétail crèveroit de graisse, si l'on ne le faisoit jeûner de temps en temps. Les troupeaux étoient alors l'unique richesse des hommes. Ceux de *Géryon* furent si renommés, que le désir de faire un si grand butin attira *Hercule* (6) de l'Asie. On prétend, au reste, que *Géryon* n'avoit point trois corps, comme le dit la Fable; mais que c'étoient trois frères si parfaitement unis, qu'ils sembloient n'avoir tous qu'une même ame. On ajoute qu'ils n'attaquèrent point *Hercule* les premiers; mais que le voyant enlever leurs troupeaux, ils s'armèrent contre lui pour les recouvrer.

Chap. V. Après l'extinction des royaumes d'Espagne, les Carthaginois y établirent les premiers leur domination. Les Gaditains (7) y ayant transporté de Tyr, d'où les Carthaginois sont aussi sortis, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu en songe, tout ce qui servoit aux sacrifices d'*Hercule*, et y ayant fondé une ville, les peuples voisins, jaloux de leurs accroissemens, prirent les armes contre eux. Les Carthaginois leur envoyèrent du secours comme à leurs parens. L'expédition de ces derniers fut heureuse; ils vengèrent les Gaditains des insultes

et Gaditanos ab injuria vindicaverunt, et majorem partem provinciæ imperio suo adjecerunt. Postea quoque hortantibus primæ expeditionis auspiciis, Hamilcarem imperatorem cum magna manu ad occupandam provinciam misere; qui magnis rebus gestis, dum fortunam inconsultiùs sequitur, in insidias deductus, occiditur. In hujus locum gener ipsius Hasdrubal mittitur; qui et ipse a servo Hispani cujusdam, ulciscente domini injustam necem, interfectus est. Major utroque Annibal imperator, Hamilcaris filius succedit. Siquidem utriusque res gestas supergressus, universam Hispaniam domuit; inde Romanis illato bello, Italiam per annos sexdecim variis cladibus fatigavit: quum interea Romani missis in Hispaniam Scipionibus, primò Pœnos provinciâ expulerunt; postea cum ipsis Hispanis gravia bella gesserunt. Nec priùs, perdomitâ provinciâ, jugum Hispani accipere potuerunt, quàm Cæsar Augustus, perdomito orbe, victricia ad eos arma transtulit, populumque barbarum ac ferum, legibus ad cultiorem vitæ usum traductum, in formam provinciæ redegit.

FINIS.

de leurs voisins, et firent la conquête de la plus grande partie de la province. Dans la suite, encouragés par leurs premiers succès, ils y envoyèrent *Amilcar* avec une puissante armée pour la subjuguer entièrement. Ce général s'abandonnant en aveugle à sa fortune, fut attiré dans une embuscade et y perdit la vie, après avoir fait de grandes actions. Son gendre *Asdrubal*, qui le remplaça, fut aussi tué par l'esclave d'un espagnol qu'il avoit fait mourir injustement. *Annibal*, fils d'*Amilcar*, plus grand capitaine que l'un et l'autre, lui succéda dans le commandement. Il effaça leurs exploits par l'entière conquête de l'Espagne. Tournant ensuite ses armes contre les Romains, il fatigua l'Italie pendant seize ans de ses sanglantes victoires. Les Romains ayant pourtant envoyé durant cet espace de temps les *Scipions* en Espagne, commencèrent par en chasser les Carthaginois, et firent ensuite une guerre cruelle aux Espagnols. Ceux-ci furent domptés par eux. Mais ils ne ployèrent entièrement sous le joug, que lorsque *Auguste*, maître de l'univers, eût porté chez eux ses armes victorieuses, et qu'après avoir adouci leur férocité, et poli leurs mœurs par des loix, il eut réduit l'Espagne en province romaine.

FIN.

TABLE.

DES MATIÈRES

Contennes dans le second Volume.

A.

Abella, colonie de Chalcis. *page* 15
Aborigènes, premiers habitans d'Italie. 309
Abraham, roi de Damas. 209
Acarnaniens, (les) rétablissent dans ses états Alexandre, fils de Pyrrhus, 109. Implorent le secours des Romains contre les Etoliens, 121. Furent les seuls des Grecs qui n'envoyèrent point de troupes au siége de Troie. *ibid.*
Achéens, (les) se détachent de Philippe et embrassent le parti des Romains, 139. Font la guerre à Nabis, 157. Aux Messéniens, 175. Aux Romains, 193. Leur puissance. *ibid.*
Acilius, Consul romain, défait Antiochus. 165
Adorés, roi de Damas. 209
Adria, ville d'Italie, qui tire son origine de la Grèce. 13
Adultère, puni griévement chez les Parthes. 283
Aétas, roi de Colchos. 181
Africains, (les) font la guerre aux Carthaginois, 7. Leur font remise du tribut dont Carthage étoit chargée, 9. Epousent les intérêts d'Agathocle, 55. Donnent des troupes à Denys. 63
Afrique, ses villes et ses châteaux sont situés en pleine campagne, et ne sont point fermés de murailles. 49
Agathocle, homme de basse naissance, devient

général des Syracusains ; ses mœurs, 41 *et suiv.* Il est envoyé deux fois en exil, 43. Il met le siége devant Syracuse, *ibid.* Il passe en Afrique, 49. Met le feu à ses vaisseaux, pour ôter toute espérance de retraite à ses troupes, 51. Attaque les Carthaginois et les défait, 53. Poignarde Aphellas, roi de Cyrène, 55. Chasse les Carthaginois de la Sicile, 57. Est obligé de se sauver de l'Afrique, *ibid.* Passe en Italie, 61, 63. Tombe malade, *ibid.* et meurt, 67. Ses richesses. *ibid.*

gathocle, objet des débauches de Ptolémée Philopator, 143. Sa malheureuse fin. *ibid.*

gathoclie, sa sœur, punie de ses désordres. *ibid.*

jax, fils de Télamon. 331

lbe la longue, sa fondation. 311

lbanois, fondés par Hercule. 297

lexandre, fils de Pyrrhus, venge la mort de son père, s'empare de la Macédoine, 109. En est dépouillé par Démétrius, fils d'Antigone, 111. Est rétabli dans ses états. *ibid.*

lexandre, fils de Persée, est pris avec son père. 191

Alexandre Bala, autrement le faux, dépouille Démétrius du royaume de Syrie, et le tue, 201. Sa mort. 203, 263

Alexandre, fils de Ptolémée, poignarde sa mère, et à cause de ce parricide, ses sujets le chassent de ses états. 271

Amphiloques, peuples de la Galice. 331

Amphitrate, conducteur du chariot de Castor et de Pollux. 297

Amilcar, fils de Magon, 7. Est tué en Sicile. *ibid.*

Amilcar, autre que le premier, fait alliance avec Agathocle, 43. Son procès fait clandestinement par les Carthaginois. 45

Amilcar, fils de Giscon, défait Agathocle, 47. Assiége Syracuse, *ibid.* Sa mort. 57
Amilcar, surnommé *Rhodanus*, espion des Carthaginois auprès d'Alexandre le Grand, 37. Est massacré par eux. 39
Amilcar, père d'Annibal, commande les armées en Espagne. 329
Amulius, dépouille Numitor, son frère, de ses états, 313. Est tué par Romulus. 315
Andrugoras, est tué par Arsace. 285
Annibal, fils d'Asdrubal. 7
Annibal, fils d'Amilcar, est fait général des Carthaginois, 131. Gagne la bataille de Trasimène sur les Romains, 133. Remporte sur eux une seconde victoire, 135. Est pendant seize ans maître de l'Italie, 235. Se sauve chez Antiochus, 157. Les Romains le rendent suspect à ce Roi, 161. Il ne laisse pas de dire à Antiochus comment il doit se conduire dans la guerre qu'il veut déclarer aux Romains, 163. Sa harangue, *ibid. et* 165. Est battu par Emilius, 167. Se retire chez Prusias, 183. Fait, par une ruse, remporter à ce Roi une victoire sur mer, 185. S'empoisonne, *ibid.* Son éloge. *ibid.*
Antandre, frère d'Agathocle. 53
Anténor, fondateur de Venise. 15
Antigone, est en guerre avec Ptolémée et Antiochus, 73. Ptolémée le chasse de la Macédoine, 75. Il y rentre, 93. Défait l'armée des Gaulois, 97. Est chassé de la Macédoine par Pyrrhus, 99. Les peuples du Péloponnèse lui sont livrés par trahison, 103. Est battu une seconde fois par Ptolémée, fils de Pyrrhus, 97. Il perd tout espoir de recouvrer son trône. *ibid.*
Antigone, dernier du nom, est fait tuteur de

Philippe, 125. Il quitte le diadème, 127. Le peuple le force à le reprendre, *ibid.* Il triomphe des Lacédémoniens, 129. Prend la ville de Lacédémone, *ibid.* Sa mort. *ibid.*
Antioche, ville de Syrie, est prise par Grypus, 267. Elle se révolte contre Démétrius, 201. Enfin rentre sous l'obéissance de Démétrius, son fils. 203
Antiochus Soter, fait la paix avec Ptolémée. 73
Antiochus, père de Séleucus. 111
Antiochus Hiérax, 115. Sa défaite par Eumène, *ibid.* Il est tué par des voleurs. 119
Antiochus, Roi d'Asie, encore tout jeune, 131. Attaque l'Egypte, 141. Les Etoliens l'engagent à faire la guerre aux Romains, 151. Néglige les conseils d'Annibal, 165. Est défait par Acilius, *ibid.* Rend à Scipion son fils, 167. Refuse la paix, *ibid.* Est battu une seconde fois par les Romains, 169. Est tué comme il pille le temple de Jupiter Didime. 177
Antiochus Epiphane, frère d'Antiochus le Grand, est enfermé dans un cercle par Popilius, 197. Il meurt et laisse un fils fort jeune. 199
Antiochus, fils du faux Alexandre, est tué par Tryphon, son tuteur. 207
Antiochus, frère de Démétrius, dépouille de la Syrie l'usurpateur Tryphon, 207. Subjugue les Juifs, *ibid.* Marche contre les Parthes, 255. Se rend maître de Babylone, *ibid.* Est tué dans une bataille, 257. Son corps est renvoyé en Syrie par les Parthes. *ibid.*
Antiochus Grypus, autrement *Philométor*, fils de Démétrius. Voyez *Grypus*.
Antiochus Cyzicène, frère utérin de Grypus, 265. Lui fait la guerre, 267. Epouse Cléo-

pâtre, *ibid.* Est battu, *ibid.* Livre une seconde bataille et la gagne, immole Cléopâtre aux mânes de sa femme, qu'elle avoit fait assassiner. 269

Antiochus, fils de Cyzicène, est fait roi de Syrie par Lucullus, et Pompée lui ôte la couronne. 275

Antoine, fait la guerre aux Parthes, 305. Est battu. *ibid.*

Apaméniens, (les) se révoltent contre Démétrius. 261

Aphellas, Roi de Cyrène, 55. Assassiné par Agathocle. *ibid.*

Aquilée, ville où s'établirent les Istriens. 183

Aquilius, Consul. 215

Aquilius, ambassadeur des Romains, 233. Est défait par Mithridate. 235

Archagathe, fils d'Agathocle, 57. Est tué par Archésilas. 59

Archésilas, tue Archagathe. 59

Aréas, est fait général des Grecs pour marcher contre les Etoliens. 73

Argonautes, (les) portèrent leurs vaisseaux sur leurs épaules. 181

Ariarathe, fils d'Artamène, monte sur le trône de Cappadoce, quoiqu'encore enfant, 131. Chasse Oropherne, son frère, du royaume qu'il possède, 201. Il est tué par Gordius. 227

Ariarathe, fils de ce dernier, est assassiné par Mithridate. 229

Ariarathe, frère de celui-ci, est vaincu par Mithridate, et meurt de chagrin. 229

Ariobarzane, roi de Cappadoce, est chassé de ses états par Tigrane. 213

Aristonicus, fils naturel d'Eumène, défait le Consul Crassus, 215. Est défait et pris à

son tour par le Consul Perpenna. 215
Aristotime, le citoyen le plus considérable d'Elis, y usurpe la tyrannie, 105. Sa mort. 107
Arménius, compagnon de Jason, donne son nom à l'Arménie. 295
Arménie, son étendue et sa description. *ibid.*
Arpi, ville fondée par Diomède. 15
Arsace, Roi des Parthes, défait Séleucus, 287. Sa mort et son éloge. 289
Arsinoé, Reine de Cyrène, a un commerce criminel avec son gendre. 109
Arsinoé, veuve de Lysimaque, épouse son frère, 77. Est envoyée en exil. 79
Artabane, Roi des Parthes, 295. Meurt d'une blessure qu'il avoit reçue au bras en faisant la guerre aux Thogariens. *ibid.*
Artamène, Roi de Cappadoce, donne retraite à Antiochus Hiérax, 117. Ensuite il médite sa perte, ce qui l'oblige à sortir de ses états. *ibid.*
Aruas, fils de Moïse. 211
Ascanius, fils d'Enée, bâtit Albe la longue. 311
Asdrubal, fils de Magon, est tué en Sardaigne, où il commandoit l'armée Carthaginoise. 7
Asphaltite, (lac) ou mer Morte. 213
Athéniens, sont en guerre avec Antigone. 107
Attale, Roi de Pergame, 137, 145. Ses parricides, 213. Sa folie, 215. Sa mort, *ibid.* Son testament en faveur des Romains. *ibid.*
Auguste, recouvre les enseignes que les Parthes avoient prises sur les Romains, 305. Se rend maître de l'Espagne. *ibid.*
Azélus, Roi de Damas. 209

B.

Bacasis, gouverneur de la Médie. 291

Bactriens, leur empire étoit composé de plus de villes. 279
Baume, comme il vient. 211
Belgius, chef des Gaulois. 81
Bérénice, Reine de Cyrène, fait tuer Démétrius, son mari. 107
Bérénice, sœur de Ptolémée, Roi d'Egypte, est tuée par l'ordre de Séleucus, son gendre. 109
Bérénice, femme d'Attale, Roi de Pergame. 213
Bergame, ville d'Italie, fondée par les Gaulois, 25
Bilbilis, fleuve d'Espagne, propre à tremper le fer. 333
Bithynie, nommée Gallo-Grèce par les Gaulois. 97
Bomilcar, général des Carthaginois, est mis en croix, et pourquoi. 55
Brennus, chef des Gaulois, 83. Fait une irruption dans la Macédoine, *ibid.* Assiége le temple de Delphes, 89. Est blessé et se tue lui-même. 91
Bresse, ville fondée par les Gaulois. 25
Bruttiens, fondés par les Lucaniens, 61. D'où vient le nom de ces peuples, 63. Description de leurs exploits. 61 *et suiv.*
Brutus et *Cassius*, sont secourus par les Parthes. 301

C.

CAMPANOIS, par qui fondés? 15. Ils font la guerre à ceux de Syracuse. 41
Cappadociens, se révoltent contre Mithridate, 229. Ne peuvent se passer de Roi. 231
Caranus, premier Roi de Macédoine. 191
Carthagène, en Espagne. 331

Carthaginois, (les) obéissent aux ordres de Darius, qui leur défend de sacrifier des hommes, et de manger des chiens, 7. Tentent de se rendre maîtres de la Sicile, 25. Ne veulent pas que personne chez eux apprenne le Grec, *ibid.* Font mourir Hannon et toute sa famille, 35. Font mourir injustement Amilcar le Rhodien, 39. Font le procès en secret à Amilcar, 45. Assiégent Syracuse, 47. Font pendre Bomilcar, 55. Ils sont chassés de la Sicile, 57. Sont en guerre avec Pyrrhus, 67. Sont défaits par les Marseillois, 321. S'emparent de l'Espagne. 339
Cassandrée, ville. 75
Caspienne, mer. 295
Cassius, défait les Parthes. 301
Castor et *Pollux*, protègent les Locriens. 17
Caton, fils de Caton l'Orateur; sa bravoure. 189
Catumandus, assiége Marseille. 323
Caucase, montagne. 291
Cépion, Consul Romain, est puni pour avoir enlevé les richesses de Toulouse. 183
César, sa guerre avec Pompée. 301
Céré, ville, son origine. 15
Chalybs, fleuve d'Espagne, propre à tremper le fer. 333
Chalybes, habitans des bords de ce fleuve. *ibid.*
Chodion, est envoyé par Arsinoé vers son frère Ptolémée, qui la veut épouser. 75
Cimbres, peuples. Ils donnent du secours à Mithridate contre les Romains. 238
Cirrhé, champ consacré à Apollon par les Grecs. 73
Cyzicène, déclare la guerre à son frère Grypus, 265. Il perd la bataille, 267. Et prend

là fuite, *ibid.* Il donne une seconde bataille et la gagne, 269. Il fait mourir Tryphène, femme de Grypus. *ibid.*
Cléomène, Roi de Lacédémone. 125
Cléopâtre, femme en premières noces de Démétrius Nicanor, et en secondes d'Antiochus, frère de Démétrius. 207
Cléopâtre, fille de Mithridate, épouse Tigrane. 231
Cléopâtre, Reine d'Egypte, après la mort de Ptolémée, Roi d'Egypte, son frère et son mari, épouse Ptolémée de Cyrène, frère de tous les deux, 249. Celui-ci la répudie, *ibid.* Elle se retire en Syrie auprès de Démétrius, son gendre. 261
Cléopâtre, fille de cette dernière, devient la rivale de sa mère, et épouse son beau-père, 249. Après la mort de son mari, elle a la liberté de disposer du royaume en faveur de celui de ses enfans à qui elle voudra le donner, 263. Elle chasse son fils aîné de l'Egypte: 267. Elle meurt de la main du cadet. 269
Cléopâtre, fille de celle-ci, est forcée de se séparer de Ptolémée, son mari, 263. Elle épouse Cyzicène, *ibid.* Elle est assassinée par les ordres de sa sœur Triphène. 267
Comanus, Roi des Ségobrigiens et fils de Nannus, 319. Est taillé en pièces avec son armée par les Marseillois. 321
Come, ville fondée par les Gaulois. 25
Corinthe, ville; sa destruction. 195
Crétois, (les) rétablissent Démétrius Soter dans ses états. 201
Crotoniates, colonie Grecque, 15. Ils sont défaits par les Locriens, 19. Ils s'abandonnent à une vie molle, *ibid.* Leur guerre avec Denys. 25

D.

Daces, peuples originaires des Gètes. 183.
Damascon, général des Syracusains. 41
Damascus, donne son nom à la ville de Damas. 209
Daphné, fauxbourg d'Antioche. 113
Dara, ville considérable des Parthes, bâtie par Arsace. 287
Dardaniens, ennemis jurés des Macédoniens, sont repoussés par Philippe, fils de Démétrius, 133. Ravagent la Macédoine, font vingt mille prisonniers. 137
Darius, 7. Ce fut lui qui défendit aux Carthaginois d'immoler des hommes dans leurs sacrifices, et de manger des chiens. *ibid.*
Delphes, temple où Apollon rendoit ses oracles, 85. Brennus, général des Gaulois, tente de le piller, 85 *et suiv.* Sa situation. *ibid.*
Démarate, père de Pythagore. 21
Démétrius, fils d'Antigone, Roi de Macédoine, recouvre le royaume de son père, et chasse de ses états Alexandre, Roi d'Epire, 111. Il épouse Ptia, petite-fille de Pyrrhus, quoiqu'il eût déjà une femme, 121. Sa mort. 127
Démétrius, oncle du dernier, épouse Bérénice, qui le fait tuer. 111
Démétrius Soter, fils d'Antiochus le Grand, s'empare de la Syrie, 197. Il est tué par Alexandre Bala. 201
Démétrius Nicator, fils de Soter, venge la mort de son père; tue Bala et rentre dans la Syrie, 201. Est pris par les Parthes, 205. Tâche de se sauver, 255. Est renvoyé dans ses états, 257. Il est tué. 263

Démétrius, Roi d'Illyrie, perd par ses conseils Philippe, Roi de Macédoine. 155
Démétrius, fils de Philippe, est envoyé à Rome par son père, 177. Son père le fait mourir. 179
Démétrius, Roi des Indes. 289
Denys le vieux, tyran de Sicile; fait la guerre en Italie, 13. Est vaincu par les Crotoniates, 23. Fait alliance avec les Gaulois, *ibid.* Est tué par ses sujets. 25
Denys le jeune, succède à son père, 27. Ses cruautés, 29. Vaincu par les Syracusains, il se sauve en Italie, *ibid.* Se fait tyran des Locriens, *ibid.* Est chassé par eux, 31. Rentre par trahison dans Syracuse, 33. En est chassé une seconde fois, et se retire à Corinthe, où il mène une vie misérable. 37
Diomède, bâtit la ville d'Arpi. 15

E.

Egyptiens, leur habileté dans la connoissance des choses de la nature, et dans l'astronomie, 19. Leur habileté dans la magie. 209
Emanus, chef des Gaulois. 87
Emile, surnommé *Paul*, défait la flotte d'Annibal, 165. Donne des loix aux Macédoniens. 191
Emilius, tribun des soldats, taille en pièces l'armée d'Antiochus le Grand. 171
Epéus, fondateur de Métaponte, construisit le cheval de Troie. 15
Erotime, prince des Arabes, père de sept cents enfans. 273
Espagne, ses noms, 327. Sa fertilité, *ibid.* Ses rivières, *ibid.* Sa forme, 329. Le génie

de ses habitans, *ibid.* Les Carthaginois s'en rendent maîtres, 337. Sont, après bien des succès différens, réduits en province Romaine. 339
Etna, ses habitans en guerre avec ceux de Syracuse. 41
Etoliens, leurs pâtres taillent en pièces neuf mille Lacédémoniens, 75. Ils s'intéressent pour les exilés des Eliens, 105. Tâchent d'enlever aux Epirotes une partie de l'Acarnanie, 121. Leur réponse fière aux Romains, 123. Déclarent la guerre à Philippe, Roi de Macédoine, 135. Sollicitent Antiochus à prendre les armes contre les Romains, 151. Perdent leur liberté, 173. Tous leurs Sénateurs sont envoyés à Rome. 191
Evandre, arrive en Italie. 309
Eucratide, Roi des Bactriens, 289. Ses exploits, *ibid.* Il est assassiné par son fils. 291
Eumène, Roi de Bithynie, défait Antiochus et les Gaulois, 117. S'empare de la meilleure partie de l'Asie, 119. Secourt les Romains contre Antiochus, 171. Et encore contre Persée, 187. L'ingratitude des Romains à son égard. 241
Eurysace, fils d'Ajax. 331
Eurydice, femme et sœur de Ptolémée Philopator, est tuée par ce prince. 141

F

Falerie, colonie de Chalcis. 15
Fatua, femme de Faune. 311
Faune, troisième Roi d'Italie. *ibid.*
Faustule, berger qui a élevé Romulus. 313
Flamininus, Consul Romain, défait Philippe, Roi de Macédoine, 149. Il a ordre d'accabler

le tyran Nabis, 153. Il le défait dans deux batailles consécutives. 153

G.

Gaditains, originaires de Tyr, s'établissent en Espagne. 337
Galice, abondante en chevaux : ses peuples sont originaires de la Grèce. 331
Gallimandre, ami de Démétrius. 253
Gargoris, Roi des Curètes, 333. Sa cruauté envers son petit-fils. *ibid.*
Gaulois, (les) fondent plusieurs villes en Italie, 25. Se rendent maîtres de presque toute l'Italie, 123. Défont Ptolémée Céraune et lui coupent la tête, 83. Périrent devant Delphes, 91. Marchent contre Antigone, Roi de Macédoine, 93. Sont vaincus par ce Roi, 97. Défaits par Eumène, Roi de Bithynie, 117. Font la guerre aux Marseillois, 323. Ils sont redoutés par tous les Rois, 97. Nommèrent Gallo-Grèce le pays où ils s'établirent, *ibid.* Tuent leurs femmes et leurs enfans, et périssent tous dans le combat contre Antigone. 107
Gaulois Scordisques, Gaulois Tectosages. 181
Gélon, ancien tyran de Sicile. 69
Géryon, Roi d'Espagne, 337. Pourquoi peint avec trois têtes. *ibid.*
Gordius, ministre des fureurs de Mithridate. 227
Grypus, fils de Démétrius, recouvre le royaume de Syrie après avoir défait le faux Alexandre, 263. Fait prendre à sa mère du poison qu'elle lui avoit préparé, 265. Est attaqué par Cyzicène, son frère utérin, *ibid.* Il le défait, 267. Assiége Antioche, *ibid.* S'en

Sipare, *ibid.* Livre une seconde bataille, est battu. 269
Gyptis, fille du Roi des Ségobrigiens, choisit Protis pour son époux. 317

H.

Habis, Roi des Curètes; son histoire merveilleuse. 335
Hannon, fils d'Amilcar, 7. Passe en Sicile pour faire la guerre à Denys, 25. Veut se rendre maître de Carthage, 33. Sa fin tragique. 35
Hannon, second du nom, défait par Agathocle, est tué dans la bataille. 53
Hélénus, fils de Pyrrhus, et de la fille d'Agathocle, 67. Son père lui destine le royaume de Sicile, *ibid.* Il lui confie la garde de la citadelle de Tarente, 97. Il le rappelle de Tarente, 99. Après la mort de son père, il se rend à discrétion à Antigone, qui le renvoie en Epire. 99
Hellanicus, Eléen, conspire contre le tyran Aristotime. 105
Héraclide, fils d'Agathocle, passe en Afrique avec son père, 49. Sa mort. 59
Hercule, traversa les Alpes le premier, 79. Fut Roi d'Orient, 297. Il eut de la fille de Faune un fils nommé Latinus, 311. Enleva les troupeaux de Géryon, *ibid.* Ses flèches furent fatales à la ville de Troie. 15
Hiérocle, père d'Hiéron. 69
Hieron, Roi de Sicile, nourri par des abeilles. Sa naissance, ses aventures, ses qualités. 69 *et suiv.*
Hymère. Phrahate le fait régent de ses états, 295. Son orgueil et sa cruauté. *ibid.*

I.

Jason, son histoire. 295 *et suiv.*
Jéricho, vallée de la Judée, abondante en arbrisseau d'où coule le baume. 211
Imilcon, général des Carthaginois, outré de douleur d'avoir vu périr son armée par la peste, se poignarde. 9
Joseph, Israélite. 209
Israël, Roi de Damas. *ibid.*
Istriens, leur origine. 181
Juifs, leurs Rois, leurs coutumes. 211
Jupiter, second Roi d'Italie. 309

L.

Lacédémone, ne fut jamais prise avant qu'Antigone, beau-père de Philippe, s'en emparât. 129
Lacédémoniens, seuls de tous les Grecs qui méconnurent l'empire des Macédoniens sous Philippe et Alexandre, 127. Ils fondèrent la ville de Tarente. 15
Laodamie, fille d'Alexandre, Roi d'Epire, est tuée par Milon. 127
Laodice, femme d'Ariarathe, fait mourir cinq de ses enfans par le poison, et est tuée par le peuple. 219
Laodice, femme d'Antiochus, conseille à Séleucus Callinicus, son fils, de faire mourir Bérénice sa belle-mère, et son fils. 117
Laodice, sœur et femme de Mithridate, meurt du poison qu'elle avoit préparé à son mari. 223
Latins, peuples fondés par Enée. 15
Latinus, Roi d'Italie, fait alliance avec Enée, 31

Lavinia, femme d'Enée ; on bâtit une ville de son nom. 311
Léonidas, frère du Roi de Sparte, est fait général des armées de Sicile contre les Carthaginois. 7
Léophron, tyran de Rhège. 31
Lépidus, est envoyé en Egypte par les Romains, pour servir de tuteur au jeune Roi. 145
Lévinus, Préteur, est envoyé par les Romains, pour fermer le passage à Philippe, 137. Il soulève contre lui les Etoliens. *ibid.*
Licinius Crassus, est battu et tué par Aristonicus. 215
Locriens, (les) taillent en pièces l'armée des Crotoniates, 19. Sont battus et subjugués par Denys le vieux, 23. Denys le jeune les dépouille de leurs meilleurs effets, 31. A la fin, ils le chassent de chez eux. *ibid.*
Lucullus, général Romain, 219. Il défait Tigrane. 275
Lycurgue, second du nom, Roi de Lacédémone. 131
Lydiens, fondèrent les Etrusques. 13
Lycortas, Préteur des Achéens, 175
Lysimaque, est poignardé par Ptolémée. 77

M.

Macédoine, combien elle a eu de Rois, 187. La durée de sa monarchie. *ibid.*
Magas, Roi de Cyrène, sa mort et ses suites. 109
Maltinus, est défait par Mithridate. 233
Marseille, sa fondation, 317. Comanus tâche de la surprendre, 319. Catumandus l'assiége sans la prendre. 323
Marseillois, (les) demandent grace aux Ro-

mains pour les Phocéens, leurs fondat[illegible], 217. Leurs guerres avec les Gaulois et les Liguriens, 323. Ils défont les Carthaginois, *ibid.* Ils sont dans une grande consternation de l'incendie de Rome par les Gaulois, 325. Leur générosité et leur fidélité envers les Romains. *ibid.*

Masinissa, allié des Romains, 243. Les bons offices qu'il leur a rendus. *ibid.*

Mèdes, subjugués par les Parthes. 291

Médius, bâtit une ville du nom de sa mère, et donne naissance à l'empire des Mèdes. 299

Métapontins, leur origine et leurs guerres. 15

Mézence, Roi d'Etrurie, ennemi d'Enée. 311

Milan, ville d'Italie fondée par les Gaulois. 23

Milon, ami de Pyrrhus. 97

Milon, meurtrier de Laodamie. 125

Mithridate, Roi de Pont, 217. Sa mort. 219

Mithridate, fils du dernier, Prince d'un mérite supérieur, 219. Présages de sa grandeur future, *ibid.* Son enfance, *ibid.* Son genre de vie, 221. Sa façon de gouverner ses états, *ibid.* Il soumet les Scythes, s'empare du royaume de Pont et de la Cappadoce, *ibid.* Sa réponse fière aux Romains qui vouloient lui faire la loi, 223. Il brûle d'envie de leur faire la guerre, 221. Il poignarde Ariarathe, son neveu par sa seconde sœur, 229. Chasse de la Cappadoce Ariarathe frère de celui qu'il venoit de tuer, *ibid.* Dépouille Nicomède de la Bithynie, 221. Soulève tout l'Orient contre les Romains, 223. Défait les Proconsuls Aquilius et Maltinus, *ibid.* Sa harangue à ses troupes, *ibid.* Son extraction. 245

Mithridate, fils de Priapatius, Roi des Parthes, monte sur le trône après la mort de

son frère, qui en avoit ainsi disposé en sa faveur, au préjudice de ses propres enfans, 287. Il subjugue les Mèdes, 289. Ses autres exploits et sa mort. *ibid.*
Mithridate, fils d'Artabane, Roi des Parthes, succède à son père, 293. Il est surnommé le Grand, *ibid.* Ses exploits, *ibid.* Ses sujets le chassent de ses états, 297. Orode, son frère, lui succède et le fait mourir. *ibid.*
Mummius Lucius, Consul Romain, subjugue les Achéens. 195
Mummius Spurius, ambassadeur auprès de Ptolémée Phiscon, Roi d'Egypte. 249

N.

Nabis, tyran de Lacédémone, se lie d'intérêt avec Philippe contre les Romains, 147. Il s'empare de plusieurs villes Grecques, 153. Il est battu par le Consul Flamininus, 155. Fait la guerre aux Achéens. 157
Nannus, Roi des Ségobrigiens. 317
Néréis, dernière Princesse du sang des Eacides. 125
Nicomède, fils de Prusias, tue son père, 199. Il fait alliance avec Mithridate, et s'empare de la Paphlagonie, 225. Mithridate le chasse de la Cappadoce, dont il s'étoit emparé, 229. Les Romains le dépouillent de la Paphlagonie. 231
Nicomède, fils du premier et d'une danseuse, 231 et 241. Mithridate le chasse de ses états, 233. Il va à Rome implorer la protection du Sénat. *ibid.*
Numitor, chassé de son royaume par son frère, 311. Y est rétabli par Romulus. 313

O.

Olympias, fille de Pyrrhus et veuve d'Alexandre, Roi d'Epire, donne sa fille Ptia en mariage à Démétrius, Roi de Macédoine, 121. Elle meurt de chagrin de la perte de ses enfans. 125.

Orode, Roi des Parthes, tue son frère, 299. Taille en pièces l'armée de Crassus, *ibid.* La mort de son fils Pacore lui trouble l'esprit, 303. Il est tué par un de ses enfans. *ibid.*

Oroferne, Roi de Cappadoce, chassé de ses états par son frère, 201. Son ingratitude envers Démétrius, qui lui avoit donné retraite dans les siens. *ibid.*

Orole, Roi des Daces; ridicule punition qu'il fait à ses troupes. 183

Ortoadiste, Roi d'Arménie. 295

P.

Pacore, fils d'Orode, Roi des Parthes, envoyé en Syrie par son père, pour achever d'en chasser les Romains, 299. Sa mort, 301. Les regrets extrêmes que son père en eut. 303

Parménion, fit détruire les temples que les Orientaux avoient érigés en l'honneur de Jason, afin que le seul nom d'Alexandre y fut en vénération. 299

Parthes, leur origine, leurs mœurs, description de leur pays; voyez les livres 41 et 42. 299 *et suiv.*

Paulus, Consul Romain, défait Démétrius, roi d'Illyrie, 133. Vainqueur de Persée, 189. Donne des loix à la Macédoine. 191

Pélias, Roi de Thessalie. 295

Péloponnèse, ses habitans livrés par trahison à Antigone, dernier du nom. 103

Perpenna, Consul Romain, défait Aristonicus. 215
Persée, fils de Philippe, dernier du nom, engage son père à faire mourir Démétrius, son frère, 179. Déclare la guerre aux Romains, 183. Est battu et fait prisonnier. 189
Perses, entrent en guerre avec les Parthes, 205. Avec les Scythes. 212
Pharnace, aïeul de Mithridate. 241
Philippe, fils de Démétrius, Roi de Macédoine. commence à régner étant encore enfant, 125. Fait la guerre aux Etoliens, 133. Aux Romains, 137, 147. Est vaincu par les Romains, 149. Sa mort. 179
Philippe, fils de Lysimaque et d'Arsinoé, est assassiné par les ordres de Ptolémée, son oncle. 79.
Philippe, fils de Persée, est pris avec son père par les Romains. 189
Philopémen, général des Achéens, évite les piéges que veut lui tendre Philippe, 139. Il est comparé au Consul Flamininus, 157. Les Messéniens le font prisonnier de guerre, 175. L'empoisonnent, *ibid.* Il est mis au rang des grands Capitaines. *ibid.*
Phocéens, fondateurs de Marseille. 317
Phrahate, Roi des Parthes, dompte les Mardes, et ne survit pas long-temps à sa victoire. 291
Phrahate, fils de Mithridate, monte sur le trône des Parthes, 293. Fait la guerre aux Scythes, et y est tué. 295
Phrahate, fils d'Orode, fait mourir son père, ses frères et son fils, 303. Défait Antoine, *ibid.* Renvoie à Auguste les drapeaux que les Parthes avoient pris aux Romains, et les prisonniers qu'ils avoient faits sur eux. 305
Pise, ville fondée par les Grecs. 15
Ptia, petite-fille de Pyrrhus, épouse Démétrius,

Pompée, vainqueur de Mithridate, 219. Ote la Syrie à Antiochus, 277. Est en guerre avec César. 301

Popilius, envoyé par les Romains en ambassade vers Antiochus; sa fermeté. 197

Priapasius, Roi des Parthes, mourut après quinze années de règne. 287

Prusias, Roi de Bithynie, fait la guerre à Eumène, 183. Il perd la bataille sur terre, *ibid.* Annibal la lui fait remporter sur mer par un stratagême tout singulier, 185. Il veut faire périr Nicomède, son fils; et son fils, pour s'en venger, le dépouille de ses états, et lui ôte la vie. 199

Ptolémée, s'empare de la Macédoine, et donne sa fille en mariage à Pyrrhus, 73. Epouse Arsinoé, sa propre sœur, veuve de Lysimaque, 75. Tue les enfans qu'elle avoit eus de Lysimaque, et la dépouille de ses états, 77. Sa mort. *ibid.*

Ptolémée Evergète, fait épouser à son fils Bérénice, fille de son frère, 109. Il va au secours de sa sœur, comme elle étoit assiégée par Séleucus Callinicus, 111. Prend plusieurs villes sur ce meurtrier de sa sœur, 113. Le bat ensuite, *ibid.* Fait enfermer dans une étroite prison Antiochus Hyérax, qui s'étoit réfugié chez lui, 115. Sa mort. 129

Ptolémée Philopator, est fait Roi d'Egypte, 131. Ses parricides, *ibid.* Sa vie et sa mort, 141 *et suiv.*

Ptolémée Epiphanes, fils de Philopator, Roi en bas âge, est mis sous la protection des Romains, 153. Antiochus, Roi de Syrie, veut s'emparer de ses états. *ibid.*

Ptolémée Philométor, Roi d'Egypte, est chassé de ses états par Antiochus, son oncle, Roi de

de Syrie, 197. Il se réfugie à Alexandrie, auprès de Ptolémée, son frère cadet, qui y régnoit, *ibid.* Rétabli dans ses états par les Romains, *ibid.* Il favorise contre Démétrius, frère d'Antiochus, un certain Alexandre Bala, qui se disoit fils d'Antiochus, 261. Dans la suite, Bala abusant de sa prospérité, Ptolémée le détrône et le fait périr par le moyen de Grypus, fils de Cléopâtre, sa sœur. 263

Ptolémée Phiscon, frère cadet du dernier, devient Roi d'Egypte, 249. Ses mœurs et ses forfaits, *ibid. et suiv.* Sa mort. 263

Ptolémée Lathure, fils de Phiscon, est chassé de ses états par sa mère, 269. Après qu'elle est morte, il y rentre. 271

Ptolémée Appion, frère naturel de Lathure, et Roi de Cyrène, laisse par testament son royaume aux Romains. 271

Ptolémée, fils de Pyrrhus, défait Antigone, 99. Est tué au siége de Lacédémone, *ibid.* Sa bravoure et ses belles actions. 101

Pyrénées, montagnes. 329

Pyrrhus, prend le titre de Roi de Sicile, qu'il joint à celui de Roi d'Epire, 67. Est vainqueur d'Antigone, 99. S'empare de la Macédoine, *ibid.* Fait la guerre aux Spartiates, *ibid.* Sa mort et son éloge. 101 *et suiv.*

Pyrrhus, fils du précédent, succède à son père, sous la tutelle d'Olympias, sa mère, 121. A peine est-il parvenu à l'âge de régner, qu'il meurt. 365

Pythagore, fameux philosophe, sa patrie, de préceptes, par lesquels il réforme la ville 23 Crotone, 19. Sa mort.

R.

Rhée, Vestale, mère de Rémus et de Romulus. 313
Rhétus, général des Etrusques, donne son nom à la nation des Rhétiens. 25
Rome, son origine et la suite de son histoire, 309 *et suiv.*

S.

Sabins, originaires de la Grèce. 15
Sabines, enlevées par les premiers Romains. 315
Save, rivière. 183
Sapphon, fils d'Asdrubal. 7
Saturnales, en quoi elles consistent, et à quelle occasion instituées. 311
Saturne, Roi des Aborigènes, son éloge. 309
Scipion, (Lucius) est créé Consul. 167
Scipion, (l'Africain) est fait son lieutenant, *ibid.* Ces deux frères passent en Asie, *ibid.* Apprennent en chemin la défaite d'Antiochus, *ibid.* La réponse fière de l'Africain à ce Roi, qui lui faisoit rendre son fils, 169. Tous deux le défont de nouveau et lui accordent la paix, 171. L'Africain est envoyé en ambassade vers Ptolémée Phiscon, 249. Sa mort. 185
Scipion (*Publius* et *Cornélius*) tous deux frères, passent en Espagne, et en chassent les Carthaginois. 338
Scordisques, en quelle contrée établis. 179 *et suiv.*
Sélène, épouse Ptolémée Lathure, son frère, 263. Cléopâtre, leur mère, l'oblige à se séparer de lui, 267. Elle épouse ensuite Grypus. *ibid.*
Séleucus Callinicus, fils d'Antiochus le Dieu, Roi de Syrie, et petit-fils de Séleucus Ni-

cánor, succède à son père, 111. Fait mourir Bérénice, sa belle-mère, et le petit frère qu'elle lui avoit donné, *ibid.* Ptolémée lui déclare la guerre pour venger la mort de sa sœur, *ibid. et suiv.* Et remporte sur lui de grands avantages, 113. Antiochus Hyérax, son frère, au-lieu de le secourir, lui fait la guerre à son tour et gagne la bataille, 117. Il meurt d'une chûte de cheval. 119

Séleucus, fils de Démétrius Nicanor, monte sur le trône de son père sans l'aveu de sa mère, qui, pour s'en venger, le fait assassiner. 261

Sosthène, un des chefs de la Macédoine, surprend les Gaulois, les bat, et garantit son pays du dégât qu'ils y avoient fait, action pour laquelle il est fait Roi. 83, 85

Stasanor, a le gouvernement des Parthes. 179

Sulpitius, Consul Romain, impose de dures loix à Persée. 189

Smiate, Carthaginois, trahit sa patrie. 25

Syracuse, en guerre avec Denys le jeune, l'oblige à se sauver, 29. Elle est surprise par ce tyran, 31. Il est obligé d'en sortir une seconde fois, et de se retirer à Corinthe, 37. Elle est assiégée par Agathocle, 43. Par les Carthaginois. 47

Syrie, les Romains la réduisent en province. 279

Syris, ville d'Italie. Elle est prise par les Crotoniates. 15

T.

Tarquin, Roi des Romains. 315

Tarquinie, ville d'Etrurie, fondée par les Thessaliens. 15

Tectosages, désolés par la peste en punition de leurs sacriléges. 181

Télamon, père d'Ajax. 331
Teucer, fils de Télamon. *ibid.*
Tecxène, femme d'Agathocle, sa tendresse et son attachement pour son mari. 65
Théodote, Roi de la Bactriane. 287
Théramène et *Thérasie*, isles. 147
Thessaliens, fondateurs de Tarquinie. 15
Thessalore, lieutenant de Brennus. 87
Toscans ou *Etrusques*, fondés par les Lydiens. 13
Toulouse, patrie des Tectosages. 181
Trente, ville d'Italie, fondée par les Gaulois. 23
Troie, prise par les Grecs, 311. Sa ruine fut favorable aux Romains. 171
Trogue-Pompée, ses ancêtres et sa noblesse. 309
Tryballes, battus par les Gaulois. 93
Tryphon, usurpateur de la Syrie, perd son royaume avec la vie. 207
Triphène, épouse de Grypus, 267. Fait poignarder sa sœur, 269. Elle-même est tuée par Cyzicène, mari de sa sœur. *ibid.*
Tygrane, Roi d'Armenie, se ligue avec Mithridate contre les Romains, 231. Il devient Roi de Syrie, 275. Est défait par Lucullus. 277
Tyridate, Roi des Parthes, se sauve auprès d'Auguste. 305

V.

VENTIDIUS, défait les Parthes. 301
Véronne, ville d'Italie fondée par les Gaulois. 23
Vicence, ville d'Italie, fondée par les Gaulois. *ibid.*
Viriatus, général des Espagnols; son éloge. 329

Fin de la Table du second Volume.

PETIT DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

DES principaux endroits dont il est parlé dans JUSTIN.

A.

ABDÉRITES, peuples d'Abdère, ville maritime de la Thrace, près l'embouchure du Nestus. Elle fut la patrie de Démocrite, de Protagoras, et de plusieurs hommes illustres.

Abelle, ville d'Italie dans la Campanie. On l'appelle aujourd'hui *Avella*.

Abydos, ancienne ville de l'Asie mineure, sur le détroit de l'Hellespont, bâtie par les Milésiens du temps de Gygès, Roi de Lydie. Les savans disputent sur sa véritable situation.

Aborigènes, anciens peuples d'Italie, ainsi nommés à cause de l'incertitude de leur origine. Ils possédèrent le Latium, qu'on nomme aujourd'hui *la campagne de Rome*.

Acarnanie, ancienne province de la Grèce, entre le golfe de l'Arta et le fleuve Achéloüs, qui la séparoit de l'Italie. C'est aujourd'hui *la Carnia*.

Acésine, fleuve de l'Inde en-deçà du Gange, qui se décharge dans l'Indus. C'est aujourd'hui *le Ravey*.

Achaïe, prise en générale, c'est tout le pays de la Grèce qui étoit entre l'Epire, la Thessalie, la mer Egée et le Péloponnèse. Mais

l'Achaïe propre étoit une province de l'ancien Péloponnèse qui s'étendoit le long du golfe de Corinthe, depuis la mer d'Ionie jusqu'à la Sycionie. C'est aujourd'hui *le duché de Clarence.*

Achéron, fleuve. Il y en a cinq, l'un dans l'Epire, le second dans le Péloponnèse, le troisième dans le pays des Bruttiens, le quatrième dans la Bithynie, et le cinquième dans la campagne de Rome, près de Baïes.

Adrestes, peuple qui habitoit près des fleuves Hidraote et Hypase, dans l'Inde.

Adria, ville d'Italie, dans les Etats de Venise. Elle donna son nom à la mer Adriatique.

Albanie, ancienne province d'Asie, sur la mer Caspienne, dans la partie orientale de la Géorgie.

Albe la-longue, ville du Latium. C'est aujourd'hui *Pallazuolo.*

Alexandrie, ville d'Egypte, près la mer Méditerranée, bâtie par Alexandre le Grand, l'an 332 avant Jésus-Christ. Elle fut le siége des Ptolémées, Rois d'Egypte. Cette ville fut féconde en hommes de lettres, soit Païens, soit Chrétiens. Euclide, Hérodien, Appien, Clément Alexandrin, Origène, Ammonius, S. Athanase et S. Cyrille sont ceux qui lui font le plus d'honneur.

Alexandrie, (autre que la précédente) ville de l'Asie majeure, vers la source du Tanaïs oriental, bâtie par Alexandre le Grand dans le cours de ses conquêtes dans les Indes.

Il y a eu plusieurs autres villes du même nom, dont nous ne dirons rien, parce que Justin ne fait mention que des deux ci-dessus.

Amazones, peuple de femmes qui vivoient sans un commerce réglé avec les hommes. Elles

habitoient près du Tanaïs et du Termodoön, dans la Scythie.

Ambres et *Sugambres*, peuples Indiens qui habitoient sur les bords du fleuve Acésine.

Amphipolis, ville entre la Thrace et la Macédoine, sur le rivage du fleuve Strimon. C'est aujourd'hui *Chrisopoli*.

Antioche, ville capitale de la Syrie sur l'Oronte, bâtie par Séleucus Nicanor, qui lui donna le nom d'Antiochus, son père. C'est aujourd'hui *Antakia*. Il y a eu plusieurs autres villes de ce nom. Justin ne parle que de celle-ci.

Apollonie, ville de la Thrace, au pied du mont Hémus sur la côte occidentale du Pont-Euxin. C'est aujourd'hui *Sissopoli*.

Apuliens, peuples d'Italie, qui s'étendoient depuis le mont Apennin jusqu'à la mer Adriatique. C'est à présent *la Pouille*.

Aquilée, ville d'Italie dans le Frioul: autrefois très-florissante par son commerce. Elle est aujourd'hui presque ruinée.

Arabie, C'est une des principales partie de l'Asie, à l'orient et au midi de la Palestine, qui s'étend vers le sud entre la mer Rouge et le golfe Persique. Les anciens la divisoient, comme les modernes, en déserte, heureuse et Pétrée.

Arachosiens, peuples de l'Asie majeure, endeça du fleuve Indus.

Araxe, fleuve d'Asie, qui prend sa source dans la Turcomanie, du côté d'Assancalé, traverse l'Arménie, une partie de la Perse, se jette dans le Kur, et de-là dans la mer Caspienne.

Arcadie, contrée de la Grèce, dans le milieu du Péloponnèse. C'est aujourd'hui la partie

septentrionale de la Zaganie ou Zacanie dans la Morée.

Argos, ville du Péloponnèse, capitale de l'Argie.

Ariens, peuples d'Asie, situés entre l'Hyrcanie et la Bactriane.

Arménie, grand pays d'Asie, borné à l'occident par l'Euphrate, au midi par le Diaberk, le Curdistan et l'Aderbijan, à l'orient par le Chirvan, au nord par la Géorgie.

Arpi, ville d'Italie dans la Pouille Daunienne. On en voit les ruines à Foggia dans la Capitanate.

Ascalon, ville de la Palestine, entre Azoth et Gaza, sur le bord de la Méditerranée. Hérode I y étoit né. Elle est aujourd'hui presque ruinée et s'apelle *Scalona*.

Assyrie. C'étoit anciennement une grande contrée d'Asie, bornée au nord par la grande Arménie et par la Médie, qui la bornoit aussi au couchant. Elle avoit la Susiane et une partie de la Babylonie au midi, et la Mésopotamie, dont le Tigre la séparoit à l'orient. Ce pays a donné autrefois son nom à l'empire et ensuite au royaume d'Assyrie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une province appartenant au Grand Seigneur. Elle est appellée *Assyrie* ou *Arzerum*.

Athènes, ville de la Grèce, capitale de l'Attique. C'est aujourd'hui *Sétines*, ville de la *Livadie*. Elle fut d'abord appellée Cécropie, de Cécrops, son fondateur, et ensuite on lui donna le nom d'Athènes, en l'honneur de Minerve. L'excellence de ses loix et la valeur de ses capitaines, la firent regarder comme une des plus illustres villes du monde : mais ce fut principalement par les Sciences qu'elle se dis-

lingua. Ses philosophes attirèrent chez elle une foule de savans et même de héros.

B.

Babylone, ville capitale de la Chaldée, dans l'Asie, bâtie par Nemrod, agrandie par Bélus et embellie par Nabuchodonosor et Nitocris, son épouse. Elle fut célèbre par son antiquité, son étendue et ses ornemens, qui la firent passer pour une des sept merveilles de la nature. On croit ordinairement que *Bagdat* tient la place de l'ancienne Babylone, mais il n'y a rien de certain sur sa véritable position.

Bactriane, province de Perse, entre la Margiane, la Scythie, l'Inde et le pays des Massagètes. C'est aujourd'hui *le Louvestan*.

Barcé, ville de la Pentapole, entre la Palestine et l'Arabie.

Barcé, (autre) ville de l'Inde, bâtie par Alexandre à l'embouchure du fleuve Indus.

Bastarnes, peuples de la Sarmatie Européenne. C'est aujourd'hui la *Podolie* et la *Volhinie*, provinces de la Pologne.

Béotie, contrée de la Grèce, entre l'Attique et la Thessalie, qui s'étendoit depuis le détroit de Négrepont, jusqu'au Golfe de Lépante. C'est aujourd'hui *Stramalipe*, dans la Turquie Européenne.

Bergame, ville d'Italie dans l'état de Venise, capitale du Bergamasque. Elle fut fondée par les Gaulois.

Bilbilis, fleuve d'Espagne, dont l'eau avoit une vertu merveilleuse pour la trempe du fer. C'est aujourd'hui le *Bubal*.

Bithynie, contrée de l'Asie mineure, qui

avoit au nord le Pont-Euxin ; au couchant le Bosphore de Thrace et la Propontide ; au midi la Phrygie et la Mysie, et au levant la Paphlagonie. On l'appelle aujourd'hui le *Becsangil*.

Bizance, ville de la Thrace sur le Bosphore qui sépare le Pont-Euxin de la Propontide. C'est à présent *Constantinople*.

Bosphore, en général c'est un détroit de mer d'une très-petite étendue. On nommoit ainsi les détroits, parce qu'on les supposoit former l'espace qu'un bœuf peut parcourir à la nage.

Il y en avoit deux : le *Bosphore de Thrace*, ou *détroit de Constantinople*, par lequel la Propontide ou la mer de Marmara communique avec le Pont-Euxin, et sépare l'Europe de l'Asie ; et le *Bosphore Cimmérien*, aujourd'hui *détroit de Caffa*, qui joignoit le Pont-Euxin aux Palus Méotides.

Bresse, ville d'Italie, dans les états de Venise.

Brindes, ville maritime d'Italie, proche de Tarente.

Bruttiens, peuples qui habitoient l'extrémité de l'Italie appellée la grande Grèce.

Bucéphale, ville des Indes, bâtie par Alexandre près du fleuve Hydaspe. Il la nomma ainsi du nom de son cheval. On croit que c'est aujourd'hui *Gelfeten*.

Bursia, ville de la Babylonie, près de l'Euphrate. On ignore sa situation.

C.

Cadix, isle et ville d'Espagne, sur l'Océan, auprès du détroit de Gibraltar.

Cadusiens, peuples d'Asie qui occupoient la partie septentrionale de la Médie Atropatène.

Campanie, grande contrée d'Italie, entre le Latium, le Samnium, le Picenum et la mer inférieure. C'est aujourd'hui la *terre de Labour* au royaume de Naples.

Cappadoce, royaume de l'Asie mineure, entre l'Arménie, la Cilicie et la Paphlagonie. Elle fait aujourd'hui partie de la Turquie Asiatique, sous le nom général d'*Amasie*.

Carie, province de l'Asie mineure, bornée au nord par l'Ionie, à l'orient par la grande Phrygie, au midi et au couchant par la mer Egée. C'est aujourd'hui l'*Aidinelli* dans la Natolie.

Carthage, ville d'Afrique, qui fut longtemps la rivale de Rome. Elle étoit dans cette partie de l'Afrique qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Tunis; à trois lieues de la ville de ce nom, qui a été bâtie de ses ruines.

Carthagène, ville d'Espagne sur la Méditerranée, dans le royaume de Murcie. Elle fut bâtie par les Carthaginois.

Caspienne, (la mer) grande mer d'Asie, entre la Sarmatie Asiatique, la Perse et la Scythie.

Cassandria, ville maritime de la Macédoine, proche du golfe de Salonique.

Catane, ville de Sicile, sur un golfe et dans une vallée du même nom. Elle subsiste encore sous le même nom.

Caucase, montagne. Il y en a deux; l'une entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin: elle fait partie du mont Taurus, et les Géographes modernes la nomment le *mont de Circassie*. L'autre est dans le voisinage de l'Indus, qui y prend sa source.

Céré, ville d'Etrurie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit bourg peu éloigné de Bracciano.

Chalybs, rivière d'Espagne, dont les eaux étoient excellentes pour la trempe du fer. C'est aujourd'hui *Cabe*.

Charibde, à présent *Galofaro*, goufre dangereux dans la mer de Sicile, près de Messine.

Chersonèse, presqu'isle de la Thrace, proche de l'Hellespont. Elle s'avance dans la mer Egée, et s'étend du septentrion au midi. Il y a eu plusieurs villes et presqu'isles de ce nom. Justin ne parle que de celle-ci.

Cilicie, contrée de l'Asie mineure, entre la Méditerranée, la Pamphylie, la Syrie et le mont Taurus. C'est aujourd'hui la *Caramanie*.

Cimbres, peuples les plus septentrionaux de l'Allemagne, et les plus anciens habitans que l'on connoisse de la presqu'isle où sont le Holstein, le duché de Sleswig et le Juttland, d'où elle a pris le nom de *Chersonèse Cimbrique*.

Cimmériens, peuples qui habitoient les environs du Palus Méotide et du Bosphore Cimmérien, qui portoit leur nom.

Cirrha, plaine de la Phocide dans le Péloponnèse, consacrée à Apollon. La ville d'où elle tiroit son nom, s'appelle aujourd'hui *Aspropiti*.

Colchide, royaume d'Asie, entre le Pont-Euxin et le mont Caucase: Ce pays porte aujourd'hui le nom de *Mingrélie*.

Côme, ville du Milanès, auprès du lac du même nom.

Corcyre, isle et ville de la mer Ionienne, aujourd'hui *Corfou*.

Corinthe, (aujourd'hui *Coranto*) ville de l'Achaïe, dans le Péloponnèse, au milieu de l'isthme Corinthien.

Crotone, ville de la grande Grèce en Italie, dans le golfe de Tarente. Ses habitans étoient

forts et robustes. Cette ville conserve encore son ancien nom.

Cyra, montagne de la Lybie en Afrique. C'est aujourd'hui la montagne de *Citroan*.

Cyrène, ville d'Afrique, dans la Cyrénaïque, dont elle étoit la capitale. C'est aujourd'hui *Caioran*.

D.

Dacie, grande contrée de l'Europe, qui renfermoit toute la partie de la haute Hongrie qui est à l'orient de la Teisse, avec la Transilvanie, la Valaquie et la Moldavie.

Dahes, peuples de l'Asie, voisins du fleuve Oxus, à l'orient de la mer Caspienne.

Damas, ville capitale de la Syrie, et des plus anciennes de l'Asie. Elle fut bâtie par Hus, petit-fils de Sem.

Daphné, fauxbourg de la ville d'Antioche.

Dara, ville des Parthes, bâtie par Arsace sur le mont Zapaortenon, vers la mer Caspienne.

Dardaniens, peuples de la Thrace, au septentrion du mont Hémus, tirant vers l'Illyrie, aujourd'hui le *royaume de Servie*.

Délos, isle de la mer Egée, l'une des Cyclades, célèbre chez les Poëtes par la naissance d'Apollon et de Diane. C'est aujourd'hui la *grande Sdile*.

Delphes, ville de la Phocide, dans l'Achaïe, célèbre par son fameux temple d'Apollon, qui y rendoit ses Oracles. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines.

Doriens, peuples de la Grèce, dans l'Achaïe, au pied du mont Parnasse.

E.

Ebre, fleuve d'Espagne, qui prend sa source aux montagnes des Asturies, et après avoir traversé la Navarre et l'Arragon, va passer entre la Catalogne et le royaume de Valence, et de-là se précipite proche de Tortose, dans la Méditerranée.

Ecbatane, ville d'Asie, dans la grande Médie. On place ses ruines à Tauris ou à Carbin.

Edesse, ville de la Macédoine, sur le fleuve Erigon, qu'on nomme aujourd'hui *Vistrizza*.

Egée, (la mer) aujourd'hui l'Archipel, partie de la Méditerranée.

Egypte, pays célèbre et considérable d'Afrique, borné au midi par la Nubie, au nord par la Méditerranée, à l'orient par la mer Rouge et l'isthme de Suez, et à l'occident par la Barbarie.

Eleusis, ville de l'Attique, à quinze milles Romains de la ville d'Athènes. Elle a été entièrement ruinée.

Elide, capitale de la province du même nom, dans le Péloponnèse. Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Belvédéré*, à cause de son agréable situation.

Elyméens, peuples de la Perse, au nord de Suze, entre le golfe Persique et la Médie.

Emathie, pays de la Macédoine, sur les confins de la Thessalie.

Eolides, *Eolies* ou *Eoliennes*, isles de la mer Méditerranée, entre la Sicile et l'Italie. Ces isles sont aujourd'hui nommées *isles de Lipari*.

Ephèse, ville de l'Ionie dans l'Asie mineure. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Ajasaloue*,

et les Italiens *Efeso*. Elle fut célèbre par son fameux temple de Diane, lequel fut mis au rang des sept merveilles du monde.

Espagne, royaume considérable d'Europe, borné par la mer et les Pyrénées.

Éthiopie, grande contrée de l'Afrique. Elle est divisée en deux parties, dont la première confine à l'Egypte; et c'est ce que nous appellons aujourd'hui les *Abyssins*. L'autre, qui s'étend au-delà de l'Equateur, et que nous nommons le *Monomotapa*, étoit inconnue aux anciens.

Etna, montagne de Sicile, proche la ville de Catane.

Etna, ville au pied de la montagne ci-dessus, et qui en tire son nom.

Etrurie, grande contrée d'Italie, qui, pour la plus grande partie, répond à la *Toscane*. Elle étoit séparée de la Ligurie par la Magra, d'où elle s'étendoit jusqu'au Tibre, ayant au nord l'Apennin, et la Méditerranée au midi. Elle étoit habitée par douze différens peuples.

Euphrate, grand fleuve d'Asie, l'un des plus célèbres de toute la terre, qui a sa source dans le mont Ararath en Arménie, et qui, après s'être joint au Tigre, se jette dans le golfe Persique.

F.

Faliſques, peuples d'Etrurie, sur le Tibre, en-deçà de Rome.

Galama, ville auprès de Gaza, dans la Palestine.

Galatie, province de l'Asie mineure : elle

fut ainsi nommée des Gaulois, qui, après avoir brûlé Rome et désolé l'Italie, vinrent s'y établir; on l'appelloit encore *Gallo-Grèce*, pour marquer qu'elle étoit occupée par des Gaulois et des Grecs. Elle étoit bornée au levant par la Cappadoce, au midi par la Pamphylie, au couchant par la grande Phrygie, la Bithynie et le Pont, et au nord par le Pont-Euxin. Ce pays répond à celui de *Chiangara*, dans la Turquie Asiatique.

Galice, province considérable d'Espagne, bornée au couchant et au nord par l'Océan, au midi par le Portugal, et au levant par le royaume des Asturies et celui de Léon.

Gédrosiens, peuples qui habitoient cette partie de la Perse, voisine du fleuve Indus, qui est entre les Aracosiens et l'Océan. C'est aujourd'hui la *Send*.

Gètes, peuples de la Scythie, qui vinrent s'établir aux environs du Danube. Ils occupoient la Transilvanie, la Moldavie, et une partie de la Bulgarie.

Gordium, ville de la grande Phrygie, sur le Sangare.

Grèce, grande contrée de l'Europe, bornée au septentrion par l'Epire et la Thessalie, au midi par la Méditerranée, au levant par l'Archipel, et au couchant par la mer Ionienne.

Grèce, (la grande) grande contrée de l'Italie, qui comprenoit le pays des Lucaniens et des Bruttiens, aujourd'hui les deux Calabres et la Basilicate. On a donné quelquefois le nom de *Grande Grèce* à toute l'Italie méridionale et à la Sicile, parce qu'elles avoient été peuplées par des colonies Grecques.

H.

Halicarnasse, ville d'Asie, dans la Carie, dont elle étoit la capitale. Cette ville est célèbre par la naissance d'Hérodote et de Denys d'Halicarnasse. Ses ruines s'appellent aujourd'hui *Tabia* suivant les uns, et *Boudroh* suivant d'autres.

Hellespont, fameux détroit entre la mer Egée et la Propontide. On le nomme aujourd'hui le *détroit des Dardanelles*.

Hémus, haute montagne de la Thrace, qui s'étendoit depuis le mont Rhodope jusqu'à la mer Noire. Les Savans ne sont pas d'accord sur son nom moderne.

Héraclée, ville de Grèce, située entre Athènes et Corinthe.

Héraclée, ville de la Chersonèse de Thrace, sur la Propontide. Elle étoit à l'embouchure de l'Erginus, et à l'isthme de la Chersonèse. Il y a eu plusieurs autres villes de ce nom ; Justin ne fait mention que de ces deux-là.

Himéra, ville de Sicile, à l'orient de la rivière du même nom. Elle fut saccagée par les Carthaginois.

Hydaspe, grande rivière des Indes, qui se perdoit dans l'Acésine, avec lequel elle tomboit dans l'Indus.

Hyrcanie, grand pays d'Asie, au midi de la mer Caspienne, dont une partie étoit nommée mer d'Hyrcanie. Elle étoit bornée au midi par la Parthie, au levant par la Margiane, et au couchant par la Médie. C'est aujourd'hui une province de Perse, sous le nom de *Tabéristan* ou *Mazandéran*.

I.

Ilion, ville de l'Asie mineure, dans la Phrygie, entre le mont Ida et la côte de l'Archipel. C'étoit la ville de Troie, qui fut entièrement ruinée par les Grecs.

Illyrie, grande contrée de l'Europe, qui contenoit ce que nous appellons aujourd'hui la Croatie, l'Istrie, le Vindismark, la Dalmatie, la Servie, l'Esclavonie, une partie de l'Autriche, la Stirie, la Carniole, la Bosnie, et une partie de la Hongrie.

Indus, grand fleuve d'Asie, dans les Indes. On le nomme aujourd'hui le *Sinde*.

Inde, grande contrée d'Asie, située entre le fleuve Indus et le Puon. Elle est coupée par le Gange en deux parties. C'est de-là qu'est venue la division de l'Inde en *citérieure*, ou en-deçà du Gange, et en *ultérieure*, ou au-delà du Gange.

Ionie, contrée de l'Asie mineure, le long de la côte de l'Archipel, entre l'Eolide et la Carie. Ses villes principales étoient Milet, Ephèse, Colophon, Smyrne, etc. C'est aujourd'hui le *Sarcham* en Natolie.

Ister, aujourd'hui le *Danube*, grand fleuve d'Europe, qui prend sa source dans la Souabe, traverse la Germanie, la Hongrie, etc. et va se jetter dans le Pont-Euxin. Au reste il n'a proprement ce nom que depuis son confluent avec la Save.

Istriens, peuples de la Mysie, à l'embouchure de l'Ister.

Italie, contrée considérable de l'Europe, entre les Alpes, le golfe Adriatique et la mer Méditerranée.

Judée, pays d'Asie, sur les bords de la Méditerranée, entre cette mer à l'occident, la Syrie au nord, les montagnes au-delà du Jourdain à l'orient, et l'Arabie au midi.

L.

Lac d'Assyrie. C'étoit le lac de *Génésareth*, dans la Palestine, sur les confins de la Galilée.

Lac Asphaltite, ou mer Morte; il étoit dans la Judée à son extrémité. C'est-là que furent situées les villes de Sodome et de Gomorrhe.

Lacédémone, ou *Sparte*, ville et République fameuse de la Grèce, sur le bord de l'Eurotas. C'est aujourd'hui *Misistra*, dans la Morée.

Larisse, ville de Macédoine, et capitale de la Thessalie. Elle fut la patrie d'Achille.

Latins, peuples d'Italie, entre l'Etrurie et la Campanie. C'est aujourd'hui la Campagne de Rome.

Lavinium, ville d'Italie, dans le Latium.

Léontins, peuples de Sicile, entre Catane et Syracuse. Leur ville subsiste aujourd'hui sous le nom de *Lentini*.

Libie. On donna anciennement ce nom à toute l'Afrique; mais ensuite on le restreignit à cette partie de l'Afrique qui est à l'occident, et qui a à l'orient l'Ethiopie, au midi l'océan Ethiopien, et au nord la mer Méditerranée. C'est aujourd'hui le *royaume de Barca*.

Ligurie, Province de la Gaule Cisalpine, qui comprenoit le Marquisat de Saluces, une partie du Piémont, la plus grande partie du Monferrat, toute la côte de Gênes, la Seigneurie de Mourgues, une partie du Comté de Nice, et la partie du Duché de Milan qui est en-deçà du Pô.

Locriens, peuples de la Grèce propre, qui habitoient le promontoire Zéphirien, du côté de la mer Ionienne. Ce promontoire s'appelle à présent *il Campo Bianco*.

Lucaniens, peuples d'Italie, situés entre les Bruttiens et les Apuliens. C'est aujourd'hui la *Basilicate*, dans le royaume de Naples.

Lusitanie, (la) une des trois provinces qui composoient l'Espagne. Elle étoit bornée au nord par l'Océan, au sud par le Tage, à l'orient par les Carpetani, les Wetons, les Vacciens et autres peuples moins considérables, et à l'occident par la mer occidentale. Ce pays, qu'on appelle aujourd'hui le *Portugal*, n'avoit pas les mêmes bornes que ce royaume, qui est plus resserré.

Lycaonie, province de l'Asie mineure, entre la Pamphilie, la Cappadoce, la Pisidie et la Phrygie.

Lycie, province maritime de l'Asie, en-deçà du Taurus, entre la Carie, la Pamphilie et la Phrygie.

Lydie, province de l'Asie mineure, entre la Phrygie et la Lycie. C'est à présent *Carasia*.

Lyncestide, Province de Macédoine, à l'occident de l'Emathie ou Macédoine propre. C'est aujourd'hui *Lincen*.

Lysimachie, ville de la Thrace. C'est aujourd'hui *Hescumili*, ou *Policastro*.

M.

Macédoine, royaume d'Europe, entre la Grèce et la Thrace. Dans les commencemens elle étoit d'une très-petite étendue. Ses confins étoient au levant, la mer Egée; au couchant, la mer Adriatique; au midi, la Thessalie et

l'Epire; et au nord, le mont Hémus. Ce royaume devint célèbre sous Philippe et son fils Alexandre le Grand.

Marathon, ville de Grèce, dans l'Attique, célèbre par la défaite des Perses.

Mardes, peuples d'Asie, situés entre la Susiane et l'Hyrcanie.

Mardes, autres peuples d'Asie, dans la grande Arménie.

Marseille, ville maritime de France, en Provence, avec un port célèbre sur la Méditerranée, une des plus anciennes, des plus riches, des plus marchandes, des plus peuplées du royaume. Elle fut fondée par une colonie de Phocéens.

Mauritanie, grande contrée d'Afrique, au couchant, entre la Méditerranée et le mont Atlas; aujourd'hui le *royaume de Fez.*

Médie, royaume d'Asie, dont les Souverains possédèrent durant 150 ans l'empire de cette partie du monde. Elle étoit bornée au nord par des montagnes qui la séparoient des Cadusiens et de l'Hyrcanie. Elle avoit à l'orient la Parthie et la Perside; au midi la Babylonie et la Susiane; à l'occident l'Assyrie et un coin de l'Arménie jusqu'à l'Araxe, qui achevoit de la borner jusqu'à la mer Caspienne. C'est aujourd'hui le *Schirvan* et le *Guilan* et l'*Adirbeitzan.*

Mégare, célèbre ville de la Grèce, près du golfe Saronique, entre Athènes et Corinthe. Elle fut la patrie d'Euclide.

Mésopotamie, contrée de l'Asie, entre l'Euphrate et le Tigre : c'est de cette situation qu'elle tiroit son nom, qui signifie *un pays entre les fleuves.* C'est aujourd'hui le *Diarbeck.*

Messène, ville du Péloponnèse, capitale de la Messénie. C'est aujourd'hui *Moseniga*.

Métaponte, ville de Lucanie, dans la grande Grèce, près du golfe de Tarente.

Méthone, ville de Macédoine, dans la Magnésie.

Micale, montagne de l'Ionie, sur le bord de la mer Egée, vis-à-vis l'isle de Samos.

Milan, très-ancienne ville d'Italie, et la première que les Gaulois aient bâtie en Italie. C'est la capitale du Duché du même nom.

Molosses, peuples de l'Epire.

Murgantins, peuples de la Sicile, dans les environs de la ville de Catane.

N.

Nicée, ville des Indes, bâtie par Alexandre le Grand, entre l'Hydaspe et l'Acésine.

Nil, grand fleuve de l'Egypte, qui a sa source dans la haute Ethiopie.

Nise, ville de l'Inde citérieure, près du fleuve Indus. Il y en a eu plusieurs autres de ce nom.

Nole, très-ancienne ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour.

Numidie, grande région d'Afrique; sa situation étoit au sud du mont Atlas, qui la séparoit de la Mauritanie et de l'Afrique propre; la Lybie intérieure la bornoit du côté du sud. Cette région étoit celle quon appelle maintenant le *Biledulgerid*, ou du moins la plus grande et la plus occidentale partie de ce pays.

O.

Olympe, montagne de la Macédoine. C'est moins une montagne, qu'une chaîne de montagnes entre la Piérie et la Pélasgiotide. Son nom

moderne est *Lacha*. Il y a eu plusieurs autres montagnes de ce nom.

Olynthe, ville de Macédoine, sur la côte de la mer Egée. C'est aujourd'hui *Olyntho*.

Orchoméniens, peuples de la Grèce, dans la Béotie.

P.

Palante, ville d'Arcadie.

Pamphilie, province de l'Asie mineure, aujourd'hui la partie occidentale de la petite Caramanie. Elle étoit bornée au nord par la Pisidie et l'Isaurie; au midi par la mer; à l'orient par la Cilicie; et à l'occident par la Lycie.

Pandose, ville. Il y en a eu deux; l'une dans le pays des Bruttiens, proche le fleuve Achéron; l'autre dans l'Epire, aussi proche l'Achéron d'Epire.

Pannonie, grande contrée de l'Europe, entre le Danube, la Save, la Mysie et la Norique. On la divisoit en haute et basse. La *Pannonie* est aujourd'hui la partie orientale du cercle électoral d'Autriche, toute la basse Hongrie, l'Esclavonie proprement dite, et quelque chose des provinces de Croatie, de Bosnie et de Servie.

Parnasse, montagne de la Phocide, consacrée aux Muses, à Apollon et à Bacchus. Elle est nommée aujourd'hui *Licaoura*, dans la Turquie Européenne.

Parthes, peuples de la Parthie, empire considérable d'Asie, borné au nord par la grande Médie et l'Hyrcanie; à l'orient par l'Arie; au midi par la Caramanie déserte; et à l'occident par la Parœtacène. Arsace fut le fondateur de cet empire célèbre dans l'histoire.

Pédicules, peuples d'Appulie, voisins de Brindes.

Pelasgiens, peuples de la Grèce, qui d'abord habitèrent l'Argie : ils quittèrent le Péloponnèse et vinrent dans l'Hémonie, depuis la Thessalie, qu'ils se partagèrent après en avoir chassé les habitans, et ils donnèrent à chaque portion le nom qu'ils portoient ; d'où vinrent ceux d'*Achaïe*, de *Pthiotide* et de *Pélasgiotide*.

Pélion, montagne de Thessalie, entre le golfe Saronique et celui de Sainte Anne.

Péloponnèse, grande presqu'isle qui faisoit la partie méridionale de la Grèce, et étoit jointe à la septentrionale par l'isthme de Corinthe. C'est aujourd'hui la *Morée*.

Péonie, petite contrée de la Macédoine.

Pérouse, ville d'Italie, dans l'Etrurie, entre Fesulæ et Aretium.

Perse, royaume d'Asie, qui étoit entre la Médie, le Tigre, le golfe Persique et la Parthie. L'empire des Perses comprenoit une bien plus vaste étendue que ce que nous nommons aujourd'hui le royaume de Perse, il étoit divisé en 127 gouvernemens, auxquels présidoient autant de Satrapes.

Persépolis, grande ville de la Perse, proche de l'Araxe. Alexandre le Grand la prit et l'épargna d'abord ; mais, s'étant noyé dans le vin, il la fit brûler à la sollicitation d'une courtisane nommée Thaïs. Les Géographes ne sont pas d'accord sur sa situation.

Phase, fleuve de Colchide, qui prend sa source aux montagnes d'Arménie, et va se jetter dans le Pont-Euxin.

Phénicie, province de l'Assyrie. Elle étoit divisée en deux parties ; savoir, la Phénicie propre ou maritime qui étoit à l'occident, et dont les principales villes étoient Tyr, Sidon, Tripoli, etc. et la Phénicie du Liban, qui étoit

étoit à l'orient, entre le Liban et l'Anti-Liban. Ses villes principales étoient Damas, Abila, Héliopolis et Lysama, dont Damas et Héliopolis, aujourd'hui *Balbec* ou *Baalbec*, sont encore de quelque considération.

Phocéens, peuples de la Grèce, dans l'Achaïe, entre l'isthme de Corinthe.

Phrygie, (la grande) contrée de l'Asie mineure, qui avoit la Bithynie au nord; la Galatie à l'orient; la Pisidie, la Carie et la Lydie au midi; et la Mysie avec la petite Phrygie à l'occident. Ses principales villes étoient Synnada, Hiérapolis et Laodicea. Cette province s'appelle aujourd'hui *Germian*, ou *Dargut Lili*.

Phrygie, (la petite) contrée de l'Asie mineure, entre la grande Phrygie et l'Hellespont. Elle renfermoit la Troade, où avoit été la célèbre ville de Troie. Elle porte maintenant le nom de *Sarcum*.

Pidna, ville de Macédoine, dans la Piérie, sur la côte de Salonique.

Pise, ville de la Ligurie. Il y a eu plusieurs autres villes du même nom.

Platée, ville de la Béotie, aux confins de l'Attique et de la Mégaride, sur le fleuve Asopus. Ce fut près de cette ville que les Grecs gagnèrent une fameuse bataille contre Mardonius, général des Perses.

Pont, contrée de l'Asie mineure, qui étoit la partie septentrionale de la Cappadoce. Elle prenoit son nom de sa situation le long du Pont-Euxin. On la divisoit en trois parties: 1°. le Pont de Cappadoce, qui étoit aux confins de la grande Arménie, où se trouvoient *Trébizonde* et *Chirissonde*. 2°. Le Pont de Galatie, qui étoit aux confins de la Paphlagonie: *Er-*

masie en étoit la capitale. 3°. Le Pont de Polémon, qui étoit entre les deux autres, et prenoit son nom de la ville de *Polémon*, aujourd'hui *Pormon*.

Pont-Euxin, aujourd'hui *mer Noire*, mer d'Asie, dont on peut voir la situation dans les Géographies modernes.

Propontide, grand golfe entre l'Hellespont et la mer Noire. C'est aujourd'hui la *mer de Marmara*, ou la *mer Blanche*.

Pyrénées, montagnes d'Europe, qui séparent la France de l'Espagne.

R.

Rhègge, ville d'Italie, chez les Bruttiens. C'est aujourd'hui *Rheggio*, dans la Calabre.

Rhétiens, peuples qui habitoient auprès des Alpes Rhétiques et Tridentines. Leur pays renfermoit ce que nous nommons aujourd'hui le Tirol, le Trentin, le Feltrin, le Bélunès, et le pays des Grisons.

Rhodes, isle et ville de la mer Méditerranée, sur la côte de l'Asie mineure.

Rhône, grand fleuve de France, qui prend sa source dans les montagnes du Valais, et après avoir traversé le Lyonnois, le Viennois, le Valentinois et une partie de la Provence, se jette dans la Méditerranée.

Riphées, montagne de la Scythie Asiatique, à son extrémité du côté du nord.

Rome, ancienne, grande et très-belle ville d'Italie, une des plus fameuses du monde; après avoir été la capitale du plus célèbre empire, elle l'est encore de tout le monde Chrétien.

Rutulois, peuples du Latium, au-dessous d'Ostie.

S.

Sabins, peuples d'Italie, entre le Tibre et le mont Apennin.

Savis, aujourd'hui la *Save*, rivière de la Pannonie, qui prend sa source dans les Alpes, sépare la Carniole de la Carinthie, d'où côtoyant l'Esclavonie, elle va se jetter dans le Danube.

Salamine, isle de l'Attique, entre Athènes et Mégare.

Salamine, ville de l'Asie mineure, dans l'isle de Chypre. C'est aujourd'hui *Famagouste*.

Samnites, peuples d'Italie, qui habitoient le pays que l'on nomme aujourd'hui l'*Abruzze*.

Samos, isle de la mer Méditerranée, sur la côte de l'Asie mineure, au sud du golfe d'Ephèse.

Samos, autre isle de l'Archipel, sur la côte de Thrace.

Samos, ville du Péloponnèse, dans l'Elide.

Sardes, ville d'Asie dans la Lydie, dont elle étoit la capitale. C'étoit la résidence de *Crésus*.

Sarmates, peuples de la Sarmatie.

Sarmatie, grande contrée qui renfermoit divers grands pays d'Europe et d'Asie. Les anciens la partageoient en deux parties, l'une appellée Sarmatie Européenne, et l'autre Sarmatie Asiatique.

La Sarmatie Asiatique renfermoit un grand nombre de peuples fort peu connus, et répondoit à la partie de la Moscovie qui est au nord du Don, avec les parties du royaume d'Astracan, de Bulgar et de Casan, qui sont en-deçà du Volga.

La Sarmatie Européenne renfermoit toute la partie de la Moscovie qui est au-deçà du Don, la petite Tartarie, la Pologne et la Lituanie.

avec leurs dépendances, jusqu'à la Vistule, à la mer Baltique et à la Livonie.

Scordisques, peuples de la Pannonie, qui habitoient au confluent du Danube et de la Save.

Scythie, grande contrée de l'Asie, au nord. Elle faisoit partie de ce qu'on appelle aujourd'hui *Tartarie*.

Ségobrigiens, peuples de la Gaule Narbonnoise, vers l'embouchure du Rhône.

Séleucie, ville de la Syrie, au nord d[illegible] tioche. Il y a eu plusieurs autres villes [illegible] nom en Asie.

Sicile, isle de la mer Méditerranée, près de la côte d'Italie, dont elle n'est séparée que par un détroit, qu'on appelle aujourd'hui le *Phare de Messine*.

Sicione, ville du Péloponnèse, dans l'Achaïe propre. C'est aujourd'hui *Basilica*.

Sidon, ville de la Phénicie, dans la Syrie; aujourd'hui *Seïde*.

Siris, ville d'Italie, dans la Lucanie, à l'embouchure du fleuve *Siris*, sur la côte du golfe de Tarente.

Sparte, voyez *Lacédémone*.

Spinambres, peuples de la Grèce, établis dans l'Etrurie, où, selon Justin, ils fondèrent *Tarquinie*.

Suze, ville capitale de la Suziane, dans le royaume de Perse. C'est aujourd'hui *Souster*, ou *Schouster*.

Sybaris, ville d'Italie, dans la Lucanie, près du golfe de Tarente. On ne trouve plus aujourd'hui que les ruines de cette ville, sous le nom de *Sibari rovinata*.

Syracuse, grande ville de Sicile, célèbre par son antiquité, la richesse de ses habitans, et la beauté de ses édifices. La ville de *Syracuse*

d'aujourd'hui n'en est qu'une partie qu'on nommoit Ortygia. Tout le reste est entièrement détruit.

Syrie, grande contrée d'Asie, qui s'étendoit du nord au midi, depuis les monts Amanus et Taurus jusqu'à la Palestine; et de l'occident à l'orient, depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Euphrate et l'Arabie déserte, dans l'endroit où ce fleuve prend son cours vers l'orient. Les Géographes ne sont pas d'accord sur son étendue. On ne comprend plus aujourd'hui que cette partie de l'Asie appellée *Sourie*, dont *Damas* est la capitale.

T.

Tage, grand fleuve d'Espagne, célèbre autrefois par l'or qu'il rouloit avec son sable.

Tanaïs, fleuve de la Moscovie, qui, selon les anciens Géographes, sépare l'Asie de l'Europe. C'est aujourd'hui le *Don*.

Tarente, ville maritime d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. Elle fut célèbre par ses richesses et sa puissance. Aujourd'hui elle est bien éloignée de son ancienne splendeur.

Tarquiniens, peuples d'Etrurie, sur la côte de la mer de Toscane.

Tarse, ville capitale de la Cilicie : ses habitans excellèrent dans les Sciences et les Belles-Lettres.

Taurus, montagne d'Asie, qui séparoit la Pamphylie et la Cilicie de la petite Arménie et de la Cappadoce.

Tectosages, peuples de la Gaule Narbonnoise. Ils occupoient ce que nous appellons aujourd'hui le *haut Languedoc*.

Thèbes, ville considérable de l'Achaïe, ca-

pitale de la Béotie. Elle fut célèbre par la naissance de Bacchus, d'Hercule, de Pindare, d'Epaminondas et de Pélopidas. Alexandre le Grand la ruina. Elle fut rétablie dans la suite. C'est aujourd'hui *Thiva* ou *Stives*, dans la Livadie. Il y a eu plusieurs autres villes de ce nom.

Thémisciriennes, (plaines) petite contrée entre le Pont-Euxin et la Cappadoce.

Théramène, petite isle, à l'entrée de la m[illegible] Egée.

Thérasie, petite isle, vis-à-vis celle d[illegible] ramène.

Thermodon, fleuve de la Cappadoce, c[illegible] par les Amazones qui habitèrent sur ses bor[illegible]

Thermopyles, défilé de la Grèce, entre la Thessalie et l'Achaïe, fameux par les assemblées de toute la Grèce qui s'y tenoient anciennement, et sur-tout par la valeur de Léonidas, Roi de Lacédémone, qui, avec trois cents Lacédémoniens, défendit pendant quelques jours ce passage contre une armée innombrable de Perses, et y mourut courageusement avec tous ses soldats.

Thespies, ville de la Béotie, au pied du mont Hélicon.

Thessalie, contrée de la Grèce, environnée de hautes montagnes qui la séparoient au nord de la Macédoine, dont elle étoit une province.

Thessalonique, aujourd'hui *Salonichi*, grande ville de Macédoine, dont elle fut la capitale sous les Romains. Elle est située à la pointe du golfe de Salonique. Elle est encore extrêmement peuplée et a un très-bon port.

Thrace, grande contrée d'Europe, entre le mont Hémus, la mer Egée, la Propontide et le Pont-Euxin.

Trasimène, lac de Toscane, proche Pérouse,

entre Sienne et Spolette. C'est aujourd'hui *Lago di Perugia.*

Thurium, ville de la Grande Grèce, sur le golfe de Tarente, dont on voit encore quelques restes près de la mer.

— *Toulouse*, ville du pays des Tectosages, une des plus anciennes villes des Gaules, aujourd'hui capitale du Languedoc. On y voit encore des marques de son ancienne splendeur, comme [illegible]aquéducs, des temples, etc.

[illegible]*ce*, ville d'Italie, au pied des Alpes, dans [illegible]llée agréable et fertile, sur la rive gau[illegible]e l'Adige. Elle est fameuse par le dernier [illegible]le général, qui y commença en 1545, et finit en 1563.

Triballes, peuples de la Mysie inférieure, entre la Propontide et l'Ister. C'est aujourd'hui une partie de la Bulgarie.

Troie, ville d'Asie, capitale de la Troade et du royaume de Priam, dans l'Asie mineure, au pied du mont Ida, célèbre par un siége de dix ans qu'elle soutint contre les Grecs, qui, après s'en être emparés par artifice, la réduisirent en cendres.

Tyr, ville d'Asie, dans la Phénicie, sur le bord de la mer, au midi de Sidon, très-célèbre dans l'Histoire sacrée et profane. On ne trouve aujourd'hui dans ses ruines que de foibles traces de son ancienne splendeur. C'est aujourd'hui *Sur*, ville de la Sourie, en Turquie.

V.

Vénètes, peuples d'Italie, à l'orient des Euganéens, qui s'étendoient jusqu'à la mer, depuis l'embouchure du Pô, près de Ravenne.

Vérone, ville d'Italie, sur l'Adige, dans les terres, aux confins de l'ancienne Rhétie.

Vicence, ancienne ville d'Italie, dans l'Etat de Venise.

Vocontiens, peuples de la Gaule Narbonnoise. Ils habitoient le Diois, canton du Dauphiné, et dans le territoire de Vaison, au Comtat Vénaissin.

Utique, ville d'Afrique, à soixante stades de Carthage. C'est aujourd'hui Biserte, le royaume de Tunis.

Z.

Zapaorténon, montagne de la Parthie, près de la mer Caspienne, sur laquelle Arsace fit bâtir la ville de *Dara*.

FIN.

L'Approbation et le Privilége se trouvent à l'Edition latine.

00081684

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016